

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

24

L'ACADÉMIE FRANÇAISE
I. DE LA FONDATION

À LA SUPPRESSION RÉVOLUTIONNAIRE (1634-1793)

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019



La Chambre

Merzeray



LES OPÉRATEURS DE VENTE POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

DROUOT
ESTIMATIONS

ACADÉMIE FRANÇAISE

du par ledit courtois, & de luy & par de quitta
ble, comme aussy de passer le nouveau contra
comme est de d'iceux, promettant se touc au
quand ~~ils~~ le besoin est de sejour requis, Et ledit
a Paris sans que les particuliers de ladite comp
vissensables d'iceux, Fait a Paris, le 3

Et ledit Jour La compagnie a avisté qd sur
dudis deux mille livres de la somme de
prie qui sera distribuee cette presentee année de
du fondateur, & les articles & usages qui sont
& qd pour est, est sejour fait la publication
la somme qui sera jugée la meilleure par les
de prendront l'advis d'iceux Conrad secretain
ou quelqz

Il n'orait de bueit
vacans

Donné La Chambre
Commissaire Ball. y d'iceux
L'abbé Chaumont

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. DE LA FONDATION À LA SUPPRESSION RÉVOLUTIONNAIRE (1634-1793)

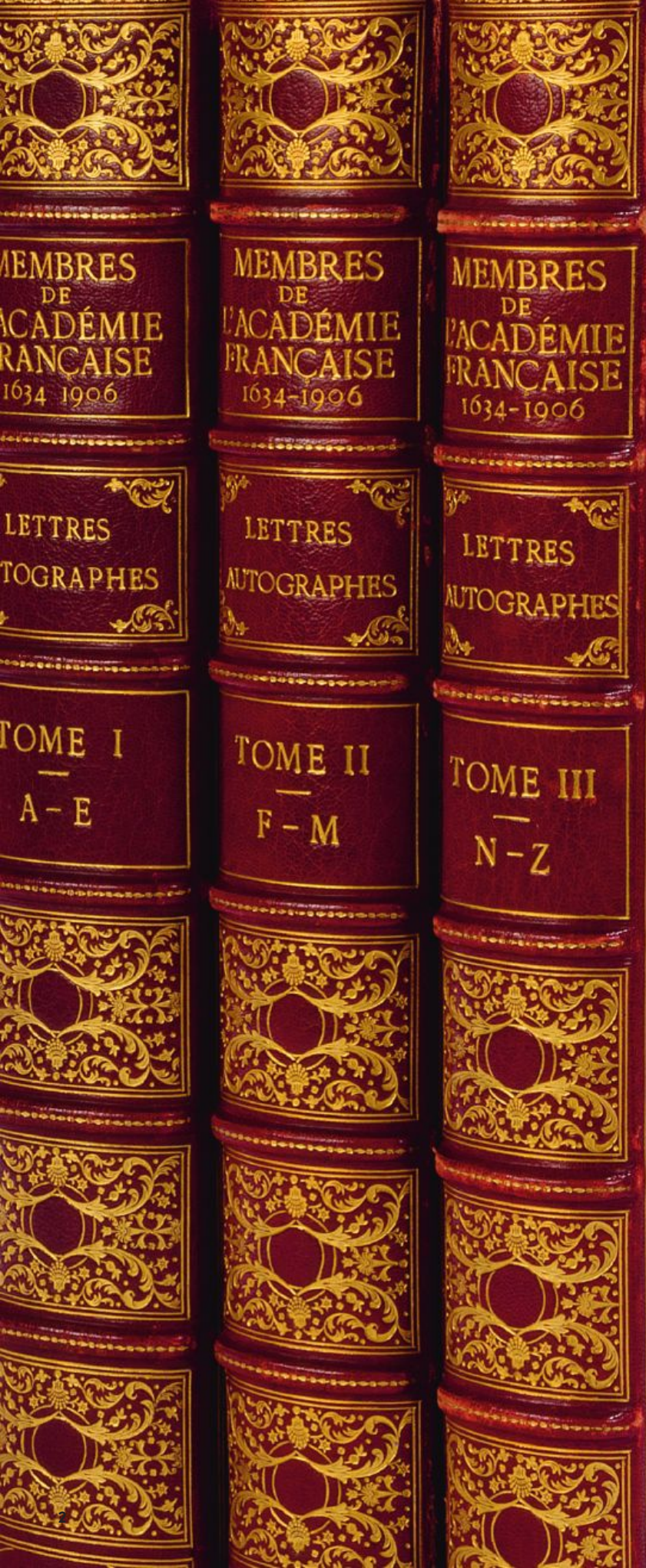
CATALOGUE N° 24

Cette collection sur l'Académie française, dispersée sur deux vacations, a été constituée par six générations des marquis de Flers. Commencée vers 1830 par Hyacinthe Pellevé de La Motte-Ango, marquis de Flers (1803-1866), elle fut considérablement développée par son fils Camille (1836-1893), historien de Louis-Philippe. À la mort de Camille, elle passa à son frère Raoul (1846-1907) ; celui-ci la transmit à son fils Robert de Flers (1872-1927), auteur dramatique et rédacteur en chef du *Figaro*, qui entra lui-même à l'Académie Française en 1920. Elle fut poursuivie par son fils François (1902-1986), et parachevée par son petit-fils, Philippe de Flers (1927-2012), qui a presque doublé le nombre de pièces ; non content d'en combler les manques ou de la compléter, il a élargi la collection aux non académiciens, candidats malchanceux ou adversaires de l'institution. Cette collection, acquise en 2009 par Aristophil, avait fait l'objet en 2010 d'une publication anthologique richement illustrée chez Gallimard, *L'Académie française au fil des lettres*. La collection compte plus de 7 000 lettres, manuscrits et documents, et restera la collection la plus complète jamais rassemblée sur ce thème. Certains auteurs sont ici représentés par le(s) seul(s) autographe(s) connus en mains privées.

Cette première partie raconte l'histoire de l'Académie française, de sa fondation en 1634 jusqu'à sa suppression révolutionnaire en 1793. Au départ réunion informelle de lettrés autour de Conrart, qui en fut le premier secrétaire perpétuel, elle prit bientôt, sous le patronage du cardinal de Richelieu, une forme plus officielle. Une trentaine de ses membres fondateurs, dont les autographes sont d'une grande rareté, sont ici représentés. Après avoir longtemps erré, l'Académie, avec ses quarante fauteuils, fut accueillie au Louvre par Colbert, et prit la devise « À l'immortalité ». Elle réunissait, autour des gens de lettres, des érudits, des prélats et gens d'Église, des hommes d'État et des politiques, des militaires, des scientifiques... Dès 1653, Paul Pellisson s'en faisait le premier historiographe, dans sa *Relation contenant l'histoire de l'Académie Française*, dont le but était « de porter la langue que nous parlons, à sa dernière perfection, & de nous tracer un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence ». C'est Olivier Patru qui prononça en 1640 le premier discours de réception ; un académicien fut ensuite chargé de répondre à ce discours ; la décision fut prise ensuite de les imprimer. On trouvera ici plusieurs rares manuscrits de ces discours, réponses, harangues, éloges, comme ceux de Bachet de Méziriac, l'abbé Alary ou de Gresset. Une des tâches des académiciens fut l'élaboration du fameux *Dictionnaire de l'Académie Française*, dont la première édition parut en 1694, soixante ans après la fondation de l'institution ; la neuvième édition est aujourd'hui en cours de parution.

Pendant la période de 239 années que couvre ce premier catalogue, 277 membres se succédèrent. Beaucoup ont sombré dans l'oubli ; songeons à ces vers du *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand : « Tous ces noms dont pas un ne mourra, que c'est beau ! » Il convenait cependant d'en garder la trace, ce que firent des collectionneurs comme les Flers, ou Edgar de Refuge, ou des érudits comme Raoul Bonnet avec son *Isographie de l'Académie française* (1907).

Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, La Bruyère, Bossuet, Fénelon, illustrent ici brillamment le Siècle de Louis XIV ; la querelle des Anciens et des Modernes divise les Immortels. Au siècle des Lumières, les Philosophes et leurs adversaires s'affrontent ; Fontenelle, Montesquieu, d'Alembert, Buffon escortent ici Voltaire (outre ses propres lettres, plusieurs lui sont adressées). Mais, par décret du 8 août 1793, la Convention nationale supprima l'Académie française et toutes les « sociétés littéraires patentées ou dotées par la Nation ».



INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE

RESPONSABLE DE LA VENTE

PHILIPPE ANCELIN
COMMISSAIRE-PRISEUR
DIRECTEUR DE DROUOT ESTIMATIONS
Tél. : +33 (0)1 48 01 91 07
pancelin@drouot.com

EXPERT POUR CETTE VENTE

THIERRY BODIN
SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS
PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART
Tél. : +33 (0)1 45 48 25 31
lesautographes@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS

ORDRES D'ACHAT

FACTURATION ACHETEURS

RETRAIT DES ACHATS

CLÉMENCE CLAUDE

Tél. : +33 (0)1 48 01 91 08
bids@drouot.com

(retrait des lots uniquement
sur rendez-vous)

RELATIONS PRESSE

DROUOT

MATHILDE FENNEBRESQUE

Tél. : +33 (0)1 48 00 20 42
Mob. : +33 (0)6 35 03 49 87
mfennebresque@drouot.com

DROUOT ESTIMATIONS

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

24

LITTÉRATURE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. DE LA FONDATION À LA SUPPRESSION RÉVOLUTIONNAIRE (1634-1793)

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019, 14H

DROUOT-RICHELIEU - SALLE 9



EXPOSITIONS PUBLIQUES

DROUOT-RICHELIEU – SALLE 9 – 9 RUE DROUOT – 75009 PARIS
VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019 DE 11H À 18H – SALLE 9

COMMISSAIRE-PRISEUR

ALEXANDRE GIQUELLO

CATALOGUE ET RÉSULTATS VISIBLES SUR WWW.COLLECTIONS-ARISTOPHIL.COM
ENCHÉRISSEZ EN LIVE SUR

DROUOT
DIGITAL
live

Important : Les conditions de vente sont visibles en fin de catalogue
Nous attirons votre attention sur les lots précédés de +, °, *, #, ~ pour lesquels
s'appliquent des conditions particulières décrites en fin de catalogue.



DROUOT ESTIMATIONS

7, rue Drouot 75009 paris - Tél. +33 (0)1 48 01 91 00

www.drouot-estimations.com

SVV agrément du 10 juillet 2002-337



Qui sommes-nous ?

Dans le cadre de deux décisions de justice, la Société de Ventes Aguttès a effectué les opérations logistiques de transfert, tri, inventaire et conservation des œuvres en provenance des Collections Aristophil. Elle a ensuite procédé à la restitution de ces œuvres à leurs propriétaires. Elle a également proposé une organisation et un plan stratégique pour les ventes des années à venir. Ainsi, une partie des Collections Aristophil sera dispersée de façon judiciaire (biens propres de la société Aristophil mise en liquidation), tandis qu'une autre partie sera vendue de façon volontaire (propriétaires uniques, ou copropriétaires indivis).

OVA : les Opérateurs de Ventes pour les Collections Aristophil

La dispersion des œuvres indivisibles a été confiée à quatre OVV : AGUTTÈS, ARTCURIAL, DROUOT ESTIMATIONS et ADER-NORDMANN.

AGUTTÈS reste le coordinateur des ventes des indivisions et assurera également les ventes des lots judiciaires et des biens appartenant à des propriétaires uniques.

La maison Drouot Estimations est l'opérateur pour cette vente

Drouot Estimations est la maison de ventes aux enchères du groupe Drouot. Fondée en 1991, ses collaborateurs répondent aux attentes du public en proposant gracieusement, et quotidiennement, des estimations et en accompagnant les vendeurs tout au long du processus de la vente aux enchères. Drouot Estimations organise environ 50 ventes par an dont une dizaine cataloguées, parmi de nombreuses spécialités telles que les Arts Décoratifs du XXe siècle et design, l'art impressionniste et moderne, les estampes, les livres et manuscrits ou encore les bijoux et montres. En tant que Président du groupe Drouot et référence dans la discipline des livres et des manuscrits, c'est Maître Alexandre Giquello qui orchestrera les ventes des Collections Aristophil au sein de Drouot Estimations.

CATÉGORIE DES VENTES

Les ventes des Collections Aristophil ont plusieurs provenances et se regroupent dans deux types de vente :

1 - Ventes volontaires autorisées par une réquisition du propriétaire ou par le TGI s'il s'agit d'une indivision; les frais acheteurs seront de 30% TTC (25% HT). Il s'agit des lots non précédés par un signe particulier.

2 - Ventes judiciaires ordonnées par le Tribunal de Commerce; les frais acheteurs seront de 14,40% TTC (12%HT).

signalés par le signe +.

SOMMAIRE



INFORMATIONS ET SERVICES POUR CETTE VENTE	P. 2
OPÉRATEURS DE VENTES POUR LES COLLECTIONS ARISTOPHIL	P. 4
LES COLLECTIONS ARISTOPHIL EN QUELQUES MOTS	P. 6
GLOSSAIRE	P. 9
CATALOGUE.....	P. 10
ORDRE D'ACHAT	P. 237
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE	P. 238

LES COLLECTIONS ARISTOPHIL

EN QUELQUES MOTS

Importance

C'est aujourd'hui la plus belle collection de manuscrits et autographes au monde compte tenu de la rareté et des origines illustres des œuvres qui la composent.

Nombre

Plus de 130 000 œuvres constituent le fonds Aristophil. L'ensemble de la collection a été trié, inventorié, authentifié, classé et conservé dans des conditions optimales, en ligne avec les normes de la BNF.

Supports

On trouve dans les Collections Aristophil une grande variété d'œuvres. Dessins, peintures, photographies, lithographies, manuscrits anciens, chartes, incunables, livres et manuscrits, partitions, éditions rares, lettres, autographes, philatélie, objets d'art, d'archéologie, objets et souvenirs, documents se côtoient et forment un ensemble tout à la fois hétéroclite et cohérent tant il couvre l'ensemble des moyens d'expression qu'inventa l'Homme depuis les origines jusqu'à nos jours

Thèmes

Les Collections Aristophil couvrent toutes les périodes de l'histoire de l'Antiquité au XX^e siècle. Afin de dépasser la répartition par nature juridique, par type de support ou encore la seule chronologie, il a été retenu de disperser ces collections sous la forme de ventes thématiques permettant proposer des ventes intéressantes et renouvelées mois après mois, propres à susciter l'intérêt des collectionneurs du monde entier.

Sept familles thématiques



BEAUX-ARTS



HISTOIRE POSTALE



HISTOIRE



ORIGINE(S)



LITTÉRATURE



MUSIQUE



SCIENCES

ce qu'il fera pour elle. Pour vous
incommodoit sur ce sujet, je vous
mander, car je n'espargneray ni
mes soins pour vous exempter tout
je pourray. Il y a des villes ou le
fousjours exempt en qualite' de
l'hospital. Informez vous tout dou
cela et sans en faire de bruit. Car p
pourrois vous faire donner cette ex
pour toujours en cette qualite'.
on fait ou a Chasteauthierry ou
Adieu, Monsieur, je souhaite
Soeur un heureux accouchement
lui baise les mains et a vous aussi
demain ses enfans a Melun ou
demeurera quatre ou cinq jours
je seray a Fontainebleau. Nos
remercient de vos aloüettes. C'est
rejouissance pour eux. Mais je voudrois

mes enuoy a l'ho point tant
mon coeur, Jo. Me tres humble et tres obeissant serviteur

Racine.

Ma femme demande si ma soeur a songe a venir a la Nouvelle sa couverture
de 3. 4. 10. f.



L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. DE LA FONDATION À LA SUPPRESSION RÉVOLUTIONNAIRE (1634-1793)

MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019, 14H



GLOSSAIRE

Lettre autographe signée (L.A.S.) : la lettre est entièrement écrite par son signataire. Celui-ci peut signer de son prénom, de ses initiales ou de son nom.

Pièce autographe signée (P.A.S.) : il s'agit de documents qui ne sont pas des lettres. Par exemple : une attestation, une ordonnance médicale, un reçu, etc.

Lettre signée (L.S.) : ce terme est utilisé pour désigner une lettre simplement signée. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

La pièce signée (P.S.) est un document simplement signé. Le corps du texte peut être dactylographié ou écrit par une autre personne.

Une lettre autographe (L.A.) est une lettre est entièrement écrite par une personne,

mais non signée. Il était d'usage au XVIII^e siècle entre gens de la noblesse, de ne pas signer les lettres, le destinataire reconnaissant l'écriture, savait à qui il avait affaire. Madame de Pompadour, Marie-Antoinette, pour ne citer que les plus célèbres, ont ainsi envoyé des lettres autographes non signées.

Une pièce autographe (P.A.) est un document entièrement écrit de la main d'une personne, mais non signé. Ce terme désigne très souvent des brouillons, des manuscrits ou des annotations en marge d'un document.

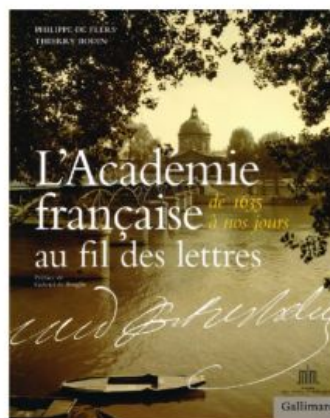
Un manuscrit peut être entièrement « autographe » ou « autographe signé » ou dactylographié avec des « corrections autographes ».

Les académiciens sont désignés par la mention AF entre crochets droits, avec la date de leur élection et le fauteuil qu'ils ont occupé (d'après le classement adopté par le site de l'Académie française).

Raoul BONNET, *Isographie de l'Académie française. Liste alphabétique illustrée de plus de 500 fac-similés de signatures (1634-1906)* (Paris, Noël Charavay, 1907).

Catalogue des autographes composant la collection de M. E. Gourio de Refuge. (Première série). Académie française [23-24 décembre 1902] (Paris, Noël Charavay, 1902).

Philippe de FLERS, Thierry BODIN (et autres), *L'Académie française au fil des lettres*. Préface de Gabriel de Broglie (Musée des lettres et manuscrits, Gallimard, 2010).



autographe - véritable Alary

Sire
 nous venons présenter à votre majesté un ouvrage qui
 doit en quelque sorte intéresser l'Europe entière,
 il a pour objet la perfection d'une langue devenue
 celle de presque tous les peuples, adoptée par tous les
 arts et toutes les sciences, et qui sert aujourd'hui dans
 tous les pays, d'organe aux expéditions de la guerre
 et aux négociations de la paix.
 Sous quels plus heureux auspices notre Dictionnaire
 peut-il paroître aux yeux du public, que décoré
 du nom de notre auguste protecteur. Ce titre
 devenu héréditaire dans la première maison
 du monde et porté par un si glorieux monarque
 n'assure-t-il pas à notre ouvrage le sceau de l'immortalité.
 Ce titre même nous a encouragés, Sire, dans un travail
 aussi délicat que difficile, et dont la justice et la précision
 doivent faire le principal fondement. nous avons tâché d'unir
 avec la dernière exactitude la propriété de chaque terme,
 les différentes nuances des talens de l'esprit et des qualités
 du cœur, dans la veüe de votre utilité un jour à ceux qui
 seront chargés de transmettre à la postérité l'histoire de
 votre règne.
 et quel règne plus brillant aux yeux des sages, et des
 vœux estimateurs du mérite que celui d'un prince qui
 met toute sa gloire, non à conquérir, mais à bien gouverner,
 qui loin de braver la censure de ses voisins, par une ambition

471

ALARY Pierre-Joseph, Abbé (1689-1770) prêtre, sous-précepteur de Louis XV [AF 1723, 22^e f].

L.A. (minute), [1740], à LOUIS XV ; 2 pages in-4.

600 / 800 €

Présentation par l'Académie au Roi de la troisième édition du Dictionnaire de l'Académie française (1740).

[La première édition du Dictionnaire avait paru en 1694, et la seconde en 1718.]
 « Sire Nous venons présenter à votre Majesté un ouvrage qui doit en quelque sorte intéresser l'Europe entière. Il a pour objet la perfection d'une langue devenue celle de presque tous les peuples qui l'habitent, adoptée par tous les arts et toutes les sciences, et qui sert aujourd'hui dans tous les pays, d'organe aux expéditions de la guerre et aux négociations de la paix. Sous quels plus heureux auspices notre Dictionnaire peut-il paroître aux yeux du public, que décoré du nom de notre auguste protecteur. [...] Nous avons tâché d'expliquer avec la dernière exactitude la propriété de chaque terme, les différentes nuances des talens de l'esprit et des qualitez du cœur, dans la veüe d'estre utiles un jour à ceux qui seront chargez de transmettre à la posterité l'histoire de votre regne »... Etc.

Provenance : ancienne collection Mathieu-Guillaume VILLENAVE (inscription autographe).

L'Académie française au fil des lettres, p. 104-107.

On joint une L.A.S., 30 novembre 1770 (15 jours avant sa mort), à l'abbé du Tertre (1 p. in-8, adr.) ; 3 lettres à lui adressées (plus une pièce d'un homonyme).

472

ALARY Pierre-Joseph, Abbé (1689-1770) prêtre, sous-précepteur de Louis XV [AF 1723, 22^e f].

2 MANUSCRITS autographes, [Réponse au discours de réception de l'abbé de Boismont, 1755] ; 4 pages grand in-fol. sur colonne, et 6 pages in-fol. cousues d'un ruban bleu.

800 / 1 000 €

Brouillon et mise au net du discours prononcé pour la réception de l'abbé de Boismont.

Nicolas Thyrel, abbé de BOISMONT (1715-1786), prédicateur ordinaire de Louis XV, fut élu au fauteuil de Mgr Boyer, évêque de Mirepoix, et reçu le 25 octobre 1755 par l'abbé Alary.

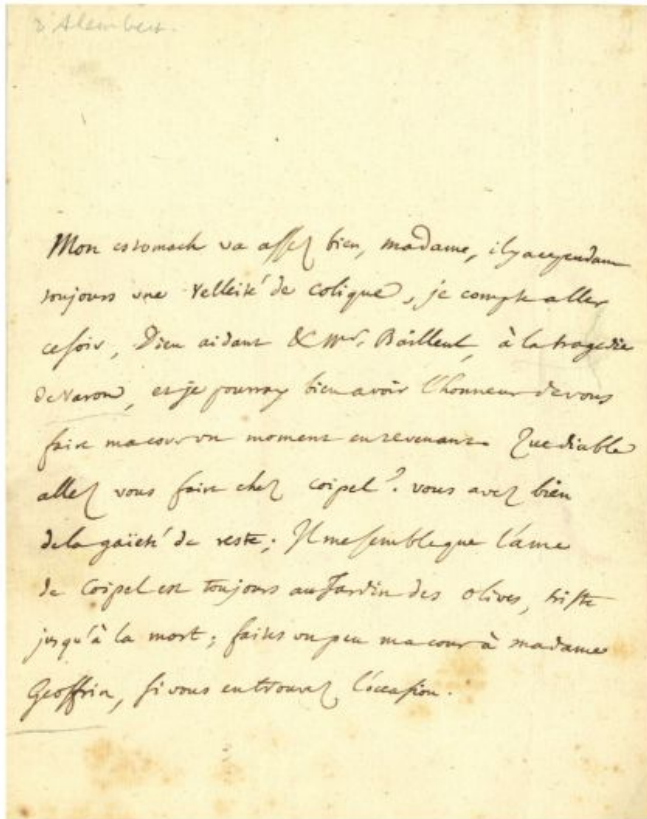
Le brouillon présente d'importantes ratures et corrections, avec plusieurs passages barrés. La mise au net, soigneusement calligraphiée d'une grande écriture, avec cependant quelques corrections, a dû servir pour la lecture.

« Ce que nous venons d'entendre justifieroit pleinement notre choix, si nos suffrages n'avoient pas esté prévenus par ceux du public. Et qui pouvoit les meriter a plus juste titre ? Theologien aussy exact, qu'orateur élégant, vous savez assujettir l'imagination la plus vive, et la plus féconde a la justesse du raisonnement le plus précis. Vous savez répandre des graces, qui sont toujours des ornemens utiles, et qui ne font jamais rien perdre a l'énergie, et a la solidité de vos discours. Vous venez de nous prouver, qu'il n'appartenoit qu'aux maistres de l'art, de donner en mesme temps, et des règles, et des modèles. Faut-il s'étonner, monsieur, si vos premiers pas dans la carrière de l'éloquence chrétienne ont esté marquez par autant de succes. Vous avez réuni au don de plaire, le talent de convaincre et de toucher, assemblage d'autant plus rare qu'il suppose nécessairement celuy de l'esprit et du genie »... Etc.

Provenance : ancienne collection Mathieu-Guillaume VILLENAVE (inscription et chemise autographes).

autographe - véritable Alary

Monsieur
 Ce que nous venons d'entendre justifieroit
 pleinement notre choix, si nos suffrages
 n'avoient pas esté prévenus par ceux du public.
 Et qui pouvoit les meriter a plus juste
 titre ? Theologien aussy exact, qu'orateur
 élégant, vous savez assujettir l'imagination
 la plus vive, et la plus féconde a la
 justesse du raisonnement le plus précis.
 Vous savez répandre des graces, qui sont toujours
 des ornemens utiles, et qui ne font jamais rien
 perdre a l'énergie, et a la solidité de vos
 discours. Vous venez de nous prouver, qu'il
 n'appartenoit qu'aux maistres de l'art, de
 donner en mesme temps, et des règles, et des
 modèles. faut-il s'étonner, monsieur, si vos premiers
 pas dans la carrière de l'éloquence chrétienne
 ont esté marquez par autant de succes, vous
 avez réuni au don de plaire, le talent
 de convaincre et de toucher, assemblage d'autant plus rare
 qu'il suppose nécessairement celuy de l'esprit
 et du genie



473

ALEMBERT Jean Le Rond d' (1717-1783) philosophe et mathématicien, un des directeurs de l'*Encyclopédie* [AF 1754, 25^e f].

L.A., [22 ? décembre 1751], à la marquise de CRÉQUY (née Victoire de Froullay) ; 1 page in-4, adresse.

1 000 / 1 200 €

« Mon estomach va assez bien, madame, il y a cependant toujours une velleité de colique, je compte aller ce soir, Dieu aidant & M^r Baillet, à la tragedie de Varon [Varon du vicomte de Grave à la Comédie Française], et je pourray bien avoir l'honneur de vous faire ma cour un moment en revenant. Que diable allez vous faire chez COIPEL ? Vous avez bien de la gaieté du reste ; il me semble que l'ame de Coipel est toujours au Jardin des olives, triste jusqu'à la mort ; faites un peu ma cour à madame GEOFFRIN, si vous en trouvez l'occasion ». On relève des notes autographes de la marquise sur le feuillet d'adresse.

474

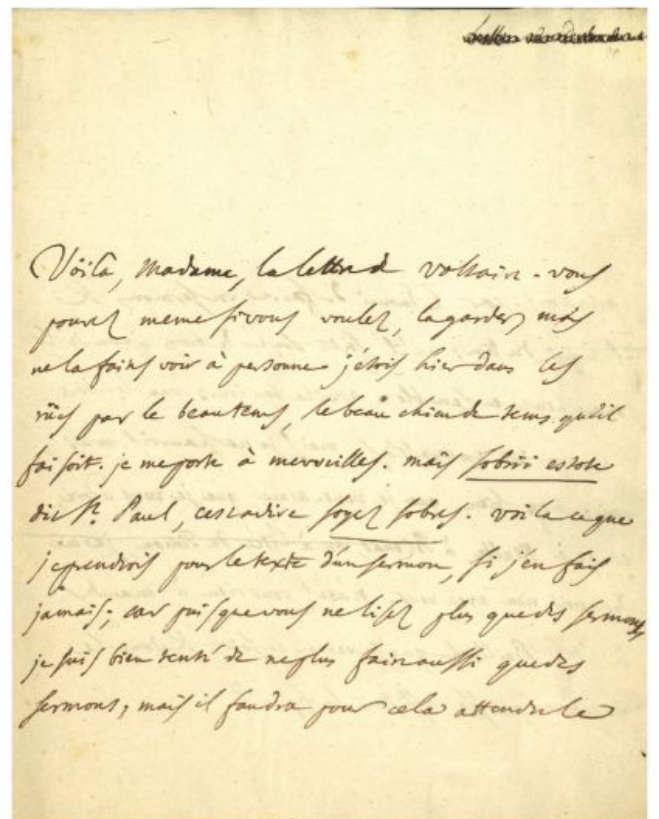
ALEMBERT Jean Le Rond d' (1717-1783) philosophe et mathématicien, un des directeurs de l'*Encyclopédie* [AF 1754, 25^e f].

L.A., [mi-novembre 1752], à la marquise de CRÉQUY (née Victoire de Froullay) ; 2 pages et quart in-4, adresse.

1 500 / 2 000 €

Jolie lettre galante.

« Voilà, Madame, la lettre de VOLTAIRE. Vous pouvez meme si vous voulez, la garder mais ne la faites voir à personne. J'étois hier dans les rues par le beau tems, le beau chien de tems qu'il faisoit. Je me porte à merveilles. Mais *sobrii estote* dit St Paul, cestadire soyez *sobres*. Voila ce que je prendrois pour le texte d'un sermon, si j'en fais jamais ; car puisque vous ne lisez plus que des sermons je suis bien tenté de ne plus faire aussi que des sermons ; mais il faudra pour cela attendre le printems : car l'ennui de faire un sermon, & l'ennui du tems qu'il fait, sont de trop quand ils marchent ensemble. [...] je ne scaurois vous écrire trop bien que je vous aime, que je vous adore, et qu'à Malte, à Pezenas, ou à l'isle de Tinian, je ne desirerois rien avec vous ». Il ne pourra se rendre à son dîner, devant aller à l'Académie...



475

ALEMBERT Jean Le Rond d' (1717-1783) philosophe et mathématicien, un des directeurs de l'*Encyclopédie* [AF 1754, 25^e f].

L.A., Paris 19 octobre [1753], à la marquise DU DEFFAND au château de Nanteau par Nemours ; 3 pages in-4, adresse (lettre déchirée par le milieu et bien recollée, petit manque par bris de cachet).

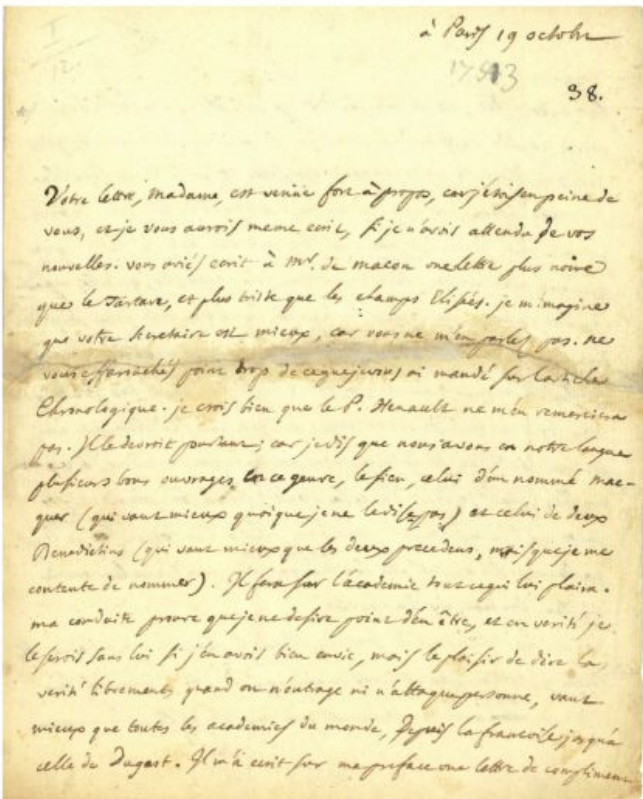
2 000 / 2 500 €

Très belle lettre sur l'Encyclopédie.

Il était inquiet de sa correspondante dont la dernière lettre était triste et noire. Il parle alors de son article *Chronologique* dans l'*Encyclopédie* : « Je crois bien que le P. HENAUT ne m'en remerciera pas. Il le devrait pourtant ; car je dis que nous avons en notre langue plusieurs bons ouvrages de ce genre, le sien, celui d'un nommé Macquer (qui vaut mieux quoique je ne le dise pas) et celui de deux Benedictins (qui vaut mieux que les deux précédens, mais que je me contente de nommer). Il fera sur l'academie tout ce qui lui plaira. Ma conduite prouve que je ne desire point d'en être, et en vérité je le serois sans lui si j'en avois bien envie, mais le plaisir de dire la verité librement, quand on n'outrage ni n'attaque personne, vaut mieux que toutes les academies du monde »...

À propos de l'*Encyclopédie*, « ouvrage important sur lequel la nation a les yeux », plusieurs critiques ont été faites, notamment par « des gens qui se disent mes amis, comme CONDILLAC & GRIMM »...

Il ira à Fontainebleau et verra QUESNAY... « Je jouis actuellement d'une tranquillité qui me rend fort heureux. Je mène une vie fort retirée, et je m'en trouve à merveille ». Quant à sa mentalité de quaker, « plus on est quaker avec les gens qu'on meprise, plus on est sensible à l'amitié des personnes qu'on aime et qu'on estime »... Il annonce que Mme d'Aumont et le vicomte de Chabot sont morts de la petite vérole...



476

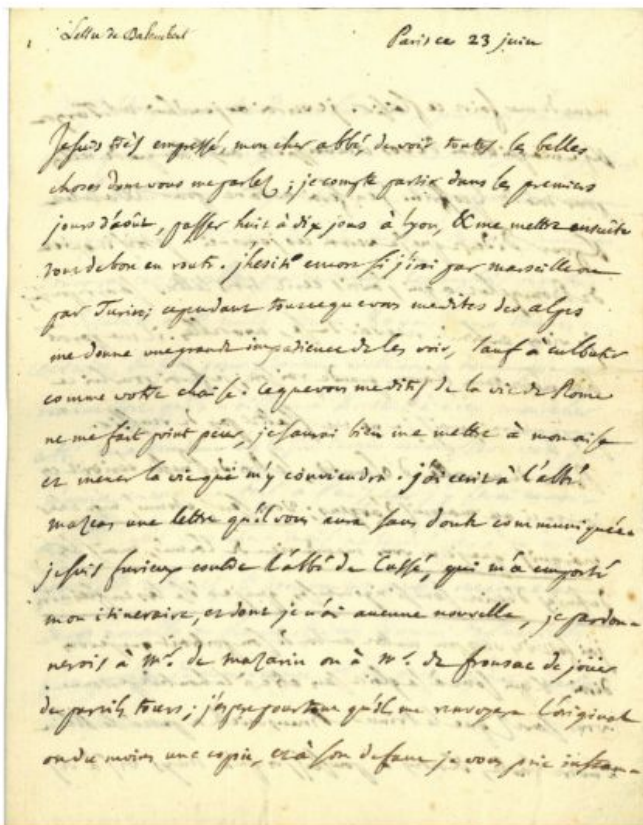
ALEMBERT Jean Le Rond d' (1717-1783) philosophe et mathématicien, un des directeurs de l'*Encyclopédie* [AF 1754, 25^e f].

L.A., Paris 23 juin [1758], à l'abbé MORELLET à Rome ; 3 pages in-4, adresse avec reste de cachet de cire rouge (petite déchir. par bris de cachet).

1 500 / 2 000 €

Belle lettre sur les nouvelles du temps, avant son voyage en Italie.

Il se prépare à partir pour son voyage en Italie et à Rome, en passant « huit à dix jours à Lyon » ; il est très impatient de voir les Alpes, « sauf à culbuter comme votre chaise. Ce que vous me dites de la vie de Rome ne me fait point peur, je saurai bien me mettre à mon aise et mener la vie qui m'y conviendra ». Il est furieux contre l'abbé de Cussé qui a emporté son itinéraire... Il va s'acquitter des commissions de Morellet auprès de Turgot, de Mme Geoffrin, de Watelet, de DIDEROT qu'il voit dans quelques jours... Il cite une lettre du roi FRÉDÉRIC II de Prusse au marquis d'Argens à propos d'Olmütz, et ajoute : « J'ai fait des vers pour mettre au bas de son portrait [...] qui sont à sa gloire sans être à la honte de personne »... Il annonce que le Prince de BRUNSWICK a passé le Rhin et « nous a poussés jusqu'à Nuys vis à vis Dusseldorf. On attend une bataille [...] Les anglais ont fait une descente à S' Malo, brûlé 80 vaisseaux, toutes nos corderies, & fait plusieurs millions de dommage. On craint fort qu'ils n'aillent à Brest »...



477

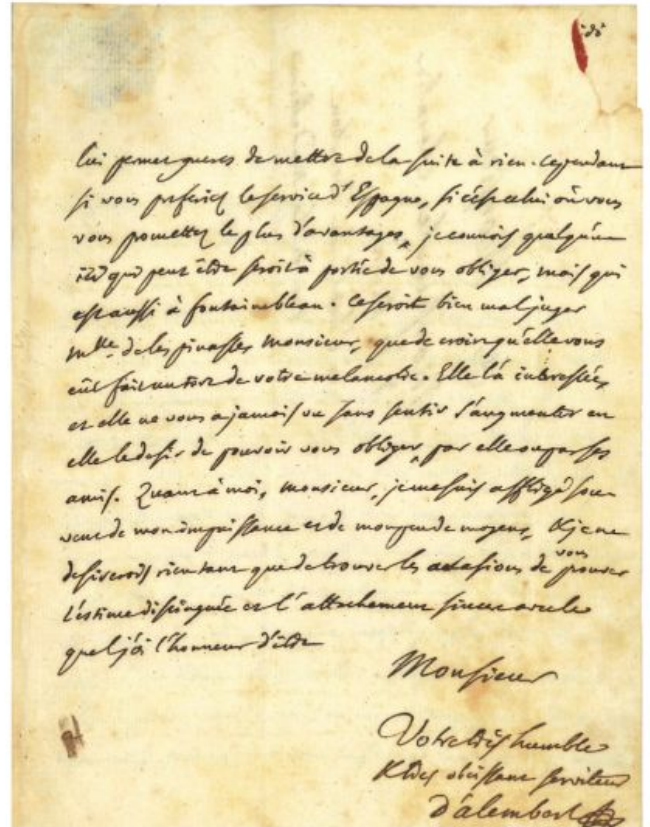
ALEMBERT Jean Le Rond d' (1717-1783) philosophe et mathématicien, un des directeurs de l'*Encyclopédie* [AF 1754, 25^e f].

L.A.S. « D'Alembert », « à Paris ce mardi à midi » [19 ou 26 octobre 1773], au chevalier Bernardin de SAINT-PIERRE ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge au chiffre couronné de Julie de Lespinasse (portrait gravé joint).

1 500 / 2 000 €

Sur les démêlés de Bernardin de Saint-Pierre avec le libraire Merlin, qui refusait de lui payer la somme convenue pour l'édition du Voyage à l'Isle de France.

Mlle de LESPINASSE a une rechute de « fièvre double tierce » ; elle regrette « de voir que votre situation n'est pas plus heureuse ; elle ne peut comprendre quelles sont les personnes de sa société qui ont pu désapprouver la moderation de votre conduite à l'égard de votre libraire ; [...] il y auroit bien peu de merite et de force à tuer un insolent, qui vous a manqué de parole ; au lieu de cela il y a beaucoup de sagesse et d'honnêteté dans votre conduite. Pour moi je ne saurois vous dire le regret mortel que j'ai de vous avoir proposé cet homme là ; je suis affligé de ce que nous allons vous perdre, mais je vois en même temps que votre mauvaise fortune doit vous lasser »... Le chevalier pourrait être recommandé pour entrer au service du Roi de Sardaigne, ou en Russie, par M. de Carbury et son frère. Pour l'Espagne, M. de MORA [rival de D'Alembert dans le cœur de Julie de Lespinasse] est occupé par sa mère mourante et sa propre santé, mais on peut lui proposer une autre recommandation... « Ce seroit bien mal juger M^{lle} de Lespinasse [...] que de croire qu'elle vous eût fait un tort de votre melancolie. Elle l'a embrassée, et elle ne vous a jamais vu sans sentir s'augmenter en elle le desir de pouvoir vous obliger, par elle ou par ses amis »...



478

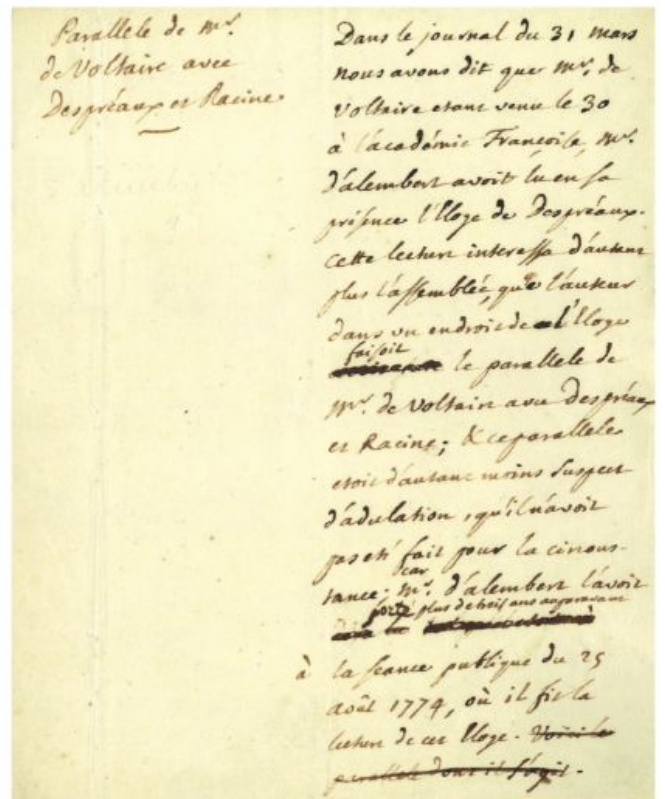
ALEMBERT Jean Le Rond d' (1717-1783) philosophe et mathématicien, un des directeurs de l'*Encyclopédie* [AF 1754, 25^e f].

MANUSCRIT autographe, **Parallele de M^r de Voltaire avec Despréaux et Racine**, [début avril 1778] ; 1 page in-4, avec ratures et corrections.

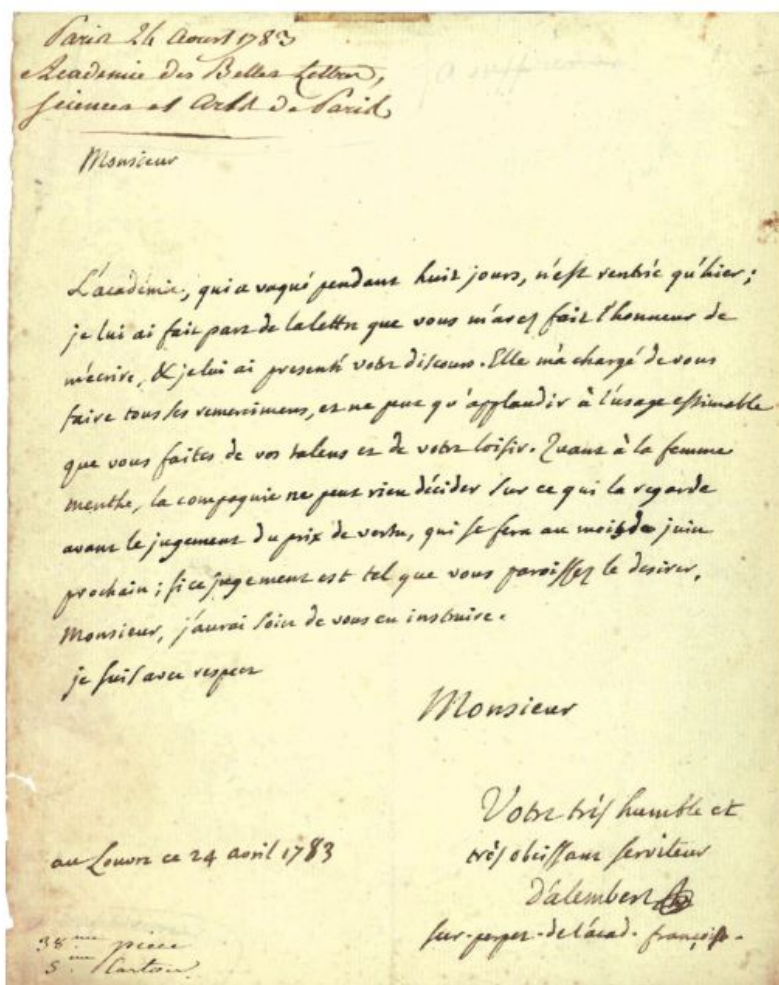
1 500 / 2 000 €

Au sujet de la réception solennelle de Voltaire à l'Académie française en 1778, deux mois avant sa mort.

Brouillon d'un texte intitulé destiné à être inséré dans un journal. « Dans le journal du 31 mars nous avons dit que M^r de Voltaire étant venu le 30 à l'Académie Française, M^r d'Alembert avoit lu en sa présence l'Eloge de Despréaux. Cette lecture interessa d'autant plus l'assemblée, que l'auteur dans un endroit de l'Eloge faisoit le parallele de M^r de Voltaire avec Despréaux et Racine ; & ce parallele estoit d'autant moins suspect d'adulation, qu'il n'avoit pas été fait pour la circonstance ; car M^r d'Alembert l'avoit porté plus de trois ans auparavant à la seance publique du 25 août 1774, où il fit la lecture de cet Eloge. Voici le ~~parallele~~ ^{parallele} dont il s'agit. »



Provenance : collection Robert GÉRARD (19-20 juin 1996, n° 3).



479

ALEMBERT Jean Le Rond d' (1717-1783)

philosophe et mathématicien, un des directeurs de l'Encyclopédie [AF 1754, 25^e f].

2 L.A.S. « D'Alembert Secret. perpet. de l'acad. française », au Louvre 1781-1783 ; 2 et 1 pages in-4.

1 500 / 1 800 €

Deux lettres comme Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

24 octobre 1781, [à AMELOT DE CHAILLOU]. « Le Roi [Louis XVI] recevra sans doute les compliments ordinaires sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, et par conséquent ceux de l'académie française ». Cette compagnie étant « actuellement en vacances », il voudrait être informé du jour et de l'heure « pour avoir le temps d'avertir et de reunir un nombre suffisant d'academiciens »...

24 avril 1783. « L'académie, qui a vaqué pendant huit jours, n'est rentrée qu'hier ». Il lui a présenté le discours de son correspondant, et elle « ne peut qu'applaudir à l'usage estimable que vous faites de vos talens et de votre loisir ». Pour la femme Menthe, il faut attendre « le jugement du prix de vertu » en juin...

ALEMBERT Jean Le Rond d' : voir n° 615.

480

ARNAUD François (1721-1784) abbé et journaliste [AF 1771, 15^e f].

L.A.S. « Arnaud » en partie en vers, Maupertuis 14 octobre 1784, [au marquis de MONTESQUIOU], et MANUSCRIT autographe ; 2 pages petit in-4, et 6 pages et demie in-4.

500 / 600 €

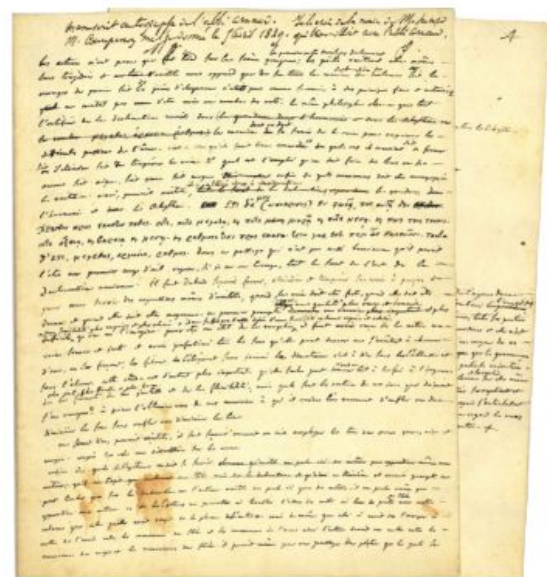
Jolie épître s'ouvrant sur 28 vers complimentant le marquis sur sa propriété, son goût et sa compagnie :

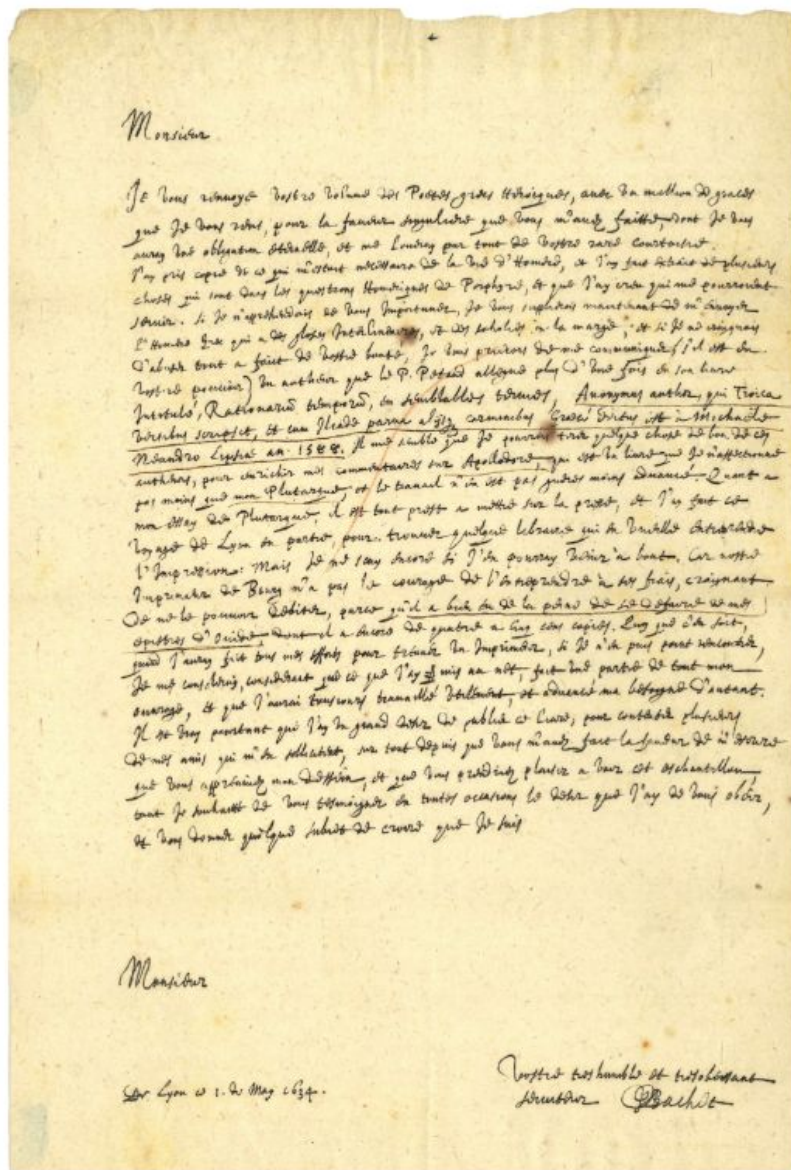
« Ne croyés pas, Monsieur le Marquis
 Qu'en quittant ces lieux embellis
 Bien plus par votre goût exquis
 Que par votre magnificence
 Les jeux avec vous soient partis »...

Il espère que la comtesse de BALBI viendra, et il sera heureux d'être son cicerone dans la propriété...

Le manuscrit est une **leçon sur le théâtre grec ancien** : « Les acteurs n'ont paru que fort tard sur la scène grecque ; les premiers poètes dramatiques declamaient eux-mêmes leurs tragédies et Aristote nous apprend que de son tems la manière de declamer soit les ouvrages de poesie soit les pieces d'eloquence n'était pas encore soumise à des principes fixes et certains »... Etc. Ancienne collection MONMERGÉE (note autographe).

On joint 2 L.A.S., à M. Desmazures (Chateaudun 1780) et à Mme Vimeux ; une l.a.s. de L'AVERDY à son sujet, Neuville 1775 ; 2 L.A.S. d'Arnaud, prévôt de Forcalquier, vicaire général (Forcalquier 1740) ; 9 lettres ou pièces d'un homonyme.





481

BACHET DE MÉZIRIAC Claude-Gaspard (1581-1638)
 poète, helléniste, traducteur, philologue et mathématicien ;
 membre fondateur de l'Académie française [AF 1634, 13^e f].

L.A.S. « CGBachet », Lyon 1^{er} mai 1634 ; 1 page in-fol.

1 500 / 2 000 €

Belle et rare lettre à un érudit sur les auteurs grecs, l'une des trois lettres connues de Bachet.

Il lui renvoie son volume des poètes grecs héroïques avec un million de grâces pour la faveur singulière qu'il lui a faite, dont il lui aura une obligation éternelle. « J'ay pris copie de ce qui m'estoit necessaire de la vie d'Homere, et j'ay fait extrait de plusieurs choses qui sont dans les Questions Homériques de Porphyre, et que j'ay creu qui me pourroient servir. Si je n'apprehendois de vous importuner, je vous supplerois maintenant de m'envoyer l'Homere Grec qui a des gloses interlineaires, et vos scholies à la marge, et [...] un authœur que le P. PETAUD allegue plus d'une fois en son traite intitulé, Rationarium

temporum, en semblables termes, *Anonymus author, qui Troica versibus scripsit* », etc. Il pourrait trouver quelque chose de bon dans ces auteurs pour enrichir ses commentaires sur Apollodore, « livre que je n'affectionne pas moins que mon PLUTARQUE, et le travail n'en est pas gueres moins avancé. Quant a mon essay de Plutarque, il est tout prest a mettre sur la presse, et j'ay fait ce voyage de Lyon en partie, pour trouver quelque libraire qui en veuille entreprendre l'impression : mais je ne scay encore si j'en pourray venir à bout. Car nostre imprimeur du Bourg n'a pas le courage de l'entreprendre à ses frais, craignant de ne le pouvoir debiter, parce qu'il a bien eu de la peine de se defaire de mes *Epistres d'Ovide*, dont il a encore de quatre a cinq cens copies. Quoy que c'en soit, quand j'auray fait tous mes efforts pour trouver un imprimeur, si je n'en puis point rencontrer, je me consoleray, considerant que ce que j'ay mis au net, fait une partie de tout mon ouvrage, et que j'auray tousjours travaillé vaillamment, et avancé ma besogne d'autant »...

Provenance : vente Charon (16 avril 1846) ; lettre citée par Raoul Bonnet, ayant servi pour son *Isographie*.

BACHET DE MÉZIRIAC Claude-Gaspard (1581-1638)
poète, helléniste, traducteur, philologue et mathématicien ;
membre fondateur de l'Académie française [AF 1634, 13^e f].

MANUSCRIT en grande partie autographe, [*De la Traduction*, 1635] ; cahier de 21 pages petit in-4 (environ 19,8 x 14,3 cm), dont les pages 1 à la moitié de la p. 8 et du début de la p. 17 à la fin entièrement autographes, le reste d'un secrétaire avec ratures, corrections et de nombreuses annotations marginales autographes.

5 000 / 6 000 €

Rarissime manuscrit du discours d'entrée de Bachet de Méziriac à la toute jeune Académie française, sur la traduction.

Ce discours, le 17^e prononcé à l'Académie, fut lu par VAUGELAS le 10 décembre 1635 en l'absence de son auteur, habitant Bourg-en-Bresse et malade, qui avait été dispensé de la résidence, « le seul académicien qui n'ait jamais assisté à aucune séance de l'Académie » (R. Kerviler). Après les compliments d'usage, c'est une critique sévère de la célèbre traduction par Jacques AMYOT des *Vies parallèles des hommes illustres* de PLUTARQUE, dont Méziriac préparait une nouvelle traduction.

Le texte en fut publié dans le nouveau *Menagiana* en 1715, puis en tête de la « nouvelle édition » des *Commentaires sur les Epistres d'Ovide* de Méziriac (La Haye, Henri du Sauzet, 1716, t. I. p. 23-56).

« Messieurs, je tiens si cher l'honneur que vous m'avez fait de me recevoir en cette celebre compagnie, où vous n'avez admis personne qui ne me surpasse infiniment en merite, que je m'estime estre obligé pardessus tout d'obéir exactement à voz commandemens. C'est pour m'acquitter de ce devoir que je vous presente ce discours mal poli, dont la rudesse vous fera bien conestre que je l'ay enfanté dans un pays barbare, avec un esprit rempli d'inquietudes, et qui n'a peu s'empescher de compatir à un corps travaillé de cruelles et continuelles douleurs. [...] Si j'ai pris quelque peine pour acquerir une mediocre connoissance des langues estrangeres, ça esté avecque dessein de contenter mon esprit plustost que d'en faire parade, et j'ay tousjours fait plus d'estat des choses que des paroles, ne me proposant autre but en mes estudes, que de parvenir à l'intelligence des anciens auteurs, pour puiser les sciences dans leur source, sans m'amuser à l'agencement des mots, ni à l'elegance du stile. [...] C'est pourquoy, messieurs, j'ay bien de la peine de me persuader que je puisse tenir aucun rang en cette illustre Académie où l'on fait profession de l'eloquence, et l'on pretend de conduire nostre langue à sa perfection »...

Il en vient au fond de son sujet, et parmi les « doctes et laborieuses traductions [qui] ont transporté en France les tresors de la Grece », il retient AMYOT qui « a si bien merité l'approbation generale, qu'il est tenu de tous pour le meilleur et le plus judicieux traducteur que nous ayons, tant à cause qu'il a choisi un auteur excellent, et dont les escrits sont remplis de toute sorte d'érudition ; que parce qu'il l'a traduit en un fort beau style, et qui approche de la perfection autant qu'il estoit possible en un siecle où les esprits n'estoient point encore parfaitement polis. [...] Mais la seule beauté du langage ne suffit pas pour faire estimer une traduction excellente. [...] la qualité la plus essentielle à un bon traducteur c'est la fidelité »... Alors commence une charge à fond contre le malheureux Amyot, accusé d'avoir perverti, en plus de mille endroits, le texte original de Plutarque, et dont le moindre défaut a été l'ignorance. Ses erreurs, ignorances, fautes ou contresens sont impitoyablement relevées, plume à la main...

Le discours se termine par une invocation à RICHELIEU : « Que si j'osois me persuader que les Astres qui presiderent à ma naissance me promirent tant de bonheur, qu'un jour ce grand et inimitable Cardinal qui par ses grandes actions attire à soi les yeux de tout le monde, regardera mon Plutarque d'un œil favorable, et que quand il aura quelques momens de loisir, et voudra descharger son esprit de tant de soings dont il est continuellement occupé, pendant qu'il travaille à faire conspirer toute l'Europe au bien et à l'honneur de la France, il se donnera un agréable divertissement par la lecture de ce divin auteur. [...] Il me doit suffire de participer aux douces influences que ce bel astre repand generalement sur la France, qu'il fait jouir d'une profonde paix, pendant que le fer et la flame ravagent tout le reste de l'Europe. Aussi je professe que je ne souhaite point d'autre recompense de mes labeurs, que de pouvoir laisser quelque marque à la postérité, d'avoir vescu dans un siecle qui a produit tant de merveilles et de m'estre mis en devoir d'enrichir la France des plus rares despoilles de la Grèce, au mesme temps que nostre invincible monarque se chargeant de celles qu'il remporte tous les jours sur ses ennemis, tant par les fideles conseils de cet incomparable ministre, que par l'effort de ses armes victorieuses, va estendre son empire jusques aux limites de l'ancienne Gaule. »

Bibliographie : René Kerviler, *Claude-Gaspard Bachet seigneur de Méziriac, l'un des quarante Fondateurs de l'Académie française. Étude sur sa vie & sur ses écrits* (Paris, Dumoulin, 1880, notamment pp. 49-54). Raoul Bonnet, « Un manuscrit de Bachet de Méziriac » (in *L'Amateur d'autographes*, 1900, p. 192-193) ; et *Isographie* (p.17).

Provenance : ancienne collection Edgar GOURIO DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 13) ; vente 14 mai 1964 (Jacques Arna expert, n° 2).

M. de la Motte

Je tiens si cher l'honneur que vous m'avez fait de me recevoir en
cette célèbre compagnie, ou vous n'avez point permis que nul ne
surpasse dignement le mérite, que je m'attendois d'être obligé par vous
d'aller de votre main à vos commandements. C'est pour m'assurer de
ce que je vous faisais de desormais nul vol, dans la crainte que vous
ne fussiez que de l'âge de l'enfant dans un pays barbare, avec un
d'ignorance, et qui n'a pu s'imposer de composer à son aise.
travail de ce monde et contentement. Mais quand je serois
d'un autre plus libéral, qui pousse, dans l'espérance d'un homme qui
ne se peut point de son dire, et n'a jamais appris à se servir
de l'ignorance. Si je n'ai point de peine pour regarder en comparaison
des langues étrangères, c'est à être obligé de contenter mon esprit
plutôt que de se faire entendre par un barbare, et plus
qui est parole, et ne me proposez autre but, que de parler à
l'intelligence de quelques autres, pour parler de l'usage dans leur
sources, sans m'arrêter à l'agacement de mots, et à l'élégance
de style. Il est vrai que j'ai écrit les préceptes de Rhetorique
non seulement dans les écoles, mais encore dans les écoles de style
grand maître de l'art; mais je ne les ay jamais mis en pratique,
et m'en suis contenté de la simple théorie. C'est pourquoy, Monsieur
j'ay bien de la peine de me persuader que je puisse tirer aucun rang
en cette illustre Académie, où l'on fait profession de l'élégance, et
l'on prétend de rendre notre langue à la perfection. Toutefois
pour ne démentir pas le Jugement que vous m'avez fait de mes
Jesuis croirois que je puis contredire quelque chose à votre
Jugement, si l'on me rendoit quelque méchante mystère d'arrêter notre
langue et de la faire parler aux plus doctes et plus sages auteurs
de l'antiquité, par exemple aux Grecs, qui nous ont donné toutes
les arts et toutes les sciences de la plus haute et de la plus parfaite

He par pour faire attendre
l'homme qui n'adonne que la
leur être la perfection
l'usage qui veut se rendre
On fait bien volent
reprendre pour mal
font bons gens quand ils
et, et n'est pas le contraire
par facile de persuader à
l'usage de ces lettres car
et par capot de l'usage
l'usage, et par pris la
général. Il est ce pourtant
de deux mille vingt ans
de l'antiquité n'est
permissible, comme je
sable, que je ne puis être
diction d'Arnott, et
de l'art.
de vous donner ce
usage? On blâme qu'on ne
et par la voie de l'art
de l'art d'Arnott
qui est l'ambition de
et comme jamais y a
sont favorables, que
doctes qui ont écrit
que le plus sage de
publie, et que la
sont exaltés la doctrine
aucun pour ne justifier
deux par nos actions

483

BAILLY Jean Sylvain (1736-1793) savant et astronome, membre de l'Académie des sciences ; premier Maire de Paris, il mourut guillotiné [AF1783, 31^e f].

L.S. « Bailly », Paris 16 septembre 1791, à M.M. du Bureau de Paix du 6^e arrondissement ; demi-page in-fol. (portrait gravé joint).

200 / 300 €

Comme « Maire de Paris » il les invite « au nom du Corps municipal à assister à la proclamation de la Constitution qui sera faite au Champ de la Fédération » le dimanche 18 septembre.

484

BAILLY Jean Sylvain (1736-1793) savant et astronome, membre de l'Académie des sciences ; premier Maire de Paris, il mourut guillotiné [AF1783, 31^e f].

L.A.S. « Bailly », Niort 17 juillet « l'an quatre de la liberté » [1792], au duc de LA ROCHEFOUCAULD D'ENVILLE ; 1 page in-4°, adresse avec cachet de cire rouge à son chiffre.

500 / 700 €

Lettre relative à la Patrie déclarée en danger (11 juillet 1792).

Il vient « d'apprendre que l'assemblée nationale a déclaré la patrie en danger. En vertu de cette déclaration, les conseils de departemens doivent par la loi du 8 juillet être convoqués et permanens. Je vais en conséquence reprendre la route de Paris pour me rendre aux assemblées du conseil, aussitôt que j'aurai terminé quelques affaires que j'ai ici ». Il sera à Paris dans huit à dix jours, mais tient à ce « que ce retard ne soit pas attribué à négligence de mes devoirs »...



485

BAILLY Jean Sylvain (1736-1793) savant et astronome, membre de l'Académie des sciences ; premier Maire de Paris, il mourut guillotiné [AF1783, 31^e f].

L.A.S. « Bailly », Nantes 21 novembre 1792, à Madame LE FAIVRE ; 4 pages in-4.

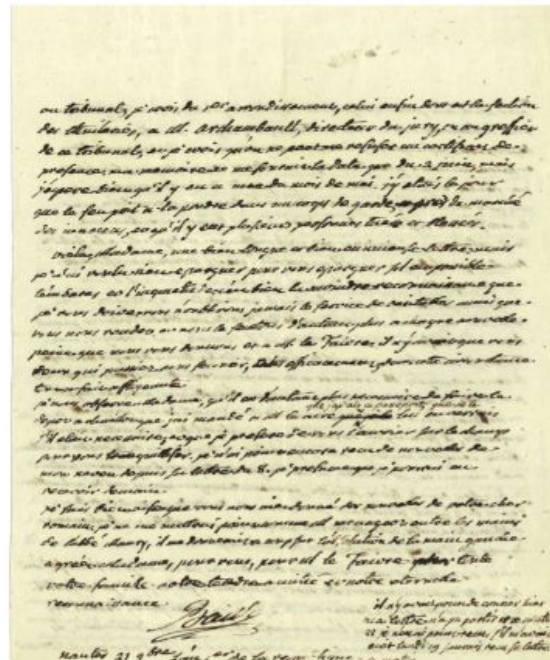
1 000 / 1 200 €

Belle et longue lettre où Bailly, retiré à Nantes avec sa femme, se défend d'avoir jamais émigré.

[Après le retour de Louis XVI et de sa famille de Varennes, le peuple s'assemble sur le Champ-de-Mars le 17 juillet 1791 pour réclamer la déchéance du Roi. Bailly, maire de Paris, appuyé par La Fayette et

la Garde Nationale, proclame la loi martiale et fait tirer pour dissiper les attroupements. Dès lors sa popularité est perdue. Il est cependant réélu maire, mais il cède la place à Pétion le 18 novembre 1791. Il se retire alors à Nantes où il séjournera quelque temps.]

Il rassure son amie : « la preuve légale ne peut manquer. Je ne suis pas sorti du royaume ; ainsi il faudra bien que la preuve se fasse. Je vais vous rendre compte de tout, vous indiquer les moyens, et vous voudrez bien faire faire par mon neveu les recherches et les démarches nécessaires. Sorti de la mairie le 18 9^{bre} 1791, j'ai été sur le champ à Chaillot »... Suit l'itinéraire exact, daté pour chaque localité, suivi par Bailly depuis le 29 novembre 1791 jusqu'à la fin de juillet 1792 : Le Havre, Chaillot, Versailles, Vitry, Fontainebleau, Sens, Troyes, Melun, Pithiviers, Tours, Blois, Poitiers, Niort, Fontenay et Nantes où il parvient le 27 juillet 1792. Il s'agit pour Bailly d'apporter la preuve que, selon le décret du 8 avril « qui donnait aux émigrés un mois pour rentrer », il est en France depuis le 9 mai : « Le nouveau décret est formel à cet égard. Il s'agit donc de prouver ma résidence dans la republique depuis cette époque, et d'après l'itinéraire que je viens de vous donner, vous voyez qu'il ne s'agit que de recueillir les faits. Vous avez mon certificat qui remonte au 27 juillet. Voilà une partie de l'intervalle ; je joins ici mon passeport visé dans les municipalités les 14 et 25 juin, les 9, 20, 25, 30 juillet. Voilà encore une partie de l'intervalle et nous remontons au 14 juin. Quant au reste de la preuve voici plusieurs moyens de la faire »... Bailly préconise, avec force détails, plusieurs moyens pour établir la preuve de sa non émigration : son certificat de résidence établi par le commissaire de police de la section des Champs-Élysées ; les demandes à faire à la section de Chaillot, où il résidait dans sa propriété, ce dont peuvent témoigner le curé et « tous nos fournisseurs, surtout le boucher dont le livre fait foi » ; sa présence à quatre séances du jury d'accusation, dont doit témoigner le procès-verbal... « Nous n'oublirons jamais le service de véritables amis que vous nous rendez et nous le sentons d'autant plus à chaque nouvelle peine que nous vous donnons et à M. Le Faivre. Il n'y avait que vous deux qui pussiez vous secourir, et efficacement, dans cette circonstance tout à fait affligeante ». Car il ne veut pas se mettre entre les mains de l'abbé MAURY : « il me donnerait à coup sur l'absolution de la main gauche »...



de l'Hôtel Seguier Le 9 mars (à Dom Ruinart).

Mon Tres Reverend et tres cher Pere

Il y a trois mois que je suis malade et que je fais la honte de toute la faculté de Medecine par ce que je n'ai pu aller rendre mes devoirs. C'est ce qui m'a empêché de vous aller rendre mes devoirs, et ce qui m'oblige aujourd'hui de vous supplier de vouloir de vous supplier de vouloir faire ce petit mot, le livre de Sanguinis Christi que vous m'avez envoyé par un de vos freres il y a quelques années. Ce bon Ecclesiastique souhaitte de le lire pour s'en servir et que qu'il opinera sur sa matiere. Il le gardera peu a ce qu'il dit, et quand il l'aura rendu je le remettray entre vos mains, car il ne scauroit mieux estre. au reste je vous conjure de continuer toujours vos beaux ouvrages dans lesquels vous faictes revivre les morts d'une vie glorieuse qui prolongera vostre reputation jusque a la consommation des siecles. C'est pour cela que je ne cesse point de vous en dire et de vous en dire tant de fois afin d'achever le service de Dieu et que vous n'ayez si bien recommandé, quant vous n'y pourriez mettre la dernière main. C'est le souhait

Mon tres R. et tres cher Pere
de vostre tres humble et tres
affectionné serviteur
Balleysdens

486

BALLESDENS Jean (1595-1675) avocat et bibliophile [AF 1648, 8^e f].

L.A.S. « Ballesdens », hôtel Séguier 9 mars, [à Dom Thierry RUIPART]; 1 page petit in-fol.

1 500 / 2 000 €

Très rare lettre sollicitant le prêt d'un livre.

[Thierry RUIPART (1657-1709), savant mauriste, est un disciple de Mabillon, et l'auteur de martyrologes.]

« Mon Tres Reverend et très cher Pere Il y a trois mois que je suis malade et que je suis la honte de toute la faculté de Medecine parce que je ne gueris point. C'est ce qui m'a empêché de vous aller rendre mes devoirs, et ce qui m'oblige aujourd'hui de vous supplier de vouloir

prester au porteur de ce petit mot, le livre de Sanguinis Christi que je vous envoyai par un de vos freres il y a quelques années. Ce bon ecclesiastique souhaitte de le lire pour appuyer quelques opinions qu'il a sur cette matiere. Il le gardera peu a ce qu'il dit, et quand il l'aura rendu je le remettray entre vos mains, car il ne scauroit mieux estre. Au reste je vous conjure de continuer toujours vos beaux ouvrages dans lesquels vous faictes revivre les morts d'une vie glorieuse qui prolongera vostre reputation jusque a la consommation des siecles »...

Rarissime (seule lettre connue en mains privées, selon Raoul Bonnet ; provenance : vente J. Charavay, 26-27 novembre 1857).

On joint la page de titre des *Muses illustres* (Paris, Louys Chamhoudry, 1658), avec sa signature autographe « Ballesdens » (de la collection de René Kerviler).

BALZAC Jean-Louis GUEZ,
sieur de (1597-1654) littérateur et
 épistolier ; **membre fondateur** de
 l'Académie française, il en fut le
 premier donateur pour créer le prix
 d'éloquence [AF 1634, 28^e f].

L.A.S. de trois fermesses, [vers
 1620], à Monseigneur [le cardinal de
 LA VALLETTE]; 6 pages petit in-4,
 adresse (3 fermesses) avec petits
 cachets de cire rouge sur lacs de soie
 rose (portrait gravé par J. Lubin joint).

8 000 / 10 000 €

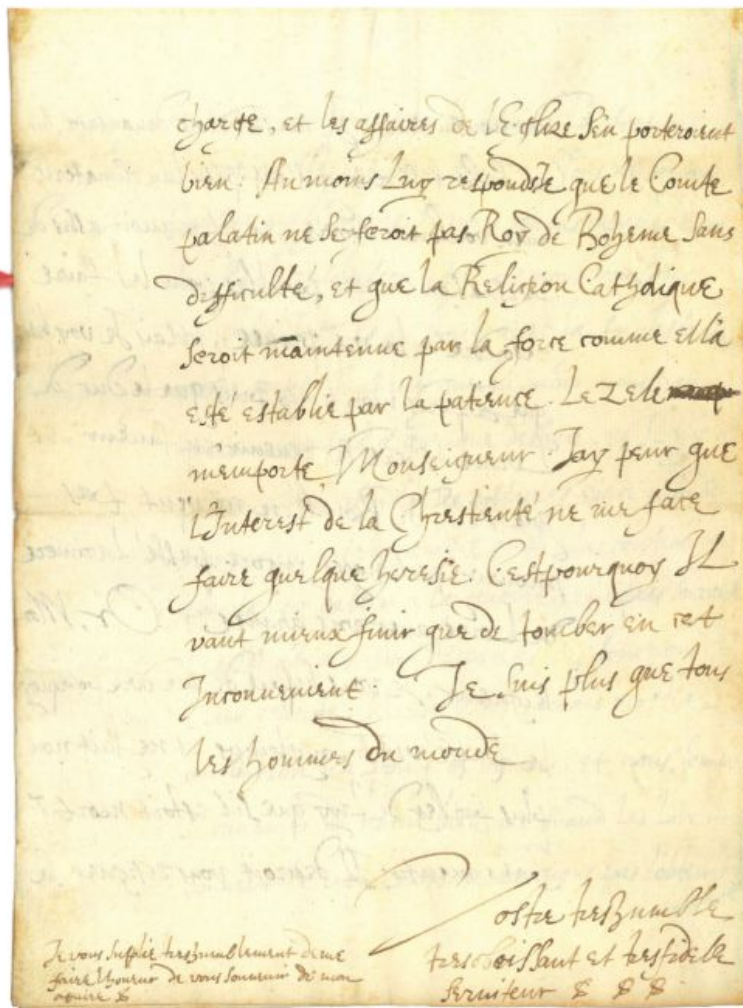
**Belle fantaisie historico-politique, de l'Anti-
 quité à la Cour d'Espagne, souhaitant
 au cardinal de succéder au Pape Paul V.**

« N'ayant de communication qu'avecque les
 morts je ne vous scaurois entretenir que des
 nouvelles de l'autre monde. N'est il pas vray
 qu'il faisoit bien chaud a Rome du temps
 de la persecution de Sylla, et que M. de
 La Hiliere avec tous ses expediens eut esté
 fort empesché de mettre d'accord Cesar et
 Pompee ? O que le temps passé estoit bon
 et que les vieux Gaulois estoient heureux
 devant qu'ils eussent ouy parler de l'Etat
 et du crime de leze-majesté. Ils estoient
 ignorans, mais ils n'avoient point de cognois-
 sance du vice ; ils n'estoient pas si gentils
 que nous sommes, mais ils faisoient l'amour
 sans danger de prendre la verole, et l'artillerie
 n'estoit point en usage a cause quil n'y avoit
 encore personne qui fut ingenieux a la ruine
 des hommes »... Puis quittant l'Antiquité, il
 parle plaisamment des Cours : « On dit que
 le duc d'Ussede [Cristobal de Sandoval, duc
 d'UCEDA] a une puissance absolue sur toutes

les volontés du Roy d'Espagne [PHILIPPE III].
 La meilleure partie de la Terre luy obeyt, et
 le marquis de Spinola et le Comte de Bukoy
 n'oseroient rien faire sans avoir receu ses
 commandemens. Je m'estonnerois de cela
 [...] si je ne scavois que Caligula donna a son
 cheval la premiere charge de l'Empire, que
 Neron repudia sa femme pour espouser un
 homme. Et qu'une des belles princesses du
 monde fut passionnement amoureuse d'un
 More »... Il rend hommage à CHARLES-
 QUINT qui « n'est point blasmé de faute de
 courage pour s'estre despoillé de ses Estas
 sur la fin de ses jours, et pour avoir cherché
 dans la solitude le repos qu'ils n'avoit sceu
 trouver a la Court »... Alors que nous autres
 malheureux, « la mort nous trouve tousjours
 occupés a quelque desseïn, et il n'y a per-
 sone qui acheve ses affaires en ce monde.
 [...] nostre ambition n'a point de bornes, et
 nous sommes si ennemis de nostre bien
 que quand les loix nous donnent le repos,
 nous ne pouvons pas l'obtenir de nous
 mesmes »... Inutile de s'étendre davantage :

« je perds mon temps puisque le Duc de
 Lerme [LERMA] espere de revenir en faveur,
 et que M. de BOUILLON ne veut pas mourir
 quil n'ayt encore passé la riviere de Loire
 avec une armee. Or, Monseigneur, je vous
 supplie de me dire pourquoy le pape [PAUL
 V] vit si longtemps, et ne fait non plus parler
 de luy que s'il estoit mort ? Sans mentir, il
 devoit vous resigner sa charge, et les affaires
 de l'Eglise s'en porteroient bien. Au moins
 luy respondre que le Comte palatin ne se
 feroit pas Roy de Boheme sans difficulté, et
 que la Religion Catholique seroit maintenue
 par la force comme ell'a esté établie par la
 patience. Le zele m'emporte, Monseigneur.
 Jay peur que l'interest de la Chrestienté ne
 me face faire quelque heresie »...

Provenance : collection Alfred SENSIER
 (11-13 février 1878, n° 481) : « Épître de bel
 esprit, espèce de course au clocher dans les
 temps modernes et de voyage rétrospectif
 dans l'antiquité ».



§

Monsieur §

n'ayant icy de communication qu'avec que les morts
Je ne vous saurois entretenir que des nouvelles
de l'autre monde. N'est il pas vray qu'il
faisoit bien chaud a Rome du temps de la
persecution de Sylla, et que M. de la Jolliere
avec tous les expediens eut esté fort empesché
de mettre d'accord Cesar et Pompee? O que le
temps passé estoit bon, et que les virux &
Gaulois estoient honteux devant qu'ils eussent
osé parler de l'Etat, et du crime de lèse-
Majesté. Ils estoient Ignorans, mais ils
n'avoient point de coquetterie du vice; Ils
n'estoient pas si gentils que nous sommes, mais

Monseigneur

Estant encore arresté icy par quelques affaires, que ie ne puis laisser sans les perdre, Je souffre avec beaucoup de douleur une si dure necessité, et commence a m'estimer banni en ma Patrie, puis que ie suis si long temps esloigné de vous. Je ne nie pas que les victorieuses et triomphantes nouvelles, qui nous viennent à toute heure du lieu où vous estes, ne me donnent quelque esmotion de ioye, et que ie ne sois sensiblement touché du bruit que vostre nom fait de tous costés. Mais ma satisfaction ne scauroit estre entiere, d'apprendre dans les relations d'autruy les choses dont ie deurois rendre tesmoignage, et ie m'imaginer tant de plaisir à vous considerer.

BALZAC Jean-Louis GUEZ, sieur de (1597-1654) littérateur et épistolier ; **membre fondateur** de l'Académie française, il en fut le premier donateur pour créer le prix d'éloquence [AF 1634, 28^e f].

L.A.S. « Balzac », Balzac 4 août 1630, au cardinal de RICHELIEU ; 15 pages in-4.

15 000 / 20 000 €

Magnifique et longue lettre à Richelieu, superbement calligraphiée, où Balzac expose en détail le plan de son ouvrage *Le Prince* (1631).

[Cette lettre, qui accompagnait l'hommage d'une copie du troisième livre du *Prince* consacré particulièrement à Richelieu, « témoigne de l'art de Balzac d'enrichir ses épîtres de la cadence et des tours propres au style oratoire » (Hélène Carrère d'Encausse) ; elle a été publiée dans *Les Œuvres*, 1665, I, lettre XLIX.]

« Monseigneur

Estant encore arrêté icy par quelques affaires, que je ne puis laisser sans les perdre, je souffre avec beaucoup de douleur une si dure nécessité, et commence à m'estimer banni en ma Patrie puis que je suis si long temps esloigné de vous. Je ne nie pas que les victorieuses et triomphantes nouvelles, qui nous viennent à toute heure du lieu où vous estes, ne me donnent quelque émotion de joye, et que je ne sois sensiblement touché du bruit que vostre nom fait de tous costés. Mais ma satisfaction ne scauroit estre entiere, d'apprendre dans les relations d'autrui les choses dont je devois rendre tesmoignage, et je m' imagine tant de plaisir à vous considerer en vostre gloire, qu'il n'est point de soldat delà les Monts sous vostre commandement, de qui je n'envie la bonne fortune. Je ne laisse pas pourtant, Monseigneur, ne pouvant vous servir du corps et de l'action, de vous adorer jour et nuit de la pensée, et d'employer à un si digne culte la plus noble partie de moy mesme. Vous estes le perpetuel objet de mon esprit. Le cardinal verra dans sa lettre la preuve « qu'un homme persuadé a une grande disposition à persuader les autres, et que l'Eloquence animee de l'amour, et appuyée sur la verité remue bien les esprits avec plus de force, et y acquiert bien plus de creance, que celle qui se mesle seulement de feindre et de declamer »...

Balzac détaille alors le plan de son ouvrage. « Dans le premier Livre il est traité au long de la vertu et des victoires du Roy, de la justice de ses armes, de la Royauté, et de la Tyrannie, des Usurpateurs et des Princes legitimes, de la Rebellion chastiee, et de la Liberté maintenue. [...] Apres avoir considéré le Roy avec soin, et montré sa grandeur par elle-mesme, je la fais voir par la comparaison d'autrui. [...] Tout le second livre est employé à ces divers jugemens, et n'en veut qu'à de grands et illustres criminels, dont il descouvre les fautes secrettes, avec une liberté corrigée d'une telle discretion, qu'elle ne viole point le respect qui est deu à la qualité qu'ils ont portée. Le quatriesme contiendra les principaux preceptes de la science civile, plusieurs considerations touchant l'Estat et la Religion, et les plus necessaires regles pour bien gouverner, que je n'ay pas tant prises des livres

que j'ay leus, que de vostre vie que j'ay estudiée. Pour le troisieme que j'oublois, qui vous regarde particulièrement, Monseigneur, et où j'ay parlé du conseil des Princes, de leurs serviteurs et de leurs Ministres, c'est celuy que je vous envoye, en attendant que je vous porte le reste. Or vous scavés, Monseigneur, que le genre d'escrire que je me suis proposé est sans comparaison le plus penible de tous, et qu'il est fort malaisé d'agir d'une perpetuelle contention d'esprit, et de fournir une eloquence qui dure. [...] Quant aux Philosophes qui ont escrit de la Politique, leur ratiocination est d'ordinaire si seche, et si deschannée, qu'il paroist que leur dessein a plutost esté d'instruire que de persuader, et d'ailleurs leur stile est si embarrassé, et si espineux, qu'il semble qu'ils n'ayent voulu enseigner que ceux qui sont doctes. [...] Mais icy, outre qu'il faut se servir des mots avec plus de choix, et les placer avec plus de justesse que dans les simples narrations, qui pour tout l'esclat et tous les enrichissemens de l'expression, ne veulent que la clarté et la propriété des termes, J'ay désiré, Monseigneur, de mettre en usage, et de reduire à l'action les plus subtiles idées de la Rhetorique, d'eslever ma raison jusqu'à la plus haute pointe des choses, de chercher dans chascue matiere les verités moins vulgaires, et moins exposées en veuë, et de les rendre si familières, que ceux qui ne les appercevoient pas, les puissent toucher. C'a esté mon intention de joindre le plaisir à l'utilité, de mesler la delicatesse parmy l'abondance, de ne combattre pas seulement avec des armes bonnes et fortes, mais encore belles et luisantes, et de civiliser la doctrine en la despaisant de l'eschole, s'il m'est permis de parler ainsi, et la delivrant des mains des Pedans, qui sont ses corrupteurs, et qui jusques à present ont abusé d'elle. Je ne me suis point garanti des escueils, en m'en destournant, mais j'ai essayé de couler dessus avecques souplesse, d'eschapper des lieux difficiles, et non pas de les fuir, d'aller au devant des interpretes malicieux par un mot qui destruit la consequence qu'ils pensent avoir tirée, et de faire voir qui n'est rien de si aigre, ny de si amer, qui ne se tempere et ne s'adoucisce par les discours. Enfin je me suis quelquefois laissé emporter à cette raisonnable fureur, que les Rhetoriciens ont bien connue, mais qui est au dela de leurs regles et de leurs preceptes, qui pousse l'Orateur à des mouvemens si estranges, qu'ils paroissent plutost inspirés que naturels [...]. Que si mon entreprise m'avoit reussi, ce que je n'ose, ny ne veux croire, et si j'avois montré aux Nations estrangeres qu'en France tout se change en mieux sous vostre conduite, et que vous nous augmentés l'esprit, comme vous nous avés accru le courage, je n'en meritois pas pour cela la gloire ; mais il faudroit vous la rapporter toute entiere, puis que c'est vous, Monseigneur, qui m'aves donné le premier goust du bien, et la passion des belles choses, et que de cette excellente difference qu'un jour je vous ouis faire entre le disert et l'eloquent, je conceus le dessein qu'aujourd'huy je tasche de produire. En tout cas si je ne puis avoir rang parmy les scavans et les habiles, on ne me le scauroit refuser parmy les gens de bien, et les serviteurs affectionnés, et si ma capacité ne vous doit pas estre en consideration, mon zele merite pour le moins que vous le rejettiés pas »... Il veut dénoncer « les mauvais françois » et « ceux qui veulent parler desavantageusement de nos affaires. Il est certain, Monseigneur, qu'elles ne scauroient estre plus fleurissantes, ny les succès des armes du Roy plus glorieux, ny le repos de ses peuples plus assurez, ny vostre administration plus judicieuse. [...] Je pense bien qu'ils pechent plutost par infirmité que par malice. Il est pourtant fascheux de voir les sots de ce temps, tenir le mesme langage que

R
d'ingratitude, si ie ne sçauois qu'il y a eu autrefois
un esprit chagrin qui reprenoit les oeuvres de Dieu,
et ne craignoit point de dire, que s'il eust esté de
son conseil, tant en la creation qu'au gouvernement
du monde, il luy eust donné de meilleurs aduis qu'il
n'en auoit pris, et que d'ordinaire il n'en suiuoit.
Aprés une si haute folie, vous ne deues pas trouuer
estrange que quelques uns soient extrauagans. Le
Vulgaire a esté de tout temps iuge très-inique de la
vertu: Mais neanmois elle n'a iamais manqué
d'admirateurs; et si ceux qui n'ont qu'un peu d'instinct
et qui ne sçauent que murmurer, ne luy sont pas fa-
uorables, C'est à nous, Monseigneur, a vous tesmoigner,
que les personnes raisonnables, et ceux qui sçauent
parler, sont du bon party.

Vostre tres humble, tres obli-
uisant, et très fidele seruiteur

A Balzac le 4. Aoust 1670

BALZAC

les rebelles du temps passé, et abuser du bien de la liberté contre celui qui nous l'a acquise. Ils disent que nous recevrons beaucoup de desavantage du mescontentement d'un Prince qui s'est séparé de nous, et je leur respons qu'il vaut bien mieux auoir un foible Enemy a combattre, qu'un amy infidele a conserver. Ils veulent à quelque prix que ce soit que le Roy secoure Casal, et je leur dis qu'il l'a desja secouru par la conqueste de la Savoye, et qu'en l'estat où il a mis les affaires, au pis aller on ne le prendra que pour le rendre. Ils ne se contentent pas que vous executiés des actions extraordinaires, ils vous en demandent d'impossibles. Et quoy qu'il naisse quelquefois dans les choses des difficultés qui ne peuvent estre surmontées, à cause de la repugnance du sujet, et non pas par le defect de l'entrepreneur, ils ne se payent point de ces raisons, auxquelles les sages acquiescent, et voudroient que le Roy fit ce que le grand Turc et le Perse joins ensemble ne sçauoient faire. Tout cela, Monseigneur, me

donneroit une extreme indignation, et je ne pourrois souffrir cet excès d'ingratitude, si je ne sçauois qu'il y a eu autrefois un esprit chagrin qui reprenoit les œuvres de Dieu, et ne craignoit point de dire que s'il eust esté de son conseil, tant en la creation qu'au gouvernement du monde, il luy eust donné de meilleurs aduis qu'il n'en auoit pris, et que d'ordinaire il n'en suiuoit. Après une si haute folie, vous ne devés pas trouver estrange que quelques uns soient extravagans. Le vulgaire a esté de tout temps juge très-inique de la vertu : Mais neanmois elle n'a jamais manqué d'admirateurs ; et si ceux qui n'ont qu'un peu d'instinct, et qui ne sçavent que murmurer, ne luy sont pas favorables, c'est à nous, Monseigneur, a vous tesmoigner, que les personnes raisonnables, et ceux qui sçavent parler, sont du bon party »...-

L'Académie française au fil des lettres, p. 18-23.

489

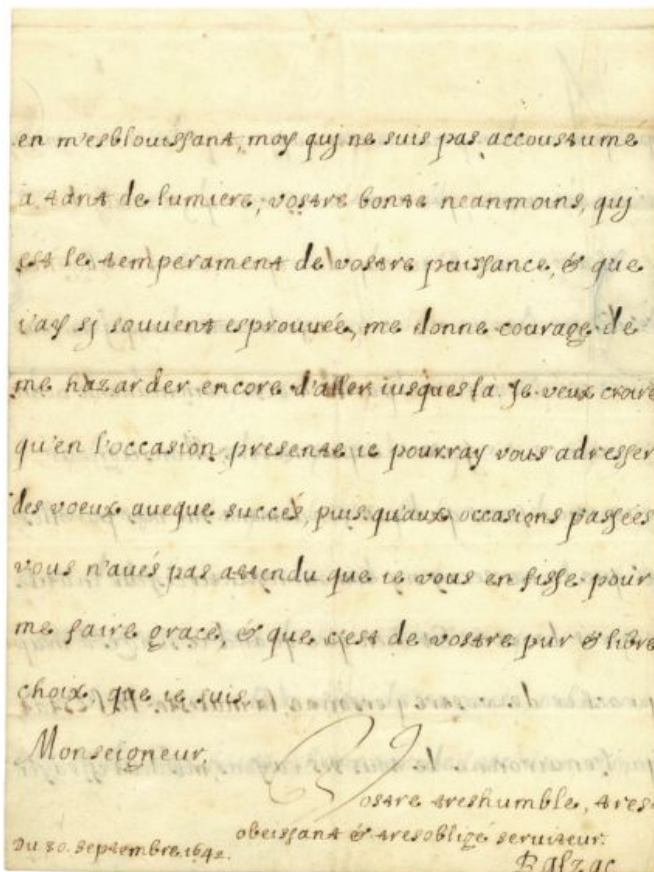
BALZAC Jean-Louis GUEZ, sieur de (1597-1654) littérateur et épistolier ; **membre fondateur** de l'Académie française, il en fut le premier donateur pour créer le prix d'éloquence [AF 1634, 28^e f].

L.A.S. « Balzac », 30 septembre 1642, à Monseigneur [le cardinal de RICHELIEU ?]; 4 pages in-fol.

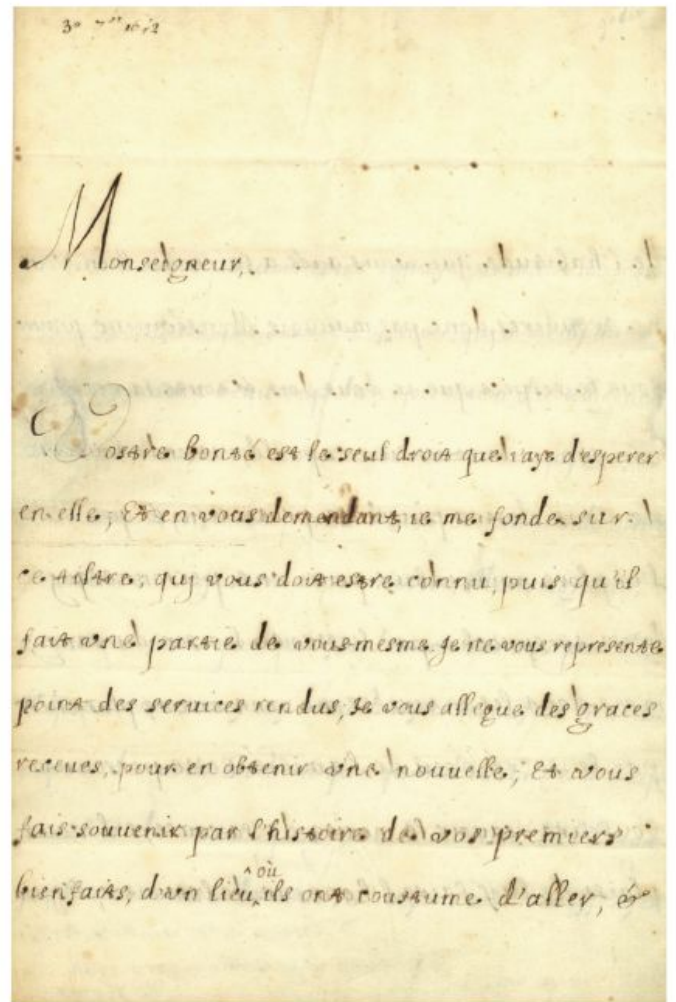
5 000 / 6 000 €

Très belle lettre, superbement calligraphiée, modèle de son style majestueux.

Il sollicite sa bonté : « Je ne vous représente point des services rendus, je vous allegue des graces receues, pour en obtenir une nouvelle ; et vous fais souvenir par l'histoire de vos premiers bienfaits, d'un lieu où ils ont coustume d'aller, de l'habitude que vous avés à faire du bien »... Il implore aujourd'hui sa puissante protection pour un proche parent et ami, « un officier qui a vieilli dans sa charge avec beaucoup de

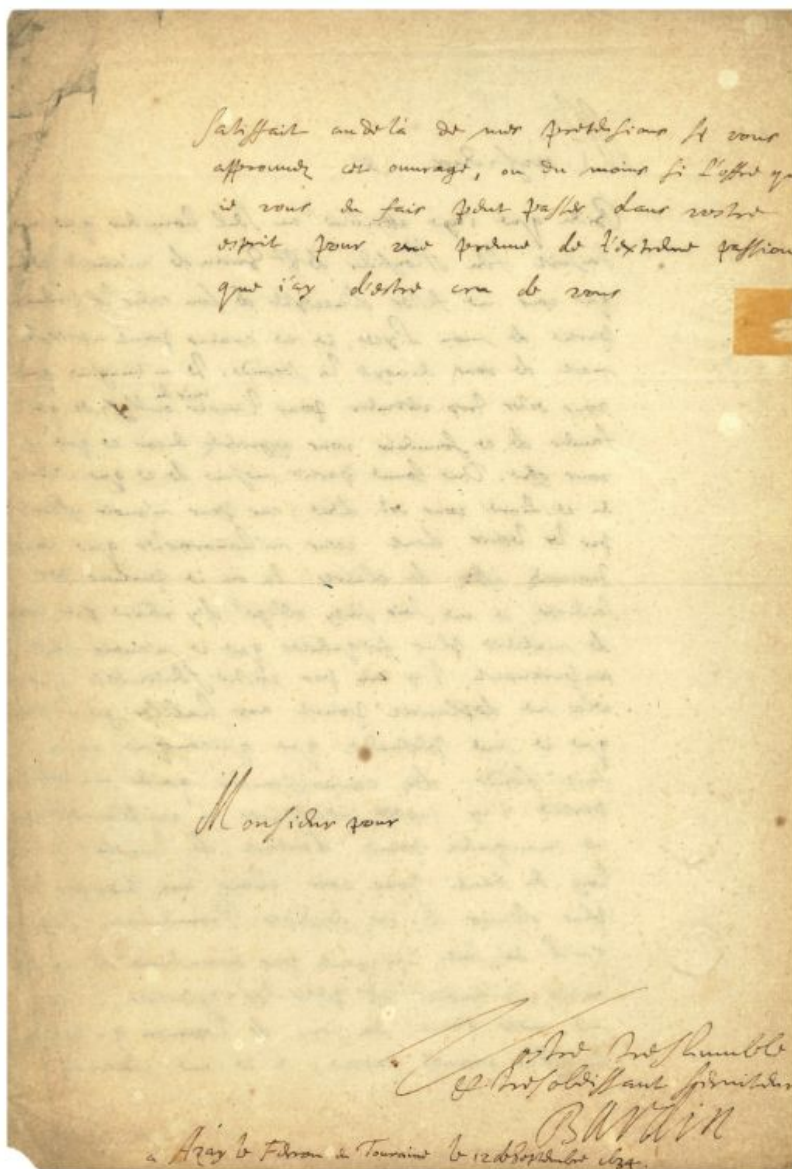


en m'esblouissant, moy qui ne suis pas accoustumé
à tant de lumiere, vostre bonte neanmoins qui
est le temperament de vostre puissance, & que
j'ay si souvent esprouée, me donne courage de
me hazarder encora d'aller jusques là. Je veux croire
qu'en l'occasion presente, je pourray vous adresser
des vœux avec succès, puis qu'à des occasions passées
vous n'avez pas attendu que je vous en fuisse pour
me faire grace, & que c'est de vostre pur & libre
choix que je suis en possession de vos graces.
Monseigneur,
vostre tres humble, tres
obeissant & tres obligé serviteur.
Balzac
du 30. septembre. 1642.



30 9 42
Monseigneur,
Je ne vous représente point des services rendus, je vous allegue des graces receues, pour en obtenir une nouvelle ; et vous fais souvenir par l'histoire de vos premiers bienfaits, d'un lieu où ils ont coustume d'aller, de l'habitude que vous avés à faire du bien »...
Je ne vous représente point des services rendus, je vous allegue des graces
receues, pour en obtenir une nouvelle ; et vous
fais souvenir par l'histoire de vos premiers
bienfaits, d'un lieu où ils ont coustume d'aller, &

reputation d'intelligence et de probité, je ne vous assuerois rien, je ne vous pust estre confirmé par la voix commune de nostre province. J'ose me promettre, Monseigneur, que vous ferés quelque fondement sur mes parolles ; et que je ne seray ny témoin ny intercesseur inutile auprès de vous. Et bien que quand je songe à m'approcher de vostre personne, la majesté de l'Estat qui l'environne de tous ses rayons, me deût effrayer en m'esblouissant, moy qui ne suis pas accoustumé de vostre puissance, et que j'ay si souvent esprouée, me donne courage de me hazarder encore d'aller jusques là »...



490

BARDIN Pierre (1590-1635) moraliste, philosophe et mathématicien, **membre fondateur**, et premier « immortel » à mourir, noyé en portant secours à un élève [AF 1634, 29^e f].

L.A.S. « Bardin », Azay le Ferron en Touraine, 12 septembre 1634, [au libraire Jean CAMUSAT ?] ; 2 pages in-fol.

2 000 / 3 000 €

Rarissime lettre au sujet de son œuvre principale Le Lycée.

C'est Jean Camusat qui a publié *Le Lycée du Sieur Bardin, où en plusieurs promenades il est traité des connoissances, des actions, & des plaisirs d'un honneste-homme* (2 vol., 1632-1634).

Bien qu'il ait attribué à l'amitié de feu M. de SAINT-SURIN, que son correspondant ait accepté « de bon cœur la première partie de mon Lycee », il ne craint point de lui en envoyer la seconde : « Une bonne partie mesme de ce que j'escris de ce livre vous est deüe ;

car pour m'avoir asseuré par les lettres dont vous m'honorastes que vous trouviez assez de clairté la ou il parloit des sciences, je me suis senty obligé d'y vouloir conserver des matieres plus frequentes que je n'avois fait auparavant. J'ay cru par vostre sentiment que cela ne deplairoit point aux habiles gens : outre que je me persuade que quiconque aura fait fonds des connoissances qu'en ma première partie j'ay juge necessaires a un honneste homme ne manquera point d'autant de lumieres qu'il luy en faut pour voir clair aux endroits les plus obscurs de ces secondes Promenades. Quoy qu'il en soit, n'ayant pas accoustumé de nombrer mais seulement de peser les jugements, je ne me mets points du soin de l'opinion qu'en aura la plus grande partie ; et je me sentiray satisfait au-delà de mes pretensions si vous approuvez cet ouvrage, ou du moins si l'offre que je vous en fais peut passer dans votre esprit pour une preuve de l'extreme passion que j'ay d'estre cru de vous [...] Vostre tres humble & tres obeissant serviteur »...

Seule lettre connue, citée par Raoul Bonnet qui n'a pu en reproduire la signature (vendue par Eugène Charavay le 14 avril 1886).

15 200

Je Balthazard Baro gentilhomme ordinaire de Sa Majesté
 Confesse avoir reçu de Noble Homme M^r. Guillaume Lamy Con^t. &
 Tres^r. général de la maison du Roy la somme de Cent soixante quinze livres.
 Pour mes gages de l'année de laquelle je suis de l'Académie de
 l'Institut de France le 21. Mars 1648. Et à tout autre
 fait ce quinziesme jour de Mars 1648. Et avant huit
 heures de la Somme de huit vingt cinq livres
 Quittance de la Somme de huit vingt cinq livres
 B. Baro.

Balthazard Baro

491

BARO Balthazar (1596-1650) poète et auteur dramatique, magistrat et trésorier, secrétaire d'Honoré d'Urfé et continuateur de *L'Astrée* [AF 1636, 38^e f].

P.S. « Baro », 15 décembre 1648 ; vélin oblong in-8 (petite mouillure dans un coin).

1 200 / 1 500 €

Rarissime pièce signée.

[« C'est la seule pièce connue », selon Raoul Bonnet, qui la reproduit dans son *Isographie*, et précise qu'elle a été payée 45 F par le marquis de Flers à la vente Boilly.]

« Balthazard Baro gentilhomme ordinaire, servant de Sa Majesté » confesse avoir reçu de Guillaume Lamy, « Trésorier général de la maison du Roy », la somme de 175 livres « pour mes gages de la présente année ».

Provenance : anciennes collections CAPELLE ; puis Julien-Léopold BOILLY (7 décembre 1874, n° 32).



492

BARTHÉLEMY Jean-Jacques (1716-1795) abbé, archéologue et écrivain, auteur du *Voyage du jeune Anarcharsis en Grèce*, dernier académicien élu avant la suppression de l'Académie [AF 1789, 19^e f].

CARTE autographe avec légendes et notes ; et 2 L.A.S., Paris 1779-1789 ; 1 page oblong in-fol. (environ 24,5 x 36 cm, légères piqures aux bords) ; 2 pages petit in-4 avec adresse, et demi-page in-8 (portrait gravé joint).

500 / 600 €

Carte d'Asie mineure, dessinée à l'encre brune avec contours à la sanguine, retraçant la « Route de Busbek de Constantinople à Amasie », d'après les *Lettres turques* du diplomate Ogier Ghiselin

de Busbecq, et la « Route de M. Des Monceaux d'Alexandrette à Smyrne », avec légendes.

Paris 1^{er} avril 1779, à Julien-David LE ROY, de l'Académie des belles-lettres, historiographe de l'Académie d'architecture, au vieux Louvre. Ayant comparé son plan des Propylées d'Athènes avec les témoignages des Anciens, il est enchanté de leur parfait accord, mais il cherche des éclaircissements concernant les « deux bâtiments qui forment comme des ailes », en avant du corps du milieu : « Celui de la droite ne serait-il pas le temple de la victoire sans ailes, celui de la gauche l'édifice dont les murs intérieurs étoient couverts de peintures de la main de Polygnote ? » ; et de citer les observations de Paulan, Chandler, Spon et Wheler (ces derniers ont « tout confondu »)... 23 février [1789], à Jean-François MARMONTEL, lui faisant hommage d'un livre.

BAUTRU Guillaume, comte de Serrant (1588-1665) conseiller d'État et diplomate, poète satirique, **membre fondateur** de l'Académie [AF 1634, 15^e f].

L.A.S. « Bautru », Amiens 22 octobre [1636], au maréchal de BRÉZÉ ; 3 pages in-fol., adresse avec cachets de cire rouge aux armes sur lacs de soie rose (petite fente).

600 / 800 €

Sur le siège de Corbie. [Les Espagnols feront leur reddition le 9 novembre 1636.] « L'armée estant toujours attachée au blocus de Corbie, les nouvelles de la guerre sont asses froides de nostre coste tout allant a savoir combien le jour durera a ces gens la qui savent souffrir toutes les incommodites fors le manque de blé et de poudres dont ils ont suffisamment pour longtemps. Les lignes sont parfaites et les fors de mesmes, SE est en quelque humeur daller a Abbeville. Vous saves mieux que personne monseigneur, quel besoing ont les places de ceste province destre acomodez tant des forteresses de lart que de lesprit (?) des gouverneurs... Il parle de diverses personnes... « Nous avons icy de la peste mais plus dans la ville que dans l'armée », qui comprend « neuf mille chevaux » et « plus de 20000 fantassins. Les ennemis sont plus avant dans leur pais que par le passé mais non toutefois si loing que lon puisse dire qu'ils soient separes dans leurs quartiers d'hiver. M' est party le Roy [LOUIS XIII] lessera toutes ces gardes et fait estat daller et venir de son quartier a Chantilly [...] Nous verrons ce que feront les deputes a Colongne mais la paix a beaucoup de rencontres difficiles a surmonter »...

BAUTRU Guillaume, comte de Serrant (1588-1665) conseiller d'État et diplomate, poète satirique, **membre fondateur** de l'Académie [AF 1634, 15^e f].

L.A.S. « Bautru », [11 novembre 1637], à Monseigneur le cardinal de LA VALETTE, général des armées de S.M. ; 3 pages in-fol., adresse avec petit cachet de cire rouge (rompu) aux armes sur lacs de soie rose.

800 / 1 000 €

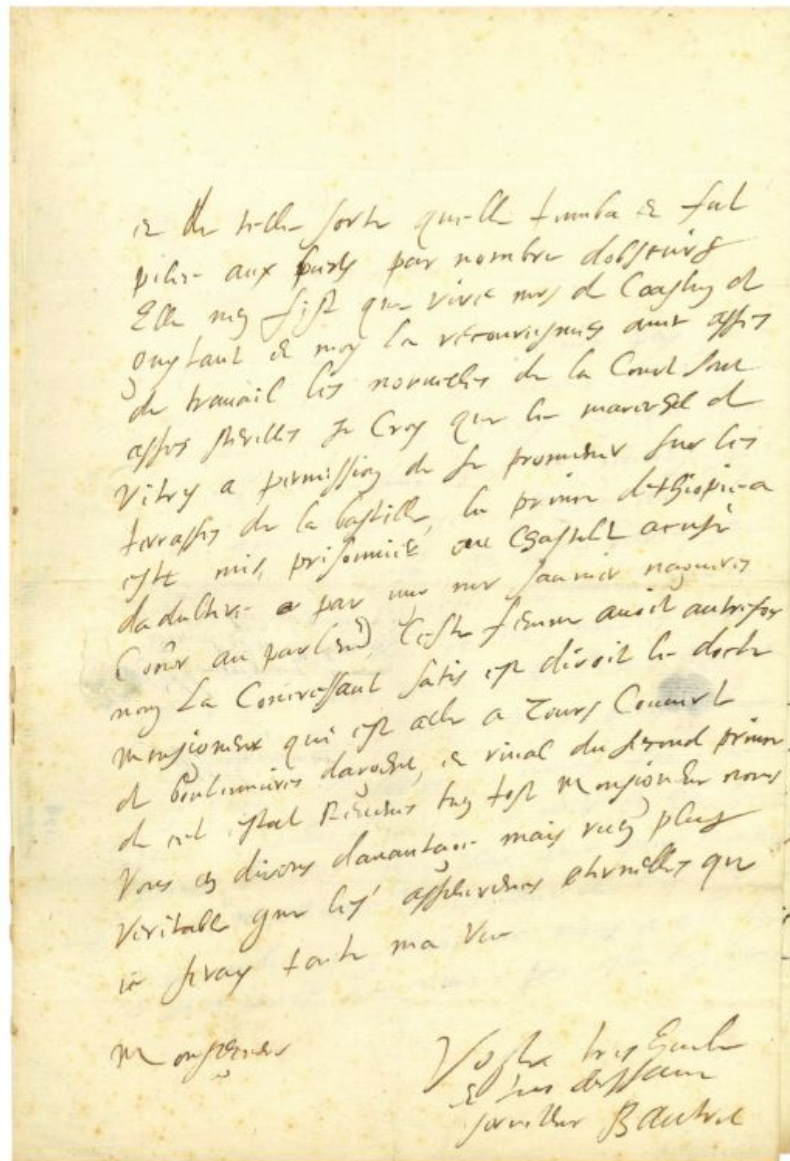
Belle et longue lettre sur les nouvelles du temps.

Il se permet d'exprimer quelques craintes pour la santé de Monseigneur au milieu

des armées, à la suite de « la mort inopinée de ces trois princes nos allies que nous avons veu finir icy peu de jours pour lesquels je vous advoue quoy quavec confusion je navois fait aucune priere a Dieu depuis six mois et quelques semaines non plus que pour monsieur de La Maillaie lieutenant du Roy en Normandie, qui apoplexie nous a oté depuis 4 ou 5 jours, vous n'aures pas este bien fasche de la sortie des Espagnols hors de Guyenne. Ceste armee nenflera pas beaucoup l'histoire de leurs prouesses »... Il l'entretient des divertissements qui ont marqué le séjour de S.E. à Paris, puis de la mort de M. du Blin le père, de maladie, en son pays du Maine, « ou il disoit les meilleurs mots de la province. Le Roy fut hier visiter la religion de la Rue S' Anthoine et s'en retourna a Crosne, la Reine fut incognita a N^{re} Dame

aux obseques de monsieur de Savoye et de telle sorte qu'elle tomba et fut pilée aux bustes par nombre d'obscurs. Elle nen fist que rire »... Quant aux nouvelles de la Cour, « je croy que le marechal de VITRY a permission de se promener sur les terrasses de la Bastille, le prince d'Ethiopia [ZAGA CHRIST] a este mis prisonnier au Chastelet acuse dadultere par un mr Saunier nagueres Con^{er} au parlement. Ceste demme avoit autrefois nom la Conressant »...

On joint une L.A.S., 8 janvier, à Monseigneur (1 page in-fol.). « Le Roy me fist lhonneur il y a six mois de me donner la capitainerie du Pont de Cé vacante par la mort civile du sieur de Meaux condamné a mort »... Il souhaite jouir de ce bien sous sa protection...



BELLE-ISLE Charles-Louis-Auguste Fouquet, duc de (1684-1761) maréchal de France, il fut ministre de la Guerre [AF 1749, 10^e f].

2 L.S. « Le m^{al} duc de Belleisle », 1746-1759, au marquis de TORCY ; 1 page et demie in-4 et 2 pages et demie in-fol.

250 / 300 €

Bizy 1^{er} janvier 1746. Il est au courant de la destination des troupes du camp d'Heilbron pour l'Italie, via le Tyrol ; il importe de

savoir ce qui se passe dans les environs de Luxembourg... *Versailles 7 septembre 1759.* Longue lettre relative aux opérations du maréchal de CONTADES, qui doit porter des troupes dans la région de Coblenz et de Cologne. Il faut « rassurer les esprits ; je vois par ce qui me revient de tous côtés, qu'il s'est répandu une terreur capable de tout perdre ; je connois votre courage, [...] il faut redoubler de vivacité pour animer le zèle des autres, et arrêter leur fraïeur mal entendüe »... Munster semble menacé par l'ennemi, mais ses forces ne seraient importantes qu'aux dépens de l'armée du

Prince Ferdinand ; il espère que Gayon fera une bonne défense et occupera l'ennemi assez de temps pour donner à Contades celui d'agir...

On joint une L.S. en partie autographe, *Nice 2 septembre 1747*, au marquis de LANGERON (3 pages et demie in-4).

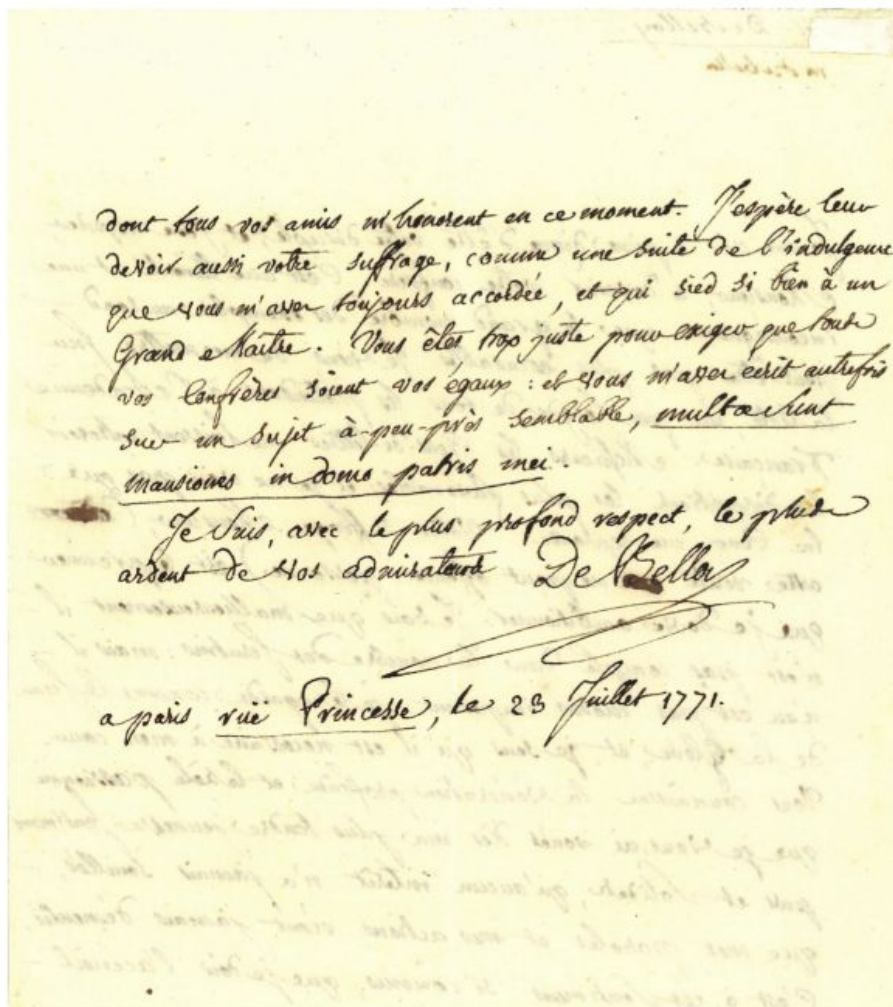
BELLOY Pierre-Laurent Buirette de (1727-1775) acteur, puis auteur dramatique [AF 1771, 34^e f].

L.A.S. « De Belloy », Paris 23 juillet 1771, [à VOLTAIRE], avec note autographe de Voltaire en tête ; 1 page et demie in-4 (portrait gravé joint).

500 / 700 €

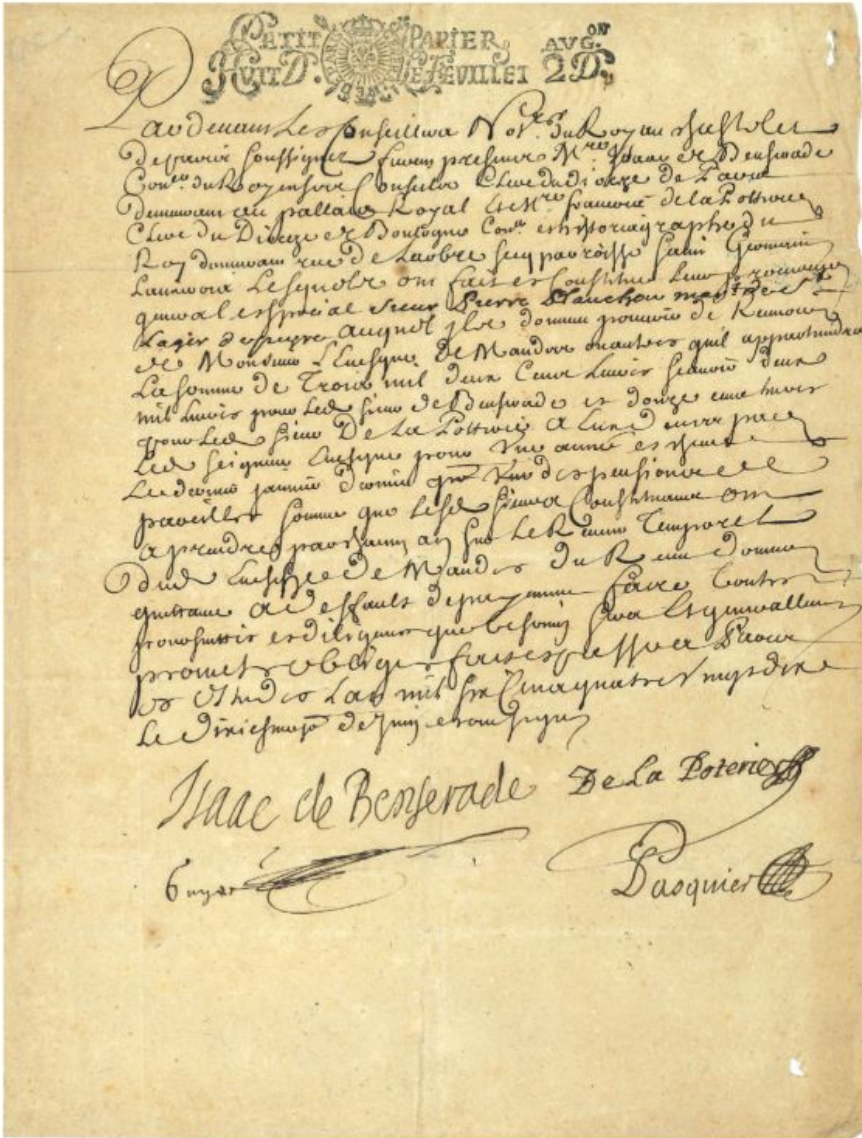
Il annonce à Voltaire sa candidature à l'Académie française.

« Je me crois à peine digne d'être votre disciple », mais il aspire à devenir son confrère : il s'est mis sur la liste « de tous les prétendants à l'Académie. Messieurs les Gens-de-lettres me laissent entrevoir les dispositions les plus favorables [...] Votre suffrage, Monsieur (cette vérité ne peut offenser personne) est le premier que je doive ambitionner. [...] je le regarde comme le sceau de la gloire, et je sens qu'il est nécessaire à mon cœur. Vous connaissez la vénération profonde et le zèle passionné que je vous ai voués dès ma plus tendre jeunesse : sentimens purs et solides, qu'aucun intérêt n'a jamais souillés, que mes paroles et mes actions n'ont jamais démentis »... Il espère son suffrage comme une suite de l'indulgence de toujours, « et qui sied si bien à un Grand Maître. Vous êtes trop juste pour exiger que tous vos confrères soient vos égaux : et vous m'avez écrit autrefois sur un sujet à-peu-près semblable, *multæ sunt mansiones in domo patris mei* »... Voltaire a noté en tête de la lettre : « M. Dubelloi ».



On joint une L.A.S., Paris 3 février, à Jean-François DUCIS (1 page in-4, adresse), le félicitant de son succès : « il faut espérer que la haine irritée de voir deux Poètes Tragiques intimement unis, n'aura pas dit, ou

aura dit en vain : Mais qu'ils ne soient unis, s'il se peut, qu'un moment. Hélas ! elle n'a rien à craindre ; notre exemple ne gâtera personne, et nous ne lui enleverons pas de sujets »... ; plus un billet autographe.



498

BIGNON Jean-Paul (1662-1743)
oratorien, prédicateur, érudit,
bibliothécaire du Roi [AF 1693, 20^e f].

2 L.A.S. « L'abbé Bignon », Paris
1717-1729 ; 3 pages in-fol. et 2 pages
in-4, une adresse avec cachet de cire
rouge aux armes.

300 / 400 €

23 février 1717, à Monseigneur, rendant
compte de sa mission auprès du duc
d'Orléans au sujet du sieur SARRAZIN,
« Medecin entretenu par le Roy au Canada »,
correspondant de l'Académie des sciences
à laquelle il promet « la Description et l'ana-

tomie de deux animaux rares, *la Vache
Marine* et *le Rat Musqué* » ; le duc d'Orléans
a approuvé l'augmentation proposée par
MM. de Vaudreuil et Begon... 27 juillet 1729, à
M. Dorigny, lettre d'affaires sur une négocia-
tion avec M. de Caumartin, des dîmes, etc.
On joint 2 P.S., 1705-1738, dont une quit-
tance pour la valeur des « médailles antiques
et modernes » dans la succession de la
défunte M^{me} de Verthamon, née Bignon ;
et 4 portraits gravés. Plus 3 l.a.s. et 2 p.s.
de son neveu et successeur à l'Académie,
Armand-Jérôme BIGNON, 1765-1773. Plus
une l.a.s. d'un homonyme (1711).

BIGNON Jean-Paul : voir n° 793.

497

BENSERADE Isaac de (1612-1691)
poète et auteur dramatique [AF 1674,
7^e f].

P.S. « Isaac de Benserade », signée
également par François de LA
POTERIE, Paris 10 juin 1690 ; 1 page
in-4 avec cachet fiscal.

800 / 1 000 €

Procuration pour toucher les pensions
qui leur sont dues sur l'évêché de Mende.
François de La Poterie est désigné comme
« historiographe du Roy ».

On joint une autre P.S. « Isaac de Bense-
rade », Paris 11 février 1664 (vélin oblong in-8),
reçu de 600 livres tournois « pour avoir en
l'année dernière travaillé à diverses œuvres
pour le service de Sa majesté ».

499

BOILEAU Gilles (1631-1699)
contrôleur de l'argenterie du Roi,
poète et traducteur ; frère aîné de
Nicolas Boileau-Despréaux [AF 1659,
23^e f].

2 P.S. « G. Boileau », Paris 26 juillet et
28 septembre 1662 ; 2 vélin oblong
in-4.

300 / 400 €

Rares quittances pour la somme de 56
livres 5 sols, pour des quartiers de « deux
cent vingt cinq livres de gages attribués à
l'office de commis »...

Provenance : la 1^{ère}, collection Edgar GOURIO
DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 46)
[seule pièce référencée par Raoul Bonnet].

On joint une P.S. de sa fille, Marie-Charlotte
BOILEAU, quittance de rente sur les aides et
gabelles (Paris 1708).

qui ne cherchent qu'à me faire des affaires Ce sont
 eux qui vraisemblablement ont fait imprimer cette
 fausse piece qui n'est point en effect mon ouvrage
 comme on le verra Vendredi et qui n'est composée
 que de ^{quelques} morceaux ^{in complets} qu'on m'a entendu reciter Je prie
 donc vos Peres de suspendre leur jugement jusqu'à
 ce qu'ils ayent veû mon veritable Ouvrage. ~~Sur~~
 Lequel je veux bien estre juge'. Pour ce qui est
 de la fausse piece ce sont de miserables Colpor-
 teurs qui la portent dans les maisons et Le Roy
 lui mesme ne peut pas empescher ce desordre Com-
 ment donc le pourroisje empescher Je vous donne le
 bonjour et suis tres certainement

Vostre tres humble et
 tres obeissant serviteur Despreaux

500

BOILEAU-DESPRÉAUX Nicolas
 (1636-1711) [AF 1684, 1^{er} f].

L.A.S. « Despreaux », [début
 janvier 1698], au Révérend Père
 BOUHOURS ; 2 pages in-4, adresse
 avec restes de cachets de cire rouge.

6 000 / 8 000 €

Belle lettre sur ses Épîtres.

[En janvier 1698, Boileau fait paraître des
Épîtres nouvelles (X, XI et XII) avec une
 Préface où il désavoue l'édition subreptice
 de l'épître XII « sur l'Amour de Dieu », la
 « misérable Épître en vers, que quelque

impertinent a fait imprimer, et qu'on veut
 faire passer mon Ouvrage sur l'Amour de
 Dieu ». Boileau redoutait le jugement des
 Jésuites, dont faisait partie Bouhours. La
 lettre semble inédite, et précède de quelques
 jours une autre lettre à Bouhours de janvier
 1698 (*Œuvres complètes*, Bibl. de la Pléiade,
 p. 803).]

« Je n'ay veû mon reverend Pere que d'hier le
 miserable Imprimé que des Coquins sement
 dans le monde sous mon nom et j'en ay eu
 un chagrin horrible. C'est ce qui m'a fait
 précipiter l'Édition de mes trois Epistres qui
 vont paroistre vendredi prochain avec une
 Préface où je lave la teste a ces Maraux ».
 Il s'étonne que le père Bouhours ait cru

qu'il pouvait ne pas respecter la mémoire
 du Père CHEMINAIS : « Vous sçavés bien que
 j'ay beaucoup d'Ennemis qui ne cherchent
 qu'à me faire des affaires. Ce sont eux qui
 vraisemblablement ont fait imprimer cette
 fausse pièce qui n'est point en effect mon
 ouvrage [...] et qui n'est composée que de
 quelques morceaux incomplets qu'on m'a
 entendu reciter. Je prie donc vos Peres de
 suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils
 ayent veû mon veritable Ouvrage. Pour ce
 qui est de la fausse piece ce sont de misé-
 rables Colporteurs qui la portent dans les
 maisons et le Roy lui mesme ne peut pas
 empescher ce desordre. Comment donc le
 pourroisje empescher »...

pas grand' peine a surpasser en merite celle de Paris qui n'est main-
 tenant composee, a deux ou trois hommes pres, que de gens du plus vulgaire
 merite et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est
 tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homere et contre Virgile
 et surtout contre Le Bon sens comme contre un Ancien beaucoup plus
 ancien qu'Homere et que Virgile. Ces M^{rs} y examinent presente-
 ment L'Aristippe de Balzar et tout cet examen se reduit a lui faire
 quelques miserables critiques sur la langue qui est juste l'endroit par
 ou cet Auteur ne peche point. Du reste il n'y est parle ni de ses bonnes
 ni de ses mechantes qualitez. Ainsi M^r si dans la vostre il y a plu-
 sieurs gens de vostre force je suis persuade que dans peu ce sera a
 L'Academie de Lyon qu'on appellera des jugemens de L'Academie de
 Paris. ~~Pardonnez moi ce petit trait de~~ ^{trait de} Satire et
 croiez que c'est de la maniere du monde la plus sincere que je suis

Monsieur

Votre tres humble et
 tres obeissant serviteur
 Despreaux

501

BOILEAU-DESPRÉAUX Nicolas (1636-1711) [AF 1684, 1^{er} f].

L.A.S. « Despreaux », Auteuil 2 juin 1700, à son ami Claude BROSSETTE ; 2 pages in-4, montées sur papier fort.

7 000 / 8 000 €

Belle lettre où Boileau se félicite de la constitution de l'Académie de Lyon, et en profite, en pleine querelle des Anciens et des Modernes, pour critiquer l'Académie française où l'on attaque trop les Anciens.

[Claude Brossette avait annoncé le 10 avril à Boileau qu'il avait réuni autour de lui une petite société de gens de lettres et de savants qui s'était constituée en Académie. Il lui avait également envoyé un recueil des pièces du procès des avocats et médecins de Lyon contre le Traitant de la Noblesse, avec l'arrêt du Conseil qui confirmait l'usage des avocats et médecins de prendre la qualité de Noble.]

Il commence par des excuses d'avoir tardé à répondre, ayant été malade et pris par des affaires préoccupantes. Il a lu le recueil et a

été « pleinement convaincu de la noblesse de M^{rs} les Avocats de Lyon par les preuves qui y sont très bien énoncées et encore plus par la noblesse de cœur que je remarque en vos actions et en vos libéralités qui sont sans fin. Je suis ravi de l'Académie qui se forme en votre ville. Elle n'aura pas grand'peine à surpasser en mérite celle de Paris qui n'est maintenant composée, à deux ou trois hommes près, que de gens du plus vulgaire mérite et qui ne sont grands que dans leur propre imagination. C'est tout dire qu'on y opine du bonnet contre Homère et contre Virgile et surtout contre le Bon sens comme contre un Ancien beaucoup plus ancien qu'Homère et que Virgile. Ces M^{rs} y examinent présentement L'Aristippe de BALZAC et tout cet examen se réduit à lui faire quelques misérables critiques sur la langue qui est juste l'endroit par où cet Auteur ne pêche point. Du reste il n'y est parlé ni de ses bonnes ni de ses méchantes qualités. Ainsi M^r si dans la votre il y a plusieurs gens de votre force je suis persuadé que dans peu ce sera à l'Académie de Lyon qu'on appellera des jugemens de l'Académie de Paris. Pardonnez moi ce petit trait de Satire »... Œuvres complètes, Bibl. de la Pléiade, p. 643.

BOILEAU-DESPRÉAUX Nicolas (1636-1711) [AF 1684, 1^{er} f].

L.A.S. « Despreaux », Paris 10 décembre 1701, à son ami Claude BROSSETTE ; 3 pages in-4, montage à fenêtre (portrait joint).

8 000 / 10 000 €

Superbe lettre avec des vers, sur Chapelain, Racine et la prononciation du latin.

[Il y est notamment question du *Chapelain décoiffé*. Cette parodie anonyme du *Cid*, qui se moque aussi du poème épique de Jean CHAPELAIN *La Pucelle ou la France délivrée*, et des *Sentiments de l'Académie sur le Cid* qu'il avait rédigés, est une œuvre collective composée par les joyeux poètes qui se réunissaient à l'auberge de *la Croix blanche*, notamment Boileau, Chapelain, Furetière, La Fontaine, Racine ; elle avait paru pour la première fois en 1665, et avait fait depuis l'objet de plusieurs éditions.]

L'auteur des *Satires*, avec beaucoup de verve, critique les deux livres que Brossette lui a envoyés (le 25 novembre), et récuse l'attribution qui lui en a été faite. Il ne peut être l'auteur d'écrits aussi médiocres : « Jay aussitost examiné ces deux ouvrages et je vous avoue que j'en ay esté très peu satisfait. Celui qui porte pour titre *L'Esprit des Cours* [gazette publiée en Hollande par Nicolas Gueudeville] vient d'un Auteur qui a selon moi plus de malin vouloir que d'esprit et qui parle souvent de ce qu'il ne scait point. C'est un mauvais imitateur du *Gazetier de Hollande* et qui croit que c'est bien parler que de parler mal de toutes choses. A l'égard du *Chapelain décoiffé* c'est une pièce ou je vous confesse que M^r RACINE et moi avons eu quelque part mais nous n'y avons jamais travaillé qu'à table le verre à la main. Il n'a pas esté proprement fait *currente calamo* mais *currente lagenâ* et nous n'en avons jamais écrit un seul mot. Il n'estoit point comme celui que vous m'avez envoié qui a esté vraisemblablement composé après coup par des gens qui avoient retenu quelques unes de nos pensées mais qui y ont meslé des bassesses insupportables. Je n'y ay reconnu de moi que ce trait

*Mille et mille papiers dont la table est couverte
Semblent porter escrit le destin de ma perte*

et celui ci

*En cet affront la Serre est le tondeur
Et le tondu Pere de la Pucelle.*

Celui qui avoit le plus de part a cette piece c'estoit FURETIÈRE et c'est de lui

O perruque m'amie,

N'as tu donc tant vescu que pour cette infamie.

Voilà Monsieur toutes les lumieres que je vous puis donner sur cet Ouvrage qui n'est ni de moi ni digne de moi. Je vous prie donc de bien détromper ceux qui me l'attribuent ».

Puis Boileau en vient à la prononciation du latin [il avait posé à l'Académie des Médailles la question : « Selon notre manière de prononcer la prose et les vers latins, sentons-nous la véritable harmonie ? »]. Il attend la décision de « vos Messieurs » [de l'Académie de Lyon] « sur la prononciation du Latin et je ne vous cacherai point qu'ayant proposé ma question a l'Academie des medailles il a esté décidé tout d'une voix que nous ne le scavons point prononcer et que s'il revenoit au monde un *civis Latinus* du temps d'Auguste il riroit a gorge deploïée en entendant un francois parler Latin et lui demanderoit peut estre, quelle langue parlés vous la ? Au reste apropos de l'Academie des medailles je suis bien aise de vous avertir qu'il n'est point vrai que j'en sois ni pensionnaire ni Directeur et que je suis tout au plus qu'on dise l'escrit que vous avés vu un volontaire qui y va quand il veut mais qui ne touche pour cela aucun argent »...

Œuvres complètes, Bibl. de la Pléiade, p. 660.

vailla qu'à table le verre à la main Il n'a pas esté proprement
fait *currente calamo* mais *currente lagenâ* et nous n'en avons
jamais écrit un seul ^{mot}. Il n'estoit point comme celui que vous
m'avez envoié qui a esté vraisemblablement composé ~~après~~
~~coup~~ par des gens qui avoient ~~ceux~~ retenu
quelques unes de nos pensées mais qui y ont meslé des basses-
ses insupportables. Je n'y ay reconnu de moi que ^{quel}
trait *Mille et mille papiers dont la table est couverte
Semblent porter escrit le destin de ma perte*
et celui ci
*En cet affront la Serre est le tondeur
Et le tondu Pere de la Pucelle.*
Celui qui avoit le plus de part a cette piece c'estoit *Furetière*
et c'est de lui *O perruque m'amie.*
N'as tu donc tant vescu que pour cette infamie.
Voilà Monsieur toutes les lumieres que je vous puis don-
ner sur cet Ouvrage qui n'est ni de moi ni digne de moi
Je vous prie donc de bien détromper ceux qui m'attri-
buent Je vous le renvoie ~~avec~~ par cet ordinaire l'attou

La decision de vos Messieurs sur la ~~prononciation~~ prononci-
ation du Latin et je ~~vous~~ ne vous cacherai point qu'ayant
proposé ma question a l'Academie des medailles il a esté
decidé tout d'une voix que nous ne le scavons point pro-
noncer et que s'il revenoit au monde un ^{civis Latinus} du temps
d'Auguste il riroit a gorge deploïée en entendant un fran-
cois parler Latin et lui demanderoit peut estre, quelle langue
parlés vous la ? Au reste apropos de l'Academie des
medailles je ~~vous~~ suis bien aise de vous avertir qu'il n'est
point vrai que j'en sois ni pensionnaire ni Directeur ~~pour~~
et que je suis tout au plus qu'on dise l'escrit que vous
avez vu un volontaire qui y va quand il veut mais qui
ne touche pour cela aucun argent Je vous celineirai toute
mystere si j'ny jamais l'honneur de vous voir Cependant
faites moi la faveur de m'aimer toujours et de croire que
tout negligent que je suis je ne laisse pas d'estre tres cordia-
lement
M^r *Despreaux*
a Paris le 10 Dec 1701 *tres obeissant serviteur*
Despreaux

BOILEAU-DESPRÉAUX Nicolas
(1636-1711) [AF 1684, 1^{er} f].

L.A.S. « Despreaux », Auteuil 7 juillet 1703, au Président de LAMOIGNON ; 3 pages in-4 (petite fente réparée).

8 000 / 10 000 €

Belle et longue lettre au sujet du refus de Lamoignon d'entrer à l'Académie française au fauteuil de Perrault, et sur la querelle des Anciens et Modernes.

[Sur ordre de Louis XIV, qui voulait écarter la candidature de l'abbé de Chaulieu (soutenu par le prince de Condé et le duc de Maine) à la succession de Charles Perrault (décédé le 16 mai 1703), Jacques de TOURREIL (1656-1714) avait annoncé à l'Académie celle du président de LAMOIGNON qui fut élu à l'unanimité, mais qui préféra refuser cet honneur ; le Roi imposa alors la candidature du cardinal de Rohan (voir le n° 798).

Dans la fameuse querelle des Anciens et des Modernes, Boileau défendait le classicisme hérité des Anciens, tandis que Charles Perrault était le champion des Modernes. Chrétien-François de LAMOIGNON (1644-1709), président à mortier du Parlement de Paris, était l'ami des littérateurs, et le dédicataire de la sixième *Épître* de Boileau, qu'il cite dans cette lettre.]

« Il n'y a rien, Monsieur, de plus obligeant que votre lettre et vous vous y plaignés d'une manière si agreable des fautes que vous pretendés que j'ay commises à votre egard que bien loin de me corriger vous me donnés presque envie d'en commettre de nouvelles affin de m'attirer encore de pareils reproches. Permettés moi pourtant de vous dire que ces reproches ne sont pas si bien fondés que vous vous imaginés. En effect, Monsieur, puisque j'ay envoyé mon Edition nouvelle [des Œuvres diverses, Denis Thierry 1701, dite « favorite »] à Madame de La Moignon n'estce pas en quelque sorte vous l'avoir envoyée à vous memes et ayje dû presumer que le Livre estant chés vous la curiosité durant plus d'une année ne vous feroit pas du moins jeter les yeux sur les nouvelles pieces que j'y ay adjoustées dont la plus part regardent la querelle que j'avois alors avec M^r PERRAULT et dans laquelle votre amour pour les Anciens vous rendoit si considerablement interessé. Vous dites que cette negligence vient de ce que je ne vous ay pas averti qu'il estoit parlé de vous dans ces pieces mais n'y auroit il pas eu une espece d'affectation à moi de vous avertir de si peu de chose puisque je ne fais

proprement que vous y nommer et vous declarer deffenseur du bon goust. La verité est pourtant, je lavoue, que dans les regles je devrois vous avoir porté moi mesme en personne mon livre accompagné de tous les compliments que lon a accoustumé de faire en ces rencontres mais pouvés vous ignorer depuis combien d'années je me suis de ma pleine puissance et autorité poetique liberé de toutes ces regles et de tous ces devoirs. Avés vous oublié ces deux vers de l'*Épître*

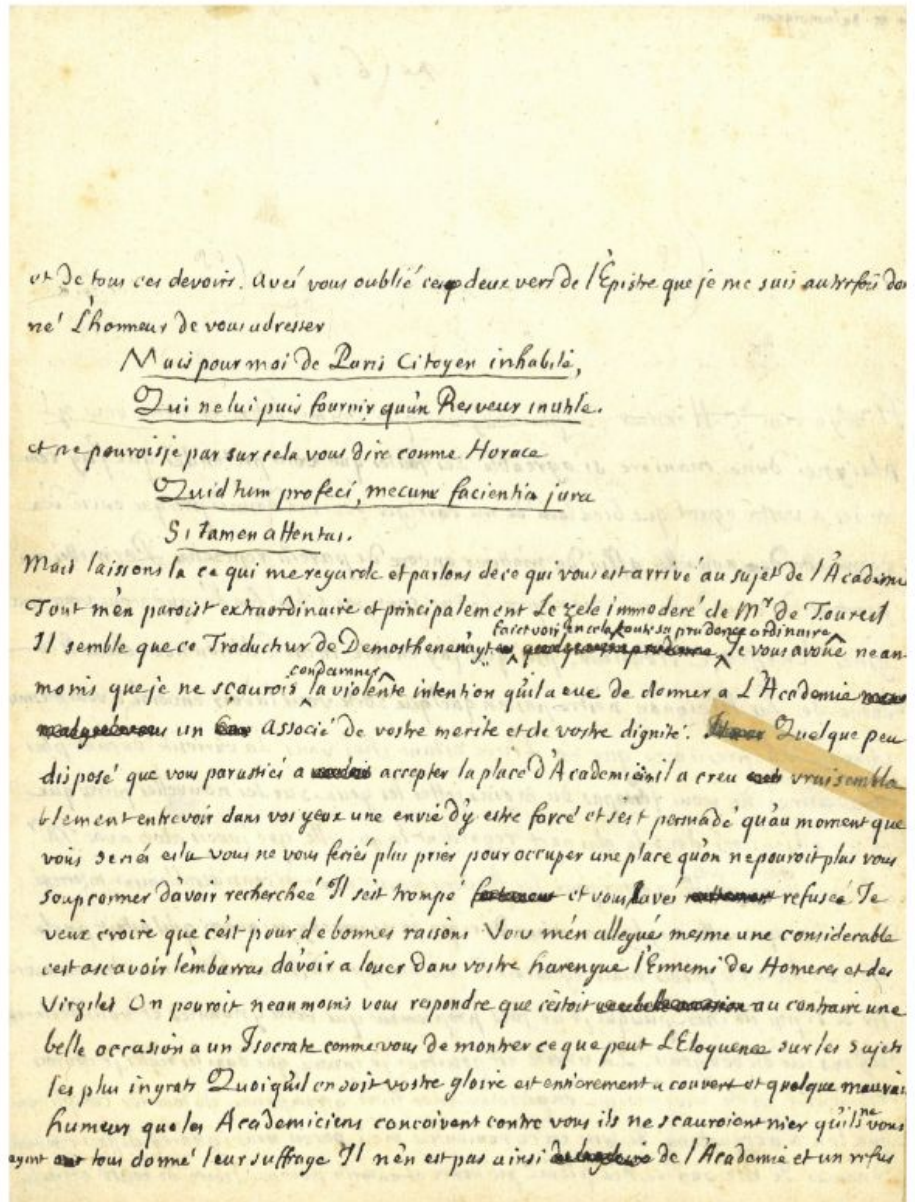
que je me suis autrefois donné l'honneur de vous adresser

*Mais pour moi de Paris Citoyen inhabile,
Qui ne lui puis fournir qu'un Resveur inutile.*

et ne pourrais je pas sur cela vous dire comme Horace

*Quid tum profeci, mecum facientia jura
Si tamen attentas.*

Mais laissons la ce qui me regarde et parlons de ce qui vous est arrivé au sujet de



comme le vostre ne scauroit jamais ^{lui} faire honneur Elle a pourtant taché depuis peu ~~de~~ ^{de} rhabiller ~~sa~~ gloire en eslisant ^{à votre place} Monsieur Le Coadjuteur de Strasbourg et elle a prié à mon sens un très sage parti. Quelque merite neanmoins qu'ayt le Prince et quelque beau que soit le nom de Soubize. Je doute que dans une Compagnie de gens de lettre comme l'Academie il sonne plus agreablement à l'oreille que le nom de La Moignon. Cependant Monsieur quelque beau que soit votre triomphe je suis persuadé que de l'humeur noble et modeste dont je vous connois vous estes très fâché d'avoir causé ce déplaisir à une Compagnie apres tout très illustre. ~~Qu'aucun motif de vanité ne s'est meslé dans les considerations qui vous ont empêché d'y vouloir estre admis et que vous affecterés de le tesmoigner ainsi à toute la Terre. C'est le parti à mon avis que vous devés prendre.~~ Du reste faites moi aussi de vostre costé la grace de croire que j'ay pour vous et pour toute vostre illustre Maison le mesme zele que j'ay eu autrefois. C'est de quoy j'ei pere les vacances prochaines vous entretenir ^{plus particulièrement} à Basville. Au pié de ces Costeaux ou Polycerene expand ses liberales eaux. Je suis avec beaucoup de sincerité et de respect

Monsieur

le 4^e Juillet 1703

Votre très humble et
très obéissant serviteur
D'opreaux

l'Academie. Tout m'en paroist extraordinaire et principalement le zele immodéré de Mr de TOUREIL. Il semble que ce traducteur de Demosthene n'ayt fait voir en cela toute sa prudence ordinaire. Je vous avoue neanmoins que je ne scaurois condamner la violente intention qu'il a eue de donner à l'Academie un associé de vostre merite et de vostre dignité. Quelque peu disposé que vous parussiez à accepter la place d'Academicien il a creu vraisemblablement entrevoir dans vos yeux une envie d'y estre forcé et s'est persuadé qu'au moment que vous seriés

eslu vous ne vous feriez plus prier pour occuper une place qu'on ne pouroit plus vous soupçonner d'avoir recherchée. Il s'est trompé et vous l'avez refusée. Je veux croire que c'est pour de bonnes raisons. Vous m'en allégués mesme une considerable c'est asavoir l'embaras d'avoir à louer dans vostre harenque l'Ennemi des Homeres et des Virgiles [PERRAULT]. On pouroit neanmoins vous respondre que c'estoit au contraire une belle occasion à un Isocrate comme vous de montrer ce que peut l'Eloquence sur les sujets les plus ingrats. Quoi qu'il en

soit vostre gloire est entierement à couvert et quelque mauvaise humeur que les Academiciens concoivent contre vous ils ne scauroient nier qu'ils ne vous aient tous donné leur suffrage. Il n'en est pas ainsi de l'Academie et un refus comme le vostre ne scauroit jamais lui faire honneur. Elle a pourtant taché depuis peu de rhabiller sa gloire en eslisant à vostre place Monsieur le Coadjuteur de Strasbourg [ROHAN] et elle a pris à mon sens un très sage parti. Quelque merite neanmoins qu'ayt ce Prince et quelque beau que soit le nom de Soubize je doute que dans une Compagnie de gens de lettres comme l'Academie il sonne plus agreablement à l'oreille que le nom de La Moignon. Cependant Monsieur quelque beau que soit votre triomphe je suis persuadé que de l'humeur noble et modeste dont je vous connois vous estes très fâché d'avoir causé ce déplaisir à une compagnie apres tout très illustre qu'aucun motif de vanité ne s'est meslé dans les considerations qui vous ont empêché d'y vouloir estre admis et que vous affecterés de les tesmoigner ainsi à toute la Terre. C'est le parti à mon avis que vous devés prendre. Du reste faites moi aussi de vostre costé la grace de croire que j'ay pour vous et pour toute vostre illustre maison le mesme zele que j'ay eu autrefois. C'est de quoy j'espere les vacances prochaines vous entretenir plus particulièrement à Basville Au pié de ces costeaux où Polycerene expand ses liberales eaux...

Œuvres complètes, Bibl. de la Pléiade, p. 819.
Provenance : collections Mathieu-Guillaume VILLENAVE (inscription en tête de la lettre), puis marquis de L'AIGLE (25 mai 1973, n° 208) *L'Académie française au fil des lettres*, p. 88-91.

vilige et m'a fait entendre que c'est qu'il apprehen-
 doit que cela ne choquist vostre Compagnie bien-
 qu'elle y soit louée comme vous verra à vie ixies et
 que mon Ouvrage ~~est~~ n'attaque que dix propositions
 abominables que Sr P. Rapin le P. Bourdaloue et
 cent autres Jrsuites de ma connoissance m'ont tesmoi-
 gné vingt fois abhorrer encore plus que moi Quoi-
 qu'il en soit M^r le Chancelier m'a fait en cela un
 fort grand plaisir puis qu'il m'a libéré de l'embaras
 de donner au Public ~~de~~ la nouvelle edition que je
 lui preparois qui surmunt on ne verra qu'après ma
 mort. Cette edition alloit paroistre augmentée de plus
 d'un tiers qui auroit peutestre fait plaisir aux Lecteurs
 mais il faut s'il leur plaist qu'ils se passent de ce plai-
 sir et qu'ils se contentent en peu de chagrin qu'on m'a donné
 quoi que ce chagrin comme je vous l'ay déjà dit soit plu-
 tost pour moi une joye qui en contribuant a mon repos
 d'esprit contribuera aussi a ma santé Si vous donne le
 bonjour et suis très sincerement
 Mon respectueux
 Votre très humble et
 très obéissant serviteur D'Espreaux

504

BOILEAU-DESPRÉAUX Nicolas
(1636-1711) [AF 1684, 1^{er} f].

L.A.S. « Despreaux », Paris 19 janvier [1711], [au R.P. THOULIER, abbé d'OLIVET] ; 2 pages in-8 (portrait joint).

7 000 / 8 000 €

Précieuse lettre, la dernière écrite par Boileau, au sujet de sa célèbre Satire XII sur l'Équivoque, qui ne sera publiée qu'après sa mort.

[Elle semble inédite ; c'est la dernière lettre de Boileau, qui meurt le 13 mars 1711 d'une pleurésie (sa dernière lettre publiée date du 11 décembre 1710).]

Boileau remercie d'abord pour l'ouvrage du Père Jean-François BALTUS [(1667-1743), probablement *La Défense des Saints Pères accusés de platonisme*], dont il avait « fait grand cas du Livre qu'il a composé contre M^r de FONTENELLE [*Réponse à l'Histoire des oracles de M. de Fontenelle*, 1707]. Pour ce qui est de l'ouvrage de ma façon contre l'Équivoque », il pourra en lire la suite et la fin quand il voudra. « Je ne vous cacherai pas que, bien que M^{gr} le cardinal de Noailles Archevesque de Paris lui ayt donné après l'avoir lû plusieurs fois lu ayt donné son approbation avec des eloges qui me rendent confus, M^r le Chancelier neanmoins m'en a nettement refusé le privilege et ma fait entendre que c'est qu'il apprehendoit que cela ne choquist vostre Compagnie [des Jésuites] bien qu'elle y soit louée comme

vous verriés avec excez et que mon Ouvrage n'attaque que des propositions abominables que le P. RAPIN le P. BOURDALOUE et cent autres Jesuites de ma connoissance m'ont tesmoigné vingt fois abhorrer encore plus que moi. Quoiqu'il en soit M^r le Chancelier ma fait en cela un fort grand plaisir puisqu'il m'a libéré de l'embaras de donner au Public la nouvelle edition que je le lui preparois que seurement on ne verra qu'après ma mort. Cette edition alloit paroistre augmentée de plus d'un tiers qui auroit peutestre fait plaisir aux Lecteurs... Le public en aura du chagrin, comme il en a eu lui-même, « quoique ce chagrin soit plutost pour moi une joye qui en contribuant a mon repos d'esprit contribuera aussi a ma santé »...

BOILEAU-DESPRÉAUX Nicolas
(1636-1711) [AF 1684, 1^{er} f].

MANUSCRIT autographe de deux
POÈMES ; 1 page in-4, montée sur
onglet et reliée maroquin souple
rouge, étui.

10 000 / 12 000 €

Réunion de deux quatrains, dont un à la gloire de RACINE, provenant du recueil formé par son ami Claude Brossette ; ils sont numérotés IX et X.

Enigme est le quatrième écrit de Boileau dans sa jeunesse ; il le présente à Brossette (29 septembre 1703) comme « une énigme que j'ay faite à l'âge de dix sept ans et qui est pour ainsi dire mon premier ouvrage ».

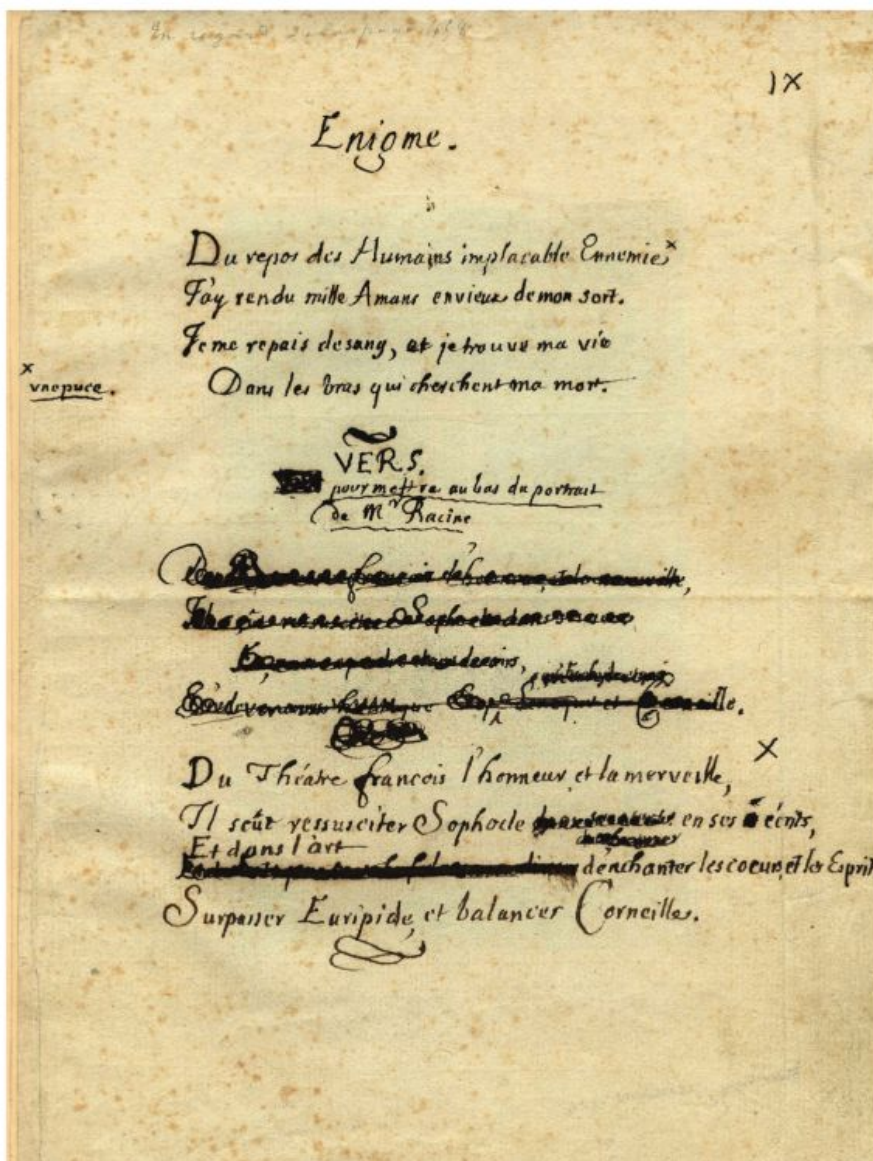
Enigme.

Du repos des Humains implacable
Ennemie*
J'ay rendu mille Amans envieux de mon
sort.
Je me repais de sang, et je trouve ma vie
Dans les bras qui cherchent ma mort.
* une puce.

Vers pour mettre au bas du portrait de M^r Racine, écrit à la suite d'une première version entièrement raturée.

Du Théâtre François l'honneur et la mer-
veille,
Il scut ressusciter Sophocle en ses écrits,
Et dans l'art d'enchanter les cœurs, et les
Esprits,
Surpasser Euripide, et balancer Corneille.

On a relié à la suite un portrait gravé de Racine portant ces vers en légende ; et un faux manuscrit des *Vers a mettre au bas du portrait de Mr de La Bruyère*.
(Œuvres complètes, Bibl. de la Pléiade, p. 241 et 266.
L'Académie française au fil des lettres, p. 92.



506

BOILEAU Charles (1648-1704) abbé de Beaulieu, prédicateur et moraliste [AF 1694, 19^e f].

L.A.S. « Boileau », Versailles 31 août 1694, à Jean BARBIER D'AUCOUR, chez le libraire Lemonnier à Paris ; 2 pages et demie in-8, adresse avec cachet de cire rouge (brisé).

400 / 500 €

Rare lettre au sujet de l'édition de son discours de réception.

« Je serois ravi d'échapper à l'impression. Le temps se passe, on n'y songera plus, cela me feroit une vraye joye, et me paroist et plus modeste et plus sûr ». Il n'y consentirait « que sous la promesse de la critique la plus sevére, je ne vous ay abandonné ce discours que pour cela. Montrés cette lettre a monsieur Lecomte, et dites luy que je le croiois plus de mes amis [...] Envoïés moy ces observations, et amusés l'imprimeur »... Il a rendu service aussi à son correspondant : « M^r de Montchevreuil me donna hier sa parole pour vous : j'appris le soir cette nouvelle à M. Bergeret qui dit que sa fortune ne luy estoit pas si chere. Ce matin M. Bontemps va parler à M^r de Meaux [BOSSUET] »...

On joint une P.A.S. : « On a continué la revision du dictionnaire »... Plus une L.A.S. de Redarès-Boileau à Mocquart (1857).

507

BOISMONT Nicolas THYREL, abbé de (1715-1786) prédicateur de Louis XV [AF 1755, 40^e f].

2 L.A.S. « l'Abbé de Boismont » et 3 L.A., Le Landin et Paris 1766-1783 ; 10 pages in-4, 3 adresses dont une avec cachet de cire noire.

300 / 400 €

Le Landin 22 juillet 1766, à l'abbé ALARY. Il le prie de lui prêter sa maison de Paris, un « azile tout nu », pendant que son confrère séjourne à Gournay avec des femmes charmantes : « vous me prêtères les murs, et vous jouires des graces »... **6 mars [1775]**, minute au dos d'une L.S. du cardinal de LA ROCHE-AYMON, faisant part de la décision du Roi de ne pas lui accorder de nouvelles faveurs : « Votre Eminence auroit pu représenter a S.M. qu'il n'étoit pas question de m'enrichir, mais de m'honorer d'une récompense apparente »... À Mme de BAUDE. **Lundi 19 août [1782 ?]**. Il passe sa vie dans une contradiction perpétuelle avec ses goûts et ses sentiments : « je suis l'être le moins libre qui existe, et j'ai tout l'appareil, tout le brillant de la liberté »... Il s'inquiète de sa santé, car « les gaietés conjugales ont des suites qui ne se manifestent pas toujours tout d'une pièce »... **Paris 17 décembre [1783]**. Lettre enjouée, évoquant les montgolfières, Calonne, la comtesse Louise... **2 décembre**. Plaintes sur sa santé, et ses traitements successifs : « mes docteurs trouvent que je ne souffre point assé »...

Provenance : collection Edgar GOURIO DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 212).

BOISMONT Nicolas THYREL, abbé de : voir n° 472.

508

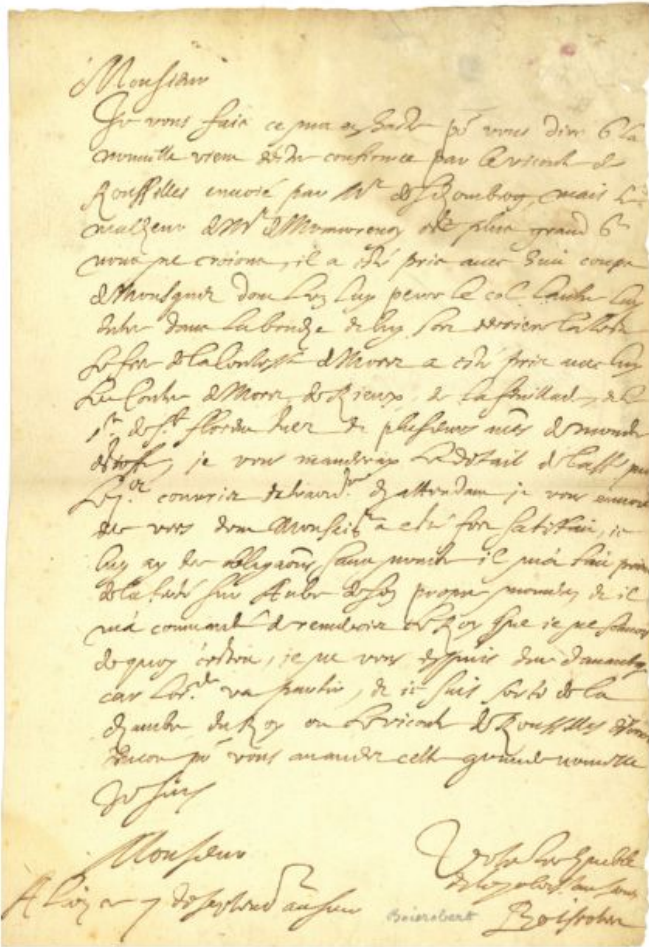
BOISROBERT François Le Métel de (1592-1662) poète, abbé et aumônier du Roi ; favori de Richelieu, il lui suggéra l'idée de l'Académie Française qu'il organisa et dont il fut membre **fondateur** [AF 1634, 6^e f].

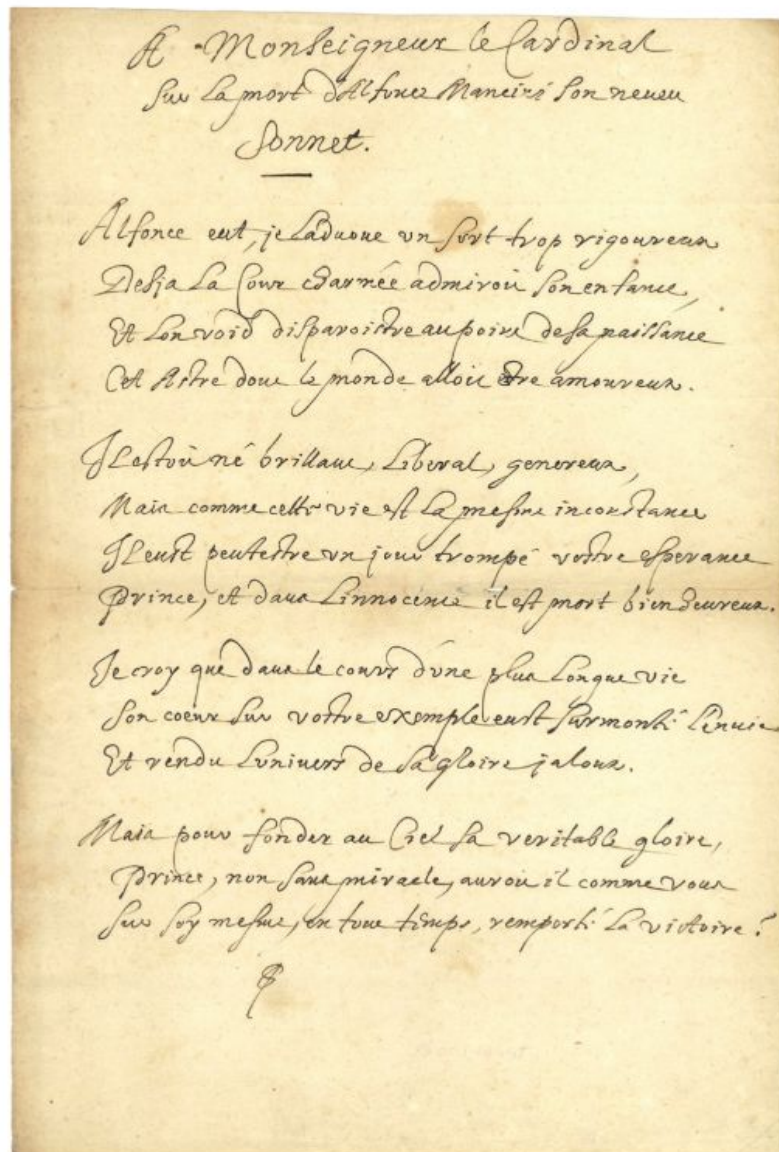
2 L.A.S. « Boisrobert », 1632 et s.d. ; 1 page in-fol. avec adresse au verso, et 1 page in-4, adresse avec cachets de cire rouge aux armes sur lacs de soie rouge.

1 000 / 1 200 €

Lyon 7 septembre au soir [1632], à M. de RODES. Sur la défaite d'Henri II de Montmorency devant les troupes royales commandées par Henri de Schomberg à Castelnaudary (1^{er} septembre). Il a reçu confirmation de la nouvelle de M. de SCHOMBERG : « le malheur de M^r de MONTMORENCY est plus grand que nous ne croions, il a esté pris avec huit coups de mousquet dont lun luy perçe le col l'autre luy entre dans la bouche et luy sort derriere la teste. Le frere de la comtesse de Moret a esté pris avec luy. Les comtes de Moret, de Rieux, de La Feuillade, et le s^r de S^t Florent tuez et plusieurs autres de moindre estoffe »... Il lui envoie « des vers dont Monseigneur [RICHELIEU] a été fort satisfait, je luy ay des obligations sans nombre il m'a fait prier de la Ferté sur Aube »...

Meinières 2 juin, à Denis CHARPENTIER, conseiller et secrétaire du Roi et premier secrétaire de Son Éminence [Richelieu]. Il lui renvoie son laquais pour avoir de ses nouvelles, « et de celles de Mg^r. Sans cela je ne scaurois vivre et si Son Em^{ce} n'a bientost pitié de moy vous apprendres que je seray mort »... Il signe : « Boisrobert abbé de Chatillon ».





509

BOISROBERT François Le Métel de (1592-1662) poète, abbé et aumônier du Roi ; favori de Richelieu, il lui suggéra l'idée de l'Académie Française qu'il organisa et dont il fut membre **fondateur** [AF 1634, 6^e f].

POÈME autographe, **A Monseigneur le Cardinal sur la mort d'Alfonse Mancini son neveu. Sonnet**, [1658] ; 1 page in-fol.

1 500 / 2 000 €

Sonnet du fondateur de l'Académie Française, dédié au cardinal MAZARIN.

[En janvier 1658, à l'âge de quatorze ans, Alphonse MANCINI, le neveu de Mazarin, tombait sur la tête en jouant avec ses camarades du Collège des Jésuites, et en mourait. Mazarin fut très affecté de la perte de ce neveu, en qui il avait fondé de grandes espérances.

Boisrobert, alors en disgrâce, envoya ce sonnet consolateur qui toucha le cardinal, et qui provoqua sa rentrée en grâce solennelle et sa réception à la Cour par la Reine. Ce sonnet a été recueilli dans l'édition de 1659 des *Epistres en vers et autres œuvres poétiques* de Boisrobert.]

« Alfonse eut, je ladvoue un sort trop rigoureux
Desja la Cour charmée admiroit son enfance,
Et l'on void disparoistre au point de sa naissance
Cet Astre dont le monde alloit estre amoureux.

Il estoit né brillant, liberal, genereux,
Mais comme cette vie est la mesme inconstance
Il eust peutestre un jour trompé vostre esperance
Prince, et dans linnocence il est mort bienheureux [...] Prince, non sans miracle, auroit il comme vous
Sur soy mesme, en tout temps, remporté la victoire ? »
L'Académie française au fil des lettres, p. 56-59.

BOISROBERT François Le Métel de (1592-1662) poète, abbé et aumônier du Roi ; favori de Richelieu, il lui suggéra l'idée de l'Académie Française qu'il organisa et dont il fut membre **fondateur** [AF 1634, 6^e f].

POÈME autographe, **A Monsieur Pelisson** ; 1 page in-4, adresse « Pour Monsieur Pelisson prez Mgr le proc[ureu] r gnal » avec cachets de cire rouge aux armes sur lacs de soie grise.

1 000 / 1 500 €

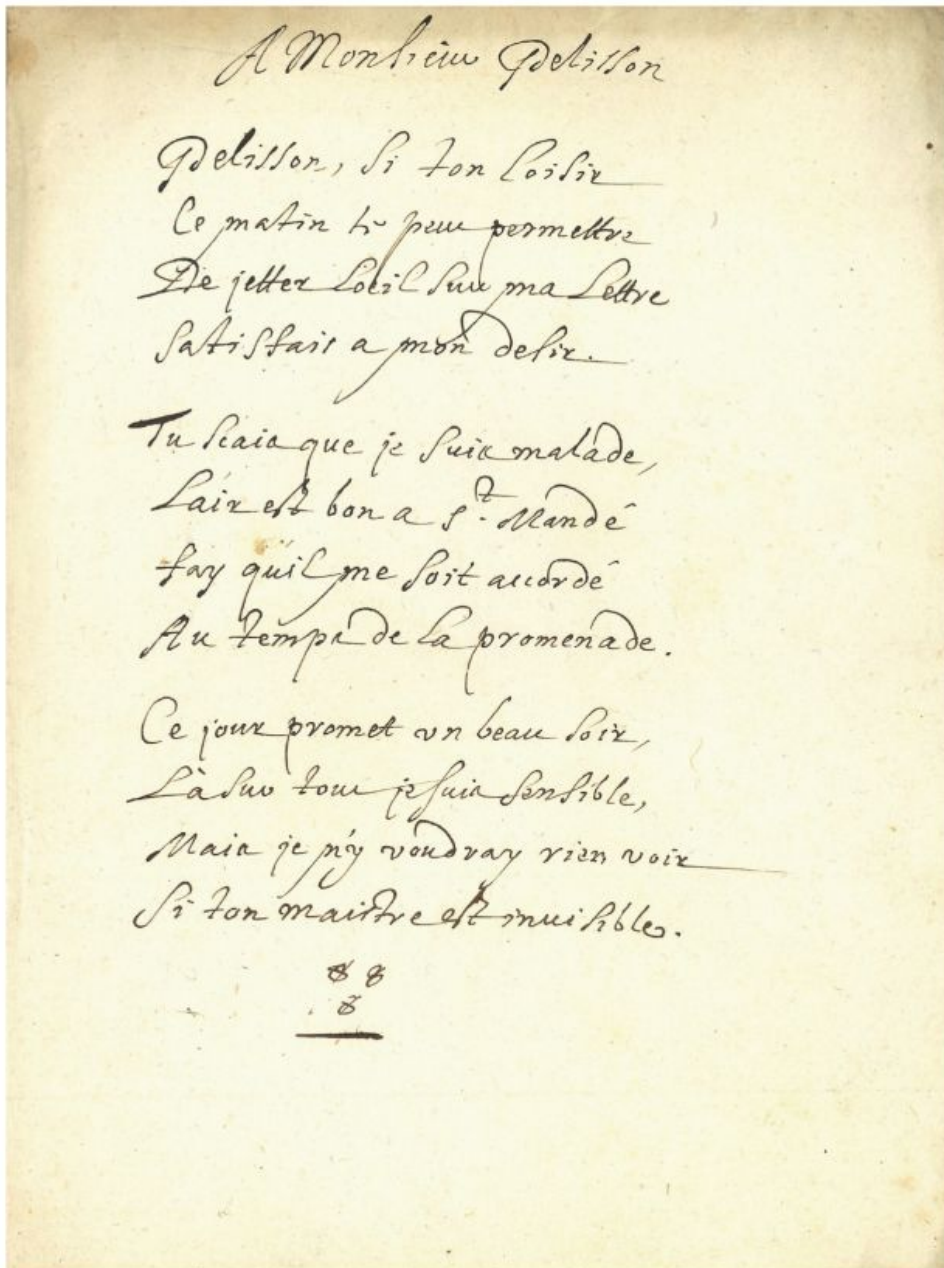
Jolie lettre en vers de trois quatrains à son ami l'historien et académicien Paul PELLISSON-FONTANIER (1624-1693).

« Pelisson, si ton loisir
Ce matin te peut permettre
De jeter loeil sur ma lettre
Satisfais a mon desir.

Tu scais que je suis malade,
L'air est bon a S^t Mandé
Fay qu'il me soit accordé
Au temps de la promenade »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 56-59.

BOISROBERT François LE MÉTEL de : voir n° 584.



511

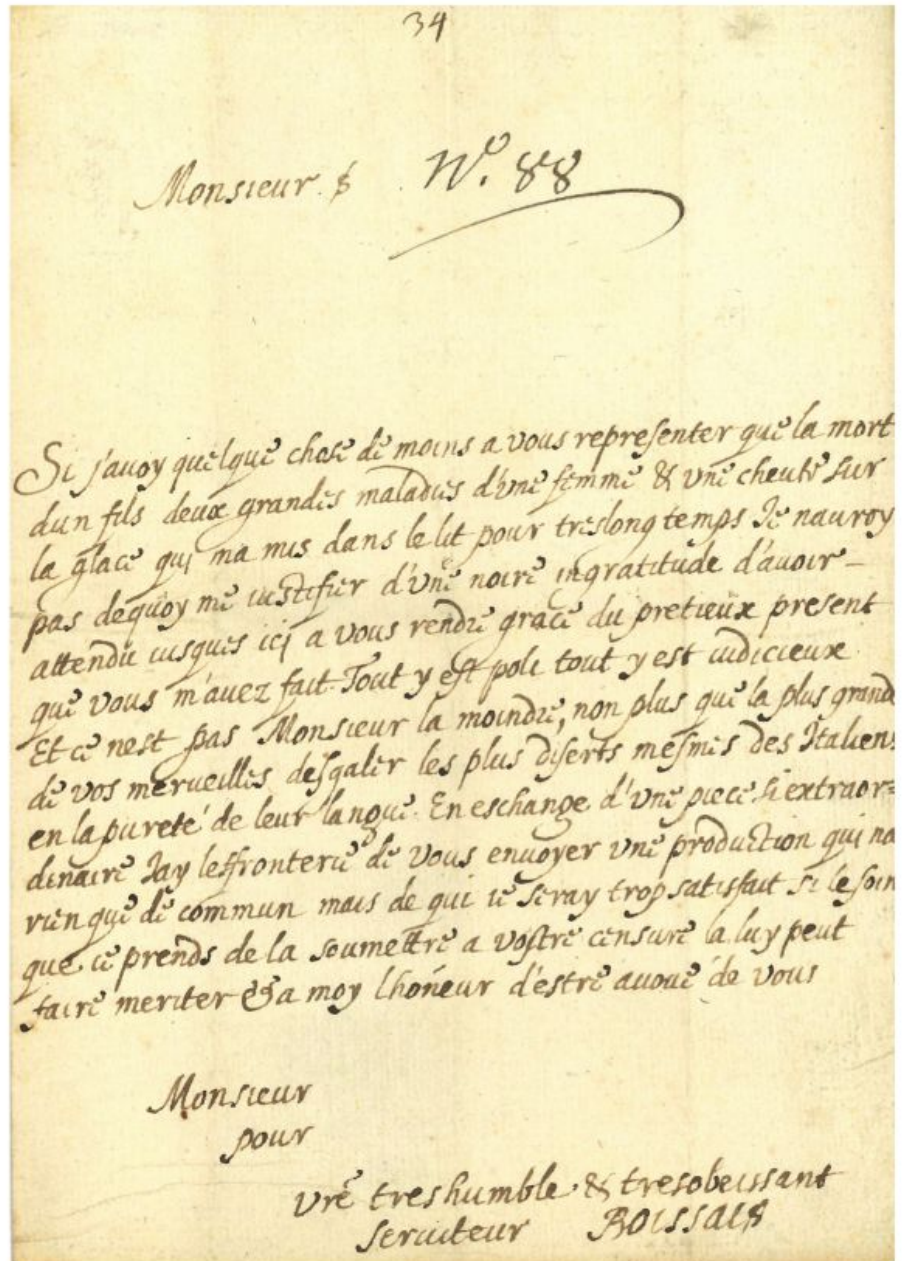
BOISSAT Pierre de (1603-1662)
militaire, poète français et latin,
traducteur ; **membre fondateur** de
l'Académie [AF 1634, 31^e f].

L.A.S. « Boissat », à Gilles MÉNAGE ;
1 page in-8, adresse.

1 500 / 2 000 €

La seule lettre autographe connue de Boissat, citée et identifiée par Raoul Bonnet.
« Si j'avoy quelque chose de moins à vous représenter que la mort d'un fils deux grandes maladies d'une femme & une cheute sur la glace qui ma mis dans le lit pour treslong temps Je nauroy pas de quoy me justifier d'une noire ingratitude d'avoir attendu jusques icy à vous rendre grace du pretieux present que vous m'avez fait. Tout y est poli tout y est judicieuse. Et c'est pas Monsieur la moindre, non plus que la plus grande de vos merueillis desgaler les plus diserts mesmes des Italiens en la pureté de leur langue... En échange de cette « piece si extraordinaire », il a « leffronterie de vous envoyer une production qui na rien que de commun mais de qui je seray trop satisfait si le soin que je prends de la soumettre à vostre censure la luy peut faire meriter »...

On joint 3 documents concernant la famille de Boissat, dont une p.s. d'un Pierre Boissat, vice-bailli du Viennois (1586).



512

BOIVIN Jean, dit BOIVIN DE VILLENEUVE (1663-1726) érudit,
helléniste, garde de la Bibliothèque
du Roi [AF 1721, 21^e f].

2 L.A.S. « Boivin D.V. » et « Boivin »,
1722-1724 ; 2 pages in-4 et 2 pages
in-8.

300 / 400 €

19 mai 1722, [à l'abbé Joseph d'OLIVET],
belle lettre le complimentant de son livre
Huetiana, [ou *Pensées diverses de M. HUET*],

qu'il a loué « mesme dans l'Academie Française » et qu'il conservera précieusement, « et pour l'amour de vous [...], et en mémoire du sçavant homme dont vous avez recueilli les paroles. Il avoit autrefois pour moy quelque bonté. Peut-être que l'amitié dont m'honoroit M. DESPREAUX me rendit suspect dans la suite... 8 août 1724. M. de VALINCOURT et lui ont lu et relu l'exemplaire confié, et il adresse

ses propres pièces en demandant grâce pour elles, « tres petites compagnes » et « humbles servantes de vostre belle traduction...

On joint 2 P.A.S. « Jean Boivin », 25 avril et 7 septembre 1706 (vélin oblong in-8 avec timbres fiscaux) : « Commis à la Bibliothèque du Roy », il donne quittance de sa rente sur les aides et gabelles...

BOSSUET Jacques-Bénigne (1627-1704) prêtre, théologien, prédicateur et historien ; évêque de Condom puis de Meaux [AF 1671, 37^e f].

DEUX MANUSCRITS autographes de plans préparatoires pour ses sermons, [1662-1666] ; 2 pages in-4 et 6 pages in-fol., montées sur onglets, et reliées en un volume in-fol. maroquin souple noir, étui (Alix).

12 000 / 15 000 €

Précieux plans et manuscrits préparatoires pour ses sermons de Carême prêchés devant la Cour en 1662 et en 1666. C'est un document exceptionnel, qui permet de saisir l'art oratoire de Bossuet au moment même de sa conception.

A. Plan de ses sermons pour le Carême prêché au Louvre en 1662 ; 2 pages in-4 avec ratures et corrections (petite déchirure marginale bien restaurée).

Chaque page est divisée en 3 colonnes : sur la colonne centrale, Bossuet énumère pour chacune des 5 semaines, jour après jour en commençant par le Dimanche, les textes de l'Évangile qui doivent être lus selon la liturgie ; cette préparation se termine à la cinquième semaine, avant le dimanche des Rameaux ; la colonne de gauche est chargée de références à l'Écriture Sainte, aux Pères de l'Église et divers auteurs, voire aux propres prédications de Bossuet ; sur la colonne de droite, en français, Bossuet trace le plan et les grandes lignes des sermons, dont nous donnerons quelques exemples.

Première semaine :

- « 1 Penser à son salut.
- Predication.
- 2 Rechutes.
- 3 foy. Impiété.
- libertinage. curiosité.
- Vivre selon la foy ».

Quatrième semaine :

« Ambition. [...]

Vaine gloire. Orgueil caché.
Etat de l'homme.

La mort. Vie un songe. misere de ce siecle ».

Cinquième semaine :

« Magdelaine.

on peut vaincre les inclinations.

Penitence.

fausses conversions.

degoust.

ne differes pas.

Entreprendre sa conversion avec courage ».

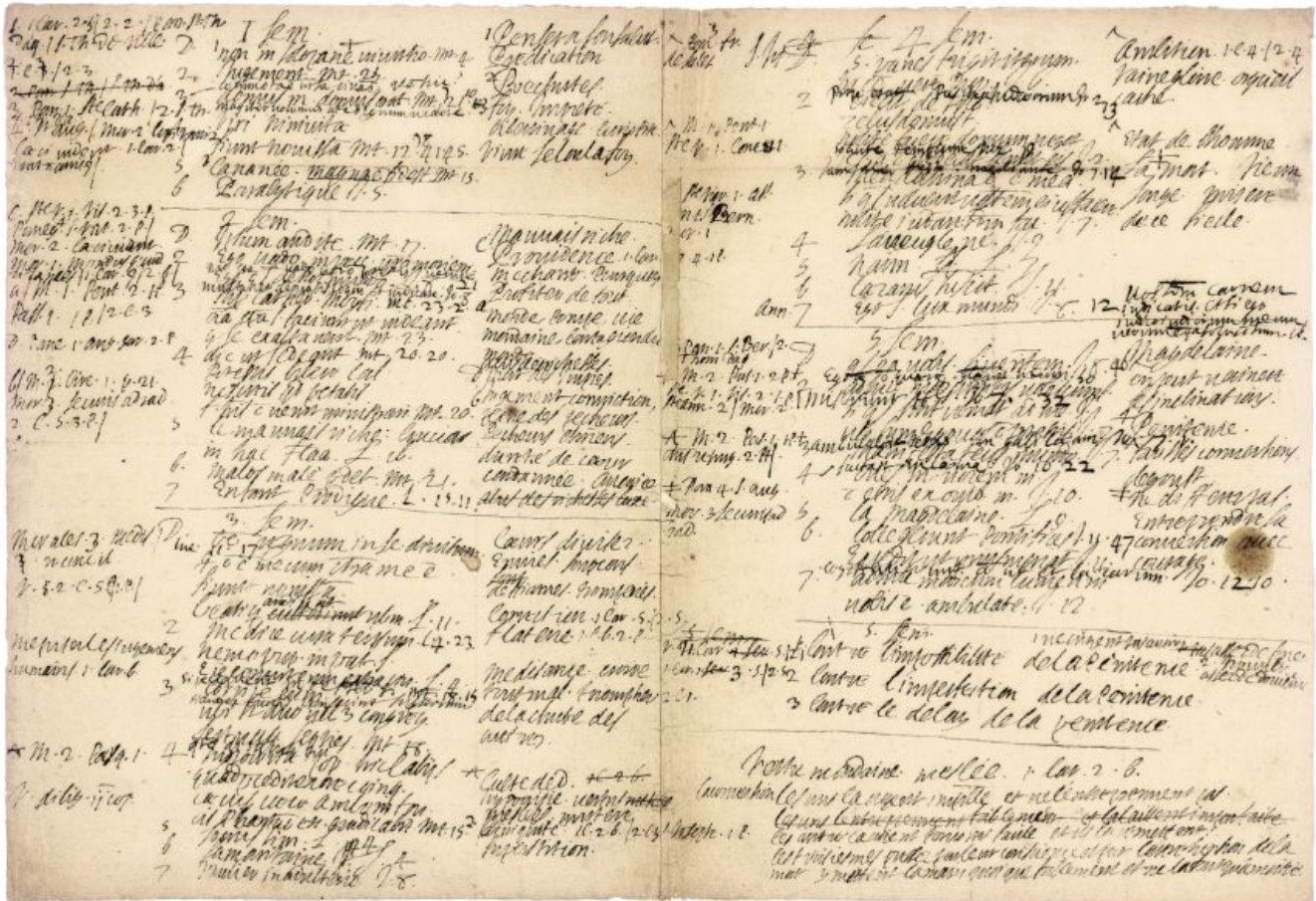
Suivent des notes sur la Pénitence et sur la conversion.

« la conversion

les uns la jugent imp[oss]ible et ne l'entreprennent pas.

les autres la croient toujours facile et ils la remettent.

les troisiemes presses par leur conscience et par l'aprehension de la mort y mettent la main quoique foiblement et ne la font qu'à moitié ».



B. MANUSCRIT autographe, daté en tête « 13 mars 1666 », pour la **préparation de ses sermons pour le Carême de 1666 prêché à Saint-Germain-en-Laye** ; 6 pages in-fol. avec ratures et corrections.

Bossuet a divisé ses pages en 3 colonnes : au centre, il énumère pour chacune des 5 semaines, jour après jour en commençant par le Dimanche, en latin, les thèmes de l'Évangile du jour ; à gauche, références aux Évangiles ; la colonne de droite est restée vierge.

Au tiers de la quatrième page, Bossuet tire un trait de séparation et trace le plan de son Carême en 18 sermons numérotés, en commençant par la fête de la Purification, et, dans chaque semaine, les dimanche, mercredi, vendredi (sauf le jeudi 25 mars pour l'Annonciation). Il s'arrête (n° 18) avec le Vendredi Saint où il doit prêcher la Passion. On ne connaît que 12 sermons de ce Carême. Suit une liste des principaux thèmes de la prédication de Bossuet.

Sur les pages 5 et 6, Bossuet jette, en tout premier jet, les idées qui lui viennent, et ébauche ses sermons 1, 2, 3, 5, 6 et 8 à 15, principalement en français. Nous en donnons quelques citations.

« 1. loix. plaisir de les transgresser. [...] evenemens inevitables. curiosité de les scavoir par les astres [...] maux qui plaisent, maux qui affligent, ceux la utiles.

2. Tentation. esperances et empressemens du monde. on s'étourdit soy mesme on ne pense pas a son salut. [...] Il couste beaucoup aux hommes de faire du bien. le mal coule de source. Presomption. ségaler a dieu. vouloir scavoir ce qu'il s'est reservé. le temps quil donne a la penitence. [...]

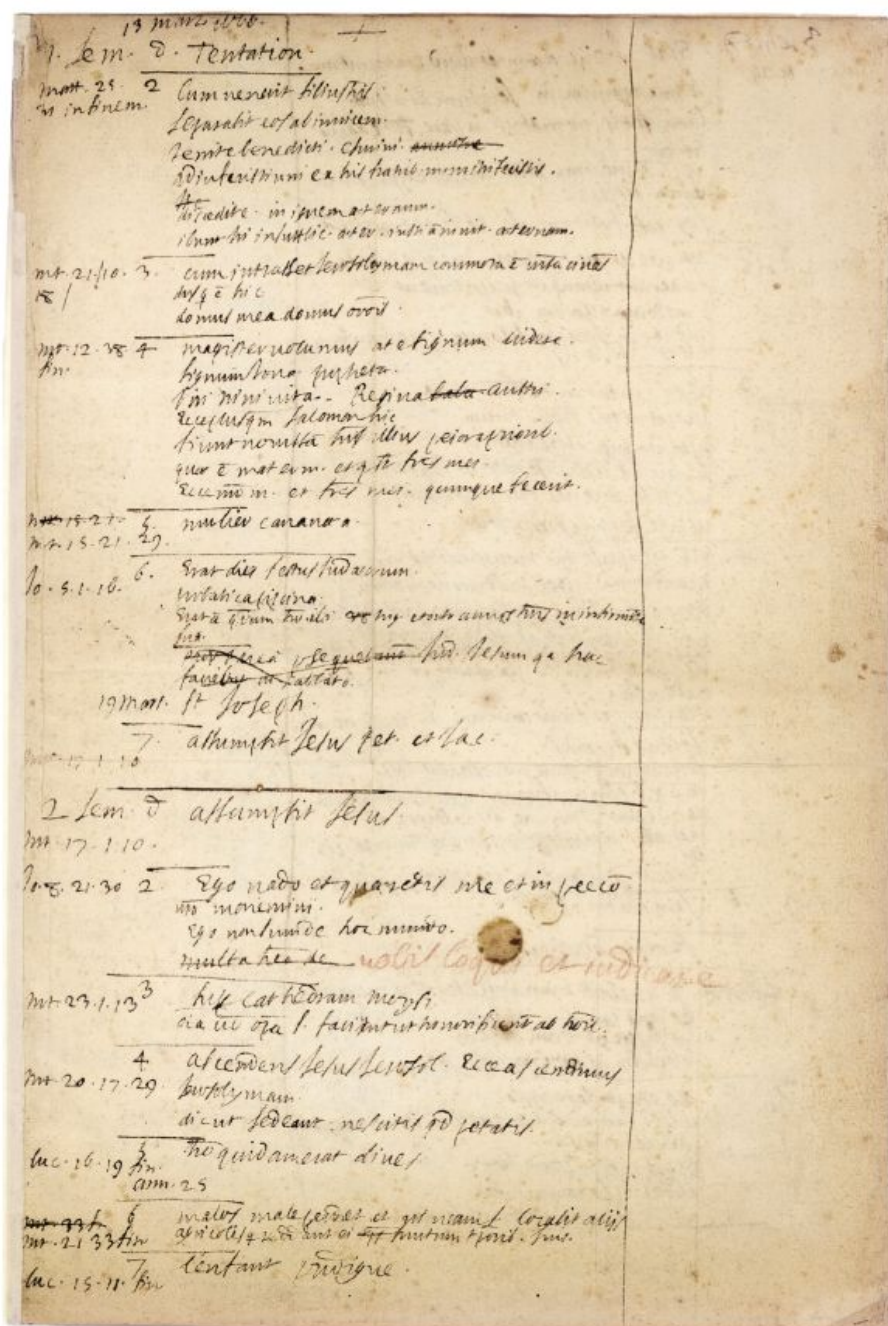
[...] enchainement des pechas. [...] pleindre ceux qui sont dans de tels liens.

Vous vous accoutumez aux maux aux remedes aux remords de la conscience. O malheur des malheurs. [...]

8. eternité des peines. [...] contre ceux qui se moquent des expressions du feu du soufre etc ou les choses sont litterales combien donc terribles ou metaphoriques. marque que l'esprit humain n'a rien peu trouver qui les egalast. [...] libre arbitre comme cause du mal quelle horreur on doit avoir de la depravation volontaire. [...]

12. aumosnes. honorer la misericorde divine en l'imitant. [...]

14. Justice. les trois vertus qui l'accompagnent. [...] 1. la constance pour la volonté de suivre la loy. est attaquée par l'interest. contre l'amour de l'argent. on fait tout par l'argent et c'est ce qui le fait desirer. donc par la mesme raison on pousse tout a bout en tirant de l'argent. 2 la prudence pour le detail. ici contre les artifices de la medisance qui empeschent de bien connoître les personnes. 3 la clemence pour supporter les foiblesses. la condescendance. [...]



que ce n'est pas luy mais vous qui croissez par le culte que vous luy rendez. que vous venez non pour le faire descendre a vous mais pour vous elever a luy. [...] l'oraison est un commerce de dieu avec nous »...

[Un feuillet complétant ce manuscrit est conservé à la Médiathèque de Meaux (118A).]

Provenance : bibliothèque Philippe ZOOM-MEROFF (15-16 mars 1995, n° 8).

Bibliographie : Thérèse Goyet, « Sur les traces des sermons perdus de Bossuet », in *Mélanges Truchet*, P.U.F., 1992 (p. 25-33) ; Bossuet, *Les projets des Carêmes Louvre (1662) et Saint-Germain (1666)*. Deux manuscrits inédits publiés par Thérèse Goyet (Supplément au bulletin *Les Amis de Bossuet* n° 28, 2000) ; plus le bulletin n° 28 (joints).

BOSSUET Jacques-Bénigne (1627-1704) prêtre, théologien, prédicateur et historien ; évêque de Condom puis de Meaux [AF 1671, 37^e f]. **LOUIS DE FRANCE, le Grand Dauphin** (1661-1711).

MANUSCRITS autographes du GRAND DAUPHIN, avec CORRECTIONS ET ADDITIONS autographes de BOSSUET ; 20 pages in-4 (9 feuillets en latin en mauvais état avec mouillures, petits manques et le bas des pages rongé ; un feuillet en français en bon état).

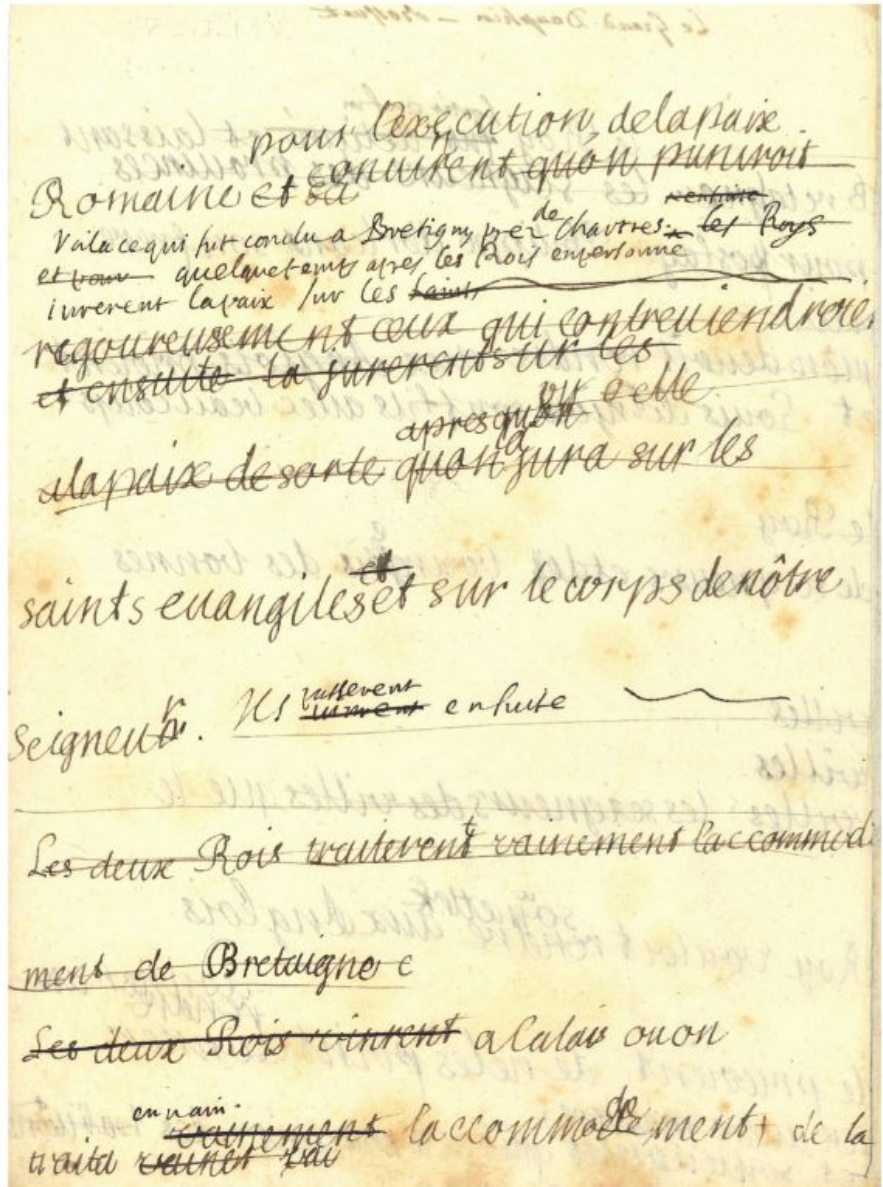
1 000 / 1 200 €

Devoirs d'histoire du Grand Dauphin corrigés par Bossuet.

Bossuet fut le précepteur du Grand Dauphin de 1671 à 1680, et écrivit pour lui son *Discours sur l'histoire universelle*.

Le feuillet en français, très corrigé, est relatif au traité de Brétigny en 1360 entre Jean II le Bon et Édouard III d'Angleterre ; Bossuet y fait notamment cette addition : « Voila ce qui fut conclu a Brétigny pres de Chartres. Quelque temps apres les Rois en personne jurerent la paix »...

Les pages en latin, abondamment corrigées par Bossuet, concernent l'histoire de Philippe IV le Bel, sa conquête de la Flandre, et son conflit avec le pape Boniface VIII. La dernière page est entièrement de la main de Bossuet : « Hoc fere tempore dissidium inter Bonifacium VIII et Philipum pulcrum »...



BOSSUET Jacques-Bénigne (1627-1704) prêtre, théologien, prédicateur et historien ; évêque de Condom puis de Meaux [AF 1671, 37^e f].

P.S. « JBenignus Eps Meldensis » (2 fois) avec 4 lignes autographes, Meaux 18 avril 1688 ; 1 page oblong in-4 au verso d'un certificat en partie impr avec vignette aux armes et en-tête *Fr Ioseph Eusanius...* et sceau

aux armes sous papier (mouillure dans la partie sup.) ; en latin (portrait gravé joint).

800 / 1 000 €

Certificat de reliques.

Au dos d'un certificat délivré à Rome le 25 avril 1687 signé « F Joseph Epis Porphyriensis » [Giuseppe EUSANIO (1619-1692), évêque de Porphyre (1672-1692)] pour Jean Théodon de Paris, attestant l'authenticité

des reliques contenues dans un reliquaire : un morceau de la croix de Saint Boniface martyr, un morceau de la croix de Saint Clair martyr, un vertèbre de Sainte Reparate, et un morceau d'os de Sainte Victoire martyre. Bossuet, à son tour, certifie l'authenticité de ces reliques, pour le monastère de moniales de Collinances, dépendant de son diocèse [prieuré de Collinances (filles de l'ordre de Fontevrault) près de Thury-en-Valois (Oise)].

BOSSUET Jacques-Bénigne (1627-1704) prélat, théologien, prédicateur et historien ; évêque de Condom puis de Meaux [AF 1671, 37^e f].

L.S. « + JBenigne E de Meaux » avec ADDITIONS autographes, Meaux 19 mars 1692, à Jean GERBAIS, « Docteur de Sorbonne, principal du Collège de Reims » à Paris ; la lettre est écrite par son secrétaire l'abbé LEDIEU (1658-1713) ; 6 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes (petites rousseurs).

1 500 / 2 000 €

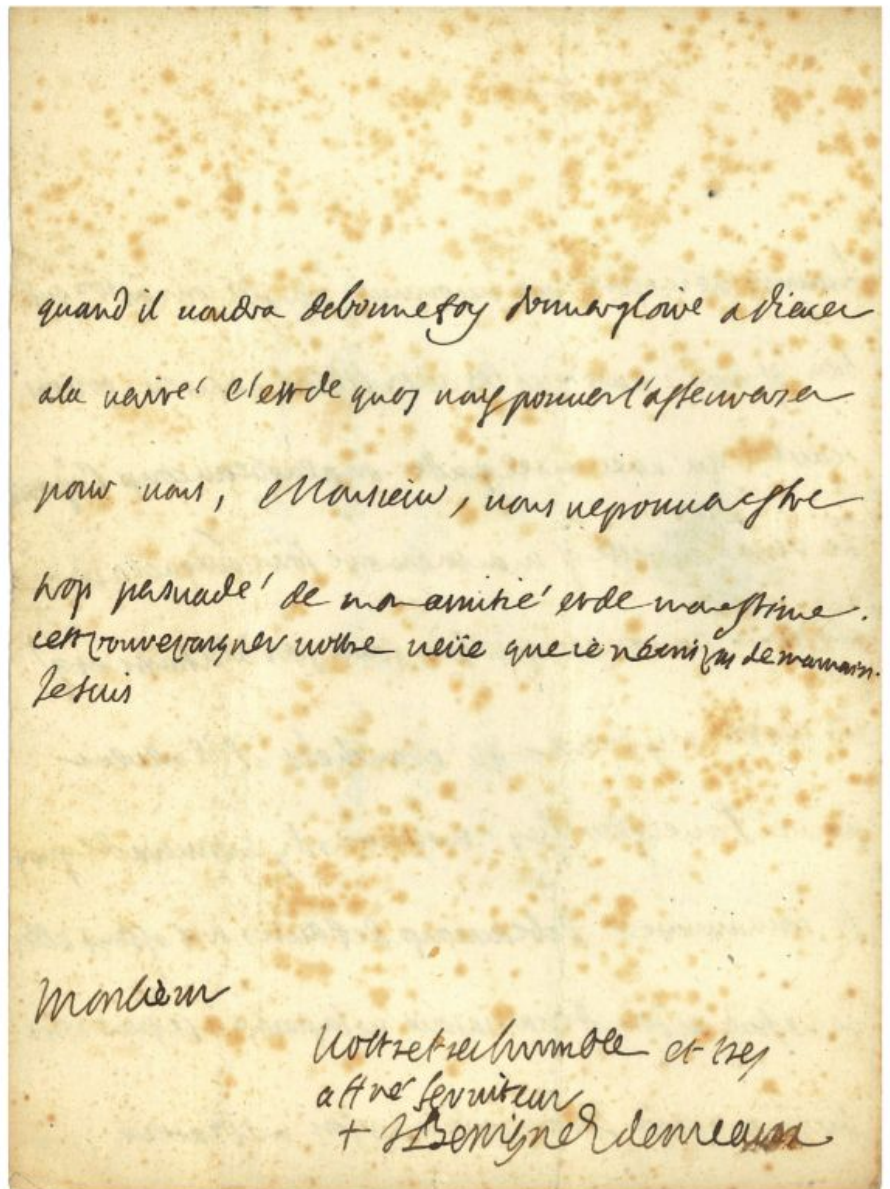
Longue lettre concernant des théologiens suspectés de jansénisme, et principalement Louis Ellies DUPIN (1657-1719), rédacteur de la *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*.

Il assure Gerbais qu'il n'a « jamais voulu que du bien » à Dupin, « et on ne pouvoit pas estre plus prevenu que je l'estois en sa faveur. Il est vray, a ne vous rien dissimuler, que jettant de temps en temps les yeux sur sa Bibliothèque, j'ay souvent trouvé qu'il alloit bien viste et qu'il estoit bien hardi. Mais ce qui m'a fait faire plus d'attention a sa doctrine », c'est qu'ayant lu sa réponse aux Pères de Saint-Vanne « et aussi divers endroits de sa Bibliothèque, j'ay trouvé deux choses constantes, l'une qu'il favorisoit les heretiques et qu'il affoiblissoit la Tradition non seulement sur le peché originel, mais encore sur beaucoup d'autres articles et qu'il tranchoit sur les SS. PP. [Saints Pères] avec une temerité que les catholiques n'avoient pas coustume de se permettre. Je vous avouë que je fus étonné qu'un siecle aussi critique que celui-cy demeurast en silence ». C'est pourquoi il a dit un mot au collège de Navarre, « afin qu'il y eust quelque témoignage que tout le monde n'approuvoit pas les manieres et les sentiments de M^r Dupin, en épargnant néanmoins son nom et me tenant autant que je pus dans les termes generaux ». Le même jour, il s'est plaint à l'abbé Varet, qui avait promis de remédier aux excès de son ami Dupin, et de l'envoyer visiter Bossuet, ce qu'il ne fit pas, tous en continuant de tenir des propos inconsidérés. Aussi, avant de quitter Paris, Bossuet, « pour ne laisser point sans remede un mal qui n'est que trop grand », a donné un mémoire [*Mémoire de ce qui est à corriger dans la Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques de M. Dupin*] au Chancelier Boucherat et à l'Archevêque, « afin qu'on prist garde aux écrits passez et a venir de M. Dupin. [...] Je

seray toujourns d'avis qu'on menage l'honneur d'un homme qui a du merite et qui en peut acquerir beaucoup davantage quand il sera plus modeste et moins precipité. Je vous ai toujourns regardé comme le seul dont il faudroit se servir pour luy faire ouvrir les yeux sur ses erreurs », prises chez Jean de LANNOY : « vous sçavez qu'avec un tel guide on peut beaucoup s'égarer ». Il autorise Gerbais à communiquer son mémoire à Dupin : « s'il ne veut point s'aveugler luy-mesme, il trouvera de quoy se convaincre de beaucoup de fautes tres essentielles. Je

ne suis ni son dénonciateur ni sa partie : je puis estre son juge, et je seray volontiers son mediateur, quand il voudra de bonne foy donner gloire à Dieu et à la verité »... La fin de la lettre est écrite par Bossuet qui précise : « Cest pour epargner vostre veüe que je n'écris pas de ma main »...

BOSSUET Jacques-Bénigne : voir nos 586, 594.



BOUFLERS Stanislas, chevalier de (1738-1815) poète, il fut gouverneur du Sénégal [AF 1788, 9^e f].

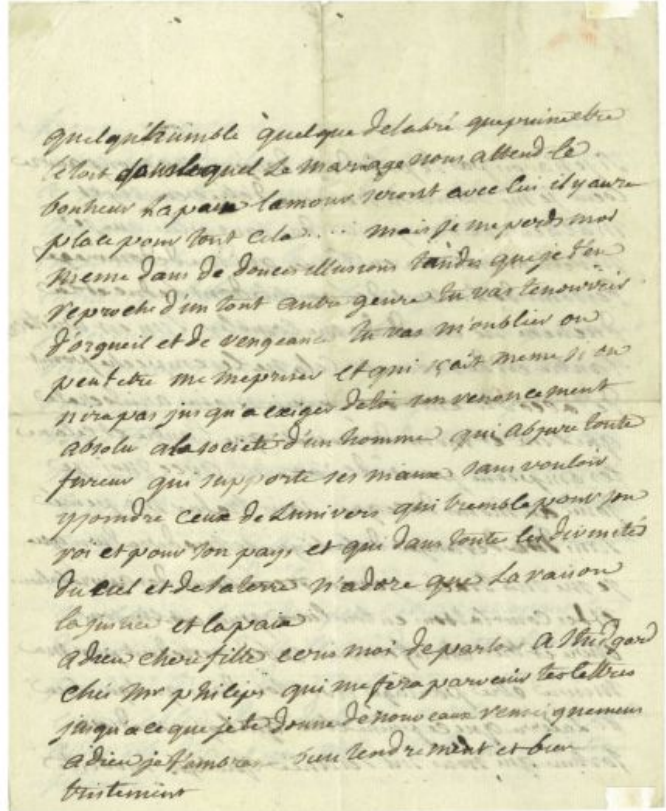
L.A., [vers 1795 ?, à Éléonore de SABRAN] ; 4 pages in-4 (portrait joint).

500 / 700 €

Longue et belle lettre d'émigration à celle qui deviendra sa femme.

Son départ fut retardé par GRIMM, qui lui a causé le plus vif chagrin en lui apprenant qu'elle avait résolu de mener son fils à Coblenz. Il l'exhorte à écouter le conseil de « notre excellent Prince [...] car en attachant ton fils à un chargé d'affaire le payera-t-on le mettra-t-on en état de faire la figure qui convient je ne dis pas à son nom mais au moindre gentilhomme français »... Il reconnaît la main qui lui trace cette mauvaise route, mais « que peuvent les cris d'un malheureux sur un esprit ébloui par de brillantes chimères Appollon avait plus d'esprit que moi et il n'a point retenu Phaeton »... Sans le poids des dangers de son amie sur le cœur, il se trouverait malheureux de partir : « je ne retrouverai rien en France qui me dedommage des soins de l'intérêt de l'amitié dont le duc et la duchesse ne cessent de me combler. L'un est aristocrate l'autre est démocrate. Cela ne les empêche point de s'accorder entre eux je suis moins aristocrate que l'un et moins démocrate que l'autre et cela ne les empêche point de s'accorder avec moi je jouis au moins de ce que sans trahir ma pensée sans me déranger de la ligne de modération que je me suis tracée [...] quelque médiocre fortune qui nous soit destinée quelque modeste quelque humble quelque delabré que puisse être le sort dans lequel le mariage nous attend le bonheur la paix l'amour seront avec lui »... Il craint qu'on n'exige d'elle « un renoncement absolu à la société d'un homme qui abjure toute fureur qui supporte ses maux sans vouloir y joindre ceux de l'univers qui tremble pour son roi et pour son pays et qui dans toutes les divinités de ciel et de la terre n'adore que la raison la justice et la paix ».

On joint : un brouillon autographe de poème : « Tranquille nimphe des deserts »... (1 p. in-8, 27 vers). – 2 L.A.S. : 3 *frimaire* [X] (24 novembre 1801), à Jean-François LE SUEUR, sur sa brochure [Lettre en réponse à Guillard, sur l'opéra de La Mort d'Adam] ; 5 janvier 1813, à Monseigneur, demandant une place de conseiller à vie à l'Université. Plus une P.S., 1778

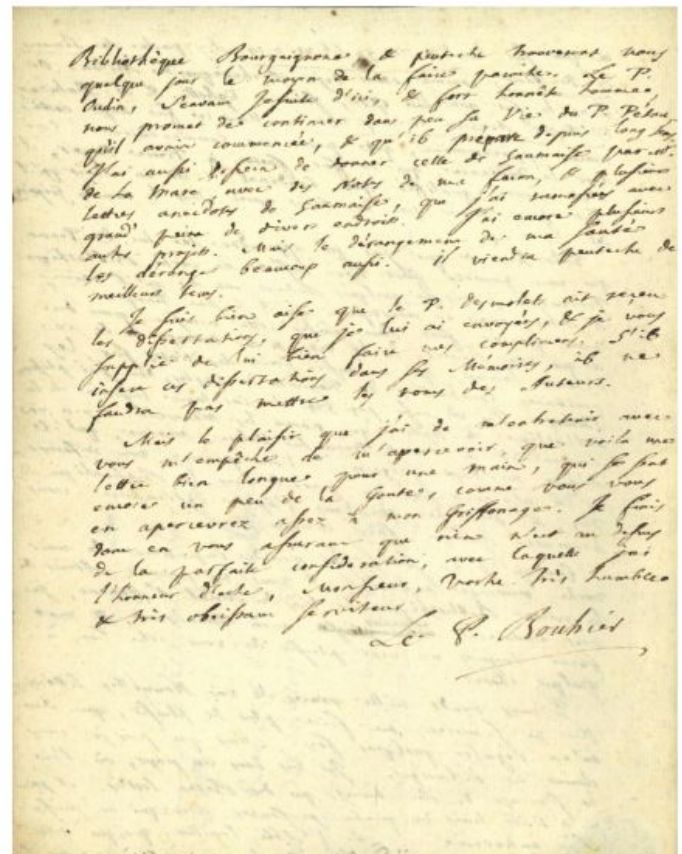


BOUGAINVILLE Jean-Pierre de (1722-1763) garde des Antiques au Louvre, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, helléniste et traducteur [AF 1754, 17^e f].

L.A.S. « De Bougainville », et P.A., 1753 ; 2 pages in-4 et 2 pages in-fol.

600 / 800 €

Paris 5 septembre 1753. « Je ne manquerai pas de remettre des demain à M. DE COTTE la devise que vous avez choisie pour le Jetton des batimens du Roi. La bonté que vous avez eue de me proposer à Sa Majesté pour la survivance de la place de garde des Antiques du Louvre, merite toute ma reconnaissance » ; cela oblige aussi M. de Foncemagne... – Sept devises, présentées avec une brève description de l'image emblématique, dont ce n° 3 [effectivement retenu pour le revers d'un jeton en cuivre à l'effigie de Louis XV, frappé en 1753] : « Le Soleil dans le Zodiaque. Splendor ab Hospite »...



519

BOUGAINVILLE Louis-Antoine de (1729-1811) navigateur.

P.A.S. « De Bougainville », Versailles 5 septembre 1764 ; ¾ page in-fol. (portrait gravé joint).

800 / 1 000 €

Avant de partir établir une colonie aux îles Malouines (Port Saint-Louis).

Mémoire demandant au duc de CHOISEUL de faire accorder au sieur de ROMAINVILLE des lettres de lieutenant d'infanterie. « Ce jeune homme s'embarque avec lui et doit être employé dans la colonie tant a des detachemens qu'à la reconnaissance de l'Isle. Il a déjà fait les campagnes de 1759 et 1760 et 1761 volontaire dans les chasseurs de Conflans et celle de 1762 aide de camp de M^r Dennergy chef de l'état major de l'armée de Condé »...

Provenance : ancienne collection Antoine-François BOUTRON-CHARLARD et Edmond FRÉMY (17 novembre 1988, n° 7).

520

BOUHIER Jean (1673-1746) magistrat, président au Parlement de Bourgogne, jurisconsulte, historien et traducteur [AF 1727, 33^e f].

3 L.A.S. « Le P. Bouhier » et 1 L.A., Dijon 1730-1738 ; 11 pages in-4, 2 adresses avec cachets de cire rouge ou noire aux armes.

500 / 700 €

9 mars 1730, à Joseph BOUGEREL, prêtre de l'Oratoire. Longue lettre d'éclaircissements érudits sur le jurisconsulte Lucas de Penna, exposant des raisons pour le croire originaire de Naples... 29 mars 1732, envoyant une strophe de six vers, pour améliorer une « petite ode » envoyée trop hâtivement : « Qui mieux que toi dans un festin/ Sçait des fougues du Dieu du vin/ Tempérer l'excès frénétique ? »...

10 août 1735, à l'abbé d'OLIVET. Évocation de la prochaine mort de leur confrère Jacques ADAM, et discussion sur CICÉRON et les *Tusculanes* : « Montrer Cicéron par là, ce n'est pas assurément par le bon endroit » ; puis sur la vie de LUCULLUS... 5 juillet 1738, à un autre « nourrisson des Muses », comparant la poésie anglaise à la française ; références à l'abbé Régnier et Molière...

On joint une L.S., à TITON DU TILLET, maître ordinaire de feu la Dauphine, 18 août 1729, remerciant pour un envoi d'estampes ; plus une feuille de comptes autographes avec un vigneron (1710).

BOUHIER Jean : voir n^{os} 607, 805.

521

BOURBON Nicolas (1574-1644) oratorien, poète latin, helléniste et érudit, professeur de grec au Collège de France [AF 1637, 29^e f].

L.A.S. « N. Borbonius », [fin 1911 ou début 1612], au cardinal Jacques DU PERRON, archevêque de Sens et Grand Aumônier de France ; 1 page in-fol., adresse (légère brunissure sur 2 bords) ; en latin.

400 / 500 €

Très rare lettre en latin (Raoul Bonnet n'avait recensé que deux lettres de lui).

Le doyen des professeurs « Marius Ambosius » [Jacques-Marie d'AMBOISE (1538-novembre 1611), professeur de philosophie grecque au Collège de France] est mort ; Bourbon espérait de lui une augmentation de sa pension. Il supplie le cardinal de la lui accorder, car il serait étonné, voire indigné de savoir qu'il ne peut manger à sa faim. Il ne pourra trouver un quémendeur plus digne de confiance...

522

BOZE Claude GROS de (1680-1753) numismate et archéologue, garde des médailles de la Bibliothèque du Roi [AF 1715, 34^e f].

3 L.A.S. et une P.A.S. « De Boze » ou « Gros De Boze », Paris 1715-1735 et s.d. ; 5 pages et demie formats divers, 2 adresses.

300 / 400 €

9 septembre 1715, à M. ROVIÈRE, trésorier de France, à Lyon. Compte rendu de la suite donnée à ses ordres à l'égard de la Chambre des Comptes (sollicitation et instruction de magistrats), et échos des commentaires d'autres qui sont entrés dans l'affaire du sieur Drapier... 8 juillet 1735. Procès-verbal de l'élection d'un pensionnaire à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de feu l'abbé de Vertot, avec apostille autographe du duc d'ANTIN... Vendredi 16 [novembre 1736]. Envoi d'une lettre qu'il reçoit de M. de Torpanne : « nous irons ensemble au rendez-vous »... - À M. Duvau, à Paris. Il lève le secret demandé par M. de Torpanne, concernant la vente de médailles : « La suite des médailles impériales d'or, et celle des quinaires ont été vendues ensemble la somme de 7000^{fr} que je les avois estimées »...

BUFFON Georges-Louis Leclerc, comte de (1707-1788) naturaliste et écrivain, directeur du Jardin du Roi [AF 1753, 1^{er} f].

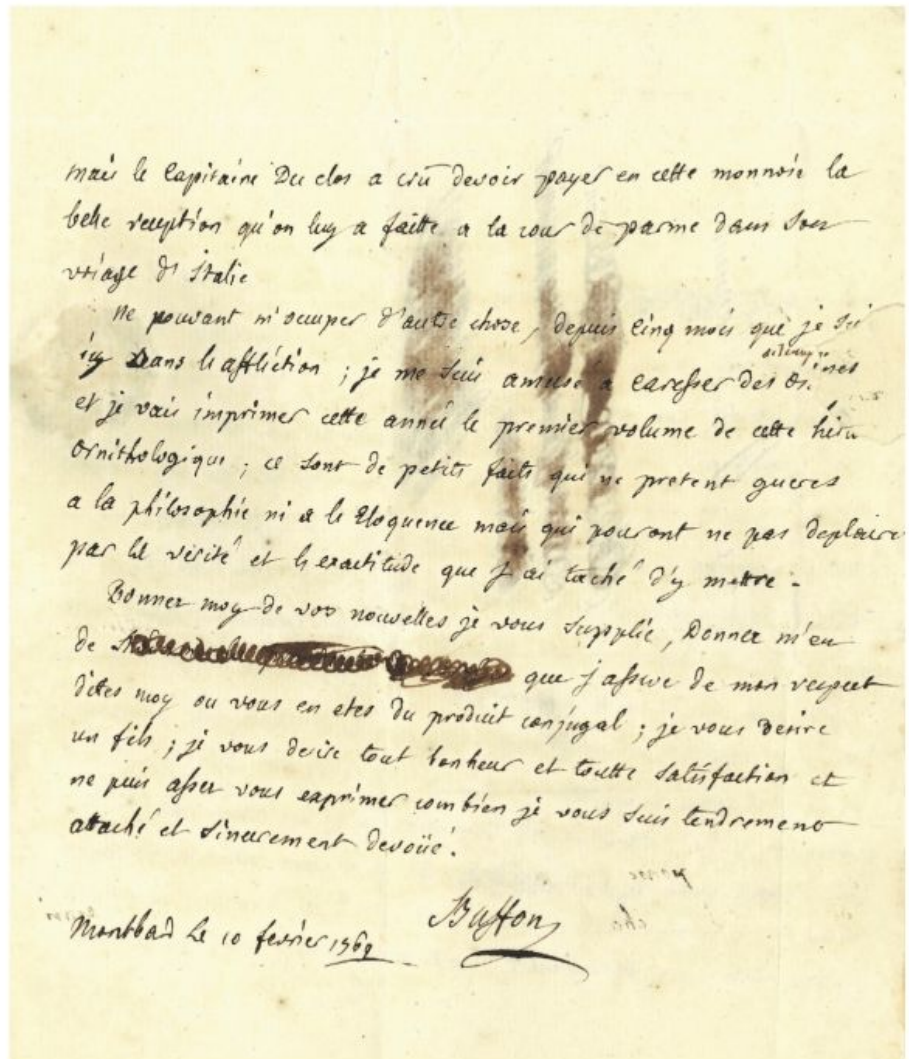
L.A.S. « Buffon », Montbard 10 février 1769, au Président Charles de BROSSES, baron de Montfalcon, à Dijon ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge (l'adresse a été soigneusement biffée, ainsi que quelques mots dans le texte ; petit manque par bris du cachet).

1 500 / 2 000 €

Sur ses affaires et ses travaux, la maladie de sa chère femme, et la réception de CONDILLAC à l'Académie française.

Il prie le Président de soutenir sa « cause contre les Ursulines de Montbard, c'est à dire l'appellation qu'elles ont portée à la table de marbre au souverain de la sentence du Baillage de Semur qui admettoit ma complainte possessoire. J'espère que malgré toutes leurs chicanes cette sentence sera confirmée et je compte sur vos bontés et sur votre amitié pour faire valoir mes justes raisons [...] Comme cette affaire me tient fort à cœur j'aurois été moy même pour la solliciter et j'aurois été dédommagé de mes peines par le plaisir de vous voir ; mais malheureusement je suis icy cloüé par l'état toujours très inquietant de ma femme que je ne puis abandonner d'un instant ; elle a été plusieurs fois à toute extrémité ; aucun remède n'a pu la soulager, presque tous luy ont fait beaucoup de mal et ce n'est que depuis qu'on la forcée à y renoncer qu'elle semble être un peu moins mal ; mais elle souffre toujours et reste dans un état digne de compassion. Cela m'a empêché d'aller à Paris au mois de novembre comme je le comptois et quoique j'y aie des affaires instantes je ne crois pas que je puisse m'y rendre qu'après paques ». [La comtesse de Buffon va mourir un mois plus tard, le 9 mars 1769, à l'âge de trente-sept ans ; malgré une différence d'âge d'une trentaine d'années, une grande tendresse unissait Buffon et sa jeune femme.]

Puis il en vient à l'Académie française, qui vient de recevoir CONDILLAC (22 décembre 1768), et où il n'apprécie guère le Secrétaire perpétuel DUCLOS : « L'Académie française a eu quelques mortifications au sujet de son nouveau reçu l'abbé de Condillac dont le public a trouvé le discours aussi gauchement pensé que pitoiablement écrit ; ce n'est pas ainsi que vous eussiez chanté s'ils vous avoient élu et je suis très convaincu que ce choix auroit été bien différemment reçu du public. Mais le Capitaine Du Clos a cru devoir payer en cette monnaie la belle réception



qu'on luy a faite à la cour de Parme dans son voiage d'Italie ».

Puis il parle de son travail à l'*Histoire naturelle des oiseaux* : « Ne pouvant m'occuper d'autre chose, depuis cinq mois que je suis ici dans l'affliction, je me suis amusé à caresser des oiseaux et je vais imprimer cette année le premier volume de cette histoire ornithologique ; ce sont de petits faits qui ne pretent gueres à la philosophie ni à l'éloquence mais qui pouront ne pas déplaire par la vérité et l'exactitude que j'ai taché d'y mettre ». Il termine en évoquant le « produit conjugal » du président de Brosses : « je vous desire un fils »...
L'Académie française au fil des lettres, p. 136-139.

524

BUFFON Georges-Louis Leclerc, comte de (1707-1788) naturaliste et écrivain, directeur du Jardin du Roi [AF 1753, 1^{er} f].

P.S. « Le C^{te} de Buffon », Paris 28 avril 1780 ; 1 page in-fol. en partie impr.

250 / 300 €

Ordre de paiement de la caisse de la Compagnie d'Épurement, à M. Richard, administrateur général des Postes, de la somme de 1672 livres « qu'il a fait passer à M. de Faucompré à valoir sur les dépenses du Bourbonnois »...

BUSSY-RABUTIN Roger, comte de (1618-1693) militaire et écrivain, auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules* ; cousin de Mme de Sévigné [AF 1665, 20^e f].

L.A.S. « Bussy Rabutin », Paris 24 septembre 1682, au R.P. Dominique BOUHOURS ; 2 pages et quart in-8, adresse.

1 000 / 1 500 €

Au sujet du procès qu'il soutenait contre son gendre, Henri Rivière, second époux de sa fille, Louise-Françoise, marquise de

Colligny ; et sur la pension que lui accorde Louis XIV.

« J'aurais bien souhaité mon Reverend père d'avoir l'honneur d'entretenir M^r l'avocat g^{nal} de mon affaire avant que de partir, mais étant pressé je me contenterai de vous supplier de luy présenter de ma part le paquet cy joint en le suppliant de le lire. Il connera clairement par la les impostures et les calomnies de Rivier ; et il nous aidera à en avoir la justice que tous les gens de qualité, et tous les gens de bien attendent. Nous partons demain ma fille de Colligny et moy bien fâchés de ne nous avoir pas pu dire adieu ; nous serons de retour à la St Martin sans y manquer, car nous ne voulons en rien contribuer aux fuites

de notre faussaire. [...] tachés de me faire aymer de M^r l'avocat g^{nal}. Je n'ay besoin que de sa justice pour l'affaire de ma fille, mais j'ay besoin de son amitié pour l'honneur et pour le plaisir de ma vie ». En post-scriptum, il ajoute que « le Roy me fit la grace de me donner une pension de deux mille écus le jour qu'il partit de Versailles. J'attendois bien quelque grace de luy après la manière agreable dont il m'avoit fait revenir, et dont il m'avoit receu, mais je ne pensois pas que cela arrivast si tost qu'il a fait »...

y manquer Car nous ne voulons en rien contribuer aux fuites de notre faussaire.

Adieu Mon Reverend Père, ayés moy bien tousiours, et fâchés de me faire aymer de m^r l'avocat g^{nal}. Je n'ay besoin que de sa justice pour l'affaire de ma fille, mais j'ay besoin de son amitié pour l'honneur et pour le plaisir de ma vie. s.

Bussy Rabutin

J'oublois de vous dire que le Roy me fit la grace de me donner une pension de deux mille écus le jour qu'il partit de Versailles. J'attendois bien quelque grace de luy après la manière agreable dont il m'a

voit fait revenir, et dont il m'avoit receu, mais je ne pensois pas que cela arrivast si tost qu'il a fait. s.

Ma fille de Colligny vous assure de ses tres humbles Reui ces. s.

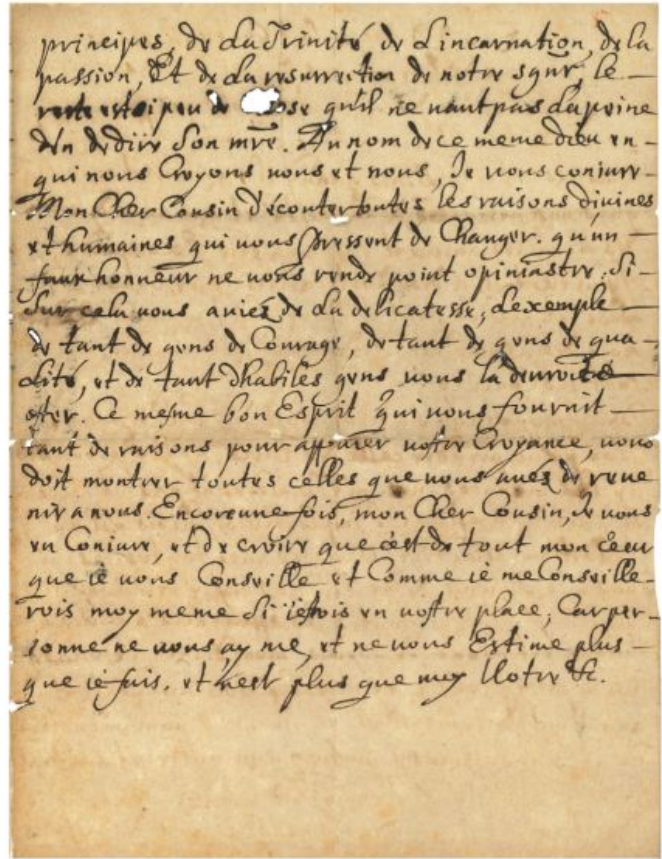
BUSSY-RABUTIN Roger, comte de (1618-1693) militaire et écrivain, auteur de *l'Histoire amoureuse des Gaules* ; cousin de Mme de Sévigné [AF 1665, 20^e f].

L.A. (minute), Chaseu 8 décembre 1685, au comte d'OLON, son cousin ; 3 pages in-4 (petits trous et fentes par corrosion d'encre).

1 000 / 1 500 €

Il tente de persuader son cousin d'abjurer le protestantisme.

Après ce qu'ont dit au comte l'évêque d'Autun (Gabriel de Roquette) « de la part de Dieu » et M. de Harlay « de la part du Roy », il lui rappelle que « Blaise de Rabutin, pere de nostre grande tante Benigne de Rabutin, étoit de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine. Il ny a pas cent ans que ce Blaise la vivoit, et ce fut environ dans ce tems la que nostre bisayeul (tout au plus) se fit de la religion pretendue reformée ». Bussy-Rabutin doute que la seule « découverte de la verité » fût la raison de cette conversion ; il y voit « les memes raisons d'ambition, ou de mécontentement de la Cour qu'eurent les Condés et les Collignis. Si vous examinez la conduite de tous ces premiers Reformez, soit Princes, soit Gentilshommes, menu peuple, gens d'église, ou gens de guerre, vous trouverez dans les uns des interets mondains, pour la source de leur changement, et l'amour de la nouveauté dans les autres. Mais quand il y en auroit eu quelques uns persuadez de la verité, [...] appartient-il a des particuliers de reformer l'Eglise », cela doit se faire par des conciles. Quant à lui, si on lui proposait de changer sa religion, il refuserait fermement : « j'irois sil le falloit au martire », car il en va du Salut... « Au nom de ce meme dieu en qui nous croyons vous et nous, je vous conjure mon cher cousin d'écouter toutes les raisons divines et humaines qui vous pressent de changer. Qu'un faux honneur ne vous rende point opiniastre [...] Ce mesme bon esprit qui vous fournit tant de raisons pour appuyer vostre croyance, vous doit montrer toutes celles que vous avez de venue nuy a vous. Encore une fois, mon Cher Cousin, je vous en conjure, et de croire que c'est de tout mon cœur que je vous conseille et comme je me conseilerois moy meme si j'étois en vostre place, car personne ne vous ay me, et ne vous estime plus que je fais, et heest plus que moy lloter &c.



CASSAGNES Jacques, abbé (1635-1679) poète, théologien, traducteur et bibliothécaire du Roi [AF 1662, 22^e f].

L.A.S. « Cassagnes », Paris 29 mai 1664, à Gilles MÉNAGE ; demi-page in-4.

400 / 500 €

La seule lettre connue de Cassagnes (citée et reproduite par Raoul Bonnet).

« J'envoye à Monsieur l'Abbé Menage une petite ode que j'avois faite pour feu Monseigneur le Cardinal [MAZARIN], et je le prie de la mettre dans le recueil. Il me feroit un grand plaisir s'il y vouloit corriger les fautes le splus grossieres qu'il y trouvera »... [Il s'agit du *Recueil des Éloges faits pour M. le Cardinal Mazarin*, édité par Ménage en 1666.]

Provenance : collection Edgar GOURIO DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 48).

On joint un manuscrit de travail de discours (13 p. in-4), faussement attribué à Cassagnes. Plus une l.a.s. du Prieur Cassagnes, Gajan 12 juin, à M. Coste à Fons, au sujet de l'affaire de l'abbé de Montpezat contre le chapitre de Montpellier.

CHABANON Michel-Paul-Guy de (1730-1792) auteur dramatique et musicologue [AF 1779, 14^e f].

2 L.A.S. « Chabanon », Paris 1775 et s.d. ; 1 page in-4, et 1 page et demie in-4 avec adresse.

300 / 400 €

28 juillet [1775, à Chrétien Guillaume de Lamoignon de MALESHERBES], le prie de jeter les yeux sur un mémoire : « S'il concerne M. Turgot plus que vous, j'aimerais fort qu'il lui parvienne par vos mains. Plus M^r Bejot est incapable de demander, plus je me crois autorisé à le denoncer à votre justice, et à votre bienfaisance »... - À Mme NECKER, désirant dîner avec elle pour lui parler de son amie Mme Favre, qu'il a beaucoup vue à Marseille, « et qui m'a paru tout a fait aimable et intéressante. Nous avons parlé vingt fois de vous ensemble ; j'aurai grand plaisir à vous peindre tous les sentimens que j'ai vus dans son ame, et dont vous etes l'objet »...

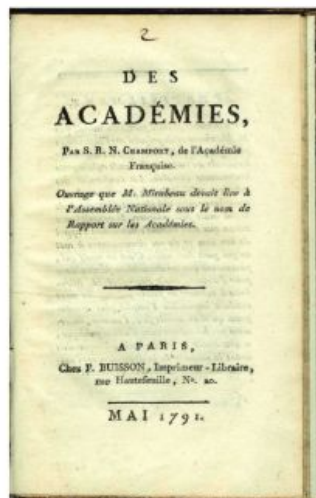
529

CHAMFORT Sébastien Roch Nicolas (1740-1794) écrivain et moraliste [AF 1781, 6^e f].

Des Académies, par S.R.N. CHAMFORT, de l'Académie Française. *Ouvrage que M. Mirabeau devait lire à l'Assemblée Nationale sous le nom de Rapport sur les Académies* (Paris, F. Buisson, mai 1791) ; in-12, [1 f]-40 p., cartonnage moderne.

250 / 300 €

Rare édition originale, publiée par Chamfort sous son nom, après que la mort eut empêché Mirabeau de lire à l'Assemblée nationale son rapport sur l'instruction publique et la réforme des académies. Dans un véritable réquisitoire, Chamfort fustige l'Académie et appelle à son abolition : « Qu'elles soient fermées pour jamais ces écoles de flatterie et de servilité »...



530

CHAMFORT Sébastien Roch Nicolas (1740-1794) écrivain et moraliste [AF 1781, 6^e f].

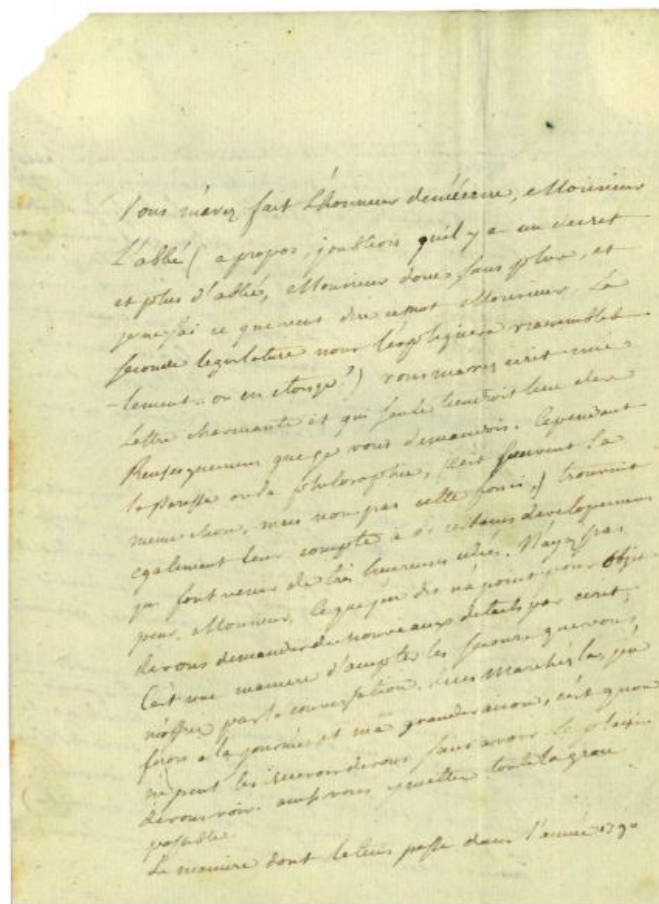
L.A.S. « C », Paris 27 septembre [1790], à l'abbé Gabriel BRIZARD ; 2 pages et demie in8 (angle déchiré pour ouvrir la lettre sans perte de texte).

1 000 / 1 200 €

Belle et rare lettre.

Il s'adresse tout d'abord à « Monsieur l'abbé », puis se reprend : « j'oubliais qu'il y a un decret et plus d'abbé, Monsieur donc sans plus, et je ne sais ce que veut dire ce mot Monsieur, la seconde legislature nous l'expliquera vraisemblablement »... Il le remercie des renseignements contenus dans sa charmante lettre... « la paresse ou la philosophie (c'est souvent la même chose, mais non pas cette fois ci) trouvent également leur compte à de certains developemens qui font venir de très heureuses idées »... Puis il parle du livre de Brizard que ce dernier a lu à l'Académie Française [*Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI*] : « la manière dont le tems passe dans l'année 1790 ne m'a pas permis de lire encore votre ouvrage sur Louis XI [...] sur la seule étendue de l'ouvrage, j'aurais osé vous predire qu'il n'auroit pas le prix. Il est presque impossible que de longs developemens fassent effet dans une seance academique. J'ai souligné ce mot et vous savez qu'academiquement parlant, il est sacramental, ce qui ne veut pas dire qu'un ouvrage ne puisse être très bon dans la lecture tranquille du cabinet et c'est bien ce que j'attends du vôtre ». Il évoque la sévérité de Brizard envers DUCLOS dans sa préface, cependant il la trouve justifiée : « C'est de quoi j'avais le sentiment confus lorsque dans une Epître familiere, j'écrivais sur lui

Frondeur et bas, il vous brusque et vous flatte j'avais démêlé son petit manège et j'avais peint l'homme dans une douzaine de vers pour lesquels je fus rudement tancé par un grave mentor qui pretendoit qu'avec mes facons de faire je courrois a ma ruine. Les jeunes gens d'alors (j'étois du nombre) avoient ainsi que ceux d'a present quelques bonnes idées qu'on remarquoit, en les menaçant d'etre pendus ; cette menace réussissoit alors, car le coup étoit dans les cartes. Aujourd'hui il ne paroît plus y etre... à moins qu'on ne fasse la maladresse de laisser reprendre les cartes dans le talon. Ce qui ne seroit pas constitutionnel »...



CHAMFORT Sébastien Roch

Nicolas (1740-1794) écrivain et moraliste [AF 1781, 6^e f].

L.A.S. « Chamfort » (copie autographe), 9 septembre « l'an 2^e de la République une et indivisible » [1793], au citoyen LAVEAU, rédacteur du *Journal de la Montagne* ; 3 pages in-fol.

1 500 / 2 000 €

Vigoureuse protestation contre les calomnies et dénonciations de Tobiesen-Duby, l'accusant d'être aristocrate.

[« Il a le sentiment d'être véritablement insulté. Sa défense maladroite a quelque chose de touchant en même temps que de tragique », exemple « de la confusion des esprits en cette heure, confuse s'il en fût, de la Révolution française. » (Pierre-Jean Remy)]

Le citoyen Chamfort, « Bibliothécaire de la Bibliothèque Nationale », répond aux calomnies : « L'impartialité que vous avez montrée, Citoyen, en rendant compte de la dénonciation de Tobiezen Duby contre plusieurs citoyens attachés à la Bibliothèque Nationale et en inserant dans votre journal la note du dénonciateur me laisse lieu d'espérer que vous voudrez bien y donner aussi une place dans ma lettre.

Un journaliste, plus dur que vous, a trouvé qu'une lettre flagorneuse de Tobiezen Duby à la Citoyenne ROLAND n'étoit pas pour moi une justification suffisante et cela est vrai ; mais avant que je connusse les chefs d'accusation, de quoi vouloit on que je me justifiasse ? et n'étoit il pas naturel de faire connoître d'abord l'accusateur et ses motifs ? [...] Le créateur de la formule *au Ministre Roland, Respect* qui se trouve à la tête des lettres du désintéressé Tobiezen Duby, déposées au Ministère de l'intérieur ne devoit pas se donner pour un Republicain de la première force et je doute que le Comité Epuratoire des Jacobins s'accommode de cette formule.

Je devois donc d'abord me borner à faire connoître mon dénonciateur, quand je me suis vu accusé d'Aristocrate. *Chamfort aristocrate* ! Tous ceux qui me connoissent en ont ri, et beaucoup trop ri, selon moi, car j'étois *aux Madelonnettes*. Aristocrate ! celui chez qui l'amour de l'Egalité a été constamment une passion dominante, un instinct inné indomptable et machinal ; celui qui a mis au Theatre, il y a plus de 20 ans, la pièce du *Marchand de Smyrne*, qu'on joue encor frequemment, et dans laquelle les nobles et aristocrates de toute robe sont mis en vente, au rabais, et finalement donnés pour rien ! celui qui a publié contre les Aademies un Discours le quel a devancé de deux ans leur destruction depuis peu prononcée, enfin

permettre d'articuler un fait, dont la fausseté peut se démontrer par une preuve sans réplique, une preuve matérielle ? après avoir dit que je vais rarement aux assemblées de section, ce qui est malheureusement vrai par l'effet de mon état maladif, suffocations, étouffemens &c, et j'ajoute que je n'ai pourtant pas manqué de m'y trouver à la nomination d'un Commandant General, pour donner ma voix à Raffé. j'affirme que ce fait est faux. J'ignore si on conserve ou non les listes des votans ; mais si on les conserve, je défie qu'on y trouve mon nom. si on ne les conserve pas, je défie quelques hommes que ce soit de dire qu'il n'a vu ce jour là à la section.

C'est point ici le lieu, Citoyen, de confondre Duby sur d'autres inculpations plus graves, et si odieuses que je me réserve contre lui tous les moyens de droit.

Enfin, et disons le vrai mot, il faut une place à M. Duby, quoiqu'il vous dise le contraire dans sa note. je résigne la mienne dès ce moment, dût elle lui être donnée. mais elle ne le sera pas, et il aura calomnié pour le Comte d'autrui ; c'est un malheur.

Chamfort

g. l'an 2^e de la République
une et indivisible.

plusieurs autres Ecrits où respire cet amour de l'Egalité sans laquelle la liberté politique n'est qu'une illusion, une chimère. Voila l'Aristocrate de la façon de M. Tobiezen Duby. [...] C'est un tissu de calomnies atroces, de mensonges denués meme de vraisemblance. Croira t'on qu'il pousse l'aveuglement de la haine jusqu'à se permettre d'articuler un fait, dont la fausseté peut se démontrer par une preuve sans réplique, une preuve matérielle ? après avoir dit que je vais rarement aux assemblées de section, ce qui est malheureusement vrai par l'effet de mon état maladif, suffocations, étouffemens &c, il ajoute que je n'ai pourtant pas manqué de m'y trouver à la nomination d'un Comman-

dant General, *pour donner ma voix à Raffé*. J'affirme que ce fait est faux. J'ignore si on conserve ou non les listes des votans ; mais si on les conserve, je défie qu'on y trouve mon nom. [...] Il faut une place à M. Duby, quoiqu'il vous dise le contraire dans sa note. Je résigne la mienne dès ce moment, dût elle lui être donnée. Mais elle ne le sera pas, et il aura calomnié pour le comte d'autrui ; c'est un malheur »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 154-157.

CHAMFORT Sébastien Roch Nicolas : voir n° 795.

CHAPELAIN Jean (1595-1674) poète ; **membre fondateur** de l'Académie française, où il joua un rôle important, en rédigeant notamment ses statuts [AF 1634, 7^e f].

L.A.S. « Chapelain », Paris 17 juillet 1647, à Mademoiselle de SCUDÉRY à Marseille ; 3 pages in-4, adresse avec petits cachets de cire rouge sur lacs de soie rose (portrait gravé joint).

1 000 / 1 500 €

Sur son poème héroïque *La Pucelle, ou la France délivrée*, dont Mlle de Scudéry a pris la défense.

« Il ne falloit pas moins que d'aussy grands reproches que ceux que j'ay leus dans la dernière de vos lettres à Mad^{lle} Paulet, pour m'obliger à vous rendre graces par les miennes du glorieux combat que vous avés fait pour l'honneur de ma Pucelle. A moins

que d'estre provoqué avec des injures, et accusé d'incivilité et d'ingratitude, je ne me fusse jamais resolu à vous rien escrire sur vostre courageux ouvrage, dans la crainte qu'en vous remerciant du bien que vous y dittes d'elle ou plustost de moy, il ne semblast que j'en demeurasse d'accord et que je receusse vos louanges sous couleur de les refuser. Vous scavés, Mademoiselle, qu'il y a une modestie ambitieuse, qui est pire que la vanité découverte, et vous ne voudriés pas que je fisse jamais rien qui m'en peust faire justement soupçonner. Cette consideration est la vraye cause de mon silence, car pour ma gratitude vous ne l'avés peu ignorer si Mons^r CONRART s'est acquitté de ce qu'il m'avoit promis, ce que je ne puis croire qu'il ait oublié. Mais, Mademoiselle, puisque vous en faites l'ignorante afin de me mortifier, je vous diray icy que la reconnoissance que j'ay de cette faveur ne scauroit estre plus grande ny pour l'interest de la Pucelle ny pour le mien, et que j'estime à un point les belles et rares choses que vous avés voulu dire sur nostre sujet, que je ne suis plus en peine de

sa reputation ny de la mienne, et que quand ce que j'ay essayé de dire de sa vertu et de sa valeur devoit perir devant moy mesme je ne laisserois pas d'esperer de voir sa gloire conservée dans ce que vous en avés escrit, et mon nom consacré à l'immortalité, par ce que vous l'y avés daigné enchasser. Aureste je ne respons rien sur la passion, à laquelle vous imputés si galamment mon silence, et je laisse cela à faire à Mad^{lle} Robineau, a qui je pourrois egallement desplaire, en l'avoüant ou en la desavoüant. C'est une Personne trop parfaite pour qu'on mette en doute qu'elle ne peust faire une conqueste beaucoup plus difficile encore, et d'un autre costé elle est trop severe pour ne trouver pas mauvais qu'on se confesse son esclave »...

Il remercie le frère de sa correspondante (Georges de SCUDÉRY) « de son souvenir et du beau et genereux sonnet dont il m'a jugé digne dans le petit nombre de ceux quil en a voulu gratifier en cette Cour ».

L'Académie française au fil des lettres, p. 38-41.

ne peust faire vne conqueste beaucoup plus
difficile encore, et d'un autre costé elle est trop
severe pour ne trouver pas mauvais qu'on se
confesse son esclave. C'est à elle à prononcer
la dessus, et à vous apprendre ce que vous en devez
croire. De moy j'avoueray tout ce qu'elle voudra,
pourveu que ce ne soit pas que la passion que
son mérite me pourroit avoir donnée ne peust
compatir avec celle que j'ai doi au vostre et qui
m'a rendu pour toute ma vie

Ayez agréable il vous plait que
l'honneur vostre Fils lui icy mes
tres humbles baisemains et les graces
que j'uy rends tres humbles de son
souvenir et du beau et genereux
sonnet dont il m'a jugé digne dans
le petit nombre de ceux qui l'on
voulu gratifier en cette Cour.

Mademoiselle

De Paris ce 17.
Juillet 1647.

Vostre tres humble et
tres obeissant serviteur
Chapelain.

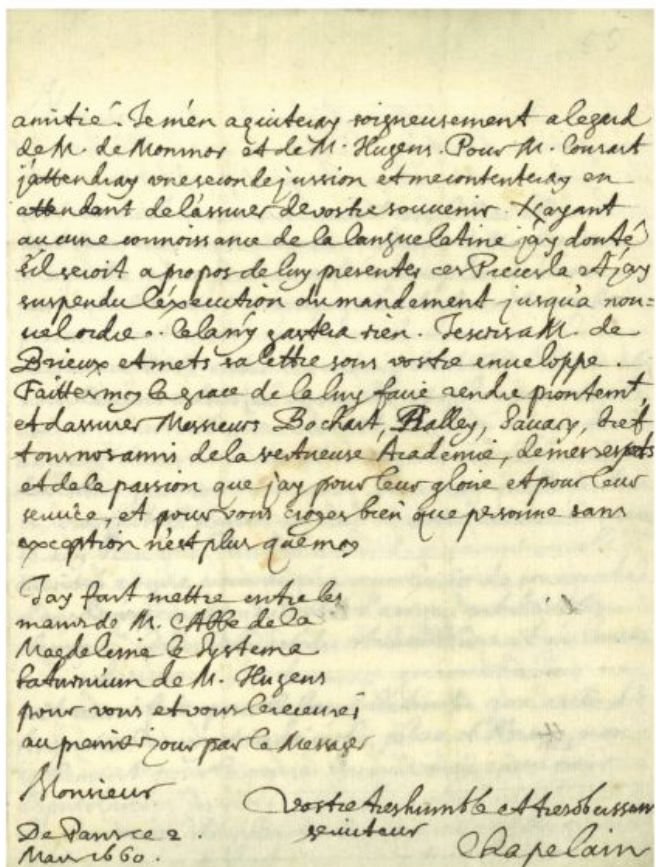
CHAPELAIN Jean (1595-1674) poète ; **membre fondateur** de l'Académie française, où il joua un rôle important, en rédigeant notamment ses statuts [AF 1634, 7^e f].

L.A.S. « Chapelain », Paris 2 mars 1660, [à Pierre-Daniel HUET] ; 3 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

Très belle littéraire à propos d'une ode en latin de Huet, Ad Ludovicum XIV..., pour la paix des Pyrénées.

Il remercie Huet de son envoi : « J'avois desja veu l'Ode entre les mains de M. Du Perier [Charles du PERIER] et nous l'avions admirée ensemble strophe apres strophe nous resjoüissant que vous continuassiez a vous faire honneur de vostre vertu et a augmenter le domaine des lettres par vos ouvrages. Je ne scay quelle justice on vous fait la dessus au lieu de vostre naissance mais je scay bien que Paris vous considere comme vous le merités et que vous avés a vous louer de son equité dans le jugement quil fait de ce qui sort de vostre plume. Cette Ode est du stile sublime et n'y laisse rien a desirer. C'est dommage que nostre Cour ne soit aussi fine pour la bonne latinité que celle d'Auguste. Vous y tiendriés la place d'Horace, non seulement pour le genre lyrique mais encore pour l'epistolaire. En verité il ne se peut rien de plus pur, de plus sensé, de plus juste, que cette lettre à M^r MENAGE [épître *Ad Ægidium Menagium*], sur ce defaut commun a tous les hommes de se faire censeur d'office des inclinations ou des occupations d'autrui. C'est ainsi que la Philosophie devient agreable et que lon peut profiter au monde en le delectant. [...] Vous y avés pris occasion dy nommer vos vertueux Amis de la plus adroite maniere qui se puisse. Enfin vous estes un grand Artisan et en nous donnant cet essay vous vous estes engagé a n'en demeurer pas la et a suyvre cette belle route. Si nous avions un volume de ces Epistres morales marquées a vostre coin je ne feindrois point à les mettre immediatement apres celles du Poète de Venise [Antonio della Paglia] et devant celles du Chancelier de Lhospital »... Il va distribuer les exemplaires dont Huet l'a chargé, notamment auprès de HUYGENS et CONRART, qui n'a « aucune connoissance de la langue latine »... Etc.



CHAPELAIN Jean (1595-1674) poète ; **membre fondateur** de l'Académie française, où il joua un rôle important, en rédigeant notamment ses statuts [AF 1634, 7^e f].

2 L.A.S. « Chapelain », Paris juillet-octobre 1663, à Johannes HEVELIUS ; 2 pages in-4 chaque.

1 500 / 2 000 €

Belles lettres à l'astronome polonais.

28 juin 1663. « Ayant conçu une tres haute estime de vous des le temps que mon ami intime Monsieur GASSENDI dheureuse memoire me communiqua vostre excellente Selenographie »... Son estime s'accrut par ce que M. Bernier lui rapporta, et il se réjouit d'avoir eu l'occasion de répondre au « genereux dessein » du Roi à l'égard

des gens de lettres, en lui signalant « des Estrangers habiles » dignes de ses grâces. Une lettre et une lettre de change de M. COLBERT, intendant général des Finances, vont lui parvenir, comme marque de la bienveillance du Roi. « J'exhorterois un cœur moins noble que le vostre à la ressentir selon la grandeur du Prince qui vous l'a donnée, et a en scavoir un gré proportionné à Monsieur Colbert, le luy faisant voir par vostre response, comme a celuy qui y a puissamment contribué »... 18 octobre 1663. Ses lettres prouvent combien il était digne des bienfaits du Roi et du « grand Homme » ; il promet de maintenir son honneur à la Cour. « Nous avons maintenant Monsieur Christianus HUYGENS vostre Ami et le mien, avec lequel nous avons de frequens entretiens Monsieur BOUILLAUD et moy sur vostre sujet »... Ce dernier regrette de ne pas être en Hollande, pour pouvoir lui envoyer une « lunette de sa façon »...



535

CHAPELAIN Jean (1595-1674) poète ; **membre fondateur** de l'Académie française, où il joua un rôle important, en rédigeant notamment ses statuts [AF 1634, 7^e f].

6 L.A.S. « Chapelain », Paris 1664-1670, à Carlo DATI, à Florence ; 11 pages in-8 ou in-4, 3 adresses avec fragments de cachets de cire rouge ; les deux premières en italien.

3 000 / 4 000 €

Bel ensemble au secrétaire de l'Accademia della Crusca que Chapelain désigne sur les adresses comme « Primo Umanista nello Studio Fiorentino ».

[Carlo DATI (1619-1979), philologue et savant florentin, fut admis très jeune à l'Accademia della Crusca, dont il devint en 1663 le secrétaire, et dont Chapelain était membre.]

23 mai 1664. « Sin da quel tempo che mi furono communicate certe Regole ed Osservazioni di V.S. Ill^{ma} intorno alla lingua Fiorentina l'ho havuta in concetto di Letterato fra li primi di quella tanto celebrata Accademia della Crusca, e divenuto parziale del suo merito ho ampliata la fama sua in questa Corte, tra quei de nostri Francesi che si

dilettano delle Composizioni Toscane »... Il remercie Dati de l'envoi de ses ouvrages : une sylve en vers blancs sur la Paix, à l'occasion du mariage du très illustre Roi, poème vraiment beau, un choix de discours d'éloquents Toscans dont lui-même, enrichi de sa très savante préface qui lui fit voir le comble de son savoir et gagna les applaudissements universels des connaisseurs, ainsi qu'un discours mathématique empreint du caractère de la plus cordiale amitié qui prend noblement la défense de la réputation attaquée d'un virtuose... 2 avril 1666. Il s'est mis en tête de faire inscrire Dati sur la liste des gens de lettres célèbres auxquels le Roi LOUIS XIV fait des présents depuis trois ou quatre ans, et ses démarches auprès du ministre COLBERT ont abouti : il envoya donc une lettre de change avec instructions d'écrire des remerciements au Roi, à Colbert et à M. Le Besgue, trésorier des Bâtimens du Roi... 23 février 1667. Il transmet un billet de remerciement de CARCAVI [mathématicien ami de Descartes et Pascal], pour le présent des Vies [des peintres anciens] sur grand papier, et le prie d'envoyer à ce mathématicien « les ouvrages excellens qui s'impriment a Florence journallement surtout de Physique, Experiences, Astronomie Geometrie matieres qui sont de son goust et qui se traitent dans l'Assemblée des Physiciens établie par le

Roy où il tient un rang considerable »... 25 mars 1668. Après une nouvelle gratification que Colbert lui a procurée auprès du Roi, il faut reconnaître que « le Prince et le Ministre sont bien munifiques » : Dati devrait suivre l'exemple d'Ottavio FERRARI qui a publié et envoyé un panégyrique latin du Roi... 18 août 1669. Les exemplaires de son panégyrique et de ses sylves lui sont parvenus par le canal de Dell'Ara, et auraient été transmis à Colbert pour LL.MM. et les Princes si la venue du G.P. de Toscane n'avait occupé Dell'Ara, retardant la reliure... 28 mars 1670. Il le rassure : « nos Ministres vont au solide et ne perdent point de temps en compliments. Votre estime vous a este conservee apres deux tout entiere et vous en devés avoir receu la preuve a cete heure [...]. Le Roy na jamais rien souhaité de vous sinon que vous cultivassies vos beaux talens »... CARCAVI lui a écrit par la voie de Graziani « qu'il ne pouvoit rien resoudre sur la proposition qui neust des empreintes de cete Metallote et quelques cahiers des ecrits qui les accompagnent et que vous les pourriés envoyer seurement a Modene, dou M. Graziani les luy feroit seurement tenir par M. l'Abbe Vittorio Siri »...

CHAPELAIN Jean : voir nos 611, 760.

CHARPENTIER François (1620-1702) littérateur et érudit, un des quatre membres fondateurs de l'Académie des Inscriptions [AF 1650, 18^e f].

L.A.S. « Charpentier », « Mercredi à onze heures du matin » [1658], à **Madeleine de SCUDÉRY** ; 3 pages in4.

1 200 / 1 500 €

Belle et rare lettre avec des vers à Mademoiselle de Scudéry, sur La Cyropédie de Xénophon dont il vient de publier une traduction.

Il a reçu le billet que lui a apporté MÉNAGE. « Si le temps l'eust permis je vous en aurois remercié sur l'heure mesme, car il est impossible de retenir un ressentiment si juste. Vous avez trop payé l'ouvrage que jay pris la hardiesse de vous offrir ; l'estime que vous en faites est asseurement au dela de son merite »... Il attribue ses louanges au fait « qu'il parle d'un de vos plus anciens amys. Je le scay, Mademoiselle, que Cyrus est un de vos amys [Le Grand Cyrus de Mlle de Scudéry

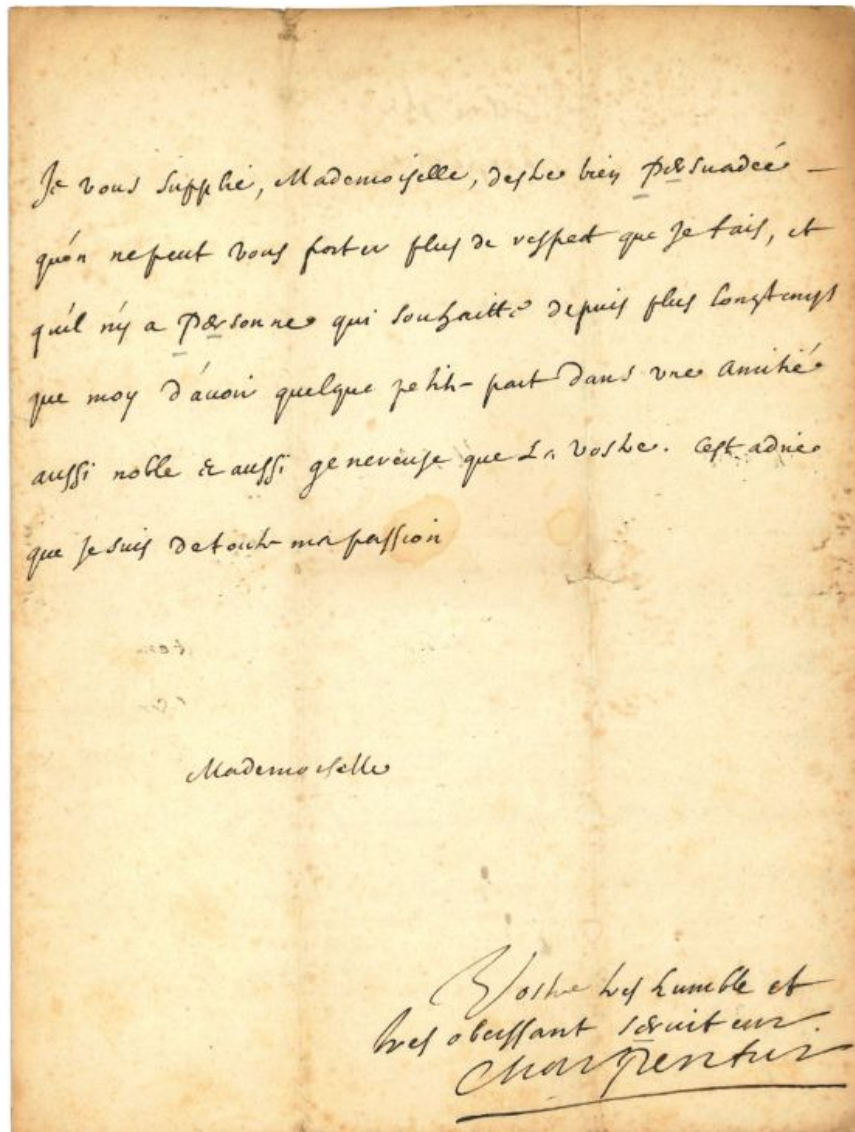
a paru en 1653], et que vostre amitié est une de ses plus glorieuses aventures. Cest en cette consideration la, que son nom est dans les plus belles bouches de France et qu'il sert maintenant d'entretien au monde poli qui autrement ne le connoitroit gueres »... La lettre se poursuit en vers :

« Et moi qui le connois assez parfaitement,
Si vous en croyez mon serment,
J'aurois eu peu de soin à relancer sa gloire,
Quoi qu'il ait autrefois mille peuples soumis,
Si je n'avois appris ailleurs que dans l'histoire
Qu'il possède l'honneur d'estre de vos

amys »...

Sur le dernier feuillet, Mademoiselle de SCUDÉRY a noté de sa main : « lettre de Charpentier », comme l'indique une note de MONMERQUÉ à qui cette lettre a appartenu.

Très rare (selon Raoul Bonnet, il n'y aurait qu'une dizaine de lettres connues de Charpentier).



CHARPENTIER François (1620-1702) littérateur et érudit, un des quatre membres fondateurs de l'Académie des Inscriptions [AF 1650, 18^e f].

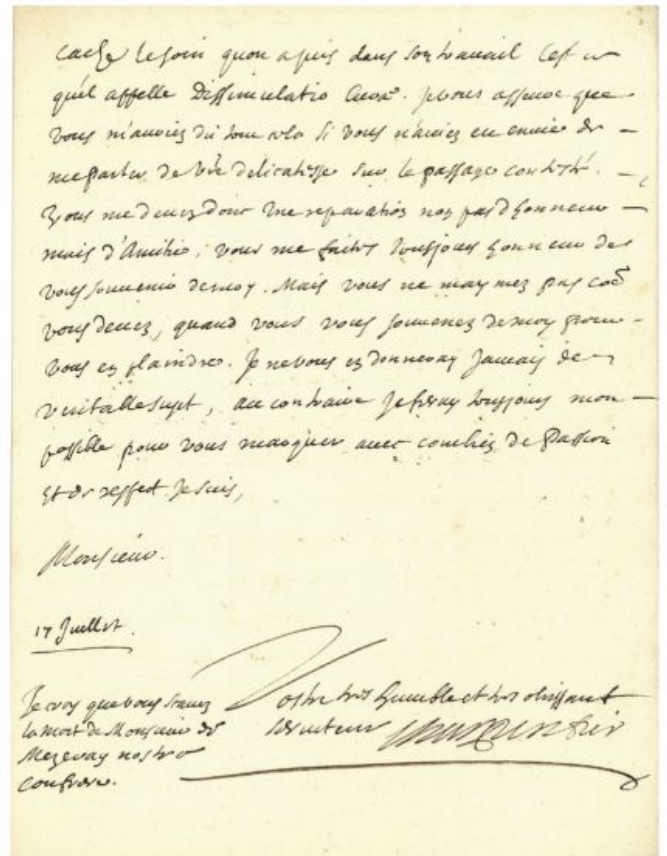
L.A.S. « Charpentier », 17 juillet [1683], à un confrère [Pierre-Daniel HUET ?] ; 5 pages in-4.

800 / 1 000 €

Au sujet de son livre *De l'excellence de la langue françoise*.

Comme il le craignait, la campagne et la solitude ont donné des pensées chagrines à son correspondant qui revient sur leur différend : « La diversité de nos opinions touchant le passage de Moyse est plus ancienne que la seconde édition du livre ou vous estes designé ». Charpentier l'avait consulté, et « vous me fistes connoistre en ce temps la que, vous ne trouviez point mauvais tout ce que j'avois dit, car je me serois bien donné de garde de l'imprimer pour peu que vous m'eussiez tesmoigné que vous eussiez esté mescontent. [...] Ce que jay dit est soustenu par l'autorité d'Aristote et de Denys d'Halicarnasse ». Il se défend vivement, citation grecque à l'appui. « Donnez-vous bien de garde de croire Monsieur que j'aye voulu preferer la langue françoise a la latine. Et je lay dit tant de fois que si vous l'avez creu autrement vous ne m'avez pas leu avec toute l'attention que vous dites. [...] vous avez des yeux pour voir bien des choses que les autres ne verront pas. Il n'y a pas dix hommes en France capables de juger de mon travail, et vous estes un de ces dix, a qui j'ayme mieux plaire qu'a un million d'autres : ne reduisez donc point ce tribunal exquis a neuf. Tenez y tousjours vostre rang comme vous l'y devez tenir et par vostre merite et par l'amitié que vous m'avez promise ». En post-scriptum, Il signale la mort d'Eudes de MÉZERAY.

Très rare (selon Raoul Bonnet, il n'y aurait qu'une dizaine de lettres connues de Charpentier).



CHASTELLUX François-Jean de (1734-1788) officier, il participa à la guerre d'indépendance d'Amérique, littérateur et économiste [AF 1775, 2^e f].

L.A.S. « Le ch. de Chastellux », Perpignan 15 octobre 1783, à « mon confrere et doyen de chevalerie » [le comte d'ANGIVILLER] ; 3 pages et demie in-4.

400 / 500 €

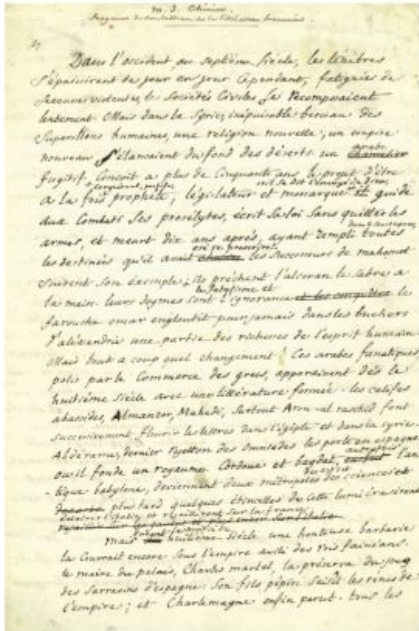
En faveur de la famille du peintre Natoire [Charles-Joseph NATOIRE (1700-1777)].

« Mon confrere et mon doyen de chevalerie se souvient-il du tambour nocturne et de l'homme *aux trois raisons* ? Eh bien ! Je suis précisément ce personnage ridicule. J'ai donc, mon cher comte, trois raisons pour vous écrire. La première c'est que l'aîné des Natoires [Charles-François-Xavier, frère de l'ancien directeur de l'Académie de Rome,

décédé en 1777], le grand chicanier dont vous avés été si mecontent vient de mourir », sans avoir joui longtemps de la quote-part de l'indemnité accordée à sa famille, et que la femme de Charles Natoire, déjà vieux, se trouverait sans pain si celui-ci mourrait : Chastellux plaide pour une reversion de pension... Seconde raison, « *mouton* qui a le caractère d'un loup ne cesse pas ses poursuites contre la famille des Natoires. Leurs pensions sont saisies ; vous m'aviés promis d'y mettre ordre ». Troisième raison, « moins sérieuse » : le « Salon des tableaux » qui expose « aux yeux de la nation les chefs d'œuvre de nos artistes » se ferme le 1^{er} octobre : il faudrait le prolonger jusqu'au 10, car « tous les militaires en sont privés »...

On joint une L.A.S., Newport 21 septembre 1780, envoyant une lettre qu'il désire qu'on fasse partir pour l'Europe (1 p. in-4).

CHASTELLUX François-Jean de : voir n° 624.



539

CHÉNIER Marie-Joseph (1764-1811) poète et auteur dramatique, homme politique, frère cadet d'André Chénier [AF 1803, 19^e f].

L.A.S. « Le ch^{er} de Chenier », [1786], et MANUSCRIT autographe ; 1 page in-4 avec adresse, et 2 pages et demie in-fol.

500 / 700 €

Ce mardi [14 novembre 1786], à M. Florence : prière de « placer sur l'affiche du Théâtre Français, en attendant la seconde représentation d'Azémire. Je suspens pour quelques jours cette seconde représentation, parce que je vais m'occuper de corrections qui me semblent importantes ». Et il faut « annoncer à Mrs les Comédiens français que je ne compte point retirer de la représentation d'hier un droit d'auteur. Le public était venu pour Zaire »...

Fragment, avec ratures et corrections, de son **Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789**, qui fut publié à titre posthume. « Dans l'Occident, au septième siècle, les ténèbres s'épaissirent de jour en jour. [...] Mais dans la Syrie, inépuisable berceau des superstitions humaines, une religion nouvelle, un empire nouveau s'élançaient du fond des déserts. Un arabe fugitif conçoit a plus de cinquante ans le projet d'être a la fois conquérant, pontife, prophète, législateur et monarque. Il se dit l'envoyé de Dieu, guide aux combats ses prosélytes, écrit sa loi sans quitter les armes [...]. Les successeurs de Mahomet suivent son exemple : ils préchent l'alcoran le sabre à la main. Leurs dogmes sont le fatalisme et

l'ignorance. Le farouche Omar engloutit pour jamais dans les buchers d'Alexandrie une partie des richesses de l'esprit humain... Quelques étincelles de l'Orient rejailliront sur l'Italie et la France... « Charlemagne enfin parut », qui restaura les lettres...

540

CHOISY François-Timoléon, abbé de (1644-1724) prêtre, missionnaire et voyageur, historien, mémorialiste et fameux travesti [AF 1687, 17^e f].

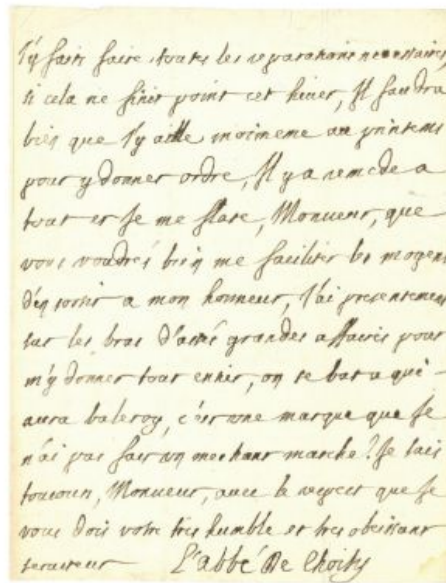
2 L.A.S. « L'abbé de Choisy », Paris 1696-1701 ; 2 pages in-4 chaque.

700 / 800 €

Très rares lettres sur ses affaires.

5 mars 1696. Au sujet des réparations à Saint-Lô (il était depuis 1675 prieur de Saint-Lô de Rouen) : « Je n'y ai rien épargné depuis vingt ans pour maintenir les lieux au meilleur état, qu'on a pû et je vous ferai voir par les comptes de mon receveur, que j'y ai dépensé plus de douze ou quinze mille francs, mais en vérité il n'y a pas moyen de rendre la jeunesse a qui ne l'a plus et de vieilles maisons seront toujours vieilles. J'irai moi-même a Pâques les visiter et voir tout ce qui s'y peut faire sans le rebatir »...

21 novembre 1701. Il prie le R.P. Brice de dire « tous les pas que j'ai faits pour me deffaire de la maison de la belle epine, j'ai voulu y perdre beaucoup », et il y a fait « toutes les reparations necessaires »... Il ne désespère pas de voir M. de Bellefontaine finir cette affaire pour s'en sortir « a mon honneur », et il ira au printemps y donner ordre. « J'ai presentement sur les bras d'assés grandes affaires pour m'y donner tout entier, on se bat a qui aura Baleroy, c'est une marque que je n'ai pas fait un mechant marché »...



541

CLÉRAMBAULT Jules de (1660-1714) abbé, successeur de La Fontaine [AF 1695, 24^e f].

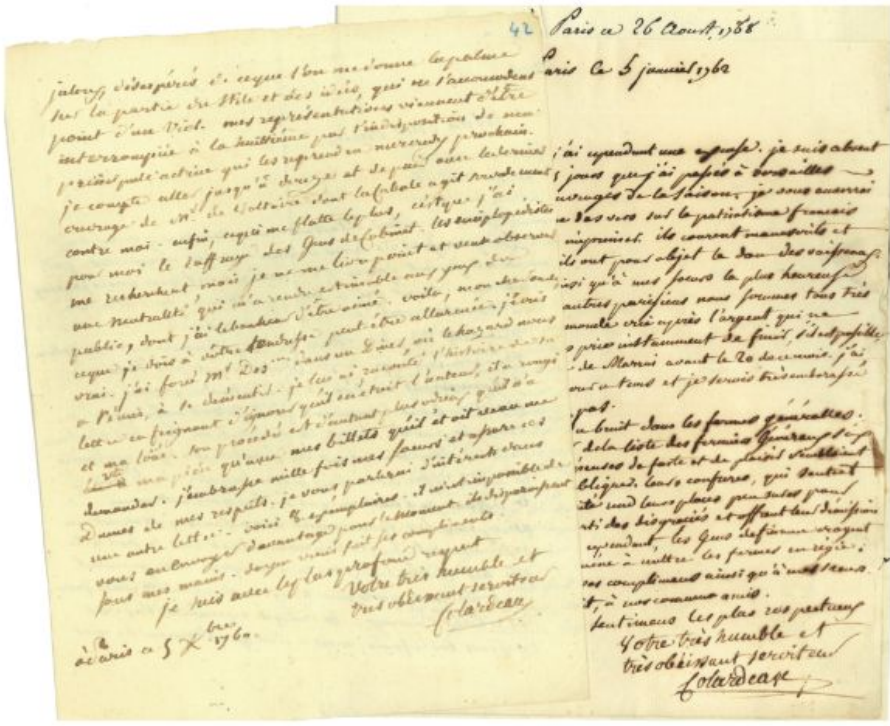
L.A.S. « L'Abbé de Clerambault », Paris 29 juin 1697-1705 ; 4 pages in-4.

300 / 400 €

Très rare lettre sur son abbaye d'Évreux [Raoul Bonnet n'avait recensé aucune lettre de Clérambault].

« Le Roy m'ayant donné il y a pres de deux ans l'abbaye de S^t Thaurin d'Evreux, dont une partie du revenu consiste dans un grand pré appellé le pré S^t Thaurin aussi ancien pré que le monastere, qui par consequent n'a jamais pu subsister tel sans l'usage des eaux de la riviere, qui m'a mesme este donnée par les ducs de Normandie, comme je le prouve par de bons tiltres », le voyer d'Évreux, « dont la mauvaise reputation est assés connue de tout le monde », et le vicomte, fâchés de ne plus recevoir de ses fermiers le tribut qu'ils exigeaient, entreprirent de lui imposer la réparation d'une planche servant à un passage dans les prés. Alors « je fus obligé par le debut dun procedé aussi inoui avec un homme comme moy, de faire envoyer icy l'affaire aux requestes du palais en vertu de mon commitimus de l'academie françoise »... Il prie son correspondant de ne pas donner sa protection à ces gens, mais de les renvoyer « de la manière que peut meriter leur conduite »...

On joint une P.S. « Jules de Clerambault », 25 février 1705, nommant Nicolas Legras à la cure de la paroisse de Fauville (2 p. in-4). Plus une l.a.s. d'un Clairambault, Mussy 25 octobre 1735.



542

COLARDEAU Charles-Pierre (1732-1776) poète et auteur dramatique [AF 1776, 21^e f].

3 L.A.S. « Colardeau » et 2 L.A., Paris et Étioilles 1760-1776, à son oncle M. REGNARD, curé de Saint-Salomon, à Pithiviers ; 9 pages in-4, 3 adresses avec restes de sceaux de cire rouge ou noire (portrait gravé joint).

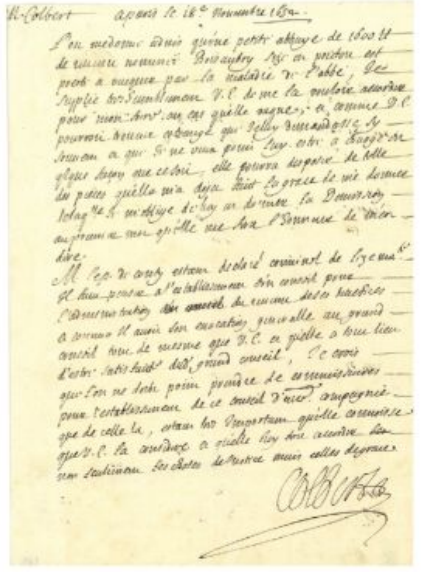
600 / 800 €

Jolie correspondance, pleine de détails sur ses activités littéraires.

5 décembre 1760. Nouvelles de la première représentation de *Caliste* : elle « a tenu le public dans la suspension la plus silencieuse. J'ai peu applaudi »... Il incrimine les décors et l'éclairage, mais reconnaît des longueurs... 5 janvier 1762. Ses vers sur le patriotisme françois au sujet du don des vaisseaux « courent manuscrits » : ils seront bientôt imprimés. Le Roi a pris des mesures pour sévir contre des fermiers généraux... 26 août 1768. Sur

ses fréquentations littéraires : le comte de La Vieuville, MM. de Nivernois et de Maurepas... Anecdote plaisante concernant les oraisons funèbres de la Reine, prononcées par les évêques Dupuis et Poncet de La Rivière... 27 juillet 1775. Envoi de poèmes, dont des « galanteries » : « vous verrez que le stile oriental ou de l'écriture sainte, est au moins aussi chaud que le mien. D'ailleurs il y a une ligne entre la volupté et le ton libertin »... 5 mars 1776. Il annonce son élection à l'Académie par 17 voix sur 25, soit « toutes les voix des gens de lettres, et des véritables amateurs des lettres, et de plus le vœu public »... Mais les visites l'ont « tué », il ne sait s'il pourra faire son discours le 28 : pourtant « je veux vivre »...

On joint une L.A.S. à Claude-Joseph DORAT, 15 mai 1773 (1 p. e. demie in-8, adr.). Il vient de cracher le sang : « il y a cinq ans que ma mauvaise santé me fait craindre les orages du théâtre. Ces secousses trop violentes pourroient m'être aussi funestes au physique qu'au moral », et il cède à Dorat son « droit à la Comédie »...



543

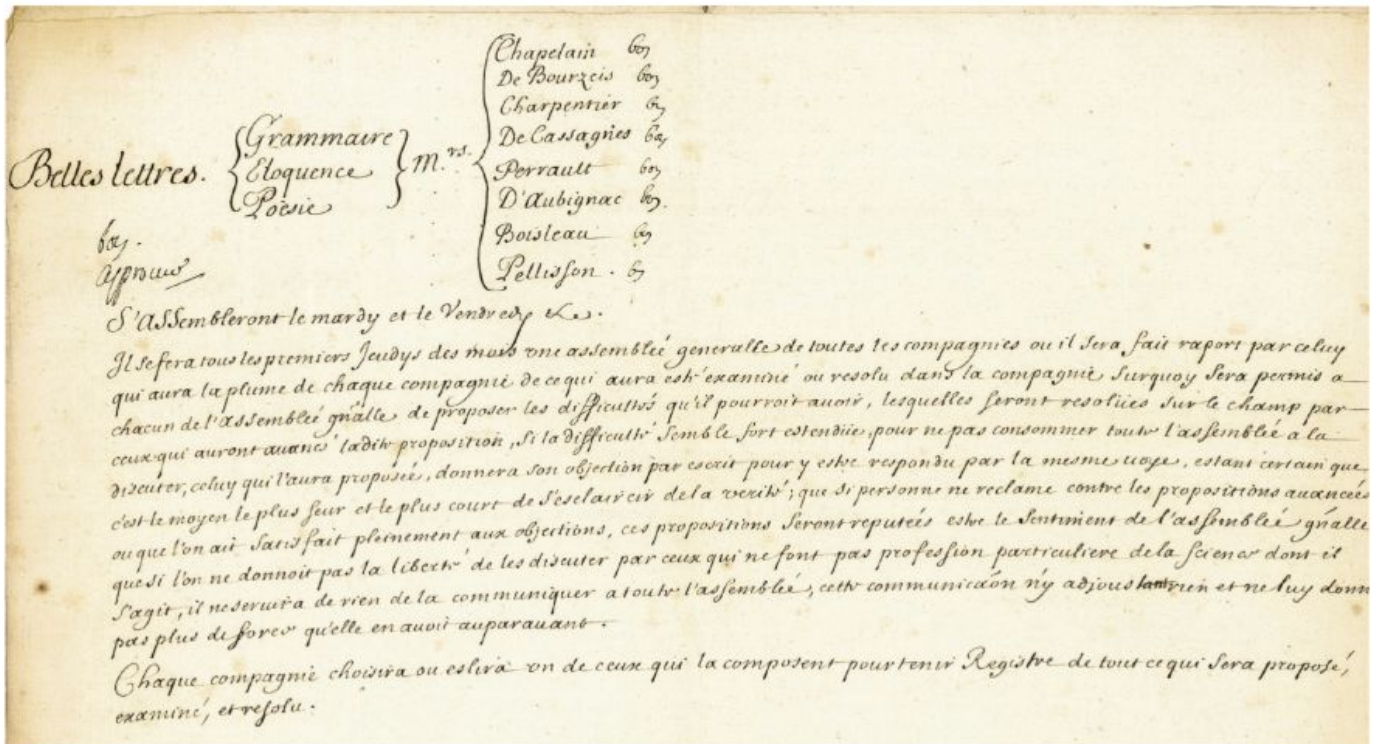
COLBERT Jean-Baptiste (1619-1683) ministre et homme d'État [AF 1667, 24^e f].

L.A.S. « Colbert », Paris 18 novembre 1652, [au cardinal MAZARIN] ; 1 page in-4 (portrait gravé joint).

700 / 800 €

Apprenant « qu'une petite abbaye de 1600^{ll} de revenu nommée Boisaubry size en Poitou est preste a vacquer par la maladie de l'abbé », il supplie S.E. de l'accorder pour son frère, « et comme V.E. pourroit trouver estrange que je luy demandasse sy souvent et que je veux point luy estre a charge en qlque façon que ce soit, elle pourra disposer de telle des pieces qu'elle m'a déjà fait de la grace de me donner de laquelle je m'oblige de luy en donner la Demission au premier mot qu'elle me fera l'honneur de m'en dire ». Puis il aborde le cas du prince de CONTI, « déclaré criminel de leze ma^{te}. Il faut penser à l'establissement d'un conseil pour l'administration du revenu de ses benefices », en prenant les membres dans le grand conseil où le prince avait « son evocation generale » au grand conseil, auquel S.E. montrerait ainsi sa considération « et qu'elle luy fera accorder non seulement les choses de justice mais celles de grace ».

On joint une L.S. avec 3 lignes autographes, 18 septembre 1672 (demi-page in-8), à M. Le Fouin, au sujet des réparations à faire dans l'église de Choisy aux Bœufs. Plus 2 L.A.S. « L'Arch. de Rouën » de son fils Jacques-Nicolas COLBERT (1655-1707, [AF 1678, 11^e f] ; grand portrait gravé joint).



544

COLBERT Jean-Baptiste (1619-1683) ministre et homme d'État [AF 1667, 24^e f].

MANUSCRIT avec APOSTILLES autographes « bon approuvé » sur chaque page, [vers 1670 ?]; 5 pages oblong in-fol. liées d'un ruban vieux rose.

3 000 / 4 000 €

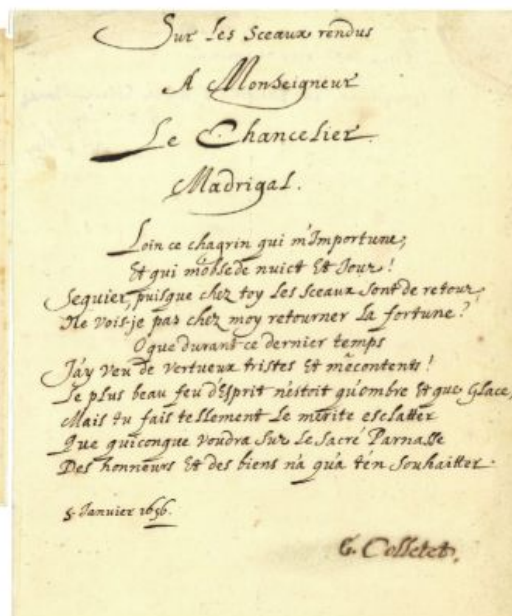
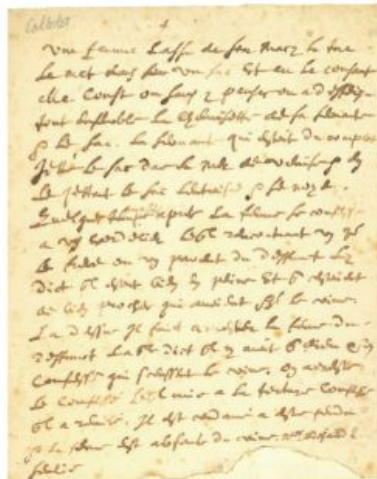
Projet de réorganisation des Académies, en cinq compagnies.

Pour chaque classe, on a noté les disciplines, les membres (avec parfois des remarques particulières), éventuellement leurs assistants, leurs attributions, les jours et lieux des réunions.

MATHÉMATIQUES (Géométrie, Arithmétique, Astronomie, Optique, Mécanique, avec Huygens, Carcany, Roberval, etc.), PHYSIQUE (Anatomie,

Botanique, Chymie), HISTOIRE (Histoire narrative, Géographie, Chronologie, Généalogie, Médailles), BELLES LETTRES (Grammaire, Eloquence, Poésie, avec Chapelain, Bourzeis, Charpentier, Cassagnes, Perrault, Boileau, Pellisson...), et LANGUES ORIENTALES.

Citons les commentaires sur le feuillet des BELLES LETTRES : « S'assembleront le mardy et le vendredy. Il se fera tous les premiers jeudys des mois une assemblée generale de toutes les compagnies ou il sera fait raport par celuy qui aura la plume de chaque compagnie de ce qui aura esté examiné ou resolu dans la compagnie surquoy sera permis a chacun de l'assemblée generale de proposer les difficultés qu'il pourroit avoir, lesquelles seront resolues sur le champ [...] Chaque compagnie choisira ou eslira un de ceux qui la composent pour tenir Registre de tout ce qui sera proposé, examiné, et resolu ».



545

COLLETET Guillaume (1596-1659) avocat, poète et auteur dramatique, **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 23^e f].

2 MANUSCRITS autographes et une P.A. ; 1 page in-4, 1 page in-8 et 1 page in-12.

500 / 600 €

Très rare réunion.

Sur les sceaux rendus. À Monseigneur le Chancelier. Madrigal. 5 janvier 1656, poème calligraphié (la signature est apocryphe) le surlendemain de la mort de Mathieu Molé, pour saluer le retour des Sceaux à Pierre SÉGUIER, augure d'un retour de fortune pour lui-même et les Arts :

« Mais tu fais tellement le merite esclatter
Que quiconque voudra sur le sacré Parnasse
Des honneurs et des biens n'a qu'à t'en

souhaitter »...

Anecdote (de son écriture cursive) sur une femme qui, lasse de son mari, le tue, le met dans un sac qu'elle jette à la mer, et s'en confesse à un cordelier, lequel, mis à la torture, confesse à son tour et « est condamné a estre pendu »...

Provenance : collection Benjamin FILLON (n° 951).

Liste (écriture cursive) de « Livres a chercher » : littérature et histoire...

546

CONDILLAC Étienne Bonnot de (1715-1780) abbé, grammairien et philosophe [AF 1768, 31^e f].

L.A.S. « Condillac », Parme 14 février 1761, [au duc de NIVERNOIS] ; 3 pages in-4 (portrait gravé joint).

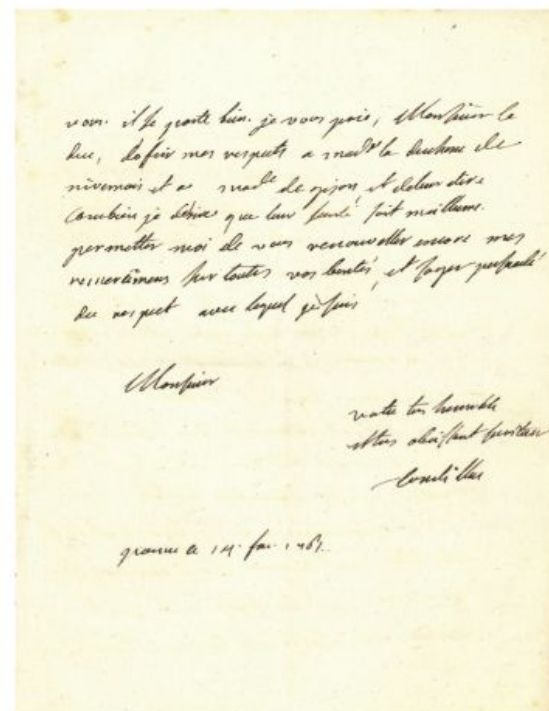
500 / 700 €

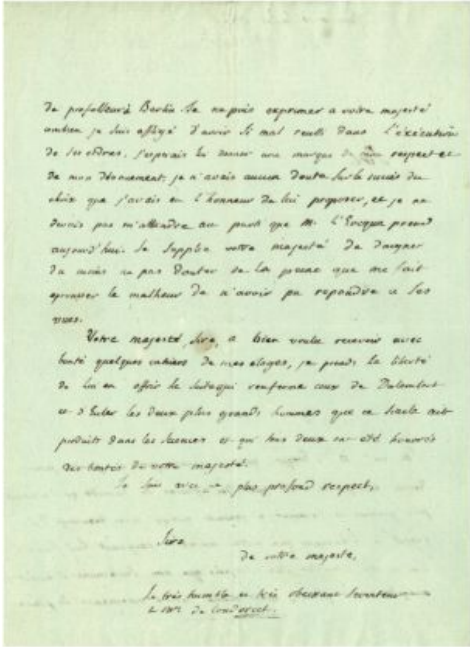
Comme précepteur de l'Infant Ferdinand, duc de Parme, petit-fils de Louis XV.

Il a été inquiet pour la santé du duc après la perte qu'il a faite : « votre ame sensible et votre santé délicate sont trop souvent mises à l'épreuve ». Il remercie le duc de l'intérêt qu'il porte à lui-même et à sa famille. « Votre amitié se montre à toute occasion ; j'en sais bien tout le prix, car je n'ignore pas combien les ames comme la votre sont rares. L'infant a donné ses ordres à M^r d'Argental et notre cher

KERALIO [sous-gouverneur de l'Infant de Parme] a écrit à Madame Adélaïde pour conserver la survivance. J'ai aussi écrit à Mad^e de Choiseul. Mais je ne la demande pas pour l'aîné, qui a eu l'honneur de vous voir. Sa conduite passée me rend trop méfiant a son égard, et m'exposeroit à trop de reproches. Je la demande pour un cadet, qui a 18 ans et qui est lieutenantant »...

On joint : *Discours prononcés dans l'Académie Française, le Jeudi 22 Décembre M.DCC.LXVIII à la réception de M. l'abbé de Condillac* (Paris, chez la V. Regnard, 1768) ; in-4 de 30 pp. [et 1 f. blanc], cartonnage moderne. **Édition originale, rare** [Conlon 68 :721 (2 ex. localisés), Tchémerzine II-480]. Le discours de Condillac, qui succède à l'abbé d'Olivet, est suivi par la réponse de l'abbé Charles BATTEUX..





547

CONDORCET Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de (1741-1794)

mathématicien, philosophe et économiste ; député, conventionnel (Aisne), il fut arrêté comme Girondin et s'empoisonna [AF 1782, 39^e f].

L.A.S. « Le M^{is} de Condorcet », Paris 10 juillet 1786, [à FRÉDÉRIC II de Prusse] ; 2 pages petit in-fol.

1 200 / 1 500 €

Belle lettre à propos du savant Pierre Lévêque, et offrant au Roi de Prusse ses éloges de D'Alembert et d'Euler.

[Pierre LÉVÊQUE (1746-1814), physicien, mathématicien et hydrographe, a été nommé examinateur de la Marine en 1786.]

Il a vu Lévêque qu'il croyait « prêt à partir pour Berlin et qui m'a dit que des affaires de famille qu'il n'avait pu prévoir le forcaient à renoncer quoiqu'avec beaucoup de regret à l'honneur que votre majesté daignait lui faire. J'en ai été d'autant plus surpris que non seulement il avait accepté avec plaisir, mais même désiré vivement la place de professeur à Berlin. Je ne puis exprimer à votre majesté combien je suis affligé d'avoir si mal réussi dans l'exécution de ses ordres. [...] Votre majesté, Sire, a bien voulu recevoir avec bonté quelques cahiers de mes éloges, je prends la liberté de lui en offrir la suite qui renferme ceux de DALEMBERT et d'EULER les deux plus grands hommes que ce siècle ait produits dans les sciences »...

548

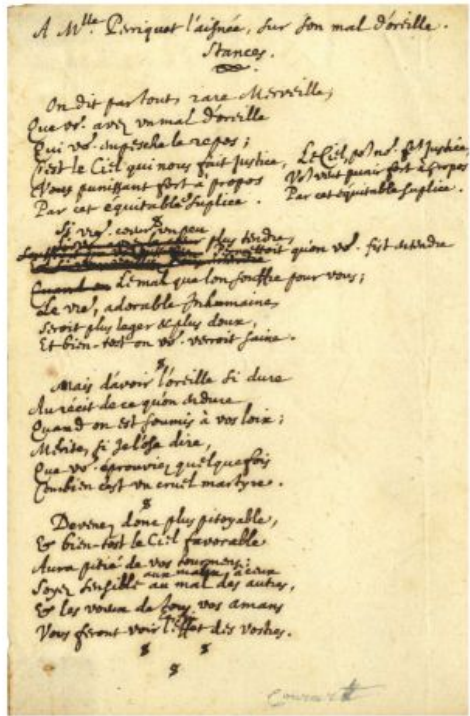
CONDORCET Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de (1741-1794)

mathématicien, philosophe et économiste ; député, conventionnel (Aisne), il fut arrêté comme Girondin et s'empoisonna [AF 1782, 39^e f].

L.A.S. « De Condorcet », à l'avocat Jean-Baptiste TARGET « de l'académie française » : demi-page in-8, adresse.

400 / 500 €

« Mon cher confrere, vous me ferez un bien grand plaisir si vous pouvez remettre au porteur quelques ou du moins un exemplaires d'un mémoire dont vous croiez bien qu'a cause de vous je suis encore un peu plus curieux que le public »...



549

CONRART Valentin (1603-1675) poète, philologue, conseiller du Roi, c'est

chez lui que se réunissait le groupe de lettrés qui donna naissance à l'Académie Française, dont il fut **membre fondateur** et le premier Secrétaire perpétuel [AF 1634, 2^e f].

2 POÈMES autographes (signés de 3 fermesses), [vers 1650] ; demi-page in-8 et 1 page in-8 (portrait gravé joint).

1 000 / 1 300 €

Charmantes épîtres aux sœurs Perriquet.

[Marie PERRIQUET (1624-1668), la cadette des sœurs Perriquet, femme savante, était amie de Conrart, de Paul Pellisson, de Blaise Pascal, et du savant Christian Huygens. Sa sœur aînée se prénomme Geneviève (1623-1659).]

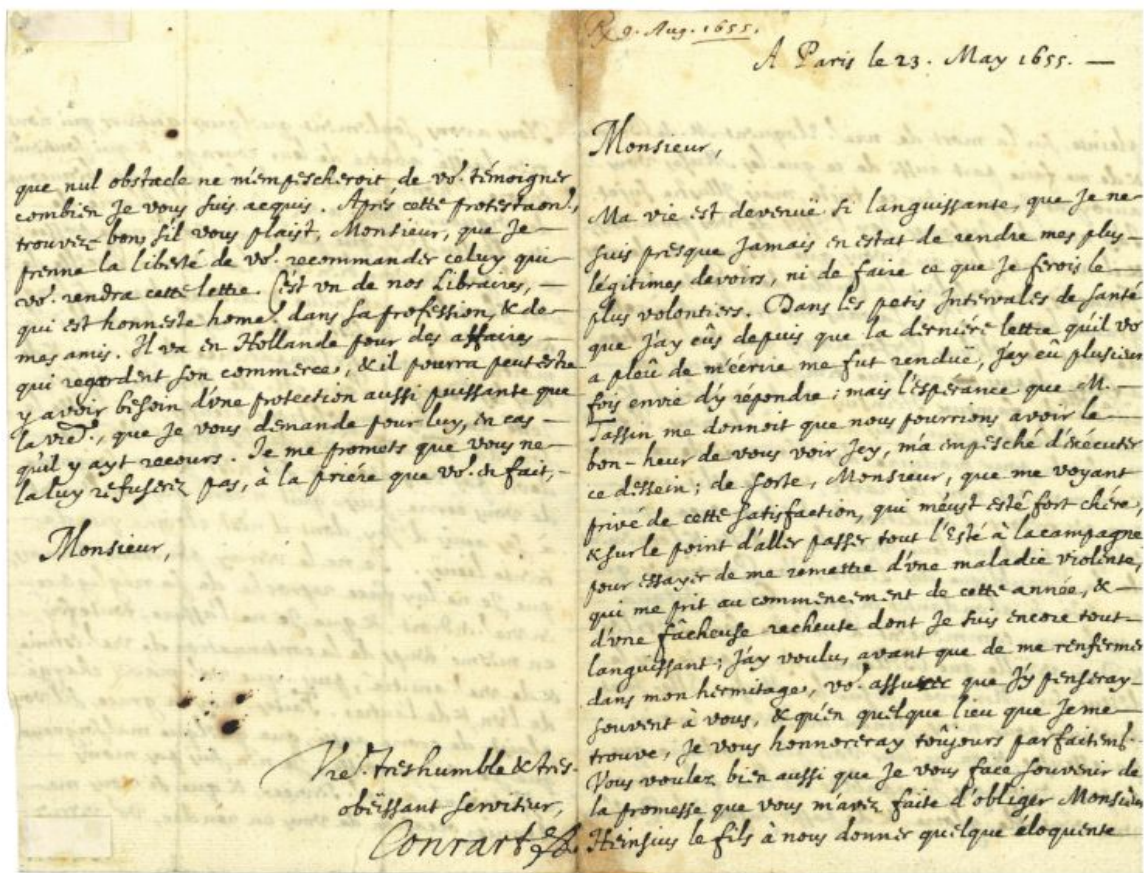
A la Bien-heureuse sœur Marie Perriquet : pour la solennité de sa feste, le jour de la Chandeleur (sizain) :

« Savante & genereuse Vierge,
Si j'ose vous offrir un cierge
Suivant l'usage de ce jour »...

A M^{lle} Perriquet l'ainée, sur son mal d'oreille. Stances (4 sizains), avec ratures et corrections à la deuxième strophe :

« On dit partout, rare merveille,
Que vous avez un mal d'oreille
Qui vous empesche le repos »...

On joint une P.S. sur vélin, 15 novembre 1651 : quittance d'un quartier de gages comme conseiller secrétaire du Roi et de ses Finances.



550

CONRART Valentin (1603-1675) poète, philologue, conseiller du Roi, c'est chez lui que se réunissait le groupe de lettrés qui donna naissance à l'Académie Française, dont il fut **membre fondateur** et le premier Secrétaire perpétuel [AF 1634, 2^e f].

L.A.S. « Conrart », Paris 23 mai 1655, à Constantin HUYGENS ; 4 pages in-8.

1 200 / 1 500 €

Très belle et longue lettre, revue de l'actualité littéraire du temps : mort de Guez de Balzac, la Pucelle de Chapelain, Corneille livré à la poésie religieuse, etc.

« Ma vie est devenu si languissante que je ne suis presque jamais en état de rendre mes plus légitimes devoirs ». Des soucis de santé l'ont empêché de répondre à Huygens, qu'il espérait voir à Paris ; mais veut lui écrire avant d'aller passer l'été à la campagne. Il lui rappelle « la promesse que vous m'avez faite d'obliger Monsieur HEINSIUS le fils à nous donner quelque éloquente plainte, sur la mort de nostre eloquent M. de Balzac [Guez de BALZAC, 8 février 1654] ; & de me faire part aussi de ce que les Muses vous auroyent inspiré, sur ce triste, mais illustre sujet. J'ay attendu jusques icy l'effet de vos promesses ; & il ne tient plus qu'à vous, que les regrets de nos François ne consolent le Public de la perte d'un si grand homme. Nos savans ont pris part à celle de tant de célèbres Personnages que vostre Nation a faite depuis quelque temps, & depuis peu encore à celle du fameux Heinsius, & du profond & exact Blondel, que vous

aviez eû de nous. Il faut un siècle pour produire des Hommes de ce mérite, & un moment nous les ravit, & ensévelit avec eux ces tresors d'érudition & d'éloquence, qui estoient, pendant leur vie, la richesse & l'ornement de la République des Lettres. Vos Provinces, qui ont esté si abondantes en grans Génies, jusqu'à cette heure, commencent à en estre fort stériles, & Dieu veuille que Bellonne n'y emporte pas le dessus sur Minerve, & sur les Muses. Elles sont devenuës pour nous, sinon muëttes, au moins paresseuses, & on ne leur voit plus produire que de petits ouvrages incapables de leur fere mériter une véritable gloire, & de passer jusqu'à la Postérité. Nous avons seulement quelques auteurs, qui n'ont rien laissé abatre de leur courage, & qui soutiennent encore l'honneur de nostre Langue avec beaucoup de vigueur. Vous avez pû voir l'Alaric de M. de SCUDÉRY, qui parut au jour l'année passée ; & vous pourrez voir bien-tost la Divine Pucelle de M. CHAPELAIN, attenduë & désirée depuis si longtemps, & dont il s'est, enfin, résolu de publier la moitié, pour contenter l'impatience de ses amis, & de tous les Doctes. Pour M. de CORNEILLE, il s'est jetté dans les compositions pieuses, & a laissé le soin du Théâtre à un de ses frères [Thomas]. Vous ne devez pas vous étonner s'il n'est point soigneux de vous écrire, puis-qu'il n'écrit pas seulement à ses amis d'icy, dont il n'est éloigné que de trente lieueës. Je ne le verray, pourtant, jamais, que je ne luy face reproche de sa négligence, en vostre endroit »... Il recommande pour finir « un de nos Libraires, qui est honneste homme dans sa profession, & de mes amis. Il va en Hollande pour des affaires qui regardent son commerce, & il pourra peustre y avoir besoin d'une protection aussi puissante que la vostre »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 42-45.

quelle a vne reconnaissance très-sensible de la part
 que v^{re} arri^{er} prise à sa douleur pour la mort de mad^e.
 de Turenne ; & que cette reconnaissance est accom-
 pagnée d'une estime toute particulière p^o v^{re} vertu.
 Pour mon regard, Monsieur, je vous avoue qu'il y a
 long-temps que rien ne m'a tant affligé que cette
 perte, & que je la regarde, avec vous, comme un
 augure de la continuation, & mesme de l'augmentation
 de nos maux. S'il n'y alloit que de la satisfaction
 de la voir au monde, il faudroit se consoler de ce
 que Dieu l'en a retirée, & de ce qu'il luy a fait quitter
 une vie agitée, & languissante, p^o une tranquile &
 éternellement heureuse. Mais la considération de
 l'Eglise, à qui sa piété, & son zèle, la rendoyent si
 nécessaire, nous oblige à la regretter ; & à prier Dieu
 qu'il répare cette brèche, & qu'il ne permette pas qu'il en
 arrive d'autres, si, tout-fois, il s'en peut faire d'aussi
 grands ; que celle-là. M^{lle} de la Suze m'a dit, que
 mad^e. la Duchesse de la Force n'a point receu v^{re}.
 lettre ; & que M. le Marquis de Monbrun, n'ayant
 esté que 24. heures au lieu de son exil, n'avoit
 v^{eu} rien, & alloit trouver M^l. son Père ; qu'il ne
 donnoit aucune marque qui puisse luy faire connoître
 sur ce qui regarde la Religion. Je croy que le plus
 seur front d'achever son mariage, & que de part
 & d'autre, on feroit bien de se hâter de la conclure.

M. de Ruvigny est party p^o La Rochelle, & n'a
 pu obtenir du Roy, à ce qu'il a dit, que quelqu'un
 agisse, en sa place, dans les affaires de nos Eglises,
 que lon doit tenir en suspens, durant son absence ;
 J'ay appris que celle de Privas est encore empirée,
 & que ces pauvres gens sont tout-à-fait
 accablés ; ce qui est véritablement déplorable.
 On a mis à la Bastille un Imprimeur, & un
 Libraire, de cette ville, accusés d'avoir imprimé, &
 vendu une Relation de l'Estat des Egl. réformées de
 France ; Ils sont, séparément dans des cachots, sans
 qu'on les interroge, ni qu'on leur face leur proces.
 Et je viens d'apprendre qu'on y a amené aussi 3.
 personnes de Dauphiné, ou de Languedoc ; may
 je n'ay pu savoir pourquoy.
 Je n'ay point eu de nouvelles de M. De Mirabil,
 depuis v^{re} départ ; Je me suis enquis de son affaire,
 & j'ay appris, avec plaisir, qu'il n'a pas eu tout le
 contentement qu'il en espéroit. Si je luy puis être
 utile en quelque chose, je le ferois comme v^{re}.
 amy, & come un fort homme d'honneur, & de
 mérite ; pour vous témoigner de plus en plus, que
 je suis véritablement, Monsieur, v^{re}. très-humble,
 & très-obéissant serviteur.

M^{lle} Conrart v^o. rend grâces de v^{re}. souvenir,
 & elle vous assure de son très-humble service.

551

CONRART Valentin (1603-1675) poète, philologue, conseiller du Roi, c'est chez lui que se réunissent le groupe de lettrés qui donna naissance à l'Académie Française, dont il fut **membre fondateur** et le premier Secrétaire perpétuel [AF 1634, 2^e f].

L.A.S. (monogramme), 12 juin 1666 ; 3 pages in-8.

800 / 1 000 €

Très belle lettre, en partie sur le protestantisme.

Il assure son correspondant de sa sincère amitié. Il a transmis son message à Mlle de LA SUZE, qui « l'a receu avec beaucoup de consolation, par-ce qu'elle est persuadée que v^e plume a esté l'interprète de v^e cœur. Et come elle me fait la grace de me laisser voir assez clairement ce qui se passe dans le sien, je vous puis assurer, qu'elle a une reconnaissance très-sensible de la part que vous avez prise à sa douleur pour la mort de mad^e de TURENNE ; [...] Je vous avoué qu'il y a long-temps que rien ne m'a tant affligé que cette perte, & que je la

regarde, avec vous, comme un augure de la continuation, & mesme de l'augmenta^{on} de nos maux. S'il n'y alloit que de la satisfaction de la voir au monde, il faudroit se consoler de ce que Dieu l'en a retirée, & de ce qu'il luy a fait quitter une vie agitée, & languissante, pour une tranquile, & éternellement heureuse. Mais la considération de l'Eglise, à qui sa piété, & son zèle, la rendoyent si nécessaire, nous oblige à la regretter ; & à prier Dieu qu'il répare cette brèche »... Il parle de la duchesse de LA FORCE, et du marquis de MONBRUN, dont on ferait bien de se hâter de conclure le mariage. « M. de RUVIGNY est party pour La Rochelle, & n'a pu obtenir du Roy, à ce qu'il a dit, que quelqu'un agisse, en sa place, dans les affaires de nos Eglises, que lon doit tenir en suspens, durant son absence. J'ay appris que celle de Privas est encore empirée & que ces pauvres gens sont tout-à-fait accablés [...] On a mis à la Bastille un imprimeur, & un libraire, de cette ville, accusés d'avoir imprimé, & vendu une Relation de l'Estat des Egl. réformées de France. Ils sont séparément dans des cachots, sans qu'on les interroge, ni qu'on leur face leur proces. Et je viens d'apprendre qu'on y a amené aussi 3 personnes de Dauphiné, ou de Languedoc »...

après rien manda, je le croy fauve.
 Le Roy partit hier pour Chambort, où il se
 divertira quelque temps à la chasse & au jeu.
 S. M. fait lever 300. Compagnies d'Infanterie,
 & 6000. chevaux, par ce que les Hollandois
 lèvent aussi une armée de 30. hommes, dont fait
 un foy fixe, pour l'entretenir, sur l'épouvante que
 la petite guerre de Lorraine leur donne. Il est
 pour tant presque déjà finie. Epinal n'ayant tenu
 que 6. jours, & Châtel-sur-Moselle, fortant zéro
 à la première sommation, & que ces 2. places
 fussent très. fortes, & que les meilleurs hommes de
 M. de Lorraine y fussent en garnison. On a abbattu
 les murailles de ces fortifications de quelques autres,
 & il ne reste plus que Bitche, qui apparemment
 ne se défendra pas mieux que les autres, puis qu'il
 n'y a point d'Espérance de secours. Je ne saurois
 croire que cette guerre ait aucuns suites.
 M. Morus est mort, avec beaucoup de marques
 de repentance, & de piété.
 Les synodes de Saintonge, & de Bourgogne, sont bruy-
 leux par, & ont agy avec vigueur, & fermeté,
 contre la lettre de la Reunion, & celui qui en croit
 l'auteur, lequel ne la vouloit avouer, ni déavouer.
 Sa défection a esté confirmée, & il a esté suspendu
 de la Cène jusqu'à ce qu'il donne des marks publiques
 de sa repentance, & de sa rétractation. J. Luy
 indubitablement à vous.

marchois volontiers par la ville, & voyois quelques amis
 pas un allié, ni ami ne sait ou je suis, non pas même
 M. le duc de Montausier, ni M. de Bezon, de Le
 Blanc; parce que je suis très-marié, & que ce
 soit soustrit pour moi, se ferait même donner cette
 lettre à votre Portier, par un qui n'est ni mon
 nom, ni ou je suis.
 Je vous supplie aussi, Monsieur, ne point parler
 à pas un de ceux qui m'appartiennent, que j'ai pris
 la liberté de vous écrire; Et cela, afin que quoi
 qu'il arrive, je ne sois obligé de ma confession;
 après Dieu, qui vous, & M. de Tro. Général;
 priant Dieu, qu'il vous conserve long temps, & vous
 ceux pour le bien de l'état, qui en a très-grand
 besoin; Et qu'il inspire le Roi notre souverain
 Monarque, pour le servir, comme il l'inspira
 anciennement le Roy Louis XII. qui bien loin de
 prouver les Croisades dont on parloit alors, contre
 les Albigeois, qui avoient toujours fait profession
 de la Doctrine Apostolique, sans admettre les tradi-
 tions de Rome; Ce Prince eût la bonté de rendre
 un témoignage avantageux de notre Doctrine,
 & de notre fidélité & affection envers tous les
 Souverains tels qu'ils puissent estres. Mon
 intention est de persévérer en cette maxime
 Gauloise, & comme M. Millet en sa petite Préface
 qui n'est qu'à l'impression de 1611. du Delit
 commun, & non à l'impression de 1615. Car il
 soutient, comme je soutiens aussi, que le Roi
 ne dépendent que de Dieu, & qu'il ne doit
 rendre compte de leur administration qu'à Dieu
 seul, au lieu que ceux contre lesquels il écrit
 disent: que le Roi ne sont que du droit humain.
 & Je serai jusqu'à mon dernier soupir,
 Monsieur, Votre très-humble, très-
 obéissant, & très-obligé serviteur.
 Conrart.

552

CONRART Valentin (1603-1675) poète, philologue, conseiller du Roi, c'est chez lui que se réunissait le groupe de lettrés qui donna naissance à l'Académie Française, dont il fut **membre fondateur** et le premier Secrétaire perpétuel [AF 1634, 2^e f].

2 L.A.S. (monogramme), Atys [1670]-1674, à M. de LA FAÏSSE, à Montélimar ; 4 pages et demie in-8, adresses avec cachets de cire noire aux armes (brisés).

1 000 / 1 200 €

Intéressantes lettres à un ami pasteur.

7 octobre [1670]. Il aurait aimé l'embrasser avant de mourir : « je me sens tellement décliner que j'espère que mes souffrances finiront bientôt. [...] Le récit de votre conférence sur la Religion, m'a fait rire [...] Le Roy partit hier pour Chambort, où il se divertira quelque temps à la chasse, & au jeu. S.M. fait lever 300 compagnies d'Infanterie, & 6000 chevaux, par-ce que les Hollandois lèvent aussi une armée de 30 m. hommes, & ont fait un fons fixe, pour l'entretenir, sur l'épouvante que la petite guerre de Lorraine leur donne »... Il évoque la reddition d'Épinal et Châtel-sur-Moselle, et la défense de Bitche... Nouvelles de la mort d'Alexandre MORUS, des synodes de Saintonge et d'Anjou, et de la suspension de la Cène de l'auteur présumé du livre de la Reunion [du christianisme]...

13 janvier 1674. Il a fait une chute, et est resté deux mois à la campagne « dans le lit, avec les plus grandes douleurs »... Il aurait eu bien de la joie de le voir, « mais je croy qu'on ne travaillera pas sitost au jugement des partages de votre Province, parce qu'on veut commencer par celle de Normandie, où il y en a beaucoup, & continuer, ensuite, par l'Académie de Saumur. On a présenté [...] un Placet au Roy, pour le supplier de se faire lire la Requête générale qui luy a esté présentée il y a longtemps »... Il désapprouve la résistance de M. Dîse à l'ordre du synode : « rien de si scandaleux, ni de si nuisible à nostre Religion, que ces accommodeurs, qui donnent sujet de croire qu'on les a gagnez pour nous faire ce mal-la »... Il évoque l'exhumation d'un Anglais par ordre du Roi : « la politique est la Directrice de la Religion »...

553

CONRART Valentin (1603-1675) poète, philologue, conseiller du Roi, c'est chez lui que se réunissait le groupe de lettrés qui donna naissance à l'Académie Française, dont il fut **membre fondateur** et le premier Secrétaire perpétuel [AF 1634, 2^e f].

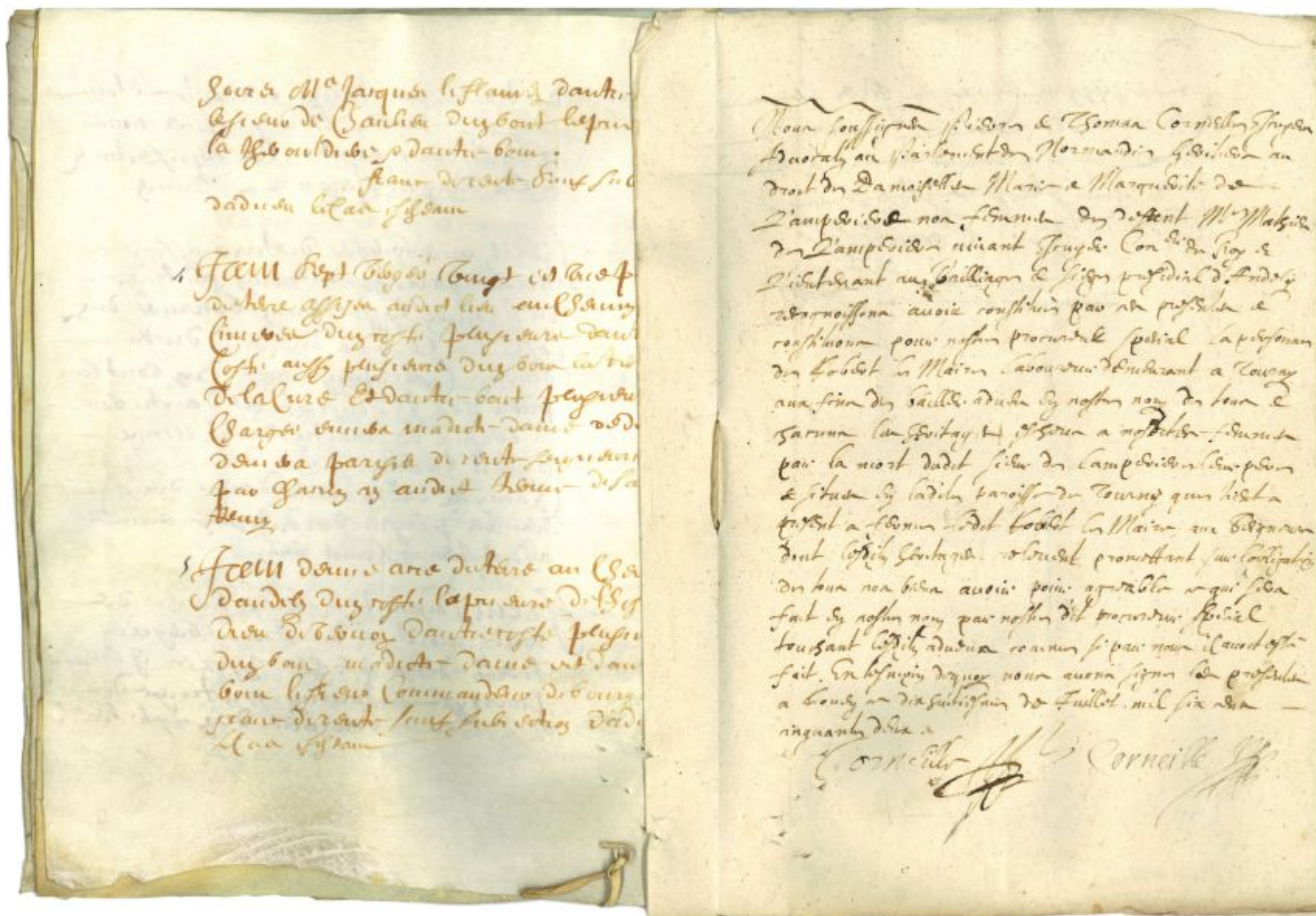
L.A.S. « Conrart », [1673], à Gabriel-Nicolas de LA REYNIE, « Conseiller du Roy en tous ses conseils » ; 2 pages in-4, adresse avec reste de cachet de cire rouge (petite déchirure marginale sans toucher le texte).

800 / 1 000 €

Belle et émouvante lettre alors que le vieil huguenot doit se cacher.

Conrart remercie La Reynie, ainsi que le Procureur général Achille de HARLAY, de leurs bontés pour lui : « Vous m'avez l'un & l'autre tellement obligé, que cette faveur est un pur effet de générosité, que j'ai bien considéré ; mais que la Politique du temps m'a empêché de reconnoître plutôt, & que je diférais encore, si ce que j'apprens ne m'obligeoit à rompre le silence ». Il prie La Reynie « de ne point donner aucun ordre à l'égard de ma personne, ni à l'égard de ma maison, de laquelle j'ai crû me retirer seulement pour quelque temps ; mais il y a neuf mois ». Il demande que « pas un des miens n'ait de peine en mon absence ; et que les choses demeurent en l'état qu'elles sont : espérant toujours une fin aux affaires entreprises extraordinairement. Cette prière est par une personne de soixante-dix ans, sans lunette, & sans goutte, Dieu merci. Je marchois volontiers par la ville, & voyois quelques amis : pas un allié, ni ami ne sait ou je suis »... Il prie Dieu « qu'il inspire le Roi notre souverain Monarque, pour le réjouir, comme il l'inspira anciennement le Roy Louis XII qui bien loin d'approuver les Croisades dont on parloit alors contre les Albigeois, qui avoient toujours fait profession de la Doctrine Apostolique, sans admettre les Traditions de Rome ; ce Prince eût la bonté de rendre un témoignage avantageux de notre Doctrine, & de notre fidélité & affection envers tous les Souverains tels qu'ils puissent estres. Mon intention est de persévérer en cette maxime Gauloise »...

CONRART Valentin : voir n° 767.



554

CORNEILLE Pierre (1606-1684) [AF 1647, 14^e f] **et Thomas** (1625-1709) [AF 1684, 14^e f].

P.A.S. « Corneille » par Pierre CORNEILLE, signée également « Corneille » par Thomas CORNEILLE, Rouen 18 juillet 1652 ; 1 page in-4 d'un bifeuille de papier cousu dans un cahier de 4 feuillets in-4 de parchemin ; liassé avec un autre cahier semblable (portrait gravé par J. Lubin joint).

30 000 / 40 000 €

Précieux et rarissime document inédit, signé par les deux frères Pierre et Thomas Corneille, et entièrement écrit de la main de Pierre Corneille.

[À la fin de 1640 ou au début de 1641 (la promesse de mariage a été signée le 23 juin 1640), Pierre Corneille a épousé Marie de LAMPÉRIÈRE, fille du lieutenant particulier des Andelys ; le 5 juillet 1650, Thomas a épousé Marguerite de Lampérière, sœur de Marie. Les deux ménages vivent dès lors ensemble, laissant leurs biens en communauté : « Ce n'était qu'une même maison, qu'un même domestique ; enfin, après plus de vingt-cinq ans de mariage, les deux frères n'avaient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes, et ce partage ne fut fait que par une nécessité indispensable, à la mort de Pierre Corneille » (Claude Gros de Boze, *Éloge de Thomas Corneille*). Le présent document est consacré au décès de Mathieu de LAMPÉRIÈRE (1590-1645), survenu aux Andelys

le 15 avril 1645.]

Pierre et Thomas Corneille, « Escuyers Advocatz au Parlement de Normandie heritiers au droit des Damoiselles Marie et Marguerite de Lamperiere nos femmes du deffunt M^e Mathieu de Lamperiere vivant Escuyer Con^{er} du Roy et Lieutenant au Bailliage et siege presidial d'Andely », constituent comme leur procureur spécial Robert Le Maire, laboureur, demeurant à Tourny, « aux fins de bailler adveu en nostre nom de tous et chacuns les heritages escheus a nosdites femmes par la mort dudit sieur de Lamperiere leur pere situés en ladite paroisse de Tourny que tient a present a ferme ledit Robert Le Maire »....

Au verso, Pierre et Thomas Corneille ont à nouveau contresigné ce document, qui a été cousu dans un cahier de parchemin (8 pages in-4), expédition de l'aveu des biens et héritages (au nombre de 12) détenus par Pierre et Thomas Corneille dans la seigneurie de Tourny (Eure) dépendant de Claude Poucher, veuve de Louis de Pellevé, seigneur et marquis de Bourris, Tourny, le Saulsay, Vaudancourt, Estray, Fragilieu, La Tour de Chaulmont, etc. (un second exemplaire de cet aveu est liassé à ceui-ci).

Les documents de la main de Corneille sont de la plus grande rareté. 19 lettres et documents autographes ont été répertoriés (André Pascal [Henri de Rothschild], *Les Autographes de Pierre Corneille*, 1929), dont une seule lettre passée en vente publique (les autres appartenant tous à des collections publiques), auxquels il faut ajouter quelques rares documents signés, et ce document autographe naguère retrouvé aux Andelys.

Nous soussignés Pierre & Thomas Cornillon Juges
Avocats au Parlement de Normandie habités au
droit de Damoiseille Marie & Marquise de
Lampériere non femme de défunt Mr. Makie
de Lampériere vivant Juge. Con. de Roy &
d'icelle au Bailliage & Siège presidial d'Andely
reconnons avoir constitué par sa presche &
constitution pour nostre procureur special la personne
de Robert Le Maire Laboureur demourant a Courcy
aux fins de bailler adu. de nostre nom de tout &
garantir la Coutage & d'iceux a nosdites femme
par la mort d'icel. sieur de Lampériere & de sa
& de sa de ladite paroisse de Courcy qui hest a
present a femme ledit Robert Le Maire, que dequoy
dnt ledit Coutage. & d'iceux promettant sur l'obligation
de tout non bien avoir point. & d'iceux qui sera
fait de nostre nom par nostre dit procureur special
sousant ledit adu. comme si par nous il auroit esté
fait. En tesmoign de quoy nous avons signé la presche
a Courcy le dix huitiesme de Juillet. mil six cent
vingt & deux.

Cornillon  Cornillon 

555

CORNEILLE Pierre (1606-1684) [AF 1647, 14^e f].

P.S. « Corneille », signée également par 8 autres académiciens, Paris 12 février 1663 ; 1 page in-fol. (34 x 22,5 cm).

20 000 / 25 000 €

Précieux document concernant l'Académie française, signé par neuf académiciens, au sujet du legs de Guez de BALZAC pour fonder un prix.

[Il s'agit là du premier legs fait à l'Académie, destiné à créer un prix d'éloquence.]

Outre Pierre CORNEILLE, ont signé l'érudit Jean BALLESDENS (1595-1675), l'abbé Jacques CASSAGNES (1635-1679) poète et théologien, l'abbé Paul-Philippe de CHAUMONT (1617-1697), le médecin Marin CUREAU DE LA CHAMBRE (1596-1669), le poète Jean DESMARESTZ DE SAINT-SORLIN (1595-1676), l'historien Jean DOUJAT (1610-1688), le lexicographe Antoine FURETIÈRE (1619-1688), et le poète Honorat de Bueil marquis de RACAN (1589-1670).

Délibération de l'assemblée de l'Académie Française donnant pouvoir à François CHARPENTIER et à Eudes de MÉZERAY, Directeur et Chancelier de la Compagnie, pour récupérer « les deniers leguez par feu mons^r du Balzac [Guez de BALZAC, décédé le 8 février 1654] qui sont deux mille livres en fonds cy-devant donnez en rente au denier vingt au S^r Augustin Courbé marchand libraire à Paris ». Ils précisent que sur les intérêts échus, on retiendra une somme de 200 livres « pour le premier prix qui sera distribue cete presente annee suivant les intentions du fondateur »...

Les signatures de Corneille sont de la plus extrême rareté.

Provenance : ancienne collection Alfred BOVET (n° 666).

L'Académie française au fil des lettres, p. 53-55.

1663

Aujourd'hui douzième de Janvier 1663. En l'assemblée de
l'Académie Française conue pour la délibération qui
fut cy après, à l'insti. avertis que les deniers liquidez par
le moule du Balzac qui font de dix mille livres es fonds y
de l'aveu donné es restes au denier vingt au Sr Augustin Courbi
maisdant Libraire à Paris par contrat passé par ledit

Notaires au Chastel de Paris si
& dont il a fait offrir le rachat & remboursement par
le plus de l'aveu rempli & remis es restes au
même denier entre les mains de telle personne ou communauté
solvable qui s'en sera chargée par les Srs Escripains Directeur
& mesmes Escripains de la Compagnie lesquels sur cela ont délibéré
le Conseil & avis des Srs, Giry patron & Syndic

auxquels ont été offerts à cet effet
La Compagnie donne pour le rachat & le remboursement
des par ledit contrat, & de luy es paye quittance & de l'aveu bala
comme est de l'aveu, promettant se tenir auant à gré & valité
quand ils le feront es lieux requis, Et ledit jour a été fait
à Paris le sans es les particularités de ledit contrat. Et
responsables des restes, fait à Paris, le jour & an que dessus.

Et le jour La Compagnie a avisé qu'elle fera les impressions
d'indit dix mille livres s'en sera pris la somme de 2000 pour le premier
prix qui sera distribué cette première année suivant les intentions
du fondateur, & les articles & usages qui sont sur l'indit de l'aveu
& qu'elle pour être faite par les publications nécessaires
La somme qui sera jugée la meilleure par les dits officiers qui
es publieront ledit des Srs Conrad Leventin, & Chappellain
ou quelqz

Le morat de bues
vacans
Doujat La Chambre
Commissaire Ball. y d. ins.
L'abbé Chaumont
Cassagne

556

CORNEILLE Pierre (1606-1684) [AF 1647, 14^e f] **et Thomas** (1625-1709) [AF 1684, 14^e f].

P.S. par les deux « Corneille » et 4 autres personnes de leur famille, aux Lignery [Les Lignerits, Orne] 17 août 1673 ; 2 pages in-fol. avec cachet fiscal *Normandie. Pour Escrit sous-seing privé*, feuillet monté sur onglet et relié en un volume maroquin brun, doublures et gardes de moire verte (P.L. Martin).

15 000 / 20 000 €

Acte sous seing privé pour le remariage de la fille aînée de Pierre Corneille.

Marie Corneille (1642-1721), fille aînée de Pierre Corneille et Marie de Lampérière, avait épousé en 1661 en premières noces Félix du Buat, sieur de Boislecomte, d'où un fils Gilles ; veuve en 1668, elle épouse en secondes noces en 1673 Jacques de FARCY sieur de L'Isle, d'où quatre filles (la troisième, Françoise, née en 1682, est l'ancêtre de Charlotte Corday).

Cette convention sous seing privé complète le traité de mariage entre Jacques de Farcy et Marie de Corneille ; Jacques de Farcy s'engage à conserver à sa femme la dot stipulée au contrat de mariage avec le défunt sieur de Boislecomte ; Marie de Corneille apporte au sieur de Farcy une somme de 4000 livres « qu'elle a en argent dont il se tient content », dont en cas de décès du S. de Farcy elle jouira toute sa vie de l'intérêt ; elle donne en outre au S. de Farcy « la jouissance pendant la vie d'icelluy sieur de Farcy de sondit dot et de ses autres immeubles à condition qu'il contribuera à l'entretien de Gilles du Buat escurier son fils jusques à sa majorité et si ladite dame survit ledit sieur de Farcy elle aura et prendra en exemption de toutes charges ses habits bagues bijoux et linges servans à son usage avec une chambre garnie carrosse et chevaux ou la somme de trois mil livres au lieu de ladite chambre garnie carrosse et chevaux au choix de ladite dame »... Ont signé, outre Pierre Corneille et sa femme « Marie de Lamperiere », Thomas Corneille et sa femme « Marguerite de Lamperiere », et les deux mariés « de Farcy et « Marie de Corneille ».

Plus bas, les époux reconnaissent les termes de cette convention devant les tabellions royaux d'Alençon le 2 janvier 1674 et signent à nouveau.

Provenance : anciennes collections Léon Duchesne de LA SICOTIÈRE (exposition *Deuxième Centenaire de Pierre Corneille*, Rouen 1884) ; puis Jean DAVRAY (6-7 décembre 1961, n° 21).

Bibliographie : André Pascal [Henri de Rothschild], *Les autographes de Pierre Corneille* (1929, p. 51 et pl. XV).

...sieur de fargy et bouda dot...
...mille...
...dix...
...de fargy...

Cornille
Le Supérieur

Morie de Cornille

Cornille
mat gre vite
de l'Empire

28
A future

Pardevant les tabellions...
...mardy...
...ap...
...de fargy...
...de fargy...
...des...
...d'un...
...d'au...
...d'au...

de fargy

Morie de Cornille

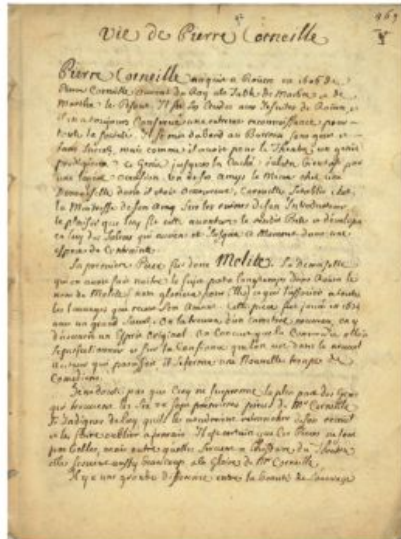
Levillain

Anthoine Dumont

Recontz

Cannay

Cucot



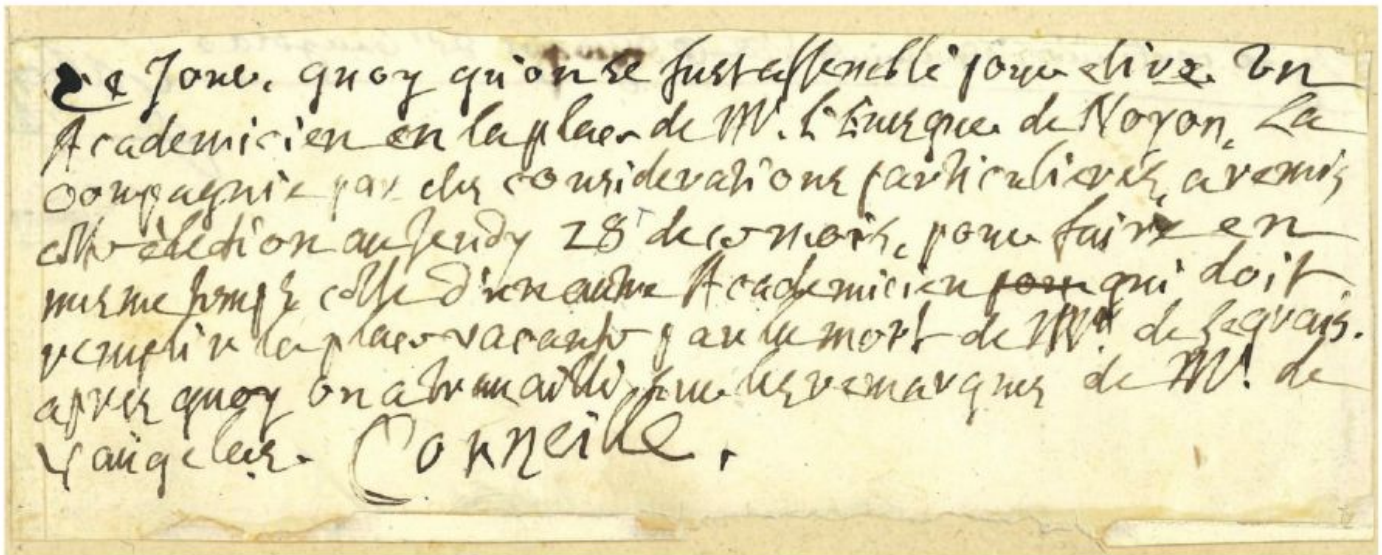
557

[CORNEILLE Pierre].

MANUSCRIT, **Vie de Pierre Corneille**, [fin XVII^e ou début XVIII^e siècle]; cahier cousu de 48 pages in-4, folioté 469-492 (portrait joint).

400 / 500 €

Cette *Vie de Pierre Corneille* (f. 469-477) est suivie d'un **Parallèle de Monsieur Corneille et de M^r Racine**, ainsi présenté : « Comme Monsieur Racine est le seul de tous les Poetes Dramatiques qui ait disputé le pas a Monsieur Corneille, il est bon de rapporter icy le jugement des scavans sur ces deux grands hommes » : Longepierre, Saint-Evremond, La Bruyère, Baillet, Lucas de Belebat, d'Aubignac, Chantereine, le père Blainville, Racine et Perrault.



558

CORNEILLE Thomas (1625-1709) auteur dramatique [AF 1684, 14^e f].

P.A.S. « Corneille », [14 avril 1701]; 1 page oblong in-8 (montage à fenêtre); portrait gravé par Thomassin joint.

2 000 / 2 500 €

Très rare relation d'une séance de l'Académie française.

[Une version légèrement différente, rédigée par Régnier-Desmarais, est publiée dans *Les Registres de l'Académie française* (1895, t. I, p. 385).] « Ce jour, quoy qu'on se fust assemblé pour élire un Académicien en la place de Mr l'Évesque de Noyon [François de CLERMONT-TONNERRE (1629-1701), mort le 15 février], la Compagnie par des considerations particulieres a remis cette élection au Jedy 28^e de ce mois, pour faire en mesme temps celle d'un autre Académicien qui doit remplir la place vacante par la mort de M^r de SEGRAIS [24 mars]. Apres quoy on a travaillé sur les remarques de Mr de VAUGELAS ». Au verso, une ligne autographe signée par l'abbé Jean GALLOYS.

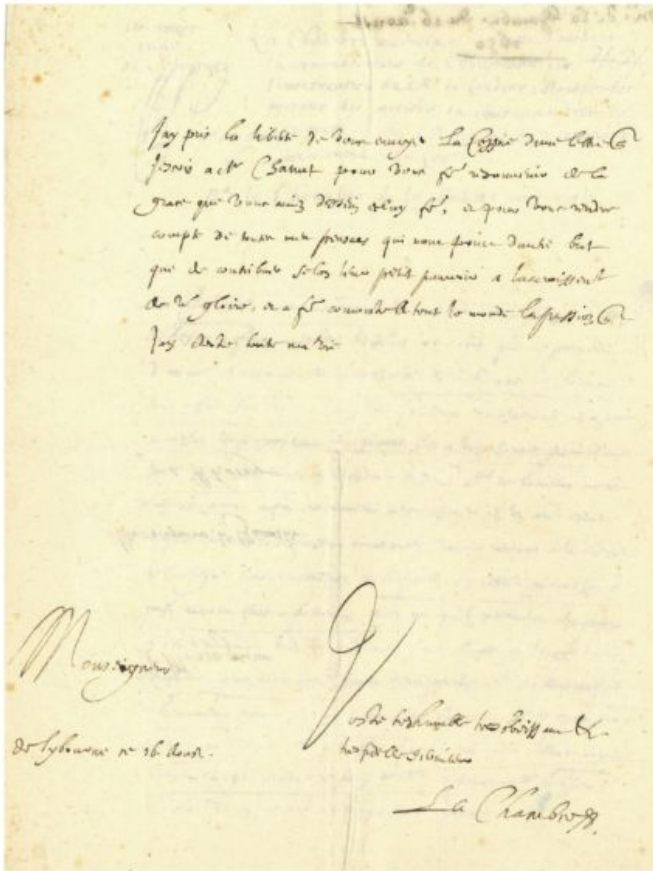
559

CRÉBILLON Prosper Jolyot de (1674-1762) poète tragique [AF 1731, 13^e f].

L.A.S. « Crébillon », 2 février, à un compatriote; 3 lignes sur un feuillet in-8 (cachet de collection, légères rousseurs).

300 / 350 €

« Cher compatriote de mon ame je vous prie passer ches moy ce soir entre quatre et cinq, si cela se peut. J'ay bien des choses à vous dire et je crois que vous en serez content »...



561

DACIER André (1651-1722) philologue, traducteur, bibliothécaire, il fut Secrétaire perpétuel [AF 1695, 28^e f].

L.A.S. « Dacier », Paris 8 juin 1715, à Monseigneur ; 1 page in-4.

400 / 500 €

« Il y a trois mois que la peur de prendre mal mon temps et de vous importuner m'empêche de vous demander le mesme secours que vous m'avez fait la grace de m'accorder les annees dernieres »... Mais contraint par la nécessité, il supplie d'ordonner « que sur dix huit mille livres qui me sont deus, je sois payé de 5200^l pour les annees 1712 et 1713 de ma pension des medailles »...

562

DANCHET Antoine (1671-1748) poète, auteur dramatique et librettiste [AF 1712, 5^e f].

L.A.S. « Danchet », Paris 26 août 1732, à Monseigneur [le cardinal de FLEURY] ; 2 pages in-4 (portrait gravé joint).

400 / 500 €

« L'académie françoise » a dû remettre une seconde fois le prix l'éloquence. Il lui adresse le discours qu'il a prononcé à la séance publique de l'Académie, à la Saint-Louis : « si ce discours a intéressé l'assemblée, je le dois aux endroits qui regardent le Prince qui fait notre bonheur et le Ministre qui met toute son application à l'affermir »...

560

CUREAU DE LA CHAMBRE Marin (1594-1675) médecin, physicien et philosophe ; **membre fondateur** de l'Académie française et de l'Académie des sciences en 1666 [AF 1634, 36^e f].

L.A.S. « La Chambre », Libourne 16 août [1650], au Chancelier SÉGUIER à Rosny ; 2 pages in-4, adresse.

800 / 1 000 €

Intéressante lettre sur la révolte de Bordeaux pendant la Fronde.

[Gaston d'Orléans, lieutenant-général du Royaume, a négocié la paix avec les Bordelais révoltés, mais les termes n'en conviennent pas à la Cour, qui a chargé M. du Coudray-Montpensier de négocier avec Frédéric-Maurice de La Tour, duc de Bouillon (1605-1651, frère aîné de Turenne), qui commandait dans Bordeaux. La paix fut finalement signée le 1^{er} octobre.]

« La Cour nest gueres contente des articles de la paix que Son Altesse [GASTON D'ORLÉANS] a faite avec les bordelais et croit que ce procédé diminue beaucoup de l'authorité de la Reyne et ruine tout a fait son Em^{ce} [MAZARIN] ». On voudrait bien que M. de BOUILLON n'accepte pas les propositions transmises par M. du Coudray Montpensier, « et que les bordelais fussent contraintz d'avoir recours a la clemence de la Reyne sans intension de la fronde. On attend aujourdhy ce qu'ils auront fait a Bordeaux, et en cas qu'ils recoivent la paix on sen retournera bientost a Paris, sans songer au voyage du Languedoc qu'on estoit sur le point d'entreprendre. M^r le Mareschal de GRAMMONT arriva hier icy et fut fort bien receu, mais on na point eu de nouvelles de M^r de LA FORCE que lon scait avoir sollicite ceux de Montauban pour prendre le party de M^{rs} les princes »...

Provenance : anciennes collections A. BADIN ; puis Edgar GOURIO DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n^o 24).

Les lettres de Marin Cureau sont très rares (R. Bonnet).

On joint une P.S., signée également par le Chancelier Séguier, élargement sur un rôle de dépenses pour son traitement comme médecin ordinaire du Roi en avril 1665 (vélin, 3 p. in-4) ; plus 2 P.S. par son fils Pierre CUREAU DE LA CHAMBRE (1640-1693), [AF 1670, 36^e f], quittances sur vélin, 1667 et 1691.

563

DANGEAU Louis de Courcillon, abbé de (1643-1723) grammairien et historien, diplomate, lecteur du Roi [AF 1682, 12^e f].

L.A.S. « L'Abbe de Dangeau », Coblenz 9 mars 1673, à Monseigneur ; 2 pages in-4.

300 / 400 €

« Pendant que mon frere acheve une tres longue depesche il me charge de vous escrire, & de vous remercier de toutes les bontez que vous avez pour luy & pour moy. Il a creu devoir envoyer ce courrier au Roy pour luy mander lestat ou il a trouvé cette cour & attend icy les reponces de S.M. pour sçavoir si son sejour en Allemagne nest plus utile au service du Roy, & quand il l'aura receue nous partirons avec beaucoup de joye & nous rendrons en toute diligence a la Cour »...

564

DANGEAU Philippe de Courcillon, marquis de (1638-1720) militaire, diplomate et mémorialiste [AF 1667, 32^e f].

L.A.S. « Dangeau », Mayence 16 mars [1675], à Robert de GRAVEL, plénipotentiaire à Ratisbonne ; 1 page in-4, adresse avec petit cachet de cire rouge à son chiffre couronné.

400 / 500 €

Il lui témoigne « la joye que jay de servir ici le Roy avec Monsieur vostre frere » [l'abbé Jacques de Gravel, envoyé extraordinaire auprès de l'Électeur de Mayence] dont il tâchera de gagner les bonnes grâces. « Jespere mesme que ce sera un acheminement pour avoir les vostres, que je souhaite passionnement. Je ne vous mandray rien des choses que Mr vostre frere et moy negotierons ensemble. Je vous supplieray seulement de me marquer les choses que je pouray faire pour son service »...

565

DELILLE Jacques (1738-1813) poète [AF 1774, 23^e f].

L.A.S. « Delille », [juillet 1774, à VOLTAIRE], ; 2 pages petit in-4.

500 / 600 €

Belle lettre à Voltaire sur son discours de réception à l'Académie. [Delille avait été élu au fauteuil de La Condamine, et fut reçu le 11 juillet 1774 par l'abbé de Radonvillers.]

« Il n'y a qu'une manière au monde d'être votre égal ; et je l'ai prise ; j'ai l'honneur de vous envoyer le discours que j'ai prononcé comme votre confrère ; c'est l'éloge d'un grand voyageur [LA CONDAMINE] qui n'a jamais été si loin que votre renommée ». Il remercie Voltaire « du bien que vous avez dit et imprimé de mon ouvrage [Les Géographiques de Virgile, 1770] qui est bien sur maintenant de ne pas mourir comme le nom de ses critiques. Une des choses que j'ai écrites avec le plus de plaisir dans ma harangue académique, c'est votre éloge ; et rien aussi n'a mieux réussi »...

On joint un MANUSCRIT autographe (2 pages in-8, fente réparée), brouillon très corrigé d'un fragment de sa traduction de l'Énéide (X, v. 75-105) : « J'ai Paphos, Amathonte, et le bois de Cythere, / Permettez qu'en ces lieux un bosquet solitaire / De ses jours ignoré dépositaire obscur / Lui procure un destin moins brillant mais plus sur »... ; la brochure des *Discours prononcés dans l'Académie française [...] à la réception de M. l'abbé Delille* (J.B. Brunet & Demonville, 1774), et 2 portraits gravés.

DELILLE Jacques : voir n° 763.

566

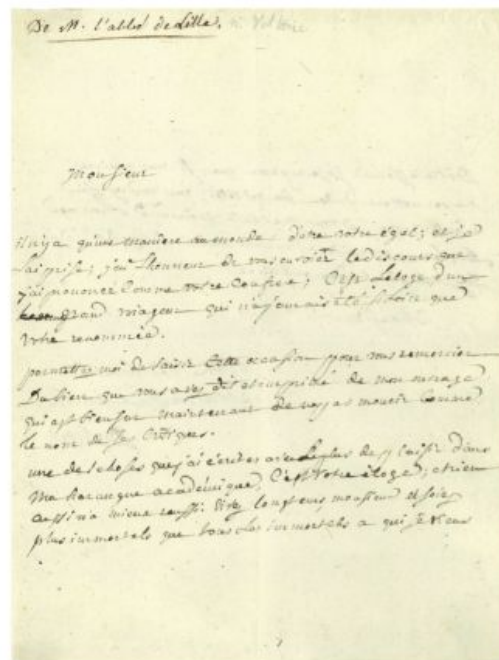
DELISLE DE SALES Jean-Baptiste (1739-1816) écrivain et philosophe.

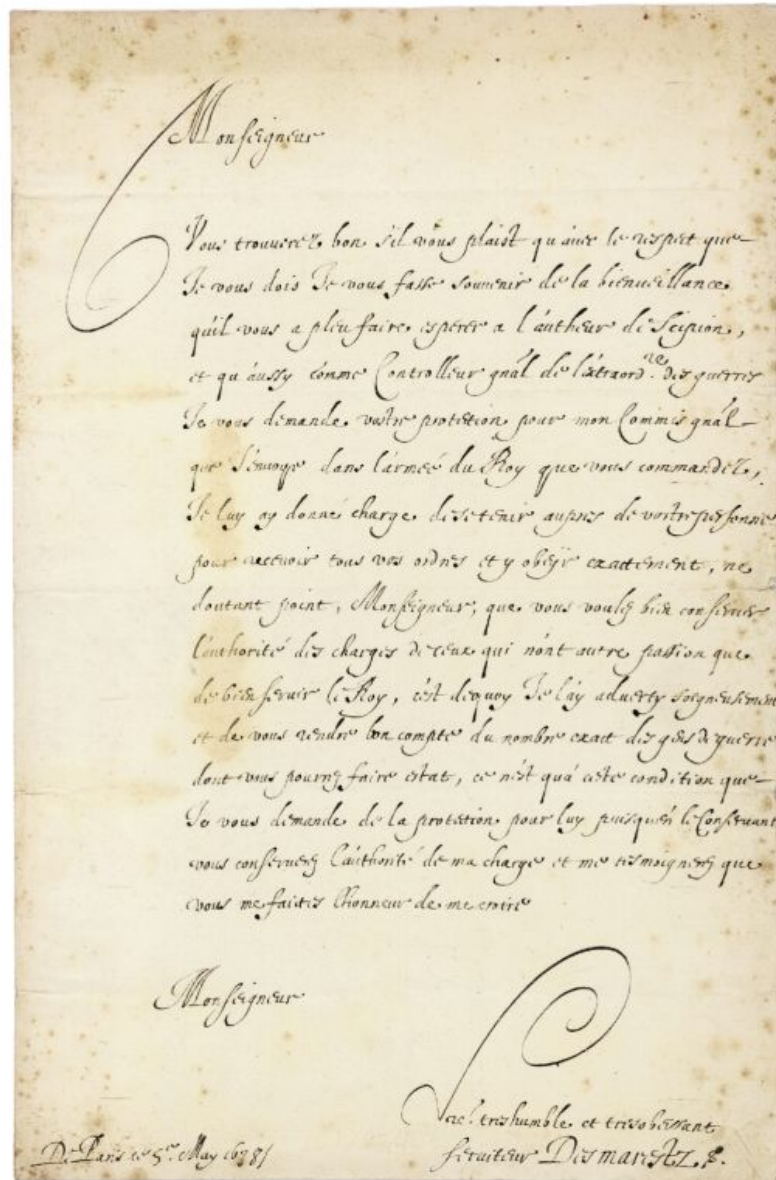
8 L.A.S. « De Sales », 1807-1816 ; 18 pages formats divers, 2 adresses.

400 / 500 €

18 février 1807, remerciant Monseigneur qui « par la simple impulsion de son gout raisonné pour les arts et de sa bienfaisance naturelle » lui a accordé une gratification... 16 janvier 1810, à ses « honorables collègues », déclarant sa candidature pour le prix de biographie : il signale ses *Vies* de La Fontaine, Forbonnais, Montalembert, Bailly... 15 juillet 1812, faisant hommage aux académiciens de son *Essai sur le journalisme*, et s'offrant pour défendre l'Académie contre sa « légion d'ennemis »... Mercredi [25 novembre 1812], à Amaury DUVAL, sur une affaire de vente de bibliothèque... 31 décembre 1813, à un préfet, sur son « histoire du monde primitif », renvoyant à *De la philosophie de la nature* ; il lui enverra prochainement son éloge funèbre de Fanny de BEAUHARNAIS, « qui a été quarante ans mon amie »... 31 juillet 1814, au baron CHABROL DE VOLVIC, le remerciant d'avoir allégé ses contributions dans « un moment critique », évoquant ses malheurs depuis la chute de l'Empire... 13 mars 1816, à Jean-Baptiste SUARD, le priant de soutenir sa candidature à l'Académie française, à laquelle il va faire hommage de beaux exemplaires de ses principaux ouvrages, depuis sa *Philosophie du bonheur* jusqu'à *Tige de Myrte et Bouton de Rose*, qu'il dépose en tremblant « a cause de la nudité des mœurs orientales, mais tout le monde paraît s'accorder à dire que c'est le plus original des écrits que j'ay publiés »... Au jurisconsulte Hom, son « digne et excellent Fabius Maximus »...

On joint une P.A.S., « *Precis rapide sur les services et sur les malheurs du membre de l'Institut De L'Isle de Sales entrant dans sa 76^{ème} année et Académicien des Belles-Lettres depuis l'organisation des Academies* » (1814, 4 p. in-4) ; plus une curieuse note jointe concernant sa femme [1817].





567

DESMARESTZ DE SAINT-SORLIN Jean (1595-1676) romancier, auteur dramatique et poète, conseiller de Richelieu, et administrateur ; **membre fondateur** de l'Académie, dont il fut le premier chancelier ; c'est chez lui, à l'hôtel Pellevé, que se réunirent les premiers académiciens après le mariage de Conrart [AF 1634, 4^e f].

L.A.S. « Desmaretz », Paris 5 mai 1638, au maréchal de BRÉZÉ « en son armée » ; 1 page in-fol., adresse au verso.

1 500 / 2 000 €

La seule lettre connue de Desmarestz de Saint-Sorlin, mentionnant sa tragi-comédie *Scipion*.

(C'est en effet la seule lettre connue de Raoul Bonnet, qui recense également trois quittances signées).

« Monseigneur Vous trouverez bon s'il vous plaist qu'avec le respect que je vous dois je vous fasse souvenir de la bienveillance qu'il vous a pleu faire esperer à l'autheur de *Scipion*, et qu'aussy comme Controlleur general de l'extraordinaire des guerres, je vous demande vostre protection pour mon Commis general que j'envoye dans l'armée du Roy que vous commandez, je luy ay donné charge de se tenir aupres de vostre personne pour recevoir tous vos ordres et y obeïr exactement, ne doutant point, Monseigneur, que vous voulez bien conserver l'autorité des charges de ceux qui n'ont autre passion que de bien servir le Roy »...

On joint une page de garde de livre avec une signature d'un homonyme.

568

DESMOLETS Pierre-Nicolas (1678-1760) oratorien, bibliothécaire et historien.

L.A.S. « Des Molets P^{re} de l'Orat^e », Paris 4 mai 1727 ; 2 pages in-4 (onglet cachant quelques lettres).

400 / 500 €

Lettre évoquant la mort de Newton et les remous causés par la bulle *Unigenitus*.

« Il n'est que trop vrai que M^r NEWTON soit mort ; je n'en sçais pas au juste la datte. M. FONTENELLE prépare son éloge pour la S. Martin prochain : nous verrons comment il traitera la querelle de ce sçavant avec M. de LEIBNITS à l'occasion de la decouverte des nouveaux calculs. M. Camusat, à ce que j'ay appris ne peut publier sa vie de Racine : je crois qu'elle ne paraîtra point du vivant de M. de Fontenelle, qui de son côté ne publie point celle de son oncle M. Corneille, dans laquelle il traite très mal la premiere »... Il lui adresse un nouveau mémoire avec lettre de l'abbé Boisot, et évoque la mort de deux académiciens, Mgr Nesmond et M. de Malezieu, entraînant les candidatures de Mgr Bussy et de MM. Bouhier et de MONTESQUIEU. « L'accommodement de M. le Cardinal [de NOAILLES] est manqué il paroît un mémoire des curés de Paris à S.E. qui est d'une grande force. On a aussi imprimé diverses suites des lettres de cachet données à l'occasion de la Constitution. M. de Soissons vient de repondre aux deux lettres de M. de Montpellier ; qui ne demeurera pas longtems sans lui repondre »...

569

DESTOUCHES Philippe Néricault (1680-1754) auteur dramatique [1723, 6^e f].

2 L.A.S. « Destouches », [1716]-1742 ; 2 et 1 pages in-4, adresses (p portraits gravés joints).

400 / 500 €

Jeudi 6 août [1716], à M. FUZILLIER, chez M. Saurin, à la Foire Saint-Laurent. Hier il a prié instamment Mme de Baulm « de faire en sorte que nostre nouvelle Colombine representast ce rôle dans la piece que j'ay faite ; elle me l'a promis très positivement [...] mais je n'ay osé luy demander une chose qui me feroit le plus grand plaisir du monde ; c'est qu'elle veuille bien m'avancer cinquante pistoles sur la somme dont nous sommes convenus pour chaque foire. Elle ne risque rien puisqu'elle est nantie de mon ouvrage »... **Fortoiseau 3 septembre 1742**, à M. Le Long, procureur au Châtelet, à Melun. Les habitants

de Vosves l'ont instamment prié « de permettre qu'ils n'éussent qu'un seul messier » : ils ont fait tomber leur choix sur Hocquet...

570

DEVAINES Jean (1733-1803) publiciste et administrateur [AF 1803, 36^e f].

MANUSCRIT autographe, 5 L.A.S. et 2 L.S. « DeVaines », Paris 1771-1803 ; 12 pages formats divers, un en-tête *Conseil d'État*.

400 / 500 €

Analyse et critique, à la demande de Suard, de *Malvina* de Sophie COTTIN [pour qui Devaines se serait suicidé] : « le style a de la couleur, de l'élégance, de la clarté, mais on rencontre des phrases embarrassées, des constructions inexactes, des locutions de terroir [...] : M^{de} ** sait trop bien écrire pour ne pas travailler à être simple »...

16 janvier 1771, expliquant l'interdiction de la circulation sur les nouveaux boulevards des charrettes, qui doivent emprunter les rues pavées... **12 avril 1773**, à son ami NARDOT, au sujet du neveu de M. Bruté. **18 avril 1776**, à la comtesse de MAULDE, envoi du prix de son diamant « pris dans la confiscation des biens de M. De Lally »... **26 décembre 1792**, à un collègue « par propos de « l'arrangement définitif avec le conseil Penthievre, que devenoit l'affaire si le décret n'eût été rapporté et que M. de Penthievre eût été forcé de s'en aller »... **29 messidor IX (18 juillet 1801)**, recommandant à un ministre pour une place d'agent de change le citoyen JOUBERTON, « très intelligent et recommandable par le sacrifice qu'il a fait d'une partie de sa fortune pour satisfaire à des engagements qu'il eût pu éluder en suivant de bien nombreux exemples »... Etc.

On joint 2 P.S., 1792 et [1802] ; plus 2 P.S. ou L.S. de son fils (Turin 1813 et Nevers 1817).

571,

DISCOURS DE RÉCEPTION.

7 discours imprimés, 1699-1787 ; 7 brochures in-4 (2 avec couverture de papier marbré).

400 / 500 €

Discours pour les réceptions de VALINCOUR (1699), CAMPISTRON et MALEZIEU (1701), Louis de SACY (1701), le Premier Président POTIER DE NOVION (1724), TARGET (1785), l'abbé MAURY (1785), Claude de RULHIÈRE (1787).

572

DOUJAT Jean (1609-1688) avocat, jurisconsulte, historiographe de France [AF 1650, 38^e f].

2 P.A.S. « Doujat », Paris 1655-1682 ; vélin oblong in-12, et 1 page oblong in-8.

500 / 700 €

Rares quittances autographes de l'historien et du juriste.

31 décembre 1655. Doujat, « Historiographe du Roy pour escrire l'Histoire de Sa Maj^{te} en latin », reçoit 600 livres pour les deux premiers quartiers des gages attribués à sa charge... **12 août 1681** et **24 janvier 1682**. Quittances comme « ancien Docteur Regent de la Faculté de droit civil et canon en l'université de Paris » pour des sommes reçues en déduction de sa rente...

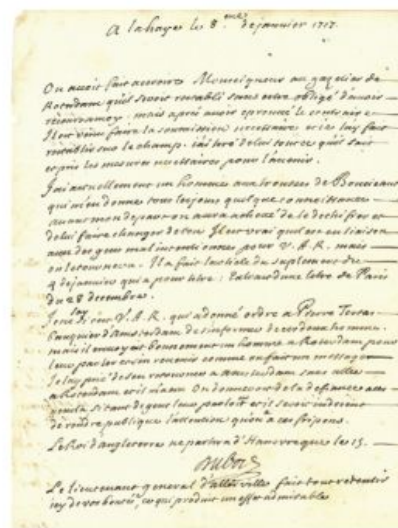
573

DUBOIS Guillaume (1656-1723) cardinal, diplomate et ministre [1722, 28^e f].

L.A.S. et L.S. « Dubois », La Haye et Paris 1717-1719 ; 1 page in-4 et 2 pages et demie in-fol. (rouss. ; portrait gravé joint).

500 / 700 €

8 janvier 1717, [au RÉGENT, Philippe d'Orléans]. Le gazetier de Rotterdam a fait sa soumission... « J'ai actuellement un homme aux trousse de Boucicaud qui m'en donne tous les jours quelque connoissance. Avant mon depart on aura achevé de le déchiffrer et de lui faire changer de ton [...]. Il est en liaison avec des gens mal intentionnés pour



V.A.R. »... Il est aussi question de Pierre Testas, banquier d'Amsterdam, et du lieutenant général d'Allerville, qui « fait tout retenir icy de vos bontés »...

3 juin 1719, au maréchal duc de BERWICK, après la découverte de la conspiration de Cellamare et la déclaration de guerre à l'Espagne. Dubois se réjouit des arrangements pris pour le cas où le Roi d'Espagne opposerait au maréchal un corps considérable. « Le moindre succès de leur part feroit un scandale dont les mal-intentionnés feroient une grande jactance. Il est bon que l'Etat ait un bouclier aussi seur que vous. Il est certain que le Cardinal Alberoni se trompe pour tenter encore quelque chose soit en Angleterre ou en France, et il faut avoir les yeux ouverts. Mais l'essentiel est d'aller en avant, et de leur porter des coups qui aillent au cœur et qui excitent le mecontentement que les Espagnols doivent avoir de l'oppression où ils se trouvent »... Les Anglais lui envoient quatre frégates ; leur Roi est à Hanovre...

574

DUBOS Jean-Baptiste, abbé

(1670-1742) diplomate, historien et théoricien ; il fut Secrétaire perpétuel de l'Académie [AF 1720, 39^e f].

L.A.S. « DuBos », Paris 7 mai 1730, à M. de LA VISCLÈDE, secrétaire perpétuel de l'Académie à Marseille ; 2 pages in-4, adresse avec reste de cachet de cire rouge (bords renforcés).

400 / 500 €

Sur les usages protocolaires de l'Académie.

L'Académie française ne va jamais en corps « faire des compliments aux Princes ni aux Princesses du sang », mais la Compagnie « croit que son usage ne décide rien sur la conduite que l'Académie de Marseille doit tendre au cas que Madame la Princesse de CONTI passe par Marseille. Comme vostre Protecteur sil étoit sur les lieux, iroit lui rendre ses devoirs, on croit que vous pouvez aller lui rendre les vostres. L'Académie Française ne va complimenter en corps, c'est-à-dire ayant le directeur et les deux autres officiers a sa teste, que le Roy, la Reine et les enfans de France, le Chancelier ou le Garde des Sceaux »...

575

DUBOS Jean-Baptiste, abbé

(1670-1742) diplomate, historien et théoricien ; il fut Secrétaire perpétuel de l'Académie [AF 1720, 39^e f].

2 L.A.S. « L'abbé DuBos », Paris 1738, à Jean-Bernard LE BLANC, chez le duc de Kingston, à Londres ; 3 et 2 pages in-4, adresses avec cachets de cire rouge (un brisé) à la devise A l'Immortalité.

600 / 800 €

Intéressantes nouvelles de la vie littéraire parisienne.

12 janvier 1738. Il demande comment lui faire parvenir son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française*. « On va voir incessamment les deux premiers volumes de la seconde édition des *Scriptores Coetanei* de l'histoire de France, dont DU CHESNE a donné la première. Nous avons donné déjà nostre Receuil de

pieces recitees a l'Academie durant 1736 et 1737. Vous aurez vu où vous êtes l'Almanach du Diable pour 1738. C'est moins que rien. On representa pour la premiere fois a la Comedie Française vendredi dernier la *Metromanie* comedie en vers et en cinq actes par Mr PIRON. La piece a reussi »... 12 mars 1738. Il a reçu son envoi de livres, et ses vers lui ont fait beaucoup de plaisir. « On a refusé le privilege que Monsieur de VOLTAIRE demandoit pour publier son *Exposition du système de Monsieur Newton*. L'auteur est toujours a Sirey »... Il fait part du succès de *Maximien* de LA CHAUSSÉE, sujet déjà traité par Thomas Corneille, et du discours de réception du duc de LA TRÉMOILLE à l'Académie : il « traita son sujet [le maréchal d'Estrées] cavalierement. Il parla en orateur. Monsieur de Saint Aulaire malgré son age de quatrevingt quatorze ans lui repondit. Il y a des endroits touchants et elegants en meme temps dans cette reponse »...

DUBOS Jean-Baptiste, abbé : voir nos 593, 719.

Nous avons donné déjà nostre Receuil de
pieces recitees a l'Academie durant 1736 et 1737.
Vous aurez vu où vous êtes l'Almanach
du Diable pour 1738. C'est moins que rien.
On representa pour la premiere fois a la
Comedie Française Vendredi dernier
La *Metromanie* Comedie en vers et en
cinq Actes par Mr Piron. La piece a
reussi. Je ne l'ai pas vue mais j'en est laou
generalement les deux trois dernier actes,
en parler diversanement de deux premiers.
Je suis tres parfaitement Monsieur
vostre tres humble et tres obssant serviteur
L'abbé DuBos

576

DUCIS Jean-François (1733-1817) poète et auteur dramatique [AF 1778, 33^e f].

L.A.S. « Ducis », Marly 12 août 1782, à Alexandre DELEYRE ; 4 pages in-4.

300 / 400 €

Charmante et longue lettre.

Il lui adresse une romance dont il prit le sujet « sur les bords de votre ruisseau champêtre », et prévoit de tendres instants pour Deleyre dans sa retraite familiale... Il rappelle les charmes de L'Étang-la-Ville, La Celle, « notre Bougival », évoquant en passant leur ami Thomas et le comte d'Angiviller, et parle du succès d'un texte qu'il a lu à M. Lefebvre et à Mlle de BEAUMANOIR. « L'*esprit* a beaucoup regardé par les *fenêtres* qui n'ont jamais été plus belles. J'ay parcouru de l'œil et sans faire semblant de rien les quatre étages de cet élégant édifice. L'*esprit* me charge de vous remercier. L'*esprit* est content, très content. Le cou d'albâtre étoit éblouissant hier ; le front n'a jamais été si pur, si noble. Ce porphyre veiné laissoit voir ce jeune sang circuler avec délices. J'ai dîné avec cette tour d'yvoire qui a été fixe et ambulante tour-à-tour, et dont l'*esprit*, véritable enchanteur, pourroit le faire perdre à l'homme le plus sage. Le malheur est qu'on ne peut guères jeter sur ce feu là le travail de la tragédie qui est un autre brazier. Mais je me sauve par des monologues vigoureux et pleins de raison, du danger des dialogues charmans »...

577

DUCIS Jean-François (1733-1817) poète et auteur dramatique.

POÈME autographe signé « Jean-François Ducis », et 6 L.A.S. « Ducis » ou « Jean-François Ducis SST », Paris et Versailles 1786-1814 ; 2 pages in-4 (un peu froissées), et 10 pages in-4, 3 adresses.

600 / 800 €

A ma sœur, en lui envoyant un pupitre à écrire, Tendre épître de 31 vers, vantant les charmes de sa petite sœur, et leur entente durable : « Ma chere Sœur, accepte ce pupitre, / Faible présent de ma tendre amitié. [...] Mes jeunes ans, tu sais les rallumer »...

12 janvier 1786, à un confrère en faveur d'une jeune Anglaise « à laquelle prend un grand interet M^r le Supérieur des Benedictins anglois »... 28 nivose III (17 janvier 1795), à un concitoyen. Il le presse : sa *Famille arabe* pourrait être donnée dans huit jours, si la décoration était prête : la saison « feroit geler vos couleurs au bout de vos pinceaux »... 4 novembre et 30 décembre 1812 [il ajoute désormais à sa signature SST (*senex sine tabes*)], à Népomucène LEMERCIER, approuvant l'article d'Auger sur son poème de l'*Atlantide*, « entreprise neuve et courageuse », dans l'attente de celui « où il parlera de l'Exécution », si importante pour la « réputation littéraire » de son ami... 1^{er} octobre 1813, à un ami. Népveu a promis que son édition en 3 volumes paraîtra à la fin du mois. « Je tâche de n'avoir de desir violent sur rien », mais il demande qu'on porte « chez mon ami Mercier une copie de mon buste, à lui qui m'a fait présent si généreusement du sien »... 8 août 1814, au libraire NEPVEU : occupé de nouvelles poésies pour un quatrième volume de ses *Œuvres*, il prie d'envoyer les trois volumes parus à M. Monneron, « traducteur du beau poème du Paradis perdu de Milton », et une autre collection pour « un homme très respectable, avec lequel j'ai l'honneur d'être lié particulièrement »...

On joint 10 lettres ou pièces relatives à Ducis : son frère Georges (2 L.A.S. ou P.A.S.), son neveu Louis Ducis (3 L.A.S.), L. Saint-Martin (L.A.S. avec vers sur la mort du poète), etc.

DUCIS Jean-François : voir n° 797.

578

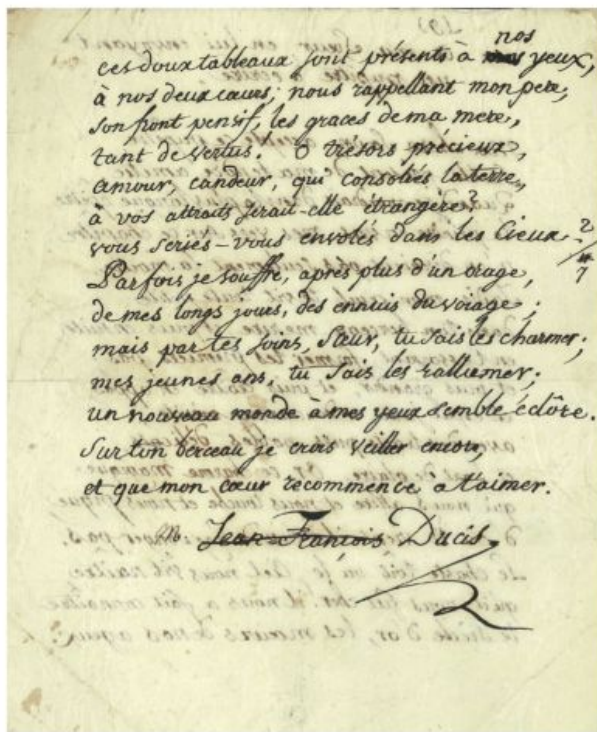
DUCLOS Charles Pinot (1704-1772) romancier, moraliste et historien [AF 1746, 19^e f].

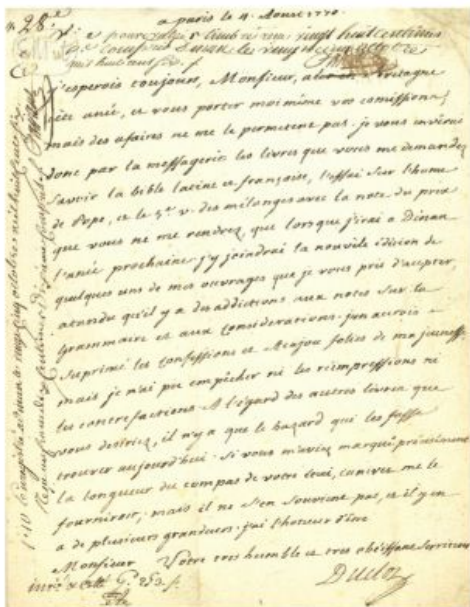
L.A.S. « Duclos », Rennes 12 octobre 1742, [à l'abbé LE BLANC] ; 1 page in-4 (légères rousseurs).

400 / 500 €

Amusante lettre.

« Beni soit le venerable bourelet, benis soient tous ceux qui le portent, paix, santé et grand appetit a ceux qui m'accusent de negligence, quoy qu'ils ayent tort. [...] Depuis mon arrivée en Bretagne j'ai toujours été vagabond ; mais je suis enfin à Rennes, ou je resterai jusqu'a la cloture des Etats. Si je vous avois sçu aussi près de moi, lorsque j'étois à la Paluelle, je serois surement allé vous voir. Je n'ai rien sçu de nos confreres, mais j'ai lie-u de croire qu'ils se portent tous bien. [...] L'*esprit* de retraite ne vous a pas sans doute saisi au point de vous empêcher de revenir a Paris remplir les devoirs de la sainte et joyeuse confrerie »...





579

DUCLOS Charles Pinot (1704-1772) romancier, moraliste et historien [AF 1746, 19^e f].

3 L.A.S. « Duclos », Paris 1755-1771 ; 1 page in-4 ou in-8 chaque, une adresse avec cachet de cire rouge aux armes (portrait gravé joint).

500 / 600 €

11 août 1755. Il conseille « de faire ce qui vous convient à l'égard de la dedicace » ; il sera charmé de le voir : « Il y a beaucoup de choses qui s'éclaircissent dans une conference qui exigeroient des volumes »... 4 août 1770, à Bernard de Pontarse, en Quincombres en Pleudihen : il lui envoie par la messagerie des livres, « savoir la bible latine et française, l'essai sur l'homme de Pope, et le 3^e v. des mélanges », plus une nouvelle édition de ses œuvres. « J'en aurois supprimé les Confessions et Acajou folies de ma jeunesse, mais je n'ai pu empêcher ni les réimpressions ni les contrefaçons »... 15 août 1771, il promet des billets pour « l'assemblée publique » du 25... On joint une L.S. du comte de SAINT-FLORENTIN à Duclos, La Vrillière 2 octobre 1765, le mettant en garde concernant ses fréquentations.

580

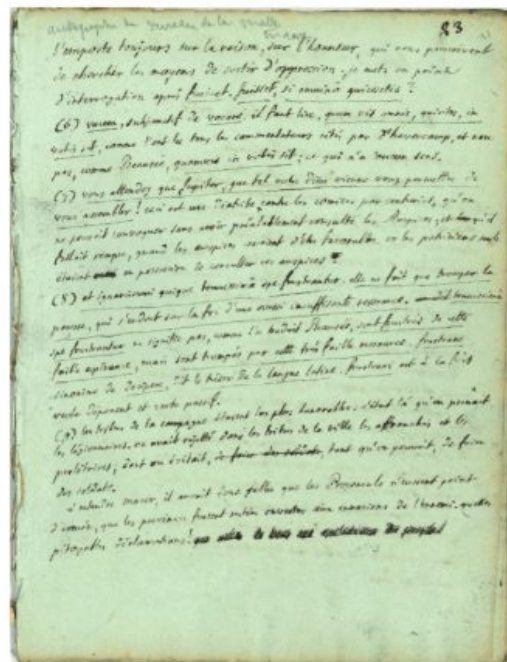
DUCLOS Charles Pinot (1704-1772) romancier, moraliste et historien [AF 1746, 19^e f].

L.A., Venise 16 mai 1767, à M. ABEILLE à Paris ; 2 pages in-4.

400 / 500 €

Sur son séjour à Venise.

« Je suis ici depuis 12 jours, mon cher ami, mais j'en pars demain, après avoir épuisé tout ce qui mérite d'être vu. On est fort étonné que je n'y attende pas le carnaval de l'assension qui attire tous les étrangers, et même une foule d'italiens des autres états. Il n'y a point d'instances que l'Ambassadeur de l'Empereur ne m'ait faites, jusqu'à me dire obligeamment qu'il étoit tenté de me faire consigner aux inquisiteurs d'état ; mais j'ai tenu ferme. Si je restois à la première fête, il faudroit suivre les autres qui me meneroient jusqu'à la fin de juin [...]. Je suis d'ailleurs peu sensible à ces crises & convulsions de joie [...], et j'ai des objets plus interessans sur ma route »...



581

DUREAU DE LA MALLE Jean-Baptiste-Joseph-René (1742-1807), littérateur et traducteur, député au Corps législatif [AF 1804, 13^e f]

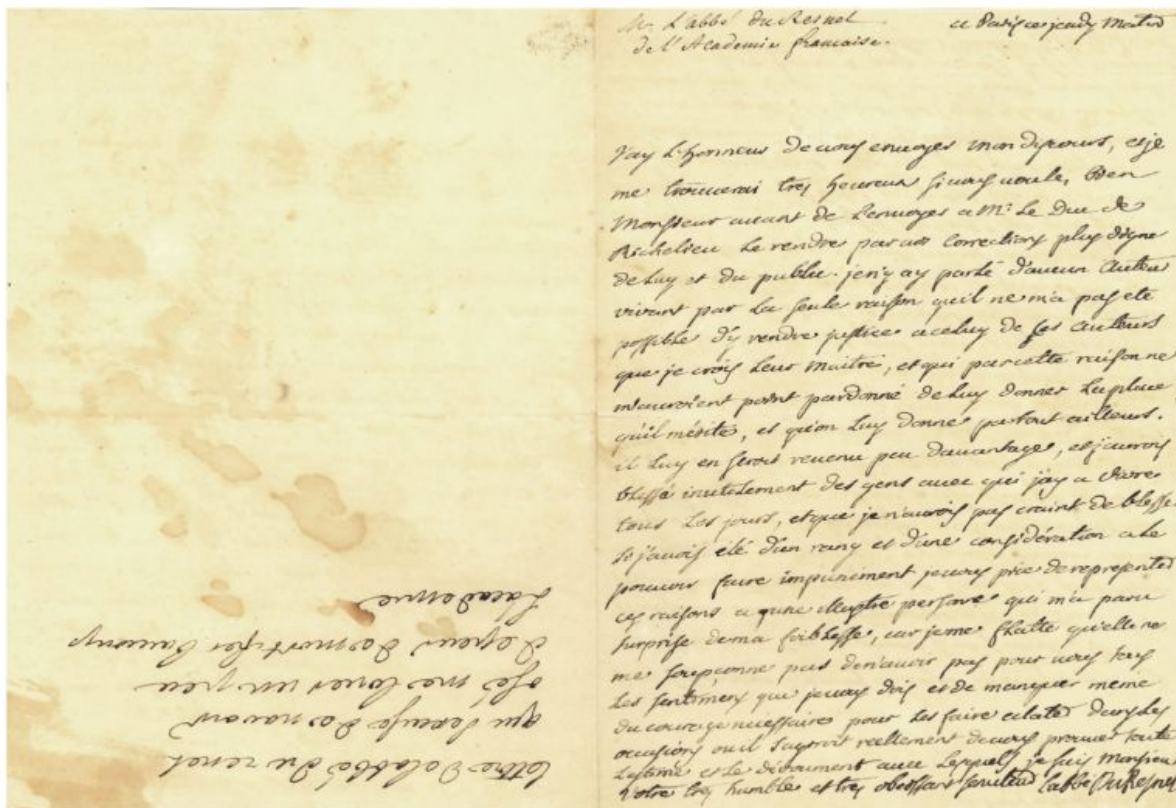
MANUSCRIT autographe, et L.A., 1800, à sa femme ; cahier cousu de 23 ff. in-4, et 3 pages in-8 avec adresse.

500 / 600 €

Cahier ayant servi à l'impression de sa nouvelle traduction d'Œuvres de SALLUSTE (Giguet et Michaud, 1808) : il comporte une harangue de Salluste, **Lettre de Mithridate, roi de Pont, à Arsace, roi des Parthes**, suivie de **Lettres politiques de Salluste à César. Première lettre**, et **Seconde lettre**, avec des notes textuelles et historiques, et des ratures et corrections.

Crillon 22 octobre IX (1800). Il parle à sa femme avec gratitude du marquis de CRILLON, qui lui a donné les moyens de faire soigner sa nièce. Lui-même souffre d'un manque de sommeil « pour réparer les grandes dissipations » causées par « l'effervescence d'une imagination que sur mes vieux jours je devrais bien apprendre enfin à modérer »... Il a lu deux volumes d'OSSIAN « avec transport »...

On joint une L.A.S. « Dureau » à Mme Suard (feuillet d'adresse déchiré).



582

DU RESNEL Jean-François du Bellay, abbé (1692-1761)
oratorien, traducteur et publiciste [AF 1742, 39^e f].

L.A.S. « L'abbé Du Resnel », Paris « ce jeudy matin » [juin 1742], à VOLTAIRE, avec NOTE autographe de VOLTAIRE au dos ; 1 page in-8.

600 / 800 €

Envoi à Voltaire de son discours de réception, avec commentaire de Voltaire au dos.

Il lui envoie son discours : « je me trouverai tres heureux si vous voulez bien monsieur avant de l'envoyer a M^r le Duc de Richelieu le rendre par vos corrections plus digne de luy et du public. Je n'y ay parlé d'aucun auteur vivant par la seule raison quil ne m'a pas été possible d'y rendre justice a celuy de ces auteurs que je crois leur maître, et qui par cette raison ne m'auroient point pardonné de luy donner la place qu'il mérite, et qu'on luy donne partout ailleurs »...

Voltaire a noté au dos : « lettre de l'abbé du Resnel qui se excuse de n'avoir osé me louer un peu de peur de mortifier beaucoup l'academie ».

On joint une L.A.S. à Antoine DANCHET, *château de Montigny par Nangis 14 novembre*, (1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge à ses armes) demandant des nouvelles, dans la crainte d'avoir offensé Mlle Maron en l'embrassant dans sa dernière lettre : « Si cela est, je vous prie de vouloir bien faire ma paix, et de m'en envoyer le traité »... Plus une P.S. comme directeur de l'Académie des inscriptions et belles lettres, signée aussi par J.-B. de Lacurne de Sainte-Palaye, sous-directeur, au Louvre 9 mai 1758, concernant l'*Histoire du Bas Empire* de Le Beau.

583

ESTRÉES César d' (1628-1714) cardinal et diplomate [AF 1656, 9^e f].

2 L.A.S. « Le Cardinal Destrees », [1699]-1701 ; 2 pages et quart et 3 pages petit in-4 (portrait gravé joint).

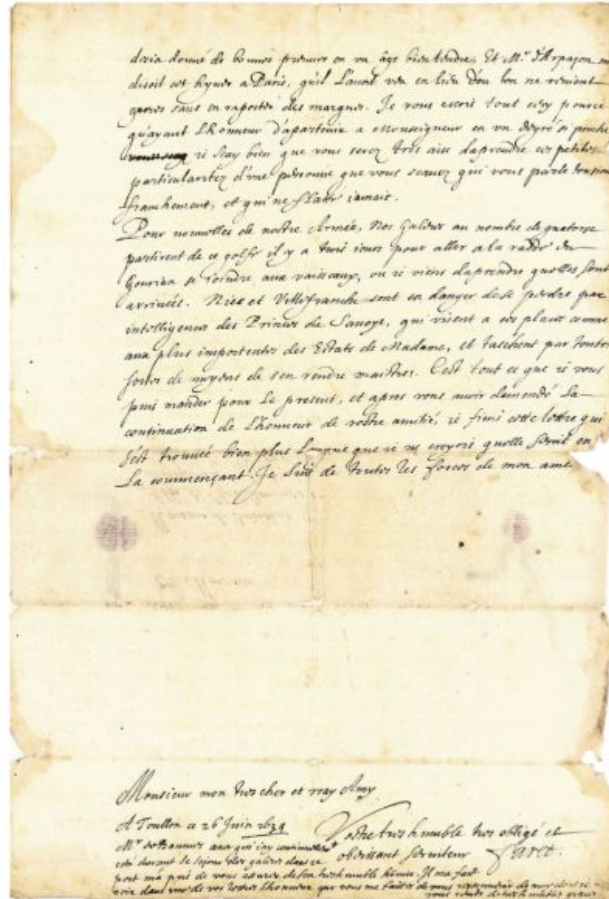
300 / 400 €

Belles lettres, la seconde sur l'élection du nouveau Pape Clément XI.

[1699, à Pierre-Daniel HUET]. « Jaÿ sceu Monsieur que vous avies remis vostre évesche entre les mains de S.M. et qu'il vous avoit donné l'Abbaye de Fontenay. Je vous offre de tout mon cœur ce qui depend de mon peu de credit pour les graces que vous demanderes a Rome. La matiere nest pas agreable en ce paÿs la je me souviens bien que dans vostre promotion a l'evesché d'Avranche vostre merite et vostre fameux en Italie comme dans les autres paÿs vous attirerent un bon traictement je m'y employay avec plaisir »...

Venise 27 janvier 1701, à l'abbé BOSSUET. L'abbé a très bien répondu sur « la preference qu'un pape aussi sage que Clem 11 donnera tousjours a l'amitié du roy [...] il ne laissera se commettre de faire plaisir s'il peut a celuy qui l'a consacré. Ce qu'on vous a dit de sa figure dans le conclave est veritable. Je scaÿ que ses amis ont debité qu'il avoit conduit ceste election tout cela est chimerique [...] quatre heures avant la nouvelle de la mort du roy d'Espagne on ne croÿoit pas seulement la chose praticable cela s'est fait justement [...] jamais il ny a eu moins de machines dans une election »... Il pense que le Pape ne changera rien à « ce qui s'est fait sur Mr de Cambray [FÉNELON] »...

ESTRÉES César d' : voir n° 637.



584

FARET Nicolas (1600-1646) historien, poète, et administrateur ; **membre fondateur** de l'Académie française dont il rédigea les statuts [AF 1634, 9^e f].

L.A.S. « Faret », Toulon 26 juin 1639, à François de BOISROBERT, abbé de Châtillon, « pres Monseigneur le Cardinal en Court » ; 3 pages grand in-fol., adresse avec cachets de cire rouge sur lacs de soie verte (petites fentes aux plis, un bord un peu effrangé).

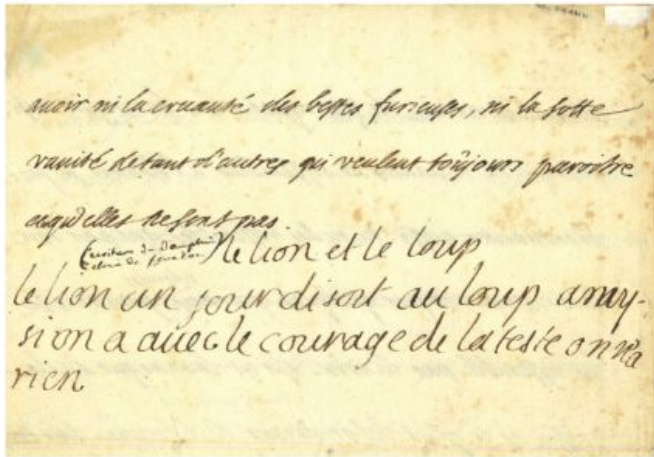
1 000 / 1 500 €

Rare et longue lettre sur la marine et les galères au port de Toulon. [Faret fait notamment l'éloge d'Armand de Maillé, marquis de BRÉZÉ (1619-1646), fils du maréchal de Brézé, neveu du cardinal de Richelieu, grand maître de la navigation et grand maître des galères.]

Un mistral furieux ayant incité le bailli de FORBIN à retarder la mise à la mer des galères, Faret a profité du séjour à Toulon pour rendre souvent ses devoirs au marquis de Brézé, « neveu de nostre Maistre [...] Jay remarqué en luy une grande docilité, et un grand desir d'apprendre, que vous sçavez estre en ceux de son âge des marques infaillibles de reussir aux choses ausquelles ils sapliquent. Il est bien aise et desire que M^r le Bailly de Fourbin luy fasse entendre les raisons des ordres principaux qui se donnent, et quand M^r le Bailly a trop d'affaires, je lay veu s'en entretenir avec les Cap^{tes} et autres officiers qui scavent le mieux le mestier. Je luy ay veu aussi pratiquer envers tous ceux qui le sont venu saluer une douceur et une courtoisie qui jointes a la presence agreable que vous sçavez qu'il a, et a ses

autres qualitez, luy gagnent autant de cœurs, qu'il y a de personnes qui l'abordent »... Le jeune homme demande des éclaircissements et écoute les réponses sans interrompre – ce qui est « fort rare aux jeunes gents qui ont quelque vivacité d'esprit jointe a une grande fortune » –, et il est résistant à la fatigue. Faret raconte une récente sortie par « Ponent si gaillard » que même les plus éprouvés étaient pâles et souffraient de la tête, « et les chiourmes mesmes avoient des defaillances de cœur plus que de bras » : « Jarrivay sur la capitane dans cette espece de consternation, pour rendre à Mons^g le Marquis des lettres de Mons^g le Comte [...]. Je le trouvoy debout sur la poupe, sans aucune aparence desmotion d'un si rude aprentissage, bien que la vehemence du vent et de la vague – car les galeres demeurèrent mouillées hors la darse – contreignist presque tous les autres a demeurer couchez ou a descendre dans les chambres »... Le jeune homme s'est entretenu avec lui, puis les consuls de Toulon, les officiers du régiment des galères en garnison, etc., « parlant aux uns et aux autres jusqu'à la nuit, et ayant tousjours la teste nuë dans le mauvais temps sans tesmoigner jamais ny chagrin ny impatience. Durant trois jours et trois nuits qu'il a fait un vent a rompre les cables, la plus part des officiers n'ayant presque bougé de terre, il n'y est descendu que deux fois pour ouyr seulement la messe, et quand on l'y a voulu retenir il a tousjours dit qu'il vouloit s'amariner de bonne heure »... Faret apprend qu'il a donné très jeune, des preuves de très grand courage : « M^r d'Arpajon me disoit cet hyver a Paris, qu'il l'avoit veu en lieu d'où lon ne revient gueres sans en rapporter des marques »...

Provenance : ancienne collection FEUILLET DE CONCHES (26-29 avril 1875, n° 274), citée par Raoul Bonnet qui précise : « Les lettres de Faret sont très rares ».



585

FÉNELON François de Salignac de la Mothe (1651-1715)
prélat et écrivain, archevêque de Cambrai [AF 1693, 34^e f].

MANUSCRIT autographe, [*L'Assemblée des Animaux pour choisir un Roi*], avec 3 lignes autographes de Louis, duc de BOURGOGNE (1682-1712) ; 3 pages et demie in-4.

3 000 / 4 000 €

Manuscrit complet d'une fable composée pour son élève le duc de Bourgogne.

[Fénelon a été nommé en 1689 précepteur du duc de Bourgogne (1682-1712), fils du Grand Dauphin, et le restera jusqu'à sa disgrâce en 1699. Outre *Télémaque* et les *Dialogues des morts*, il composa, pour son éducation, des fables.]

Cette fable, ici sans titre, a été publiée sous le titre *L'Assemblée des Animaux pour choisir un Roi*. Le manuscrit présente des ratures et corrections. Il porte en fin une note de la main du cardinal de BAUSSET, biographe de Fénelon.

« Le Lion étant mort, tous les animaux accoururent dans son antre pour consoler la Lionne sa veuve qui faisoit retentir de ses cris les montagnes et les forests. Apres lui avoir fait leurs compliments, ils commencerent l'élection d'un Roi »... Le lionceau étant trop jeune, se déclarent successivement le léopard, l'ours, l'éléphant, le cheval, le renard, le cerf, et enfin le singe et le perroquet, « ces deux mauvais copistes de l'homme [...] on donna la couronne a l'elephant, parce qu'il a la force et la sagesse sans avoir ni la cruauté des bestes furieuses, ni la sottise vanité de tant d'autres qui veulent toujours paroître ce qu'elles ne sont pas ».

À la suite, début d'une autre fable, *Le lion et le loup*, de la main du duc de Bourgogne : « Le lion un jour disoit au loup amy si on a avec le courage de la teste on n'a rien ».

... Cette fable (originale) De Fénelon

2
Le Lion étant mort, tous les animaux accoururent dans son antre pour consoler la Lionne sa veuve qui faisoit retentir de ses cris les montagnes et les forêts. Après lui avoir fait leurs complimens, ils commencerent l'élection d'un Roi. la couronne du défunt étoit au milieu de l'assemblée. Le Lionceau étoit trop jeune et trop faible pour obtenir la royauté sur tant de fiers animaux. Laissez moi croire, disoit-il, si j'aurai bien regner et me faire craindre à mon tour, en attendant je veux ^{l'histoire} étudier des belles actions de mon pere pour égaler un jour sa gloire. pour moi, dit le Leopard si prétends être couronné, car je ressemble plus

lequel je n'aurai point de tems libre - quand il sera
fini j'irai faire un tour a Versailles, et je croirois
qu'il vaut mieux remettre jus qu'à ce tems la
ce que vous souhaitez que je fasse - je compte
de demeurer en ce pais jus qu'au commencement
de juillet - la multitude innombrable des troupes
et le mouvement ou elles sont, agitent beaucoup
toute cette frontiere - jugez quelle discipline il peut
y avoir dans un pais si desolé - rien n'est plus sincere
que le zele et le respect avec lequel je vous serai devoüé
monseigneur, jus qu'au dernier soupir. Arch. Duc de Cambrai

586

FÉNELON François de Salignac de la Mothe (1651-1715)
prélat et écrivain, archevêque de Cambrai [AF 1693, 34^e f].

L.A.S. « Fr. Arch. Duc de Cambrai », Valenciennes 9 mai
[1696, à BOSSUET] ; 2 pages in-4.

3 000 / 4 000 €

Intéressante lettre pendant leur conflit spirituel autour du quiétisme.

[Après les conférences d'Issy, où Bossuet et Fénelon avaient approuvé 34 propositions (10 mars 1695), et le sacre de Fénelon par Bossuet le 10 juillet, Bossuet avait prévenu Fénelon qu'il préparait une *Instruction sur les états d'oraison*, qu'il voulait soumettre à Fénelon qui avait accepté d'y travailler avec lui. Mais, le 18 décembre, l'arrestation de Madame Guyon, à l'instigation de Bossuet, mécontenta vivement Fénelon, qui lui envoya cette lettre dilatoire, tout en se consacrant à la rédaction de l'*Explication des maximes des saints sur la vie intérieure*.]

« Si vous avez, monseigneur, quelque chose à m'envoyer je vous supplie de ne me l'envoyer pas si tost. J'ay attendu a Cambrai le plus longtems qu'il m'a été possible ce que vous m'aviez fait l'honneur de me promettre. Mais enfin je n'ai pû m'empescher d'aller a Tournay faire mes visites dans la partie de la ville qui est de ce diocese. Dela je suis venu ici, ou j'ai beaucoup d'affaires. Ensuite j'irai a Condé, a Mons et a Maubeuge, ou j'en trouverai encore davantage. Ainsi, monseigneur, je ne puis retourner a Cambrai que pour le concours pendant lequel je n'aurai point de tems libre. Quand il sera fini j'irai faire un tour a Versailles, et je crois qu'il vaut mieux remettre jusqu'à ce tems la ce que vous souhaitez que je fasse. Je compte de demeurer en ce pais jusqu'au commencement de juillet. La multitude innombrable des troupes et le mouvement ou elles sont, agitent beaucoup toute cette frontiere. Jugez quelle discipline il peut y avoir dans un pais si desolé. Rien n'est plus sincere que le zele et le respect avec lequel je vous serai devoüé monseigneur, jusqu'au dernier soupir »...

FÉNELON François de Salignac de la Mothe (1651-1715)
prélat et écrivain, archevêque de Cambrai [AF 1693, 34^e f].

L.A.S. « Fr. Arch. Duc de Cambrai », Tournai 15 octobre
1701 ; 4 pages in-8.

2 000 / 2 500 €

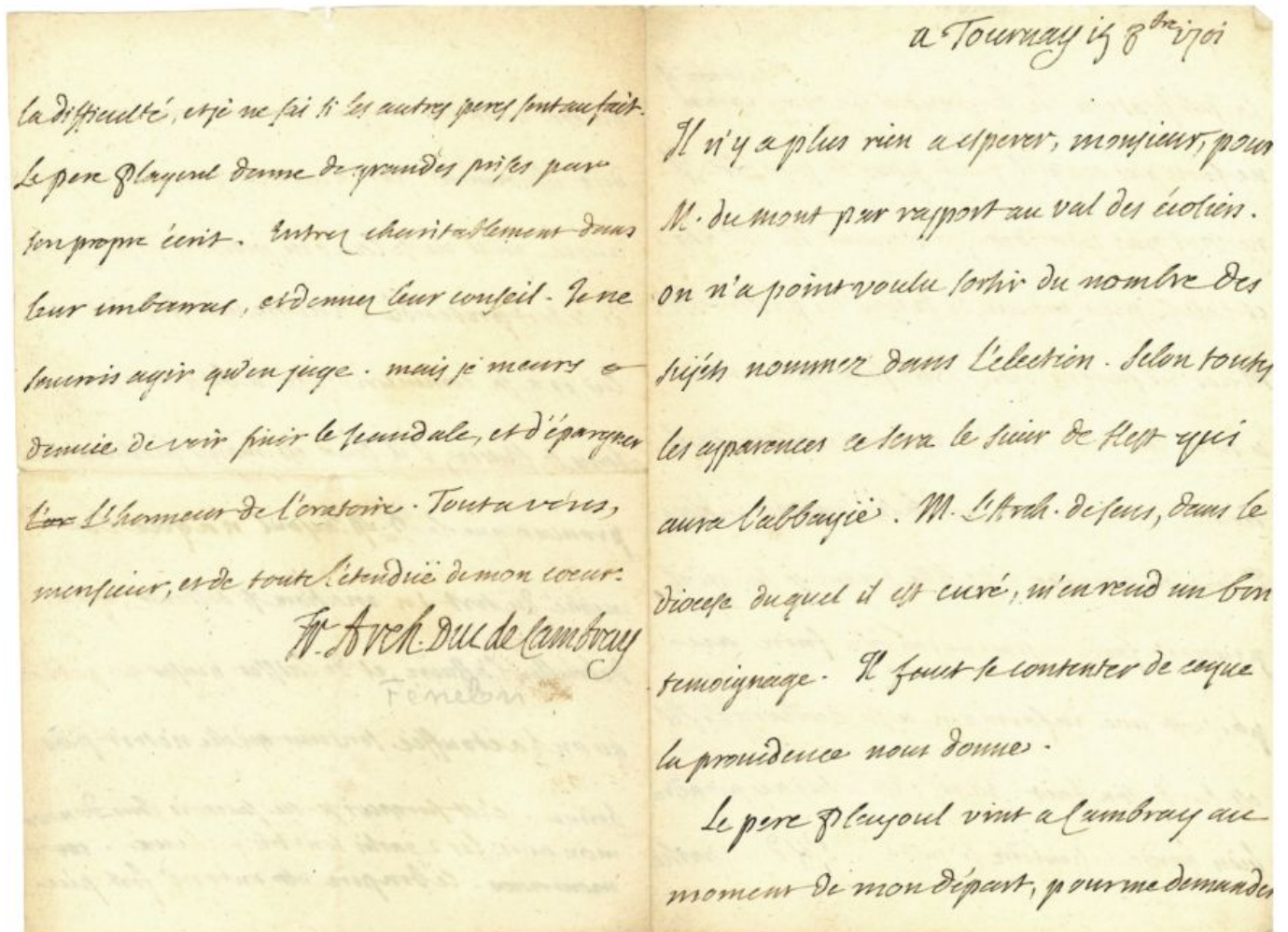
**Sur les affaires de son diocèse : la nomination d'un abbé à l'abbaye
du Val des Écoliers à Mons, et le scandale causé par l'oratorien
Jean-Baptiste Playoul, qui avait séduit une fille.**

« Il n'y a plus rien à espérer, monsieur, pour M. du Mont par rapport
au Val des écoliers. On n'a point voulu sortir du nombre des sujets
nommez dans l'élection. Selon toutes les apparences ce sera le sieur
de Hest [Bernard de Heest] qui aura l'abbayie. M. l'Arch. de Sens,
dans le diocèse duquel il est curé, m'en rend un bon temoignage. Il
faut se contenter de ce que la providence nous donne.

Le pere Playoul vint à Cambrai au moment de mon départ, pour me

demander sa justification. Je le grondai un peu, sur ce qu'il ne fait
pas ce qu'il faut pour se justifier. [...] Il doit ou appaiser cette fille (ce
que je sai qu'il pourroit faire aisément) ou bien faire au plus tost une
information à sa decharge, s'il est sur de son fait. Mais c'est à lui à y
prendre bien garde. Peut-être se justifiera t'il d'une partie du tort qu'on
lui impute. Mais nous voyons déjà clairement par avance par son
propre aveu, qu'il ne se lavera jamais d'une partie de ce tort prétendû.
Encore une fois c'est à lui et à sa communauté à bien examiner, sans
se flatter, s'il leur est moins facheux de prouver que le P. Playoul n'a
que la moitié du tort en matiere si delicate, que d'etouffer l'affaire, et
de laisser penser au public qu'on l'a étouffée sentant qu'elle n'etoit
pas bonne. C'est sur quoi je ne saurois leur donner mon avis. Les 2
partis sont très facheux. [...] je meurs d'envie de voir finir le scandale,
et d'épargner l'honneur de l'Oratoire »...

On joint une P.S. « Fr. Ar. D. Cameracensis », en latin, Cambrai 21
mars 1711 (1 p. oblong in-8 en partie impr.), nomination d'un clerc du
diocèse d'Arras ; et un portrait gravé.



FÉNELON François de Salignac de la Mothe (1651-1715)
prélat et écrivain, archevêque de Cambrai [AF 1693, 34^e f].

L.A. (minute), [octobre ou novembre 1703, au duc de
BEAUVILLIERS] ; 4 pages in-4.

5 000 / 7 000 €

Importante lettre de conseils sur la conduite que le duc de Bourgogne doit tenir à la Cour à son retour de l'armée, et sur ses rapports avec Madame de Maintenon.

[Fénelon n'a cessé de s'intéresser à son ancien élève, Louis, duc de BOURGOGNE (1682-1712), petit-fils de Louis XIV, et fils du Grand Dauphin ; il donne ici des conseils (en 5 points numérotés) à l'ancien gouverneur du duc, Paul duc de BEAUVILLIERS (1648-1714). Le duc de Bourgogne va revenir de l'armée, où il s'est illustré le 6 septembre à la prise de Brisach.]

« Je crois qu'il est capital que vous souteniez M. le D. de B. [Duc de Bourgogne] afin qu'il ne retombe pas dans son premier état à son retour. Il y a plusieurs choses à lui insinuer, mais doucement, et en se proportionnant à ce que vous connaissez de son besoin.

1° Il faut tâcher de moderer sa passion pour Mad. la D. de B. [Duchesse de Bourgogne, Marie-Adélaïde de Savoie (1685-1712) que le duc a épousée le 7 décembre 1697] non en lui inspirant aucun refroidissement, mais en lui représentant ce que D. [Dieu] demande dans les amitiés les plus legitimes, ce qui est nécessaire pour sa santé, son repos, sa reputation, enfin ce qui est le plus utile à la Princesse même, qui est encore si jeune.

2° Il faudroit trouver un milieu, afin qu'il ne fit ni trop, ni peu chez Mad. de M. [MAINTENON]. Il ne doit jamais lui montrer aucun éloignement. Il doit même lui marquer, quoi qu'elle puisse faire, une attention et des égards par respect pour la confiance que le Roi a en elle. Ainsi il est à propos qu'il aille chez elle de tems en tems d'une manière honneste et pleine de consideration, sans paroître changer. Mais il ne convient pas qu'il y demeure oisif et resveur dans un coin comme un enfant, ou comme un pauvre homme bizarre, qu'elle ne daigne pas entretenir. Il ne doit pas choisir ce theatre la pour montrer ses resveries, ses chagrins, ses humeurs. S'il veut avoir de telles

heures, il faut qu'il les aille cacher dans son cabinet. [...] En un mot il faut qu'il s'accoutume à quelque dignité, et qu'il y accoutume les autres. Cette nouvelle scene est une crise pour prendre ce bon pli. [...] Plus il montrera de force, d'égalité, et de raison, plus Mad. de M. changera pour le bien traiter. Il deviendra le maître de sa femme ; et tous les autres compteront avec lui. Sinon tout ce qu'il vient de faire à l'armée se perdra dans l'antichambre de Mad. de M. et on l'avilira de plus en plus.

3° Comme il s'est familiarisé à l'armée avec beaucoup de gens, toutes les glaces sont rompues avec eux. Il n'a qu'à être avec ces mêmes personnes à Versailles à peu prez comme à l'armée ». Mais il faut veiller à proportionner ses manières selon les courtisans, et lui ouvrir les yeux « sur les divers caracteres des gens, et sur les choses qui se sont passées autrefois, ou qui se passent dans le monde, afin qu'il ne tombe point en mauvaise compagnie, et que faisant grace à tout le monde en gros, il sache faire justice au merite de chaque particulier. Je suppose qu'il se reservera toujours des heures pour prier, pour lire, pour s'instruire solidement de plus en plus sur les affaires.

4° Si Mad. de M. venoit à mourir, ou à languir d'une manière qui la mît hors des affaires, je crois que M. le D. de B. devroit sans empressement accoutumer le Roi à lui, et se tenir à portée d'attirer sa confiance, soit pour entrer dans le conseil, soit pour soulager un homme âgé. Sa piété, sa modération, son respect, son esprit reservé et secret pourront faciliter ce progres dans des tems ou le Roi ne sauroit ou reposer sa teste.

5° En ce cas vous ne devriez faire aucun pas marqué qui put donner aucun soupçon d'empressement. Mais il faudroit vous tenir le plus prez que vous pourriez avec un air simple, ouvert, et affectionné, pour le mettre en état de vous donner sa confiance.

D. vous menera par la main, si vous ne reculez pas »...

Je crois qu'il est capital que vous souveniez M. Le D. de B.
après qu'il ne retombe pas dans son premier état à son retour.
Il y a plusieurs choses à lui insinuer, mais doucement, et en se
proportionnant à ce que vous connoîtrez de son besoin.

1° Il faut tâcher de modérer sa passion pour Mad. Le D. de B.
non en lui inspirant aucun refroidissement, mais en lui repré-
sentant ce que D. demande dans les amitiés les plus légitimes,
ce qui est nécessaire pour sa santé, son repos, sa réputation,
enfin ce qui est le plus utile à la princesse même, qui est
encore si jeune.

2° Il faudroit trouver un milieu, après qu'il ne fit ni
trop, ni trop peu cher Mad. de M. Il ne doit jamais lui
montrer aucun éloignement. Il doit même lui marquer,
quoiqu'elle puisse faire, une attention et des égards par
respect pour la confiance que le Roi a eu elle - ainsi il est
à propos, qu'il aille chez elle de temps en temps d'une manière

589

FLÉCHIER Esprit (1632-1710) prêtre, évêque de Nîmes, orateur religieux [AF 1672, 10^e f].

L.A.S. « Flechier », Versailles 9 septembre [1682 ?], au Révérend Père BOUHOURS, à Paris ; 1 page et quart in-8, adresse avec petit cachet de cire rouge (brisé) ; portrait joint.

500 / 600 €

Il a lu « avec delices » une partie de son admirable histoire [*La Vie de saint François Xavier [...], apostre des Indes et du Japon ?*]. « Rien n'est écrit si purement, ni si judicieusement que cette vie dont les evenemens sont d'eux memes tres-curieux, & tres remarquables. Tout y est peint si au naturel, & il y a tant de vivacité & de mouvement dans les recits, qu'on croit voir ce qu'on lit. Il estoit juste que vous nous donnassiez un modele pour écrire l'histoire, comme vous nous en avez donné pour le dialogue, & que vous missiez vous même si heureusement en pratique les belles observations que vous avez faites sur la langue »...

590

FLÉCHIER Esprit (1632-1710) prêtre, évêque de Nîmes, orateur religieux [AF 1672, 10^e f].

L.A.S. « L'Abbé Flechier n. Ev. de Lavour », Lavour 26 décembre [1685], à Madeleine de SCUDÉRY ; 3 pages in-8.

800 / 1 000 €

Belle lettre remerciant Mademoiselle de Scudéry pour l'envoi de ses Conversations nouvelles sur divers sujets.

« La négligence du messenger de Thoulouse et le sejour de plus de deux mois que j'ay fait à Nismes, pour l'Assemblée des États de cette province, ont bien retardé, Mademoiselle, & la joye que j'ay eüe de recevoir vos dernieres conversations, & le plaisir de les lire, & celui de vous en remercier. Il me falloit une lecture aussy delicieuse que celle-la pour me delasser des fatigues d'un voyage, pour me guerir de l'ennuy des mauvaises compagnies de ce pays-cy, & pour me faire goûter le repos ou la rigueur de la saison, et la docilité de mes nouveaux convertis me retiennent dans ma ville Episcopale. En verité, Mademoiselle, il me semble que vous croissez toujours en esprit. Tout est si raisonnable, si poly, si moral, & si instructif dans ces deux volumes, que vous m'avez fait la grace de m'envoyer, qu'il me prend quelquefois envie d'en distribuer dans mon Diocèse, pour edifier les gens de bien, & pour donner un bon modele de morale a ceux qui la preschent.

pour donner un bon modele de Morale a ceux qui la preschent. Les louanges du Roy sont partout si finement inserées, qu'il s'en feroit en les recueillant un excellent Panegyrique... ».

Au dos de la lettre, Mlle de Scudéry a noté « l'Abbé Flechier ».

591

FLÉCHIER Esprit (1632-1710) prêtre, évêque de Nîmes, orateur religieux [AF 1672, 10^e f].

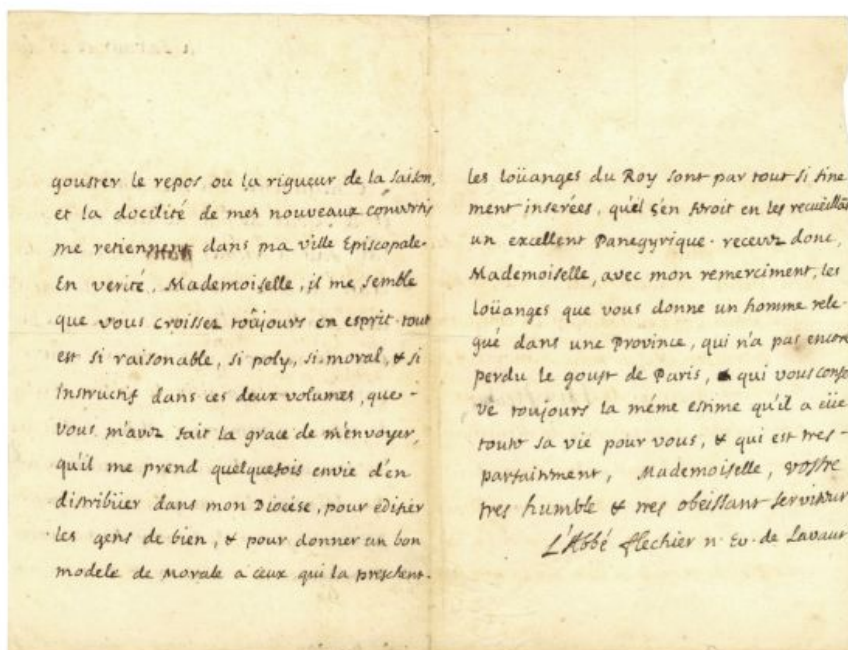
3 L.A.S. « L'Abbé Flechier n. Ev. de Lavour » (la 1^{ère}) puis « Esprit Ev. de Nismes », [1685]-1707 ; 4 pages in-8, une adresse.

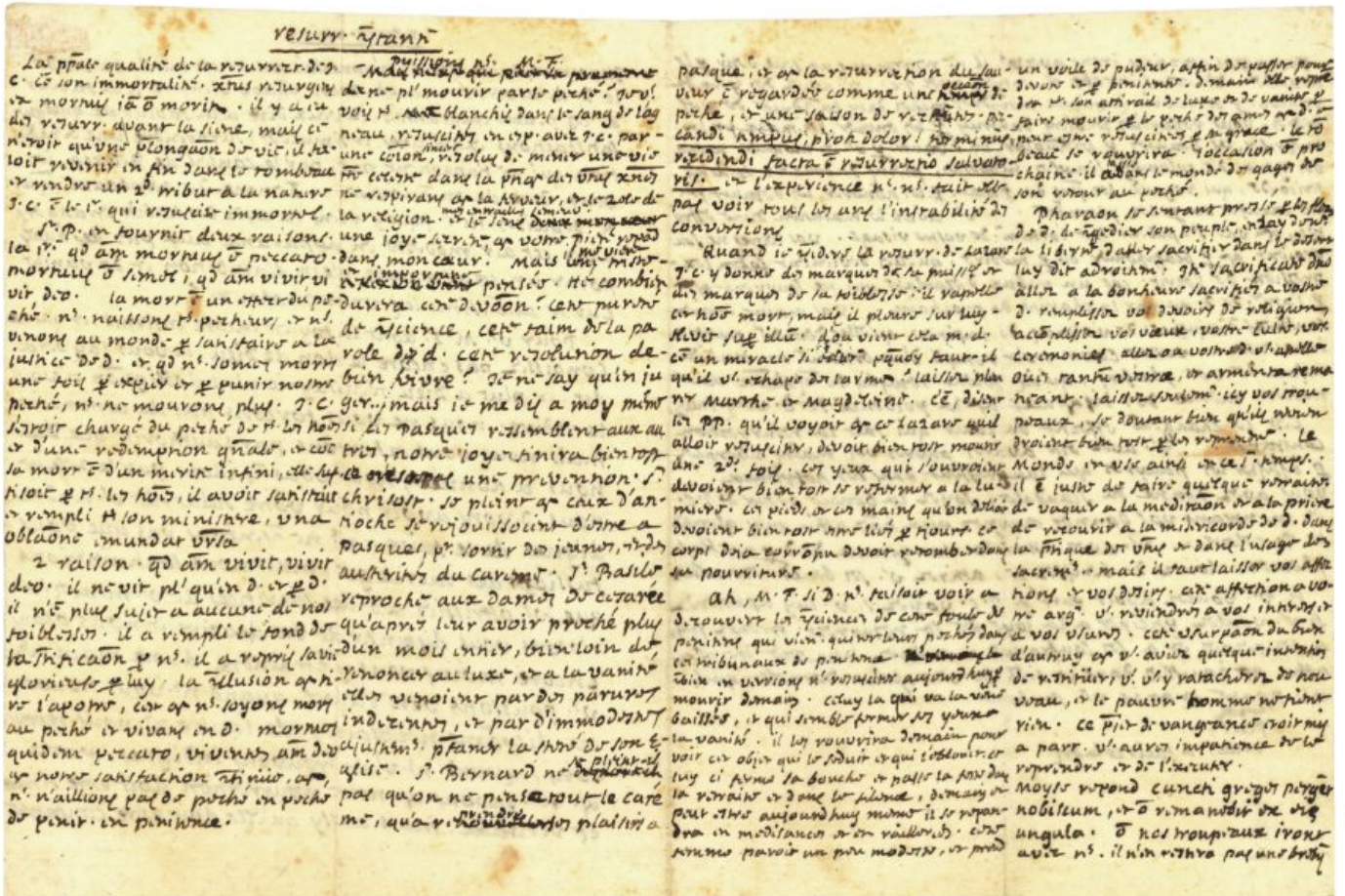
700 / 800 €

Revel 10 septembre [1685], à M. de Benoist. Le cardinal de Bonzi l'ayant avisé que les États du Languedoc se tiendront cette année à Nîmes, « je me suis rejouy de me trouver si proche de vous »... *Montpellier 20 décembre 1700*. Il se plaint des procédés du sieur Filère, concernant un canonicat et les poursuites de

son correspondant ; il ne s'en mêlera pas. « Je vous ay envoyé des lettres de M. de Basville a quelques-uns de vos juges, une lettre de moy a M. de Verthamont si vous plaidez, une autre au P. de LA CHAIZE, si vous vous accomodez. M. Begaut vous a envoyé le certificat que vous demandiez. Attachez-vous toujours au P. de La Chaise et suivez les conseils qu'il vous donnera. On vous aura sans doute mandé que M. le card. de Bonzi se porte mieux »... *Nîmes 23 octobre 1707*, à Mme de BACULARD, à Pernes. Il lui est très obligé de l'affection avec laquelle elle agit pour la conclusion du mariage de sa nièce avec M. Pichoni. « Le bien que vous me dites de ce jeune homme, la pieté de ses parens le bien que vous m'assurez qu'ils ont me determinent aisement a donner mon agrement a cette affaire, quand M. de Benoist & vous l'aurez bien examinée, & que ma niece y sera resoluë. La taxe que vous m'imposés de deux mille ecus est un peu forte. Je ne laisseray pas d'en approcher »...

On joint une P.S. « Esprit Flechier n. E. de Nismes » et par d'autres, Nîmes 7 janvier 1689, pour le versement d'une pension au grand séminaire (1 p. in-4) ; plus l'Éloge d'Esprit Fléchier, évêque de Nismes, par M. Trinquelague, avocat (Nîmes, 1776).





592

FLÉCHIER Esprit (1632-1710) prêtre, évêque de Nîmes, orateur religieux [AF 1672, 10^e f].

MANUSCRIT autographe, **Resurr.** ; 4 pages petit in-4 remplies d'une petite écriture serrée.

800 / 1 000 €

Manuscrit d'un sermon sur la Résurrection pour les fêtes de Pâques.

Il est rédigé d'une petite écriture serrée, sur deux colonnes pour les deux pages intérieures, avec de nombreuses abréviations et des citations en latin.

La première page porte le titre *Resurr. verit.*, et prend pour thème la Résurrection et la vérité : « Hipocrites, faux xtiens, n'approchés pas de ces autels ou reside le D. de la verité »... Fléchier repousse les hypocrites et encourage ceux « dont la foy est encore infirme », « parce que nous savons que notre resurreccion doit estre sincere et veritable, mais aussy qu'elle doit estre constante ». C'est le titre porté en tête de la 2^e page : *Resurr. constante*.

« La ppale qualité de la resurrect. de J.C. c'est son immortalité. [...] Il y a eu des resurr. avant la sienne, mais ce n'étoit qu'une p[ro]longation de vie, il falloit revenir enfin dans le tombeau et rendre un 2^d tribut a la nature.

J.C. est le 1^{er} qui resuscite immortel. S' P. en fournit deux raisons »... Etc. Les Pâques doivent être l'occasion de se purifier des péchés, « blanchis dans le sang de l'agneau, resuscités en esp. avec J.C. par une co[n]vers[i]on sincere »... Fléchier cite et commente la résurrection de Lazare, Moïse et Pharaon... La péroraison exhorte aux vertus chrétiennes, notamment la charité et l'espérance, pour conclure : « Si vous voulez avoir part a J.C. voyez si vous luy apartiendrez si vous voulez p[ar]ticipier a la joye de sa resurrecc. prendre part a ses peines et a ses souffrances [...] afin que jouissés dans le ciel de cette gloire eternelle quil vous p[re]pare et que je vous souhaite »...

593

FLEURY André Hercule, cardinal de (1653-1743) prêtre, évêque de Fréjus, ministre de Louis XV [AF 1717, 29^e f].

L.A.S. et L.S. « Le Card. de Fleury », Versailles [1709 ?] et 1732 ; 1 et 2 pages in-4.

250 / 300 €

1^{er} avril [1709 ?], [à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de TOULOUSE]. Il avait déjà prévenu ce que désire Son Altesse, « et S.M. avoit approuvé ce que j'ay eu l'honneur de lui dire sur les raisons que vous aviez de ne pas vous trouver au lit de justice. Je lui montrerai encore votre lettre afin qu'il soit parfaitement instruit par lui-même de ses sentimens. Je suis convenu avec monsieur le Duc du MAINE qu'il se chargeroit de votre invitation avec la sienne par M^r d'Évreux. La tête me tourne de tous les détails ou je suis obligé d'entrer »... 31 mai 1732, [à l'abbé DU BOS]. Il a reçu « l'acte contenant la résolution prise dans l'assemblée de l'academie pour obliger le s^r Coignard fils à rendre au Roy la somme de 2520^l qu'il avoit touchée indument. [...] on ne peut que louer la Compagnie de son attention pour ce qui regarde les interests du Roy »...

594

FLEURY Claude (1640-1723) abbé, précepteur des Enfants de France et confesseur du jeune Louis XV ; écrivain et historien [AF 1696, 36^e f].

L.A.S. « Fleury », Paris 15 octobre 1684, à Monseigneur [Jacques-Bénigne BOSSUET] ; 2 pages petit in-4.

300 / 400 €

Sur la mort de Gérard de Cordemoy, lecteur ordinaire du Dauphin, et la poursuite de son Histoire de France.

[Gérard de CORDEMOY (1620-1684), protégé de Bossuet, qui l'avait fait nommer lecteur du Dauphin, élu à l'Académie en 1675, est mort le 8 octobre. Il avait entrepris depuis dix-huit ans une *Histoire de France*, qui sera achevée par son fils aîné Louis-Géraud de Cordemoy (2 vol., J.-B. Coignard, 1685-1689), et louée par Voltaire.]

Il déplore la mort de leur ami : « il a plu à Dieu de frapper encore ce terrible coup [...] Il me semble que je ne vois plus que des morts & apeine sais-je si je suis en vie moi mesme. [...] Quatre amis de cette force perdus en deux mois ! Mais il n'est point question de se lamenter il faut songer aux vivans & avoir soin de la pauvre famille de notre amy. [...] peutestre ne seroitil pas impossible de conserver la charge ou la pension pour le fils [...] & de l'engager a continuer l'histoire. Je croy qu'en un an ou deux laborieux comme il est avec un fort bon esprit il y auroit bien autant d'avance que le père pourroit avoir »... Un de ses jeunes frères pourrait l'aider... « Peutestre cette affaire meriteroit bien que vous fissiez un tour à Fontainebleau car elle aura besoin d'estre puissamment sollicitée & [...] ces sortes de graces ne sobtiennent sur le champ & par la compassion d'une mort recente »... Si Monseigneur est à Meaux, il se rendra auprès de lui ; cependant il demande « vos prieres & votre sainte benediction »...

On joint une P.A.S. « Claude Fleury » sur vélin : quittance de ses appointements de sous-précepteur des ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry, 1^{er} trimestre 1700.

595

FLORIAN Jean-Pierre Claris de (1755-1794) poète, fabuliste, auteur dramatique et romancier [AF 1788, 29^e f].

L.A.S., « Pollichinelle », [fin octobre 1773, au duc de PENTHIÈVRE] ; 3 pages in-4.

600 / 800 €

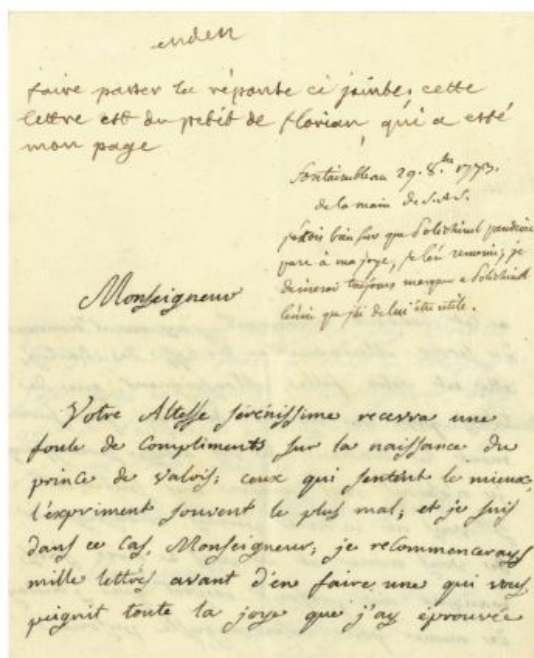
Charmant compliment pour la naissance du futur roi Louis-Philippe.

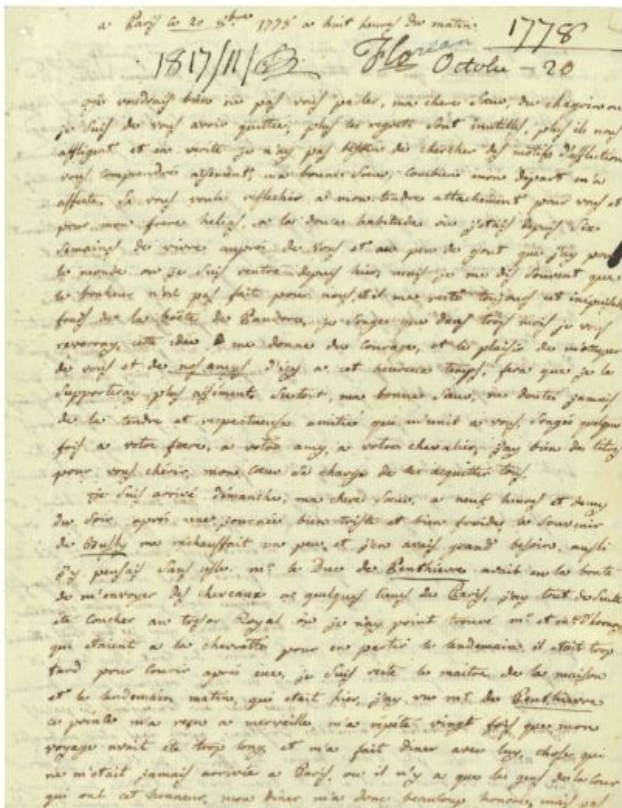
[La fille du duc de Penthièvre, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, « Mademoiselle de Penthièvre », devenue duchesse de Chartres par son mariage, venait de donner naissance, le 6 octobre 1773, à Louis-Philippe, duc de Valois, le futur roi des Français.]

« Votre Altesse Sérénissime recevra une foule de compliments sur la naissance du prince de Valois ; ceux qui sentent le mieux, l'expriment souvent le plus mal ; et je suis dans ce cas, Monseigneur, je recommencerais mille lettres avant d'en faire une qui vous peignit toute la joye que j'ay éprouvée à cet heureux événement. J'ay eu l'honneur de servir Madame la duchesse de Chartres ; elle est votre fille, Monseigneur, que de titres pour me rejouir de ce qui fait surement le bonheur de vos altesses serenissimes. Je n'oserais vous peindre mes sentimens, si vous ne m'avez permis, Monseigneur, de vous aimer, et de vous le dire, sans manquer au profond respect que j'aurais pour votre auguste personne quand meme vous ne seriez pas Prince du sang »...

Penthièvre a noté en haut : « faire passer la réponse ci jointe ; cette lettre est du petit de Florian, qui a esté mon page ». Un secrétaire a copié la réponse (Fontainebleau 29 octobre 1773) : « J'étois bien sur que Polichinel prendroit part à ma joye, je l'en remercie ; je désireroi toujours marquer a Polichinel l'envie que j'ai de lui être utile ».

On joint une L.A.S. « Le ch^r de Florian gentilhomme de M^{gr} le Duc de Penthièvre », Paris 18 octobre 1783, à Pierre-Michel HENNIN (2 p. in-4). Il rend compte des démarches de la duchesse de Chartres en sa faveur auprès du comte de Vergennes, et prie Hennin de se joindre à sa protectrice « et de dire a M^r le Comte de Vergennes que je suis le meme dont M^r Perier lui a parlé en traitant avec lui de l'échange de Rambouillet. [...] il fera également plaisir a M^e la Duchesse de Chartres et a M^r le Duc de Penthièvre a qui j'appartiens depuis mon enfance »...





596

FLORIAN Jean-Pierre Claris de (1755-1794) poète, fabuliste, auteur dramatique et romancier [AF 1788, 29^e f].

L.A., Paris 20 octobre 1778, [à la comtesse de PIOGER] ; 4 pages in-4 (petite déchirure enlevant une fin de ligne).

600 / 800 €

Jolie lettre à sa « sœur » surnommée Clarisse. [Florian (Claris) est alors un jeune officier de dragons attaché à la personne du duc de Penthièvre.]

Il dit son chagrin d'avoir quitté sa chère sœur, dû à son « tendre attachement pour vous et pour mon frère Helias [le comte de Pioger], à la douce habitude où j'étais depuis six semaines de vivre auprès de vous et au peu de gout que j'ay pour le monde où je suis rentré depuis hier ; mais je me dis souvent que le bonheur n'est pas fait pour nous »... Il reprend courage en pensant qu'il la reverra dans trois mois. Il raconte son voyage, son arrivée à Paris, le bon accueil qu'il a reçu du duc de PENTHIÈVRE, de M. de Savalette, de Mme DENIS, de l'abbé Mignot... Il veut commencer un nouveau genre de vie : « je renonce au souper afin d'avoir toutes mes soirées à moy, et je vais travailler avec un plaisir que je goûte d'avance en songeant que je seray enfermé chez moi à double tour »... Il a rencontré au Palais-Royal « l'aimable Tristan, [...] il est occupé dans ce moment-ci d'un roman, pour servir de suite à votre Bliombéris, [...] Tristan fait les aventures de Palamede »... Florian va passer les fêtes de la Toussaint à Sceaux, puis ira à Vernon, où il travaillera au journal, qu'il veut dédier à sa chère sœur : « Vous ne serez pas nommée, je ne feray que mettre tout simplement, à ma Dame. Tout bien réfléchi, cela vaudra mieux que de supposer des comtesses et des marquises et mon cœur y trouvera mieux son compte »... Etc.

597

FLORIAN Jean-Pierre Claris de (1755-1794) poète, fabuliste, auteur dramatique et romancier [AF 1788, 29^e f].

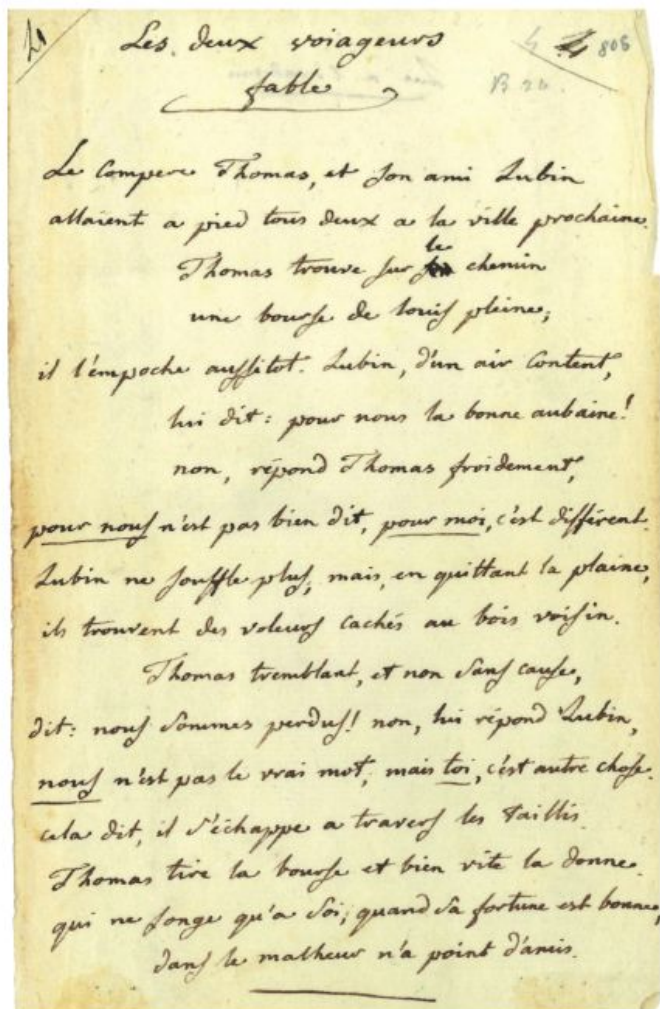
MANUSCRIT autographe, **Les deux voyageurs**, fable ; 1 page in-8.

600 / 800 €

Une des plus célèbres fables de Florian.

Une note au verso indique qu'elle a été « lue à l'académie ». Elle compte 17 vers.

« Le Compere Thomas, et son ami Lubin
Alloient a pied tous deux a la ville prochaine.
Thomas trouve sur le chemin
Une bourse de louis pleine [...]
Qui ne songe qu'a soi, quand sa fortune est bonne,
Dans le malheur n'a point d'amis. »



FONTANES Louis de (1757-1821)
poète et homme politique, Grand
Maître de l'Université, ami de
Chateaubriand [AF 1803, 17^e f].

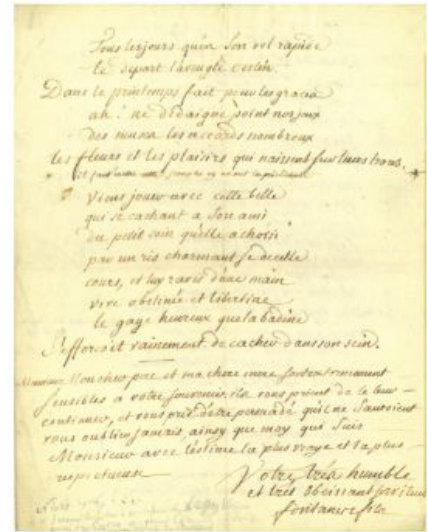
3 L.A.S. « Fontanes fils » et
« Fontanes », Niort [1769]-1770, à
BACULARD D'ARNAUD ; 4, 3 et 1
pages in-4, 2 adresses avec cachets
de cire à ses armes (un noir brisé, un
rouge intact).

500 / 700 €

**Très jolies lettres de jeunesse en prose
et en vers.**

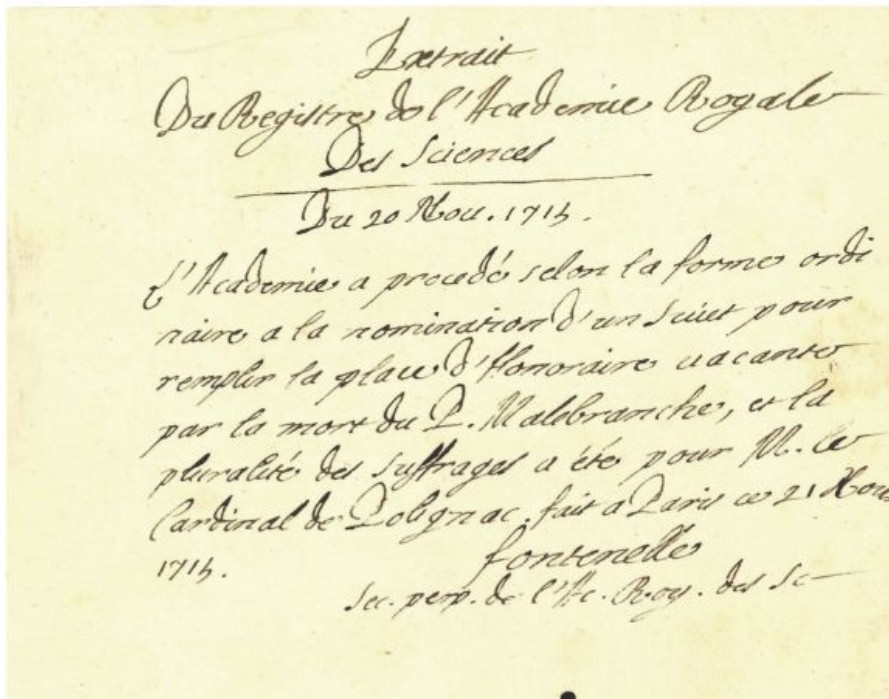
[1769]. Il remercie d'Arnaud de lui donner
des conseils utiles et de s'intéresser à ses
études, mais il ne peut croire que Paris soit
une ville aussi redoutable qu'il le dit : « J'ay
trouvé quelques cœurs sensibles à Paris,
qui doivent faire excuser la mechanceté ou
plutôt l'indifférence des autres. [...] Je ne puis
penser qu'une ville qui vous a produit soit
dénuée de presque toute vertu. [...] Je ne

cesse de lire et de relire nos bons auteurs.
J'y cherche également de quoy former mon
esprit et mon cœur. Je trouve beaucoup
de l'un et de l'autre dans HORACE. C'est un
grand prothée que cet Horace. Tantôt je le
crois un Caton, un stoicien severe un guerrier
valeurux [...] je tourne le feuillet, [...] je le vois
couronné de roses exciter ses compagnons
à boire, et trinquer avec Glicere... » Suit la
traduction libre en vers de l'ode *Vide ut
alta*, remarquable pour son âge (12 ans) :
« Vois quels flots de neige blanchissent /
Le Soracte autrefois si beau »... - Épître de
49 vers : « Loin de ce Paris, / Ou les jeux et
les ris / Et l'inquietude / Semblent réunis »...
Fontanes ajoute : « tel qu'est ce barbouillage
il exprime des vérités, et par là l'auteur peut
meriter votre indulgence. Ajoutés à cette
faveur celle de luy trouver un canevas avec
lequel il puisse marcher sur vos traces »...
- 23 octobre 1770 : il se plaint du silence
d'Arnaud ; seul le bruit de ses succès lui
apporte de ses nouvelles. Il vient lui-même
de faire une grave maladie qui a duré deux
mois « aux bras de la mort [...] Parmi tant
d'heures consacrées à la gloire des lettres



ne dédaignez pas de perdre une minute [...] elle ne sera point perdue puisqu'elle fera un heureux »...

Provenance : collection Benjamin FILLON
(15-19 juillet 1878, VII, n° 1151).



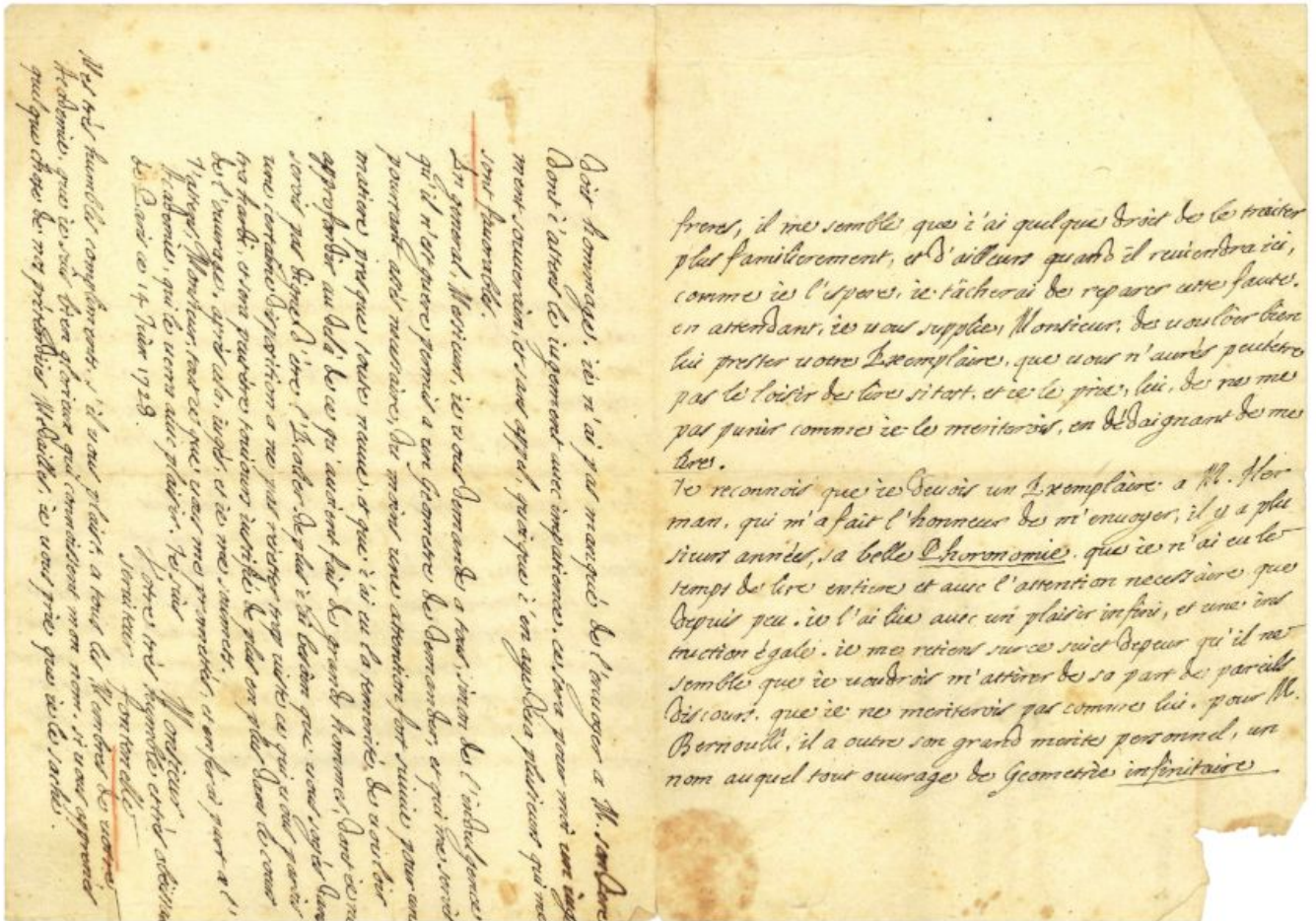
599

**FONTANELLE Bernard Le Bouyer
de** (1657-1757) philosophe et
mathématicien [AF 1691, 27^e f].

P.A.S. « Fontenelle » comme
secrétaire perpétuel de l'Académie
royale des sciences, Paris 21
novembre 1715 ; 1 page oblong in-8
(portrait gravé joint).

700 / 800 €

Extrait du registre de l'Académie des
sciences, du 20 novembre 1715, concernant
« la nomination d'un sujet pour remplir la
place d'Honoraire vacante par la mort du P.
MALEBRANCHE, et la pluralité des suffrages
a été pour M. le Cardinal de POLIGNAC »...



600

FONTENELLE Bernard Le Bouyer de (1657-1757) philosophe et mathématicien [AF 1691, 27^e f].

L.A.S. « Fontenelle », Paris 14 juin 1728, à Georg Bernhard BULFINGER, « Professeur en Mathématique dans l'Académie de Petersbourg » ; 3 pages grand in-8, adresse.

1 500 / 2 000 €

Belle lettre accompagnant l'envoi de son livre *Éléments de la Géométrie de l'Infini* (Imprimerie royale, 1727).

[Le physicien BULFINGER (1693-1750) va publier en 1728 à Paris chez Jombert un opuscule, dont il est question dans cette lettre : *De Causa gravitatis physica generali, disquisitio experimentalis...*]

« Toutes vos affaires sont faites présentement, et je ne suis fâché de n'y avoir eu si peu de part. Il ne reste que l'impression de votre pièce, j'en aurois pris soin, et je le devois par ma place, si M. GODIN, jeune Académicien, et déjà fort habile, n'étoit depuis un temps dans l'habitude de me soulager de ce travail. Contés que cela sera bien fait, mais

vous jugés bien qu'il n'en arrivera aucune diminution à ce que M^s de la Rüe ont entre les mains.

Je leur remets avec cette lettre trois exemplaires de la *Geometrie de l'Infini*, un pour vous, Monsieur, un pour M. Herman, un pour M. Bernoulli. J'aurois bien voulu en envoyer aussi un à M. Delisle, mais je n'en ai absolument plus, et je lui demande mille fois pardon. Comme nous sommes compatriotes et confrères, il me semble que j'ai quelque droit de le traiter plus familièrement, et d'ailleurs quand il reviendra ici, comme je l'espère, je tâcherai de reparer cette faute. En attendant, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui prêter votre exemplaire, que vous n'aurez peut-être pas le loisir de lire sitost, et je le prie, lui, de ne me pas punir comme je le meritois, en dédaignant de me lire.

Je reconnois que je devois un exemplaire à M. HERMAN, qui m'a fait l'honneur de m'envoyer, il y a plusieurs années, sa belle *Phoronomie*, que je n'ai eu le temps de lire entière et avec l'attention nécessaire que depuis peu. Je l'ai lue avec un plaisir infini, et une instruction égale. Je me retiens sur ce sujet de peur qu'il ne semble que je vou-

drois, il me semble que je l'ai quelque droit de le traiter plus familièrement, et d'ailleurs quand il reviendra ici, comme je l'espère, je tâcherai de reparer cette faute. En attendant, je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien lui prêter votre Exemplaire, que vous n'aurez peut-être pas le loisir de lire si tost, et ce le prie, lui, de ne me pas punir comme je le meritois, en dédaignant de me lire.

Je reconnois que je devois un Exemplaire à M. Herman, qui m'a fait l'honneur de m'envoyer, il y a plusieurs années, sa belle *Choronomie*, que je n'ai eu le temps de lire entière et avec l'attention nécessaire que depuis peu. Je l'ai lue avec un plaisir infini, et avec une instruction égale. Je me retiens sur ce sujet de peur qu'il ne semble que je voudrois m'attirer de sa part de pareils discours, que je ne meritois pas comme lui. Pour M. Bernoulli, il a outre son grand mérite personnel, un nom au quel tout ouvrage de *Geometrie infinitaire*



601

FONTENELLE Bernard Le Bouyer de (1657-1757)
philosophe et mathématicien [AF 1691, 27^e f].

5 L.A.S. « Fontenelle », Paris 1733-1734, à James JURIN,
« Docteur en Médecine, de la Société Royale de Londres »,
à Londres ; 10 pages in-4 ou grand in-8, adresses avec
marques postales, un cachet de cire rouge aux armes.

6 000 / 8 000 €

**Importante correspondance scientifique à propos de son livre
Éléments de la géométrie et de l'Infini** (1727).

[James JURIN (1684-1750), médecin et physicien anglais, membre
de la Royal Academy, était un fervent newtonien.]

18 Mars 1733. « Quand je reçus la lettre dont vous m'avez honoré,
et que j'eus vu d'un premier coup d'œil general que c'étoient des
objections sur mon livre de l'Infini, je me demandai a moi même si
j'étois bien sincèrement resolu a m'y rendre avec autant de bonne foi
que je l'avois promis au Public dans ma Préface [...] je cederai sans
honte a un homme de votre capacité et de votre reputation [...] Mais
Fontenelle n'a pas été convaincu par les objections de Jurin, qu'il
discute point par point, notamment sur « le terrible Paradoxe des fins

devenus infinis par l'élévation au quarré »... Il a lu les Dissertations de
Jurin : « L'Attraction que vous supposés quelquefois me fait pourtant
toujours de la peine. Si je voulois, je pourrois faire une espece de
Parallele de l'Attraction, et de mon Paradoxe geometrique, mais
j'avoue qu'il y auroit une vanité inexcusable a vouloir se comparer
au grand NEWTON sur quoi que ce pust jamais être »...

17 mai. « Je croi qu'enfin nous voyons terre. Il me semble, ou je me
flate beaucoup, que vous êtes un peu ébranlé, et que vous ne me
croyés plus tout à fait si dépourvu de raison, mais quoi qu'il en soit,
notre dispute se simplifie, et c'est toujours un grand bien, elle se
reduit à certains termes, ou je voi précisément de quoi tout dépend
entre nous. Vous me dites, je suis d'accord qu'en faisant un produit
d'un terme fini quelconque dans la suite $1/A^2$ par un nombre
infini, ce produit sera un infini, mais je dis aussi que ce n'est pas
la même chose à beaucoup près, prendre une infinité de fois un
même terme fini, et prendre une infinité de termes finis, inégaux,
et toujours décroissants. C'est à quoi je vous supplie, M. de bien
penser. Il est vrai que ce point là expédié, tout est fini. Dans une
progression arithmetique, prendre le produit du terme moyen par le
nombre des termes, ou prendre la somme de tous les termes, c'est la
même chose, et même dans toute autre suite, pourveu que l'on ait le
terme moyen, qui sera alors le moyen, non de position et de valeur

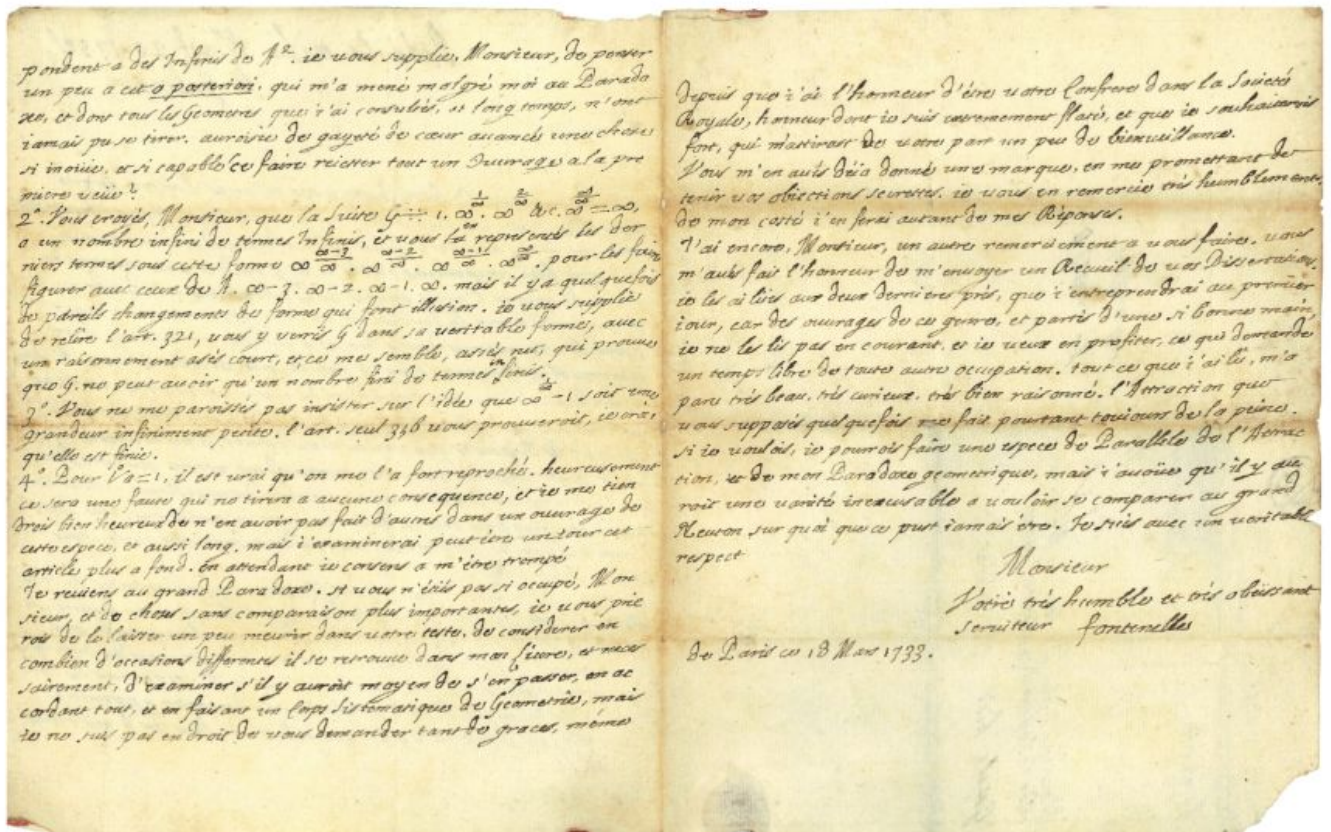
tout ensemble, comme dans la progression arithmétique, mais de valeur seulement. Je ne doute pas que vous ne m'entendiez bien. Si l'on n'a pas ce terme moyen de valeur, il est certain que le produit d'un terme quelconque par le nombre des termes ne donnera pas la valeur de la somme, mais il en donnera toujours l'ordre... Etc. Il conclut : « Vous avés très bien vu, Monsieur, que la somme infinie de $1/A$ est infiniment moindre que ∞ . Elle l'est en effet, puisque ce n'est qu'un Infini radical pur. Je l'ai fait voir dans mon Livre art. 1413, et suivants, et je croi être le premier ». Il ajoute : « Je serai bien aise que la langue françoise servit à accommoder notre different. C'étoit bien de la malice à vous qui la parlés si bien, de m'écrire en Latin. Faut-il que la France ait perdu des hommes tels que vous, qui lui appartenoient ? Du moins souvenés vous que nous étions faits vous et moi pour être Compatriotes »...

7 juillet. « Il s'en faut bien que je ne sois le Pilote d'un aussi habile homme que vous, je ne suis qu'un simple Matelot, très peu expérimenté, mais j'ose vous soutenir encore avec assurance que nous voyons terre ». Et Fontenelle reprend leur discussion mathématique sur les nombres finis et sur la somme des termes d'une suite... « Je suis fâché pour l'honneur de mon Pays d'apprendre que nous ne soyons pas compatriotes, mais du moins nous sommes confrères [...] je persiste à vouloir être du nombre de vos amis, et sera peut-être un exemple rare dans les Lettres qu'une assés longue dispute ait fait naistre l'amitié »...

8 novembre. « Je crains bien que nous ne prenions le train de ne pas finir. Il vaudroit mieux s'arrêter à un point unique et fondamental d'où tout dépend. Y a t-il dans A deux termes n et n+1, tels que n étant fini, n+1 soit infini ? Cela décidé tout est fait »...

1^{er} mars 1734. « J'entre volontiers dans les accommodements, car je suis bien las de lutter contre un adversaire tel que vous et aussi supérieur en force. Ce ne sera [...] qu'une question de nom, et c'est pour cela que je différois de reprendre à la lettre par laquelle vous me demandiés des définitions du fini et de l'infini. J'ai examiné la suite G, et je trouve qu'il y a veritablement de l'erreur », et il espère apporter dans une seconde édition quelques corrections « utiles et nécessaires »... En travaillant « au dernier volume de nos Histoires, j'ai eu occasion de vous nommer, et j'ai senti que je le faisois avec plaisir »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 96-103.



FORMEY Johann Heinrich Samuel (1711-1797) pasteur et philosophe allemand, fils de huguenots français ; collaborateur de l'Encyclopédie ; secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin.

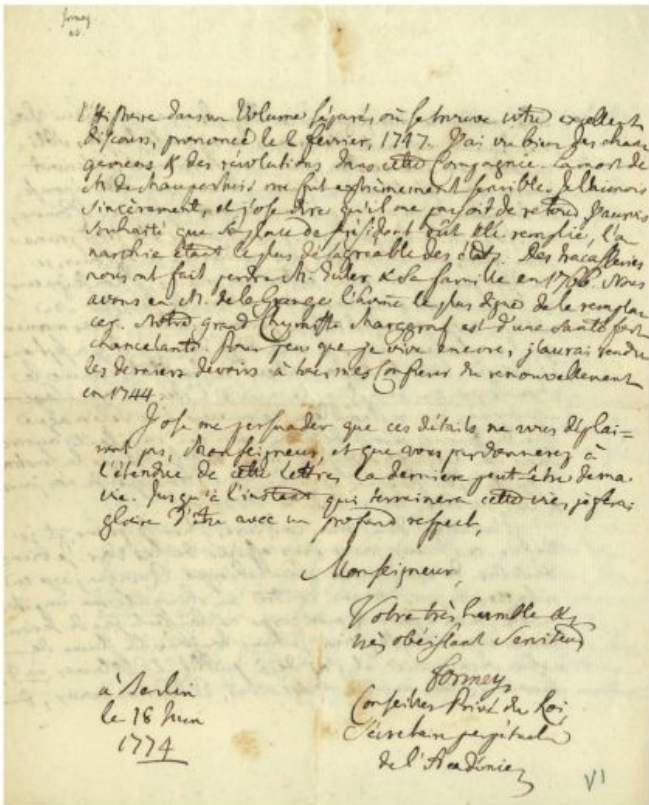
L.A.S. « Formey Conseiller Privé du Roi, Secretaire perpétuel de l'Académie », Berlin 18 juin 1774, à Monseigneur [Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de PAULMY] ; 4 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

Longue et belle lettre sur l'Académie de Berlin, huit jours après le sacre de Louis XVI.

Le souvenir de son correspondant, l'« un des Hommes du siècle qui font le plus d'honneur à l'humanité, à leur Patrie & aux Lettres », reste gravé dans son cœur : « mes yeux vous ont fidelement suivi dans toutes les situations par lesquelles la Providence vous a conduit », et il se réjouit, alors que la France commence « un nouveau feuillet du livre de ses destinées », de le voir recevoir une des premières marques de confiance de son souverain... Il lui semble avoir pressenti ce règne par une « espèce d'inspiration philosophique », en écrivant sur la Paix, et en envoyant la conclusion, « née d'un véritable enthousiasme », au duc de La Vauguyon, « en le priant de le mettre aux pieds de Monseigneur le Dauphin, aujourd'hui glorieusement régnant. J'en reçus la réponse la plus obligeante »... Aujourd'hui, il dépose à nouveau ce discours entre les mains de Paulmy pour ce monarque « qui remplira le mieux l'idée du vrai Sage couronné, qui ressemblera le mieux à ce Télémaque que la France avoit déjà vu, comme une ravissante aurore, dans son auguste bisayeul »...

Formey avance dans sa carrière... « Je viens de sortir de ma grande climactérique. Quoique j'aye eu à lutter depuis 40 ans contre un rhumatisme impitoyable, mon esprit & mon corps ne laissent pas de se soutenir encore assez bien. Je tiens toujours la plume de notre Académie, et j'ai déjà publié 29 volumes in4, savoir 25 des anciens Mémoires, 3 des nouveaux, & l'Histoire dans un volume séparé, où se trouve votre excellent discours, prononcé le 2 février, 1747 [le Discours sur la nécessité d'admettre des étrangers dans les sociétés littéraires]. J'ai vu bien des changemens & des révolutions dans cette Compagnie. La mort de M. de MAUPERTUIS me fut extrêmement sensible. Je l'aimois sincèrement, et j'ose dire qu'il me payoit de retour. J'aurois souhaité que sa place de président eût été remplie, l'anarchie étant le plus désagréable des états. Des tracasseries nous ont fait perdre M. EULER & sa famille en 1766. Nous avons en M. de la Grange l'homme le plus digne de le remplacer. Notre grand chymiste MARGGRAF est d'une santé fort chancelante. Pour peu que je vive encore, j'aurai rendu les derniers devoirs à tous mes confreres du renouvellement en 1744 »...



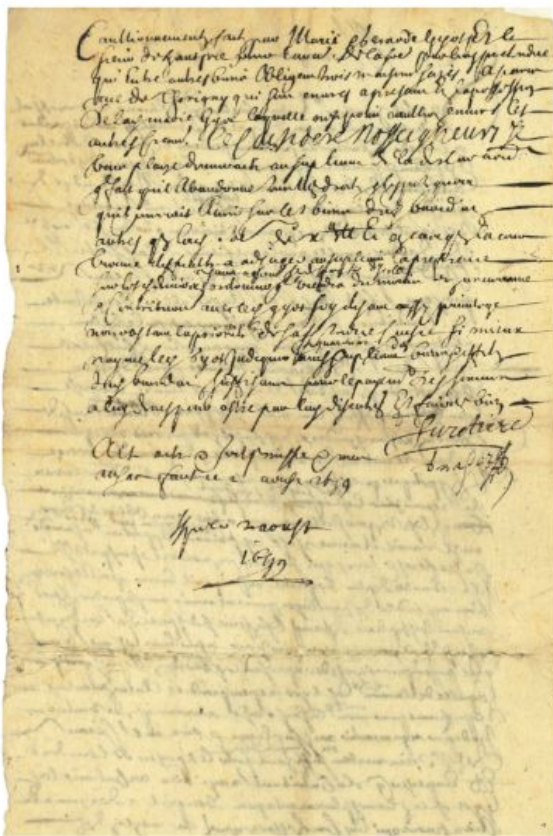
FURETIÈRE Antoine (1619-1688) avocat puis abbé, poète, romancier et lexicographe [AF 1662, 31^e f].

P.S. « Furetiere », 2 août 1659 ; 1 page et demie in-4 (portrait gravé joint).

800 / 1 000 €

Très rare pièce comme avocat au Parlement.

Furetière, avocat en la cour et « procureur fiscal du baillage Saint Germain des pres », rédige cette supplique au Parlement concernant une instance pendante pour une somme de dix mille livres...





604

GAILLARD Gabriel-Henri (1726-1806) avocat, grammairien, historien et critique littéraire [AF 1771, 22^e f].

L.A.S. « Gaillard », Paris 11 février 1766, à VOLTAIRE ; 3 pages in-8.

400 / 500 €

Belle lettre rendant hommage à Voltaire historien.

« Dans quelque carrière qu'on veuille entrer, Monsieur, c'est toujours vous qu'on trouve au bout de cette carrière, et on ne peut que s'y trainer sur vos pas. L'histoire ne vous doit pas moins que les autres genres. Votre pinceau divin l'a embellie, votre Philosophie l'a éclairée ; vous avez assuré l'immortalité à Louis 14, à Charles 12, à Pierre 1. Dans de plus grands ouvrages encore vous avez jugé les Rois, les peuples et les siècles... Il lui envoie son *Histoire de François I^{er}*, quatre gros volumes « à faire peur » sur « ce franc chevalier, ce franc étourdi de François I »... Il ne le priera pas de le lire (citant Cicéron), mais il signale plusieurs passages qui auraient peut-être droit à l'indulgence des lecteurs... Il lui garde, « malgré les Pédants et les Dévots une admiration sans bornes, sans restrictions, sans *Mais*, sans *Si*, une admiration franche et vraie »...

Au dos, note autographe de VOLTAIRE : « Gaillard de l'académie ».

On joint une L.A.S., 26 janvier 1785 (2 p. in-4), remerciant Monseigneur d'avoir été choisi « pour le travail des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi »...

605

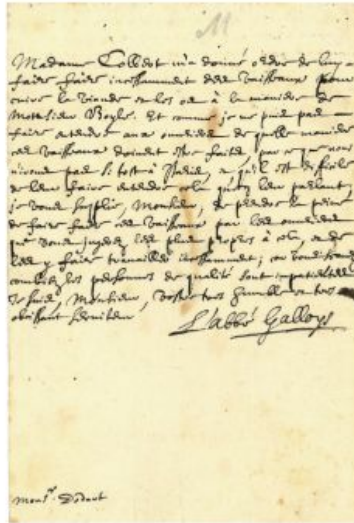
GALLOIS Jean (1632-1704) abbé, érudit et savant, cofondateur du *Journal des sçavans*, garde de la Bibliothèque du Roy [AF 1672, 26^e f].

L.A.S. « L'abbé Galloys », à Denis DODART ; 1 page in-8.

400 / 500 €

Très rare (une des deux lettres connues de Raoul Bonnet).
« Madame COLBERT m'a donné ordre de

lui faire faire incessamment des vaisseaux pour cuire la viande et les os à la manière de monsieur BOYLE. Et comme je ne puis pas faire entendre aux ouvriers de quelle manière ces vaisseaux doivent estre faites, par ce que nous n'irons pas si tost à Paris, et qu'il est difficile de leur faire entendre cela qu'en leur parlant, je vous supplie [...] de prendre la peine de faire faire des vaisseaux par les ouvriers que vous jugerez les plus propres à cela, et de les y faire travailler incessamment »...



Provenance : collection Jacques-Charles BRUNET (19 décembre 1868, n° 37).

606

GARAT Dominique-Joseph (1749-1833) publiciste, orateur, homme politique, diplomate et philosophe [AF 1803, exclu en 1816, 34^e f].

L.A.S. « Garat », Auverneau 10 pluviôse [29 janvier 1798 ?], à Jean-François THUROT ; 8 pages in-8.

300 / 400 €

Remarquable lettre d'érudition, contenant des vues sur la philosophie, les langues et la grammaire.

[Jean-François THUROT (1768-1832), helléniste et philosophe, venait de traduire l'*Hermès ou Recherches sur la Grammaire universelle* de l'Anglais James HARRIS (1709-1780), précédé d'une dédicace à Garat.]

Garat félicite d'abord Thurot de son excellente traduction de l'*Hermès* de Harris ; il l'a faite en homme qui entend bien les langues, écrit bien le français et qui est initié dans les secrets les plus profonds de la grammaire générale des langues. « Harris a l'érudition d'un savant et l'analyse d'un philosophe de l'école de LOCKE. Cette réunion est peut être

nécessaire dans la recherche des Principes *universels* des langues ». DUMARSAIS et CONDILLAC ont eu l'esprit philosophique, mais leur érudition était bornée ; c'est le contraire chez ARNAUD et LANCELOT... « Sans doute la nature de l'esprit humain est dans l'esprit humain ; mais l'esprit humain ne se montre bien que dans la variété de formes qu'il a prises et des langues qu'il a parlées dans les divers siècles et chez les divers peuples »... Suit une critique serrée des travaux du grammairien François-Urbain DOMERGUE, qui ne reçoit pas que des louanges : « Je lui sais bien bon gré aussi d'avoir circonscrit la grammaire dans son enceinte, de l'avoir séparée de la métaphisique qui cherche non seulement l'origine des idées dans les sensations mais l'origine des sensations elles-mêmes dans les nerfs et dans leurs mouvements. Genre de recherches [...] que la métaphisique fera sagement de se défendre jusqu'à ce que la physiologie ait fait plus de progrès »... Etc., etc.

607

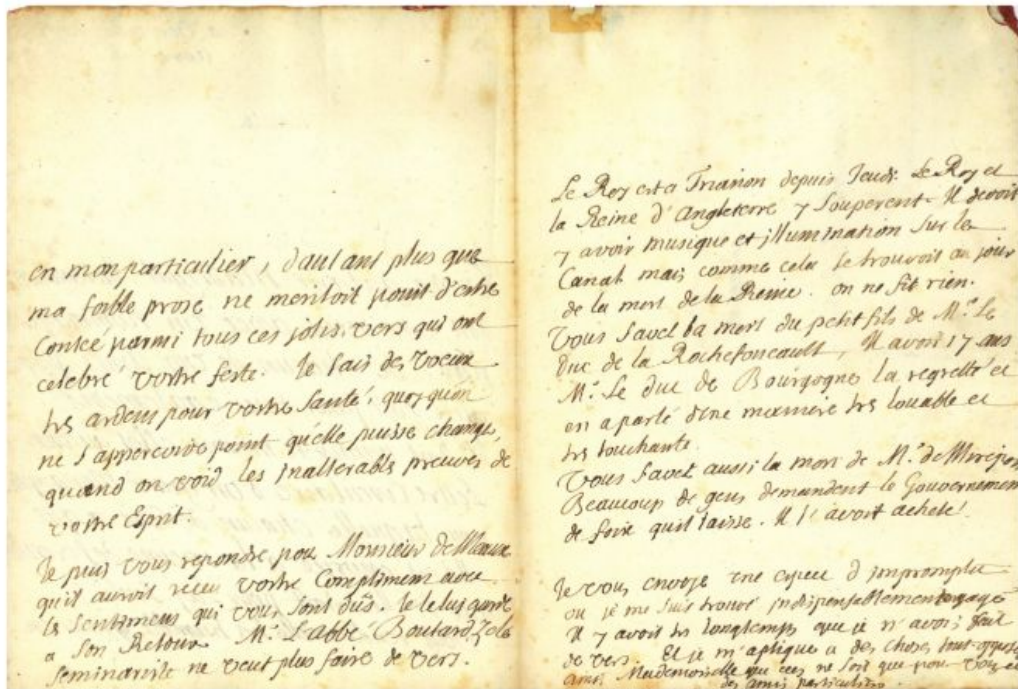
GÉDOYN Nicolas (1677-1744) abbé et traducteur [AF 1719, 3^e f].

L.A.S. « L'abbé Gedoy », Paris 7 janvier 1733, au président Jean BOUHIER à Dijon ; 2 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge (onglets au dos) ; qqs lignes en latin.

250 / 300 €

Nouvelles de l'Académie.

Il lui fait des vœux de nouvel an en latin, puis traduit : « puissiez vous estre encore longues années l'ornement de vostre province, de vostre parlement et de nostre Académie. A propos de l'Académie je vous en entretiendrai faute d'autres nouvelles [...] L'élection d'un successeur à M^r de Mets [le duc de COISLIN] est indiquée pour le 15 de ce mois. M. DANCHET chancelier se charge de la reception au défaut de M. le premier president directeur, qui a des occupations plus importantes. M^r de MONCRIFFE se tenoit sur d'estre élu, mais l'Evesque de Vence [Jean-Baptiste SURIAN] qui est venu ici pour faire l'oraison funebre du roy de Sardaigne s'est mis sur les rangs depuis deux jours et il l'emportera. On a compromis mal a propos M. le comte de Clermont »... [C'est en effet Surian qui sera élu.]



608

GENEST Charles-Claude (1639-1719) abbé, poète et auteur dramatique [AF 1698, 39^e f].

L.A.S. « Genest » et 2 L.A., [1677-1699], à Madeleine de SCUDÉRY ; 11 pages in-4, 2 adresses (rousseurs à la 1^{ère} lettre).

1 200 / 1 500 €

Intéressante correspondance à Mademoiselle de Scudéry, faisant une belle description de Marseille, et donnant des nouvelles de la Cour et des lettres.

Marseille 19 mai [1677]. [Il est à Nevers, accompagnant le duc de Nevers qui se rend à Rome.] Il a « le contentement de voir Marseille et je l'ay trouvée tout a fait digne de l'amour que vous lui portez. [...] Il n'y a rien de plus beau que cette coste semée de bastides, surtout quand on la regarde de la mer. Mais il y a une autre beauté que vous n'avez pas veüe, parce qu'elle est fort nouvelle, c'est un cours [actuel cours Belzunce] qui est une grande rue ou une longue place, dont toutes les maisons sont egales et basties a la Romaine, avec des rangées d'arbres des deux costez et des sieges de pierre dessous de distance en distance, tout Marseille est là les soirs, et cest un grand ornement pour la ville, dont toutes les maisons sont ailleurs peu ornées et les rues fort estroites. Le Port rempli de galeres est encore un objet surprenant et magnifique, ces galeres sont d'une pompe qui ne se peut decrire, ce n'est que dorure sculpture, et ajustemens jusqu'au bout des rames. Les Chiourmes sont en tres bon estat »... Il raconte la réception des duchesses par le maréchal de VIVONNE à bord de la Réale... Il évoque diverses personnes, dont Nublé et Pellisson...

Fontainebleau 12 octobre [1698]. Il a reçu l'« aimable madrigal » de Mlle de Scudéry : « Le madrigal suivi de toute l'approbation dont il est une marque si glorieuse, m'oblige a mille actions de graces, et rien ne me touche davantage que de me voir ainsi uni avec l'illustre Acante [PELLISSON]. Et si j'ay gagné encore quelque part nouvelle en l'honneur de vostre bienveillance, cest la le succes le plus avantageux de mon discours, et je ne pourrai jamais repondre dignement a ces aimables vers que par des hymnes des odes, et des Poèmes entiers ». Après avoir démenti la nouvelle de la mort de la duchesse

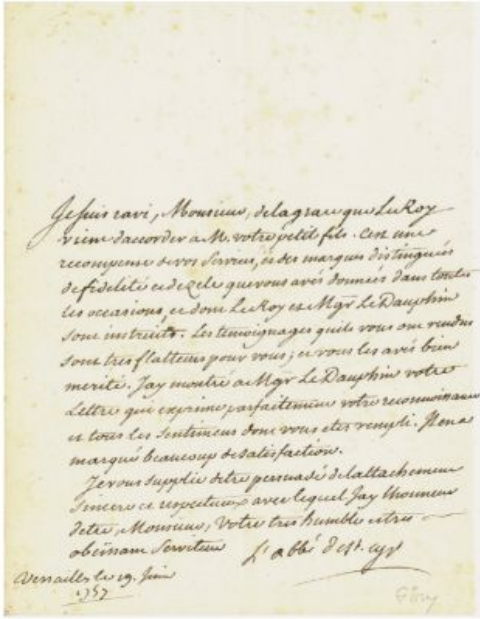
Le Roy est a Trianon depuis Jeudi. Le Roy et la Reine d'Angleterre y souperent. Il devoit y avoir musique et illumination sur le Canal mais comme cela se trouvoit au jour de la mort de la Reine. on ne fit rien. Vous savez la mort du petit fils de M^{le} le Duc de la Rochefoucauld, Il avoit 17 ans M^{le} le Duc de Bourgogne la regrette et en a porté d'une memoire tres louable et tres touchante. Vous savez aussi la mort de M^{le} de Mirepoix. Beaucoup de gens demandent le Gouvernement de Foix qui l'aissé. Il l'a avoit achete.

Je vous envoie une copie d'impromptu ou je me suis trouvé indispensablement engagé. Il y avoit long temps que je n'avois fait de vers. Et je m'aplique a des choses tout opposées. Mais l'indisposition que ces vers ont fait que vous voyez en vous particulier.

de BRUNSWICK qui a eu une apoplexie, Genest relate les fiançailles de MADEMOISELLE [Elisabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Monsieur et de la Palatine, avec le duc de Lorraine Léopold] : « Mademoiselle a esté fiancée ce soir sur les six heures dans le Cabinet du Roy [...] M^{le} le Duc d'Elbeuf l'épousera demain au nom du duc de Lorraine [...] Cette Princesse est tres aimable, a l'esprit tres bien fait et le meilleur cœur du monde. Elle a deja beaucoup pleuré de quitter sa famille, ou elle est si aimée. Il y a ce soir une musique nouvelle dans la Salle de la Comedie ou le Roy sera avec le Roy et la Reine d'Angleterre ». Relation de la vie de la Cour à Fontainebleau : « Les appartemens la Comedie la chasse regnent comme les autres fois. Le Roy mange avec leurs majestés Britanniques [...] C'est une grande table en croissant et il y a dix sept couverts »... Puis Genest parle de son discours de réception à l'Académie Française (il avait été élu le 23 août et reçu le 27 septembre) : « J'attens de Paris des exemplaires de mon discours je donnerai ordre qu'on vous en envoie »...

Versailles 1^{er} août [1699]. « Vostre galant madrigal, Mademoiselle doit estre receu avec un hommage par[ti]culi[er] de chacun de vos amis, quoyquil soit pour tous egalement. Il doit avoir le mesme effet qu'une lettre circulaire d'un grand Monarque pour laquelle chacun de ceux a qui elle est envoyée a la mesme deference que si elle estoit pour luy seul. [...] ma foible prose ne meritoit point d'estre contée parmi ces jolis vers qui ont celebré vostre feste. Je fais des vœux tres ardens pour vostre santé, quoyqu'on ne s'appercoive point qu'elle puisse changer, quand on void les inaltables preuves de vostre Esprit. Je puis vous repondre pour Monsieur de Meaux [BOSSUET] quil auroit receu vostre compliment avec les sentimens qui vous sont dûs. Je le lui garde a son retour. [...] Le Roy est a Trianon depuis Jeudi. Le Roy et la Reine d'Angleterre y souperent. Il devoit y avoir musique et illumination sur le canal mais comme cela se trouvoit au jour de la mort de la Reine [anniversaire de la mort de Marie-Thérèse d'Autriche, le 30 juillet 1683] on ne fit rien ». Genest annonce la mort du petit-fils du duc de La Rochefoucauld, de M. de Mirepoix... Il annonce l'envoi d'« une espede d'impromptu ou je me suis trouvé indispensablement engagé. Il y avoit tres long temps que je n'avois fait de vers. Et je m'aplique a des choses tout-opposées »...

Provenance : ancienne collection Louis MONMERQUÉ.



609

GIRY Joseph, abbé de SAINT-CYR (1699-1766) théologien, sous-précepteur du Dauphin, adversaire des Philosophes les « cacouacs » [AF 1741, 37^e f].

4 L.A.S. et 1 L.S. « L'abbé de St. Cyr », Versailles 1749-1757 et s.d. ; 11 pages in-4.

400 / 500 €

2 janvier 1749. à Jacques ANISSON-DUPÉRON. Instructions pour le tirage de différentes éditions du « manuscrit latin et françois intitulé office de la S^{te} vierge pour tous les jours de la semaine » approuvé par l'archevêque de Paris ; l'abbé Batteux lira les épreuves... (on joint un ms d'« Observations sur l'impression de l'office de la vierge lat. & franc. », concernant le frontispice, la composition du latin, la mise en pages, etc., avec réponses en marge). 18 juin 1753. Protestation contre une imposition infligée à la vallée d'Auge pour des ouvrages exécutés à Sallenelles. Son abbaye est lourdement imposée, ainsi que lui-même et « tous les habitans de ce petit canton qui ne sont pas en état de supporter une charge si excessive »... 19 juin 1757, félicitations sur la grâce du Roi envers le petit-fils de son correspondant, en récompense de ses services et des « marques distinguées de fidélité et de zèle [...] dont le Roy et M^{te} le Dauphin sont instruits »... 15 octobre, au sujet d'un livre où des passages ont paru au Dauphin « trop injurieux à la mémoire du grand père de M^{de} la dauphine pour en autoriser par une permission expresse l'entrée dans le royaume »... - On ne peut reprocher « aux libraires ainsi qu'aux auteurs d'avoir abusé de l'indulgence qu'on avoit eüe pour eux. Les libraires n'ayant imprimé et débité que sur le privilege, ils ne sont point reprehensibles, et l'on ne peut pas les rendre responsables des erreurs contenues dans le livre »...

610

GODEAU Antoine (1605-1672) poète et orateur sacré, évêque de Grasse et de Vence, **membre fondateur** de l'Académie dont il participa à la rédaction des statuts [AF 1634, 10^e f].

L.S. « Antoine Evesque de Grasse », Dreux 3 novembre 1636, au cardinal de LA VALETTE ; 1 page in-fol., adresse au verso avec petit cachet de cire rouge aux armes (brisé ; portrait gravé par Jacques Lubin joint).

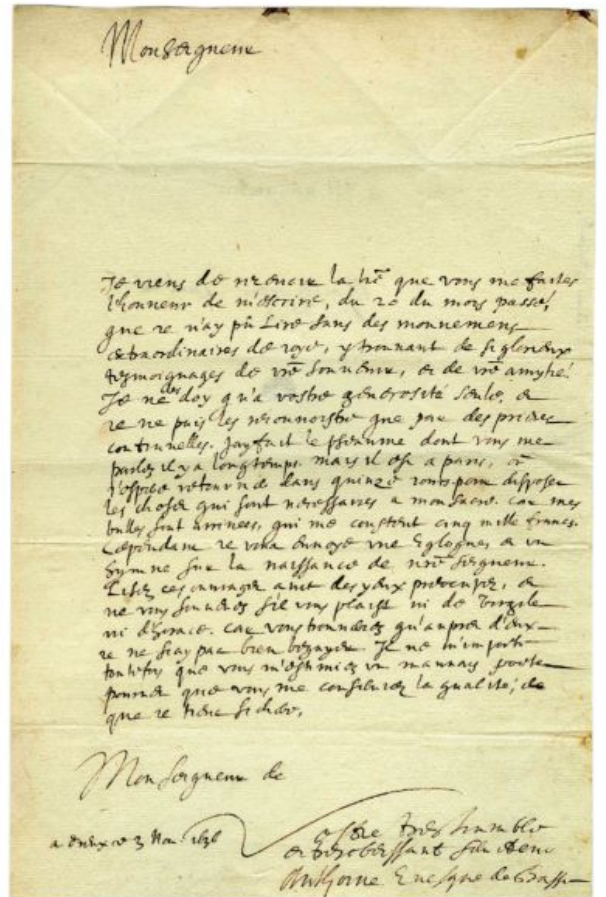
1 000 / 1 500 €

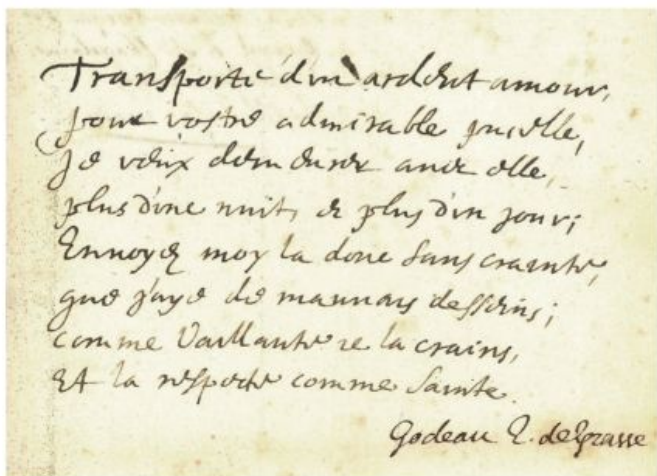
Belle et rare lettre sur son prochain sacre comme évêque de Grasse, et sur ses poèmes.

[Celui qu'on surnommait le « Nain de Julie » à l'hôtel de Rambouillet avait reçu la prêtrise le 7 mai 1636, et avait été nommé par Richelieu évêque de Grasse le 21 juin ; sacré à Paris le 24 décembre, il ne prendra possession de son diocèse que le 28 décembre 1637.]

Il remercie le cardinal de sa lettre « que je n'ay pü lire sans des mouvemens extraordinaires de joye, y trouvant de si glorieux tesmoignages de vostre souvenir, et de vostre amitié. Je ne les doy qu'à vostre generosité seule, et je ne puis les reconnoistre que par des prieres continuelles. J'ay fait le pseume dont vous me parlez il y a longtemps. Mais il est à Paris, où j'espere retourner dans quinze jours, pour disposer les choses qui sont necessaires à mon sacre. Car mes bulles sont arrivées, qui me coustent cinq mille francs. Cependant je vous envoie une Eglogue, et un Hymne sur la naissance de nostre Seigneur. Lisez ces ouvrages avec des yeux preoccupez, et ne vous souvenez s'il vous plaist ni de Virgile ni d'Horace. Car vous trouverez qu'au-pres d'eux je ne scay pas bien begayer. Il ne m'importe toutefois que vous m'estimiez un mauvais poete pourveu que vous me conserviez la qualité, que je tiens si chere, Monseigneur de vostre treshumble et tresobeissant serviteur »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 24-25.





611

GODEAU Antoine (1605-1672) poète et orateur sacré, évêque de Grasse et de Vence, **membre fondateur** de l'Académie dont il participa à la rédaction des statuts [AF 1634, 10^e f].

POÈME autographe (signature apocryphe ajoutée) ; 1 page in-12 (portrait gravé joint).

1 000 / 1 500 €

Huitain pour Jean Chapelain, auteur de La Pucelle (imprimée en 1656) :

« Transporté d'un ardent amour,
Pour vostre admirable pucelle,
Je veux demeurer avec elle,
Plus d'une nuit, et plus d'un jour ;
Envoyez moy la donc sans crainte,
Que j'aye de mauvais desseins ;
Comme vaillante je la crains,
Et la respecte comme sainte. »

On joint une L.A.S. « Antoine E. de Vence », 15 juillet [1662] (2 pages in-4, adresse avec cachets de cire rouge brisés), condoléances à l'abbé Paul de FAGET, agent du Clergé de France, sur la mort de « l'archevêque, vostre oncle » [Pierre de MARCA] : l'Église « a perdu un grand homme »...614

612

GOMBAULD Jean Ogier de (1576-1666) poète et romancier, **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 5^e f].

P.S. « Gombauld », 1645 ; vélin oblong in-8.

500 / 700 €

« Pour servir de quittance a Monsieur le Brun secretaire du Roy et Tresorier du Seau de la somme de six cents livres a moy ordonnee par Monseigneur le Chancelier pour les causes contenues en son ordonnance du 27 Fevrier mil six cents 45 ». Gombauld a signé au verso. **Rarissime.**

Provenance : ancienne collection Mathieu-Guillaume VILLENAVE (inscription autographe).

613

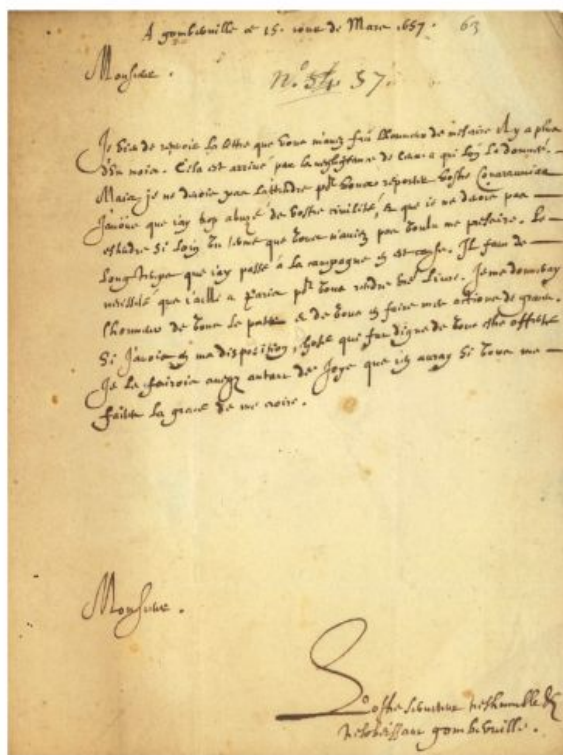
GOMBERVILLE Marin Le Roy de (1600-1674) romancier, **membre fondateur** de l'Académie [AF 1634, 21^e f].

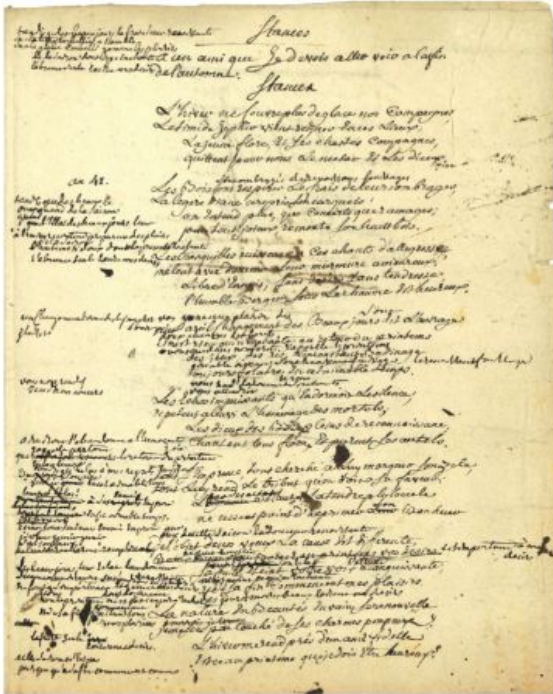
L.A.S. « Gomberville », Gomberville 15 mars 1657, à Gilles MÉNAGE ; 1 page in-4, adresse, cachets cire rouge au chrisme (papier un peu brun, traces d'onglets au dos).

1 200 / 1 500 €

Très rare lettre à Ménage.

Il a reçu sa lettre avec beaucoup de retard. « Mais je ne devois pas l'attendre pour vous reporter vostre Couarruviæ. J'avoüe que jay trop abusé de vostre civilité, et que je ne devois pas estendre si loin un terme que vous n'aviez pas voulu me prescrire. Le long temps que jay passé à la campagne en est cause. Il faut de nécessité que j'aïlle a Paris pour vous rendre vostre livre. Je me donneray lhonneur de vous le porter et de vous en faire mes actions de grace »...





614

GRESSET Jean-Baptiste-Louis (1709-1777) poète et auteur dramatique [AF 1748, 5^e f].

6 MANUSCRITS autographes ; 14 pages in-4 ou in-8 (portrait joint).

800 / 1 000 €

Brouillons de poésies.

Brouillons, souvent très raturés et corrigés. Des **Stances à un ami que je devois aller voir à la fin de l'automne** : « L'hiver ne couvre plus de glace nos campagnes »... **Saint Paul à Philémon, épître** (4 pages in-8), mise au net avec quelques corrections, dont nous citerons le début :

« Enchaîné pour le Dieu sur qui je me repose
 Dans ces fers glorieux dont j'adore la cause
 De mon apostolat trop honorable prix »...

Les brouillons, parfois fragmentaires, comprennent d'autres épîtres, et des épigrammes, la plupart en octosyllabes.

On joint 2 L.A.S. « Gresset le 17 septembre 1754, à Monseigneur (3 p. in-4), requête au « protecteur né des talents et des arts autant par votre goût et vos lumières que par le rang où la justice du Roy vous a placé », pour conserver une ferme en Bretagne. **Vendredi matin**, à Mme de GRAFFIGNY (1 p. in-12, adresse), en « pauvre garde-malade qui ne peut quitter depuis quelques jours un ami qui luy est fort cher »...

615

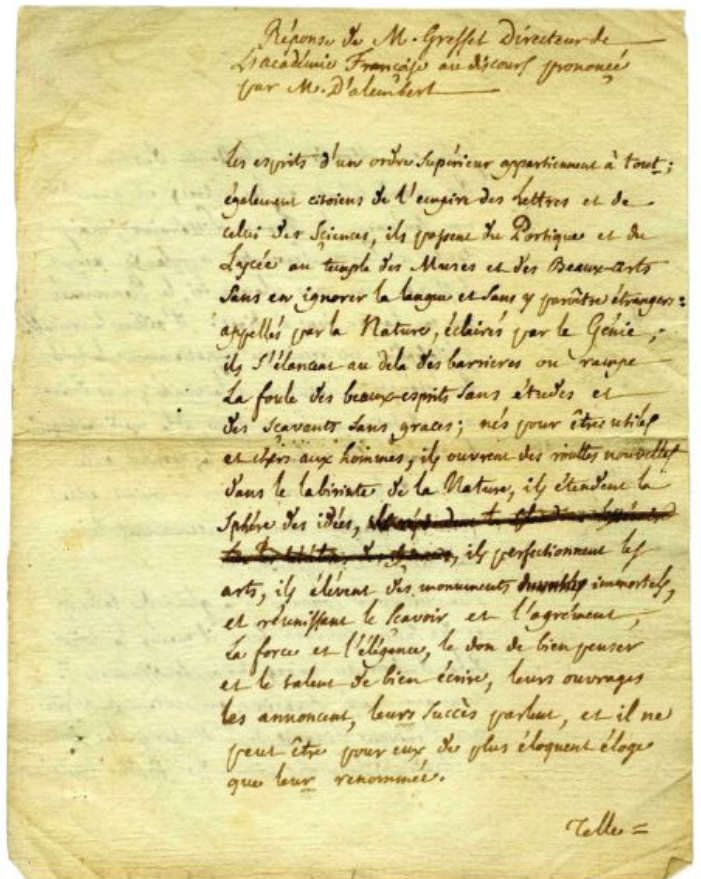
GRESSET Jean-Baptiste-Louis (1709-1777) poète et auteur dramatique [AF 1748, 5^e f].

MANUSCRIT autographe, **Réponse de M. Gresset Directeur de l'Académie Française au discours prononcé par M. d'Alembert**, [1754] ; 8 pages in4.

1 000 / 1 500 €

Discours lors de la réception de d'Alembert à l'Académie Française (16 décembre 1754).

Gresset, directeur de l'Académie depuis quelques mois, y accueille D'Alembert. Il passe rapidement sur l'éloge de l'incrédule d'Alembert, et concentre son discours sur le panégyrique de son prédécesseur, Jean-Baptiste SURIAN (1670-1754), évêque de Vence, digne héritier de Bossuet et Fléchier. Il dresse le portrait d'un « solitaire paisible, philosophe chrétien, sans cabale, sans protecteur », qui possédait cette voix impérieuse « qui soumet la raison, qui fait taire l'esprit, qui parle au cœur et commande le devoir », et dont l'éloquence véritable rejoignait celle des mœurs. Surian n'était « point de ces prédicateurs frivoles et méprisables qui, à la face des autels mêmes, cherchent moins les palmes du sanctuaire que les lauriers des spectacles [...] ces pontifes agréables et profanes craïonnés autrefois par Despréaux, et qui [...] venoient promener leur scandaleuse inutilité parmi les vices, le luxe et la mollesse de la capitale ou venoient ramper à la cour »... [Cette attaque contre les évêques académiciens, qui ne résidaient pas et préféraient les mondanités, fit grand bruit et mécontenta Louis XV.] Et Gresset conclut en affirmant que « les lettres et les talents n'ont de réelle et durable gloire que quand la raison et la religion y sont unies »...



de confiance, que j'ai vu de faire prisonnier près de
 Nonza m'a dit que son Oncle l'a trompé :
 un Anglois vient de faire imprimer an account of
Corfica qui a fait beaucoup de bruit, il parle de
 Paoli avec un entousiasme digne des petites maisons,
 il le compare à George, et Coste, à Athènes, et ne
 cite pas un trait par un fait qui vienne à l'appui de
 l'éloge qu'il veut en donner : ainsi la patience de lire
 ce livre vous y êtes été, j'avois commencé à le
 traduire, mais l'historique en est trop infidèle, et les
 contes pour Paoli en font mal au cœur, à commencer
 par l'Épître dédicatoire qui me permet indigne d'un
 Chevalier Anglois.
 Les Corses n'aiment l'indépendance que par vice, ~~et~~
 qu'ils sont par ailleurs, vindicatifs, et fourbes, il me paroit
 que c'est une action digne d'un siècle que vous avés
 éclairé, de leur offrir une domination douce, ou ils
 pouvoient connaître le ~~bonheur~~ ^{le bien} de vivre en société, de
 cultiver leurs terres, et de n'être pas assassinés par des
 gens qui ont le chapelet à la main : M. de Chauvelin vient de
 leur offrir que le roi les adopte pour ses sujets, il faudra les y
 forcer si on les veut nous y multiplier car ils sont tutti laches, tutti

616

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

L.A., camp de San Fiorenzo 29 août [1769], à son « cher bienfaiteur » ; 4 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

Très belle lettre sur la campagne de Corse, critiquant violemment Paoli.

Il a joué son rôle le 31 juillet, le 1^{er} et le 29 août aussi bien qu'il a pu. « Zamor ne pouvoit pas être plus emflamé contre Gusman, que je ne l'étois contre Barbaggi, et PAOLI qui à la tête de laches assassins nous insultent depuis que nous sommes en Corse, et fuient devant nous ; ce beau mot de liberté n'est chez le général corse que l'étendard de la tyrannie, et du fanatisme, il gouverne en despote sa nation »... Il dénonce chez Paoli la ruse, la trahison, les cabales : « c'est par des confiscations, et des emprisonnements qu'il a fortifié son parti, il a tout le fanatisme de Mahomet, mais il n'en a ni le génie, ni le courage »...

Il raille son frère Clément, qui passe pour le brave de la famille, mais « passe sa vie dans des actes de superstition », et assassine les Génois ou les Français qu'il croisent, comme d'ailleurs tous les intimes de Paoli, tel ce capitaine, sur lequel il raconte une anecdote glaçante... « BARBAGGI son propre neveu, son homme de confiance que je viens de faire prisonnier près de Nonza m'a dit que son oncle l'a trompé »... Une récente publication anglaise, *An account of Corfica*, exaspère Guibert, et l'épître dédicatoire à Paoli lui fait mal au cœur. Il dénonce le caractère des Corses : ils aiment l'indépendance « par vice, ils sont paresseux, vindicatifs, et fourbes ; il me paroit que c'est une action digne d'un siècle que vous avés éclairé, de leur offrir une domination douce. [...] Paoli jusqu'à présent ne me paroit qu'un Pantalon napolitain : mais toute la Corse au bout de cent ans vaudra t'elle à la France ce qu'elle coûte déjà et le sang des hommes que nous perdons tous les jours ? »...

On joint une L.A.S., une L.A. et 3 P.S., 1782 et s.d. Plus 4 lettres ou pièces de son père, Charles-Benoît, comte de GUIBERT, 1778-1786.

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

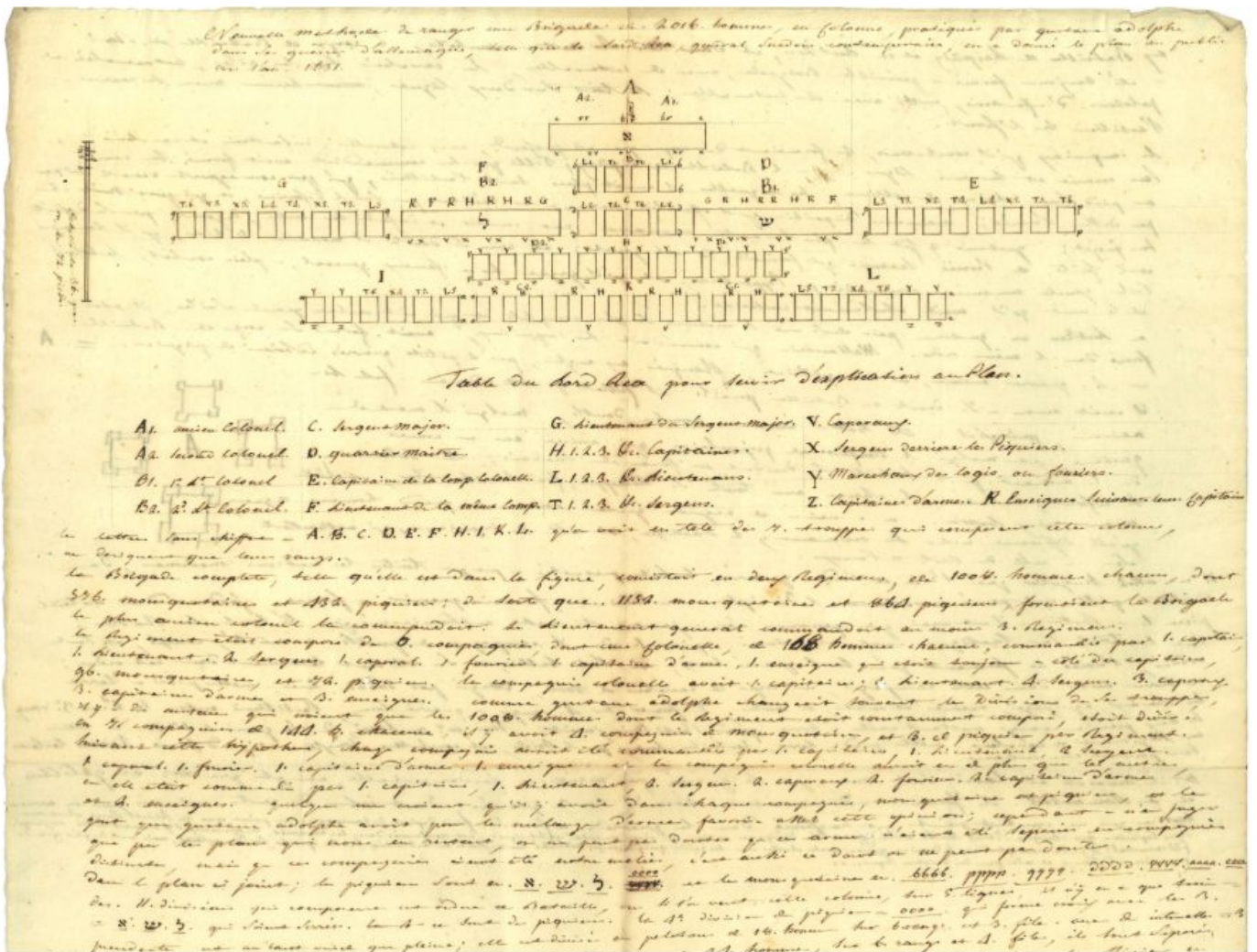
MANUSCRIT autographe, **Formation des troupes**, [vers 1760 ?]; cahier cousu in-4 de 28 pages (plus quelques ff. blancs).

1 200 / 1 500 €

Cahier de notes de lecture d'écrivains militaires, probablement écrit dans le cadre de recherches pour son *Essai général de tactique* (1772). Les entrées sont séparées par des traits ; les auteurs ou titres cités sont rubriqués en marge. Y figurent des Grecs anciens : Thucydide, Onosandre, Arrien, Polybe, Plutarque (*Vies des hommes illustres*) ; le tacticien romain Végèce, abondamment cité ; des modernes tels que Le Cointe (*Commentaires sur la Retraite des Dix-Mille de Xénophon*, 1766), le maréchal comte von Flemming (« Soldat allemand » [*Le Parfait Soldat allemand, où il est traité de toute la science de la guerre*, 1726], très apprécié), *De la désertion* (« petit in 12. 1766 » [par M. D*****]), Friedrich Spanheim (*Le Soldat suédois*), le maréchal de Puységur (« Mémoires » [*Art de la guerre par principes et par règles*, 1748]), le baron de Bielfeld (*Institutions politiques*, 1760), Montecucculi,

l'abbé Raynal, les *Mémoires de l'Académie royale de chirurgie*, etc. En voici quelques entrées : « L'armée grecque qui fit le siege de Troye etoit beaucoup moins considerable que les poetes ne l'ont écrit. Les vaisseaux des grecs netoient alors que des brigantins qui suivoient toujours les cours et qui ne portoient pas plus de cinquante hommes. Il y en avoit mille. C'eut donc été une de nos armées ordinaires. Mais Homere a tout simplifié. Un poete n'est pas historien » (Thucydide). « Végece insiste fortement sur le choix des paÿs pour les levées. [...] Les peuples d'une ile dit-il, sont plus avisés plus ingenieux et moins braves ; ceux du nord plus courageux et moins spirituels [...]. Lever les soldats de preference dans des climats temperés » (Végèce). « Le soldat est payé actuellement en France a peu pres comme il letoit du temps de Henri IV quoi quil y ait beaucoup plus dargent dans le royaume [...] Il n'y a plus gueres qu'en France ou l'on punisse les deserteurs de mort » (*De la désertion*)... Etc.

On joint un MANUSCRIT autographe avec **plan** d'une « Nouvelle methode de ranger une brigade de 2016 hommes, en colonne, pratiquée par Gustave Adolphe dans sa guerre d'Allemagne, telle que lord Rea, general suedois contemporain, en a donné le plan au public vers l'an 1631 », avec en dessous une clé identifiant les divers éléments lettrés, et des commentaires (1 page et demie grand in-fol).



GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790)

officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

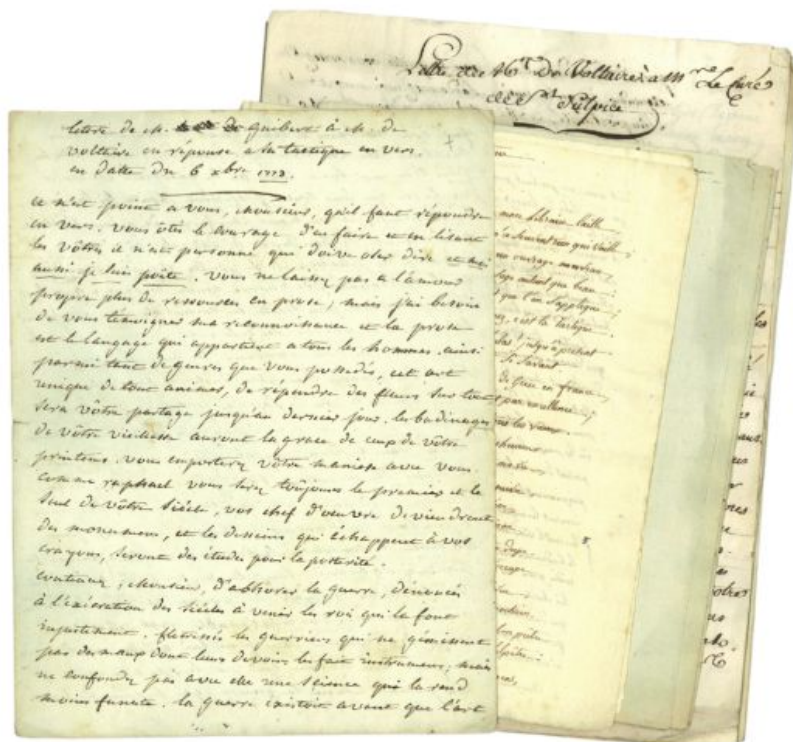
MANUSCRIT autographe, **Lettre de M. le C^{te} de Guibert à M. de Voltaire en réponse à sa Tactique en vers**, en datte du 6 X^{bre} 1773 ; 3 pages et quart in-4 (infimes fentes aux plis).

800 / 1 000 €

Réponse au poème de VOLTAIRE *La Tactique*, inspiré par la lecture de l'*Essai de tactique générale* du comte de Guibert.

[Cet *Essai de tactique générale* fut profondément admiré de Frédéric II et de Napoléon Bonaparte.]

« Ce n'est point à vous, Monsieur, qu'il faut répondre en vers. Vous ôtez le courage d'en faire [...] Vous ne laissez pas à l'amour propre plus de ressources en prose ; mais j'ai besoin de vous témoigner ma reconnaissance et la prose est le langage qui appartient à tous les hommes. [...] Continuez, Monsieur, d'abhorer la guerre, dénoncés à l'exécration des siècles à venir les rois qui la font injustement. Flétrissés les guerriers qui ne gémissent pas des maux dont leur devoir les fait instrumens ; mais ne confondez pas avec elle une science qui la rend moins funeste. La guerre existoit avant que l'art fut créé et dans le tems qu'on s'égorgeoit sans methode on n'en étoit que plus cruel. Les siècles les plus heureux sont ceux où les guerriers étudient ne futce que leur triste profession. Toutes les lumières se



touchent, et on n'est plus féroce dès qu'on s'éclaire »... Etc.

Ce manuscrit présente quelques variantes avec le texte publié.

On joint deux copies anciennes de *La Tactique* en vers de VOLTAIRE, dont une suivie de la copie de la lettre de Guibert et de

divers extraits de lettres de Voltaire ; plus huit copies anciennes de lettres de Voltaire.

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 59).

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790)

officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

DEUX MANUSCRITS autographes, [vers 1775] ; 9 pages et demie et 6 pages in-4, avec quelques ratures et corrections.

800 / 1 000 €

Réflexions militaires et diplomatiques.

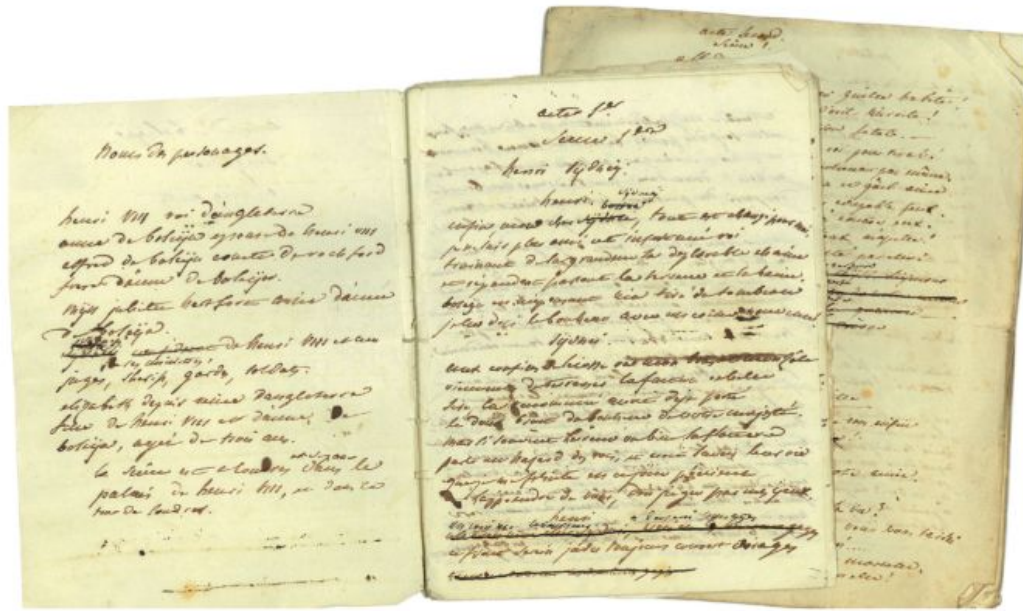
Memoire a lire dans la premiere seance de l'assemblée des inspecteurs de Cav[aleri]e, [1774]. Discours inaugural à prononcer dans une assemblée chargée de discuter des moyens de perfectionner la constitution

et la tactique de la cavalerie... « Les vérités préliminaires étant établies et développées par un mémoire plus étendu ainsi qu'il est aisé de le faire, il seroit convenable de proposer à S.M. de procéder à la confection d'un nouveau plan de constitution », qui déterminerait les effectifs, la formation, les ordonnances d'exercice et de service...

Dispositions politiques, [vers 1775 ?] : « Le consentement et le concours de l'Espagne à l'exécution du présent plan sont les premiers objets dont il faut s'occuper. Les échecs que cette nation vient de subir rendent sans doute cette négociation plus difficile. [...] Le ravitaillement de Gibraltar, loin de les dégouter de l'entreprise qu'ils ont formée sur cette place, les y attachera peut-être avec plus d'obstination »... Etc.

On joint : 2 pages de notes autographes ; un fragment de manuscrit militaire de la main d'un copiste, avec corrections autographes ; un dossier de documents et manuscrits utilisés par Guibert pour sa documentation, dont la copie d'un mémoire du 23 juin 1775 sur « les dispositions générales à faire pour l'Espagne pour favoriser par des diversions le succès d'une descente en Angleterre ».

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 66)



620

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

DEUX MANUSCRITS autographes, **Anne de Boleyn, tragédie en 5 actes**, [1777] ; 95 et 90 pages petit in-4 (quelques feuillets effrangés au 1^{er} manuscrit). Plus DEUX MANUSCRITS avec CORRECTIONS autographes, et un RECUEIL de trois MANUSCRITS, dont un en partie autographe, [vers 1774-1777] ; 2 cahiers de 54 pages in-fol. et 27 pages in-4 ; et 68 pages petit in-4 en 3 cahiers, reliés en un volume petit in-4 bradel toile beige (Petitot).

1 500 / 2 000 €

Important ensemble des œuvres dramatiques du comte de Guibert.

En publiant en 1822 les Œuvres dramatiques de son mari, la comtesse de Guibert écrivait : « C'est dans ces moments où il éprouvait le besoin de délasser son esprit de travaux plus sérieux et plus utiles, que M. de Guibert composa ces pièces de théâtre : elles eurent beaucoup de succès dans les lectures particulières ; mais il se refusa toujours aux instances réitérées des premiers acteurs de la Comédie française pour les faire jouer. [...] De tous les genres de poésie, le genre dramatique devait être celui qui pouvait le mieux convenir au génie de M. de Guibert, à la chaleur de son âme, à l'élévation naturelle de son esprit et à la direction habituelle de sa pensée. [...] En 1777, M. de Guibert composa

Anne de Boleyn, sa troisième tragédie, où il peint avec autant d'énergie que d'éloquence le caractère despotique de Henri VIII et la piété courageuse d'Anne de Boleyn ».

Anne de Boleyn. Dans cette tragédie en 5 actes et en vers, autour des deux principaux personnages, le roi d'Angleterre Henry VIII et son épouse Anne de Boleyn, Guibert met en scène le frère d'Anne, Alfred de Boleyn comte de Rocheford, une amie d'Anne Miss Juliette Hertford, Sydney confident et ministre de Henry VIII, et la future reine Élisabeth, âgée de trois ans, plus des juges, shérifs, gardes et soldats. – **Manuscrit de travail, abondamment raturé et corrigé** (95 pages en 5 cahiers, avec compte des vers à la fin des deux premiers cahiers : 446 vers et 334). – **Mise au net autographe, présentant encore quelques ratures et corrections** (90 pages en 5 cahiers, avec compte des vers à la fin de chaque cahier : 464, 320, 388, 290, 292 vers, et récapitulatif à la fin du dernier acte, soit 1754 vers). – Plus 2 copies anciennes, l'une (les cahiers liés d'un ruban bleu) de la main de Mme de Guibert, femme de l'auteur (qui a copié également le rôle d'Anne dans l'acte I, probablement pour une représentation privée), l'autre (incomplète de l'acte IV) de la main de Mme d'Azincourt, sœur de l'auteur.

Les Gracques, tragédie en 3 actes. [La tragédie des *Gracques* fut composée en 1774. Saint-Lambert, en recevant Guibert à l'Académie française, en fera l'éloge : « vous peignez ce moment de la république romaine, où la tyrannie patricienne préparait le peuple à l'anarchie, vous y défendez avec la sensibilité la plus touchante la cause abandonnée de la justice et du pauvre ».] Copie complète, avec de nombreuses et importantes corrections autographes du

comte de Guibert, et le compte des vers à la fin de chaque acte, soit 1384 vers (54 pages in-fol.). Plus une copie complète de la main de Mme de Guibert (cahier in-4), plus une autre copie complète (cahier in-fol. ; et une copie incomplète).

Apelle et Campaspe ou Le triomphe d'Alexandre, opéra en un acte (d'après le ballet de Noverre en 1776). Copie avec de nombreuses et importantes corrections autographes (27 pages in-4) ; une note de Mme de Guibert indique que cet opéra devait être mis en musique par GLUCK, puis après sa mort par SALIERI. On joint une copie complète faite en 1814, avec corrections de la main de Mme de Guibert (20 p. in-fol.).

Recueil de deux fragments de tragédies. Ce recueil comprend d'abord deux manuscrits du premier acte (sur trois) de la tragédie en vers **Les Gracques** (12 et 10 feuillets) avec quelques ratures et corrections, dont une copie probablement de la main de la sœur de Guibert, Mme d'Azincourt. Suit le premier acte (13 feuillets) de la tragédie **Anne de Boleyn**, avec quelques corrections autographes, et dont **la fin est entièrement de la main de Guibert** (8 pages), qui ajoute ensuite ces quelques lignes : « Voila tout. Je suis presque aussi las que vous hier au soir. Bonjour je pars écrivez moi. Je ne suis point inquiet sur ce dépôt. Juliette vaut Henriette au moins. Trouvée moi un nom pour Suffolk. J'ai bien envie aussi d'appeler Henriette Juliette parce que Henriette ressemble trop à Henri &c. ». Il s'agit d'une première version où deux personnages n'ont pas encore trouvé leur nom définitif.

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, nos 61 et 70).

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].
MANUSCRIT autographe, [**Journal de voyage en Bretagne**, 8-11 août 1778] ; 33 pages in-4 en 2 cahiers.

1 500 / 2 000 €

Très intéressant récit sous forme de journal, tenu par Guibert, membre de l'état-major de l'armée de Broglie, lors d'un voyage à Brest à la suite du maréchal.

Ce manuscrit, avec ratures et corrections, a été publié, avec des coupures, par la comtesse de Guibert en 1806 sous le titre *Brest dans les Voyages de Guibert, dans diverses parties de la France et en Suisse* (Paris, D'Hautel, 1806, pp. 35-86). Dans ce journal de voyage, fait à l'occasion d'une tournée d'inspection du maréchal de BROGLIE, dont Guibert faisait partie de l'état-major, Guibert mêle des observations, réflexions et opinions personnelles, et des remarques sur des marins tels que DU CHAFFAULT, GUICHEN, KERSAINT, LA CLOCHETERIE, LA MOTTE-PIQUET, ORVILLIERS... Il est aussi question du comte de LANGERON, gouverneur de Bretagne.

Le journal commence le 8 août : « Parti de Morlaix et arrivée à Brest. Chemins assez beaux mais mal entretenus. [...] La vue de la mer agit toujours sur moi : elle aggrandit ma pensée, elle l'attriste, enfin elle la remplit, mais ce n'est jamais d'un sentiment doux. Son résultat est toujours de tomber dans le vague, dans le sombre, dans l'infini : c'est comme la vue du ciel, et la pensée de l'éternité »... Description de la rade de Brest, comparée à celle de Toulon... Réception du maréchal... Description du port de Brest : « magnificence et grandeur de Louis XIV empreinte à chaque pas »... Considérations sur l'intérêt de multiplier les chantiers de construction... La visite du duc de CHARTRES provoque des critiques méprisantes : « des velléités passagères de s'instruire, mais nulle suite, nulle tenue, soupant tous les soirs chez le v^e de Laval en petit comité, [...] jouant au billard, voyant des filles, traînant à sa suite M. de G. objet de scandale et de ridicule. Du reste assez bon ton sur son bord, ne paraissant pas s'y ennuyer, vivant bien avec les officiers, les caressant, parlant aux matelots [...], au total faisant moins de mal et moins de bien qu'un prince du sang n'en peut faire »... Mauvaise tenue de la plupart des régiments de la garnison : indiscipline, insubordination... Visite des ateliers et bâtiments du port, où Guibert note des abus... En visitant le bagne, il s'indigne des conditions de vie des 2500 galériens, condamnés aux travaux forcés dans ce port : « inhumainement traités et content cependant fort cher au roi [...]. Abus sans nombre aussi dans cette partie, mais le premier de tous [...] et qui fait couler les larmes est d'entasser, d'accoupler à la même chaîne des malheureux sans distinction de faute et de crime. Ainsi le contrebandier, le religionnaire imprudent, et le scelerat sont quelquefois sur le même grabat. L'infortune et l'innocence sont quelquefois à côté du crime. L'homme innocent doit en mourir de désespoir, et celui qui est à demi corrompu achever de se corrompre. On classe les malades dans les hopitaux bien gouvernés, et l'on confond ici pêle mêle ces malheureuses victimes. Mais un spectacle plus affreux encore, cest celui des enfants arrêtés en contrebande avec leurs peres et condamnés avec eux. Des enfants ! La plume me tombe des mains en pensant combien nos lois sont ferores et absurdes, et combien les hommes qui gouvernent sont encore plus ferores et plus absurdes qu'elles »... Observations sur les casernes, dîner chez M. de KERSAINT, conversation tournant sur la bataille d'Ouessant et le combat franco-britannique du 17 juin dans la Manche, raconté avec une impressionnante simplicité par La Clocheterie. « Au reste la cour le *ministre*, Paris, le royaume ont mis trop d'importance à ce combat. La lettre de M. de Sartine etoit *ridicule* [...] c'est ne pas connoître la mesure cest decréditer la monnoye dont on doit payer de grands succès »... Nouvelles flèches contre le duc de Chartres et la Cour... Appréciation du chevalier de BOUFFLERS, présent au souper ; considérations sur l'inégalité entre

les marines française et anglaise et analyse de la bataille d'Ouessant ; les conseils de guerre dont il est question « ont tout mis en feu »... Guibert rapporte les discussions entre les officiers sur la suite de la guerre navale... Fête donnée au maréchal par M. d'Orvilliers, sur la *Bretagne*... Admiration des vaisseaux modernes ; projets de nouvelles fortifications à Brest, notamment lors de la visite des travaux entrepris à Quelerne... Il termine par un hommage lyrique à sa femme : « aimable et douce créature, le ciel t'a formée selon le vœu de mon cœur »...

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 60).

622

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

MANUSCRIT autographe, **Lettre sur l'éducation d'un jeune militaire** ; cahier de 19 pages petit in-4 liées d'un ruban vert (un coin du feuillet de couverture déchiré).

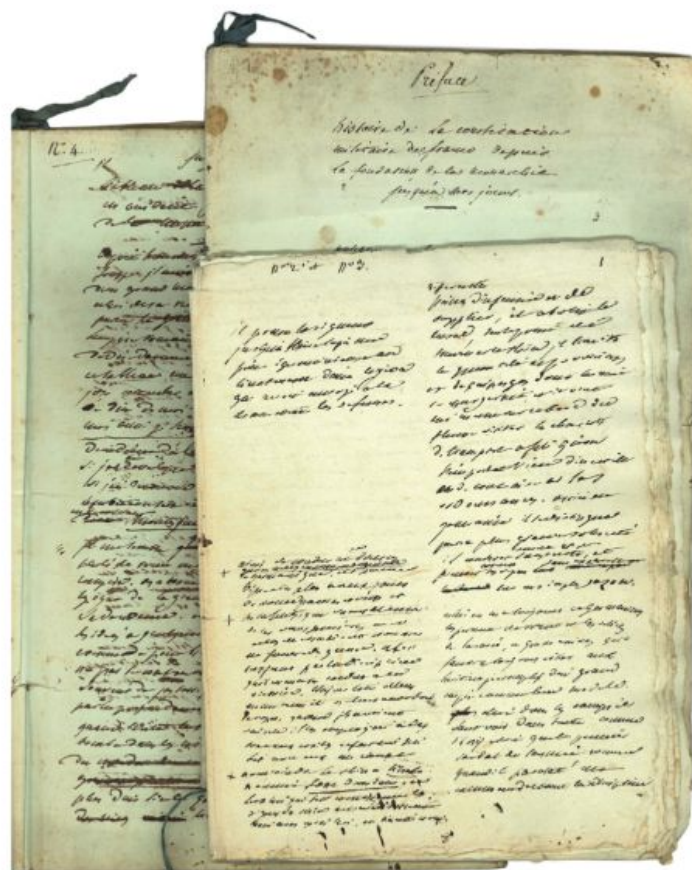
1 000 / 1 500 €

Conseils à un jeune militaire.

Ce manuscrit, sous forme de lettre à un comte récemment nommé colonel, et qui va bientôt commander un régiment, est daté « ce jeudi soir » ; il présente des ratures et corrections. La couverture est annotée par Mme de Guibert.

« Je viens le cœur encore tout échauffé de notre conversation, remplir mes engagements mon ami. [...] Moi te tracer un plan d'étude ! [...] Roidis toi contre les difficultés, contre les premiers degouts inseparables d'un genre de vie nouveau, élève, si j'ose m'exprimer ainsi, ton esprit à la hauteur de ton ame, et tous ces obstacles s'aplaniront devant toi »... Il commence à propos de l'instruction : « Ce n'est pas, mon ami, une erudition immense que je vais te proposer d'acquérir. Les savans sont comme je te le disais aujourd'hui, des in folio souvent inutiles ; [...] mais il faut avoir du moins cette portion de connoissances necessaire à tout homme qui veut commander aux hommes ». Les mathématiques d'abord, car « sans geometrie, les idées sont vagues et incertaines, l'esprit ne peut ni juger ni comparer, ni calculer ; la geometrie est en quelque sorte la boussole du raisonnement et la logique militaire [...]. Une fois les problemes de trigonometrie rectiligne résolu, la carriere s'étend et s'aplanit, la tactique n'est plus qu'un jeu, les places de guerre et les grandes garnisons offrent de toutes parts des leçons vivantes »... Puis l'étude de la constitution de tous les corps d'armée : « Ce sont tous les details interieurs de discipline, tenue, exercice »... Quant à l'étude de la politique, bien qu'immense, elle ne doit être, avec pour bases principales des connoissances en histoire et géographie, que jeu et délassement pour l'esprit... « Etudie surtout [...] les caractères et les passions des hommes, etudie les dans le monde, autour de toi, chez ceux qui commandent et qui gouvernent aujourd'hui. Partout la nature est la même, partout les mêmes passions dirigent les hommes et reproduisent les mêmes evenemens »... Etc. **On joint** une copie ancienne.

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 63).



623

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30° f].

MANUSCRITS autographes pour son **Histoire de la constitution militaire de la France depuis la fondation de la monarchie jusqu'à nos jours**, [vers 1780] ; 145 pages in-fol. ou in-4.

2 500 / 3 000 €

Important ensemble de manuscrits pour son Histoire de la constitution militaire de la France restée inachevée.

De cet ouvrage, Guibert n'a écrit que la « Préface » et une « Introduction », recueillies dans les Œuvres militaires publiées par sa veuve, tome V, Œuvres diverses (Magimel, 1803). Les présents manuscrits correspondent aux pages 3 à 176 de ce volume.

Préface (titre et 26 pages en un cahier in-fol. plus ff. blancs), abondamment raturé et corrigé (pp. 3-43 de l'édition). Après un hommage appuyé à MONTESQUIEU et à D'ALEMBERT, qui ont renouvelé le genre de la préface, Guibert présente la sienne comme l'histoire de la conception de son ouvrage, qui fut entrepris pour pallier une carrière militaire « manquée », rendre service au Roi, à ses ministres, et aux Français... Guibert raconte comment il définit progressivement son champ d'étude ; il nomme les érudits qui l'ont assisté, rappelle ses propres travaux antérieurs, et présente son ambition de remonter jusqu'aux Gaules. « C'est toute cette grande époque, c'est cette mémorable révolution qui forme mon introduction sous le titre de *Tableau de la décadence de l'empire romain dans les Gaules et de la fondation de la monarchie française*... La suite sera chronologique, et s'étendra jusqu'à l'administration du prince de MONTBAREY (1777-

1780). Guibert voudrait qu'un *Moniteur* éclairé corrige l'irresponsabilité ministérielle couverte par le secret d'État... « Qui je suis ? Un militaire citoyen, ces deux titres [...] doivent supposer de la hardiesse et du courage »... Etc.

Introduction. Tableau de la décadence de l'empire romain en Occident. Invasion des Gaules. Commencements de la monarchie française. 5 cahiers : 2 cahiers in-fol. numérotés « 4 » et « 5 », un cahier in-4 numéroté « 2 et 3 », plus 2 petits cahiers in-4, formant un manuscrit de premier jet de 42 pages in-fol. et 77 pages in-4, abondamment raturé et corrigé (pp. 45-176 de l'édition). L'*Introduction* commence dans le cahier n° 4, à la suite d'*Usages coutumes et mœurs militaires* et *Tableau de la grandeur et décad. des Romains par Montesquieu* (12 p.).

Survolt de l'Empire romain, faisant référence à Tacite, Suétone, Dion, Montesquieu, Gibbon, etc. Guibert insiste sur la longue et lente décadence de la République qui précéda l'Empire, brosse un beau tableau d'un immense territoire peuplé d'à peu près le même nombre d'habitants que l'Europe moderne, et ne fait pas mystère de tout ce qu'il trouve à admirer dans l'Empire, et dans son fondateur « calomnié » par les historiens modernes : sa constitution, ses routes, ses monuments, son juste partage entre les autorités civile et militaire, sa législation, l'universalité de sa langue, son système militaire, ses soldats aguerris, disciplinés et ayant le sens de l'honneur, quoi qu'en dise Montesquieu... « Nous n'avons fait partout que recueillir leurs débris et bâtir sur leurs ruines »...

On joint un dossier de pièces utilisées par Guibert pour sa documentation, et de pièces historiques diverses.

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 64).

624

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

MANUSCRIT autographe, **Extrait du journal des voyages de M. le M^{is} de Chastellux dans l'Amérique septentrionale**, [1786] ; 20 pages in-4 avec ratures et corrections.

800 / 1 000 €

Sur les voyages du marquis de Chastellux, notamment en Amérique.

Éloge du livre du marquis de CHASTELLUX, relatant ses voyages dans les années 1780, 1781 et 1782 (Paris, Prault, 1786). Guibert cite notamment des passages concernant les progrès des communications, des défrichements et des constructions, une visite de l'auteur au général WASHINGTON, et une anecdote sur les officiers captifs de l'armée de Burgoyne.

Guibert vante le charme des relations de voyages sous forme de journal, et l'aptitude de Chastellux à écrire sur l'Amérique et ses citoyens. Il partage son appréciation de la république, admirant comme lui les forteresses nouvelles de West Point, « *ce Palladium de la liberté américaine* » : « On aime en effet à voir ces créations subites d'un art qui ne sert ordinairement que le despotisme, et les querelles des rois, défendre aussi la cause de la liberté »... Il admire le portrait sincèrement élogieux de WASHINGTON, « cet homme qui comme on a dit de Turenne, fait honneur à l'homme » ; il cite ce passage : « Il faut relire et on en sera toujours plus content tout le morceau du séjour de l'auteur à Philadelphie, sa conversation avec M. ADAMS, ses réflexions sur les quakers, sa visite à M. PAYNE auteur du *Common Sense* ouvrage qui sera immortel dans ce continent, et qui est à notre Satyre Menippée et aux pamphlets politiques de nos temps de troubles ce qu'est le noble sujet de la guerre d'Amérique à nos pitoyables motifs de la Fronde »... Guibert souligne l'intérêt des descriptions de la Virginie, où le voyageur séjourne chez le gouverneur et visite le manoir de JEFFERSON : « Ce qu'il y dit sur les 200 000 nègres qui cultivent la Virginie et de la sur l'esclavage des nègres en général n'est pas un plaidoyer brûlant en leur faveur, mais ce qui vaut mieux une discussion à la fois juste et neuve »... En guise de conclusion, Guibert formule le vœu que Chastellux laisse des mémoires plus détaillés ; néanmoins « il y a des tableaux de grands maîtres qui n'ont pas été précédés d'aussi bonnes esquisses »... **On joint** la brochure imprimée du texte de Guibert, avec quelques corrections manuscrites (in-12 de 17 pages).

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 65)

625

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

MANUSCRIT autographe, **Ma mère**, [1787] ; 8 pages in-4 avec ratures et corrections.

700 / 800 €

Très émouvante évocation de sa mère décédée. [Elle était née Suzanne Thérèse Rivail (Romans 7 mars 1717-Paris 14 juin 1787), et avait épousé à Romans le 1^{er} mars 1742 le comte Charles-Benoît de Guibert.]

« Je ne l'oublierai jamais ce visage décomposé par les angoisses de la mort, ce regard éteint, cette main mouillée d'une sueur glacée et qui sera trois fois la mienne comme pour se reprendre à la vie, ou pour m'exprimer un adieu éternel, un moment avant l'instant fatal, elle se souleva, elle voulut me parler, et sa voix ne put former que de vains sons. [...] Elle me fut enlevée par une maladie qui ne dura que huit

jours, [...] elle avoit été frappée à mort six mois auparavant du coup imprévu qui lui ravit mon père. Depuis elle ne s'étoit pas relevée, il lui en étoit resté une oppression continue, un teint livide et plombé, quelque chose de sombre et de désespérant dans le regard. [...] Elle étoit d'une taille grande et noble, elle avoit été belle, et à soixante seize ans quelle avoit quand elle mourut, elle en conservoit encore toutes les traces. Séparé d'elle à l'âge de 4 ans, et ne l'ayant revue que 15 ans après, je ne me rapellois pas ses traits », mais sa beauté se mêlait toujours à son souvenir... « Je revenais de l'armée, et j'avois 18 ans quand je revis ma mère ou plutôt quand je la connus. Elle m'attendoit à la campagne ». Il raconte son émotion à leur première rencontre... Le texte semble inachevé.

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n° 67).

626

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

MANUSCRIT autographe, **Testament militaire d'un vieux officier général**, [vers 1789 ?] ; cahier de 16 pages in-fol.

1 000 / 1 200 €

Projet de préface pour un ouvrage militaire. Le manuscrit présente de nombreuses ratures et corrections, avec des additions marginales. « Parvenu à cet âge où toutes les illusions de l'ambition sont évanouies parce que l'horizon de la vie est tristement reserré, et que la vérité a pris de tout côté la place de l'espérance, privé depuis six ans de paix des occasions de service et sachant qu'aujourd'hui les forces me manqueraient [...], je veux pour la dernière fois m'occuper d'un métier que j'ai toujours étudié avec zèle et fait avec passion. [...] Puisse un jour ce travail être utile au ministre qui aimait le bien avec cette énergie qui seule rend capable de l'exécuter »... Suivent des observations et remarques sur les lois, la discipline, les effectifs, les trop nombreuses places de guerre, et bien entendu l'avenir de la nation française et l'intérêt du roi...

On joint un autre MANUSCRIT autographe, **Compte rendu à l'assemblée générale par Mrs les commissaires** ; 8 pages in-fol. **Intéressant projet de réforme et de règlement d'une société littéraire, « le Sallon ».** On a beau voter des mesures pour augmenter le nombre de souscripteurs, et pour transférer l'établissement dans le quartier plus animé de la Comédie Italienne, le Sallon reste dans un état d'« abandon absolu », que la paix ne favorise pas. Guibert résume les observations et réflexions des commissaires : « Que les mœurs, les usages, l'esprit de la société ayant éprouvé une telle révolution qu'on pourra à son gré caractériser de progrès, d'amélioration ou de décadence il est impossible de se flatter qu'une société d'hommes puisse subsister si elle ne présente différents objets d'intérêt qui balancent l'attrait de la société, et qui enlèvent les associés quelques instants à elle »... Ayant étudié des clubs en Angleterre, notamment, les commissaires font des recommandations précises en 15 points : doter leur société d'une constitution, atteindre le seuil de 200 membres, former un comité général et plusieurs comités particuliers (une liste de leurs fonctions est ensuite raturée), fonder des médailles d'or, etc., et « beaucoup d'autres moyens secondaires d'attrait et d'intérêt »...

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n°s 62 et 68).

GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de (1743-1790) officier, tacticien et écrivain [AF 1785, 30^e f].

ENSEMBLE de copies anciennes d'œuvres du comte de Guibert, une avec corrections autographes ; plus un ensemble de manuscrits et de documents concernant le comte de GUIBERT.

1 000 / 1 500 €

* Éloge du Roi de Prusse, belle copie d'époque soignée (cahier in-4 de 23 p. lié d'un ruban vert), sur FRÉDÉRIC II : « Le Roy de Prusse a l'air rude, les yeux vifs, le son de voix agréable, parle très bien français »... * *Lettre sur la Corse*, mémoire en forme de lettre au duc de CHOISEUL, Corte 24 juin 1769 : copie avec corrections autographes (12 pages in-fol.), plus une autre copie d'époque (22 p. in-4) : « Voicy la Corse soumise, l'Europe est étonnée, vos ennemis se taisent »... * *Lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée Nationale*, Marseille 10 décembre 1789 : copie par le neveu de Guibert, Fortuné de Pluvié-Guibert (cahier de 53 pages in-4), avec une copie de la lettre de Guibert à l'abbé Raynal pour le prévenir qu'il allait emprunter son nom, 20 décembre 1789 (petite déchir.) ; plus l'imprimé *Lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée Nationale*, Marseille 10 décembre (impr., s.l.n.d. [1789] ; in-8 de 94 p., cart. Moderne, et un ex. broché). * Cahier de poésies, 1772-1787 (33 pages in-4, avec corrections, notes et additions de Mme de Guibert) : *Épître à Glycère*, Élégie sur la mort de Frédéric II, romances, impromptu adressé à Voltaire, etc. ; plus 5 feuillets in-4 extraits d'un autre cahier ; et un cahier *Recueil de poésies* (1760) notamment par Saint-Lambert.

2 exemplaires imprimés de son *Discours* de réception à l'Académie française le 13 février 1786 (in-4 de 42 p., un en cartonnage d'époque, l'autre en brochure) ; Guibert succédait à Thomas, et c'est SAINT-LAMBERT qui prononça la réponse.

Documents biographiques : inventaire des biens de son père, partage des biens familiaux, succession, etc. ; notes militaires de son père ; lettres adressées au comte de Guibert par le vicomte Le Veneur, Nicolas Pinel du Havre (1782), le maréchal Philippe-Henri de SÉGUR (1786), une épître en vers ; copie d'inscriptions pour sa maison de campagne, et d'une lettre de Julie de Lespinasse... * Notes et manuscrits autographes de sa veuve Alexandrine-Louise de GUIBERT (1758-1826, née Boutinon des Hayes), notamment les notes et avertissements pour l'édition des œuvres de Guibert, et le manuscrit de sa *Lettre d'un militaire à un de ses amis sur l'ouvrage de Mad. Necker concernant Guibert*. * Contrats d'édition avec les libraires Magimel et d'Hautel pour la publication des œuvres de Guibert ; correspondance avec l'imprimeur-libraire Charles POUGENS. * Notices et éloges manuscrits sur Guibert : par sa femme (plus de nombreuses notes autographes), par Mme de STAËL (et minutes de lettres de Mme de Guibert à Mme de Staël ; plus la copie d'une comédie de Mme de Staël, *Sophie ou les sentiments secrets*, 1786), par France de la Gravière, par son beau-frère Maré d'Azincourt, etc. * Exemple abondamment corrigé par Mme de Guibert de l'Éloge véridique de François-Apolline de Guibert de TOULONGEON (Paris 1790, plus addition autographe et L.A.S. de Toulangeon), et un exemplaire de la nouvelle édition en 1802 sous le titre *Notice historique*... * Correspondances adressées à Mme de Guibert : lettres familiales, ou de diverses personnalités dont le marquis d'Aguesseau ; remerciements pour les ouvrages de Guibert par le général MOREAU, Louis-Philippe de SÉGUR, Joseph LAVALLÉE, le maréchal LOBAU ; le maréchal BERTHIER pour une pension viagère ; lettres du baron EVAÏN concernant le versement au Dépôt de la Guerre en 1820 des manuscrits de Guibert ; lettre du vicomte de Champagne concernant la distribution de *l'Essai général de Tactique* aux élèves des écoles militaires ; envoi par le général ROGNIAT de l'inventaire des manuscrits de Guibert au Dépôt général de la Guerre. * Notes et manuscrits divers : copies de vers ou

fragments de Guibert, dont le manuscrit complet d'une comédie *Les bonnes gens, ou le vœu accompli* avec de nombreuses corrections de Guibert et de sa femme ; notes concernant Guibert.

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n^{os} 71 et 72).

[GUIBERT Jacques-Antoine-Hippolyte, comte de].
PLUVIÉ-GUIBERT Fortuné de (1779-1799) neveu du comte de Guibert, aide-de-camp de Bonaparte, tué à Aboukir.

39 L.A.S. ou L.A., 1797-1799, à sa tante la comtesse de GUIBERT ou à son père Jean-Fortuné de PLUVIÉ ; 158 pages in-4 ou in-8.

1 200 / 1 500 €

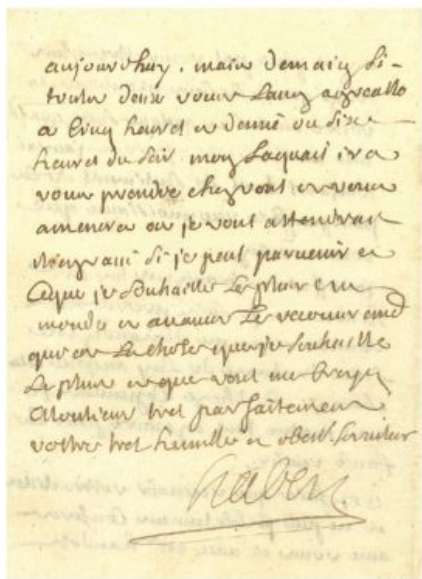
Très intéressante correspondance sur ses campagnes en Italie et en Égypte avec Bonaparte.

[La sœur du comte de Guibert, Angélique de Guibert (1746-, avait épousé le comte de Pluvié ; leur fils Fortuné considéra la comtesse de Guibert comme sa mère adoptive, et l'appelle « ma bonne maman ».] Voyage de Paris à Lyon ; Venise et le lac de Garde ; les îles Borromées ; séjour à Milan. Rencontre avec JOSÉPHINE et BONAPARTE, qui lui parle avec admiration du comte de Guibert et le désigne comme secrétaire de légation à Gênes, auprès de FAIPOULT. Il semble alors se destiner à la carrière diplomatique (minute autographe d'une longue lettre à TALLEYRAND, évoquant le souvenir de Guibert). Séjour à Gênes, puis à Rome. Il se réjouit d'être appelé par Bonaparte pour participer à la campagne d'Égypte. En mai 1798, il est à Civitavecchia, prêt à embarquer pour l'Égypte avec MONGE et DESAIX. Relation de la traversée et de la prise de MALTE ; BONAPARTE le choisit alors comme aide-de-camp. La dernière lettre est écrite du Caire, « de retour de l'expédition de Syrie ».

On joint 2 copies de lettres, dont une de la main de la comtesse de Guibert (et le brouillon d'une de ses réponses) ; une L.S. de TALLEYRAND concernant Fortuné Pluvié-Guibert, et 2 brouillons de lettres de Mme de Guibert à Talleyrand ; 6 lettres de Fortuné de Pluvié (le père), et divers documents (dont la copie par Fortuné Pluvié-Guibert de la notice de Mme de Guibert sur son mari)...

Provenance : Archives du comte de GUIBERT (vente 14 octobre 1993, n^o 76).





HABERT Philippe (1604-1637) poète ; **membre fondateur**, un des huit amis de Conrart qui formèrent le noyau de l'Académie [AF 1634, 11^e f].

L.A.S. « Habert », à M. de MONTMORENCY ; 2 pages in-8, adresse avec cachet de cire rouge à ses armes.

700 / 800 €

Seule lettre retrouvée de Habert. Elle était restée inconnue de Raoul Bonnet.

Quelque succès qu'aient ses malheureuses affaires, il aura toujours de la reconnaissance à son égard. « J'ai offert un transfert sur M^r Hindres, et je suis prest de le donner. Vous me demandez une lettre de change de luy acceptee cela change la chose. Cependant je vais mettre tout en œuvre pour la faire reussir. Je ne fais que recevoir vostre billet

et ne puis probablement conferer avec vous et avec M^r Haudon aujourd'hui. Mais demain [...] mon laquais ira vous prendre chez vous et vous amenera ou je vous attendrai bien aise si je peux parvenir a ce que je souhaite le plus au monde et avancer le recouvrement qui est la chose que je souhaite le plus »...

On joint une rare P.S. « Habert » de **son frère Germain HABERT** (1615 ?-1654, aumônier du Roi et poète, **membre fondateur** [AF 1634, 12^e f]) comme abbé commendataire de l'abbaye de Cerisy, 10 novembre 1637 (vélain oblong in-fol., sceau à ses armes sous papier, encre de la signature très passée, marque au stylo bleu) ; en latin. Au nom de Jacques d'ANGENNES, évêque de Bayeux, « Germanus Habert », abbé commendataire de Cerisy, confère la cure de Huppain dépendant de son abbaye au bachelier en théologie Jacques Helyet, en remplacement de feu Guillaume Le Goupil...

HABERT DE MONTMORT Henri-Louis (1600-1679) conseiller du Roi et maître des requêtes ; savant et poète, ami de Gassendi ; **membre fondateur** de l'Académie française ; la réunion hebdomadaire chez lui d'une assemblée de savants fut le berceau de l'Académie des sciences [AF 1634, 35^e f].

6 P.S. « HL Habert », Paris 1651-1670 ; 1 page in-fol. et 5 vélin oblong in-8.

500 / 700 €

Quittance de rente « a nous appartenant a cause de dame Henryade Buade Frontenac nostre espouze » (26 mars 1651)... Mandat de paiement pour une somme provenant des loyers de la succession de défunt Pierre SUBLET, seigneur de Romilly, à Marin Ory, le secrétaire de M. de Montmort, « laquelle il a avancé de ses deniers pour avoir fait faire copie du procès verbale du scelé apposé par la chambre des comptes sur les meubles dud. deffunct » ; signée aussi par TESTU DE BALINCOURT, (25 mars 1659)... Quittance d'« d'augmentation des gages a nous atribuees suivant larrest du Conseil » (7 juin 1663)... D'autres quittances de rente sur les tailles ou les aides, et de ses gages...

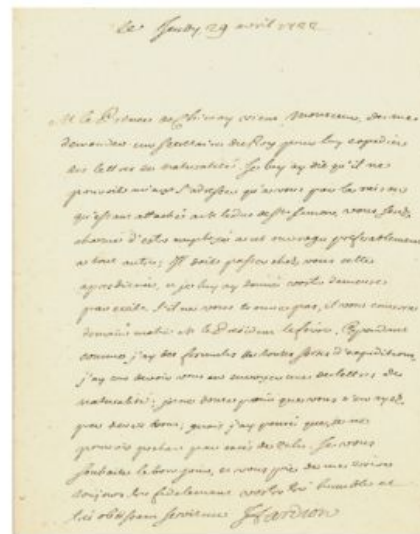
HARDION Jacques (1686-1766) historien, bibliothécaire du Roi et de la famille royale à Versailles [AF 1730, 30^e f].

2 L.A.S. « Hardion », 1722-1732 ; 1 page in-4 chaque.

400 / 500 €

Deux rares lettres (Raoul Bonnet n'a recensé que quatre lettres).

[28 avril 1722], recommandant le prince de CHIMAY, qui demande un secrétaire du Roi pour lui expédier des lettres de naturalité : « estant attaché a M. le duc de S^t Simon, vous serez charmé d'estre employé a cet ouvrage »... **Compiègne 18 juillet 1732.** Accusé de réception de livres pour le Cabinet du Roi, en attendant les **Antiquités de Paris** et les œuvres de Tourreil. « Mad^e la M^{se} de POMPADOUR voudroit avoir pour elle, le Virgile travesti de Scarron »... Il s'enquiert de l'obtention de livres espagnols pour Madame VICTOIRE, « surtout des livres d'Histoire [...] Je compte prendre la conquete du Mexique de Solis, et la traduction espagnole de Philippe de Comines »...



HAY DU CHASTELET Paul (1592-1636) magistrat et orateur, conseiller de Richelieu ; **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 20^e f].

L.A.S. « Chastelet », Grenoble 16 octobre 1630, à M. DU PUY ; 1 page in-fol., adresse avec cachets de cire rouge aux armes.

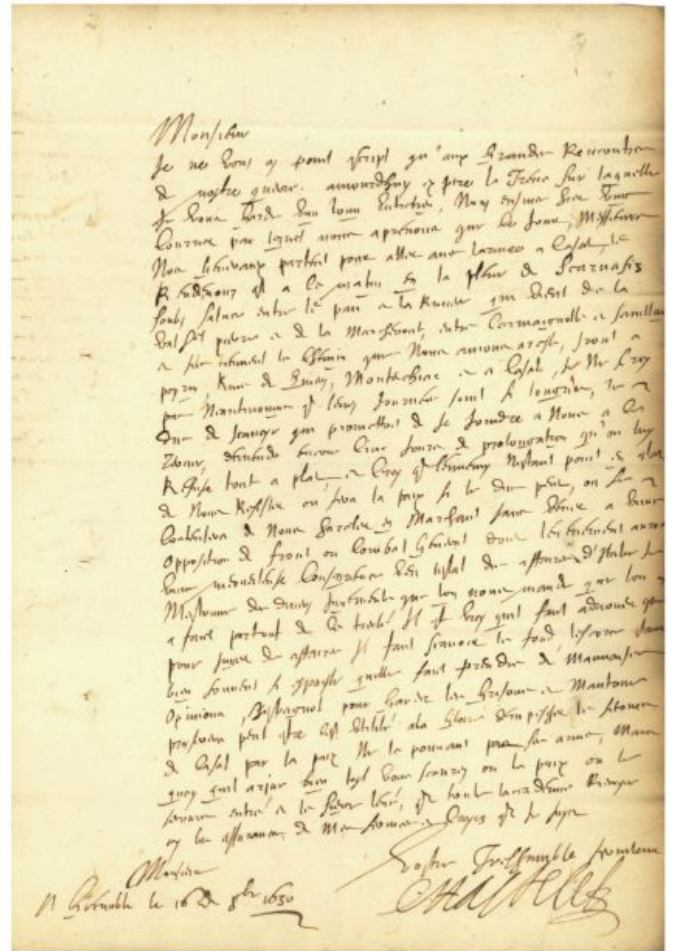
800 / 1 000 €

Très rare lettre sur le siège de Casal.

Il ne lui a écrit « qu'aux grandes rencontres de nostre guerre. Aujourdhuy expire la treve [...] Messieurs nos generaux partent pour aller avec l'armee a Casal », ils vont se réunir dans la plaine de Scarnafiz (Scarnafigi), et de là marcheront sur Casal, suivant « le chemin que nous avions areste », qu'il rappelle... « Le duc de Scavoye qui promettoit de se joindre a nous [...] demande encore cinc jours de prolongation qu'on luy refuse tout a plat, je croy que l'ennemy n'estant point en etat de nous resister on fera la paix si le duc peut, ou se contentera de nous [...] en marchant sans venir a une opposition de front ou combat general »... L'Espagnol « pour garder les Grisons et Mantoue » acceptera probablement la paix, ne pouvant soutenir Casal par les armes... Etc.

On joint une P.S « Paul Hay », Saint-Germain-en-Laye 2 juillet 1631, quittance du paiement de 1600 livres en remboursement des frais de deux voyages à Langres pour le service du Roi (vélin oblong in-4).

D'une grande rareté, selon Raoul Bonnet qui cite ces deux documents.



HOUDAR DE LA MOTTE Antoine (1672-1731) poète, auteur dramatique et critique [AF 1710, 14^e f].

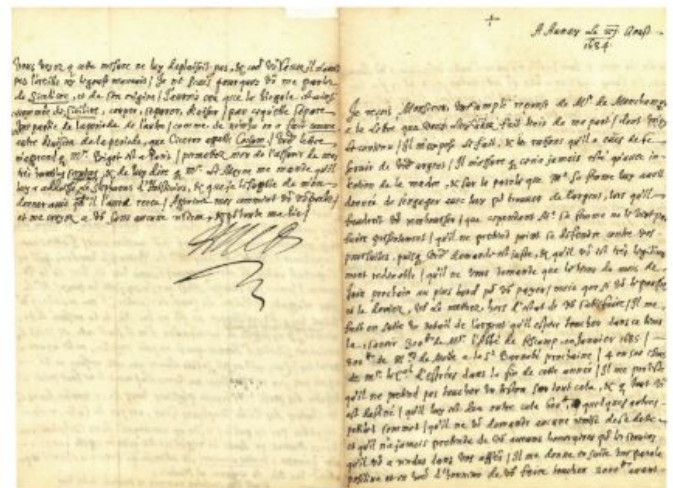
L.A.S. « Delamotte », 10 avril [1713], à Jean-François de LA FAYE à Utrecht ; 3 pages in-8, adresse avec cachets de cire rouge aux armes brisés (déchirure par bris de cachet enlevant quelques mots, réparée ; 2 portraits gravés joints).

500 / 600 €

Rare lettre littéraire à son confrère académicien.

Il se plaint du silence de La Faye, à qui il a pourtant écrit le Mardi gras au lieu de se divertir. Il évoque leur mutuelle paresse, avant de déclarer : « amnistie generale pour les fautes passéz et mesme pour les fautes à venir. Qu'il ny ayt entre nous d'autre condition que de saimer, et me voila fort ». Puis il parle de la tragédie *Ino et Mélécerte* de LAGRANGE-CHANCEL : « C'est un roman tres compliqué quil debrouille pourtant avec assez d'art [...] Il arrive a des situations touchantes et singulieres. Les vers sont assez foibles mais le plus souvent raisonnables et naturels. Avec ces defauts et ces beautez, la piece a fort bien reussi. [...] Je ne vous ecris rien d'HOMERE, ni des eglogues ni des pseumes »...

On joint une P.A.S. de dédicace (demi-page in-12) : « Pour Monsieur d'Argenson par son tres humble et tres obeissant serviteur Delamotte ».



634

HUET Pierre-Daniel (1630-1721)

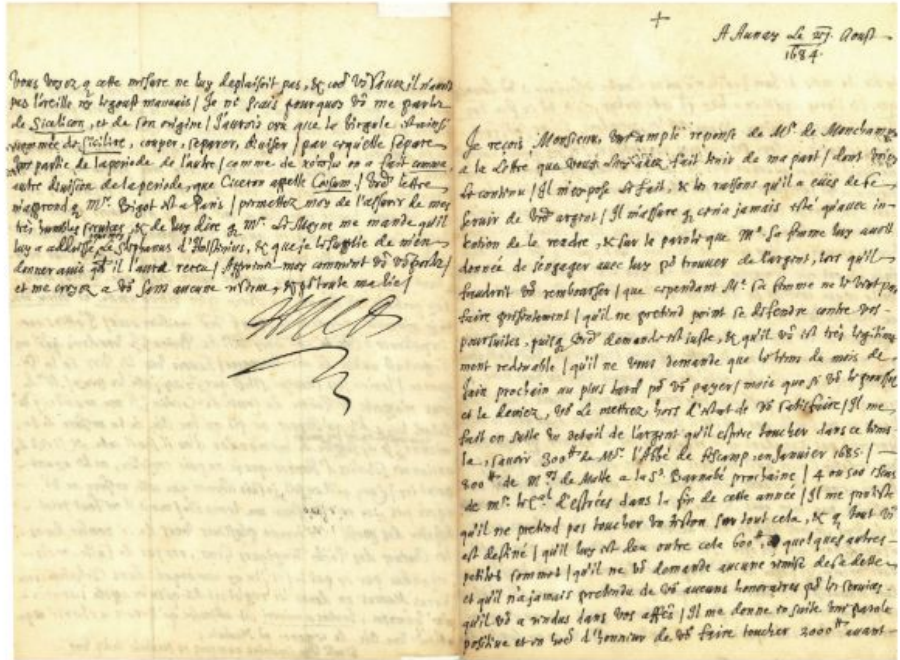
prélat, érudit et écrivain, ami et collaborateur de Mme de Lafayette ; sous-précepteur du Dauphin et évêque d'Avranches [AF 1674, 21^e f].

L.A.S. « Huet », Aunay 27 août 1684 ; 3 pages et demie in-8 (beau portrait gravé d'après Largillière joint).

800 / 1 000 €

Belle lettre littéraire.

M. de Monchamps s'engage à rembourser 2000 livres à la fin du mois de juin prochain, car il touchera entre-temps des sommes de l'abbé de Fécamp, de Messieurs de Malte et du cardinal d'Estrées : « il ne pretend pas toucher un teston sur tout cela, & que tout vous est destiné », sous peine de céder ses livres... Huet encourage à accepter cette offre, sous réserve de quelques explications sur « l'article des livres », puis passe aux affaires littéraires : une distinction entre deux leçons latines, son impatience de recevoir l'ode de M. du Périer, les vers de la *Pigeonne*. « M^r Du Four m'apporte le poème du comte de Cocolin. Il me mande que M^r Bigot luy a dit qu'Horace ne fit qu'une ode de la mesure de la mienne parce qu'elle ne fut pas goustée, je le supplie de me mander d'où il sçait cela, & si c'est des anciennes scholies d'Horace que je ne puis consulter, ne les ayant



point icy. Quoy qu'il en soit, je suis estonné que cette mesure ne vous agrée pas »... Et de se référer aux poètes tragiques grecs, à Eschyle et à Terentianus Maurus, qui « adjouste qu'Horace a changé agreablement une ode de ce genre p^r Neobule : *Simili lege sonantes numeros et Neobule dedit uno/ Modulatus lepide carmine Flaccus*. Vous

voyez que cette mesure ne luy deplaisoit pas, & comme vous savez il n'avoit pas l'oreille ny le goust mauvais. Je ne scais pourquoi vous me parlez de *Sicelicon*, et de son origine. J'aurois cru que la virgule est ainsi nommée de *sicilire*, couper, separer, diviser, parce qu'elle separe une partie de la periode de l'autre »... Etc.

635

HUET Pierre-Daniel (1630-1721)

prélat, érudit et écrivain, ami et collaborateur de Mme de Lafayette ; sous-précepteur du Dauphin et évêque d'Avranches [AF 1674, 21^e f].

L.A., [Aunay 27 août 1689, à la duchesse de MONTPENSIER] ; 3 pages et demie grand in-8.

1 800 / 2 000 €

Très jolie lettre badine à la Grande Mademoiselle, pleine de galanterie pour les dames et demoiselles de Saint-Cyr où l'on avait créé naguère l'Esther de Racine.

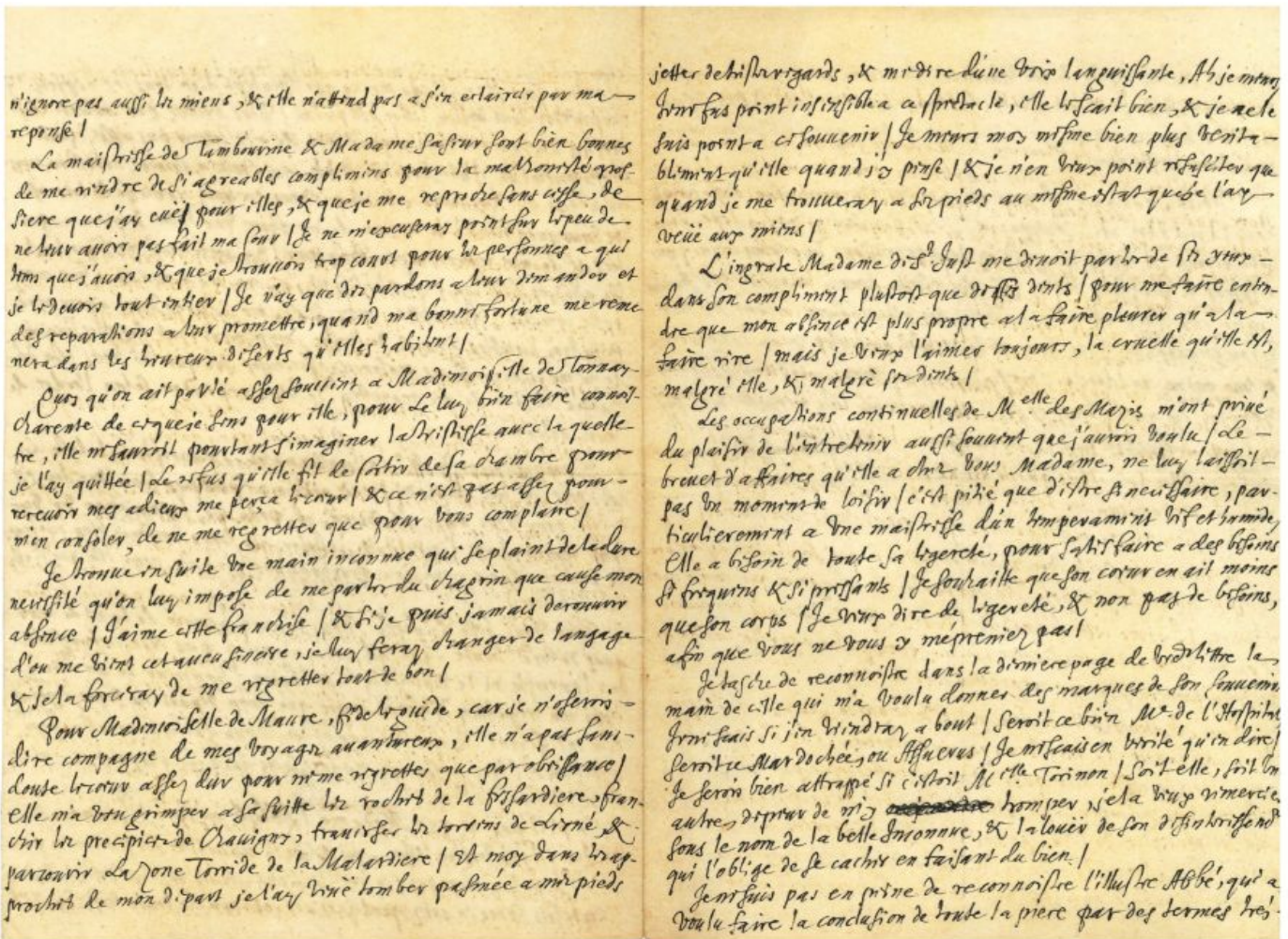
[En janvier et février 1689, six représentations

de la tragédie de Racine ont été données à Saint-Cyr ; nombre de personnes furent conviées à y assister, et l'absence de Huet, grand connaisseur de la Bible, fut regrettée.]

La duchesse lui a envoyé une lettre collective de « pieces rapportées », où il a trouvé « presque toutes les actrices d'Esther, & en la lisant j'ay cru me trouver a une nouvelle comedie »... Il fait son compliment à Madame la Gouvernante, à la « belle Princesse », à Madame l'Abbesse, etc. Il assure qu'en refusant de sortir de sa chambre pour recevoir ses adieux, Mlle de Tonny-Charente lui a percé le cœur, et il s'amuse à lire la main inconnue « qui se plaint de la dure nécessité qu'on luy impose de me parler du

chagrin que cause mon absence »... Il aime cette franchise et voudrait faire changer de langage à celle-là...

« Pour Mademoiselle de Maure, fidele guide, car je n'oserois dire compagne de mes voyages aventureux, elle n'a pas sans doute le cœur assez dur pour ne me regretter que par obeissance. Elle m'a veu grimper a sa suite les rochers de la Fessardiere, franchir les precipices de Chavigny, traverser les torrens de Lerné, & parcourir la zone torride de la Malardiere. Et moy dans les approches de mon départ je l'ay veuë tomber pasmée a mes pieds jeter de tristes regards, & me dire d'une voix languissante, Ah je meurs. Je ne fus point insensible a ce spectacle, elle le scait bien, & je ne le suis point a ce



souvenir. Je meurs moy mesme bien plus veritablement quand j'y pense, & je n'en veu point resusciter que quand je me trouveray a ses pieds au mesme estat que je l'ay veü aux miens »...

Il a un mot pour « l'ingrate » Madame de Saint-Just, et déplore que les occupations de Mlle des Mazis l'aient privé du plaisir de l'entretenir aussi souvent qu'il l'aurait voulu : « C'est pitié que d'estre si necessaire, particulierement a une maitresse d'un temperament vif et humide. Elle a besoin de toute sa legereté, pour satisfaire a des besoins si frequens & si pressants. Je souhaitte que son cœur en ait moins que son corps »...

Il s'interroge sur l'auteur de la dernière page de la lettre – Mme de L'Hospital ? Mardo-

chée ? Assuérus ? – et la remercie sous le nom de « la belle Inconnue », en la louant de se cacher en faisant du bien... Enfin il reconnaît la main de l'illustre Abbé, « qui a voulu faire la conclusion de toute la piece par des termes très-obligeans, & très dignes de son honesteté », et il termine par des remerciements sincères « pour des regrets dont la plus part ne le sont guere. Vous n'en seriez pas quitte pour cette reponse si vous m'accordiez les permissions que vous n'avez pas refusées a quelques abbez. Si cela estoit, après m'avoir veu souvent comme eux vous attendre au bout des allées dans le tems de vos promenades, & vous dire mille choses par des yeux langoureux & une mine raddoucie, presentement en vous

quittant vous verriez en quels termes je vous parlerois du respect très profond avec lequel je suis a vous »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 76-79.

de simplicité & d'illusion de la part de la femme, & plus encore de la part de la fille ! quoy que je n'assure pas qu'il n'y a rien au delà. Je n'ay point reconnu qu'en tout cela il y ait eu d'autre maléfice, que l'entreprise de suborner ces deux malheureuses ! — Ce que l'on avance touchant les autres maléfices, est sans preuve, & les faits les plus importans qu'on articule en ce procez ; ne sont point prouvez, ou le sont foiblement / & ne fournissent point de matière suffisante a appuyer un jugement certain ! Dans les Monitoires qui m'ont esté presentez, j'ay trouvé quelques articles peu convenables a l'honneur de l'Eglise & de mon caractère, & mesme contraires aux connoissances que j'ay. Ainsi je n'ay pas cru devoir signer ces Monitoires, sans en effacer ces articles ! Je suis avec respect

Monsieur
 A Caen le 6. 9^{bre}. 1694.

Vostre très humble et très obéissant
 serviteur
 P. Daniel Ev. d'Avranches!

636

HUET Pierre-Daniel (1630-1721)
 prélat, érudit et écrivain, ami et collaborateur de Mme de Lafayette ; sous-précepteur du Dauphin et évêque d'Avranches [AF 1674, 21^e f].

L.A.S. « P. Daniel Ev. d'Avranches », Caen 6 novembre 1694 ; 3 pages in-4.

800 / 1 000 €

Sur une affaire de prêtre débauché, accusé de sortilège.

Ses connaissances sur l'affaire des trois personnes accusées de sortilège, détenues dans les prisons, lui sont venues par plusieurs voies, « les unes par la confession, ou par des moyens relatifs a la confession, les autres

par les examens que j'ay faits des accusez, par divers rapports qui m'ont esté faits, & par les entretiens que j'ay eus avec M^r de Glatigny, Lieutenant Criminel d'Avranches »... S'en tenant aux examens et confrontation qu'il a faits, « il m'a paru avec beaucoup de vraysemblance, quoyque sans une entiere certitude, que la premiere source de cette affaire, comme de la plus part des autres semblables, est la debauché, & que le Prestre pour abuser de ces deux creatures, a mis en usage des moyens qui ont causé tout ce scandale. Je suis persuadé que dans ces moyens, qui paroissent surnaturels, il y a beaucoup de charlatanerie de la part du Prestre, & beaucoup de simplicité & d'illusion de la part de la femme, & plus encore de la part de la fille, quoy que je n'assure

pas qu'il n'y a rien au delà. Je n'ay point reconnu qu'en tout cela il y ait eu d'autre maléfice, que l'entreprise de suborner ces deux malheureuses. Ce que l'on avance touchant les autres maléfices, est sans preuve, & les faits les plus importans qu'on articule en ce procez ; ne sont point prouvez, ou le sont foiblement, & ne fournissent point de matière suffisante a appuyer un jugement certain. Dans les monitoires qui m'ont esté presentez, j'ay trouvé quelques articles peu convenables a l'honneur de l'Eglise & de mon caractère ; & mesme contraires aux connoissances que j'ay. Ainsi je n'ay pas cru devoir signer ces monitoires, sans en effacer ces articles »...

HUET Pierre-Daniel (1630-1721)
prélat, érudit et écrivain, ami et
collaborateur de Mme de Lafayette ;
sous-précepteur du Dauphin et
évêque d'Avranches [AF 1674, 21^e f].

POÈME autographe, **Salamandra**.
Ecloga, [1709] ; 4 pages petit in-4 ; en
latin.

800 / 1 000 €

Important poème en latin.

Églogue de 128 vers dédiée au cardinal César
d'ESTRÉES (1628-1714) : « Ad eminentissimum
Cardinalem Cæsarem Estræum ».

Huet était très lié avec le cardinal d'Estrées,
dont il évoque la mort dans ses *Mémoires* :
« J'étais très-lié avec lui dès le temps de mon
adolescence, nous avions du goût pour les
mêmes études, et nous nous entendions à
merveille en toute autre chose. Nous nous
voyions de plus très-souvent, lorsqu'une
maladie terrible l'emporta en quelques
heures, et avec lui la meilleure partie de
moi-même, mon appui dans les circons-
tances critiques, ma consolation dans mes
afflictions ».

Le poème a été publié dans les *Huetiana*,
ou *Pensées diverses de M. Huet, évêque
d'Avranches* (Paris, Jacques Estienne, 1722),
parmi les *Carmina*, *Ecloga* VIII (p. 413-418).

« Si priscos animis Erato
tibi suscitât æstus ;

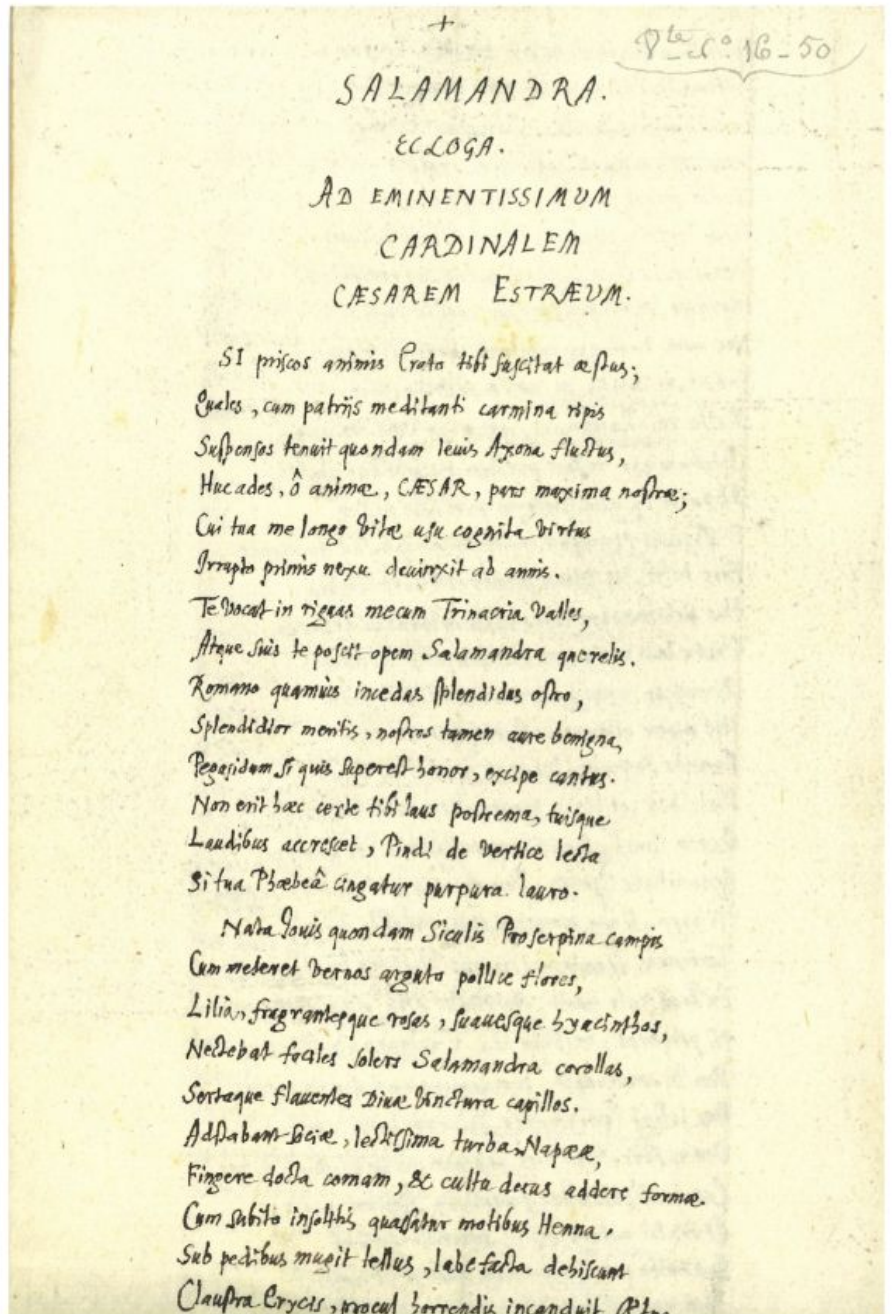
Quales, cum patriis
meditanti carmina ripis

Suspensos tenuit quondam
levis Axona fluctus,

Huc ades, ô animæ,
CÆSAR, pars maxima nostræ... »

Provenance : collection du baron de TRÉ-
MONT (9-22 décembre 1852, n° 699).

HUET Pierre-Daniel : voir nos 512, 533, 537,
583, 700, 729, 790, 791.



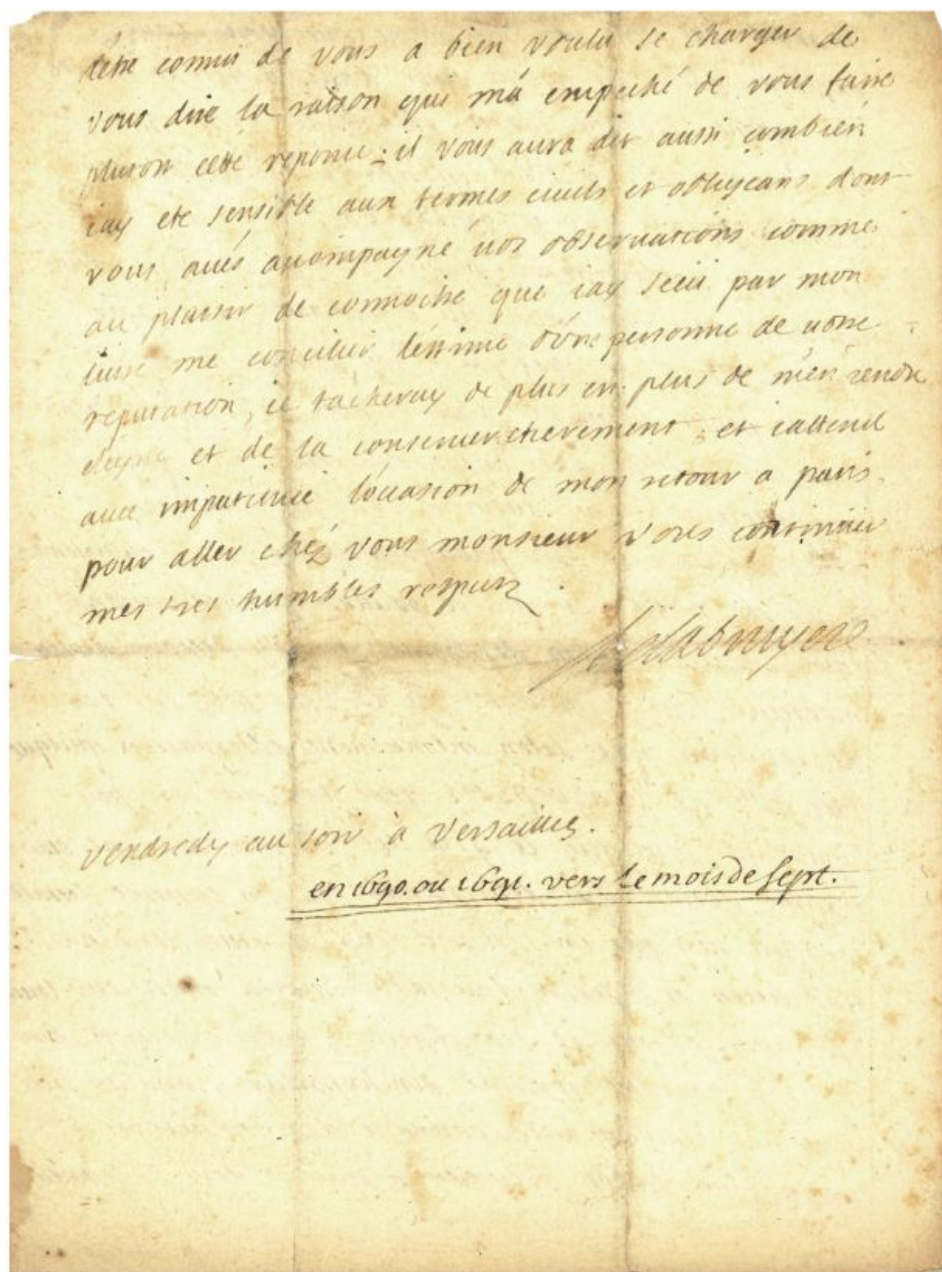
**LA BEAUMELLE Laurent Angliviel
de** (1727-1773) littérateur.

L.A.S. « La Beaumelle », Berlin 9
février 1752, [à François-Thomas-
Marie de BACULARD D'ARNAUD] ;
1 page in-4 (collée sur carte).

300 / 400 €

Il lui offre son livre *Mes Pensées* : « Je vous
admire, je suis sur que je vous aurois aimé.

M. Rozambert & tous vos amis m'ont si
souvent repeté qu'en vous l'homme étoit
encore plus estimable que l'auteur, je vois
ici tant de gens qui ont tout leur cœur en
esprit [VOLTAIRE], que j'ai un véritable regret
de vous avoir manqué. Vous auriez vengé
les lettres que je cultive, que j'aime, & que
je vois cultivées par des hommes si mépri-
sables que je suis sur le point de les haïr... »



639

LA BRUYÈRE Jean de (1645-1696) moraliste, auteur des *Caractères* [AF 1693, f].

L.A.S. « Delabruyere », Vendredy au soir à Versailles » [septembre 1690 ou 1691 ?, à Gilles MÉNAGE]; 4 pages in-4 (portrait gravé joint).

40 000 / 50 000 €

Rarissime lettre de réflexions critiques en réponse aux remarques de Ménage sur sa traduction du grec des Caractères de Théophraste.

[La Bruyère répond au grammairien en s'appuyant sur des citations (en grec) de Diogène Laërce, dont Ménage a édité les *Vies, Doctrines et Sentences des Philosophes illustres* suivies d'un ample commentaire. « On ne connaît que dix-neuf lettres autographes de La Bruyère » (Raoul Bonnet), auxquelles s'ajoute celle-ci, une des deux en mains privées.]

« Περί ἀδολεχίας Περί λαλιας Περί λογοπουας Ces trois chapitres des caracteres de Theophraste paroissent d'abord rentrer les uns dans les autres, et ne laissent pas au fond detre tres differens. Jay traduit

le premier titre *Du Diseur de rien*; le second *Du grand parleur* ou *du babil*; et le troisieme *Du débit des nouvelles*. Il est vray Monsieur que dans la traduction que j'ay faite du second de ces trois chapitres intitulé *Du babil* je n'ay fait aucune mention des dyonisiaques parce qu'il n'en est pas dit un seul mot dans le texte; jen parle dans celuy du *Diseur de rien*, en grec Περί ἀδολεχίας, ou ma traduction si vous prenez la peine de la lire doit vous paroître conforme à l'original car etant certain que les grandes bacchanales ou les dyonisiaques se célébroient au commencement du printemps qui est le temps propre pour se mettre en mer, il me semble que j'ay pu traduire, *il dit qu'au printemps ou commencent les bacchanales la mer devient navigable*, d'autant plus que ces mots, τῆς ξαλατταν διονυσίαν πλιόϊμον είναι peuvent fort bien signifier que la mer s'ouvroit non pas immédiatement apres que les dionisiaques etoient passées, mais apres qu'elles etoient commencées, et je crois lire ce meme sens dans le commentaire de Casaubon et dans quelques autres scholiastes; de sorte Monsieur que je crois vous faire icy un long verbiage ou tomber moy-même dans le babil; et que vous vous etes deja apperceü que le chapitre ou vous avés lû pour titre *Du babil* ou *du grand parleur* et

N. 127.

Περὶ ἄδολεχίας Περὶ δαδίας Περὶ λογοποιίας

ces trois caractères de Xéophraste paroissent d'abord rentrer les uns dans les autres, et ne laissent pas au fond de très différens. j'ay traduit le premier titre De l'homme de rien, le second du grand parleur ou du babillard, et le troisieme de la débauche des nouvelles. il est vray monsieur que dans la traduction que j'ay faite du second de ces trois chapitres intitulé du babillard je n'ay fait aucune mention des διδασκαλικαί parce qu'il n'en est pas dit un seul mot dans le texte; on parle dans celui de l'homme de rien, en grec Περὶ ἄδολεχίας, ou ma traduction si vous prenez la peine de la lire doit vous paroître conforme à l'original, car étant certain que les grandes διδασκαλικαί ou les διδασκαλικαί se célébroient au commencement du printemps qui est le temps propre pour se mettre en mer, et me semble que j'ay pu traduire, et dit qu'au printemps on commençoit les didascaliques la mer devenoit navigable, d'autant plus que ces mots, τὴν ἑαδαιτὴν ἐκ διωνυσίου ἰδιώμενον εἶναι, peuvent fort bien signifier que la mer souvrent non pas immédiatement après que les didascaliques estoient

que vous avez pris pour celuy Περὶ ἄδολεχίας a fait toute la meprise. Pour ce qui regarde SOCRATE je n'ay trouvé nulle part qu'on ait dit de luy en propres termes que cetoit un fou tout plein desprit, façon de parler a mon avis impertinente et pourtant en usage que j'ay essayé de decréditer en la faisant servir pour Socrate, comme lon s'en sert aujourd'hui pour diffamer les personnes les plus sages, mais qui s'élevant au dessus d'une morale basse et servile qui regne depuis si longtemps se distinguent dans leurs ouvrages par la hardiesse et la vivacité de leurs traits et par la beauté de leur imagination : ainsi Socrate icy nest pas Socrate, cest un nom qui en cache un autre ; il est vray néanmoins, qu'ayant lû l'endroit de Diogenes que vous cités et l'ayant entendu de la maniere que vous dites vous meme que vous l'aviez expliqué d'abord, et ayant encor dans la vie de Socrate du meme Diogene Laerce observé ces mots πολλάκις δὲ βιαϊότερον ἐν ταῖς ζητησεῖσι διαλεγόμενον κονδυλίζεσθαι καὶ παρατιλλεσθαι τὸ πλέον τε ψελάσαι καταφρονούμενον, et ayant joint ces deux endroits avec cet autre λίγ' ἰκανός καὶ ταυ σκιοπίζονταν ἄντων ὑπεροράν, j'ay inféré de la que Socrate passoit du moins dans l'esprit de bien des gens pour un homme assés extraordinaire, que quelques uns alloient meme

jusqu'à s'en moquer, ainsi qu'Aristophane l'a fait publiquement et presqu'ouvertement dans ses Nuées, et que je pouvois par ces raisons faire servir le nom de Socrate à mon dessein, voila Monsieur tout le mistere ; ou je vous prie sur tout de convenir que selon même votre observation quoique tres belle, le μαινόμενος reste toujours un peu equivoque, puisque le grec dit ou que Diogene estoit comme Socrate qui deviendroit fou, ou comme Socrate lorsqu'il n'est pas en son bon sens, et cette dernière traduction me seroit favorable. Voila Monsieur toute la reponse que je scai faire a votre critique, dont je vous remercie comme d'un honneur singulier que vous avés fait a mon ouvrage des Caracteres. Monsieur labbé REGNIER a qui je dois l'avantage d'être connu de vous a bien voulu se charger de vous dire la raison qui m'a empêché de vous faire plutost cette reponse. Il vous aura dit aussi combien j'ay ete sensible aux termes civils et obligeans dont vous avés accompagné vos observations comme au plaisir de connoître que j'ay sceü par mon livre me concilier l'estime d'une personne de votre reputation, je tacheray de plus en plus de m'en rendre digne et de la conserver chèrement »...
L'Académie française au fil des lettres, p. 80-83.

LA CHAPPELLE Jean de (1651-1723) poète et financier [AF 1688, 31^e f].

L.A.S. « Lachappelle », L'Isle-Adam 15 décembre 1685, à Monseigneur ; 4 pages in-4 (quelques rousseurs, dernière page un peu salie avec petit déchirure réparée).

600 / 800 €

Rare et belle lettre écrite à un prince après la mort de son maître le prince de Conti.

[Louis-Armand de Bourbon-Conti, prince de CONTI (1661-1685) était mort le 9 novembre, ayant contracté la petite vérole en soignant son épouse. « Les lettres de La Chappelle sont très rares » (Raoul Bonnet).]

Il regrette plus que personne l'absence de son correspondant, après les malheurs « qui depuis nous ont accablés. [...] Feu Monseigneur le prince de Conty vous avoit escrit trois ou quatre jours avant que de tomber malade et m'avoit fait la grace de me confier sa lettre toute ouverte, je la fermay et la portay à Paris » ; n'ayant pu la remettre, il la rapporta à Fontainebleau « ou S.A.S. estoit desja malade elle m'ordonna de garder cette lettre, je la rendis après sa mort à Monseigneur son frere qui la brusla sans la lire ; elle ne contenoit qu'un recit de l'estat et de la disposition de la cour et quelques conseils qu'il vous donnoit, lesquels à ce que je croy ne sont plus de saison luy n'estant plus »... Il termine en disant que le nouveau prince de Conti [François-Louis] lui conserve sa charge...

LA CHAPPELLE Jean de (1651-1723) poète et financier [AF 1688, 31^e f].

3 P.S. « Lachappelle », signées également par « François Louis de Bourbon » prince de CONTI (1664-1709), Chantilly et Versailles 1686-1688 ; demi-page in-fol. (petit manque réparé dans un coin), 4 pages in-fol. et 3 pages et quart in-4 (portrait gravé joint).

500 / 700 €

Trois documents comme secrétaire des commandements du prince de Conti.

Chantilly 18 mai 1686. Ordre de payer à Amiat « maistre masson » la somme de 1654 livres 10 sols à lui due par « feu Monsieur nostre frerre pour plusieurs ouvrages de massonnerie faits tant à l'hostel d'Argenson qu'à l'hostel de Conty »...

Versailles 14 juin 1687. Mémoire des habits faits par le tailleur Limousin aux domes-

tiques du prince de Conti pour le deuil du prince de Condé [le Grand CONDÉ, mort le 11 décembre 1686].

Versailles 6 septembre 1688. Mémoire des « ouvrages » de décoration faits pour le prince de Conti en son hôtel de Paris par le peintre Jean JOUVENET (1644-1715), pour la somme de 562 livres 10 sols. À la suite de l'ordre de paiement signé par le prince et La Chappelle, reçu signé par JOUVENET.

LA CONDAMINE Charles-Marie de (1701-1774) explorateur et scientifique [AF 1760, 23^e f].

L.A.S. « La Condamine », Quito 1^{er} juillet 1742, [à Pierre BOUGUER] ; 6 pages in-4 remplies d'une petite écriture serrée.

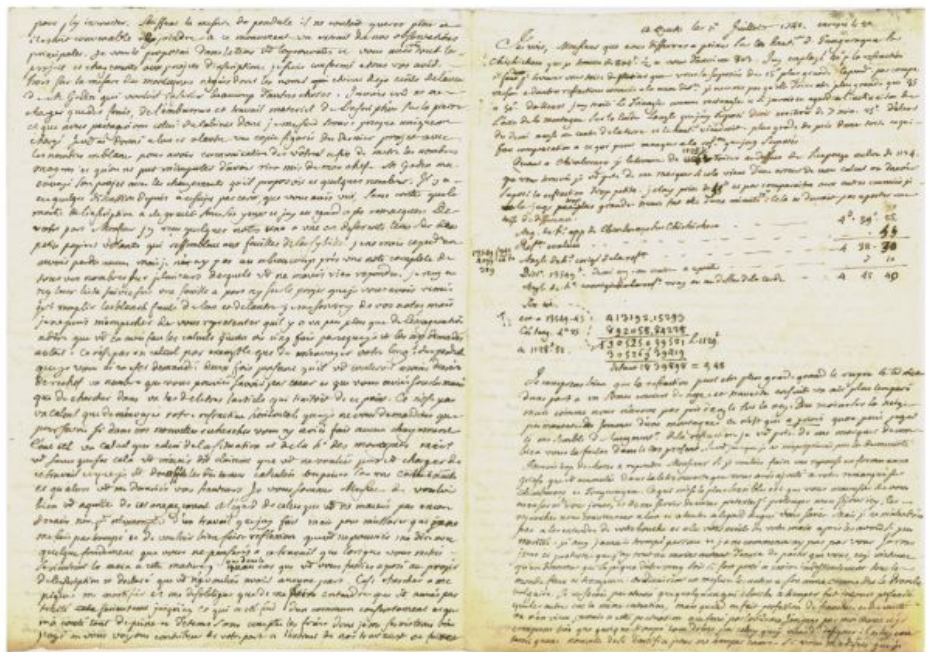
2 500 / 3 000 €

Longue lettre à son confrère lors de leur mission à l'Équateur pour mesurer l'arc du méridien.

[Ils étaient ent accompagnés par leur confrère Godin, le médecin et botaniste Joseph de Jussieu, ainsi que l'horloger Hugot, des ingénieurs, etc. Leurs résultats donneront *La Figure de la Terre, déterminée par les observations de Messieurs Bouguer, & de La Condamine [...] envoyés par ordre du Roy au Pérou, pour observer aux environs de l'Équateur* (1749).]

Il précise ses observations de Tungurahua et de Chimborazo et donne ses mesures, réserve faite de la variable pour des som-

rets couverts de neige... Puis il réplique au reproche de Bouguer de prolonger volontairement leur séjour sous divers prétextes. Il aimerait croire à une de ces « querelles de menage qui n'alterent point le fonds de l'amitié quand la reflexion n'y a pas eu de part. [...] je crois l'honneur de l'Academie de la nation du ministere et le mien trop engagés pour les exposer en abandonnant actuellement le procès des pyramides qui peut etre jugé d'icy à deux jours et tel sera je l'espere que quand je nauoisi rien à craindre du retour des off^s espagnols je crains leurs lettres les mouvements quils peuvent se donner peut etre les ordres qu'ils peuvent obtenir je crains le retour de celui qui s'est declaré si haut^r leur partisan. Je crains surtout que les dispositions de deux des juges ne changent ou que par mort, absence, maladie ou autre evenem^t l'affaire ne prennent une mauvaise tournure. Au lieu que j'ay lieu d'esperer actuellement^t quelle aura une issuë favorable. Le P^{at} m'a dit encore ce soir que j'avois bien raison de vouloir quil assistât au jug^t que sil ny etoit pas *me echarian a pascar* » [le jetterait au poisson]... Ce sont des sacrifices à faire au service : « le succès du voyage depend d'une observation simultanée qui fermera la bouche à toutes difficultés ou chicanes »... De même, il est dans leur intérêt que GODIN fasse ses observations avec des membres d'une académie étrangère... Lui-même observe toutes les nuits, ne dort que quatre ou cinq heures, et calcule tous les jours. « Vous savés combien le calcul me coute »... Il parle d'un projet d'inscription sur pierre, et se plaint de ne pas avoir reçu ses « nombres », seulement quelques notes éparses « sur des petits papiers volants qui ressemblent

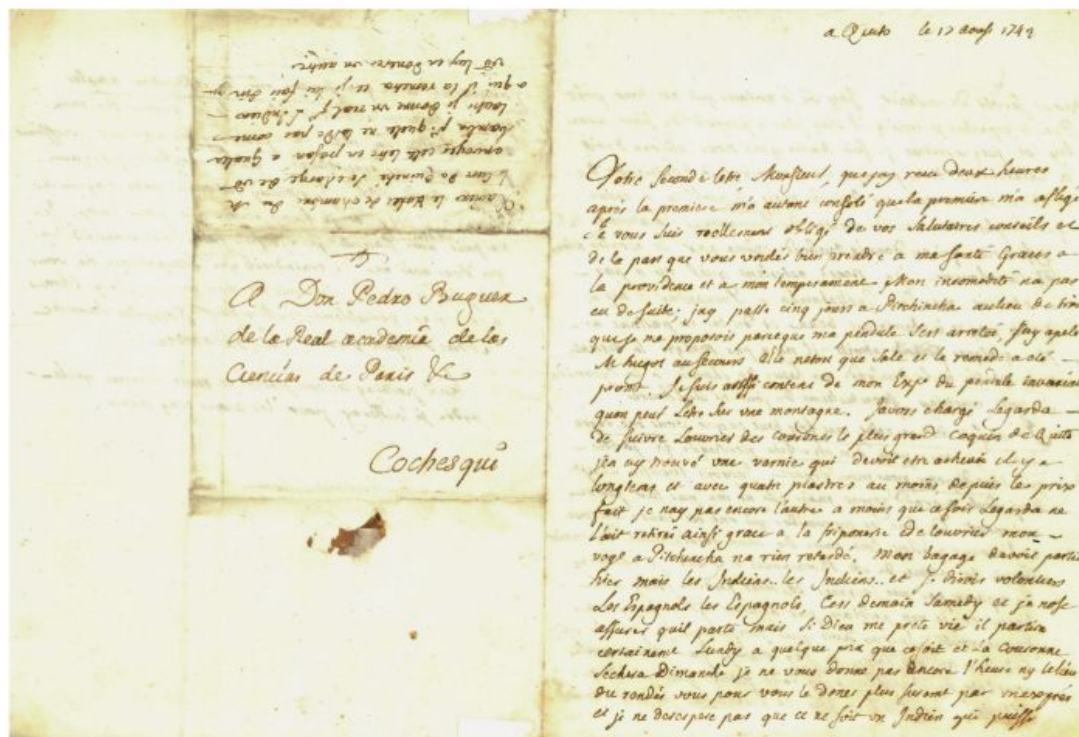


aux feuilles de la Sybille » ; il le « somme » de s'acquitter de ses engagements... Enfin il conclut cette missive querelleuse en se déclarant « mortifié » : « en voulant vous engager au present voyage jay sollicité d'etre votre disciple en geometrie et je nay rien tant désiré. Mais je vous ai vû proceder avec moy avec autant de reserve que si j'etois en etat d'entrer en lice avec vous »... Bouguer a vu tout ce qu'il a envoyé à l'Académie en matière de géométrie. « La protestation que fait M. le marq. de L'Hopital dans sa preface a l'égard de M. BERNOULLI ce ne

sera jamais que faute d'etre averti ou de pouvoir deviner que je ne publieray pas asses tout ce que vous est dû et qu'il vous restera sur cela quelque chose a desirer de moy. Nous ne sommes pas icy comme vous savés dans le pays des sciences et des profondes connoissances et tel que je suis je crois sans pouvoir en tirer de vanité etre icy plus a porter quaucun autre, sauf quelqu'un peut etre qui ne fait pas profession detre votre panegyriste de juger sinon parfaitement du moins avec quelque connoissance de cause de vos grands talents. Si a Quito et a Lima

des gens qui ne vous ont jamais vû et qui ne sont pas en etat detendre vos ouvrages nignorent pas que vous etes un des premiers geometres d'Europe et beaucoup d'autres choses en quoy on vous rend justice vous me devés au moins celle de croire que je ny ai pas nui »...

Sur la dernière page, 8 lignes autographes de Pierre BOUGUER, bref brouillon de réponse.



643

LA CONDAMINE Charles-Marie de (1701-1774) explorateur et scientifique [AF 1760, 23^e f].

L.A.S. « La Condamine », Quito 17 août 1742, à Pierre BOUGUER, « Don Pedro Buguer de la Real academia de las Ciencias de Paris &c » à Cochesqui ; 2 pages et demie in-4, adresse.

1 500 / 2 000 €

Intéressante lettre à son confrère lors de leur mission à l'Équateur pour mesurer l'arc du méridien.

Il a passé cinq jours à Pitchincha parce que sa pendule s'est arrêtée : « j'ay apelé M. HUGOT

[l'horloger de l'expédition] au secours elle nestoit que sale et le remede a été prompt ». Il est content de son expérience « du pendule invariable » sur une montagne... Il relate les difficultés pour avoir une couronne vernie, et se plaint avec humour des fripons d'ouvriers, des Indiens et des Espagnols, qui retardent leurs projets... Il propose plusieurs itinéraires pour aller à la rencontre l'un de l'autre. « Je me suis dit et redit cent fois tout ce que vous me représentés je vous prie d'en etre bien persuadé, si j'avois pû tout disposer pour mon départ j'aurais sacrifié l'exp^e du pendule a grand regret mais elle ne ma pas fait perdre un mom^t. Ce sont les pyramides qui ont été cause de tout et j'avoue qu'elles sont cause de mon retardement du moins depuis

la venue de M. MORAINVILLE a Quito je tacheray de reparer par mes journées le tems perdu. [...] Le banc sera posé et l'instrument suspendu quand j'arriveray & ce que jespere vû les instructions amples que jay donnees a Morainville et le jour même de mon arrivée fusse la nuit je prendray les hauteurs necessaires pour avoir une meridiene »...

De M. de la Condamine.
A Amsterdam le 31 Dec. 1744

Je ne sais ou vous prendre mon cher Monsieur, mais comme il n'y a pas deux Voltaires dans le monde, il n'est pas besoin de savoir ou vous etes pour vous écrire. Je vous ay laissé le Sophocle, le Virgile, le Salluste de notre siècle. Sans cesser d'être tout cela et avec de nouveaux degrés de gloire en tous ces genres, je vous retrouve de plus, Philosophe, vengeur de Newton, Maître en saine politique, Précepteur des belles et favoroy des Rois. Rien de tout cela ne me surprend. j'ay lû et admiré tout ce que j'ay pû recueillir de vos ouvrages qui ont paru depuis mon départ. Je n'ay pas été assés heureux pour que la lettre que M^{de} la Marq. du Chatelet m'avoit annoncée de vous me soit parvenue. Je n'ay de votre écriture que sur des cartes qui valent bien de longues lettres. encore si j'en eusse reçu quelqu'une à Quito elles m'auroient peut-être aidé à supporter le poids de mon affreux exil. Dix ans hors de France, et dans quels pays ! Le plus beau tems de ma vie et un tems assés long pour faire un savant, je l'ay passé à oublier le peu que j'avois appris. Jay vieilli et je n'ay pas vécu. Imaginés vous quelle est mon impatience de voir et d'entendre après une si longue privation; mais de tous les plaisirs que je me promets celui de me rapprocher de vous et l'espérance de vous dérober quelques moments est pour moy le plus sensible. Ce n'est pas une bonne année que je vous souhaite mais un siècle de vie pour l'honneur de la France et le bonheur de vos amis. Je me flate que vous n'ignorés pas ^{l'admiration} ~~l'admiration~~ et l'estime qui m'est commun avec tout le monde, et j'ajoute l'attachement le plus sincère avec

644

LA CONDAMINE Charles-Marie de (1701-1774) explorateur et scientifique [AF 1760, 23^e f].

L.A.S. « La Condamine », Amsterdam 31 décembre 1744, à VOLTAIRE ; 1 page et demie in-4.

1 500 / 2 000 €

Belle lettre à son retour en Europe, célébrant les louanges de Voltaire, et évoquant son long séjour en Amérique.

« Je ne sais ou vous prendre, mon cher Monsieur, mais comme il n'y a pas deux Voltaires dans le monde, il n'est pas besoin de savoir ou vous etes pour vous écrire. Je vous ay laissé le Sophocle, le Virgile, le Salluste de notre siècle. Sans cesser d'être tout cela et avec de nouveaux degrés de gloire en tous ces genres, je vous retrouve de plus, Philosophe, vengeur de Newton, Maître en saine politique, Précepteur des belles et favoroy des Rois. Rien de tout cela ne me

surprend j'ay lû et admiré tout ce que j'ay pû recueillir de vos ouvrages qui ont paru depuis mon départ. Je n'ay pas été assés heureux pour que la lettre que M^{de} la Marq. du Chatelet m'avoit annoncée de vous me soit parvenue. Je n'ay de votre écriture que sur des cartes qui valent bien de longues lettres. Encore si j'en eusse reçu quelqu'une à Quito elles m'auroient peut-être aidé à supporter le poids de mon affreux exil. Dix ans hors de France, et dans quels pays ! Le plus beau tems de ma vie et un tems assés long pour faire un savant, je l'ay passé à oublier le peu que j'avois appris. Jay vieilli et je n'ay pas vécu. Imaginés vous quelle est mon impatience de voir et d'entendre après une si longue privation ; mais de tous les plaisirs que je me promets celui de me rapprocher de vous et l'espérance de vous dérober quelques moments est pour moy le plus sensible. Ce n'est pas une bonne année que je vous souhaite mais un siècle de vie pour l'honneur de la France et le bonheur de vos amis »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 108-111.

645

LA CONDAMINE Charles-Marie de (1701-1774) explorateur et scientifique [AF 1760, 23^e f].

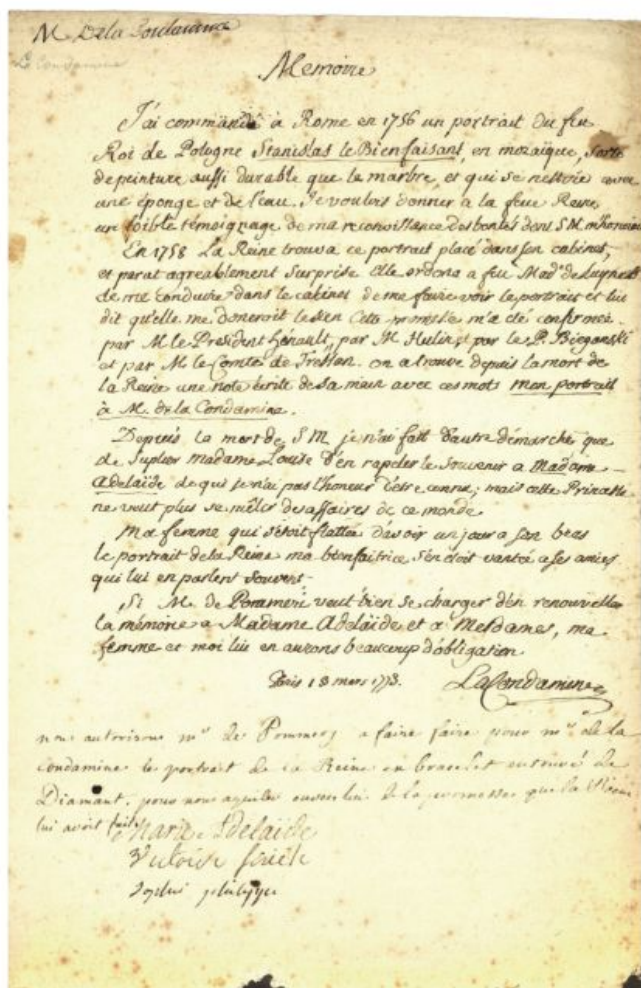
P.A.S. « La Condamine », Paris 13 mars 1773, avec apostille signée par MESDAMES ADÉLAÏDE, VICTOIRE et SOPHIE de France ; 1 page in-fol.

1 000 / 1 500 €

Demande d'un portrait de la Reine Marie Leszczyńska, sa bienfaitrice.

« J'ai commandé à Rome en 1756 un portrait du feu Roi de Pologne Stanislas le Bienfaisant, en mosaïque, sorte de peinture aussi durable que le marbre, et qui se nettoie avec une éponge et de l'eau. Je voulais donner à la Reine, en reconnaissance de ses bontés. « En 1758 la Reine trouva ce portrait placé dans son cabinet, et parut agréablement surprise » ; elle a alors promis à La Condamine de lui donner son propre portrait, promesse confirmée par plusieurs témoins, dont le président Hénault et le comte de Tressan, ainsi qu'une note de la main de la Reine « avec ces mots *mon portrait à M. de La Condamine* ». Il avait supplié Madame Louise de rappeler à Madame Adélaïde ce souvenir, « mais cette Princesse ne veut plus se mêler des affaires de ce monde. Ma femme qui s'étoit flattée d'avoir un jour à son bras le portrait de la Reine ma bienfaitrice s'en étoit vantée »... Au bas de ce mémoire, une note de Madame Adélaïde autorise M. de POMMERY « à faire faire pour M^r de La Condamine le portrait de la Reine en bracelet entouré de Diamant, pour nous acquiter envers lui de la promesse que la Reine lui avoit faite » ; ont signé les trois filles de la Reine, Mesdames « Marie Adélaïde », « Victoire Louise » et « Sophie Philippe ».

Provenance : vente Laverdet, 20-30 avril 1855, n° 814.



646

LACUÉE, comte de CESSAC Jean-Gérard (1752-1841) député du Lot-et-Garonne à la Législative, général, ministre de l'administration de la Guerre sous Napoléon [AF 1803, 18^e f].

L.A.S. « Lacuée le jeune », Agen 25 juin 1791, à un ami ; 1 page in-4.

300 / 400 €

Sur la fuite à Varennes.

Procureur général syndic du Lot-et-Garonne, il confirme « qu'on a enlevé le roi, vous sentez comme moi et comme tous les bons citoyens combien cet événement est funeste, ne desespérons cependant point de la chose publique, car cette opinion seroit encore plus funeste que l'événement lui même. La nuit a été fort tranquille ici, j'espère que si nos ennemis n'ont pas l'imprudence de nous assaillir, eux et nous serons tranquilles ». Ils ont fait une proclamation « sage »...

647

LA FAÏE Jean-François Leriget de (1674-1731) diplomate et poète [AF 1730, 13^e f].

L.A.S. « De La Faÿe », Paris 24 juin 1730, à son beau-père ; 1 page in-4.

300 / 400 €

Il a rendu compte hier au ministre des papiers remis par M. Brüant : 8 volumes reliés, plusieurs manuscrits, près de 40 plans. « Monseigneur a eü la bonté de lui accorder les 500^l qu'il demandoit et a eü égard en cela tant à la valeur des papiers et au travail qu'avoit fait M^r Brüant qu'à sa situation »...

Très rare : « Les lettres de La Faÿe sont introuvables dans le commerce » (Raoul Bonnet).

On joint une copie d'époque de sa lettre en prose et en vers à Mme D... sur la retraite et la goutte de l'abbé de Chaulieu (4 pages in-4 ; présentée comme autographe par Étienne Charavay à la vente de la collection Feuillet de Conches, 26-29 avril 1875, n° 410, achetée par le marquis de Flers).

LA FAÏE Jean-François Leriget de : voir n° 633.

LA FONTAINE Jean de (1621-1695) [AF 1683, 24^e f].

L.A.S. « Delafontaine », « Chaury » [Château-Thierry] 1^{er} février 1659, à son oncle Jacques JANNART, substitut du procureur général à Paris ; 2 pages et demie in-4, adresse avec restes de sceau de cire noire (2 portraits gravés joints).

30 000 / 40 000 €

Rarissime lettre à son oncle Jannart, où La Fontaine évoque ses difficultés financières et sa séparation de biens avec sa femme.

[En 1659, Jean de La Fontaine n'a encore rien publié qu'une comédie, *L'Eunuque* (1654) ; il faudra attendre 1665 pour ses *Contes et Nouvelles en vers*, et 1668 pour les *Fables*. Mais il a déjà commencé à se faire un nom dans le monde lettré comme un « garçon de belles lettres et qui fait des vers ». Il est fils d'un riche maître des eaux et forêts de Château-Thierry, qui lui a arrangé en 1647 un mariage fortuné avec Marie HÉRICART, fille du lieutenant civil et criminel de La Ferté-Milon, et parente de Jean Racine. L'oncle de Marie, Jacques JANNART, est substitut du procureur général au Parlement de Paris ; il introduit La Fontaine chez le Surintendant Fouquet.

La Fontaine, qui a acquis en 1652 une charge de maître particulier des eaux et forêts du duché de Château-Thierry (qu'on écrivait alors par abréviation Chaury), partage son temps entre sa ville natale et la capitale, où il loge chez l'oncle Jannart. Son père meurt en avril 1658, laissant une succession assez compliquée. La Fontaine doit emprunter pour faire face aux créanciers et désintéresser son frère. Grâce à Jannart, La Fontaine réussit à faire face à cette situation ; il hérite des deux charges de son père, ainsi que de terres et maisons qu'il va céder à Jannart contre des rentes qui lui assurent de l'argent frais, car il est fort dépendant, au jeu notamment.

Si la séparation de biens avec sa femme, désignée ici selon la mode du temps comme « Mademoiselle de La Fontaine », semble avoir été dictée par des considérations de prudence face aux difficultés financières de la succession, et par le souci de Marie de ne pas laisser son mari dissiper son propre patrimoine, les liens du couple paraissent avoir été assez lâches.]

« Monsieur mon oncle

Ce qu'on vous a mandé de l'emprunt et du jeu est tres faux. Si vous l'avez creu il me semble que vous ne pouviez moins que de m'en faire le reprimande je la meritois bien par le respect que j'ay pour vous et par l'affection que vous m'avez tousjours tesmoignée. J'espere qu'une autre fois vous vous mettez plus fort en cholere et que s'il m'arrive de perdre mon argent vous n'en rirez point. Mademoiselle de la Fontaine ne sçait nullement bon gré à ce donneur de faux avis qui est aussi mauvais politique qu'interessé. Nostre separation peut avoir fait quelque bruit à la Ferté mais elle n'en a pas fait beaucoup à Ch[âte]au[thier]ry et personne n'a creu que cela fust necessaire. J'ay fait une sommation de recevoir l'annuel mais je n'ay point consigné mandez moy s'il est encor temps.

La commission dont je vous ay escrit est une excellente affaire pour le profit et je ne suis pas assez ambitieux pour ne courir qu'apres les honneurs quand l'un et l'autre se rencontreront ensemble je ne les rejetteray pas cependant. Des que M^r Nacquart fera un tour a Ch[âte]au[thier]ry je luy feray la proposition sauf de me rapporter a vous touchant le choix.

J'espere qu'aujourd'hui vostre eschange avec Madame de l'hostel dieu sera bien avancé. Je suis sur le point d'en faire encor un. Monsieur de la Place me doit un surcens de trois septiers et mine de blé et de deux septiers d'avoine. Le surcens est assis sur dix arpens de terre qui sont a la porte d'une de ses fermes. Il me veut donner en eschange dix autres arpens enfermez dans vos terres de la Trueterie. Je trouve la chose a propos mais il faut qu'elle se fasse sous vostre nom et auparavant il faudroit que je vous eusse cédé le surcens. Il me semble que cela se peut faire par procuration et qu'il n'est pas besoin d'attendre un voyage a Paris pour cela. Suivant ce que vous m'en manderez j'envoyray memoire.

Si vous n'avez trouvé a troquer vos terres de Clignon M^r Oudan de Rheims s'en accommodera avec vous et vous donnera de l'argent ou des terres dans la prairie. Si l'affaire d'Estampe se faisoit je vous conseillerois de choisir des terres.

Vous ne me mandez rien touchant le rachapt que j'ay fait de vos rentes sous sein privé. Je ne l'ay pas voulu faire pardevant notaire sans avoir auparavant vostre avis a cause des lots et ventes. Souvenez vous s'il vous plaist de m'en rescrire. Je suis

Monsieur mon oncle

vostre tres humble et tres obeissant serviteur Delafontaine

Je vous escrivis hier vendredy et vous priay de vous employer pour celui qui vous portera la lettre car peuteestre recevrez vous cellecy la premiere. Je n'osay a cause de la parenté de Mademoiselle de La Fontaine luy refuser de vous escrire mais comme c'est pour essayer de luy procurer quelque employ qu'on luy a fait esperer et que ces choses ne se demandent ny ne s'obtiennent facilement vous en userez comme il vous plaira et vous vous reserverez si vous le jugez apropos pour quelque meilleure occasion. Enfin je ne pretens point vous importuner pour autruy dans une affaire de cette nature. C'est bien assez que je le fasse pour moy. Seulement je vous prie de vous excuser de la meilleure grace qu'il sera possible et cela suffit. »

Provenance : Louis-Étienne HÉRICART DE THURY (1776-1854, de l'Académie des sciences, descendant de Louis Héricart, beau-frère de La Fontaine) ; Charles-Athanase WALCKENAER (1771-1852, biographe de La Fontaine ; note a.s. en tête de la lettre).

Bibliographie : Œuvres complètes, II, Œuvres diverses, Bibliothèque de la Pléiade (éd. Pierre Clarac), p. 485. – *L'Académie française au fil des lettres*, p. 46-49.

de n'en faire encor un moultieur de la place, me doit un
suerens de trois septiers et mine de blé et de deux septiers
d'avoine le suerens est allé sur dix arpens de terre qui
sont a la porte d'une de sel formel il me veut donner
en échange dix autres arpens en forme de deux volterres
de la tructorie il trouve la chose a propos mais il faut
qu'elle se fasse sous vostre nom et auparavant il faudroit
que ie vous eusse cédé le suerens il me semble que cela se
peut faire par procuration et qu'il n'est pas besoin
d'attendre un voyage a Paris pour cela suivant ce que
vous m'en manderez i'envoyray memoir

Si vous n'avez trouvé a troquer vos terres de clognon m'
Oudon de Rheims s'en accommodera avec vous et
vous donnera de l'argent au del total dans la prairie
si l'affaire d'estrange se fait il vous conseilleroit de
choisir des terres

vous ne me mandez rien touchant le traicté que
i'ay fait de vos rentes sous sein priées il ne l'ay pas voulu
faire pardevant notaire sans avoir auparavant vostre
avis ^{par cause des loys et ventel} souvenez vous s'il vous plaist de m'en instruire ie lui

Monsieur mon oncle

Vostre tres humble et tres obéissant
serviteur Relafontaine

Je vous escrivis hier vendredy et vous m'avez de vous

2. octob. 1639.

Jehan de la Fontaine
Louis Carrier
Henri Buron
François Taillefert

Je soussigné Jehan de la Fontaine maitre
des eaux et forêts de la ville de Paris
confesse avoir reçu de Mrs Berthault, Leguers
et Deschamps, dont 80 pour la Fontaine, et 40
pour chacun des trois autres, « pour les droitz
d'entrée et sortie qu'ilz sont obligez de paier
pour les quarante de bois taillis [...] du buisson
de Barbillon » vendus et adjudgés le 29
septembre 1639.

De la Fontaine
Carrier
Buron
Taillefert

649

LA FONTAINE Jean de (1621-1695) [AF 1683, 24^e f].

P.S. « De la Fontaine », signée par trois autres personnes, 2 octobre 1659 ; 1 page in-4 (2 portraits gravés joints).

4 000 / 5 000 €

Les soussignés « Jehan de la Fontaine maitre particulier des eaux et forests de Ch[âte]au[thier]ry », Louis CARRIER, procureur du Roi, Henri BURON, maître sergent et garde-marteau, et François TAILLEFERT, greffier en chef des eaux et forêts, qui ont tous les quatre signé ce document, confessent avoir reçu 200 livres de Mrs Berthault, Leguers et Deschamps, dont 80 pour La Fontaine, et 40 pour chacun des trois autres, « pour les droitz d'entrée et sortie qu'ilz sont obligez de paier pour les quarante de bois taillis [...] du buisson de Barbillon » vendus et adjudgés le 29 septembre.

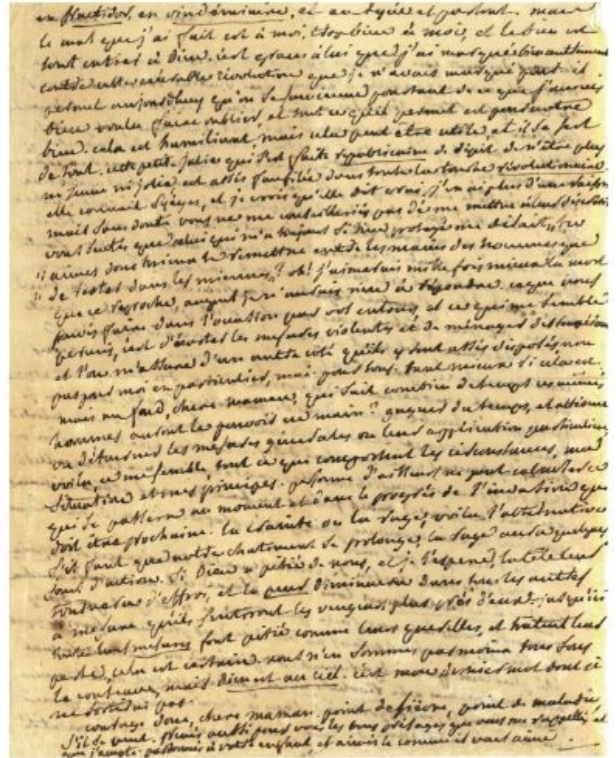
LA HARPE Jean François de (1739-1803) poète, auteur dramatique et critique littéraire [AF 1776, 21^e f].

3 L.A.S. « Laharpe » et 2 L.A. ; 7 pages formats divers, 2 adresses (portrait gravé joint).

400 / 500 €

À MÉRARD DE SAINT-JUST, maître d'hôtel du comte de Provence : « lorsque nous avons joué ensemble la comédie à Orangis, on avait envoyé des couplets contre moi, que toute la société vous attribua » ; il parle de des libelles répandus contre lui : « je tâche de soutenir noblement la guerre littéraire que me font quelques ennemis »... - 21 septembre [1793], à sa mère, s'expliquant sur la nature de ses « services rendus à la révolution », dont le témoignage « est loin de me plaire : c'est une grande amertume pour moi, mais c'est une juste punition. Ce n'est pas que dans la réalité, et toujours graces au bon Dieu, ces prétendus services aient été plus loin qu'un égarement d'opinion. On ne trouvera mon nom dans aucun acte révolutionnaire » ; tout au plus l'a-t-on vu à la tribune de sa Section... - [1794], envoi d'épreuves depuis la maison d'arrêt du Luxembourg au citoyen Panckoucke : « je suis fort tranquille, mais je suis sans argent »... - Rappel au citoyen J.-B. Gail, professeur au Collège de France, de sa promesse d'un nouveau secours, « dont j'ai besoin, depuis qu'on a dépoouillé les détenus. On m'assure que ma liberté est prochaine »... - 15 mai 1799, à M. Antoine, pour lui procurer un exemplaire des *Barmécides* pour une édition de son théâtre : la pièce est introuvable, « étant la seule qui n'ait été ni réimprimée ni reprise »...

On joint une liste autographe d'acteurs et actrices à Fontainebleau en 1775 (Lekain, Bellecour, Prévillo, Molé, Dugazon, etc.) ; plus une l.s. « V^e Tilliard & fils » à Henri Agasse, relative à la rédaction du catalogue des livres de La Harpe, 18 floréal XI (8 mai 1803).



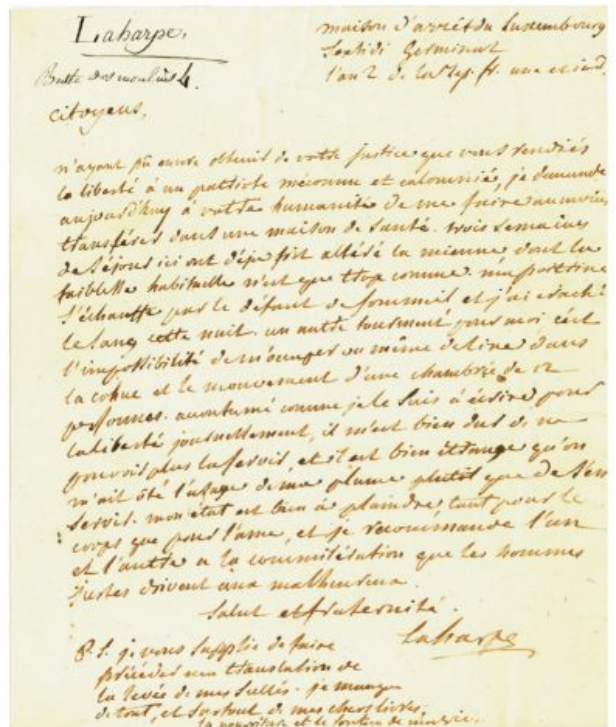
LA HARPE Jean François de (1739-1803) poète, auteur dramatique et critique littéraire [AF 1776, 21^e f].

L.A.S. « Laharpe », « Maison d'arrêt du Luxembourg », sextidi germinal II (5 avril 1794), au Comité de Sûreté générale ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge à son chiffre (portrait gravé joint).

500 / 700 €

Émouvante protestation contre ses conditions de détention.

[Il avait été arrêté le 16 mars 1794, par ordre de Robespierre]. « N'ayant pu encore obtenir de votre justice que vous rendiez la liberté à un patriote méconnu et calomnié, je demande aujourd'hui à votre humanité de me faire au moins transférer dans une maison de santé. Trois semaines de séjour ici ont déjà fait altérer la mienne [...]. Ma poitrine s'échauffe par le défaut de sommeil, et j'ai craché le sang cette nuit. Un autre tourment pour moi c'est l'impossibilité de m'occuper ou même de lire dans la cohue et le mouvement d'une chambrée de 12 personnes. Accoutumé comme je le suis à écrire pour la liberté journallement, il m'est bien dur de ne pouvoir plus sa servir, et il est bien étrange qu'on m'ait ôté l'usage de ma plume plutôt que de s'en servir. [...] Je manque de tout, et surtout de mes chers livres, la nourriture et le soutien de ma vie. »
L'Académie française au fil des lettres, p. 160-161.



(18 ventose, huit jours avant mes arrestations.)
 (gouvernement révolutionnaire.)

Je suis flatté, citoyen, que tu ayes désiré d'avoir mes ouvrages ; mais quoiqu'ils soient tous d'un bon citoyen, tu présumes bien que ce n'est pas dans ce que j'écrivais longtemps avant la Révolution qui faut chercher les preuves de mon civisme. Il est vrai que j'eus dès lors les honneurs d'une lettre de cachet, d'un arrêté du Parlement, d'un arrêté du Conseil et d'une censure de la Sorbonne. Mais tout cela n'est rien. C'est dans mon *Lycée* qui n'est pas encore imprimé mais qui a eu de nombreux auditeurs et a donné un grand mouvement à l'esprit public ; c'est dans la *Tragédie de Virginie*, jouée l'année dernière *par et pour le peuple* ; c'est surtout dans mes articles du *Mercure*, c'est là que l'on peut voir ce que j'ai toujours été ». Il y a « des choses qui ne peuvent être écrites que par un patriote et un républicain [...] Ainsi le témoignage de mes écrits est absolument irrécusable ».

Il joint quelques extraits de ses articles de l'an passé : « Aux yeux de tout homme de sens, ils sont décisifs ; et si l'on songe que j'ai pris parti pour la Révolution, quand je pouvais, comme la plupart de mes confrères, garder le silence ; que j'ai pris parti pour la Révolution dans le temps même où elle m'ôtait tout le fruit de mes travaux par

de la Harpe
 28 ventose 1794

Décadi Prairial.
 Paul de Larpe.

Je suis flatté, citoyen, que tu ayes désiré d'avoir mes ouvrages ; mais quoiqu'ils soient tous d'un bon citoyen, tu présumes bien que ce n'est pas dans ce que j'écrivais longtemps avant la Révolution qui faut chercher les preuves de mon civisme. Il est vrai que j'eus dès lors les honneurs d'une lettre de cachet, d'un arrêté du Parlement, d'un arrêté du Conseil et d'une censure de la Sorbonne. Mais tout cela n'est rien. C'est dans mon *Lycée* qui n'est pas encore imprimé mais qui a eu de nombreux auditeurs et a donné un grand mouvement à l'esprit public ; c'est dans la *Tragédie de Virginie*, jouée l'année dernière *par et pour le peuple* ; c'est surtout dans mes articles du *Mercure*, c'est là que l'on peut voir ce que j'ai toujours été ». Il y a « des choses qui ne peuvent être écrites que par un patriote et un républicain [...] Ainsi le témoignage de mes écrits est absolument irrécusable ».

652

LA HARPE Jean François de (1739-1803) poète, auteur dramatique et critique littéraire [AF 1776, 21^e f].

L.A.S. « Laharpe », « décadi Prairial l'an 2 de la Rep. » [29 mai 1794, à Maximilien ROBESPIERRE] ; cahier cousu petit in-4 de 8 pages.

1 200 / 1 500 €

Long et magnifique plaidoyer sur sa conduite et ses sentiments républicains, dont témoignent ses écrits ; il compte sur Robespierre pour prendre sa défense et obtenir sa mise en liberté.

« Je suis flatté, citoyen, que tu ayes désiré d'avoir mes ouvrages ; mais quoiqu'ils soient tous d'un bon citoyen, tu présumes bien que ce n'est pas dans ce que j'écrivais longtemps avant la Révolution qui faut chercher les preuves de mon civisme. Il est vrai que j'eus dès lors les honneurs d'une lettre de cachet, d'un arrêté du Parlement, d'un arrêté du Conseil et d'une censure de la Sorbonne. Mais tout cela n'est rien. C'est dans mon *Lycée* qui n'est pas encore imprimé mais qui a eu de nombreux auditeurs et a donné un grand mouvement à l'esprit public ; c'est dans la *Tragédie de Virginie*, jouée l'année dernière *par et pour le peuple* ; c'est surtout dans mes articles du *Mercure*, c'est là que l'on peut voir ce que j'ai toujours été ». Il y a « des choses qui ne peuvent être écrites que par un patriote et un républicain [...] Ainsi le témoignage de mes écrits est absolument irrécusable ».

Il joint quelques extraits de ses articles de l'an passé : « Aux yeux de tout homme de sens, ils sont décisifs ; et si l'on songe que j'ai pris parti pour la Révolution, quand je pouvais, comme la plupart de mes confrères, garder le silence ; que j'ai pris parti pour la Révolution dans le temps même où elle m'ôtait tout le fruit de mes travaux par

la destruction des privilèges de journaux sur lesquels étaient fondées mes pensions ; à qui ne sera t'il pas démontré que j'ai tout sacrifié à mon *opinion*, que mon existence toute entière a toujours été dans mon *opinion*, que cette manière d'être est naturelle à celui qui par état a vécu pour la gloire et la postérité, a mis toute sa gloire à être un *homme libre*, à être nommé un jour parmi les défenseurs de la liberté, a crû consacrer ses talents et sa plume par l'invariable fermeté de ses sentimens, en un mot s'est prononcé de manière qu'il lui est impossible de changer ou de reculer à moins de vouloir être vil gratuitement, faux et hypocrite sans intérêt ? [...] Une chose frappante dans mes écrits depuis 1790 et dont je suis en droit de m'applaudir, c'est, j'ose le dire, la conformité continue de mes sentimens avec ceux de ROBESPIERRE, que pourtant je n'ai jamais connu. Le projet profondément perfide de provoquer la guerre avec toute l'Europe pour nous faire écraser, de mettre à la mode l'immoralité, sous le nom de *patriotisme exalté*, n'a pas échappé à Robespierre : c'est le plus grand crime des factions qu'il est venu à bout d'abattre ; mais tu n'as pas oublié, sans doute, ce qu'il lui en a coûté, qu'il a été au point de compromettre sa popularité, en s'opposant à la déclaration de guerre contre l'Angleterre et l'Espagne, projetée par Brissot, à l'invasion de la Hollande concertée par Dumouriez, à la prédication de l'athéisme mise à la mode par ceux qui voulaient déshonorer notre Révolution. Eh bien ! dès ce temps là, j'ai pensé, parlé, écrit dans le même sens. Je sais bien que dans mon petit coin je ne pouvais pas faire le même effet que sur un grand théâtre ; que je ne pouvais pas m'expliquer dans un petit article du *Mercure* avec la même autorité, la même énergie, la même hardiesse que Robespierre à la tribune de la Convention. Mais enfin, proportion gardée, je me suis conduit dans le même esprit ; j'ai marché sur la même ligne, quoiqu'à la distance nécessaire ; et mes écrits en font foi.

J'avoue que je me flattais que sans être connu de Robespierre, je devais trouver en lui un défenseur. Lui qui a *mis la probité et la vertu à l'ordre du jour*, ne doit-il rien à un patriote, à un républicain si injustement méconnu ? Mon nom et mes écrits ne sont pas ignorés : il n'y a que les ennemis de la Révolution qui puissent trouver bon que la France, l'Europe, la postérité sachent que Laharpe a été confondu dans les prisons avec les coupables et les hommes *suspects*, a été privé de sa plume qui le nourrissait, a été réduit à vivre de la charité de ses amis, après avoir tout fait et tout perdu pour la Révolution. On me fait espérer ma liberté ; mais ce n'est là que me rendre une justice stricte. Si l'on n'y joint pas un témoignage honorable, que deviendrai-je ? comment reparaitre au Lycée ? comment reprendre la plume dans le *Mercur* ? Je suis condamné à vieillir sans honneur et sans pain, si je ne suis pas entièrement réhabilité dans l'opinion. Et c'est là le service que peut me rendre un homme tel que Robespierre. Son témoignage en ma faveur dans les deux comités suffira pour me faire obtenir un certificat authentique sans lequel je suis un homme mort civilement »...

À la suite, Laharpe a recopié et commenté des extraits de trois de ses articles : *Monarchie et république* (février 1793), *Gouvernement révolutionnaire* (18 ventose, « huit jours avant mon arrestation »), « Sur la sagesse des décrets de la Convention et sur l'esprit d'exagération qui cherche à les corrompre » (27 pluviôse).

654

LA MESNARDIÈRE Hippolyte-Jules Pilet de (1610-1663) médecin, poète et historien [AF 1655, 17^e f].

L.A.S. « La Mesnardiere », Paris 20 septembre 1656, à M. FERRY, à Metz ; 3 pages in-4, adresse avec petit cachet de cire rouge sur lac de soie blanche (mouillure avec petits manques au bord sup.).

500 / 700 €

« Quand j'aurois rendu fort dignement à la mémoire de feu M^r DU VIVIER les honneurs quil a merites durant sa vie, & quil a combles par sa mort, je n'aurois fait en cela qu'une action de justice [...]. Je vous assure, Monsieur, que si mes intentions avoient esté suivies, vous auries eu des marques plus expresses du sentiment honorable que j'ay eü pour la fin glorieuse de cet illustre citoyen »...

On joint la page de titre de sa traduction du *Panégyrique de Trajan* (Paris, chez Antoine de Sommerville, 1638), avec envoi a.s. à la duchesse d'AIGUILLON : « Pour Madame la Duchesse d'Eguillon Par son tres humble serviteur Mesnardiere ».

Rare : « Les autographes de La Mesnardière sont rares » (Raoul Bonnet).

653

LA LOUBÈRE Simon de (1643-1729) poète et diplomate, il fut envoyé au Siam par Louis XIV ; il restaura les Jeux floraux à Toulouse [AF 1693, 16^e f].

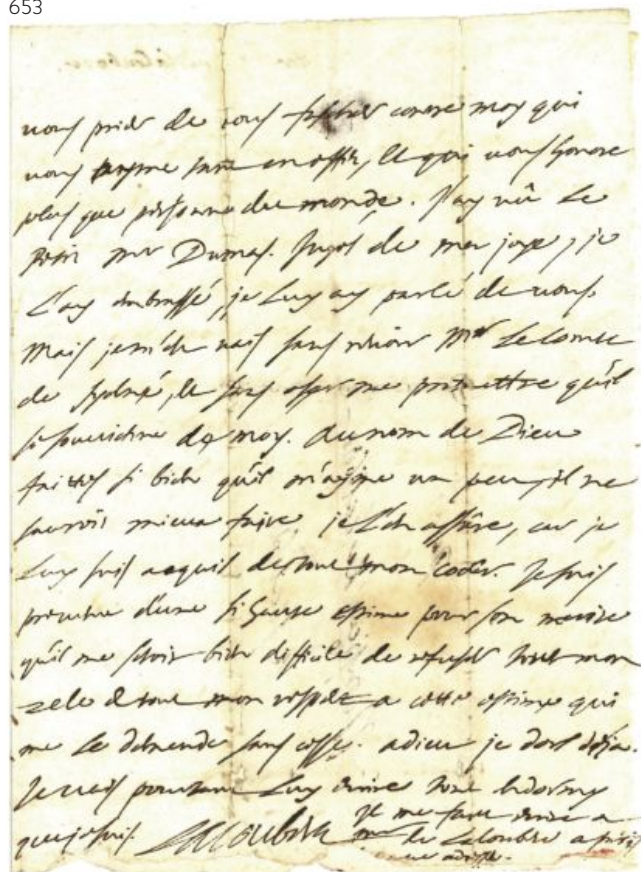
L.A.S. « La Loubere », Toulouse 11 octobre 1669, à M. de SCALIBERT [Scipion du Puy sieur de Roquetaillade et Scalibert], à Scalibert [près Saint-Paul-Cap-de-Joux] ; 2 pages in-4, adresse avec reste de cachet de cire rouge (le bas de la lettre légèrement effrangé).

1 000 / 1 500 €

Très rare lettre, la seule connue en mains privées. [« Les catalogues ne signalent aucune lettre de La Loubère » (Raoul Bonnet).]

« Je parts demain pour Paris, avec le chagrin de ne vous pas dire adieu, et de ne pouvoir vous demander pardon de ma negligence par ma propre bouche, il faut que vous soyés un bon enfant si vous ne me savés pas mauvais gré d'avoir esté si paresseux a vous écrire, mais je croy que vous estes trop habile homme pour n'avoir pas conté sur beaucoup de defaults a tolerer, que vous me fites l'honneur de me donner v^{re} amitié, et c'est la raison pourquoy mes fautes trouvent tant d'indulgence auprés de vous, si j'estois philosophe en amitié, je vous priois d'estre un peu méchant car v^{re} bonté me gaste ; mais le moyen de vous prier de vous fascher contre moy qui vous ayme tant en effet, et qui vous honore plus que personne du monde »... Etc.

653



qu'elle ne s'en repentira pas, pouvant
 Luy donner certaines lumieres qui ne
 sont point à negliger.

Quoy qu'en soit, n'estant coupable ni
 envers Leurs Ma^{tes} ni envers S. E.
 j'ose esperer qu'elle ne consentira pas
 à la destruction de son ouvrage en ma
 personne, p^o la satisfaction d'un particu-
 lier; & qu'elle aura encore la bonté de me
 pardonner la trop grande facilité d'une
 plume qui a escrit tant d'autres
 choses en plusieurs langues pour la
 gloire de l'heureuse & prudente &
 administration de S. E. à qui je seray
 parfaitement jusques au tombeau,
 & avec une reconnaissance & un respect
 dignes des graces que recevra d'Elle son
 tres humble, tres obissant & tres-assuré &
 serviteur, La Mesnardiere. C.

655

LA MESNARDIÈRE Hippolyte-Jules Pilet de (1610-1663)
 médecin, poète et historien [AF 1655, 17^e f].

L.A.S. « La Mesnardiere », [1658, au cardinal MAZARIN];
 4 pages in-4.

1 000 / 1 500 €

Rare lettre protestant de son dévouement à Mazarin.

« Son Eminence m'ayant fait l'honneur de me donner au Roy, je me suis toujours considéré comme sa creature aupres de Sa Ma^{te} », et il n'a voulu d'autre protection que la sienne, comme témoigne l'absence d'intervention d'aucun grand de la Cour auprès de S.E., dans son « malheur » actuel. « Mon malheur est d'une estrange nature, & j'ay d'abord esperé de la bonté & de la justice de S.E. qu'elle consideroit que pour me faire une faute envers M. de R. il a fallu violer les droits de la société civile, en se servant contre moy de ce que j'ay pensé écrire à un ami à sa priere, sur l'adresse quil m'a donnée. J'ay reconnu ma faute de bonne foy, & j'en ay fait des satisfactions à M. de R. qui devoient adoucir son esprit, voyant que S.E. me blas-

moit »... Il demande humblement pardon à S.E., de lui avoir déplu, et si S.E. veut donner l'avantage à M. de R. dans sa Maison, « S.E. est la maîtresse absolue de ma destinée en cela, comme en toute autre chose ; & je suis prest à luy porter la demission de la charge »... Mais si elle veut l'honorer de sa protection, « apres avoir appaisé cet orage », elle aura en lui un serviteur reconnaissant et fidèle, « dans un lieu où il y a des cabales [...]. Quoy quil en soit, n'estant coupable ni envers Leurs Ma^{tes} ni envers S.E. j'ose esperer qu'elle ne consentira pas à la destruction de son ouvrage en ma personne, pour la satisfaction d'un particulier ; & qu'Elle aura encore la bonté de me pardonner la trop grande facilité d'une plume qui a escrit tant d'autres choses en plusieurs langues pour la gloire de l'heureuse & prudente administration de S.E. »...

Provenance : ancienne collection René KERVILER (citée par Raoul Bonnet).

On joint une page de faux-titre de *La Poétique*, avec envoi a.s. : « Pour mon tres cher ami L'illustre Monsieur Giry. Par son tres humble & tres fidelle ser^{veur} Mesnardiere ».

LA MONNOYE Bernard de (1641-1728) poète et érudit, avocat au Parlement de Bourgogne [AF 1713, 30^e f].

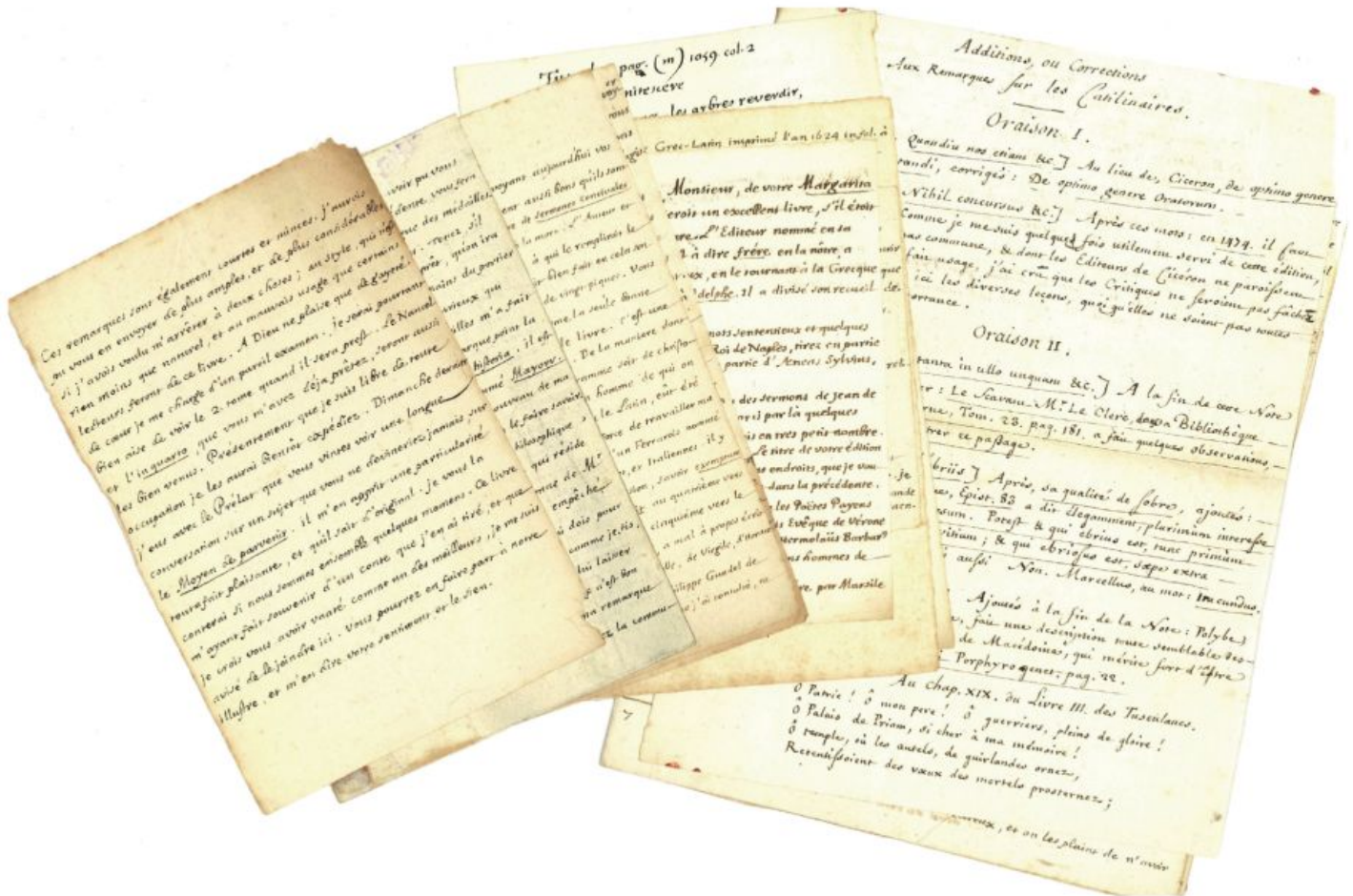
10 L.A. et 3 MANUSCRITS autographes, plus un manuscrit avec annotations et corrections autographes, à Pierre-Joseph THOULIER, abbé d'OLIVET ; 30 pages, formats divers.

1 200 / 1 500 €

Belle correspondance littéraire entre deux académiciens.

Il va lui renvoyer l'album de « notre excellent Prêlat », rempli de signatures curieuses et illustres : Scaliger, Casaubon, Grotius, Heinsius, de Bèze, etc. Il analyse les mérites et les failles de quelques-uns de ces écrivains... Il loue l'excellent Discours de réception à l'Académie de l'abbé d'Olivet (1723), et en particulier la « finesse du sens, la suite imperceptible des transitions, la netteté du style, le tour des paroles, la noble hardiesse surtout, où en faveur de nos Cicérons et de nos Virgiles, vous déclarez si généreusement la guerre à nos Sénèques, et à nos Lucains ». Il relève cependant un solécisme, et ironise sur la réponse de l'abbé de CHOISY... Il renvoie des livres, dont les Ser-

mones convivales de PEUTINGER, qui sont « ennuyeux à la mort » et grevés de fautes... Il renvoie un manuscrit du Père BOUHOURS et des journaux, ayant lu avec attention la lettre contre Tolland... Il commente son *Margarita Facetiarum*, « qui seroit un excellent livre, s'il étoit aussi bon qu'il est rare »... Il a confronté les traductions de l'abbé avec le grec et le latin des originaux, et loue sa manière hardie : « Comme cette hardiesse est presque toujours heureuse, et que votre glose vaut souvent mieux que le texte je veux bien là dessus estre un peu Escobar en votre faveur. J'attens au premier jour la Préface que vous méditez »... Il dresse une liste d'« Additions, ou Corrections aux Remarques sur les Catilinaires », dans laquelle il propose de nouvelles citations et traductions... Il eut tort de le « chicaner » sur quelques mauvais emplois de mots latins, et envoie une « remarque touchant *Achille Tace* et *Héliodore* » à communiquer au docte prélat... Il a acquis des épîtres de Nancel... Il analyse des vers du Plutarque grec-latin de 1624, et des traductions françaises libres... Il se montre très critique à l'égard des poésies de M. de MAUCROIX, dont il renvoie le manuscrit du poème *Les Solitaires* couvert de corrections et de commentaires, avec une longue liste de corrections et critiques...



657

LA MONNOYE Bernard de (1641-1728) poète et érudit, avocat au Parlement de Bourgogne [AF 1713, 30^e f].

L.A.S. « De La Monnoye », Dijon 15 avril 1686 ; 2 pages in-8 très remplies d'une petite écriture (portrait gravé joint).

400 / 500 €

Il le remercie des excellents vers sur la mort de M. NICOLAÏ, et conteste la critique des *rabidos animi motus* de Mlle Nicolai, en rappelant que MALHERBE a donné de la *rage* à Artémise sans en être blâmé. Puis il parle de MÉNAGE : « Je croi qu'il se console fort presentement de n'estre point de l'Académie la voiant bernée comme elle est. Il est bien plus heureux d'avoir affaire à celle de la Crusca qui bien loin de lui faire un procès pour avoir entrepris sur le dessein qu'elle avoit de travailler aux Etimologies italiennes lui en a fait, au contraire un remerciement authentique. J'ai vû les Factums de FURETIÈRE et l'échantillon qu'il nous a donné tant de son Dictionnaire que de celui de l'Académie. Il y a beaucoup de fautes dans l'un et dans l'autre, mais le moÿen de faire un Dictionnaire sans fautes ? »... Il demande de lui acheter quelques ouvrages...

658

LANGUET DE GERGY Jean-Joseph (1677-1753) prêtre et théologien, évêque de Soissons puis archevêque de Sens [AF 1721, 1^{er} f].

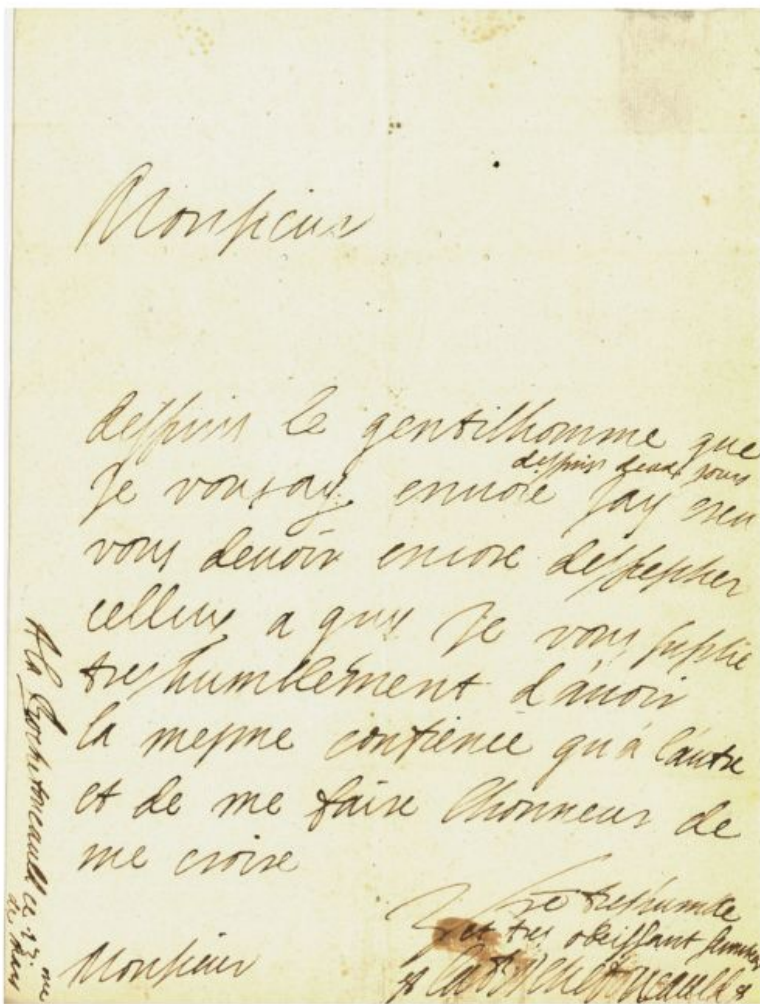
3 L.A.S. et 1 P.A.S. « J Joseph ar. de Sens », 1747-1752 ; 4 pages in-4 ou in-8, adresses.

300 / 400 €

1747-1748, à l'avocat Le Paige, à propos d'une œuvre de charité : « quand vous voudriés meme absolument prendre des engagements, il ne seroit pas convenable que vous les prissiés vis-à-vis de moy, ni possible qu'un desservant put s'en procurer l'execution. Il n'y a que M. le Curé qui puisse les prendre d'une manière utile et convenable »... *Paris 7 juin 1751*, à Étienne de SILHOUETTE, chancelier du duc d'Orléans, concernant le partage de la seigneurie de Chevey entre l'archevêché de Sens et le duché d'Orléans... *1^{er} janvier 1752*, emprunt de 2000 livres à la congrégation de Saint-Thomas de Villeneuve.

On joint 2 L.A.S. à lui adressées par son frère le diplomate Jacques-Vincent LANGUET DE GERGY (1667-1734), Florence et Paris 1713-1722 ; et 2 P.S., dont une autographe, par leur frère Jean-Baptiste LANGUET DE GERGY (1674-1750), curé de Saint-Sulpice, Paris 1725-1728.

LANGUET DE GERGY Jean-Joseph : voir n° 676.



659

LA ROCHEFOUCAULD François VI duc de (1613-1680) moraliste (Maximes) et maréchal de camp.

L.A.S. « La Rochefoucauld », La Rochefoucauld 13 mars [1650], à Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de BOUILLON ; 1 page in-4, adresse avec restes de cachets de cire noire aux armes (portrait gravé joint).

3 000 / 3 500 €

Envoi d'un messenger pendant la Fronde.

« Despuis le gentilhomme que je vous ay envoie despuis deux jours jay creu vous devoir encore despescher celluy a quy je vous supplie tres humblement d'avoir la mesme confiance qu'à l'autre »...

660

LAUJON Pierre (1727-1811) auteur dramatique et chansonnier [AF 1807, 25^e f].

L.A.S. « Laujon », [1764], à Charles-Simon FAVART ; 3 pages in-8, adresse (traces de papier collant).

300 / 400 €

À son collaborateur Favart, à propos de leur Zéphire et Fleurette (première représentation le 23 mars 1764, parodie de *Zélinde, roi des Sylphes* de Rebel et Francœur).

Il a appris que leur parodie a été jouée à Fontainebleau « avec un succès étonnant toutes les loges pleines. J'avois eu soin d'envoyer des exemplaires pour la reine et les princesses du sang. [...] Le bruit du Public est que l'Opera comique est retabli dans tous ses anciens droits excepté que lon naura plus de prolongation ». Il parle de la vente des exemplaires...

On joint une P.S. avec apostille a.s. « Laujon », Paris 4 mai 1771-20 juin 1772 (contrat d'édition avec Mme Duchesne de *L'Amoureux de quinze ans*, avec quittance marginale), et un billet a.s. à Duchesne, 2 pluviôse II (21 janvier 1794).

661

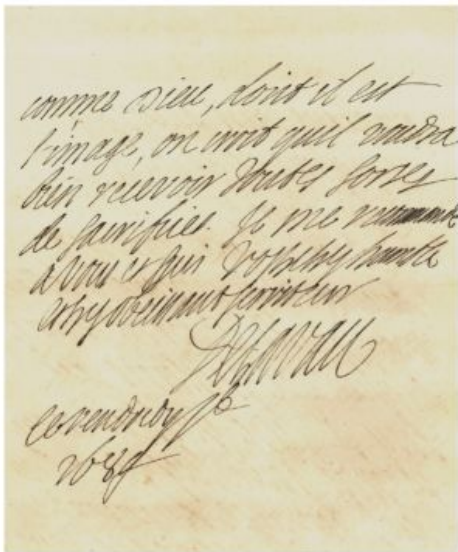
LAVAU Louis Irland, abbé de (†1694) diplomate, abbé, garde des livres du cabinet du Roi [AF 1679, 35^e f].

L.A.S. « De Lavau », vendredi 16 1689 ; 3 pages in-4.

400 / 500 €

Belle et très rare lettre, une des deux connues.

« Si j'envisageois, dans ce que je fais quelque chose de plus que la satisfaction interieure d'avoir fait quelque chose qui marquast au Roy ma respectueuse passion pour luy, je prendrois les routes que suivent les autres, qui s'imaginent trouver de la gloire en publiant leurs ouvrages. Je n'estime point assez ce que je fais pour esperer l'aprobation que ces m^{rs} qui escrivent aujourd'huy croient infaillible. Mais quand j'escrirois comme Homere, je laisserois au Roy a faire publier ce que je ferois pour luy, et il est seul bon juge du merite de pareils ouvrages, mais comme Dieu, dont il est l'image, on croit quil vouldra bien recevoir toutes sortes de sacrifices »...



662

LA VILLE Jean Ignace de (1690-1774) jésuite et diplomate [AF 1746, 26^e f].

6 L.A.S. « L'abbé de La Ville », Versailles 1755-1774 ; 7 pages in-4.

300 / 400 €

27 janvier 1755. « Le Roi m'ayant ordonné [...] de rentrer dans la carrière politique, je regarde comme un avantage de ma destination, les occasions qu'elle me procurera de payer à vos talents et à vos services le tribut d'admiration et d'éloges qui leur est du. J'ai la correspondance de Gênes dans mon département »... 8 juin 1758. « M. l'abbé comte de BERNIS prie M^r Anisson Du Peron de faire remettre à M. le marquis d'Andrezel un exemplaire des memoires in 4^o des commissaires du Roi sur les limites de l'Acadie »... 3 février 1761. Envoi à un abbé de papiers sur « une affaire dont M. l'ambassadeur a déjà connoissance, et qui a été autrefois traitée par notre ami l'abbé de Frischman » ; prière de lui procurer un exemplaire du *Kalendario Manual y Guia de forasteros en Madrid*... 18 décembre 1762, [à l'abbé MERCIER DE SAINT-LÉGER] : pour lui procurer les *Antiquités d'Herculanum*, il n'a d'autre mérite que d'avoir exécuté les ordres du duc de Praslin, qui a chargé de cette commission le marquis de Durfort, ambassadeur du Roi à Naples... 6 janvier 1774, « à l'occasion des graces que le Roi vient de m'accorder »...

On joint une L.A.S. de Vauvilliers, Parme 14 avril 1769, où il est question de La Ville.

663

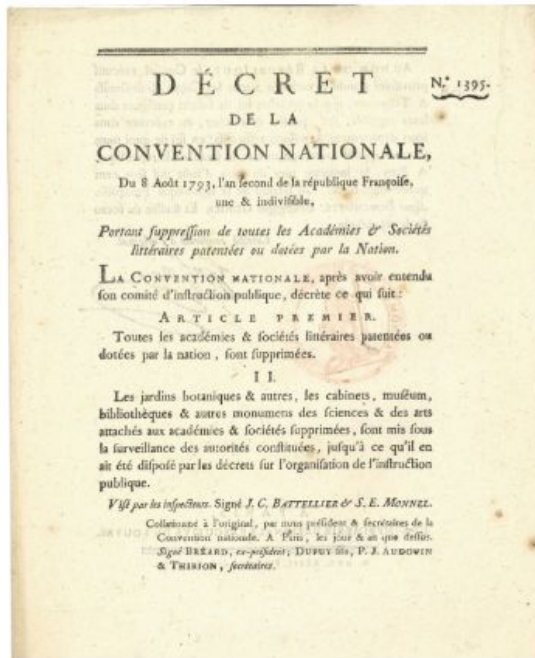
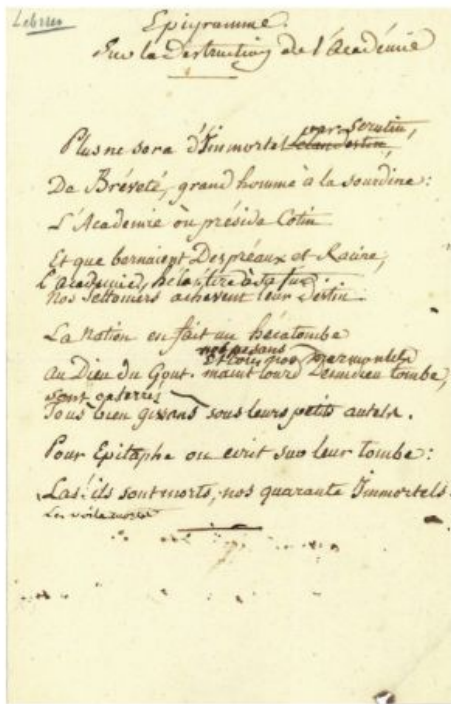
LEBRUN Ponce-Denis Écouchard- (1729-1807) poète, dit *Lebrun Pindare* [AF 1803, 20^e f].

L.A.S. « Le Brun », Paris 9 septembre 1763, [à Pierre-Mathieu de CHASSIRON, à La Rochelle] ; 3 pages in-4 (portrait gravé joint).

400 / 500 €

Belle lettre littéraire, sur ses ennemis, ses Odes, et sur Voltaire.

Il ne s'étonne pas de « la haine sourde de la Société » à son égard : « je la merite fort, car je la dois au service assez eclatant que j'ai rendu à la petite niece du G^d CORNEILLE. Les charitables pères soit disans jesuites furent desesperés de ce que j'arrachois a leurs medisances le cœur de M^r de VOLTAIRE en le forçant de s'honorer par une belle action. Si vous connoissiez moins les hommes vous seriez etonné de la foule d'ennemis que me suscita dans le tems cet acte de bienfaisance. [...] C'est la même Société qui dechaine alors contre moi leur frere aboyeur (ce miserable FRERON) qui jusqu'alors m'avoit souillé de ses éloges. Le pauvre Zoïle est ici dans l'opprobre et le discredit le plus général surtout depuis la chute des bons Pères. Pour moi je suis loin de leur en vouloir, car j'ai toujours cru qu'il etoit flatteur pour l'homme de lettres et le citoyen d'avoir pour ennemis, ceux du bon sens, de la Patrie et du Roy »... Il parle de ses poésies, *Tibulle* et *Virgile*, et félicite son correspondant sur sa dissertation sur la comédie ; il fera insérer par M. de La Place sa réponse à M. Marmontel. Enfin il lui adresse deux Odes : « Celle aux françois etoit delicate a traiter. M^r de Voltaire daigna a ce sujet m'honorer du beau nom de Tyrrhée. Mais je crois entre nous qu'en des circonstances si malheureuses l'enthousiasme eloquent de Tyrrhée eut produit peu d'effet. Pour la 2^{eme} le sujet en etoit fort aride. Qu'est-ce, pour la poésie, qu'une Paix qui n'est point precedée par des victoires »...



664

LEBRUN Ponce-Denis Écouchard-
(1729-1807) poète, dit *Lebrun Pindare*
[AF 1803, 20^e f].

7 MANUSCRITS autographes de
poèmes (dont 2 signés « Le Brun »);
8 pages in-4 ou in-8.

500 / 700 €

**Bel ensemble de neuf épigrammes ou
poèmes, dont une sur la suppression de
l'Académie.**

**Épigramme sur la destruction de
l'Académie** (10 vers avec corrections et
variantes, sur la suppression de l'Académie
française par la Convention, le 8 août 1793):
« Plus ne sera d'Immortel
par scrutin [...]»

Las ! ils sont morts, nos
quarante Immortels ! »

D'autres Épigrammes « contre LA HARPE
qui avait injurié le Grand Corneille en plein
Lycée » ; « sur l'abbé MAURY qui avoit
prêché, la veille, un panégyrique de Vincent
de Paule » et « Synderèse en faveur de l'abbé
Mauri » ; un *Jugement de l'Amour sur les
yeux noirs et sur les bleus* ; une Réponse à
des Courtisans qui m'accusaient d'ingrati-
tude ; *Sur la Jocaste du C^{te} de Lauraguais*...
(2 versions) ; etc.

On joint le *Décret de la Convention natio-
nale, du 8 août 1793* [...] *Portant suppression
de toutes les Académies & Sociétés litté-
raires patentées ou dotées par la Nation*
(Imprimerie nationale exécutive du Louvre,

1793, avec griffe du ministre Gohier) ; plus
une impression de Mâcon, et le pamphlet
*Suppression de toutes les Académies du
Royaume, comme onéreuses à l'Etat, & nu-
isibles aux sciences, à la littérature & aux arts*
(chez Knapen fils, 8 p.).

L'Académie au fil des lettres, p. 158-159.

665

LE CLERC Michel (1622-1691) poète
et auteur dramatique, traducteur du
Tasse, avocat au Parlement [AF 1662,
40^e f].

2 P.S. « Le Clerc », Paris 4 juillet 1686
et 7 novembre 1690 ; 2 vélin oblong
in-8 avec cachets *Quittance des
Rentes de l'Hôtel de Ville*.

300 / 400 €

Quittances de rentes, sur lesquelles il est
désigné comme « l'un des quarante acade-
miciens de l'academie française ». **Rarissime**,
selon Raoul Bonnet.

On joint un imprimé : *Au Roy*, suivi de *Pour
la statue équestre du Roy* (sonnets) ; plus
une P.A.S. par Leclerc, secrétaire du duc de
Richelieu (1681).

666

**LECLERC DE LA BRUÈRE Charles
Antoine** (1716-1754) auteur dramatique
et librettiste (*Dardanus de Rameau*).

L.A., Rome 13 septembre 1752, au
président ROUSANT ; 3 pages in-4.

250 / 300 €

Amusante lettre de Rome [La Bruère y est
secrétaire d'ambassade du duc de Nivernais ;
il y mourra deux ans plus tard].

Il le prie d'aider l'abbé RAYNAL à sauvegarder
les intérêts du *Mercur* contre un nouveau
journal qu'on voudrait fonder ; l'abbé Raynal
doit avoir rappelé à M. de MALESHERBES
« que par l'article 15 du traité d'Aix la Chapelle
l'Italie et le *Mercur* doivent rester en statu
quo. [...] Raillerie a part nos représentations
sont justes de toute justice, et il n'est pas bien
qu'on me vienne bruler ma maison tandis que
je suis ici occupé à me sanctifier. Il y a un
certain pere Concina qui vient d'écrire contre
les spectacles il a mal choisi son champ de
bataille ici ou tout le monde va à l'opera.
On travaille à le refuter, et son adversaire
aura le public pour lui. Je serai bien aise
qu'il soit un peu humilié car il a écrit contre
le presid^t de MONTESQUIEU comme une
bête féroce »... Il parle avec satisfaction d'une
rétractation à laquelle on a acculé l'abbé,
puis fait part d'une nouvelle dignité qu'on
lui a conférée malgré lui : « On m'a mis de
l'Arcadie non pas en qualité d'ane et pour
éviter tout soupçon au lieu de m'appeler
Martin ils m'ont donné le nom d'Ermidoro et
les campagnes Salaminiennes ou je pourrai
paître a mon gogo »...

**LEFRANC, marquis de
POMPIGNAN Jean-Jacques**

(1709-1784) magistrat à Montauban et à Toulouse, poète, adversaire des Philosophes, durement raillé par Voltaire [AF 1759, 8^e f].

L.A.S. « Pompignan », Paris 27 novembre 1760 ; 4 pages in4.

1 500 / 1 800 €

Belle et longue lettre sur la campagne menée contre lui par VOLTAIRE, et sur sa décision de démissionner de l'Académie Française.

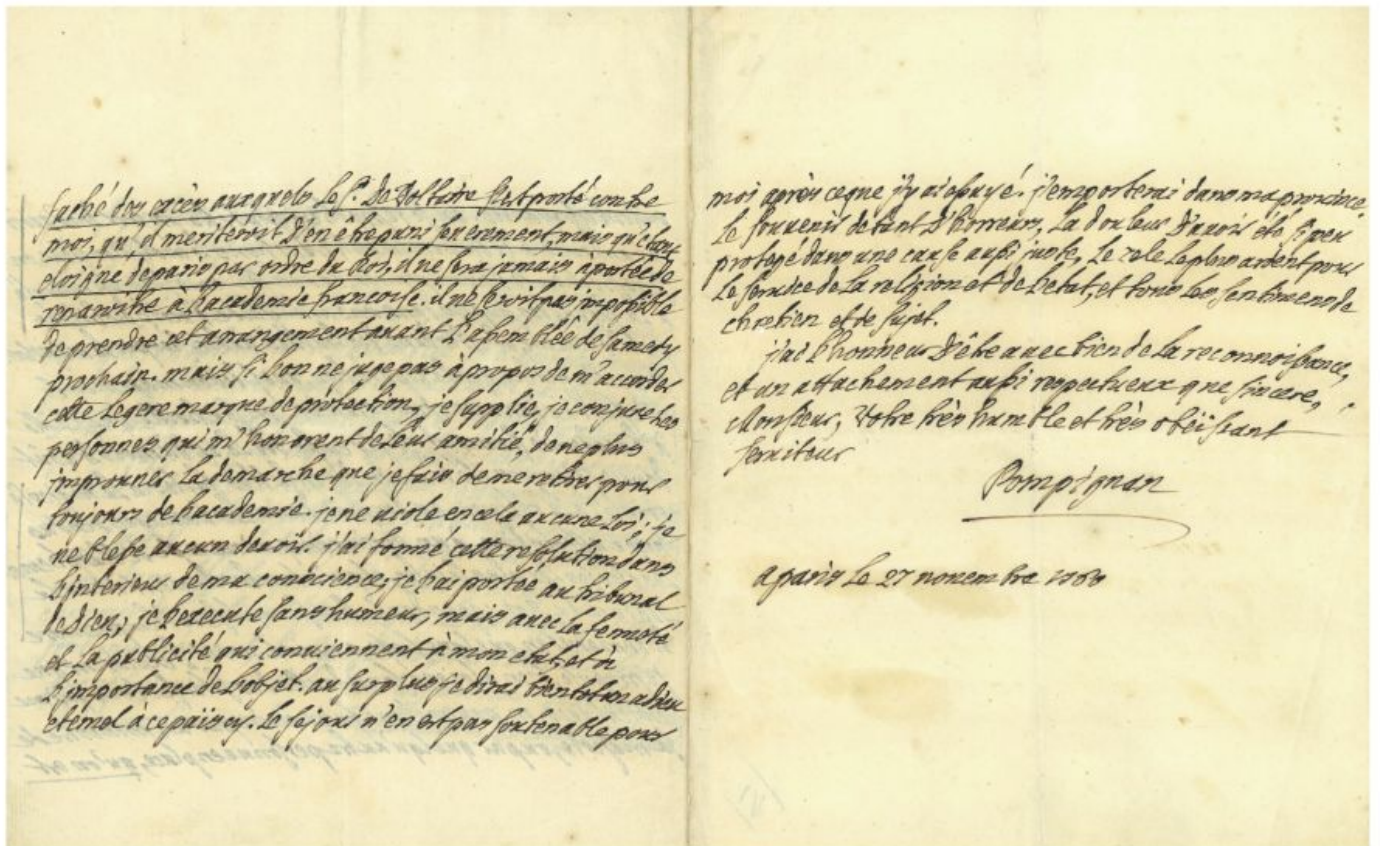
[Lors de son discours de réception à l'Académie Française (10 mars 1760), Lefranc de Pompignan prononça une violente diatribe contre les Philosophes qui fut d'abord relativement bien accueillie et dont il transmit le texte à Louis XV. Mais Voltaire répliqua bientôt par une brochure intitulée *Les Quand, notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française* ; puis d'autres pamphlets et vers circulèrent qui se moquaient de la suffisance et de la vanité de Pompignan qui en appelait au Roi pour lui rendre justice (il ambitionnait la place de gouverneur des Enfants de France). « Cette lettre digne fait

montre d'une grande hauteur de ton et d'une évidente noblesse de sentiments, mais on y devine aussi une âme blessée. » (Jean M. Goulemot)]

Lefranc de Pompignan remercie son correspondant de l'intérêt qu'il prend à sa cause ; il a décidé de quitter l'Académie Française, décision qu'il explique dans un mémoire secret remis au duc de LA VAU-GUYON. « J'avois pris d'abord la liberté de faire demander à Monseigneur le dauphin son approbation qu'il m'a accordée quoiqu'à regret, mais avec bonté. [...] j'ai ajouté des témoignages particuliers de considération pour le prelat respectable attaché à l'éducation de messeigneurs les enfans de France. J'ai été chez M. l'ancien évêque de Limoges [COËTLOSQUET], et je l'ai prié de trouver bon que je n'assiste pas à l'assemblée où il doit être proposé pour remplir une des deux places vacantes »... Cette démission n'est pas une preuve de faiblesse mais « un effet de ma prudence, et d'une juste sensibilité », même s'il reconnaît que c'est un grand succès pour les ennemis de la religion... « Je me suis vu immolé à la fureur des impies dans une multitude d'écrits distribués publiquement, et cités dans des feuilles autorisées par le magistrat. [...] On souhaite que j'aille à l'academie française. Si j'eusse été le 25

du mois d'août dernier, j'aurois été témoin des insultes faites à sa majesté royale, à la religion, au bon sens dans les hommages rendus avec affectation à un écrivain qui ne cesse de blasphemer les choses les plus saintes, et qui est actuellement dans la disgrâce du roi »... Il propose un remède au mal : « on pourroit me faire écrire par un ministre de sa majesté, ou par quelqu'autre personne en place, *qu'on est fâché des excès auxquels le s. de VOLTAIRE s'est porté contre moi, qu'il meritoit d'en être puni severement, mais qu'étant éloigné de Paris par ordre du roi, il ne sera jamais à portée de reparoitre à l'academie française* ». Si on ne lui accorde pas cela, il se retirera pour toujours de l'Académie : « je ne viole en cela aucun loi, je ne blesse aucun devoir. J'ai formé cette resolution dans l'interieur de ma conscience ; je l'ai portée au tribunal de Dieu, je l'exécute sans humeur, mais avec la fermeté et la publicité qui conviennent à mon etat, et à l'importance de l'objet »... Il a décidé de quitter Paris et d'emporter dans sa province « le souvenir de tant d'horreurs, la douleur d'avoir été si peu protégé dans une cause aussi juste »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 124-127.



LEFRANC, marquis de POMPIGNAN Jean-Jacques (1709-1784) magistrat à Montauban et à Toulouse, poète, adversaire des Philosophes, durement raillé par Voltaire [AF 1759, 8^e f].

L.A.S. « Pompignan », Orsay 11 septembre 1761, à Étienne-Alexandre-Jacques ANISSON-DUPÉRON, directeur de l'Imprimerie royale ; 2 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge à ses armes.

400 / 500 €

À propos de son **Éloge historique de Mgr le duc de Bourgogne** (Imprimerie Royale, 1761). [Le fils du Dauphin était décédé en mars, dans sa dixième année.]

Il approuve l'ouvrage, et en particulier le portrait, mais comme celui-ci ne sera pas prêt en même temps que la reliure des douze exemplaires,

il s'arrangera avec M. de Saint-Florentin pour les présenter sans portrait le dimanche 20. « M. le duc de LA VAUGUYON [gouverneur des Enfants de France] souhaite trente six exemplaires pour lui ; il en faudra bien autant pour la maison du prince, ou pour les ministres, et autres personnes de la cour à qui l'on fait de ces sortes de presens, ce qui revient à trois douzaines en tout. Je vous prierai de ne pas faire rogner les exemplaires que vous m'avez destinés. [...] À l'égard de ceux qui doivent être remis à M^{te} le Dauphin, j'ignore de quelle manière il les veut. Tout ce que je sais c'est qu'il en demande cent »... Il le prie de faire relier des exemplaires pour M^{me} de Pompignan et lui-même, « mince dépense, mais il me paroit convenable que le Roi m'épargne celle-ci »...

On joint une copie manuscrite d'époque de son ode *L'Irreligion*.

LEFRANC, marquis de POMPIGNAN Jean-Jacques (1709-1784) magistrat à Montauban et à Toulouse, poète, adversaire des Philosophes, durement raillé par Voltaire [AF 1759, 8^e f].

MANUSCRIT autographe, **Les Travaux et les Jours** ; cahier cousu de 19 pages in-4.

1 000 / 1 200 €

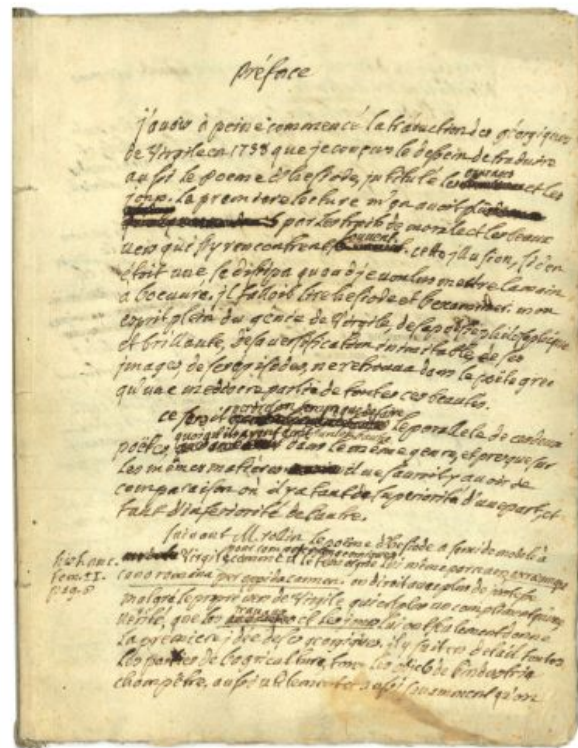
Manuscrit de travail d'une traduction d'Hésiode en vers.

Manuscrit, abondamment raturé et corrigé, de sa **Préface** et du poème **Les Travaux et les Jours**, « Poème traduit ou imité du grec d'HÉSIODE. Livre premier ».

Dans la **Préface** (4 pages), il explique son projet : « J'avois à peine commencé la traduction des Géorgiques de Virgile en 1758 que je conçus le dessein de traduire aussi le poème d'Hésiode » ; il fait un parallèle entre VIRGILE et Hésiode... Analysant l'ouvrage du poète grec, Lefranc de Pompignan précise : « La première partie est la seule que j'aye traduite ou imitée. [...] La seconde moitié du poème d'Hésiode n'est pas traduisible en vers [...] La partie intitulée **Les travaux** est vraiment digne d'un grand poète par la beauté des images, et par l'harmonie des vers. J'ai cru devoir pourtant la resserrer. L'abondance y dégènera en répétitions et en longueurs »... Pour finir, il rapproche Hésiode de Homère et Virgile : « Ce sont là les poètes qu'on peut appeler philosophes ».

Le poème compte 422 vers, et présente de nombreuses ratures et corrections. Citons la première strophe :

« Filles du Dieu puissant qui régit l'univers,
Muses, que sa grandeur soit l'ame de nos vers.
C'est par lui seul que l'homme est tout ce qu'il doit être,
Obscur, pauvre, libre, ou dependant d'un maître »...



670

LEGOUVÉ Gabriel (1764-1812) poète et dramaturge [AF 1803, 4^e f].

MANUSCRIT autographe signé « LeGouvé », et 7 L.A.S. « LeGouvé », 1782-1811 et s.d. ; 6 pages et quart in-4 et 14 pages formats divers, 3 adresses.

250 / 300 €

Invocation de Lucrece à Venus, début d'un poème (109 vers) :
 « Ô mere des amours, ô mere des Romains,
 Vénus, charme éternel des Dieux et
 des humains,
 Toi seule, embrasant tout de ton feu
 salulaire,
 Peuples l'air et les eaux, et fécondes
 la terre »...

Lettres à son ami Jean-Louis LAYA (1782, à propos d'une visite chez des parents), à Louis de FONTANES (pour appuyer une proposition de Ducis à l'Institut, 1795), à Charles-Auguste de SAINT-ANGE, professeur à l'École centrale du faubourg Saint-Antoine (hommage d'un nouveau recueil de poésies), à Jean-Nicolas BOUILLY (à propos du *Mercure*), à « Joséphine » (veuf, il se dit son « futur époux », 1811), à un éditeur-libraire, etc.

On joint un manuscrit autographe, « Plan d'*Arthur*, tragédie en cinq actes » (1 p. in-4, certifié par Ernest Legouvé) ; et une l.a.s. de Mme Adèle Legouvé à Laya, [1806], à propos de *La Mort d'Henri IV*.

671

LEMIERRE Antoine-Marin (1733-1793) poète et auteur dramatique [AF 1780, 37^e f].

5 L.A.S. et 1 P.A.S. « Lemierre », Paris 1767-1791 ; 9 pages in-4 ou in-8, quelques adresses (portrait gravé joint).

250 / 300 €

8 mars 1767, en faveur d'une femme pour être ouvreuse de loges surnuméraire à la Comédie française... **5 février 1781**. Débarrassé de sa réception à l'Académie, il fait part d'un succès dont ses amis ne se doutaient pas, « succès preferable a tous ceux du theatre. Oui [...] j'ay été assés heureux pour trouver une femme charmante qui voulut bien m'épouser malgré ma maturité et mes rentes viageres ». Sur les vers lus par l'abbé DELILLE le jour de sa réception... **6 mai 1791**, à DAZINCOURT, à la Comédie française : la Société des Auteurs dramatiques autorise une représentation provisoire de *Guillaume Tell*, vu « les dispositions conciliantes où vous paroissés être à notre egard »... **3 décembre 1791**, à Mme Duchesne, pour remettre des exemplaires de *Guillaume Tell* et *Barnevelt* à son neveu... Plus un reçu donné à l'abbé MORELLET pour cinq mois de jetons de présence...

On joint 3 pièces le concernant, dont un extrait de lettre à lui adressée peu avant sa réception académique.

672

LOMÉNIE DE BRIENNE Étienne-Charles de (1727-1794) archevêque de Toulouse puis de Sens, cardinal, ministre de Louis XVI [AF 1770, 18^e f].

3 L.A.S. « L Evesque de Condom » puis « L Archevesque de Toulouse », 1761-[1770], à Abel-François Poisson, marquis de MARIIGNY ; 4 pages in-4.

250 / 300 €

Condom 18 septembre 1761. Mme GEOFFRIN lui apprend que le marquis a écrit à Bordeaux, « pour me faire rendre un dessus de marbre qu'on avoit saisi »... **2 août 1764**. Il hésite à remettre de l'argent, tant que les marbres n'auront pas quitté Bordeaux... **Toulouse 8 octobre [1770]**, sur son dessein d'embellir la salle à manger sans ornements, qui dépare sa maison : « pour le bien faire, il faudroit en revetir quelques parties en marbre, y faire une belle fontaine [...] il ne me faudroit pas moins de sept a huit cent pieds de marbre, et peut etre davantage », mais il bornera ses projets si l'administrateur ne peut lui accorder autant...

673

LOUVOIS Camille Le Tellier de (1675-1718) prêtre, conservateur de la Bibliothèque royale, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions [AF 1706, 4^e f].

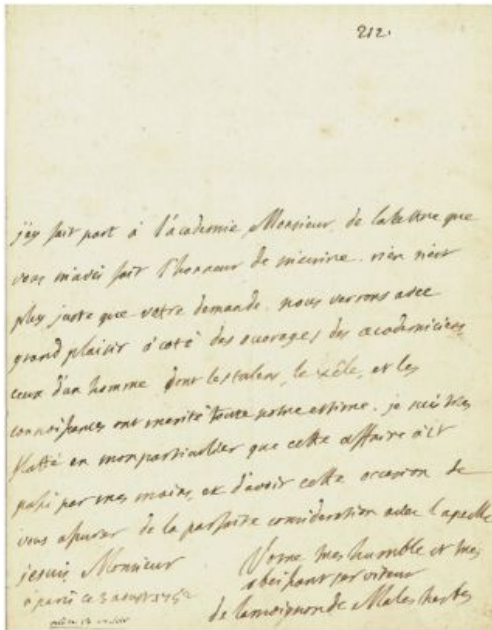
L.A.S. « L'abbé de Louvois », Reims 8 mars 1704, à Monseigneur [son oncle, Charles-Maurice LE TELLIER, archevêque de Reims] ; 4 pages in-4.

200 / 250 €

« Si tost que le Sr Louis Villot prestre de la mission se presentera, je luy remettray tous les pouvoirs que vous voulez bien lui confier, j'ay envoyé des copies imprimées de votre arrest sur le doyenné du Conseil a tous ceux qui ont eu de vos requetes. [...] la cause du Sr Bachelier pretre du diocese de Boulogne a été plaidée a l'officialité ce matin, et comme le Procureur de M^r de Boulogne n'a pas voulu deffendre, j'ay prononcé suivant les conclusions de M^r le Promoteur et l'avis de M^{rs} Neveu et Le Gay »... Bachelier est autorisé à faire les fonctions de ses ordres ; « il n'a pas été possible de trouver aucun biais, de justifier ce qu'avoit fait un pretre sans aucune connaissance de cause contre un pretre qui avoit déjà porté la peine d'avoir abandonné sa cause, pour les justes procedures qui la luy ont fait perdre »...

Provenance : collection Edgar GOURIO DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 121).

On joint une L.A.S. (incomplète du début), [1700, à Mme de Ferriol]. « Les lettres de l'abbé de Louvois sont **rares** » (Raoul Bonnet).



674

MALESHERBES Chrétien Guillaume de Lamoignon de (1721-1794) magistrat et ministre, il défendit Louis XVI devant la Convention et fut guillotiné [AF 1775, 38^e f].

L.A.S. « de Lamoignon de Malesherbes », Paris 3 août 1752 ; 1 page in-4 (2 portraits gravés joints).

400 / 500 €

Il a fait part à l'Académie de la lettre de son correspondant : « Rien n'est plus juste que votre demande. Nous verrons avec grand plaisir à coté des ouvrages des academiciens, ceux d'un homme dont les talens, le zèle, et les connoissances ont merité toute notre estime. Je suis tres flatté en mon particulier que cette affaire ait passé par mes mains »...

On joint une P.A. : anecdote sur PIRON et VOLTAIRE avec un quatrain (demi-page in-4).

675

MALESHERBES Chrétien Guillaume de Lamoignon de (1721-1794) magistrat et ministre, il défendit Louis XVI devant la Convention et fut guillotiné [AF 1775, 38^e f].

P.S. « Malesherbes vice president de l'academie », signée par 5 autres, 11 mars 1768 ; 1 page in-4 (portrait gravé joint).

250 / 300 €

Les « commissaires nommés par l'academie pour juger la dissertation qui doit etre couronnée cette année dans l'assemblee publique de Pâques » décident « que le prix devoit etre donné à la dissertation qui porte pour sentence *rien n'est beau que le vrai* ; rentrés dans l'academie le billet a été ouvert et nous avons trouvé que cette dissertation appartenoit à Monsieur l'abbé de GOURCY »... Outre Malesherbes, ont signé le directeur BARTHELEMY, les commissaires BRÉQUIGNY, GARNIER et GAUTIER DE SIBERT, et LE BEAU secrétaire.

MALESHERBES Chrétien Guillaume de : voir n° 528.

676

MALET Jean-Roland (vers 1675-1736) économiste, administrateur et poète [AF 1714, 40^e f].

MANUSCRIT autographe, [1721] ; 9 pages et demie petit in-fol.

1 000 / 1 200 €

Brouillons d'un projet de discours à l'Académie française à l'occasion du décès de l'académicien Marc-René d'Argenson et de la réception de son successeur à l'Académie, Mgr Jean-Joseph Languet de Gergy.

[Marc-René d'ARGENSON (1652-1721), lieutenant général de police, puis garde des sceaux, était mort le 8 mai 1721 ; Jean-Joseph LANGUET DE GERGY (1677-1753), alors évêque de Soissons, fut élu, non sans mal, à son fauteuil le 14 juillet ; sa réception eut lieu le 18 août 1721, et c'est Jean-Roland Malet qui le reçut.

Il s'agit de **versions successives, abondamment raturées et corrigées**, très différentes entre elles, et très différentes également du texte imprimé du discours, où l'éloge du marquis d'Argenson n'occupe que deux paragraphes ; on verra que Malet avait d'abord préparé son discours pour recevoir Louis RACINE, dont la candidature fut écartée par le cardinal de Fleury.]

Le premier brouillon, sur les 4 pages d'un bifeuillet, commence ainsi : « Vous succédez monsieur à un homme illustre par sa naissance par ses emplois ses dignités ses talens et plus encore par son zele et son devouement pour le bien public. On peut dire quil a moins vecu pour luy mesme et pour sa famille que pour sa patrie dont il a esté lornement et lappuy »... Malet retrace longuement la carrière et le caractère de M. d'ARGENSON, pour conclure : « Il estimoit il armoit cette Compagnie il se fit un honneur et plaisir de voir son nom meslé avec celuy de tant de grands hommes qui composent lacademie amateur des belles lettres il en fit ses delices dans ses plus importants emplois et sa consolation dans la solitude ». Puis vient la partie consacrée à Louis RACINE : « En vous choisissant monsieur nous rendons en quelque sorte au fils la gloire que nous avons receu du père. Ca esté de nos jours un rare et merueilleux spectacle de voir deux poetes que la voix commune egale aux deux plus fameux poetes de lantiquité se disputer entre eux la gloire du theatre »... Malet développe alors un beau parallèle de CORNEILLE et RACINE... Après trois brefs paragraphes sur d'Argenson, Malet commence sa réponse à LANGUET DE GERGY : « Vous sortez dune famille ou le merite et la vertu se communiquent avec le sang. Nous voyons 4 freres qui dans des postes et des emplois differens tous animés du mesme esprit et de la mesme ardeur pour la patrie rendent au Roy a leglise et a letat des services egalemment utiles et importants »... Le second brouillon, également sur un bifeuillet, porte en tête : « Corrigé et finy ». Il commence ainsi : « A peine avons nous essuié nos larmes sur la perte de trois célèbres academiciens que la mort de M^r D'ARGENSON nous oblige den repandre de nouvelles pourrions nous refuser nos regrets et nos éloges a un homme si distingué par sa naissance, par ses emplois ses dignités, ses talens et plus encore par son zèle et son dévouement pour le bien public. Cestoit sa passion dominante on peut dire quil en a esté la victime puisque la langueur et lepuisement qui ont abregé ses jours n'eurent d'autre cause que son application infatigable a prévenir les malheurs qui menaçoient ou qui desoloient la patrie »... Etc. Après l'éloge de d'ARGENSON vient celui de Mgr LANGUET DE GERGY qui se termine ainsi : « Si les devoirs indispensables de lepiscopat vous dispensent et vous empêchent de suivre le penchant que vous auries a frequenter nos assemblés [...] Vous pouver par vos conseils vostre protection et vos exemples luy servir de pere de protecteur et de modele et entretenir la noble emulation quun de vos predecesseurs y a fait naistre »...

Enfin, un feuillet simple s'attache aux écrits de l'évêque : « Vos ecrits masles et vigoureux portent le caractere de la venerable antiquité on y voit briller de toutes part lonction la pieté lerudition la force »... Etc. **Très rare** (Raoul Bonnet n'avait rien pu recenser de Malet).

Vous Suceedes monseigneur un homme, Illustre par son affe
 par ses emplois ses dignites ses talens et plus encore par son de
 et son deuouement pour le bien public. on peut dire qu'il a moins
 veu pour luy mesmes et pour sa famille que pour la patrie dont
 il a este l'ornement et l'appuy. La province D'anguoulême. ou il fit les
 ses essais de la magistrature. estoit un theatre trop etroit et trop
 obscur pour un homme aussi vaste et aussi brillant. Paris Le vit
 avec applaudissement occuper la place d'un homme. Laborieux
 ardu et applique qui commença de donner à cette ville la pureté
 Le lustre et la tranquillité dont elle jouit presentement. Il se fit tout
 à tous et malgré les Interests les malins et cette ville qui rend com
 en son sein tant de grandeur et de misere tant de vices et tant de vertus
 tant de mœurs et d'inclinations différentes. Il trouua ^{int'ement} ^{bon} ^{est} ^{capable}
 sous ses ordres la tranquillité la sagesse la modération
 tranquilles et prodices. quelle fut son application dans le sensible et
 immense ministère rien ne chappoit à ses regards attentifs et
 pénétrants. Les Citoyens luy donnent l'eros et la tranquillité. La pureté
 du commerce et de la vie. nous l'auons vu dans les émotions populaires
 animé de cette noble audace qui inspire la magistrature. S'opposer aux
 fureurs d'une populace effarée. Calmer les esprits emus et
 ramener à la raison. Luy a qui le pressant besoin offroit l'usage
 de la raison et le respect de l'autorité ^{de la} ^{legitime} ^{des} ^{lois}
 à mesure que croissoit la fortune. La sagesse du prince qui gouuierne
 luy confie de l'opost de la Justice et l'administration des finances
 Son Integrité Son desintereffement font honneur au choix du prince
 et il quitte l'un et l'autre poste avec la mesme resignation. La
 mesme tranquillité qui l'auoit fait paroitre en l'acceptant. La
 pureté ne l'auoit point tenu y uoyas. Les dix graces de l'abbat
 point il ne fit que changer de vertus selon les différentes humeurs
 la fortune. et l'une et l'autre fortune. ne luy faisoit que faire paroitre
 et la droiture de ses Intentions et la fermeté de son courage. mome
 til me. au prince il semble ne pouir le repos est il appelle aux
 plus eminentes postes il se trouua luy tout entier au travail. Je
 prend il le party de la retraite. Non. La terre pour ne l'occuper
 que du ciel et ses derniers moments sont tous acris par la priere. La
 Lecture ^{des} ^{bonnes} ^{oeuvres} parmy tant d'ambas et de traueses
 il conserue le gout de la littérature. Il cultiue ^{et} ^{protege}
 la morale et la science. Il trouue le loisir de lire et d'admirer

MALEZIEU Nicolas de (1650-1727) poète, helléniste et mathématicien (Académie des Sciences) [AF 1701, 33^e f].

POÈME autographe signé « Malezieu », **À Madame la Duchesse de Nevers en lui envoyant la Comédie des importuns. Epistre** ; 2 pages in-fol.

1 000 / 1 200 €

Jolie et rare épître de dédicace.

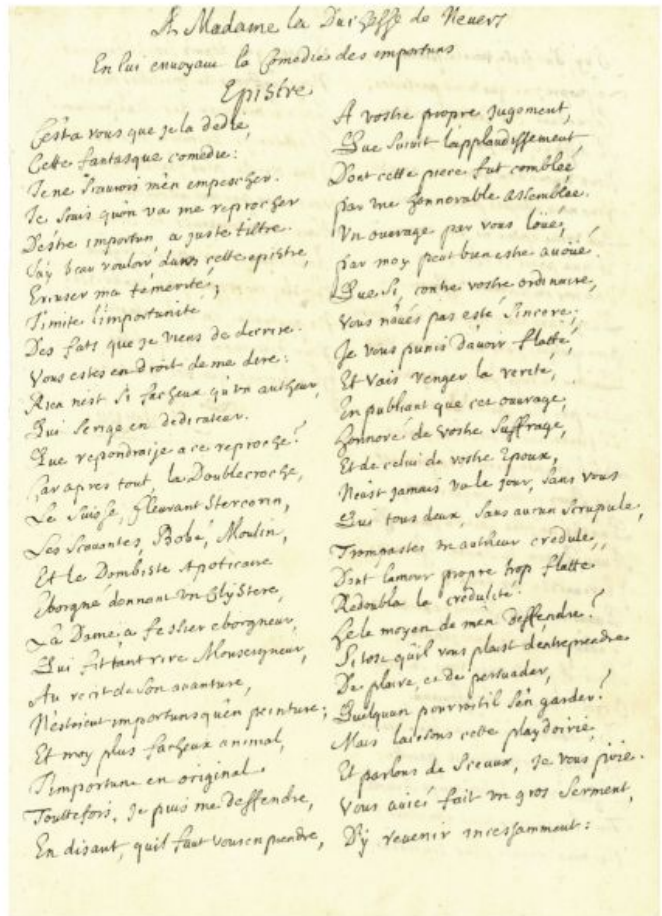
[Diane-Gabrielle de Damas de Thianges, duchesse de NEVERS (1656-1715), nièce de Mme de Montespan, était l'amie de la duchesse de Maine, dont elle fréquenta les fêtes d'artistes et de lettrés à Sceaux ou Versailles. Ce poème de 94 vers, composé du vivant du duc de Nevers († 8 mai 1707), fut recueilli dans *Les Divertissemens de Seaux* [sic] (Trévoux, 1712, pp. 472-476) où le titre précise « *la Comédie des importuns de Chastenay* ». Malezieu avait une propriété à Châtenay, près Paris, qui fut aussi un des sites des fêtes de la « petite cour de Sceaux ».]

L'épître s'ouvre par des excuses de l'auteur « dedicateur » ; il prétend plaisamment se venger des flatteries de la duchesse et son époux,

« Qui tous deux, sans aucun scrupule,
Trompastes un auteur credule,
Dont lamour propre trop flatté
Redoubla la credulité »...

Puis laissant cette « playdoirie » défensive, il rappelle la promesse de la dame de revenir à Sceaux :

« Mais vos adorateurs de Sceaux,
Belle Nevers, n'ont point dégau
En zele, en respect, en tendresse,
Ni peut-estre, en délicatesse,
Pour discerner des qualités
Plus divines que vos beautés. »



MALEZIEU Nicolas de (1650-1727) poète, helléniste et mathématicien (Académie des Sciences) [AF 1701, 33^e f].

L.A.S. « Malezieu », Sceaux 27 juin 1723, à Giacomo Filippo MARALDI, astronome du Roi, à l'Observatoire royal à Paris ; 1 page in-4, adresse avec contresigne « Le Duc du Maine », cachet de cire noire aux armes de ce dernier (manque le bas du f. d'adresse).

500 / 700 €

Observations astronomiques. Les lettres de Malezieu sont très rares.

« Je vous puis assurer de la hauteur meridienne du bord sup. du Soleil dans la dernière precision du 22 juin, 65.0'0" c'est-à-dire 8 heures apres le solstice suivant les tables cela donne la plus grande declinaison de lecliptique 23.29'54" et jay vu avec grand plaisir que le père Riccioli l'observa a Bologne avec quatre grands quarts de cercle en mesme temps. Il a precisement 60 ans et la trouva 23.29.55" a 1" pres de la miene. Ces deux observations confirment asses bien limmutabilité de lecliptique car 80 ans ne laissant pas destre un temps asses considerable. Je seray Dieu aydant a Chastenay jeudy et vendredy prochains, si vous y venez. [...] Sil vous plaist mes respects a Monsieur et Madame de CASSINI »...

L'intérieur du double feuillet est recouvert de relevés et calculs astronomiques par MARALDI.

On joint une P.S. « De Malezieu », 27 novembre 1697, quittance de rentes ; plus une l.a.s. de son fils Pierre de MALEZIEU (1680-1756),

1^{er} mars 1719, supplique de prison à Monseigneur (le Régent ?) pour qu'on lui rende la cassette de ses papiers et qu'on autorise les visites de sa femme (2 pages et quart in-fol.).

MALLEVILLE Claude de (1597-1647) poète, secrétaire du maréchal de Bassompierre, puis secrétaire du Roi ; il s'était opposé à la fondation de l'Académie, dont il fut cependant un **membre fondateur** [AF 1634, 8^e f].

MANUSCRIT autographe, **Epistre de la Nymph des Fauves A Madame la Presidente Talon** ; 3 pages in-4.

2 500 / 3 000 €

Rarissime, le seul manuscrit connu de Malleville.

Cette « épître aux allures de stances [...] semble inédite. Cet aimable badinage est un bon exemple de la poésie mondaine et gracieuse qui fleurissait alors. Il ne figure cependant ni dans l'édition des *Poésies* de 1649, ni dans les recueils collectifs du temps, et n'a pas été recueilli non plus dans l'édition des *Œuvres poétiques* établie par Raymond Ortali (Didier, 1976, 2 vol.). Malleville, à qui l'on doit surtout des rondeaux, des sonnets, des stances et des élégies, n'a, à vrai dire, composé que peu de pièces de ce genre. Nous n'avons par ailleurs pu identifier exactement la dédicataire, qui appartenait, selon toute apparence, à la famille de l'avocat général Omer Talon (1595-

1652). Précisons enfin que ce seul manuscrit est, sauf erreur, le seul manuscrit connu de Malleville, dont on ne connaît pas de lettres. » (Jean-Paul Goujon). Cette épître compte 16 quatrains.

« J'interromps nostre course aimable Presidente
Retournes, retournes dans vostre heureux séjour.
C'est un Palais ou tout enchante,
Je tremble a recevoir et vous et vostre Cour.

Quand celle dont les soins cultivent ma demeure,
M'anonça que chez moy viendroient tant de beautéz
J'ecrivis j'invitay sur l'heure
Tout ce que jay d'amis chez les divinitéz. [...]

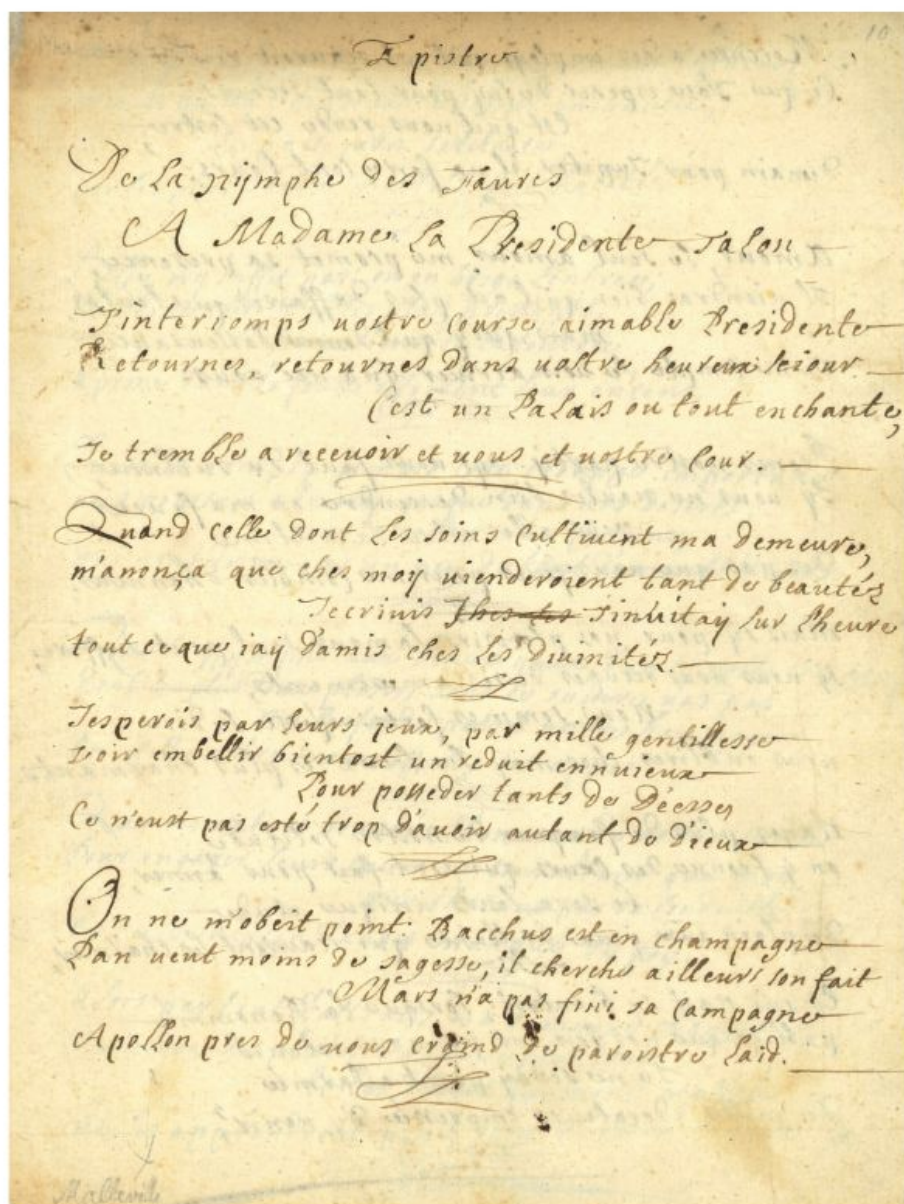
On ne m'obeit point. Bacchus est en Champagne
Pan veut moins de sagesse, il cherche ailleurs son fait
Mars n'a pas fini sa campagne
Apollon pres de vous craind de paroistre laid. [...]

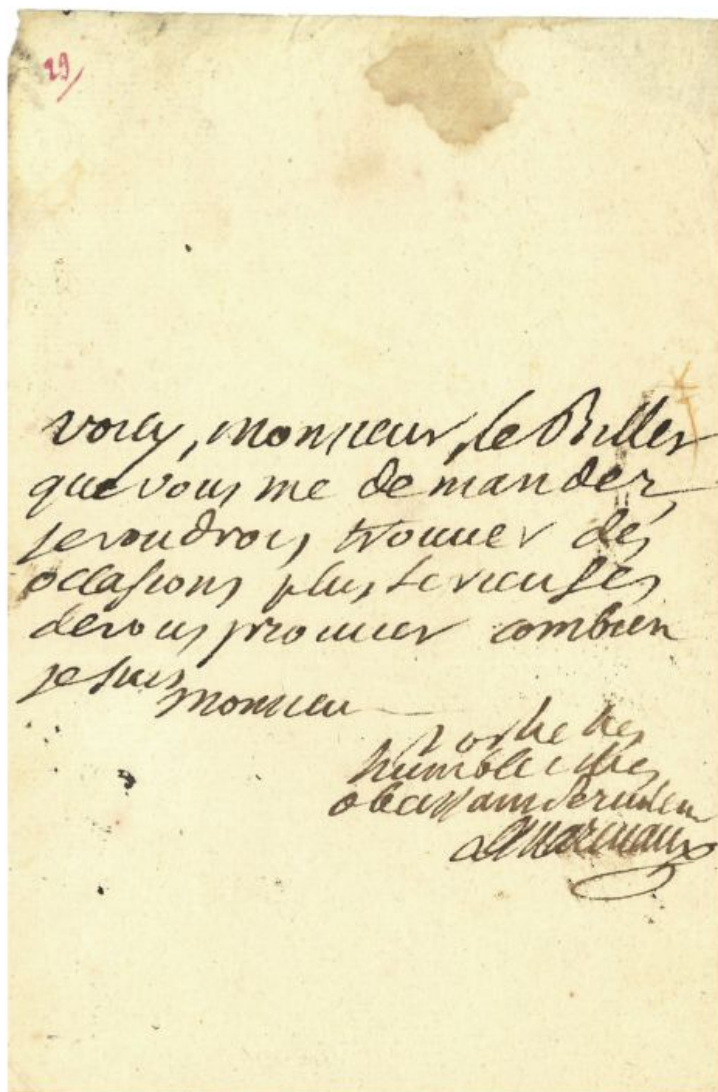
Amour, le seul amour me promet sa presence,
Il viendra ; bien qu'il ait plus d'affaires que tous
Mais quoy quil donne d'assurance,
Je ne compte le voir arriver qu'avec vous. [...]

Alors par tant d'attraits ma demeure changée
Deviendra des plesirs l'azile le plus doux
Et ces dieux qui mont negligée
Ne les apprendront point sans en estre jaloux.

L'Académie française au fil des lettres, p. 28-31.

On joint une P.S. par le maréchal de BASSOMPIERRE, contresignée par MALLEVILLE, Paris 26 février 1646 (1 page in-fol., cachet aux armes sous papier), pour aller « faire la monstre & reveue à la Compagnie franche suisse du Cap^{ne} Stoppa estant en garnison à Rocroy »...





680

MARIVAUX Pierre Carlet de Chamblain de (1688-1763) auteur comique et romancier [AF 1742, 24^e f].

L.A.S. « Marivaux », [à François-Thomas de BACULARD D'ARNAUD] ; sur 1 page in-8 (portrait gravé joint).

4 000 / 5 000 €

Rarissime billet. « On ne connaît dans les collections privées que deux autographes de Marivaux » (Raoul Bonnet).

« Voicy, Monsioir, le Billet que vous me demandez, je voudrois trouver des occasions plus serieuses de vous prouver combien je suis Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur »...

MARMONTEL Jean-François (1723-1799) poète, auteur dramatique, philosophe et critique [AF 1763, 17^e f].

L.A.S. « Marmontel », [vers 1760, au baron d'HOLBACH ?]; 1 page petit in-4 (un peu effrangée dans le bas).

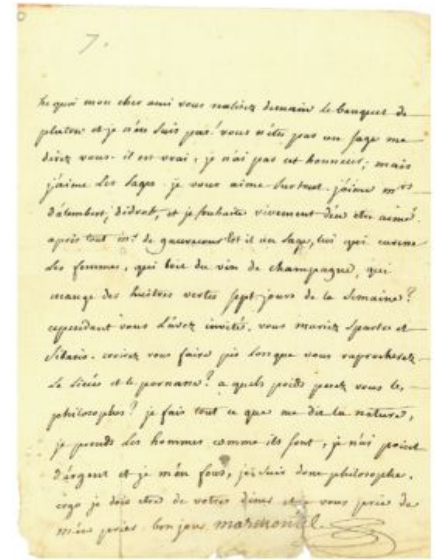
500 / 700 €

Sur un banquet de philosophes.

[Est-ce ce même banquet dont Diderot fait le récit à Sophie Volland, le 24 octobre 1762 ? « Marmontel y était. On disputa à perte d'haleine sur l'harmonie des langues, sujet qui comporte bien de la délicatesse, sur la versification française, sur notre prosodie, sur le caractère des ouvrages, faits pour le chant ou pour la déclamation. On n'a pas plus d'esprit, de connaissance et de logique que Marmontel ; mais pourquoi gâter tout cela par une suffisance et une dureté qu'on ne saurait supporter ? »...]

« He quoi mon cher ami vous réalisez demain le banquet de Platon et je n'en suis pas ! Vous n'êtes pas un sage me direz vous. Il est vrai, je n'ai pas cet honneur ; mais j'aime les Sages. Je vous aime surtout. J'aime M^{rs} D'Alembert, Didrot, et je souhaite vivement d'en être aimé. Après tout M^r de Gauvecour est il un sage, lui qui caresse les femmes, qui boit du vin de champagne, qui mange des huîtres vertes sept jours de la semaine ? Cependant vous l'avez invité. Vous mariez Sparte et Sibaris. Croirez vous faire pis lorsque vous rapprocherez le Lycée et le Parnasse ? A quels poids pesez vous les philosophes ? Je fais tout ce que me dit la nature, je prends les hommes comme ils sont, je n'ai point d'argent et je m'en fous, je suis donc philosophe. Ergo je dois être de votre diner et vous prie de m'en prier »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 118-119.



MARMONTEL Jean-François (1723-1799) poète, auteur dramatique, philosophe et critique [AF 1763, 17^e f].

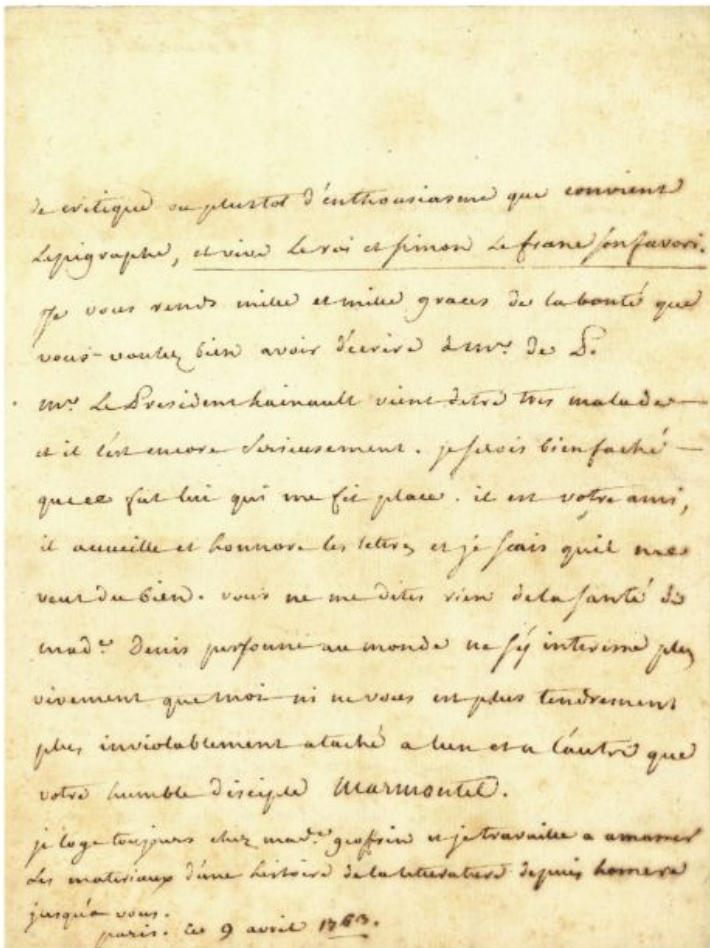
L.A.S. « Marmontel », Paris 9 avril 1763, [à VOLTAIRE]; 3 pages in-4.

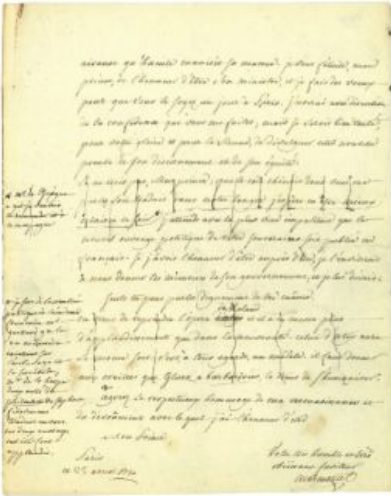
1 000 / 1 200 €

Très belle lettre d'envoi de sa Poétique française à son maître Voltaire.

« Le voila mon cher maitre ce fruit de vos leçons. C'est ainsi que les fleuves rapportent à la mer leau qui sen est élevée en vapeurs. Si chacun des hommes qui pensent vous rendoit ce quil vous doit vous seriez accablé de dedicaces. Je n'ai pas dit tout ce que je voulois, surtout au sujet de la philosophie que vous avez repandue dans la poesie et dont les anciens n'avoient pas les premiers élémens, mais a une seconde edition j'aurai plus de loisir et plus despace ; et je ferai voir que notre siecle a eu l'honneur exclusif de produire un poete ami des hommes ». Il ironise sur MIRABEAU (père), qui a volé « ce beau titre » à Voltaire, et qui est plus l'ami de LEFRANC DE POMPIGNAN que le leur ; il lui adresse « un petit ouvrage de sa façon en l'honneur du Moïse de Montauban. [...] Le panegirique n'est rien en comparaison de *L'Examen des poesies sacrées*. Vous allez voir que les prophetes netoient que des polissons auprès de lapotre du 10 mars »... Enfin il parle du président HÉNAULT, sérieusement malade : « Je serois bien fâché que ce fut lui qui me fit place. Il est votre ami, il accueille et honnore les lettres et je scais quil me veut du bien ». Il demande des nouvelles de Mme DENIS, se disant « votre humble disciple ». Il ajoute : « Je loge toujours chez Mad^e GEOFFRIN et je travaille a amasser les materiaux d'une histoire de la littérature depuis Homere jusqu'à vous ». Au dos de la lettre, Voltaire a inscrit : « Marmontel ».

Provenance : collection A.-P. DUBRUNFAUT (VI, 22 décembre 1884, n° 110).





683

MARMONTEL Jean-François

(1723-1799) poète, auteur dramatique, philosophe et critique [AF 1763, 17^e f].

L.A.S. « Marmontel » (minute avec corrections), Paris 25 août 1780, à un Prince russe ; 3 pages in-4.

700 / 800 €

Éloge de Catherine II de Russie.

Il fait l'éloge des manières et du style gracieux du prince, « dignes de ce que nous appellons ici *la vieille cour* », et le remercie du thé, des fourrures, et d'une « robe de mandarin » qu'il mettra « les matinées ou je ferai le rôle d'un vieux *lettré* avec les jeunes gens qui me consultent sur leurs ouvrages. [...] Je suis très sensible, mon prince, à la confiance que vous me faites de la digne apostille que votre auguste impératrice a mise à votre lettre. C'est un maître-roi que cette CATHERINE ; et c'est d'elle qu'on doit apprendre à connoître les hommes, à les employer et à les faire valoir. Sa façon de regner est simple, franche, naturelle ; on voit qu'elle est née pour les grandes choses ; un empire à gouverner ne lui pèse pas une once ; elle lui donne le branle comme une autre femme à son rouet, et manie un sceptre avec la même aisance qu'Hercule manioit sa massue. Je vous félicite, mon prince, de l'honneur d'être son ministre »... Il tourne un compliment sur les écrits de l'impératrice ; puis, ayant barré quelques lignes sur un « code chinois » dont parlait le prince, il en biffe un autre concernant les opéras dont il a refait les livrets pour PICCINNI : « On vient de reprendre l'opera de *Roland* et il a eu encore plus d'applaudissements que dans la nouveauté. Celui d'*Atys* aura le meme sort. C'est, à tous égards, un modèle. Il faut donner aux

oreilles que GLUCK a *barbarisées*, le tems de s'humaniser ». Il ajoute qu'un mémoire de GAILLARD « sur l'esclavage et la servitude », et une traduction de Sophocle par LA HARPE, lus en séance publique de l'Académie, ont été « fort applaudis »...

684

MARMONTEL Jean-François

(1723-1799) poète, auteur dramatique, philosophe et critique [AF 1763, 17^e f].

L.A.S. « Marmontel », 16 août [1792], à Madame LOUIS, à Aubevoye ; 3 pages in-8, adresse avec cachet de cire rouge à son chiffre.

500 / 700 €

Vive critique littéraire de Beaumarchais, Gabriel Legouvé et Ducis.

[Madame LOUIS, née Marie-Emmanuelle Bayon (1745-1825), épouse de l'architecte Victor Louis, était pianiste et compositrice.] Il renvoie les pièces de théâtre communiquées par Mme Étis, ayant trouvé dans *La Mère coupable* [de BEAUMARCHAIS] « les deux belles scenes que vous m'aviez annoncées, et un fond de bonnes mœurs ; mais, du reste, un mouvement d'intrigue qui n'est pas assez gradué. C'est une esquisse et non pas un tableau. Son Tartufo n'est qu'un vil coquin. Sa fourberie est noire, et n'est point comique ; et dans la manière dont M^{de} Almaviva provoque l'éclaircissement avec son mari, je trouve une inconsequence de caractere, une invraisemblance choquante ». Quant aux deux pièces de Gabriel LEGOUVÉ « j'ai trouvé du talent, mais un talent bien jeune ! Plus analogue cependant au sujet de *La Mort d'Abel* ; mais très inferieur au sujet d'*Épicharis*, j'entends, de *La Mort de Néron*. L'action est puérilement engagée dans le 1^{er} acte, faiblement nouée et soutenue dans les trois suivants, et misérablement terminé dans le 5^e »... L'auteur aurait profité d'une bonne lecture de Tacite et de Racine... Quant à l'*Othello* de son ancien confrère DUCIS, « sa charpente est faite à la serpe, ses caracteres sont peints à la brosse. Rien de préparé, tout se heurte, tout s'entasse sans vraisemblance. [...] J'aime mieux [...] la franche et naturelle grossiereté de Sachespear. Au moins son langage est naïf, et n'est point chargé d'une mauvaise poésie »... Marmontel craint d'être trop âpre, mais les poètes « de ce temps ci me paroissent sauvages »...

On joint 1 L.A.S. de félicitations à Mme des Rotoirs, v endredi.

685

MARMONTEL Jean-François

(1723-1799) poète, auteur dramatique, philosophe et critique [AF 1763, 17^e f].

L.A.S. « Marmontel », « Gaillon sur Seine route de Rouen » 30 décembre 1792 ; 4 pages in-4.

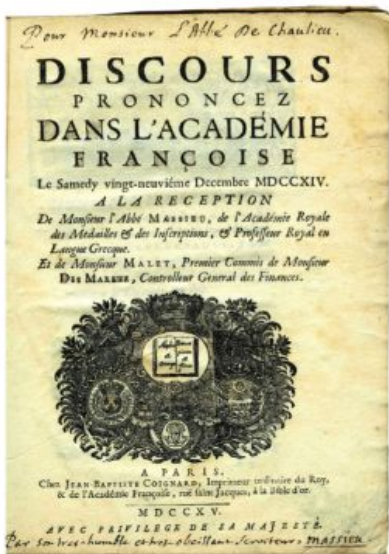
500 / 700 €

Longue lettre à un homme de confiance.

Après avoir donné des instructions pour la vente de sa maison de Grignon, il prie son correspondant de remettre à PANCKOUCKE la deuxième partie de ses *Souvenirs du coin du feu*, de toucher ses honoraires pour le dernier mois de 1792 et de les remettre à Mme de Montigni [sa belle-mère], qui habite son appartement à Paris, où il faut faire un état de tout ce qu'il y a dans le secrétaire, avec des comptes précis. « Ce qui regarde l'académie consiste en un sac de 450 jettons ; une bourse ou sont trois medailles dont l'une est en or ; un sac de 600^l en argent qui revient au donateur du prix pour l'éloge de Dalember ; et le paquet d'assignats sous enveloppe dont la suscription est de votre main ; plus le petit cachet de l'académie »... Il le charge de plusieurs commissions financières, puis le prie de copier les deux derniers contes qu'il lui a remis : « J'ai quelques petits changements a y faire ; et lorsqu'ils seront transcrits, vous m'obligerez beaucoup de m'en envoyer la copie au net [...]. Je vous envoie de mon coté les deux dernieres parties des *Souvenirs du coin du feu* j'en crois l'écriture assez nette pour vous épargner la peine de les copier. Cependant, pour plus de sureté, je voudrois bien qu'en livrant à Mr Panckoucke successivement les copies, vous gardassiez les originaux »... Il donne encore des instructions pour des affaires d'argent, et précise l'ordre des premières parties des *Souvenirs* : « 1. L'histoire de *Le danois* 2. Celle du jeune anglais 3. celle des deux freres l'un ingrat et l'autre reconnoissant », etc.

On joint 2 L.A.S. à une dame : 19 avril 1772, à propos de l'abbé de Langeac ; 7 août 1789, sur ses efforts pour obtenir un prix de vertu pour ses protégés, François et Nicolas Potet ; une P.A.S., 4 novembre 1792, réclamation au Directoire du département de Paris contre la pose de scellés sur sa maison de Grignon, « le présumant émigré » ; 3 P.S., 1791-1799 (certificats et procuration) ; plus une l.a.s. de sa femme « De Montigny Marmontel », et divers documents.

MARMONTEL Jean-François : voir n° 769.



686

MASSIEU Guillaume (1665-1722) abbé, helléniste, latiniste et poète [AF 1714, 24^e f].

Discours prononcez dans l'Académie Française le Samedi vingt-neuvième Decembre MDCCXIV à la réception de Monsieur l'Abbé MASSIEU, de l'Académie Royale des Medailles & Inscriptions, & Professeur Royal en Langue Grecque... (Paris, chez Jean-Baptiste Coignard, 1725) ; in-4 de 36 p., broché couv. papier marbré (lég. mouill.).

400 / 500 €

Édition originale, avec envoi autographe signé sur la page de titre à l'abbé de CHAULIEU (1639-1720) : « Pour monsieur l'Abbé de CHAULIEU. Par son tres-humble et tres-obéissant serviteur, Massieu ».

Très rare : « Les catalogues ne signalent aucune lettre de Massieu » (Raoul Bonnet).

687

MASSILLON Jean-Baptiste (1663-1742) prédicateur, évêque de Clermont [AF 1718, 4^e f].

L.A.S. « J. B. Eveq. de Clermont », à un Révérend Père ; 2 pages in-4 (portrait joint).

400 / 500 €

Il est ravi que ses longs et pénibles travaux lui laissent la force et le courage de donner encore des ouvrages si utiles pour la République des Lettres. « Le projet que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser doit estre du gout du public. C'est un ouvrage qui nous manquoit, et que je tiens nécessaire à l'intelligence de nostre histoire. [...] Il est bien juste qu'après nous avoir mis au fait des moeurs des grecs et des Romains, nous sachions aussi comment vivoient nos peres »...

688

MASSILLON Jean-Baptiste (1663-1742) célèbre prédicateur, il prononça l'oraison funèbre de Louis XIV.

L.A.S. « J.B. Eveq. de Clermont », Clermont 7 juin 1738, à l'abbé GAILLANDE, principal du collège du Plessis, à Paris ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes.

600 / 800 €

Le sieur Lachenal doit résider dans sa paroisse : un curé « peut se passer de sa licence, mais sa paroisse, surtout dans la conjoncture presente ne peut pas se passer d'un pasteur »... Quant au nommé Velard, « ce seroit un grand malheur pour l'Eglise si jamais un Eveque s'avoit de le promouvoir aux saints ordres, à quoi il ne doit pas s'attendre tant que Dieu me souffrira à la place où il me soufre depuis si longtems »... **Provenance** : collection Alfred BOVET (n° 707).

On joint une P.A.S., 29 juillet 1719, certifiant que la sœur Gabrielle de La Roche du Ronset, de l'ordre des Cîteaux, a rempli « avec edification les devoirs de son etat ; que sa conduite a tousjours esté accompagnée de prudence et de pieté, et quelle seroit tres propice à gouverner la maison qu'elle edifie par ses exemples » ; et une P.S. « J. B. Ep^{us} Claremontensis » en latin, lettres de canonicat, 30 décembre 1726.

689

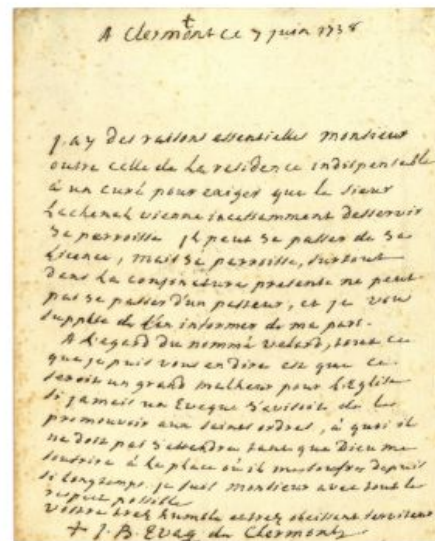
MAULÉON DE GRANIER Auger de (mort 1650) abbé, historien et érudit ; reçu à l'Académie le 3 septembre 1635, il en fut exclu le 14 mai suivant par ordre du cardinal de Richelieu [AF 1635, 38^e f].

MANUSCRIT autographe (?), 1629-1636 ; 16 pages in-fol.

500 / 600 €

Table analytique d'un livre, avec des entrées A-B (« Acqs » jusqu'à « Basl »), M-N (« Medailles » jusqu'à « La Noue », P-X (« Possevin » jusqu'à « Xentes »). Il est daté en tête du 6 février 1632, et en fin « 27 Sept. 1629-1 Juill. 1636 ».

Note au crayon attribuant ce manuscrit à Mauléon par Raoul Bonnet, dont l'*Isographie de l'Académie française* ne répertoriait aucun autographe de cet Académicien.



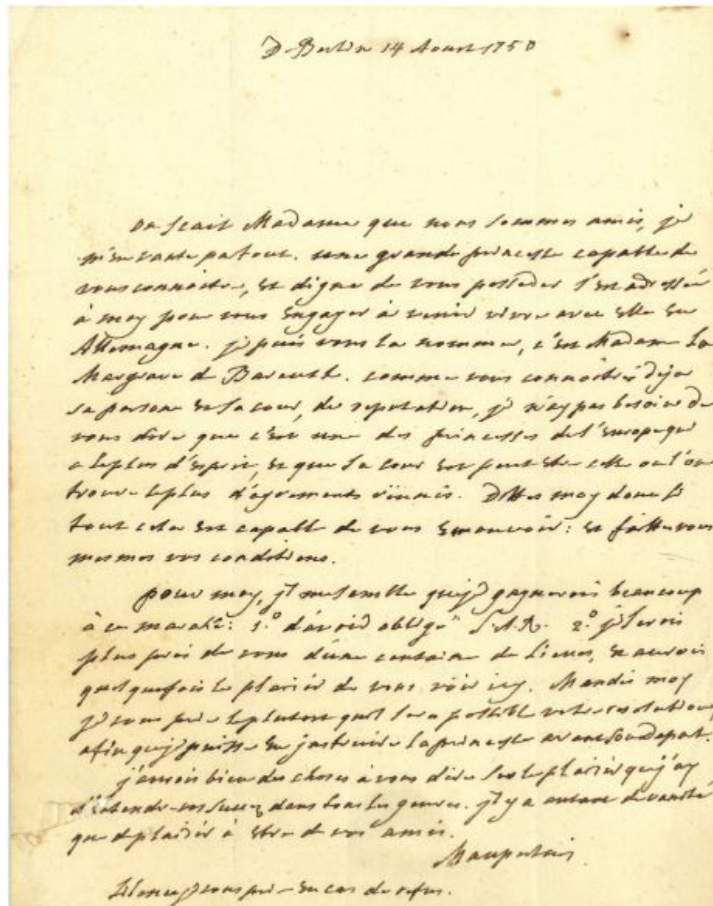
MAUPERTUIS Pierre-Louis Moreau de (1698-1759) philosophe, astronome et physicien [AF 1743, 8^e f].

L.A.S. « Maupertuis », Berlin 14 août 1750, à Françoise de GRAFFIGNY ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes (petite déchirure sans perte de texte).

1 000 / 1 500 €

Invitation de la part de Wilhelmine, margrave de Bayreuth, sœur de son protecteur, Frédéric II.

« Une grande princesse capable de vous connoître, et digne de vous posséder s'est adressée à moy pour vous engager à venir vivre avec elle en Allemagne. Je puis vous la nommer, c'est Madame la Margrave de Bareuth. Comme vous connoissés déjà sa persone et sa cour, de reputation, je n'ay pas besoin de vous dire que c'est une des princesses de l'Europe qui a le plus d'esprit, et que sa cour est peut estre celle ou l'on trouve le plus d'agremens réunis... Il l'invite à faire elle-même ses conditions. Lui-même gagnerait beaucoup à ce « marché » : « 1^o d'avoir obligé S.A.R. 2^o je serois plus près de vous d'une centaine de lieues, et aurois quelquefois le plaisir de vous voir icy »... Prudent, il recommande le silence, « en cas de refus »...



MAYNARD François (1582-1646) poète, **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 14^e f].

L.S. « Mainard » (minute) avec MANUSCRIT autographe, [vers 1635, à Jean de Gaubert CAMINADE, président du Parlement de Toulouse († 1637)] ; 5 pages et 1 page autographe in-fol., sur 3 feuillets réglés provenant d'un recueil.

3 000 / 4 000 €

Très rare lettre, pour exprimer sa reconnaissance d'avoir été distingué parmi les illustres de son temps, suivie d'une page autographe d'épigrammes.

Ce que son correspondant a fait pour le placer entre les illustres du temps l'a mis dans une grande confusion : il ne peut se persuader qu'il dût être traité avec un honneur qui n'a été fait qu'à deux écrivains admirés du siècle précédent, « et presque je croy que vostre jugement a voulu faire une faute, pour me faire de la réputation. Vous avés raffiné l'art d'obliger, et vos libéralités [...] sont quelque chose de plus que celles des princes : ils donnent le bien, et vous donnés la gloire ;

quand mon nom seroit aussy obscur que le vostre est illustre, vous lui avés departy assés de lumière pour eblouyr mes rivaux, et indubitablement ce que vous me faites obtenir de la faveur publique, fera la plus belle partie de mon oraison funèbre. Ceux qui me cognoissent scavent assés que mes joyes ne sont pas secrettes et que ma morale n'est pas assez forte pour resister aux tentations de la prospérité, c'est une verité si certaine que depuis six jours je ne fay autre chose qu'écrire aux amys que j'ay dans le grand monde, le soing que vous avés eu de me rendre celebre, il y a de l'apparence que la publication d'une grâce si signalée ne sera pas avantageuse à ma fortune, ceux de qui j'attendois quelque établissement ne voudront plus songer à faire réussir mes esperances, après qu'ils auront cognu que le present que vous m'avés fait sera tousjours mis devant leurs gratifications, et que tous puissants et tous ambitieux qu'ils sont ils ne me scauroyent rien donner qui ne fut inferieur a la gloire »... Il travaillera à laisser une marque durable de sa reconnaissance, ce sera désormais toute sa « meditation » : il fait des vœux que « les scavantes filles » qu'il a si longtemps suivies, payent sa persévérance en lui inspirant des pensées et des expressions

adéquates... Il parle ensuite du comte Tosti, qui « est vrayment poète, et le feu de nos plus fameux auteurs auprès du sien n'est que de la glace. Je ne scay si les muses de la nouvelle Italie sont si belles ailleurs que dans ses odes, ny si Horace luy même a marché si hardiment sur les principes de Pindare. Ce sera dans ceste haute et magnifique poésie que j'yray chercher le génie qui m'est nécessaire [...] pour laisser une pièce qui monstre que Paris n'est pas plus le pays d'Apollon que Thoulouse »...

Sur la dernière page, Maynard a noté de sa main des bons mots et épigrammes :

« A la court de Rome, un pigmée devient soudainement geant.

Les muses ont augmenté leur escurie, elles n'avoyent qu'un cheval, elles ont aujourdhy un asne de plus.

Je ne croy pas que le malheur et moi puisions jamais nous separer, depuis que je suis au monde il ma toujours suyvy, et il n'y a point d'apparence qu'il me quite pour le peu de temps que jay a vivre »... Etc.

Provenance : ancienne collection Jean HANOTEAU ; citée par Raoul Bonnet dans *l'Isographie de l'Académie française* : « Les lettres de Mainard sont **rarissimes** ».

D'ostre amitié, sans coindoe de la pèrdre,
 ies m'offre a vous faire voir des nouveautés
 si excellentes, qu'elles sont capables de vous
 ostre toute la bonne opinion que vous avez
 de moy, et de vous faire lire, quelque
 disgust, tout ce que j'écris de plus raisonnable,
 Ceste ingratitude vous doit assés dire que mes
 compliments ne transfèrent point ma pèrdre,
 Lors que ies vous proteste, que ie suis en
 des plus ardens adorateurs des éminentes qualités
 de vostre ame, et que ies suis passionné

Monsieur

Vostre très humble
 et très obéissant
 serviteur

MAILLARD

692

MAYNARD François (1582-1646) poète, **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 14^e f].

MANUSCRIT autographe, « **Tu règnes dans l'estat** »..., [vers 1645 ?]; 1 page in-fol. (portrait gravé joint).

5 000 / 7 000 €

Très rare sonnet contre MAZARIN.

[« Le sonnet contre Mazarin, présenté ici, illustre bien les fluctuations et les déceptions politiques de Maynard. En 1646, en tête de ses *Œuvres*, il avait placé une dédicace au chancelier Séguier, qu'il remplaça au cours de l'impression par une très flatteuse dédicace à Mazarin, nouveau maître de l'heure. Pellisson rapporte que le cardinal, qui ne se souciait guère de plaire aux gens de lettres, accorda néanmoins au poète une gratification de mille livres ; sans doute celui-ci espérait-il davantage : une charge d'État. Dix ans auparavant, étant à Rome, il avait décoché contre Richelieu un sonnet blessant : *Par vos humeurs le monde est gouverné*..., que celui-ci ne lui pardonna jamais. On connaît par ailleurs deux rondeaux de Maynard, tout à la louange de Mazarin. Peine perdue, et le poète se sera vengé par ce sonnet au parfum de chantage, qui fustige moins le cardinal, qu'il ne cherche à en soutirer une faveur promise et restée sans effet. Le sonnet satirique a été publié, avec un bref commentaire, par Jean-Pierre Lassalle dans le n° 18 (1992-1993) des *Cahiers Maynard*. Sans doute date-t-il de la dernière période de la vie du poète (1644-1645). Maynard, nous dit un de ses contemporains, était d'humeur caustique et se plaignait souvent des injustices de la fortune : il aura ainsi trouvé en Mazarin une de ses dernières cibles ». (Jean-Paul Goujon)]

« Tu regnes dans lestat du plus riche des Princes
Et ce poste est commode à ton avidité
Tes coffres sont remplis du sang de nos provinces
Et tes montagnes d'or font nostre pauvreté

L'on a veu par deux fois renaistre la France
Depuis que mon esprit ne regarde que toy,
Tu mas promis du cuer, accomplis ta promesse
Et las de me tromper agis de bonne foy

Haste ma recompence, ou la France va dire
Que tu ne cognois pas en ma façon descrire
Ce que nos Apollons y treuvent de charmant

Je vay guerir ta gloire avec mon esperance
Tes ingrates longueurs sont louvrage infamant
Et de ton avarice et de ton ignorance ».

Variante alternative au début du 8^e vers, écrite dans l'interligne :
« comme ta personne ».

Au verso, un sonnet d'une autre main : « Que tes soings diligens font
souvent des couronnes »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 26-27.

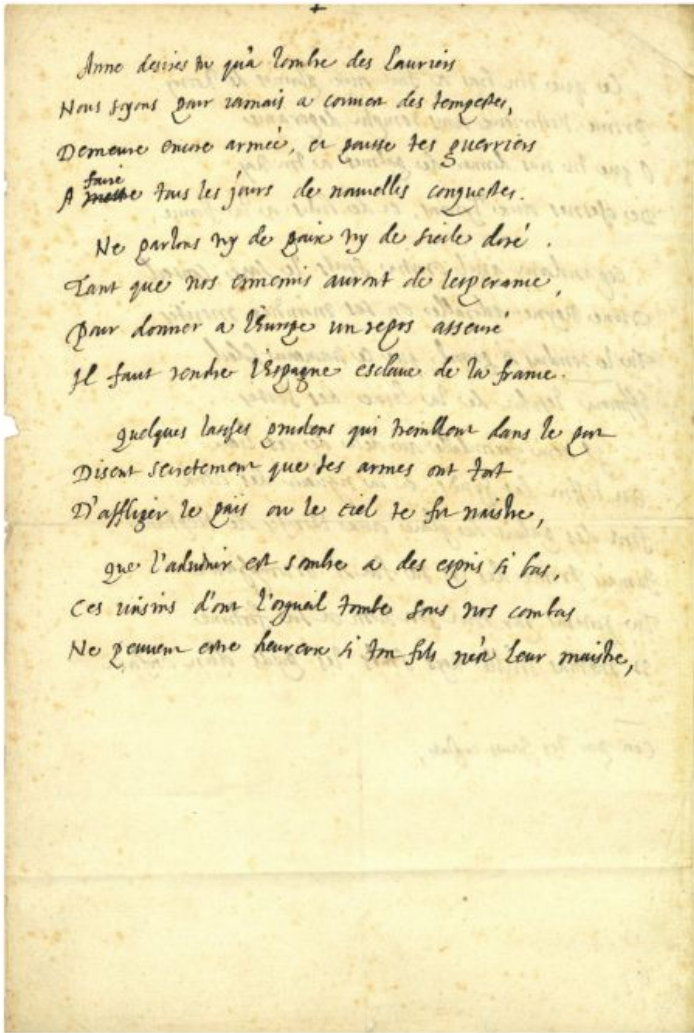
Tu regnes dans l'Etat du plus noble des Rois
Et ce que en commode a ton audace

Tes vœux sont remplis du sang de nos provinces
Et tes Montagnes de fer nous pausent

Vain a new par deux fois venant la femme e
Depuis que mon esprit ne regarde que ty,
Tu nous promit du laid, accomplis ta promesse
^{comme la femme,}
Et las de me tromper agit de bonne foy

hane ma decomplice, ^{ou la femme} un dieu
que du me cogna, pas en me faon lemmie
ce que des Apollons y vendra de charman

Je voy voir ta gloire avec mon espoir
Tes injures injures font l'usage infame
Et de ton ruse et de ton ignorance.



693

MAYNARD François (1582-1646) poète, **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 14^e f].

MANUSCRIT autographe de deux sonnets, [1643] ; 2 pages in-fol. (un feuillet r^o-v^o, bords légèrement effrangés).

5 000 / 7 000 €

Deux rares sonnets à la gloire du Grand Condé et de la Reine-Mère Anne d'Autriche.

Le premier sonnet célèbre Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, dit le Grand CONDÉ, qui venait de remporter sur les Espagnols la victoire de Rocroy, le 19 mai 1643. Maynard a noté au bas une variante pour le 7^e vers.

« Ce que ton bras a fait aux plaines de Rocroy
Prince victorieux nous remplit desespoir
O que tu vas donner de palmes à ton Roy
De chesnes aux Tyrans, et de biens à la France »...

Le second sonnet rend hommage à la Reine-Mère ANNE D'AUTRICHE. Il présente une rature et correction au 4^e vers.

« Anne desirés tu qu'à l'ombre des Lauriers
Nous soyons pour jamais à couvert des tempestes,
Demeure encore armée, et pousse tes guerriers
À faire tous les jours de nouvelles conquestes »...

Ce que ton bras a fait avec plumes de Roisy
Prime Victorieux nous remplir de esperance
O que tu nas donner de palmes a ton Roy
De chesnes aux Tyrans, et de hids a la femme,

Cependant qu'il critra sous le sage conseil
D'une Reyne adroite en ses divines merites
Tu le rendras si grand, que ce nouveau sled
Effacera l'esclat de la lune des Scies.

Il sera formidable au dela de ces lieux
Ou leffon des Synds, et la signeur des ceux
font des palais de glace aux Nymphes de Neptune
Jamais Prime des Vys ne fut si Brimgham
Tu gneras par tout son nom et sa fortune
Et mettras mille Roys sous les pieds d'un enfant

Cen par les Gausz esclat,

694

MAYNARD François (1582-1646) poète, **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 14^e f].

MANUSCRIT autographe de POÈMES et ÉPIGRAMMES ;
4 pages sur 2 feuillets in-fol.

8 000 / 10 000 €

Très rares manuscrits, dont un poème à la gloire de Mazarin, protecteur de l'Académie.

Un quatrain est d'abord consacré au chancelier SÉGUIER :

« Puis que le Grand Seguier fait un si bon accueil
Au ty travail mesuré qui sort de mon estude »...

Puis un sonnet est adressé à MAZARIN (avec rature et correction au 8^e vers) :

« Jule, puis qu'a l'honneur des filles de Memoire
Tu remplis ton palais des escrits des scavans
Ayme l'Academie, elle seme ta gloire
Et tous ses Apollons sont des livres vivans. [...]
Couronne nos combats qui domptent lignorance
Ou ladvenir dira que tu nas pas cognu
Les fleurs et les lauriers du Parnasse de France. »

Au verso, après deux vers biffés, un secrétaire a mis au net une nouvelle version du sonnet à Mazarin. Maynard a ensuite composé de sa main un petit poème léger (2 quatrains) :

« Je croy quelle escrit des poulets
A lasser quatre secretares »...

L'autre feuillet, sur papier réglé provenant du même recueil que la lettre au président Caminade, présente au recto plusieurs épigrammes et pensées (dont des citations de Cicéron) : « Ces amitiés ambitieuses et fardées ont de lesclat sur le theatre, mais elles ne sont de nul usage dans le cabinet. [...] »

Il faut estre bien filosofe pour considerer sans emotion les calomnies publiques »...

Au verso figurent trois épigrammes : « Puis quil mesprise Maynard, je luy fairay respondre par Malherbe »... Puis Maynard a composé un poème satirique sur MAZARIN (15 vers) :

« En Mazarin on ne voit que merite
Et qui ne l'ayme est un vray Moscovite, [...]
Peuple léger qu'un petit vent agite,
Monstre testu ches qui la rage habite,
Nas tu pas tort d'avoir si haut prosné
Que le conseil d'un fourbe raffiné
Trompe une femme, et qu'Armand [Richelieu] resucite
En Mazarin. »

On joint 2 autres manuscrits autographes de poèmes : « Jay trop bien dit, jay trop bien deviné »... (fragment de 13 vers, 1 page in-4) ; un quatrain : « Adieu pompeuses demoiselles »... (1 page oblong in-8).

+
0/24/-
Quis que le grand seigneur fait unti bon aucteur
Au travail mesuré qui son de mon aude
Les paroles a mon hale, et mes dmy le conseil
Le nombre s'induit de son simplicité
+

Jule qui a l'honneur des filles de Madame
Tu remplis ton salair des esprits des seigneurs
Ayant l'admirer, elle seme ta gloire,
Et tous les Apollons son des lances unanimes.

Tu ne dois protéger, les terres de Salce
Ne jures point d'indes qui sui egal au ciel
Sans le divin seigneur elle seme l'imbécie
Il en est ^{l'empereur} ~~le~~ Tuteur, et l'unique soutien

Nos vides son les elats, il se flait a grand air,
Fay comme ce grand homme, et nous oblige a dire
Quand les rares lances Anguste es vendra

Coronne nos combats qui l'empereur honore
Ou l'admirer dire que ne nous pas copier
Les fleurs et les laudes des panaches de flamme

695

MÉNAGE Gilles (1613-1692) littérateur, grammairien et historien.

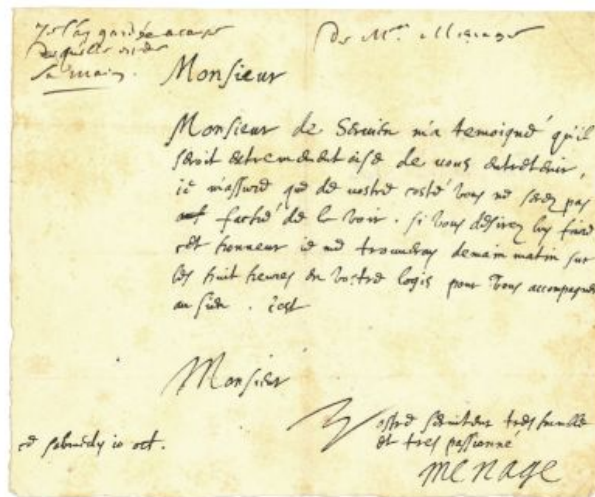
L.A.S. « Menage », 10 octobre [1650], au peintre Jacques STELLA ; 1 page oblong in-8, adresse au verso.

700 / 800 €

« Monsieur de SERVIEN [ministre et académicien] m'a temoigné qu'il seroit extrêmement aise de vous entretenir, je m'assure que de vostre costé vous ne serez pas fâché de le voir. Si vous desirez lui faire cet honneur je me trouveray demain matin sur les huit heures en vostre logis pour vous accompagner au sien »...

[Jacques STELLA (1596-1657), peintre de sujets religieux et de scènes de genre, était un grand ami de Nicolas Poussin.]

MÉNAGE Gilles : voir nos 511, 527, 613, 639, 735, 780.



696

MESMES Jean-Jacques III de, comte d'AVAUX (1640-1688) magistrat et érudit, président à mortier au Parlement de Paris [AF 1676, 4^e f].

L.A.S. « De Mesmes », mercredi onze heures, à Jean DU BOUCHET ; 1 page et demie in-4, adresse avec cachet de cire rouge (brisé).

300 / 400 €

Rare lettre dans ses fonctions de maître des cérémonies des ordres du Roi.

[Jean DU BOUCHET (1599-1684) était historiographe et généalogiste.]
« Le Roy dit hier a son couché qu'il feroit monseigneur au jour de lan seul chevalier de lordre et il me demanda combien il y avait eu de promotions depuis la creation. Je ne pus luy en rendre un conte exact, vous m'obligeres monsieur si vous pouvies me le mander, et si vous voulies bien les distinguer par dattes et par les lieux ou elles ont esté faittes et par quels Roys. [...] Si vous aves la liste des chevaliers qui restent vivans vous m'obligeres de me l'envoyer aussi pour voir si elle est conforme a la mienne et si je n'en oublie aucun »...

On joint une P.A.S. « D'Avaux » (Cramayel 16 septembre 1669, reçu) et une P.S. « De Mesmes » (6 juillet 1683, quittance) ; et une p.s. de son père, Jean-Antoine de Mesmes (23 juillet 1658).

697

MESMES Jean-Antoine III de, comte d'AVAUX (1661-1723) magistrat, premier président du Parlement de Paris [AF 1710, 22^e f].

MANUSCRIT autographe d'un discours, [fin juillet 1714] ; 4 pages et quart in-fol.

1 000 / 1 500 €

Important discours au Parlement relatif à l'affaire des « légitimés » : le premier président du Parlement présente aux parlementaires l'édit de Marly. [Par cet édit de juillet 1714, Louis XIV fit princes du sang les fils qu'il avait eus de Mme de Montespan, et qui prendraient rang dans l'ordre de succession au trône.]

Dimanche dernier, le procureur général et lui ont été appelés à Marly pour prendre les ordres du Roi. Ils furent introduits dans son cabinet à l'issue de son dîner : « Alors le roy nous fit l'honneur de nous dire qu'il avoit résolu apres de tres serieuses reflections de changer le rang de M^r le duc du MAINE et de M^r le comte de TOULOUSE que sa volonte étoit de l'egaler en tout a celui des princes du sang qu'il vouloit qu'au Parlement ils pussent prendre seance a quinze ans comme les princes du sang, qu'en même ils n'auroient point de pairies »... En un mot, le Parlement leur rendrait les mêmes honneurs qu'aux princes du sang. En outre, « ayant porté ces veües plus loin en cas que Dieu dans sa colere nous enlevât tout ce qui nous reste de prince légitime de l'auguste maison de Bourbon, son intention étoit beaucoup plus pour l'interest de l'etat que pour l'utilité particuliere des princes legitimés, que M^r le duc du Maine et ses enfants mâles, M^r le comte de Toulouse et ses enfants mâles et leurs descendants mâles nés en legitime mariage fussent declares capable de succeder a la Couronne »... Le Roi déclara regarder cette mesure comme un devoir envers ses sujets, pour éviter des troubles si la succession n'étoit pas réglée, et la précaution de répéter *après le dernier des princes du sang* « l'avoit persuadé qu'il ne faisoit tort à personne »...

mellieur

Le roy nous ayant fait commender a son
procurer general et a moy d'aller dimanche
dernier a marty pour y recevoir ses ordres
nous nous y rendimes sur le midy nous
fumes introduits dans le cabinet de sa
majesté a l'issue de son diner. alors le
roy nous fit l'honneur de nous dire qu'il
avoit résolu apres de tres seneuses reflections
de changer le rang de m^r le duc du maine
et de m^r le comte de toulerose que sa
volonté étoit de les placer en tout a celui
des princes du sang. qu'il vouloit
qu'au parlement ils pussent prendre
seance a quinze ans comme les princes
du sang, qu'en même ils n'auroient point

698

MÉZERAY François-Eudes de (1610-1683) historien ; élu en remplacement de Voiture, il succéda à Conrart dans la fonction de Secrétaire perpétuel [AF 1648, 33^e f].

P.A.S. « Mezeray », cosignée par 22 autres académiciens, 28 avril 1659 ; 1 page in-fol.

15 000 / 20 000 €

Exceptionnel document rassemblant 23 académiciens, qui s'en remettent à leur Protecteur le Chancelier Séguier pour mettre fin aux divisions qui troublent l'Académie française.

[C'est Mézeray « qui prit l'initiative d'en appeler au Chancelier Séguier que l'Académie avait choisi à la mort de Richelieu pour protecteur, et qui lui donnait asile en son hôtel de la rue du Bouloi. En cette période l'Académie était encore inquiète de son avenir. Elle constatait après la mort du roi, suivant de quelques mois celle de son fondateur, la montée des critiques contre l'œuvre de Louis XIII et de son ministre. Et certaines critiques la visaient directement. Elle savait la Cour attentive aux échos déplorables de la querelle du *Cid*, aux lenteurs du *Dictionnaire*, à l'élection fâcheuse en 1652 du marquis de Coislin âgé de seize ans et presque illettré, mais petit-fils de Séguier qui l'avait imposé. Mais en dépit de ses querelles et des craintes qui l'agitent, l'Académie a fait preuve dans cet appel rédigé par Mézeray d'un esprit nouveau. C'est déjà en corps constitué et non en compagnie divisée qu'elle s'exprime. » (Hélène Carrère d'Encausse)]

« Ce Jourdhuy 28 Avril 1659, en suite des tres humbles prieres faites a Monseigneur le Protecteur par Messrs les Prelats de la part de la

Compagnie, Il a eu la bonté de venir en la sale ou elle s'assemble ordinairement, & ou elle estoit deja en grand nombre, et parlant a Mons^r l'Evesque de Laon & autres presents, a tesmoigné le grand desir qu'il avoit de voir finir les divisions qui la troubloient, et que pour cet effet il jugeoit à propos qu'elle luy donnast par escrit signé de tous qu'elle s'en remettoit entierement à luy, Surquoy la Compagnie assemblee au nombre de vingt & trois, a arrêté qu'elle s'en remettoit absolument à tout ce quil luy plairoit en ordonner. A cet effet a esté dressé le present acte & signé des vingt & trois presents ».

Ont signé, outre MÉZERAY qui a écrit le document, les 22 académiciens suivants (dont sept membres fondateurs F) : l'érudit Jean BALLESDENS (1595-1675), le diplomate Guillaume BAUTRU (1588-1665 F), les poètes François Le Métel de BOISROBERT (1592-1662 F) et Jean CHAPELAIN (1595-1674 F), l'antiquaire François CHARPENTIER (1620-1702), l'abbé Paul-Philippe de CHAUMONT (1617-1697), l'abbé Charles COTIN (1604-1681), le médecin Marin CUREAU DE LA CHAMBRE (1594-1669 F), le poète Jean DESMARESTZ DE SAINT-SORLIN (1595-1676 F), l'historien Jean DOUJAT (1609-1888), le cardinal César d'ESTRÉES évêque de Laon (1628-1714), l'avocat et traducteur Louis GIRY (1595-1665), le romancier et poète Jean Ogier de GOMBAULD (1576-1666 F), l'érudit Henri-Louis HABERT DE MONTMOR (1600-1679 F), le poète et médecin Hippolyte-Jules Pilet de LA MESNARDIÈRE (1610-1663), le grammairien et philosophe François de LA MOTHE LE VAYER (1585-1672), l'avocat Olivier PATRU (1604-1681), l'historien Paul PELLISSON-FONTANIER (1624-1693), Hardouin de Beaumont de PÉRÉFIXE évêque de Rodez (puis archevêque de Paris, 1606-1671), le juriste Daniel de PRIÉZAC (1590-1662), l'avocat François-Henri SALOMON (1620-1670), et l'abbé François TALLEMANT (1620-1693).
L'Académie française au fil des lettres, p. 50-52.

49

Ce Jour d'uy 28. Avril 1659, en suite des très humbles -
 prières faites a Monseigneur Le protecteur par messrs les
 Prelats de la part de La Compagnie, Il a eu la bonté de venir
 en la Sale ou elle s'assemble ordinairement, & ou elle estoit desia
 en grand nombre, et parlant a Monsr L'Evuesque de Saon
 & autres présents, a témoigné Le grand desir qu'il avoit de voir
 finir Les divisions qui la troubloient, et que pour cet effet il
 Jugeroit a propos quelle Luy donnast par escrit signé de tous,
 quelle s'en remettoit entierement a luy, Surquoy La
 Compagnie assemblee au nombre de vingt & trois, a arresté
 quelle s'en remettoit absolument a tout ce qu'il Luy plairoit en
 ordonner. A cet effet a esté dressé le présent acte & signé des
 vingt & trois présents.

L'abbé Tallemant
 Malouin
 Baudouin
 Guy
 Desmets
 Douyat
 Combault
 Chaumont
 Rardouin & de Rodey
 Cesarin
 Chapelain
 Jannet
 Le Mercurier
 La Chambre
 Pellisson
 Fontaine
 Cotin
 Merzeray

699

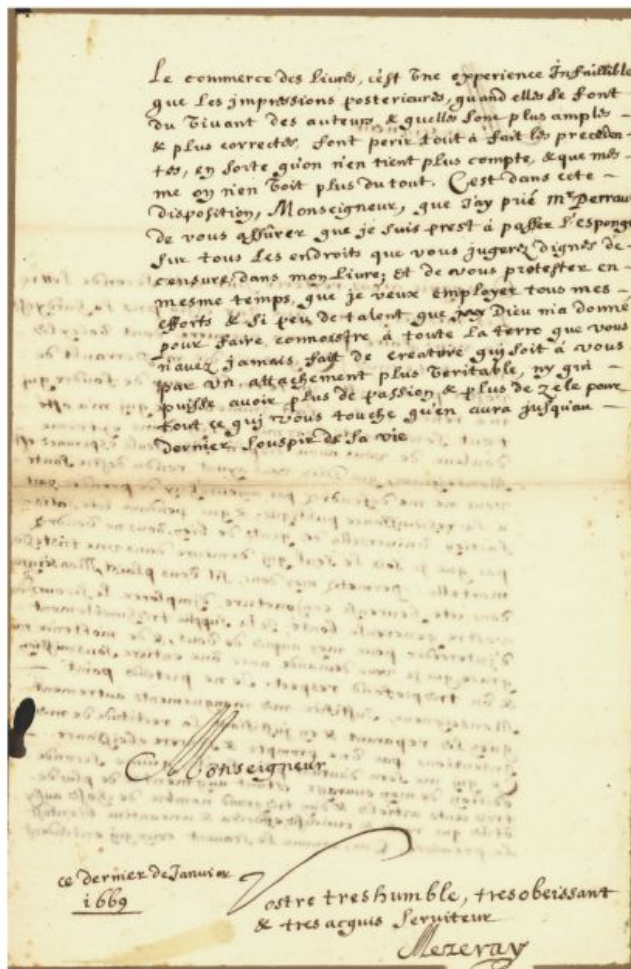
MÉZERAY François-Eudes de (1610-1683) historien ; élu en remplacement de Voiture, il succéda à Conrart dans la fonction de Secrétaire perpétuel [AF 1648, 33^e f].

L.A.S. « Mezeray », 31 janvier 1669, à Monseigneur [Jean-Baptiste COLBERT ?] ; 2 pages in-fol. (reste de montage à fenêtre).

600 / 800 €

Supplique pour faire rétablir sa pension royale, à l'occasion d'une deuxième édition de son Abrégé chronologique de l'histoire de France.

« Ce que m'a dit M^r PERRAULT de votre part à esté un terrible coup de foudre qui m'a rendu tout a fait immobile & qui m'a osté tout sentiment horsmis celui d'une extreme douleur de vous avoir desplû. Ma seule esperance est, Monseigneur, que Dieu vous ayant rendu vostre santé vous ne me defendrez pas aujourd'hui de prendre part à la resjouissance publique, & que pendant cete satisfaction universelle des gens de bien, vous ne voudrez pas que je sois le seul qui demeure dans une tristesse mortelle »... Il implore donc sa grâce ; il promet « une prompte & sincere obeissance », d'autant plus facile qu'une seconde édition augmentée de son ouvrage « effacera & aneantira bientost la premiere, car, comme le scavent ceux qui entendent le commerce des livres, c'est une experience infaillible que les impressions posterieures, quand elles se font du vivant des auteurs & quelles sont plus amples & plus correctes, font perir tout a fait les precedentes [...] j'ay prié M^r Perraut de vous assûrer que je suis prest à passer l'esponge sur tous les endroits que vous jugerez dignes de censure dans mon livre »...



700

MÉZERAY François-Eudes de (1610-1683) historien ; élu en remplacement de Voiture, il succéda à Conrart dans la fonction de Secrétaire perpétuel [AF 1648, 33^e f].

L.A.S. « Mezeray », mardi 4 novembre [ou décembre 1681 ?], à Pierre-Daniel HUET, abbé d'Aulnay ; 2 pages et demie petit in-4, adresse (portrait joint).

400 / 500 €

« Mon neveu le S^r EUDES a un proces au parlem^t de Rouen, dans lequel il a pris a partie le procureur du Roy d'Argentan, parce que cet officier l'a mis en devoir de prise de corps comme le pretendant criminel d'un meurtre, dont il a pris grace, & dont le parlem^t la justifié & luy a donné un arrest tout à fait favorable mais tres juste. Ce procureur du Roy estoit autrefois son amy, mais comme il a veu qu'il avoit acheté une charge d'enquesture au mesme siège d'Argentan, & que par le moyen de cette charge, qui est fort ancienne, mais qui estoit garanti depuis quatre ou cinq ans, mon neveu partageoit avec luy les profits & emoluments, quil estoit accoustumé a prendre luy seul, il est devenu son enemy mortel, & remue toutes sortes de machines pour l'empescher d'entrer en ses droits. Il y va de l'honneteté du parlem^t de maintenir son arrest, et la cause de mon neveu est de foy indubitable, toutefois bon droit a besoin d'aide,

principalement en un endroit ou les brigands sont puissants. Nous y avons déjà quelques amis, mais j'espere beaucoup en celuy que vostre recommandation vous pourra donner »... En post-scriptum, il nomme tous les juges : Boismolet, La Haye du Puits, Busquet, Le Pigné d'Arques, Tremanville, etc.

On joint une P.A.S., 12 février 1676, quittance de « la pension viagere dont il a plu a feu monseigneur le cardinal Mazarin me gratifier ». Plus un portrait et une notice biographique.

701

MILITAIRES ACADÉMICIENS.

4 L.A.S. et 1 L.S., 1718-1789.

200 / 300 €

Charles-Juste, maréchal prince de BEAUVAU (28 janvier 1789, à M. De Villedeuil, en faveur de l'archevêque d'Aix) ; Louis de Bourbon-Condé, comte de CLERMONT (camp de Steinheim 8 juillet 1743, à Louis XV, sur la mort de sa mère) ; Victor-Marie, maréchal duc d'ESTRÉES (20 janvier 1737; et L.S., 5 juillet 1718, cosignée par le comte de Toulouse) ; Claude-Louis-Hector, maréchal de VILLARS (25 novembre).

702

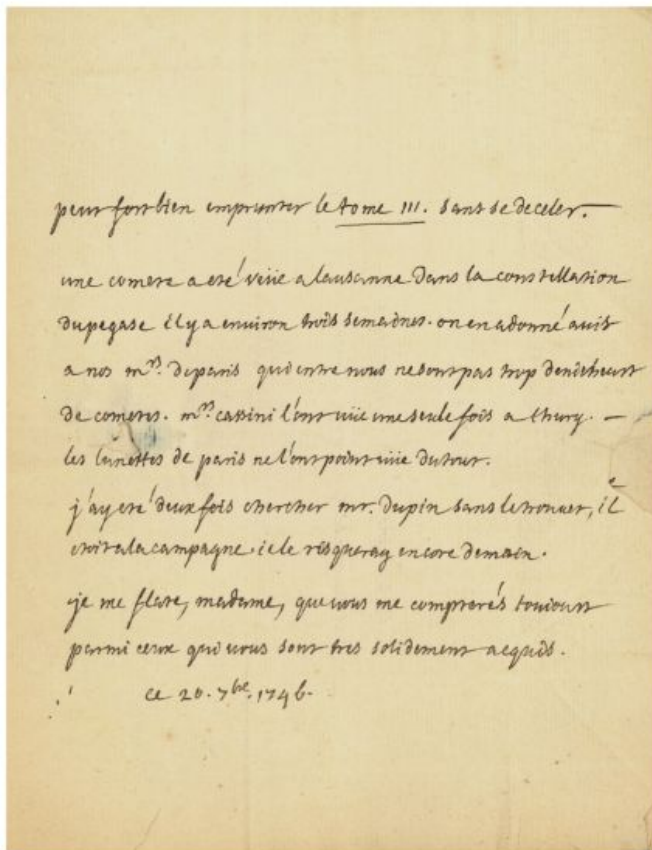
MILLOT Claude-François-Xavier (1726-1785) abbé et historien [AF1777, 5^e f].

L.A.S. « Millot » (minute), et MANUSCRIT autographe ; 1 page et demie in-4 et 4 pages in-4.

500 / 600 €

[1769 ?], compliment à S.A.R. l'Infant, duc de PARME [Ferdinand I^{er} de Parme] : « Les leçons de la sagesse, toujours unies à la saine littérature, ont appris dès l'enfance, à V.A.R., que le sang le plus auguste et le rang le plus élevé ne distinguent un souverain qu'en lui imposant de plus vastes et de plus importants devoirs. Dans l'âge où l'on ose se livrer aveuglément à l'illusion, elle fait ses délices de la vérité si redoutable aux foibles et aux méchants, mais si précieuse aux grandes âmes »... Un feuillet joint corrige le premier paragraphe biffé, pour présenter à S.A.R. ses *Éléments de l'histoire d'Angleterre*.

Mots comtois. Lexique de près de cent « mots comtois » : « Achutter... affriander, amorcer. Amaigrir... maigrir. Amodiateur... fermier », etc. Suivent des listes de mots avec indication de « Regles de prononciation selon le Dict. comtois-françois » – « airé non aéré », « cataplasme prononcez l's », etc. – et de « tours vicieux », tels que « Je n'ai rien soupé », et « Il traîne carosse »...



703

MIRABAUD Jean-Baptiste de (1675-1760) poète et philosophe, traducteur du Tasse et de l'Arioste [AF 1726, 7^e f].

P.S. « Mirabaud » (2 fois) avec apostille autographe, Paris 15 août et 4 septembre 1745 ; signée aussi par Marie-Françoise de Bourbon, duchesse d'ORLÉANS (1677-1749) ; cahier de 45 pages in-fol. lié d'un ruban bleu

500 / 700 €

« Compte que rend pardevant Très haute, Très puissante et Excellente Princesse Madame Marie Françoise de Bourbon veuve de Très haut, Très puissant et Excellent Prince Monseigneur Philippe petit fils de France, Duc d'Orléans de Vallois, de Chartres, Nemours et de Montpensier, Regent du Royaume, M^e Claude Groux Con^{te} Trésorier général de Ses maisons et finances des Recettes et Dépenses par luy faites depuis le dix septembre mil sept cent quarante un jusqu'au dernier décembre mil sept cent quarante deux »... Parmi les recettes : pension du Roi, vente d'effets du Parc de Bagnolet, intérêts de la dot, pension du Duc, droits seigneuriaux... Parmi les dépenses : « nouritures en argent », officiers surnuméraires, garde-robe, remonte, nourriture des chevaux, gages d'officiers et de domestiques, gratifications, logements et loyers, gardes, travaux à Bagnolet et au prieuré de la Magdelaine de Trenel... Le compte est signé en tête par Groux, et Mirabaud atteste à la fin : « Le present Compte a été examiné et apostillé par nous secretaire des Commandemens de S.A.R. Madame Duchesse d'Orleans »...

Provenance : collection Edgar GOURIO DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 156, 2°).

704

MIRABAUD Jean-Baptiste de (1675-1760) poète et philosophe, traducteur du Tasse et de l'Arioste [AF 1726, 7^e f].

L.A., 20 septembre 1746, à « Madame DUPIN, en sa terre de Chenonceaux » ; 3 pages in-4, adresse.

500 / 600 €

Rare lettre sur les affaires du temps.

Il la remercie de le gêner par ses lettres écrites de sa « jolie patte blanche »... PIRON « est ses pareils feront souvent de ces ecarts contre lesquels vous vous recriés avec tant de raisons. Je scay comme vous, madame, d'où ils procedent ; c'est toujours defaut d'humanité, de douceur, en un mot de cette vertu si rare »... Puis il évoque une thèse ridicule... « Les gladiatrices ne sont point à mépriser, encore moins les femmes médecins, ce dernier article me paroît donner des coudées franches sur les autres professions. [...] Une comete a été veüe a Lausanne dans la constellation du Pegase il y a environ trois semaines. On en a donné avis a nos M^{rs} de Paris qui entre nous ne sont pas trop denicheurs de cometes. M^{rs} Cassini l'ont vüe une seule fois a Thury. Les lunettes de Paris ne l'ont point vüe du tout »...

On joint un imprimé : *Jugement porté par l'Académie Française sur la calomnie qui a été imputée à Mr MANNE, Chirurgien major des Hôpitaux...* (1748).



705

[**MOLIÈRE Jean-Baptiste POQUELIN, dit** (1622-1673).]

Fausse signature « J.B.P. Moliere ./. » sur [LAET Joannes de]. *De Imperio Magni Mogolis sive India Vera Commentarius. E variis auctoribus congestus* (Leyde, Elzevier, 1631) ; in-24, reliure de l'époque vélin ivoire (lég. rouss. int. et mouill angulaire sur une partie des ff).

1 500 / 2 000 €

Curieux ouvrage des Elzevier sur l'empire du Grand Mogol et les Indes (Willems, 354).

La signature de Molière, très bien imitée, figure au bas du titre-frontispice gravé.

Ex-libris armorié gravé A.G. du Plessis ; signature au crayon d'André Piganiol.

706

MOLIÈRE Armande BÉJART, Madame (1638 ?-1700) comédienne, épouse de Molière.

P.S. « Armande Gresinde Claire Eslisabet Bejart », Paris 1^{er} mars 1681 ; vélin oblong in-8 en partie imprimé avec cachet fiscal *Quittance des Rentes de l'Hotel de Ville*.

2 500 / 3 000 €

Très rare signature de la veuve de Molière.

Quittance de rentes de l'Hôtel de Ville pour 28 livres 15 sols d'une rente sur le sel, pour Dameselle Armande Béjart « Veuve Jean Baptiste Pocquelin S. de Molliere »...

707

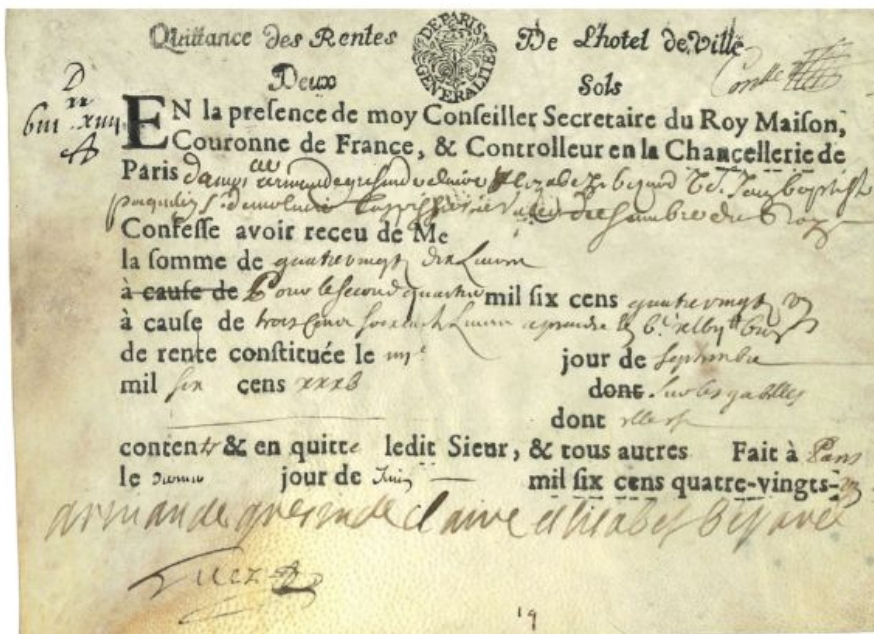
MOLIÈRE Armande BÉJART, Madame (1638 ?-1700) comédienne, épouse de Molière.

P.S. « Armande Gresinde Claire Eslisabet Béjard », Paris 30 juin 1675 ; vélin oblong in- 8 en partie imprimé avec cachet fiscal *Quittance des Rentes de l'Hotel de Ville*.

2 500 / 3 000 €

Très rare signature de la veuve de Molière.

Quittance de rentes de l'Hôtel de Ville pour 90 livres d'une rente sur les gabelles, pour « damoiselle Armande Gresinde Claire Elizabeth Bejard Veuve Jean Baptiste Pocquelin S^r de Molliere Tapissier et valet de chambre du Roy »...



708

MONCRIF François-Augustin

Paradis de (1687-1770) auteur dramatique et poète, historien des chats [AF 1733, 35^e f].

L.A.S. « Paradis de Moncrif », Paris 26 février 1714, au chevalier de COURCELLES, écuyer de feu M^{me} la Dauphine, à Nevers ; 3 pages et quart in-4, adresse avec reste de cachet de cire rouge (petite déchirure par bris de cachet sans perte de texte, bords renforcés).

500 / 700 €

Jolie lettre de nouvelles de Paris et des fêtes de Sceaux, avec une épigramme en vers.

Malgré les plaintes de Courcelles sur la tristesse de sa province, ses lettres de son ami sont « tournées de façon qu'il semble que la matière ne peut jamais vous manquer. Et en vérité le gentilhomme infatigable n'est pas une de ces nouvelles à la douzaine, et nos dames parisiennes qui sont si vigoureuses vèroient avec admiration un tel compagnon »... Il évoque la préférence de son ami pour les Modernes... « A propos d'exorcisme, vous avez vu sans doute celui de M^r Dela Mothe [LA MOTHE LE VAYER] au Démon de la Critique », il y a dans sa dernière ode « des traits que ses meilleurs amis ne doivent point lui passer. La paix semble imminente : « toute l'Europe sera tranquille. Pour la Seine elle murmure si bas qu'on ne l'entend plus [...] Que bien des maris seroient heureux si l'astre qui domine cette année sur les fleuves influoit aussi sur les femmes. Le bal du Mardi gras à Sceaux a été tout à fait magnifique les Princesses y étoient plus belles que les grâces. J'y vis une dame de votre connoissance je dansai même avec elle au matin, le chaud, le manque de sommeil qui avoit changez presque tous les visages n'avoit rien ôté au sien de ses grâces naturelles », dont il fait un charmant portrait dans une *Épigramme* de huit vers : « Dieux que d'attraits ! bouche fraîche, et riante ! »... Il termine sur l'échec de la tragédie *Xerxès* de CRÉBILLON : « Je suis fâché de ne l'avoir point veüe. Je vous enverrois du moins la liste des morts et des blessez. Il a fait une vraie S^t Barthelemi de tous ses acteurs »...

Provenance : collection Edgar GOURIO DE REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 174).

709

MONCRIF François-Augustin

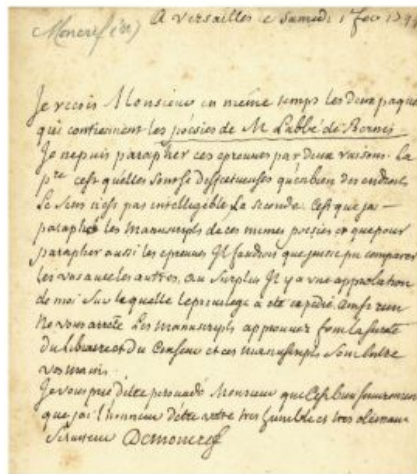
Paradis de (1687-1770) auteur dramatique et poète, historien des chats [AF 1733, 35^e f].

5 L.A.S. « De Moncrif », 1734-1751 et s.d. ; 5 pages petit in-4 ou in-8 (portrait gravé joint).

600 / 800 €

Au camp devant Phalsbourg 25 juin 1734 (il est alors secrétaire du comte de Clermont). « La mort de M. le Ma^l de Barwick na point ralenty lardeur des troupes françaises. Le peu de fois ou les assiegés ont ozé quitter labry de leurs murailles et se presenter devant nos grenadiers il nont pas tenu un moment »... La crue du Rhin ne retarde pas le siège... *Versailles 1^{er} février 1744*. Il refuse de parapher les épreuves des *Poésies de M. l'abbé de Bernis* : « elles sont si deffectueuses qu'en bien des endroits le sens n'est pas intelligible », et il n'a pas les manuscrits de ces poésies... *Versailles 6 février 1751*, envoyant « le carton qui dans quelques mille ans donnera bien du souci aux abbés de Longuerue. Je suis tres aise de pouvoir etre pour un peu dans les choses rares de votre célèbre bibliothèque »... *Dimanche matin*, envoi des papiers que M. de Montallier « croit pouvoir servir aux esclarcissemens dont vous avez besoin »... - Ses motifs pour ne pas approuver les extraits des mémoires de l'Académie de Berlin ne concernent que lui : « un autre examinateur [...] pourra penser differemment »...

On joint un manuscrit d'époque d'une amusante parodie de son discours de réception à l'Académie française en 1733, comparant chats et humains, lui-même se qualifiant d'Homère des chats... (5 pages et demie in-fol.).



710

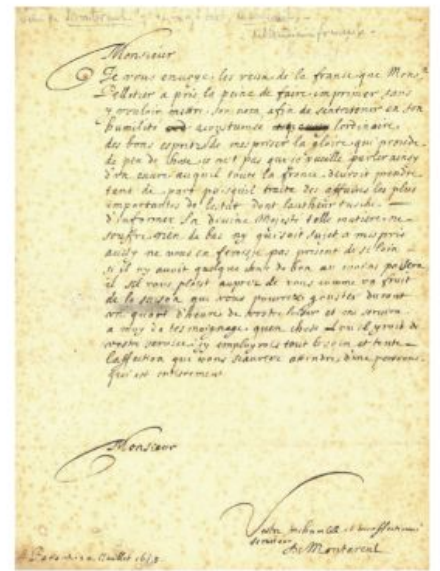
MONTEREUL Jean de (1614 ?-1651) diplomate [AF 1649, 16^e f].

L.A.S. « De Montereul », Paris 20 juillet 16[4]8, à un conseiller du Roi et maître des requêtes (nom cancellé) ; 1 page in-fol., adresse au verso (portrait gravé joint).

700 / 800 €

Très rare lettre d'envoi d'une mazarinade.

[Pierre DU PELLETIER († 1680), poète, auteur de mazarinades ; il s'agit ici probablement de *Le Vrai portrait du père du peuple* et *le grand support de la France* (1648) ou *Le Couronnement de la paix, ou les Vœux du peuple pour le retour du Roy et sur celui de Mgr le duc d'Orléans en la ville de Paris* (1649).] « Je vous envoie les vœux de la France que Mons^r Pelletier a pris la peine de faire imprimer sans y vouloir mettre son nom, afin de sentretenir en son humilité acoustumée l'ordinaire des bons espritz de mespriser la gloire qui procede de peu de choses. Ce nest pas que je vueille parler ainsy d'un euvre auquel toute la France devoit prendre tant de part puisquil traite des affaires les plus importantes de lestat dont l'autheur tasche d'informer la divine Majesté »... Il lui en fait présent « comme un fruit de la saison que vous pourrez gouter »...



MONTESQUIEU Charles de Secondat, baron de La Brède et de (1689-1755) [AF 1728, 2^e f].

L.A. (minute), [juillet 1728, à Pierre-Joseph Thoulier, abbé d'OLIVET] ; 3 pages in-4 avec ratures et corrections.

10 000 / 15 000 €

Intéressant brouillon de lettre au sujet d'une histoire d'Allemagne que l'abbé d'Olivet a le dessein d'écrire.

Il a reçu sa lettre « avec les trois petits ouvrages [*L'Avis d'une mère à son fils et à sa fille* de Mme de LAMBERT, et les *Éloges* de Pierre-le-Grand et de Newton par FONTENELLE] qui ont fait ici grande fortune ». Il a écrit au Cardinal de FLEURY qui lui a « répondu d'une manière très favorable », et à CHAUVELIN. « J'alay il y a quelque jour avec monsieur l'envoyé de Danemark voir M^r le Conte de WURMBRAND président du Conseil aulique qui est le plus savant homme de l'Allemagne sur les affaires et la constitution de l'empire. Je lui parlay du dessein que vous aviez de décrire l'histoire d'Allemagne depuis le règne de Ferdinand Second il me dit que ce dessein estoit plein de difficultés parce qu'il n'y avoit que peu d'auteurs qui eussent écrit les guerres du règne des Ferdinand. On n'avoit presque rien dit des guerres des Suedois dans la Bohême la Moravie l'Autriche ». Il a indiqué deux ouvrages, « et il se plaint de ce que les gens de guerre allemands ne crivent pas leurs mémoires, comme les gens de guerre et même les ministres de France ». Il signale encore d'autres volumes, dont deux de von Chemnitz, et *le Soldat suédois*, imprimé à Rouen, etc. « Il y avoit un manuscrit qui contenoit toutes les dépêches du 2^d plénipotentiaire de l'empereur à Munster que le Conte de Vakerbart [Wackerbarth] avoit et qui a été brûlé dernièrement dans sa maison à Dresde »... Montesquieu annonce son départ le 1^{er} août pour l'Italie, où il sera six mois. Mais l'abbé pourra correspondre avec l'envoyé de Danemark : « il est en état de vous donner toutes sortes de secours soit par lui même car il est très savant surtout dans l'histoire d'Allemagne et il a une grande bibliothèque et d'ailleurs il peut consulter M^r le Conte de Wurmbbrand [...] Il m'a fait faire une observation C'est qu'il y a deux sortes d'auteurs allemands les uns donnent tout à l'empereur les autres lui ostent tout. Or il convient à un français d'être entièrement impartial ; et cela seul peut rendre son ouvrage d'un grand prix. Il m'a prêté un livre de PUFFENDORF appelé *Monzambano* [*Severini de Monzambano de statu Imperii Germanici liber*] qui me paroît être excellent pour mettre au fait de l'état de l'empire. Je vous écris des choses que vous savez déjà et vous indique des sources que vous connoissez mais n'importe j'ay voulu bien faire »...

J'ay Monsieur mon ^{très} cher abî veu la
lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire
en réponse avec les trois petits ouvrages qui
ont fait icy grande fortune; j'ay pu vous
remercier de ~~attentions~~ ^{ceux} que vous m'avez
de la bonté que vous voulez bien avoir de
passer a monsieur chavolin dans l'occasion
j'ay dit cent a monsieur le cardinal
a monsieur chavolin Monsieur le cardinal
ma répondu d'une manière très favorable.

^{Malgré} il y a quelque jour que ~~je suis allé~~
avec monsieur le voyage de Danemarck voir
M^r le conte de Wrtemberg président de
Concil. antique qui est le plus savant homme
de l'Allemagne pour la chose sur les affaires de
la constitution de l'empire. Il m'a parlé de
l'ancien que vous avez de l'histoire d'Allemagne
depuis le regne de Ferdinand second et me
dit que le d'ancien estoit plein de difficultés
graves qu'il n'y avoit que peu d'auteurs ^{qui}
qui eussent écrit ^{ces} ~~celles~~ ^{les} ~~que~~ ^{par} ~~les~~ ^{la} ~~longue~~
qu'en ^{de} Ferdinand qu'il avoit trouvé

je vous prie de lui rendre le séjour de votre
ville agreable ~~car~~ de ~~le~~ ~~le~~ ~~le~~ ~~le~~ ~~le~~
je parle quelque fois avec le cardinal de polignac
de Montecchi chez abé niccolini que je voudrois
voir que je voudrois embrasser que je
voudrois entendre je suis avec bien de
respect Monsieur votre très humble
et les obéissans serviteurs Montesquieu
à Paris le 14 octobre 1739
bien de amitié, bien tendre à monseigneur
cherabey : pardonnez la rature et vous j'excuse.

712

MONTESQUIEU Charles de Secondat, baron de La Brède et de (1689-1755) [AF 1728, 2^e f].

L.A.S. « Montesquieu », Paris 14 octobre 1739, à l'abbé NICCOLINI « à Rome ou à Florence » ; 2 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes.

5 000 / 7 000 €

Belle lettre à un abbé rencontré à Florence.

[Montesquieu avait rencontré en 1728, lors de son séjour à Florence, l'abbé Antonio NICCOLINI (1701-1769), savant érudit, collaborateur de l'édition du *Museum Fiorentinum*, et qui fera partie de la première loge maçonnique de Florence.]

« J'espere Monsieur mon illustre abbé que vous ne m'aurez pas oublié pour moy je me souviendray toutte ma vie des momens enchanteurs que j'ay passés avec vous qui avés plus desprit en un quart d'heure que toutes ces grosses testes nen ont en tout un jour.

Monsieur le chevalier Dashwood [Francis DASHWOOD (1708-1781), un des fondateurs de la société des Dilettanti à Londres, qui encourageait la connaissance des arts et de la littérature italiens et classiques] est un homme de lettres que je vous presente et je le presente a un homme de lettres il vous estimera autant que je fais mais il ne vous aimera pas tant. Je vous prie de lui rendre le séjour de votre ville agreable. Je parle quelquefois avec Monsieur le cardinal de POLIGNAC de notre cher abé Niccolini que je voudrois voir que je voudrois embrasser que je voudrois entendre »...

70
Monsieur leveque de Soissons, pair de
France et aumonier du roy: à la cour
Monseigneur
Je doibis
j'ay rend de mon frere tout le que je vous
dois et la protection que vous nous
acordez a toute j'envis a mon frere le
bonheur quil a de pouvoir a toute les
momens vous parler de sa reconnoissance
rien ne dou menager davantage
je seray plus porté Monseigneur a faire
un bon usage des biens de l'eglise quand
je penseray que je les tiens de vous j'ay
l'honneur de vous avec la plus parfaite
reconnoissance et le plus profond respect de
votre B
Secondat de Montesquieu

713

MONTESQUIEU Charles de Secondat, baron de La Brède et de (1689-1755) [AF 1728, 2^e f].

L.A.S. « Secondat de Montesquieu » (minute), [mars 1743], à l'évêque de Soissons ; 1 page in-4.

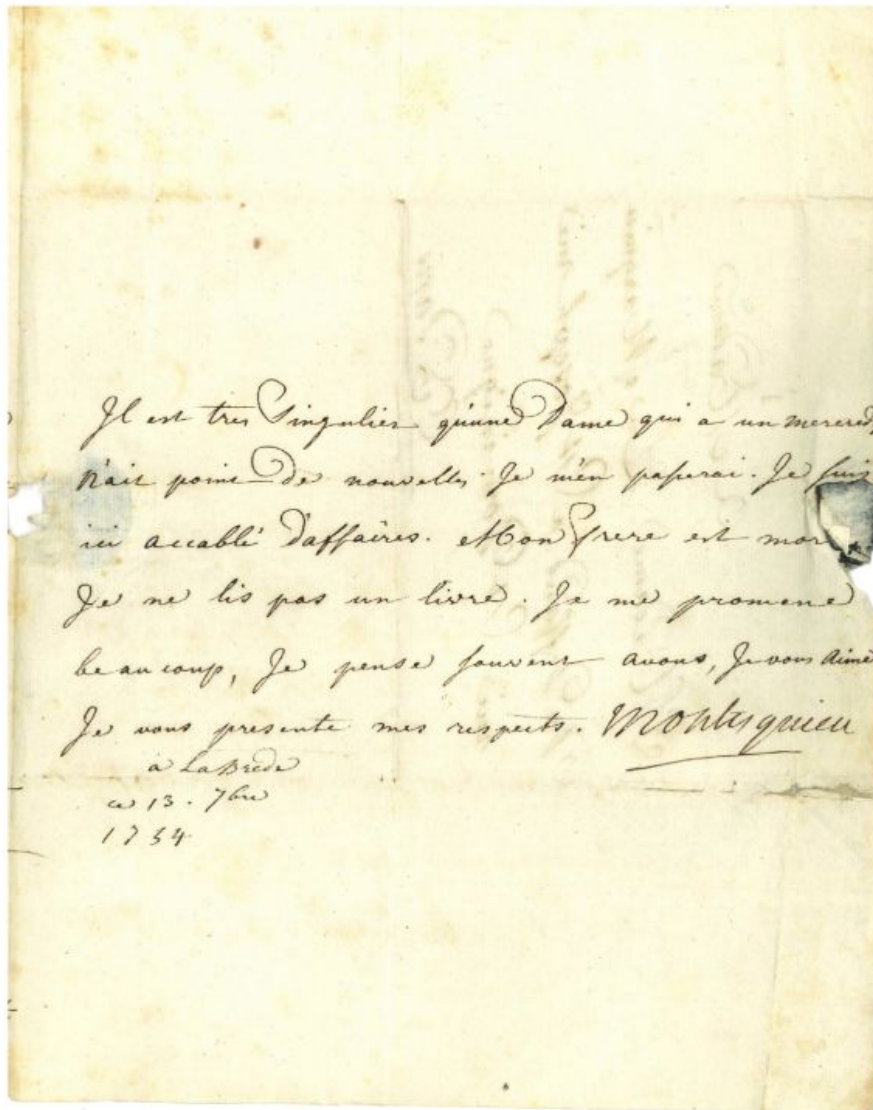
3 000 / 4 000 €

Brouillon de lettre inédit, rédigé par Montesquieu pour son frère abbé.

[Joseph de SECONDAT (1694-1755), frère cadet de Montesquieu, doyen de Saint-Seurin de Bordeaux, venait d'être nommé, grâce aux démarches de son frère, abbé de Nisors en Comminges ; Montesquieu a rédigé à cette époque quatre brouillons de lettres de remerciement pour son frère Joseph.]

Mgr François de FITZ-JAMES (1709-1764), fils du maréchal de Berwick, avait été nommé évêque de Soissons en 1739, et premier aumônier du Roi en 1742 ; c'était un grand ami de Montesquieu.]

« M^{g^{eur}} leveque de Soissons pair de France et aumonier du roy [...] J'ay rends de mon frere tout ce que je vous dois et la protection que vous nous acordez a tous. J'envis a mon frere le bonheur quil a de pouvoir a tous les momens vous parler de sa reconnoissance. Je seray plus porté Monseigneur a faire un bon usage des biens de l'eglise quand je penseray que je les tiens de vous »...



714

**MONTESQUIEU Charles de
Secondat, baron de La Brède et de**
(1689-1755) [.AF 1728, 2^e f].

L.S. « Montesquieu », La Brède
13 septembre 1754, à la marquise
DU DEFFAND ; la lettre est dictée
à son dernier secrétaire Florence
Fitz-Patrick ; 3 pages in-4, adresse
avec cachet de cire noire aux armes
(brisé).

5 000 / 7 000 €

**Belle lettre à Madame Du Deffand, parlant
de l'Académie française avant l'élection de
D'Alembert, et de sa Défense de l'Esprit
des lois.**

[D'Alembert sera élu à l'Académie le 28
novembre 1754.]

« Madame, Je commence par votre apostille, vous dites que vous êtes aveugle ne voyez vous pas que nous étions autrefois vous et moi de petits esprits rebelles qui furent condamnés aux Tenebres. Ce qui doit nous consoler c'est que ceux qui voyent clair ne sont pas pour cela lumineux.

Je suis bien aise que vous vous accommodiez du savant bailli [Louis-Gabriel de Froullay, bailli de l'Ordre de Malte]. Si vous pouvez gagner ce point, que vous ne l'amusiés pas trop vous êtes bien et quand cela ira trop loin vous pourriez l'envoyer à Chaunes. Je ferai sur la place de l'academie ce que voudront Madame de Mirepoix, D'Alembert et vous mais je ne vous reponds pas de M. de St Maur car jamais homme n'a tant été à lui que lui. Je suis bien aise que ma Défense [*Défense de l'Esprit des lois*] ait plu à Monsieur Le Monnier [Pierre LEMONNIER (1676-1757), philosophe, censeur royal, de

l'Académie des Sciences]. Je sens que ce qui y plait c'est de voir non pas mettre les venerables Theologiens à terre mais de les y voir couler doucement.

Il est tres singulier qu'une Dame qui a un mercredi n'ait point de nouvelles. Je m'en passerai. Je suis ici accablé d'affaires. Mon frere est mort [l'abbé Joseph de Secondat, doyen de Saint-Seurin]. Je ne lis pas un livre. Je me promene beaucoup, je pense souvent à vous, je vous aime. Je vous presente mes respects »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 112-117.

MONTESQUIOU-FÉZENSAC

Anne-Pierre, marquis de (1739-1798) général de la Révolution, député de la Noblesse aux États-généraux, auteur de poésies et de comédies de salon [AF 1784, 16^e f].

4 MANUSCRITS autographes de POÈMES, et une L.A.S. « Le M^{is} de Montesquiou », 1771 et s.d. ; 8 pages in-8 ou petit in-4.

500 / 600 €

Chanson de Laugeon sur les boutons de Mad^e la Duchesse de Bourbon sur l'air de Joconde : « Pour un rien, pour quelque rougeur ... » (4 huitains). *Traduction presque littérale d'un fragment d'une satire de C. Lucilius, d'après un manuscrit tiré de la bibliothèque du Vatican par le père Léonard minime* : « Quel siècle ! quels excès ! quelle affreuse licence ! ... » (52 vers). Pièce légère (4

couplets) sur l'air « Pour la Baronne » : « Votre patronne / Fit un enfant sans son mari »...

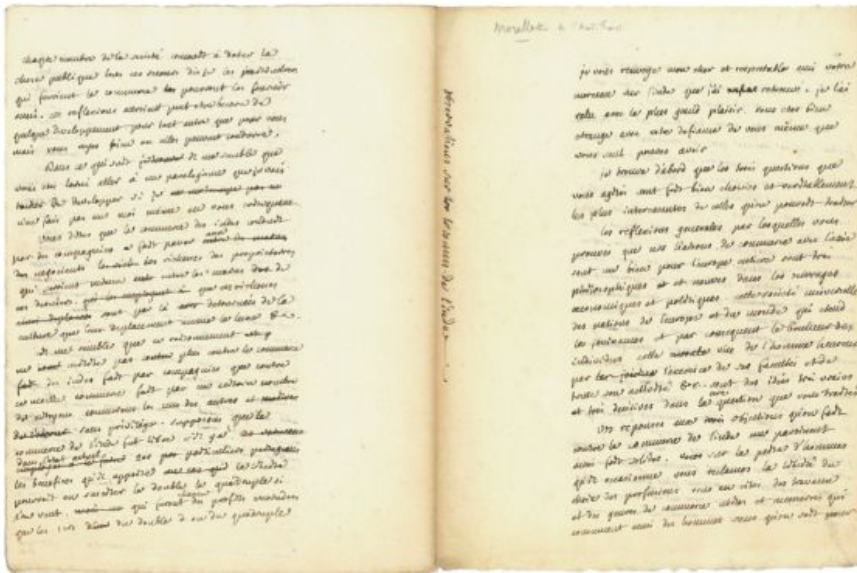
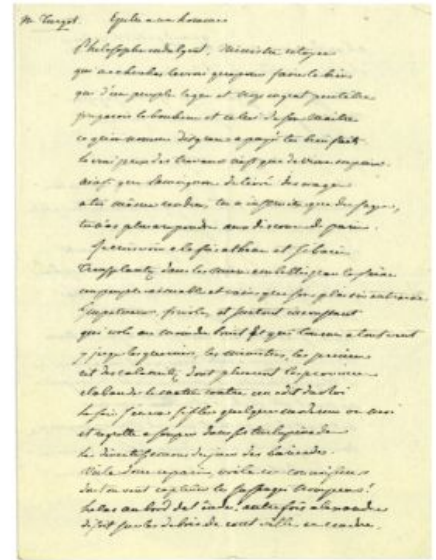
Épître à un homme, M. TURGOT (44 vers) : « Philosophe indulgent, ministre citoyen

Qui ne cherches le vrai que pour faire le bien »...

Versailles 21 décembre 1771, prie le marquis de MONTEYNARD d'obtenir du Roi une gratification de 6 600 livres pour rendre moins malheureuse la situation des officiers et soldats du Régiment royal des vaisseaux, qui ont fait naufrage à Barfleur : « Ils ne se sont échappé qu'absolument nuds »...

On joint une L.A.S. et une P.A.S. de l'abbé de Montesquiou, François-Xavier-Marc-Antoine de MONTESQUIOU (1757-1832 [AF 1816, 15^e f]), proclamant sa fidélité à la monarchie (1820, 1 p. in-4 chaque).

MONTESQUIOU-FÉZENSAC Anne-Pierre, marquis de : voir n° 480.



MORELLET André (1727-1819) abbé, littérateur et économiste [AF 1785, 5^e f].

L.A. (minute), [vers 1769 ?], à un « cher et respectable ami » ; 9 pages et demie in-4 avec ratures et corrections (portrait gravé joint).

1 000 / 1 500 €

Long brouillon de réponse à des observations sur le commerce de l'Inde ; Morellet

a lui-même publié un Mémoire sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes (1769) qui fit polémique.

Il a relu avec plaisir le « morceau sur l'Inde », approuvant ses réflexions sur les bienfaits pour l'Europe du commerce avec l'Asie, et ses réponses aux critiques : la perte d'hommes, la crainte de nuire à notre industrie, ou d'épuiser nos matières premières... L'auteur ne combat pas plus fortement le commerce par les Compagnies que par des particuliers « non privilégiés », dont il fait avec raison l'apologie... Morellet conteste

cependant son raisonnement concernant les investissements « détournés » de la culture européenne. « Le défaut de ce raisonnement paroît venir de ce qu'on regarde l'apport des marchandises comme la cause de leur consommation. C'est tout le contraire. Le désir de consommer des productions étrangères est cause de l'apport des marchandises. Le prix étant haut il s'en consomme moins. S'il est moindre il s'en consomme davantage. Ce désir de consommer est au fond dans un propriétaire le désir d'employer en jouissances agréables la portion de produit en argent qu'il tire de sa terre. Il employe cette portion en jouissances infructueuses pour la terre quoiqu'aient dit au contraire les disciples de la philosophie rurale parce que tout le produit net est perdu pour la reproduction [...]. Il faut dire la même chose de la portion d'argent qu'il dépense en productions de l'industrie qu'il achète avec cet argent ou des étoffes de Lyon ou des toiles de coton de l'Inde. Son argent n'est point reporté avec le temps à l'agriculture ; seulement il ne revient à l'agriculteur qu'après avoir passé entre les mains du fabricant de Lyon et des ouvriers que ce fabricant employe ou entre les mains du négociant qui vend les toiles de l'Inde et des ouvriers de toute espèce que ce négociant fait travailler pour tous ses besoins »... Ne lui paraît pas juste non plus, sa présomption « que l'etat fait un profit qu'il y a un **benefice national** » : « Ce n'est jamais l'etat qui commerce ou qui gagne ou qui perd (hors des cas extraordinaires où le gouvernement est commerçant). Ce sont toujours des individus »... Etc.

717

MORELLET André (1727-1819) abbé, littérateur et économiste [AF 1785, 5^e f].

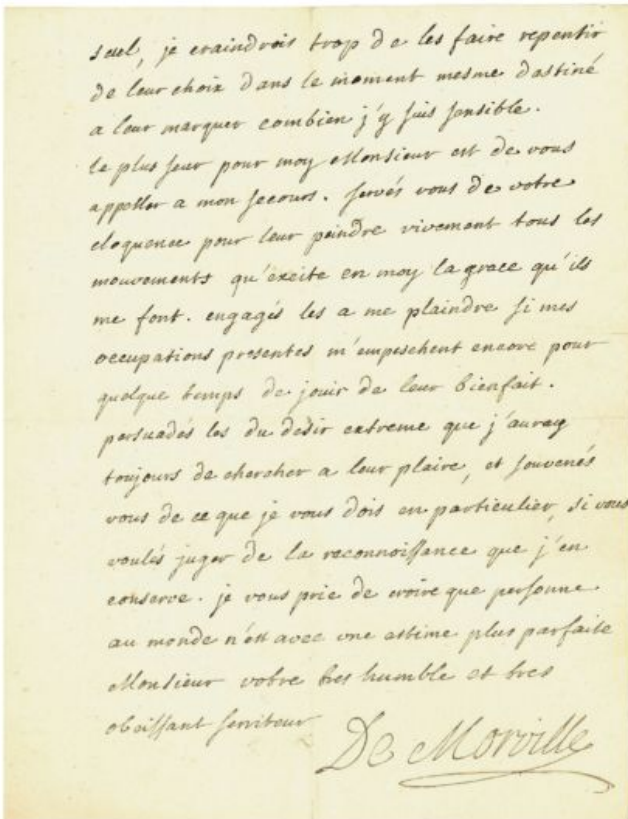
4 L.A.S. « Morellet », 1802 ?-1807 et s.d. ; 7 pages formats divers, 2 adresses (portrait lithographié par Boilly joint).

500 / 700 €

Dimanche [1802 ?], à Valentin du PLANTIER, préfet des Landes, à propos d'une invitation, avec Amédée Pastoret, chez les Mollien... *Septidi, mardi*, au libraire BUISSON, au sujet du prospectus de sa traduction de l'*Histoire de la Grèce* de Mitford, discussion sur leur traité et le nombre de volumes... *13 octobre 1807*, à Jean-Louis LAYA, l'assurant que sa candidature académique sera la bienvenue, évoquant *L'Ami des lois*, et le remerciant de son article obligeant dans le *Moniteur*... *Mardi*, renvoi d'une épreuve « corrigée *pro viribus meis* je suivrai votre conseil pour les *mensonges politiques* mais il faudra que vous m'aidiez. Je me repens d'avoir eu cette pensée d'imprimer ces rapsodies »...

On joint une P.S., Paris 25 février 1793, certificat de résidence délivré par la Section des Champs-Élysées ; et une P.A.S., 9 *ventose X (28 février 1802)*, pour l'élection du citoyen Binet comme professeur de littérature à l'école centrale du Panthéon (cosignée par Dureau Delamalle et La Porte du Theil, et Frochot).

MORELLET André : voir n° 476.



718

MORVILLE Claude-Jean-Baptiste FLEURIAU, comte de (1686-1732) magistrat et diplomate, ministre de la Marine et des Affaires étrangères [AF 1723, 12^e f].

L.A.S. « De Morville », Paris 11 janvier 1718, [à l'abbé DUBOIS] ; 3 pages in-4.

500 / 700 €

Rare lettre sur sa nomination comme ambassadeur en Hollande.

[Rappelons qu'en 1723, lors du décès du cardinal Dubois, Morville fut chargé par le Régent de mettre la main sur les papiers du cardinal.] Il ne veut pas tarder à lui apprendre que « Son Altesse Royale [le RÉGENT] vient de me declarer *Ambassadeur en Hollande*. Je suis aussi sensible que je le dois à une pareille marque de confiance, [...] ma vie me paroitra toujours trop courte pour lui marquer par mon zele, ma fidelité et mon attachement respectueux à sa personne combien je suis jaloux de meriter les bontés dont elle veut bien m'honorer. Je suis flatté de sçavoir à qui je les dois, [...] vous avés en moy l'homme du monde le plus docile à suivre vos conseils »... Le maréchal d'UXELLES « a rendu de moy à Son altesse Royale un temoignage plus avantageux que je ne le pouvois meriter »...

On joint 2 L.S. « de Morville », remerciant une dame (9 janvier), et M. Mellier (3 avril 1723) pour leurs félicitations ; plus 2 P.S. « Fleuriau » comme procureur général , une concernant une plainte de l'abbaye de Cluny contre Henry de Rains, receveur au grenier à sel à Saint-Gengoux (1715).

719

MORVILLE Claude-Jean-Baptiste FLEURIAU, comte de (1686-1732) magistrat et diplomate, ministre de la Marine et des Affaires étrangères [AF 1723, 12^e f].

L.A.S. « De Morville », Cambrai 26 février 1723, à l'abbé Jean-Baptiste DUBOS, de l'Académie française ; 3 pages in-4.

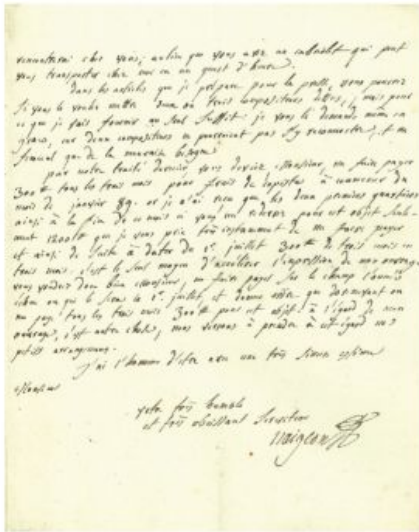
500 / 700 €

Rare et belle lettre relative à son élection à l'Académie française.

[Morville est alors plénipotentiaire au congrès de Cambrai. L'abbé Dubos, secrétaire perpétuel, lui a annoncé le résultat de la séance du 22 février, où les 18 académiciens présents ont voté pour proposer un successeur à l'abbé de Dangeau ; tous les suffrages ont été pour le comte de Morville. L'élection a eu lieu officiellement le 11 mars, après que le Roi eut agréé la proposition de Morville.]

« Vous m'apprenez Monsieur que l'Académie vient de me faire un honneur, au quel je ne pouvois pretendre que par le seul désir de le meriter. Elle vous a sans doute proposé de me donner, par les lettres que vous m'avés ecrites, un modèle du stile propre à un parfait Académicien ». Il charge Dubos de présenter sa reconnaissance à l'Académie : « Le bonheur de participer au merite de ceux qui la composent, l'idée séduisante de jouir de leurs succès, la gloire de mesler son nom avec des noms seurs de l'immortalité, la certitude de s'en faire un par le seul titre d'académicien, tous ces avantages que je vais acquerir m'inspirent un sentiment de vanité dont je ne crains point de faire l'aveu, parce que la reputation de l'Académie sçaura toujours le justifier »... Etc.

Provenance : vente Laverdet, 20-30 avril 1855, n° 1087.

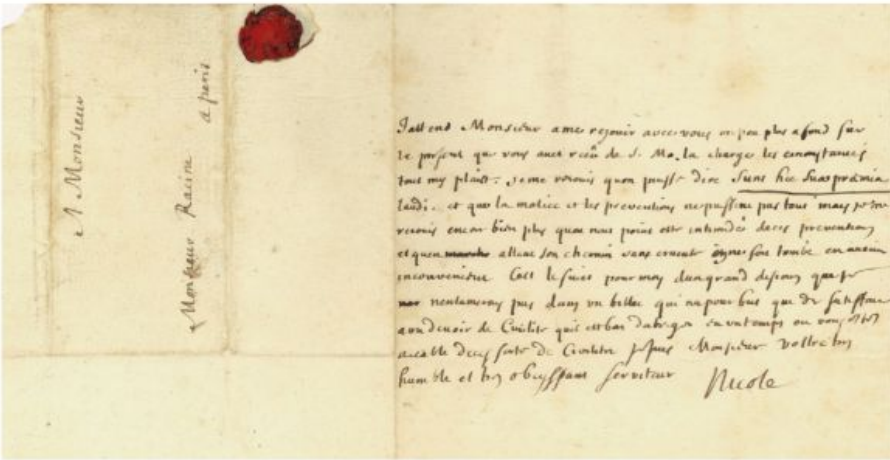


720
NAIGEON Jacques-André (1738-1810)
 écrivain, philosophe, ami de Diderot,
 collaborateur de *l'Encyclopédie* [AF
 1803, 14^e f].

L.A.S. « Naigeon », 22 juin 1790, à
 Charles-Joseph PANCKOUCKE ;
 3 pages in-4.

500 / 600 €

Très intéressante lettre sur ses travaux pour *l'Encyclopédie*.
 Il est prêt à livrer environ 25 feuilles d'impression et sous peu encore 10, ceci aurait même pu être fait plus tôt si Panckoucke lui avait payé comme convenu 300 F par mois pour un copiste, alors qu'il est obligé de copier lui-même : « J'ai passé près de trois mois de cette année à remettre au net mon article *académiciens* »... Il a « besoin d'un compositeur très intelligent pour imprimer ce long article *académiciens* fruit de plus de 18 mois de travail assidu. Il y a partout des renvois, des papiers collés »... Il tient beaucoup à cet article, qu'il serait absolument incapable de refaire : « Que vos lecteurs ne s'attendent pas à trouver beaucoup d'articles de cette force »... Il lui demande ensuite de lui procurer quelques volumes de l'édition in-8^e de *l'Encyclopédie* pour « déchirer les articles dont j'ai besoin pour les compléter, les corriger, les augmenter &c &c. Ces articles [...] sont *antédiluvienne, aristotélisme, éclectisme, newtonianisme, Locke (philosophie de)* [...] J'ai des additions considérables à faire »... Etc.
On joint une L.A.S., Paris 8 vendémiaire IX (30 septembre 1800), à un sénateur dont il sollicite le suffrage pour être élu au Corps législatif (demi-page in-8).



721
NICOLE Pierre (1625-1695)
 théologien, moraliste et polémiste
 janséniste, un des Solitaires de Port-
 Royal.

L.A.S. « Nicole », [1666 ?], à Jean
 RACINE ; demi-page in-4, adresse
 avec cachet de cire rouge à la devise
Summa Libertas.

800 / 1 000 €

Belle lettre de félicitations sur un bienfait de Louis XIV.
 [Il s'agit peut-être de la pension royale octroyée à l'auteur d'*Alexandre le Grand* (1666)].
 « J'attend [...] a me rejouir avec vous un peu plus a fond sur le present que vous avez reçu de S.M. La charge les circonstances tout my plaisir. Je me rejouis quon puisse dire *Sunt hic sua præmia laudi*, et que la malice et les preventions ne puissent pas tout mais je me rejouis encore bien plus quon nait point este intimidé de ces preventions et quen allant son chemin sans crainte on ne soit tombé en aucun inconvenient. Cest le fait pour moy dun grand discours que je nentameray pas dans un billet qui na pour but que de satisfaire a un devoir de civilité quil est bon dabreger en un temps ou vous estes accable de ces sortes de civilites »...

722
NIVELLE DE LA CHAUSSÉE Pierre-Claude (1692-1754) auteur dramatique
 [AF 1736, 17^e f].

L.A.S. « Nivelles », Amsterdam 9
 septembre 1720, à Charles SABLIER
 à Paris ; 3 pages in-4, adresse (petite
 galerie de ver).

500 / 600 €

Amusante réclamation d'un sujet dramatique, en langage poissard.
 « Sera-t-il dit que vous n'écrirez que dans vos f. grimaires et que vous ne songerés pas a me feliciter, sur ma prodigieuse fortune, par la morbieu je sens lorgeuil qui me prend comme une envie de pisser, je suis d'avis de vous écrire de la manière que Dagobert parloit a ses chiens. Dittes moy un peu
 Petit marchand de gloire imaginaire
 Ce que vous avez fait de mon Torcheucul Tricentenaire
 (si j'avois songé a la rime j'aurais mis la mesure qu'il y falloit) pardonnés ce retour de tendresse pour un enfant de ma cervelle cest je crois le seul que j'aye eu de ma vie mais je n'ay plus rien a faire avec Plutus je retourne a mes moutons qui sont les muses, ma veine se remplit tous les jours il faut quinessamment je me purge que je rime ou que je creve, ainsy envoyés moy un sujet, ne paroit il point quelquouvrage sur lequel je puisse tomber a bras raccourcis enfin j'ay tant besoin d'un sujet que je crois que je ferois plustost la critique du sisteme que de ne pas faire de vers voyés lextremité ou je serais réduit, si la providence d'Appollon envoyoit par exemple a son serviteur une bonne grosse tragedie qui valut la palinodie »... Et d'improviser :
 « Je monteray sur ce cheval fameux
 Sans sçavoir ou je picqueray des deux »... Etc.

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE Pierre-Claude (1692-1754) auteur dramatique [AF 1736, 17^e f].

L.A.S. « Nivelle de La Chaussée », Saint-Germain-en-Laye 1^{er} mai 1737, à l'abbé Jean-Bernard LE BLANC, chez Mylord duc de Kingston, à Londres ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes brisé (portrait gravé joint).

500 / 700 €

Chronique des nouveautés théâtrales, dont sa pièce L'École des amis.

Là où il est, l'abbé trouvera « des muses un peu republiques, qui ne reconnoissent d'autres loix que celles d'un genie independant et qui se sert un peu du teroïr, il n'est pas difficile d'avoir de la force et de l'elevation quand on peut librement s'abandonner a son genie et quand toutes les temerités sont heureuses, pour nous il n'en est pas de même nous ne pouvons presque nous remuer sous les entraves dont nous sommes accablés on ne nous a laissé que la finesse et la souplesse en partage aussi faut-il plus d'esprit et d'adresse icy pour réussir »... À Paris, on a eu dernièrement *L'Enfant prodige*, *Childéric* [de Pierre de Morand], *Les Deux Nièces*, dont l'auteur [Louis de Boissy], « a le malheur de ne plus réussir depuis qu'il veut faire des pieces plus decentes et plus moriginées, je crois qu'il veut s'ellever sur ses debris, et quil croit que ses propres ruines luy serviront mieux que ses succès forains »... Puis il parle de sa pièce *L'École des amis* (25 février 1737) : « La premiere representation a esté tranquille et le parterre sest trouvé en pays perdu il luy a fallu le temps de la

reflexion pour se decider, cest alors que les envieux et tout le fretin que vous connoissés se sont ellevés contre, et n'ont pas laissé de porter quelque coups fourés [...]. la piece a esté traittée de detestable et d'excellente cependant les representations alloient leur train alors Duchemin est tombé malade »... Il songea à retirer la pièce pour ne pas la donner en pâture à des adversaires, mais finit par donner le rôle à Fierville : « ils ont fait une cabale pour empêcher Fierville de jouer la Gossain s'est allitée pendant quinze jours cependant il a fallu jouer a cause de quelques grosses parolles qui ont esté dites Fierville tremblant et bleme a paru [...] et a esté tres applaudi voyla Paris cependant au jugement des connoisseurs, ou soit disant tels il a esté goûté malgré le desespoir de ses camarades et le roy la installé dans les grands rolles comiques »... Il chiffre la recette des 12 représentations et de l'impression de cette pièce fort disputée, et conclut : « on ma dechiré on ma loué et tout le monde a esté content et moy aussy »...

NIVERNOIS Louis Mancini-Mazarini, duc de (1716-1798) poète et traducteur, diplomate et ministre [AF 1742, 4^e f].

L.S. « Le Duc de Nivernois », Paris 2 juin 1761, à VOLTAIRE ; 2 pages in-4.

500 / 600 €

À propos de la souscription pour le Théâtre de Pierre Corneille, avec des commentaires de Voltaire.

Devant partir à la campagne, il a transmis la lettre de Voltaire, remise par M. d'Argental, à un confrère qui recueillera les instructions de l'Académie. « Quant à ce qui me regarde personnellement [...] je m'engage de bien bon cœur à souscrire pour une douzaine d'exemplaires de CORNEILLE [...] On ne vous dira pas comme on dit une fois malicieusement a Racine, si quelqu'un pouvait se flatter de remplacer M. Corneille c'étoit vous, et vous ne l'avés pas fait ; mais on vous dira avec plaisir et justice, si quelqu'un pouvoit se flatter de faire revivre M. Corneille, c'étoit vous, Monsieur, et vous l'avés fait »... Il le remercie de son indulgence pour ses « verbiages académiques » ; il doit en rédiger un « pour la réception de M. le Coadjuteur de Strasbourg [le cardinal de ROHAN] qui a été nommé a la place de M. l'abbé Seguy »...

NIVERNOIS Louis Mancini-Mazarini, duc de (1716-1798) poète et traducteur, diplomate et ministre [AF 1742, 4^e f].

MANUSCRIT autographe, et 2 L.A.S. « Le Duc de Nivernois » et « Mancini Nivernois » ; 2 pages in-8 remplies d'une minuscule écriture, 1 page in-4, et 2 pages et demie in-8 avec adresse.

500 / 600 €

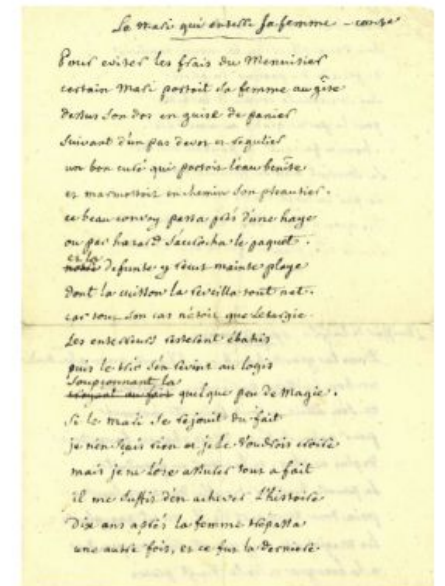
Deux poèmes : **Le mari qui enterre sa femme, conte** (30 vers, avec ratures et corrections)

« Pour éviter les frais du menuisier Certain mari portait sa femme au gîte »... suivi de **L'Huissier de la G.C., épigramme** (10 vers).

Calais 10 septembre 1762, à un duc, sur son départ manqué pour l'Angleterre... « J'y envoyé [...] a Monsieur (faut-il encore dire le c^{te} de Choiseul ?) un petit fatras d'observations que j'ay faites d'apres les dires de M. le D. de Bedford a moy. Je serois bien flatté que vous y trouvassiez quelque chose d'utile »... *15 novembre vieux style [1795]*, à la citoyenne de Mesnières à Chaillot. Il ne prête jamais ses manuscrits : « mes brouillons sont si griffonnés et si raturés qu'ils sont inlisibles. Je m'occupe depuis peu de les faire mettre au net, et chemin faisant je les corrige »...

On joint une l.s. de recommandation au comte d'Angiviller (Paris 7 juin 1780) ; et une lettre (autographe ?) à Antoine Danchet.

NIVERNOIS Louis duc de : voir nos 546, 809.



OLIVET Pierre-Joseph Thoulier, abbé d' (1682-1768)
jésuite, traducteur et grammairien, historien de l'Académie française [AF 1723, 31^e f].

2 L.A.S. « l'abbé d'Olivet » et 2 L.A., Paris [1756-1764], à « Monsieur de VOLTAIRE, de l'Académie Française, à Genève », avec annotations autographes de VOLTAIRE ; 11 pages in-4, 3 adresses dont une avec cachet de cire rouge aux armes.

4 000 / 5 000 €

Belle correspondance à VOLTAIRE, son illustre confrère et ancien élève à Louis-le-Grand.

7 septembre [1756]. Voltaire a noté : « Abbé d'Olivet sur l'académie et sur le Roi de Prusse ». Réponse à des questions : 1^o La salle de l'Académie est désormais ornée de portraits des membres, dans l'ordre de leur réception : « vous aurez pour voisin Monseigneur l'Abbé Comte de BERNIS. Quelles joues, quels yeux, quel coloris ! Dame Nature et Dame Fortune, quand elles s'entendent, ne font-elles pas des miracles ? Vos doctes confreres ont réglé le prix des tableaux [...]. Si M^r l'abbé MIGNOT n'étoit pas à la campagne, je l'aurois déjà invité à faire travailler pour vous. 2^o Le héros Mahonique est notre Doyen [FONTENELLE]. Je viens d'abord après lui, mais je vous jure que l'ambition de lui escamotter sa dignité ne m'entrera point dans le cœur. Puisse-t-il vivre jusqu'à l'arrivée de l'Antechrist, et moi seulement autant que Mathusalem, pour que vous ne montiez qu'après moi, comme il est juste, dans la barque de Charon »... Suit une explication de l'origine de son nom : « Olivet est le nom de ma famille, nom que mon pere fit attacher par lettres patentes à un miserable coin de terre situé dans la Combe d'Ain »... Il termine par une épigramme de 13 vers concernant Voltaire et FRÉDÉRIC II..

24 juillet [1760]. « Vos deux ou trois derniers ouvrages m'ont fait penser à ces vers de Racan :

Il voit comme fourmis marcher nos légions
Dans ce petit amas de poussière &c.

Vous n'y êtes pas encore, dans les Cieux. Piano, Piano. Mais vous êtes sur la cime du Parnasse, & de là ne devez-vous pas voir comme fourmis &c. Je me fais une peine d'entendre à tout moment retentir votre nom parmi tant d'autres noms si peu dignes de remplir la bouche des honnêtes gens. Hé qu'ils se battent ces petits messieurs, qu'ils se battent tant qu'ils voudront : faut-il que Voltaire aille crotter sa robe de chambre pour les séparer ? Je m'imagine que plusieurs des intéressés à la guerre présente vous en parlent comme de quelque chose qui occupe la ville & la Cour. Mais gardez-vous de les en croire. Tout ceci n'affecte qu'une certaine classe de gens oisifs, qui s'amuse également à Palissot, à Ramponneau, à Polichinelle »... (Voltaire a noté « L'abbé Dolivet »).

19 novembre [1764]. Il a vu plus d'une fois environ 60 feuillets manuscrits de la *Méthode pour convertir les Huguenots*, imprimée au Louvre sous le nom du cardinal de RICHELIEU : ils furent de l'écriture « d'un Jésuite nommé *Patornay*, qui faisoit le métier de controversiste à Nîmes pendant le séjour du Cardinal à Avignon. Il y a quantité de *marginations* de la propre main du Cardinal, et bien plus amples que celles qui sont au cahier des Sentimens sur le Cid. [...] Mais avons-nous besoin de preuves pour nous persuader que des têtes ambitieuses, toujours pleines de grands projets, ne s'amuseront pas à faire des livres ? Ces messieurs ont des negres qui travaillent pour eux. Avouons de bonne foi que le Pyrrhorisme littéraire va bien loin, sans être porté cependant jusqu'à l'Harduinisme »... Il taquine l'auteur des *Nouveaux Doutes sur le Testament de Richelieu* sur quelques expressions : *marginier*, *inconvenable*, *improbable* (pour dire ce qui n'est pas prouvable) : « je me dis à moi-même que c'est quelque Allobroge qui a eu l'effronterie d'interposer le texte de mon cher ami. Vous voyez que j'aime encore un peu à rire. Mais sur 39 confreres que j'ai, il n'y a que vous avec qui je sache qu'on peut sans risque essayer de rire ainsi »... (Voltaire a noté : « lettre de l'abbé d'Olivet »). Deux anecdotes sur CORNEILLE, avec note de Voltaire : « abbé d'Olivet Sur Corneille et le lutin ». La première met en scène MOLIÈRE et deux hommes d'esprit qui admirent une tragédie de Corneille : Molière affirme que Corneille n'en est pas l'auteur, mais « un petit lutin » qui la lui a dictée : « Quand il voit que Corneille se met à son bureau pour se ronger les ongles, et tâcher de faire quelques vers, alors le petit lutin s'approche et lui dicte quatre vers, huit, dix, quelquefois jusques à vingt de suite, qui sont au dessus de tout ce qu'un homme peut faire » ; et quand le lutin se retire, Corneille compose les vers suivants « où il n'y a que du très-commun, où même il y a souvent du mauvais ». Et Molière de conclure : « Gardez-vous bien, Messieurs, de confondre les deux auteurs. L'un est un homme, mais l'autre bien plus qu'un homme ». La seconde anecdote, attestée par Maucroix, est « qu'on se levoit au théâtre quand Corneille entroit, comme pour M^r le Prince de Condé »...

On joint une L.A.S., Paris 8 décembre [1731], à Monseigneur, demandant audience (2 p. in-4) ; et un MANUSCRIT autographe (2 p. in-4 remplies d'une petite écriture), liste, par ordre alphabétique approximatif, d'une centaine de personnalités, la plupart écrivains, avec dates de décès et parfois âge au décès.

L'Académie française au fil des lettres, p. 120-123.

OLIVET Pierre-Joseph THOULIER, abbé d' : voir n^{os} 504, 512, 520, 656, 711.

Abbe' Delivet
sur l'Academie et
sur le Roi de Prusse

L'abbé Delivet

Paris 7. 7br. 1786

Monsieur de Voltaire
de la Academie Française
à Geneve.

Vous ne sauriez, mon cher et illustre oncle, vous
imaginer quelle joie ça été pour moi de voir encore
quelques lignes de votre main. Mais à quoi —
pensez-vous de ne pas me dire le plus petit mot
de Madame Denis ? C'est oublier vous attirez de
longs reproches, s'il ne s'agit pas ici de répondre
à ces questions

1.° Depuis votre absence l'Académie s'est bien
illustrée, si ce n'est en originaux, du moins en portraits.
Notre salle ressemble comme deux gouttes d'eau à celle
des Cordons-bleus, qui est aux grands Augustins. Même
uniformité de tableaux et de bordures, chacun dans
l'ordre de sa réception. Vous me parlez de ma grosse face,
il l'agit bien d'un magot comme moi. Songez que vous
aurez pour voisin Monsieur l'Abbé Comte de Bernis.

727

PAULMY Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de (1722-1787) bibliophile, collectionneur et écrivain ; sa bibliothèque fut à l'origine de la Bibliothèque de l'Arsenal [AF 1748, 11^e f].

L.A.S. « AR de Paulmy », Paris 2 avril 1784, à un baron ; 2 pages in-4.

400 / 500 €

Sur son amour des livres.

Il adresse une demande à mettre sous les yeux du Roi. « Vous concevrez aisément que ce n'est ni l'ambition des titres, ni l'importance des fonctions, ni l'intérêt pécuniaire, qui me font désirer d'être chargé du soin de la bibliothèque du Roy. C'est une affaire de goût, mais vous ne pouvez pas ignorer combien celui des livres est fort cher pour moi ainsi je ne peux trop vous répéter que je serai sensiblement obligé si vous daigniez contribuer à m'obtenir cette grâce »...

PAULMY Antoine-René de Voyer d'Argenson, marquis de : voir n° 602.

728

PELLISSON-FONTANIER Paul (1624-1693) historien de l'Académie française ; commis du surintendant Fouquet, il partagea sa disgrâce, et fut emprisonné à la Bastille, avant d'être nommé par Louis XIV son historiographe [AF 1653, 34^e f].

L.A.S. « Pellisson Fontanier », Saint-Germain en Laye 20 novembre 1670, à l'évêque d'Angers Henri ARNAULD ; 3 pages in-8.

600 / 800 €

Sur son abjuration du protestantisme et sa conversion au catholicisme.

« Je commence par vous Monseigneur les réponses que je dois à ceux qui m'ont fait l'honneur de m'écrire sur ma conversion. Jusques icy le silence m'a semblé plus propre aux sentiments que je devois avoir de moy mesme et de la Grace de Dieu. Elle est grande sur moy en toutes manières. C'est un sujet de joye et de crainte car que sera ce si je ne suis pas meilleur dans la bonne Religion que dans la mauvaise. Vous avez pris part à la joye Monseigneur dont je vous suis plus sensiblement obligé que je ne scaurois vous le dire. Prenez part à la crainte avec la mesme charité et la mesme bonté. J'ay encore besoin de vos prières de vos vœux de vos saints et salutaires sacrifices d'une autre conversion enfin qui me rende

plus agréable à Dieu que je ne le suis et me fasse beaucoup aimer après qu'il m'aura beaucoup pardonné »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 60-63.

729

PELLISSON-FONTANIER Paul (1624-1693) historien de l'Académie française ; commis du surintendant Fouquet, il partagea sa disgrâce, et fut emprisonné à la Bastille, avant d'être nommé par Louis XIV son historiographe [AF 1653, 34^e f].

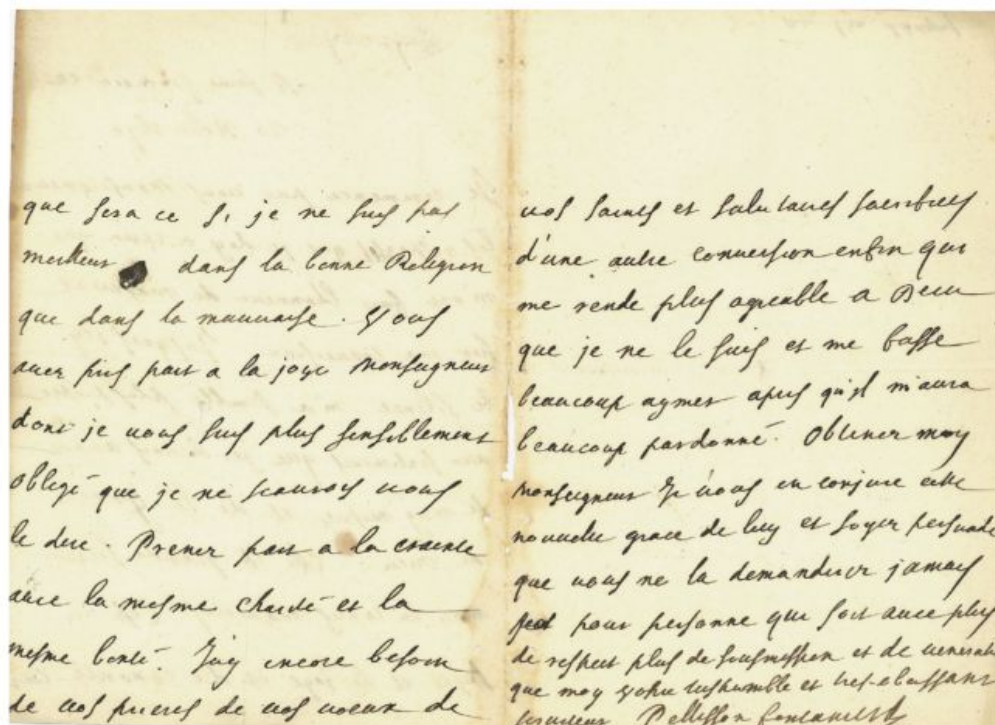
L.A.S. « Pellisson Fontanier », 23 juillet 1674, à Pierre-Daniel HUET « sous precepteur de Monsieur le Dauphin » ; 1 page in-8, adresse avec cachet de cire rouge brisé (portrait gravé joint).

500 / 600 €

Sur l'élection à l'Académie française de Huet, qui ne voulait pas en être.

« Consolez vous si vous le pouvez monsieur, tous vos amis vous ont manqué, et hors un seul qui n'est pas moy pas un n'a voulu vous exclure de l'Académie ; vous êtes nommé d'un grand consentement. Je vous demande pardon si je me suis laissé emporter au torrent comme les autres quoy que personne ne soit plus à vous que je le suis »...

On joint une petite P.A.S. concernant un arrêt.



PELLISSON-FONTANIER Paul

(1624-1693) historien de l'Académie française ; commis du surintendant Fouquet, il partagea sa disgrâce, et fut emprisonné à la Bastille, avant d'être nommé par Louis XIV son historiographe [AF 1653, 34^e f].

L.A.S. « Pellisson Fontanier », et MANUSCRIT autographe ; 3 et 32 pages in-8.

500 / 700 €

Paris 29 novembre 1675. Il a trouvé en la marquise de Messimieu et Mlle de Bauf-

fremont « tout ce qu'on peut voir de merite, desprit, dhonesteté, et de bonté ; [...] et je commence a murmurer bien plus qu'au-paravant contre ma vie occupee qui ne me permettra pas sans doute de cultiver autant que je le souhaiterois lhonneur que jay et que je vous dois Monsieur d'en estre connu. Je leur ay pourtant offert tous les tres humbles sciences dont je seray capable »...

Copie incomplète de la grande Ordonnance du Roi pour les matières criminelles [enregistrée par le Parlement de Paris le 26 août 1670] : fin du Titre II ; Titre III, « Des plaintes, denonciations, et accusations » ; Titre IV, « Des proces verbaux des juges » ; Titre IX, « Du crime de faux tant principal qu'inci-

dent » ; Titre X, « Des decrets de leur execution, et des esragissements » ; Titre XI, « Des excoines ou excuses des accusez » ; Titre XII, « Des sentences de provision » ; Titre XIII, « Des prisons, greffiers des geoles, geoliers, et guichetiers », articles 1 à 21.

PELLISSON-FONTANIER Paul : voir n° 510.

PÉRÉFIXE DE BEAUMONT

Hardouin de (1606-1671) évêque de Rodez, puis archevêque de Paris ; précepteur de Louis XIV [AF 1654, 28^e f].

L.A.S. « Hardouin Ar. de Paris », [1664 ; 1 page et quart in-4 (encre un peu pâle).

1 000 / 1 500 €

Document historique, sur sa lutte pour imposer aux religieuses du Port-Royal la signature de son « formulaire de la foi », condamnant les thèses jansénistes.

« Afin de lever vos doutes et vos scrupules, qui jusques ici ont esté le pretexte de vostre desobeissance, je vous declare bien volontiers que la signature que je vous ordonne n'est point un tesmoignage n'y un jugement que je veuille que vous rendies par vous mesme sur la doctrine de Jansenisme parce que vous en estes incapable ; mais que je desire seulement que par une soumission respectueuse, sincere et de bonne foy vous acquiesciés a la condamnation et au jugement qu'a rendu le S^t Siege de sa Doctrine, auquel je vous commande d'obeir par la puissance que Dieu m'a donnée sur vous en qualité de vostre Archevesque »... Il ajoute : « Je vous assure de plus que cette signature n'est point un mensonge ny un faux tesmoignage, et que si en cela il y a du mal je le prens volontiers sur moy »...

On joint 2 P.S. « Harduinus ar. Parisiensis », sur vélin, en latin, 1669.

Afin de lever vos ^{+ doutes et vos} scrupules, qui jusques icy ont esté le pretexte de vostre desobeissance, je vous declare bien volontiers que la signature que je vous ordonne n'est point un tesmoignage n'y un jugement que je veuille que vous rendies par vous mesme ^{sur la doctrine de Jansenisme} parce que vous en estes incapable ; Mais que je desire seulement que par une soumission respectueuse, sincere et de bonne foy vous acquiesciés a la condamnation et au jugement qu'a rendu le S^t Siege de sa Doctrine, auquel je vous commande d'obeir par la puissance que Dieu m'a donnée sur vous en qualité de vostre Archevesque.

Hardouin Ar. de Paris

M Perrault

Monseigneur

Quoyque j'apprenne que la succession du pauvre peintre Liegeois dont vous
 m'avez obtenu le don, de Sa Ma^{te} ne soit rien ou presque rien de vous en avoir la plus sensible obligation du monde. La bonte,
 Monseigneur avec laquelle je scay que vous vous y estes porté ma tres humble reconnaissance
 de vous appeler Monseigneur de Soubis bien me continuer cette portance
 beaucoup de cog a qui sur l'acquerir pour la meior meior que mes
 mais d'offrir adavance que vous ne le donnez pas de a personne qui
 lui ayles de parance de ce par quelle a lui

Monseigneur

ce qui tend cette succession nulle en vraye
 courtoisie en que de quel pa son bonte
 avec les mesmes que a qu'on a qu'on a

Je ne puis me rien le bonte
 que vous m'avez fait espere de
 ne peut s'en faire sans l'avis

votre humble serviteur
 Charles Perrault

732

PERRAULT Charles (1628-1703) conteur et critique, il était contrôleur général de la Surintendance des bâtiments ; membre fondateur de l'Académie des Inscriptions en 1663 [AF 1671, 23^e f].

L.A.S. « Perrault », [vers 1665 ?], à Monseigneur ; 1 page in-4 (portrait gravé joint).

1 200 / 1 500 €

« Quoyque j'apprenne que la succession du pauvre peintre Liegeois dont vous m'avez obtenu le don, de Sa Ma^{te} ne soit rien ou presque rien je ne laisse pas de vous en avoir la plus sensible obligation du monde. La bonte, Monseigneur avec laquelle je scay que vous vous y estes porté de sorte que je ne scay comment vous en temoigner ma tres humble reconnaissance... Il signale qu'il n'a pas encore reçu le brevet qu'on lui a fait espérer...

Du 8^e novembre 1669.

22

Le rapport de Monsieur de Jolly sur la
 quelle pour com provision ordinairement
 ayant prouve l'existence par les pieces qui ont
 esté admises par le Jolly qui consistant
 dans les memoires de fourniture de plumbone
 qui a fait et livré par le contrat du
 Journal de la boutique de qui a fourni
 le plomb, et par les autres memoires des
 plombs livrés de Jolly et de H maudé et
 par la comparaison du poids des tuyaux
 fournis dans un temps au quel il venoit
 pour s'offrir, avec la livraison qui il
 a faite lorsqu'on eut un soupçon
 et par toutes les observations parties par
 les memoires qui en ont été d'ordre de temps
 contemp. Quelc Jolly a l'innocence trompé
 le Roy, donne des memoires plus faits que
 la livraison qui il a faite et que memoires
 pour convaincre d'une déception de vol. Il y a
 mille la faux en de quel on fraude les tuyaux

733 Non venu

PERRAULT Charles (1628-1703) conteur et critique, il était contrôleur général de la Surintendance des bâtiments ; membre fondateur de l'Académie des Inscriptions en 1663 [AF 1671, 23^e f].

MANUSCRIT autographe, 8 novembre 1669 ; 6 pages et quart in-4.

3 000 / 4 000 €

Rapport au Surintendant des Bâtiments du Roi sur l'escroquerie d'un de leurs fournisseurs, le sieur Jolly.

Perrault expose les faits révélés par des mémoires falsifiés, des tuyaux non conformes à la commande et des dépositions de plombiers, autant de preuves que « led. Jolly a sciemment trompé le Roy ». Il indique les étapes d'une poursuite criminelle. Toutefois il doute de pouvoir obtenir une condamnation, parce que l'accusé ne manquera pas de plaider l'erreur des fournitures ou des pièces, attribuable à un commis ou un contrôleur, et d'avancer des circonstances « avec tant d'artifice qu'il sera difficile de les convaincre d'impossibilité... De plus, « l'indulgence des juges est si grande, le fait dont il sagit susceptible de tant de différentes considerations de faveur et de rigueur et mesme la qualité dun ouvrier qui a contribué aux divertissemens du Prince par une industrie asses singuliere attirera de la compassion et si dun costé cela peut servir d'exemple aux autres ouvriers il est peut estre de lautre necessaire d'observer qu'on ne doit jamais entreprendre de la part du Roy une poursuite de cette qualité qu'avec une assurance positive d'une condamnation considerable... D'autres voies existent, notamment, ce qui « conviendrait davantage a la majesté du Roy et a la qualité de laffaire et produiroit mesme un aussy grand exemple parmy les ouvriers », de commettre une personne de confiance et compétente, qui sous pretexte de vérifier les parties dudit Jolly, ferait, avec les officiers des Bâtiments, tout découvrir, puis livrerait ledit Jolly à un blâme public, lui déclarant qu'on ne se servira plus de lui pour la fourniture des Maisons Royales et des Bâtiments du Roi... Etc. En tête, note autographe de Jean-Baptiste COLBERT : « Je travaillerai moy mesme a poursuivre cette affaire la 1^{re} fois que j'iray a Paris ».

734 Non venu

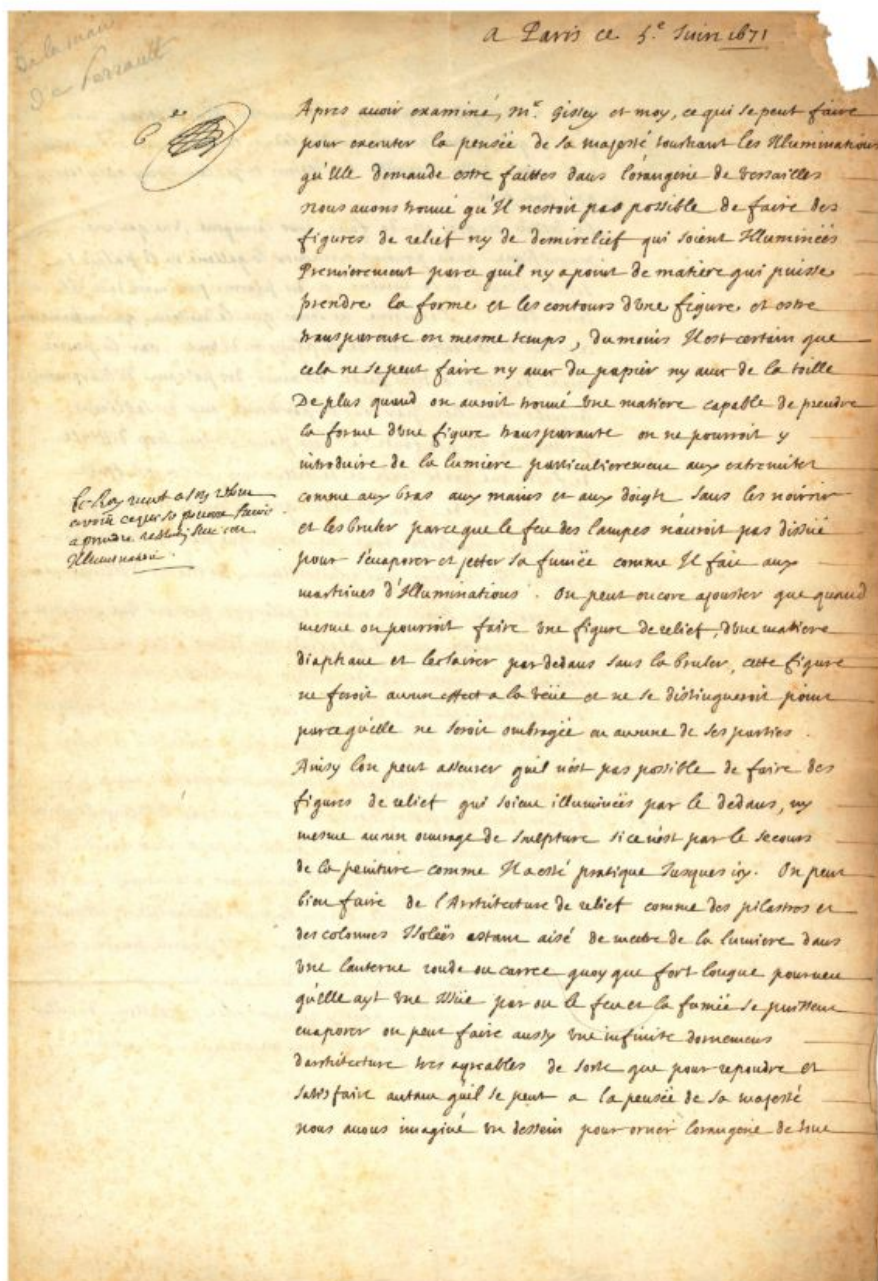
PERRAULT Charles (1628-1703)
conteur et critique, il était contrôleur
général de la Surintendance des
bâtiments ; membre fondateur de
l'Académie des Inscriptions en 1663
[AF 1671, 23^e f].

MANUSCRIT autographe, 5 juin 1671 ;
2 pages grand in-fol.

4 000 / 5 000 €

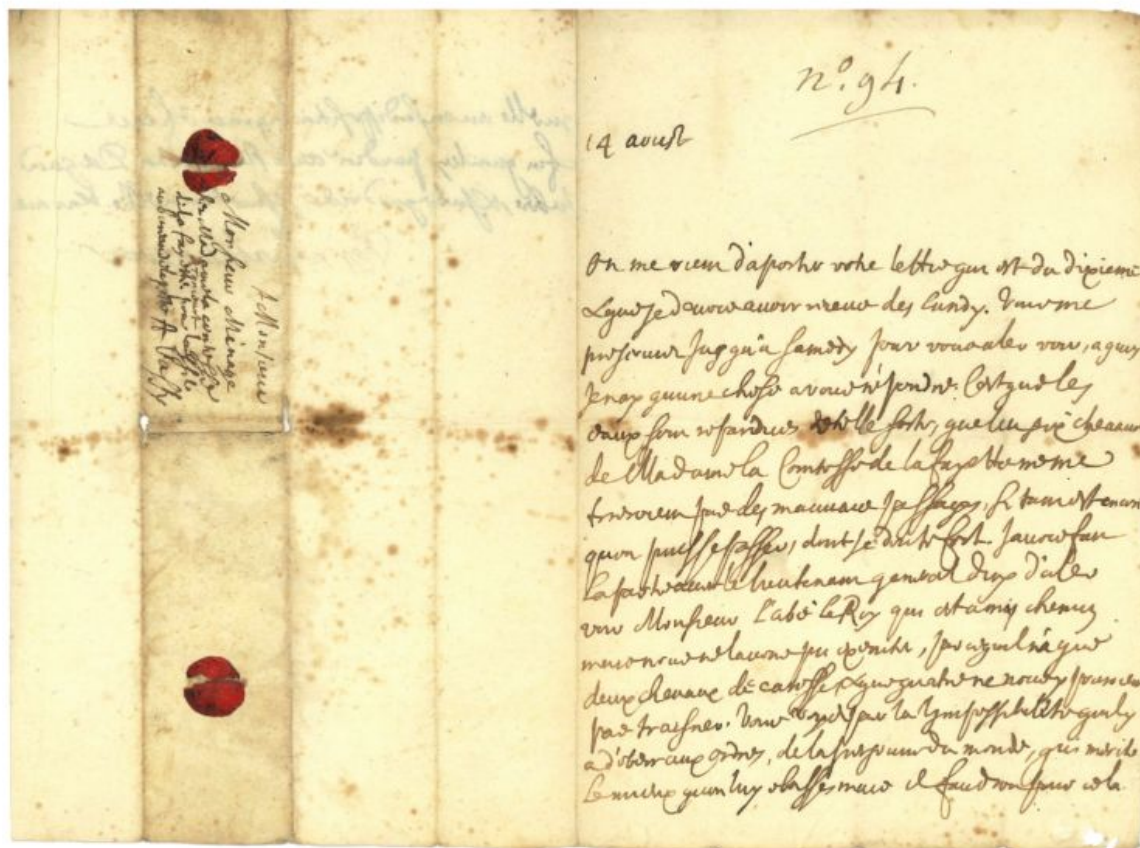
Rapport à Colbert sur les illuminations de l'orangerie de Versailles.

« Apres avoir examiné, M^r Gissey et moy, ce qui se peut faire pour executer la pensée de Sa Majesté, touchant les illuminations qu'Elle demande estre faittes dans l'orangerie de Versailles, nous avons trouvé qu'il n'estoit pas possible de faire des figures de relief ny de demirelief qui soient illuminées. Premièrement parce quil ny a point de matière qui puisse prendre la forme et les contours d'une figure et estre transparente en mesme temps, du moins il est certain que cela ne se peut faire ny avec du papier ny avec de la toille. De plus quand on auroit trouvé une matiere capable de prendre la forme d'une figure transparante on ne pourroit y introduire de la lumiere particulièrement aux extremitéz comme aux bras aux mains et aux doigts sans les noircir et les brusler parce que le feu des lampes n'auroit pas dissuë pour s'evaporer et jeter sa fumée comme il fait aux machines d'illuminations. [...] il n'est pas possible de faire des figures de relief qui soient illuminées par le dedans, ny mesme aucun ouvrage de sculpture si ce n'est par le secours de la peinture comme il a esté pratiqué jusques icy. On peut bien faire de l'architecture de relief comme des pilastres et des colonnes isolées estant aisé de mettre de la lumiere dans une lanterne ronde ou carree quoyque fort longue pourveu qu'elle ayt une issue par ou le feu et la fumie se puissent evaporer on peut faire aussy une infinité d'ornemens d'architecture tres agreables de sorte que pour reprendre et faire avec des illuminations. [...] Le dessein en gros est de faire dans l'orangerie, une gallerie magnifique qu'on pourroit nommer la gallerie ou le palais du soleil a cause de sa lumiere et des pierres pretieuses dont il seroit basty. L'orangerie ne seroit que le vaisseau qui enfermeroit ce palais et le deffendroit de la pluye et du vent car la pensée seroit de poser a trois pieds des murs des poteaux de charpenterie lesquels estant liez par bas et par hault avec des sablieres porteroient un plafonds a trois pans (estant trop difficile de faire une voute ronde et de l'illuminer) et ce plafonds seroit plus bas de 5 ou 6 pieds que la voute de l'orangerie cet espace estant



laissé tant aux costés que par le hault pour y porter les lumieres qui eclairoient les chassis d'illuminations. La Decoration seroit un ordre de pilastres portans une architrave frise et corniche avec le plafonds au dessus entre les pilastres seroient des figures dans des niches avec divers ornemens d'architecture et dans les deux bouts se feroient deux portiques avec des colonnes isolées... Etc. En tête, note autographe de Jean-Baptiste COLBERT : « Le Roy veut a son retour avoir ce qui se pourra faire a prendre resolution sur cette illumination ».

L'Académie française au fil des lettres, p. 64-67.



735

PERROT D'ABLANCOURT Nicolas
(1606-1664) traducteur [AF 1637, 20^e f].

L.A.S. « Perrot Ablancourt », 14 août [1664], à Gilles MÉNAGE, chez Mme la comtesse de La Fayette à Tancourt ; 1 page et quart in-8, adresse avec petits cachets de cire rouge aux armes brisés.

800 / 1 000 €

Rare lettre à Ménage, qui prenait les eaux avec Madame de La Fayette.

On vient de lui apporter sa lettre. « Vous me prescrivez jusqu'à samedi pour vous aller voir, à quoy je n'ay qu'une chose à vous répondre. C'est que les eaux sont repandues de telle sorte, que les six chevaux de Madame la Comtesse de La Fayette même fondroient par des mauvais passages, si tant est encore qu'on puisse passer, dont je doute fort. J'avois fait la partie avec le lieutenant general dicy d'aller voir Monsieur l'abbé Le Roy qui est à my chemin mais nous ne lavons pu executer, parce qu'il n'a que deux chevaux de carosse, & que quatre ne nous y pourroient pas traîner. Vous voyez par

la impossibilité qu'il y a d'obeir aux ordres, de la personne du monde, qui merite le mieux qu'on luy obeisse mais il faudroit pour cela quelle eut en sa disposition la grace efficace »...

On joint une autre L.A.S. « Perrot d'Ablancourt », Ablancourt 20 décembre (1 page in-4), au sujet de sa famille : « la famille des Desforges dont je suis du costé de ma mere, est assez ancienne, [...] on en pourra prouver la noblesse depuis pres de 200 ans »... Plus une copie d'extraits du poème de la tragédie en musique *Isis* (1677).

736

POÈMES.

10 MANUSCRITS autographes de pièces de vers, dont 2 signés.

400 / 500 €

DESFORGES-MAILLARD Paul : dédicace en vers À *Monsieur Chicoyneau de La Vallette, fermier général* (avec feuilles et vignettes de ses *Œuvres en vers et en prose*, 1759). DES-

PRÉAUX Jean-Étienne : À *mon ami Gardel*. FAGAN Barthélemy Christophe : 3 pièces, dont 2 intitulées *Bouquet*, et une pièce de 4 quatrains : « Pour garder sur nous quelq'Empire »... FUZELIER Louis : *Epigrame XII. À messieurs de l'Academie françoise...*, et au verso *Epigrame XIII. À monseigneur le comte de Clermont au retour de sa campagne de 1734...* GRÉCOURT Jean-Baptiste Willard de : *L'Escabeau*, manuscrit de travail, avec ratures et corrections ; et début d'une épître : « Vous souviendrez vous bien encore »... LA GRANGE-CHANCEL François-Joseph de : À *Monsieur de Beler Abbé de Chancelade sous la regle de S' Augustin*, épître à la suite d'une L.A.S., Périgueux 20 avril 1751. MARÉ-CHAL Sylvain : *Ode. Aux remords*.

PORCHÈRES LAUGIER Honorat de (1562-1653) poète, élu **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 34^e f].

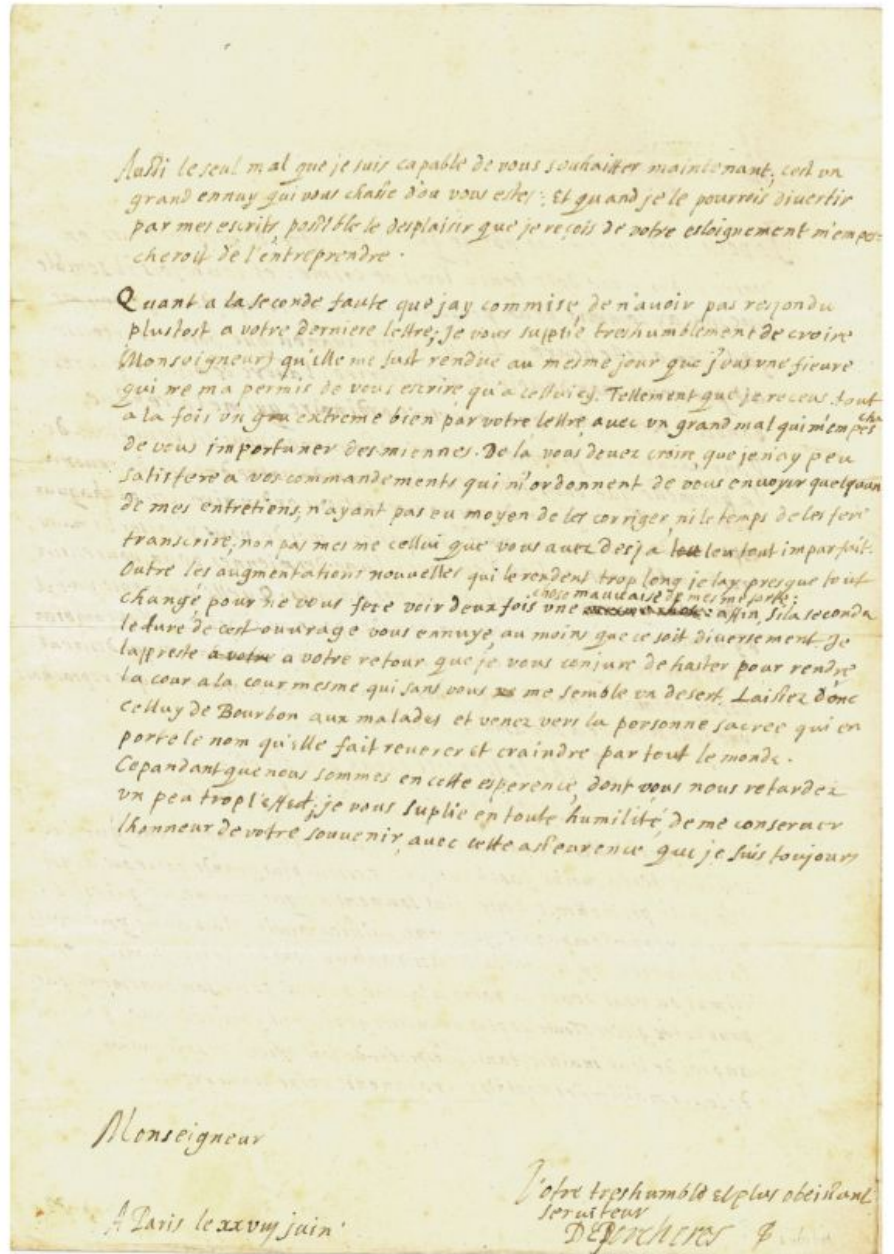
L.A.S. « De Porcheres », Paris 28 juin, à Urbain de Maillé, marquis de BRÉZÉ, maréchal de France, à Bourbon ; 2 pages in-fol., adresse avec cachets de cire rouge sur lacs de soie blanche.

800 / 1 000 €

Rarissime et jolie lettre.

[« Les lettres de Laugier de Porchères sont d'une excessive rareté », indique Raoul Bonnet, qui cite cette lettre.]

Le maréchal avait promis de revenir bientôt à Paris, de Bourbon. « Quelle apparence y a-t-il d'y demeurer si longtemps aux remèdes pour un si petit mal et combien est grand celui que vous causez Monseigneur, aux dames qui desirent votre retour ? Chasquune d'elles aura sujet de craindre ce que reprochoit une belle Nimphe a son amant chasseur », et il cite deux vers italiens. Il conçoit que le maréchal préfère la solitude, puisque sa propre compagnie est la plus agréable, mais « vous devez la votre a la cour, autant pour son ornement, que pour votre gloire. Toutes les plus honnestes gens vous y desirent avec passion, auprez de leur maistre ; tant ils en esperent de bons offices : et sans passion auprez de leurs maistresses ; tant ils y craignent votre concurrence. Aussi le seul mal que je suis capable de vous souhaiter maintenant ; c'est un grand ennuy qui vous chasse d'où vous estes : et quand je le pourrais divertir par mes escrits, possible le desplaisir que je reçois de votre esloignement m'empescherait de l'entreprendre »... Il explique pourquoi il n'a pu lui envoyer quelqu'un de ses « Entretiens », même celui, imparfait, que le maréchal a déjà lu, mais il le tiendra prêt pour son retour, qu'il souhaite prompt, « pour rendre la cour a la cour mesme qui sans vous me semble un desert »...



PORTAIL Antoine (1675-1736) magistrat, premier président au Parlement de Paris [1724, 17^e f].

P.S. « Portail », 20 juillet 1701 ; 6 pages et quart in-fol. sur papier avec timbre fiscal.

400 / 500 €

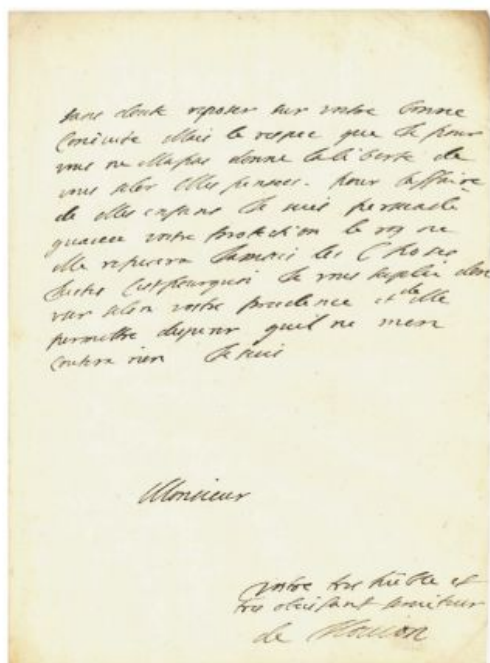
Partage de la succession de Toussaint ROSE, marquis de Coye, conseiller du Roi en ses

Conseils, secrétaire du cabinet de Sa Majesté et président en sa Chambre des comptes, et de son épouse, dame Magdelaine de Villiers, aïeux de Dame Rose Magdelaine Rose, épouse mineure de Portail, le partage se faisant entre celle-ci et le chevalier Louis Rose « aussy petit fils heritier pour moitié moitié », avec inventaire de la vaisselle, de l'argenterie et du linge...

Provenance : collection Jean HANOTEAU (c'est la pièce reproduite et commentée par

Raoul Bonnet dans son *Isographie*, p. 225).

On joint une P.S. par son père avec 4 lignes autographes, [1699] (3 pages in-fol., petite déchir. sans perte de texte), supplique au Roi, pour demander justice contre Le Gras, curé de Chatou, « qui journellement lui fait de nouveaux procez, souleve les païsans de Chatou contre luy », a détourné de l'argent des dîmes, etc.



739

POTIER DE NOVION Nicolas (1618-1693) magistrat, Premier Président au Parlement de Paris [AF 1681, 19^e f].

L.A.S. « de Novion », [vers 1657 ?, à Nicolas FOUQUET, procureur général au Parlement de Paris] ; 2 pages in-4.

600 / 800 €

Très rare lettre (Raoul Bonnet n'en connaissait pas).

« Le bruit qui court ici de la vante de vostre charge me donne en verité la dernière douleur et quoi qu'en effet la fortune et vostre merite semblent estre dacord pour vous eslever en des places mil fois au dessus de celle que lon dit que vous voulés quitter pardonnez moi si je prens la liberté de vous dire que pour parler aux termes de ma profession labondance de droit nest jamais desavantageuse. Apres tout ce que vous feres sera toujours bien fait et vos serviteur se doivent sans doute reposer sur vostre bonne conduite mais le respect que je pour vous ne ma pas donne la liberté de vous seler mes pensees. Pour laffaire de mes enfans je suis persuadé quavec vostre protection le roy ne me refusera jamais les choses justes c'est pourquoi je vous supplie den user selon vostre prudence et de me permettre desperer quil ne men coutera rien »...

On joint 3 P.S. « N Potier », 1675-1676, 2 quittances de rente, et de pension (celle-ci avec 6 lignes autogr.) sur vélin, et un fragment d'acte de 1685 ; plus une P.S. par son père André Potier sieur de Novion (1645).

740

PRÉLATS ACADÉMICIENS.

10 lettres ou pièces, XVII^e siècle.

300 / 400 €

Jean-François de CHAMILLART, évêque de Dol : L.S. par les évêques de Bretagne, Vannes 29 octobre 1699, avant l'ouverture des états de Bretagne ; et P.S. comme évêque de Senlis, 1706. Paul-Philippe de CHAUMONT, évêque d'Acqs : P.S., 10 février 1673. François de CLERMONT-TONNERRE, évêque de Noyon : L.S., 1675, à la comtesse de Clermont ; P.A.S., 1668, pour l'établissement de sœurs de la Charité

à Chaulny, et P.S., 1709. François de HARLAY DE CHAMPVALLON : L.A.S. comme archevêque de Rouen, Gaillon 9 juillet 1669, relative à l'administration ecclésiastique et aux petites maisons religieuses ; et 3 P.S. comme archevêque de Paris, 1681-1690. Henri de NESMOND : L.A.S., Pézenas 22 décembre 1692, comme évêque de Montauban ; plus l.a.s. d'Armand-Pierre de la Croix de CASTRIES, 1722, archevêque d'Albi.

741

PRÉLATS ACADÉMICIENS.

46 lettres ou pièces, dont 23 L.A.S. et 22 L.S. ou P.S., XVIII^e siècle (3 portraits gravés joints).

400 / 500 €

Jean Raymond de BOISGELIN DE CUCÉ, archevêque d'Aix, au duc de La Vrillière, pour recommander au Roi son neveu l'abbé de Boisgelin (1774). Jean-François BOYER : 5 comme ancien évêque de Mirepoix, Versailles ou Fontainebleau 1737-1743 et s.d., à l'abbé Alary, à M. de Marville lieutenant de police, ou au R.P. Corbert, de l'Oratoire d'Avignon. Jean-Gilles du COËTLOSQUET : 4 comme évêque de Limoges, 1732-1764, dont une longue à un académicien, évoquant la maladie du duc de Bourgogne... Henri-Charles du Cambout de COISLIN : 5, 1719-1722, comme abbé de Coislin puis évêque de Metz, dont 2 écrites de Frascati. Plus une L.A.S. de son oncle, le cardinal Pierre de Coislin. Paul d'Albert de LUYNES, archevêque de Sens : P.S. avec 2 lignes autogr. et L.A.S., 1766-1768, concernant l'inhumation du Dauphin dans la cathédrale de Sens, et protestation contre l'état de « nudité affreuse » du tombeau du Dauphin. Edme MONGIN, évêque de Bazas, 2, [1725 ?]-1744 : mémoire sur la communauté des Ursulines à Langon, et réclamation contre un ordre de Trudaïne de faire réparer aux frais de l'Église une chaussée qui doit être considérée comme chemin royal. Antoine de Malvin de MONTAZET, 15, comme évêque d'Autun puis archevêque de Lyon, 1748-1780 (plus 3 p.s. en son nom par l'évêque d'Agen ou de Mâcon, ou son vicaire général). Pierre de PARDAILLAN D'ANTIN, évêque duc de Langres », 1726. Melchior cardinal de POLIGNAC, Frascati 1729, à une dame à propos d'une affaire de biens, évoquant le duc de Sully, le duc d'Orléans, le marquis de Torcy... Michel PONCET DE LA RIVIÈRE, évêque d'Angers : 2, dont une acceptant de faire l'oraison funèbre du Grand Dauphin (1711). Armand de ROQUELAURE, évêque de Senlis : 3, 1766-1792, sur les appointements des officiers de la chapelle oratoire du Roi et de la Grande Chapelle, et ses démarches pour retirer ses effets des Tuileries. Fabio Brulart de SILLERY, évêque de Soissons : 2, 1702-1707 (plus une p.s. de Pierre Brulart de Genlis).

On joint des portraits d'Albert de Luynes, Bernis, Coislin et Polignac.

742

PRIÉZAC Daniel de (1590-1662) juriconsulte [AF 1639, 40^e f].

P.S. « Priezac », Paris 31 mars 1639 ; cosignée par Aubry, Brulart et Lebret ; 3 pages in-fol. en partie impr. sur vélin, avec bandeau et lettrines (cachet encre des Archives de l'Ordre de Malte).

400 / 500 €

Très rare document.

Adjudication d'une boutique en la cour du Palais , située « au dessous et le long des loges des chambres de la Sainte Chappelle »...

743

QUINAULT Philippe (1635-1688) poète et auteur dramatique, librettiste de Lully [AF 1670, 29^e f].

P.A.S. « Quinault », Paris 7 juillet 1684 ; vélin oblong in-8 avec cachet fiscal
Quittance des Rentes de l'Hôtel de Ville (portrait gravé joint).

500 / 600 €

Quittance de la somme de 14 livres 3 sols « pour six jours d'arrearages escheus le jour d'hier a cause de huit cent cinq^{es} livres de rente sur les Aydes et Gabelles constituez a mon profit par la Ville de Paris »...

On joint une P.S., Paris 23 juin 1677, quittance de rente.



744

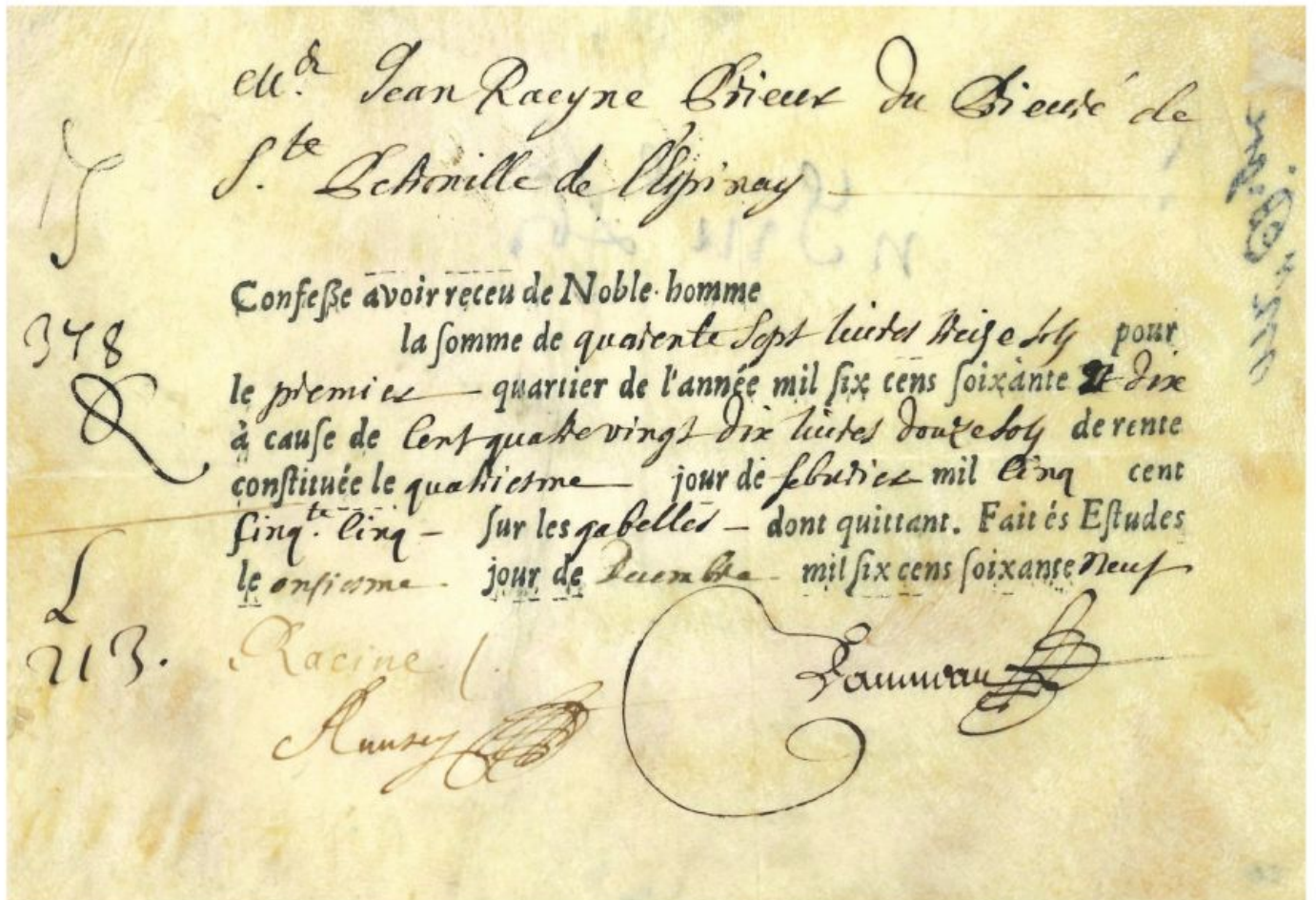
RACINE Jean (1639-1699) [AF 1672, 13^e f].

P.S. « Racine », 11 décembre 1669 ; vélin oblong in-8 en partie imprimé (portrait gravé joint).

4 000 / 5 000 €

Rare reçu signé par Racine.

« Jean Racyne Prieur du Prieuré de S^{te} Petronille de l'Espinay » reconnaît avoir reçu 47 livres 13 sols pour un quartier d'une rente sur les gabelles constituée le 4 février 1555. [Ce bénéfice ecclésiastique en Anjou provenait de son oncle maternel, le chanoine Antoine Sconin (1608-1689) ; deux jours plus tard, *Britannicus* était créé à l'hôtel de Bourgogne.]



à Paris ce 10.^e Septembre
1681.

Je vous enuoye ma tres chere Sœur une
Lettre de mon Oncle Racine par laquelle il me
prioit de donner quelque argent a mon Cousin
son Fils. Je lui ay donne' trente trois liures
comme vous verrez par le Receû de mon Cousin.
Je vous prie a mesure que vous aurez besoin
d'argent pour faire les petites charitez dont
vous avez bien voulu vous charger, d'en demander
a mon Oncle. Ne le pressez pas neantmoins.
dites lui seulement l'intention qui vous
obligera de lui en demander. J'en auanceray
a mon Cousin son Fils tant que mon Oncle
voudra, sur un simple mot d'escrit de lui.
Je vous prie de lui faire beaucoup d'honestez
de ma part.
Vous avez eu tort de me vouloir du mal

745

RACINE Jean (1639-1699) [AF 1672, 13^e f].

L.A., Paris 10 septembre 1681, [à sa sœur Marie RIVIÈRE à La Ferté-Milon] ; 2 pages in-8 (trace d'onglet sur la 1^{ère} page affectant quelques débuts de lignes).

18 000 / 20 000 €

Rare lettre familiale à sa sœur.

[Racine est resté très attaché à sa sœur Marie, Mme Rivière, et à ses parents de La Ferté-Milon, ainsi qu'à sa nourrice qu'il nommera dans son testament.]

« Je vous enuoye ma tres chere Sœur une Lettre de mon Oncle Racine par laquelle il me prioit de donner quelque argent a mon Cousin son Fils. Je lui ay donné trente trois livres comme vous verrez par le Receû de mon Cousin. Je vous prie a mesure que vous aurez besoin d'argent pour faire les petites charitez dont vous avez bien voulu vous charger, d'en demander a mon Oncle. Ne le pressez pas

neantmoins. Dites lui seulement l'intention qui vous obligera de lui en demander. J'en auanceray a mon Cousin son Fils tant que mon Oncle voudra, sur un simple mot d'escrit de lui. Je vous prie de lui faire beaucoup d'honestez de ma part.

Vous avez eu tort de me vouloir du mal de ce que je n'ay point esté vous voir a mon voyage de Brenne. J'avois pris mes mesures pour repasser par la Ferté. Mais le baptesme de chez M^r de la Fontaine auquel je ne m'attendois pas nous obligea de revenir a Villers cotterets. Nous aurions grande envie ma femme et moy de vous aller voir, et peutestre irons nous dès cette année. Je baise les mains a Monsieur Riviere et a mon Cousin et a ma Cousine Vitart. Adieu ma chere Sœur je suis tout a vous.

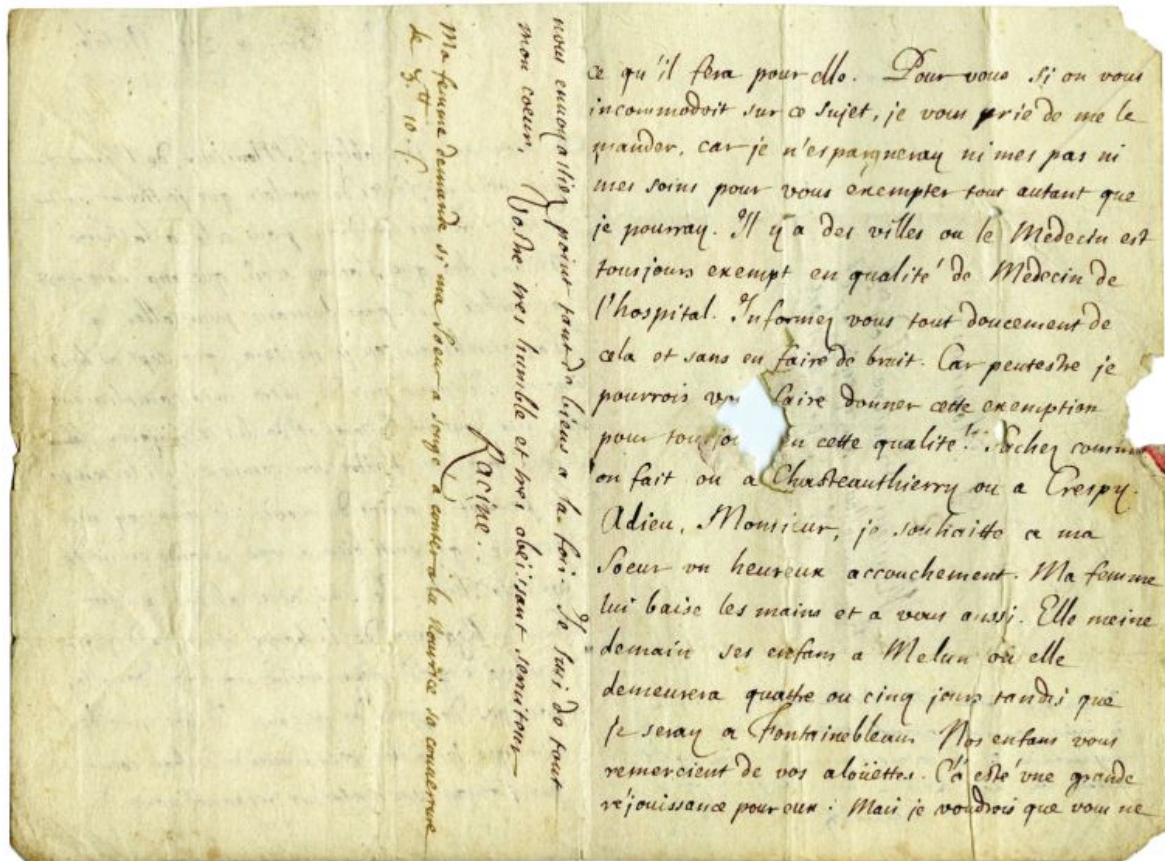
Je vous recommande toujours ma Mere Nourrice. »

Œuvres complètes (Bibl. de la Pléiade), t. II, p. 463.

Provenance : M. PACQUENOT (de Soissons), arrière-petit-neveu de Racine par sa femme (inscription p. 4).

de ce que je n'ay point este' vous voir
à mon voyage de Breue. J'auois pris
mes mesures pour repasser par la Ferté!
Mais le baptême de chez Mr de la Fontaine
auquel je ne m'attendois pas nous obligea
de reuenir à Villers.cotterets. Nous aurions
grande envie ma femme et moy de
vous aller voir, et peutestre irons nous
de' cette année'. Je baise les mains à
Monsieur Riviere et à mon Coulin et à
ma Cousine Vitart. Adieu ma chere Soeur
je suis tout à vous.

Je vous recommande tous jours ma Mese
Nourrice.



746

RACINE Jean (1639-1699) [AF 1672, 13^e f].

L.A.S. « Racine », Paris 27 octobre [1682], à son beau-frère Antoine RIVIÈRE, contrôleur du grenier à sel à La Ferté-Milon ; 2 pages et quart in-8, adresse (petit trou par bris de cachet enlevant quelques lettres, trace d'onglet sur la 1^{ère} page affectant quelques débuts de lignes).

20 000 / 25 000 €

Touchante lettre familiale avant la naissance de sa nièce et filleule Marie-Catherine Rivière.

[Racine est resté très attaché à sa sœur Marie et à ses parents de La Ferté-Milon. C'est là qu'il a envoyé en nourrice sa fille, Anne dite *Nanette*, née trois mois plus tôt le 29 juillet 1682 ; les deux autres enfants, Jean-Baptiste et Marie-Catherine (quatre et deux ans), sont auprès de lui à Paris et s'amuse avec des alouettes envoyées par Antoine Rivière. Les Rivière attendent à leur tour à un enfant : ce sera Marie-Catherine dite *Manon*, que Racine tiendra sur les fonts baptismaux avec sa cousine Vitart. Une des plaies de l'époque est le passage des gens de guerre, que les villageois sont tenus de loger ; Racine va user de ses relations pour tenter d'exempter de cette corvée son beau-frère (qui était médecin de l'hôpital et contrôleur du grenier à sel), ainsi que la nourrice à laquelle il restera fidèle au point de la nommer dans son testament.]

« Je vous suis fort obligé, Monsieur, de l'honneur que vous me faites de vouloir que je tiende vostre enfant. Je me rendray pour cela a la Ferté Milon, dès que j'auray sceû que ma sœur est accouchée. Je pars demain pour aller a Fontainebleau, ou je ne seray que sept

ce qu'il fera pour elle. Pour vous si on vous incommodoit sur ce sujet, je vous prie de me le mander, car je n'espargneray ni mes pas ni mes soins pour vous exempter tout autant que je pourray. Il y a des villes ou le Medecin est toujours exempt en qualite' de Medecin de l'hospital. Informez vous tout doucement de cela et sans en faire de bruit. Car peuteshe je pourrois vous faire donner cette exemption pour toujours en cette qualite'. Sachez comment on fait ou a Chasteauthierry ou a Crespy. Adieu, Monsieur, je souhaite a ma Sœur un heureux accouchement. Ma femme lui baise les mains et a vous aussi. Elle meine demain ses enfans a Melun où elle demeurera quatre ou cinq jours tandis que je seray a Fontainebleau. Nos enfans vous remercient de vos aloüettes. C'a esté une grande réjouissance pour eux. Mais je voudrois que vous ne

ou huit jours. Je vous prie de faire mes complimens a ma cousine Vitart et de lui tesmoigner la joye que j'ay d'estre son compere. Si le temps le permet le moins du monde je meneray ma Femme, qui aussi bien a une grande envie de voir sa Fille. Je suis bien obligé a mon cousin Regnaut de la bonté qu'il a d'avoir quelque esgard pour nostre nourrice dans les passages de gens de guerre. Je vous prie de lui dire que je la lui recomande de bon cœur, et que j'auray une extrême reconnaissance de ce qu'il fera pour elle. Pour vous si on vous incommodoit sur ce sujet, je vous prie de me le mander, car je n'espargneray ni mes pas ni mes soins pour vous exempter tout autant que je pourray. Il y a des villes ou le Medecin est toujours exempt en qualité de Medecin de l'hospital. Informez vous tout doucement de cela et sans en faire de bruit. Car peuteshe je pourrois vous faire donner cette exemption pour toujours en cette qualité. Sachez comment on fait ou a Chasteauthierry ou a Crespy. Adieu, Monsieur, je souhaite à ma Sœur un heureux accouchement. Ma femme lui baise les mains et a vous aussi. Elle meine demain ses enfans a Melun où elle demeurera quatre ou cinq jours tandis que je seray a Fontainebleau. Nos enfans vous remercient de vos aloüettes. Ç'a esté une grande réjouissance pour eux. Mais je voudrois que vous ne nous envoyassiez point tant de biens a la fois »...
Œuvres complètes (Bibl. de la Pléiade), t. II, p. 464.

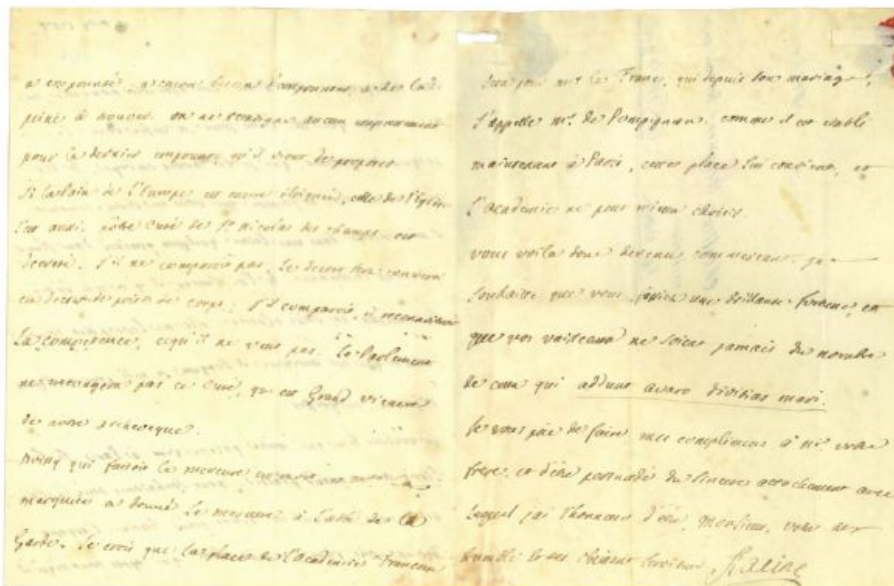
Provenance : M. PACQUENOT (de Soissons), arrière-petit-neveu de Racine par sa femme (inscription p. 4).
L'Académie française au fil des lettres, p. 68-71.

RACINE Jean : voir n^{os} 505, 721.

A Paris le 24. Octob.

(1682)

Je vous suis fort obligé, Monsieur, de l'honneur
que vous me faites de vouloir que je tiene votre
enfant. Je me rendray pour cela a la Forté
Milou, des' que j'auray scü que ma Soeur est
accouchée. Je pars demain pour aller a
Fontainebloau, ou je ne sera que sept ou huit
jours. Je vous prie de faire mes complimens
a ma Cousine Vitart et de lui témoigner la
joie que j'ay d'estre son compere. Si le temps
le permet le moins du monde je montray ma
femme, qui aussi bien a une grande envie de
voir sa fille. Je suis bien obligé a mon
Cousin Regnant de la bonté qu'il a d'avoir
quelque regard pour nostre nourrice dans les
passages de gens de guerre. Je vous prie de lui
dire que je la lui recommande de bon coeur, et
que j'auray une extrême reconnoissance de



747

RACINE Louis (1692-1763) fils de Jean Racine ; auteur de poèmes d'inspiration janséniste et de mémoires sur son père.

L.A.S. « Racine », 1^{er} mai 1758, au docteur HEERKENS à Groningue ; 3 pages petit in4, adresse, cachet cire rouge (brisé).

500 / 700 €

Sur les nouvelles du temps, et la prochaine élection de Lefranc de Pompignan à l'Académie.

À propos des graines envoyées au frère de Heerkens, qui a lui-même procuré à Racine « quelques graines d'une fleur qui m'est inconnue. Je l'ai semée il y a un mois sur couche et sous cloche »... Il lirait avec plaisir la gazette de Heerkens. « Nous souhaitons tous la paix ardemment, et nous en avons grand besoin. L'argent devient très rare, et notre Roi, qui après tout ce qu'il a emprunté, a encore besoin d'emprunter, a de la peine à trouver [...] Si la paix de l'Europe est encore éloignée, celle de l'Eglise l'est aussi »... Le marquis de BOISSY qui dirigeait le *Mercur* est mort, et sa place à l'Académie française devrait être « pour M. LE FRANC, qui depuis son mariage, s'appelle M. de POMPIGNAN [...] cette place lui convient et l'academie ne peut mieux choisir »... Il souhaite à Heerkens une brillante fortune dans sa nouvelle activité de commerçant...

748

RADONVILLIERS Claude-François Lyzarde de (1709-1789) abbé aumônier du Roi, sous-précepteur des Enfants de France [AF 1763, 24^e f].

4 L.A.S. « Radonvilliers » ou « L'abbé de Radonvilliers », Versailles ou Paris 1758-1781 ; 7 pages in-4 (qq petits défauts).

300 / 400 €

22 novembre 1758, il a bien reçu le *Dictionnaire* de Trévoux, l'Histoire romaine et le petit catéchisme. « M' l'Eveque de Limoges approuve fort votre reflexion sur le Moreri, il vaut mieux attendre la nouvelle

édition. Il vous prie de lui envoyer une Imitation française et une autre en latin. Il desireroit aussi l'Histoire de France de l'édition du Père Griffet »... 18 avril 1764, à Daniel-Charles TRUDAINE, au sujet d'une « traverse de chemin depuis le grand chemin de Bretagne jusqu'à Neaufle le Vieux. [...] c'est par là que partent necessairement les provisions de beaucoup de villages qui viennent aux marchés de Versailles et de Paris »... 20 mars 1768, au sujet de « distributions charitables »... 1^{er} mars 1781, à Pierre-Jean GROSLEY, au sujet d'un « procès de la peche du moulin »...

749

RÉGNIER-DESMARAIS François-Séraphin (1632-1713) abbé, diplomate, traducteur et grammairien [AF 1670, 30^e f].

4 L.A.S. « Regnier Desmarais », 1662-1708 ; 8 pages in-4, une adresse.

500 / 600 €

San Quirico 7 octobre 1662, à M. MINUCCI, secrétaire de S.A. le prince Mathias, à Vienne, pour faire obtenir la traverse à Sienne pour l'Ambassadeur... Paris 23 septembre 1667, [à Carlo DATI], en italien, sur son élection à l'Accademia della Crusca. 12 juillet 1695, au sujet de sa traduction du premier livre de l'*Illiade* ; il refuse de parler des poésies italiennes de M. Nicolas dans le *Journal des savants* : « entre nous, il n'y a ny elevation pour le sens, et pour la poesie, ny justesse ny tour pour l'expression, et beaucoup de fautes pour la construction, et pour les mots, dont il y en plusieurs qui sont plustost boulonnois ou bergamasques que florentins ou toscans »... Il parle avec humour des éloges du cavalier Sinibaldi, puis loue les beaux morceaux de poésie de LA MONNOYE : « Il pense juste. Il sexprime noblement et purement, et il y a du tour et de larmonie dans ses vers avec une grande exactitude »... 17 février 1708, à Monseigneur : « Si vous avez bonne opinion de ma capacité, j'espere que vous ne l'aurez pas mauvaise de ma diligence et de mon exactitude » ; il a lu sa lettre à l'Académie, « et je vous envoie aujourd'hui les remarques qu'elle a trouvé bon que je fisse sur les quatre articles de nos statuts dont Sa Majeste veut estre éclairée par vous »...

On joint la copie manuscrite d'une « Inscription pour la statue du Roy » de l'abbé Régnier, en latin et en français.

750

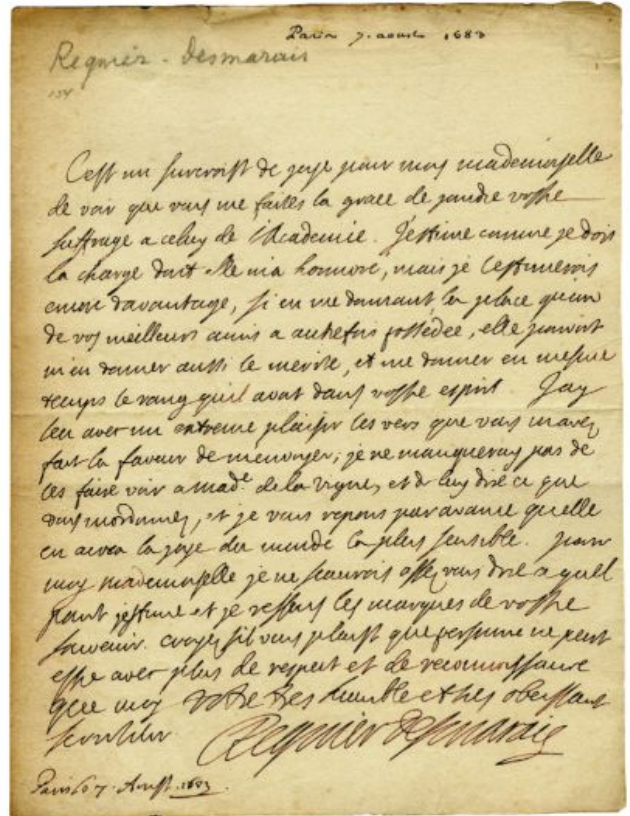
RÉGNIER-DESMARAIS François-Séraphin (1632-1713)
abbé, diplomate, traducteur et grammairien [AF 1670, 30^e f].

L.A.S. « Regnier Desmarais », Paris 7 août 1683, à Madeleine de SCUDÉRY ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire noire aux armes.

400 / 500 €

Après son élection comme Secrétaire perpétuel de l'Académie Française.

Il la remercie d'avoir joint son suffrage à celui de l'Académie : « J'estime comme je dois la charge dont elle m'a honoré, mais je lestimerois encore davantage, si en me donnant la place qu'un de vos meilleurs amis [Valentin CONRART] a autrefois possedee, elle pouvoit m'en donner aussi le merite, et me donner en mesme temps le rang quil avoit dans vostre esprit. Jay leu avec un extreme plaisir les vers que vous mavez fait la faveur de m'envoyer ; je ne manqueray pas de les faire voir à Mad^e de la Vigne [la poétesse et précieuse Anne de LA VIGNE, 1650-1684], et luy dire ce que vous mordonnez, et je vous repons par avance quelle en aura de la joye du monde la plus sensible »...



751

RENAUDOT Eusèbe (1646-1720) abbé, petit-fils de Théophraste Renaudot, orientaliste et historiographe [AF 1688, 38^e f].

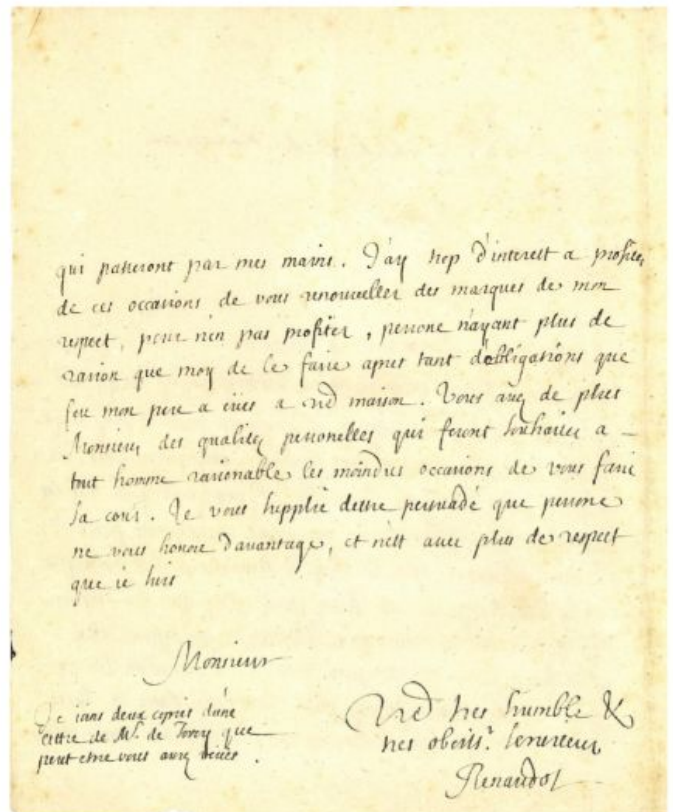
L.A.S. « Renaudot », 19 mai [1689, à Chrétien-François de LAMOIGNON] ; 2 pages in-4 (portrait gravé joint).

500 / 700 €

Au sujet de l'expédition de Jacques II en Écosse.

Apprenant qu'il a pris la peine d'envoyer chez lui, il lui adresse aussitôt les copies pour lui-même et M. de Basville. « Quoy qu'il y en ait eu quelques unes de distribuées on attend neantmoins pour les donner librement, que le Roy d'Angleterre soit embarqué, et je suis chargé de cet ordre, pour celuy qui l'a imprimé. Il y en aura un autre pour l'Escosse, et un espede de Manifeste, mais qui ne peut estre donné de plus de quinze jours »... Il ne manquera pas de lui envoyer toutes ces pièces, « apres tant d'obligations que feu mon père a eües a vostre maison » ...

On joint une P.S., quittance de rente, Paris 28 août 1687 ; plus une l.a.s. d'un autre Renaudot.



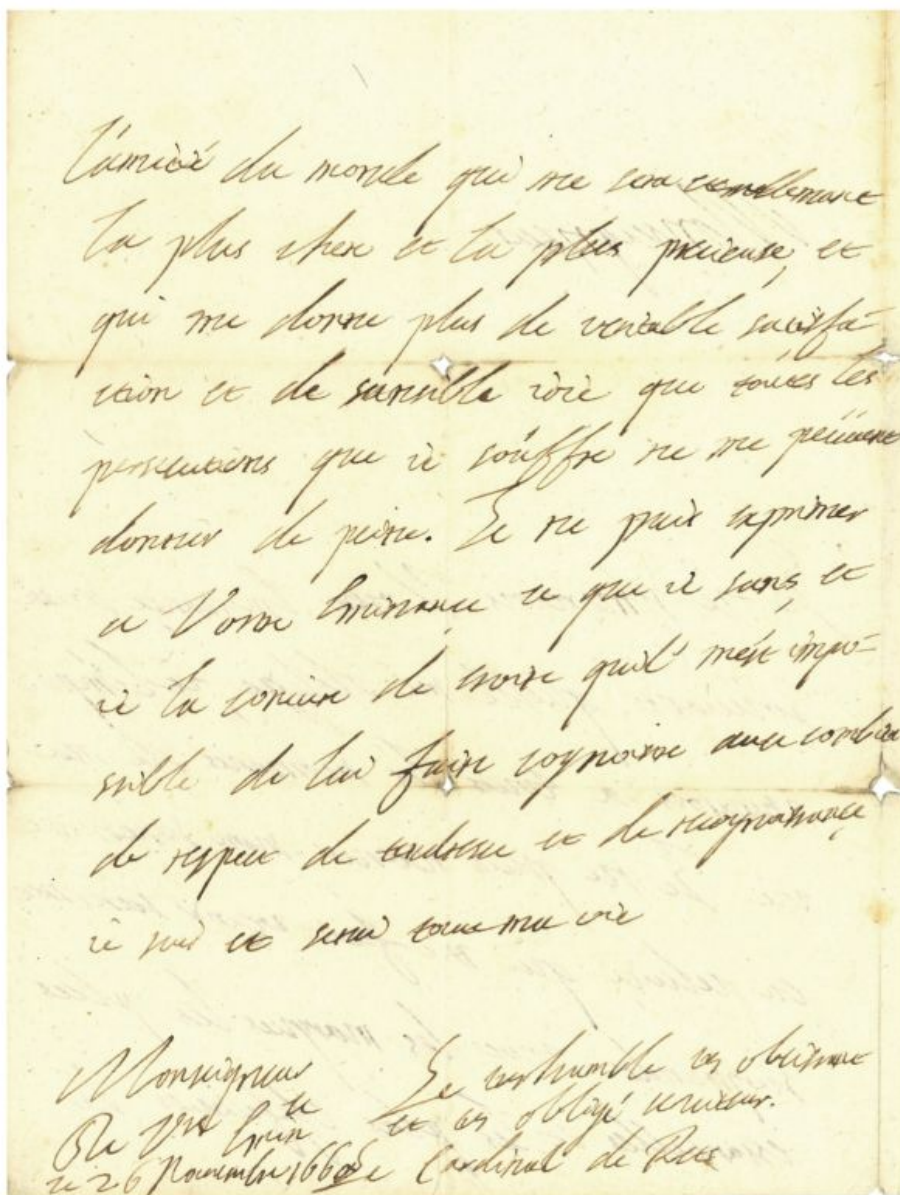
752

RETZ Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de (1613-1679) cardinal, archevêque de Paris, adversaire de Mazarin et chef de la Fronde ; écrivain et mémorialiste.

L.A.S. « Cardinal de Rets », 26 novembre 1660, à un cardinal ; 2 pages in-4 (petites fentes aux plis).

1 000 / 1 500 €

« Si je remerciois Vostre Eminance aussi souvent quelle mi oblige, je l'importunerois a tous les momants de ma vie. Je ne puis retenir mon santiment en celui qui me fait veoir sans me surprendre toutes les marques les plus essantielles et les plus effectives de l'amitié du monde qui me sera eternellement la plus chere et la plus precieuse, et qui me donne plus de veritable satisfaction et de sensible joie que toutes les persecutions que je souffre ne me peuvent donner de peine. Je ne puis exprimer a Vostre Eminance ce que je sans, et je la conjure de croire qu'il m'est impossible de lui faire cognoistre avec combien de respect de tendresse et de recognoissance je suis et serai toute ma vie Monseigneur de V^{re} Emin^{ce} le tres humble tres obeissant et tres obligé serviteur »...



753

RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de (1585-1642) le grand homme d'État et ministre de Louis XIII ; il fut le créateur de l'Académie française, et son premier protecteur.

Lettre avec corrections autographes, [26 novembre 1632, à Claude de BULLION] ; la lettre est de la main de son secrétaire Denis CHARPENTIER ; 1 page in-fol. (petite fente à un pli).

2 500 / 3 000 €

Rare minute corrigée par le Cardinal, instructions au Surintendant des Finances. [Richelieu était tombé gravement malade à Bordeaux.]

« Je ne veux pas differer davantage a vous mander comme mon mal a esté grand mais par la grace de Dieu il va de jour a autre

diminuant. Je vay demain coucher a Saugéon ou je fais estat de sejourner jusques a ce que je sois entierement guery, c'est pourquoy je vous prie incontinent la presente receue dy envoyer un commis de l'extraordinaire des guerres avec de l'argent [pour faire subsister pour un mois ma Compagnie de chevaux legers, et celles rayé par Richelieu qui corrige : pour faire une monstre pour les compagnies de M^r le Card^{al} de La Valette, de feu M^r le Mar^{al} de Schomberg, et des s^{rs} de Cluy et de Beauregard, et ensemble donner lordre que vous jugerez necessaire pour les surtault que lon a accoustumé de leur bailler.

Vous scaurez sil vous plaist du Roy sil desire reduire ces 5 compagnies [il ajoute :] **des cette heure** au nombre [auquel toutes les autres sont dordinaire rayé par Richelieu qui corrige :] **quil projecta a Thoulouse par vostre conseil**, ou bien sil luy plaist les laisser sur le pied des gens effectifs dont elles sont maintenant composées, et me ferez scavoir sa volenté sur ce sujet. [Il ajoute :] **Ne sachant pas ce que la sortie de M^r peut avoir produit de changemens. Je vous prie de faire partir le lendemain le commis avec largent et les ordres necessaires et me croire »...**

Concettions par
Le Cardinal de Richelieu

Monsieur, Je ne veus pas differer davantage
a vous mander comme mon mal a esté grand
Mais par la grace de Dieu il va de voir a autre
diminuant. Je vas demain coucher a Saugon
ou se fait estat de sejourner usques a ce que
se soy entièrement guery, C'est pourquoy Je vous
sme. incontinent la presente recue de enuoir
un Commy de l'extraordinaire des guerres avec deloyent
vous faire une requise ^{pour le Commy}
pour faire subsister ^{pour un} ma Compagnie
de chevauz legers, escelles de Mr le Card et de la
Valette, de se Mr le Mar et de Schomburg, et des
frs de Chuy et de Beauregard, Et ensemble donner
ordre que vous voyez necessaire pour les portaults
que lon a acoustume de leur bailler. Vous scaurez
si vous plait du Roy si ne desire reduire ces 5
Compagnies, au nombre auquel ^{ont mesme a l'ordinaire par vous} ~~elles~~ ^{ont mesme a l'ordinaire par vous}
~~elles~~ ^{ont mesme a l'ordinaire par vous} ~~elles~~ ^{ont mesme a l'ordinaire par vous}
~~elles~~ ^{ont mesme a l'ordinaire par vous} ~~elles~~ ^{ont mesme a l'ordinaire par vous}
le pied des gens effectifs dont elles sont maintenant
composees, et me ferez suivre sa volonte sur ce fait
ne se huyez pas ce que la forme de dit portault de change
le pendant ~~se voyent~~ ~~de enuoir~~ que ce fait
savoyz que de faire par Mr le Commy avec
Margent et les ordres necessaires et me dire
Monsieur

Vostre tres affective
a vous rendre service

De Péronne ce 1^{er} Juillet 1641

Je remercie Monsieur le Surintendant de ce
 quil me fait scauoir que Madame du Hallier
 luy a mandé de Nancy du 22 et du 25 e
 De dire Dieu que le vous soit véritable
 Je vous renuoye la lettre de Madame du Hallier
 ausy que vous le desirez
 Je vous prie de mander les nouvelles que vous receurez
 par cette voie quand vous en aurez

Je ne scaurois vous dire la satisfaction que iay
 de la diligence avec laquelle vous expediez les
 affaires publiques quand on vous en enuoye. Je ne
 vous prie point de continuer par ce que ie scay bien
 que vous le ferez. Mais il m'est impossible de ne vous
 tesmoigner pas la facilité que cela donne aux affaires

Armand Richelieu

754

RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de (1585-1642) le grand homme d'État et ministre de Louis XIII ; il fut le créateur de l'Académie française, et son premier protecteur.

L.S. « Le card de Richelieu », Péronne 1^{er} juillet 1641, au Surintendant des Finances Claude BOUTHILLIER, à Paris ; la lettre, signée par le Cardinal, est écrite successivement par deux de ses secrétaires, Denis CHARPENTIER, et Pierre CHERRÉ ; 1 page in-fol., adresse au verso « Pour Monsieur le Surintendant à Paris », cachets de cire rouge aux armes sur lacs de soie rose (portrait gravé par J. Lubin joint).

Il le remercie d'avoir transmis des nouvelles de Charlotte des Essarts, épouse de François du HALLIER (le maréchal de L'Hôpital), et il renvoie la lettre de Mme du Hallier, ainsi que le Surintendant le désirait. « Je ne scaurois vous dire la satisfaction que j'ay de la diligence avec laquelle vous expediez les affaires publiques quand on vous en enuoye. Je ne vous prie point de continuer par ce que je scay bien que vous le ferez. Mais il m'est impossible de ne vous tesmoigner pas la facilité que cela donne aux affaires »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 16-17.

RICHELIEU Armand-Jean du Plessis, cardinal de : voir nos 483, 489.

1 200 / 1 500 €

755

RICHELIEU Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis, duc de (1696-1788) maréchal de France et parfait libertin [AF 1720, 32^e f].

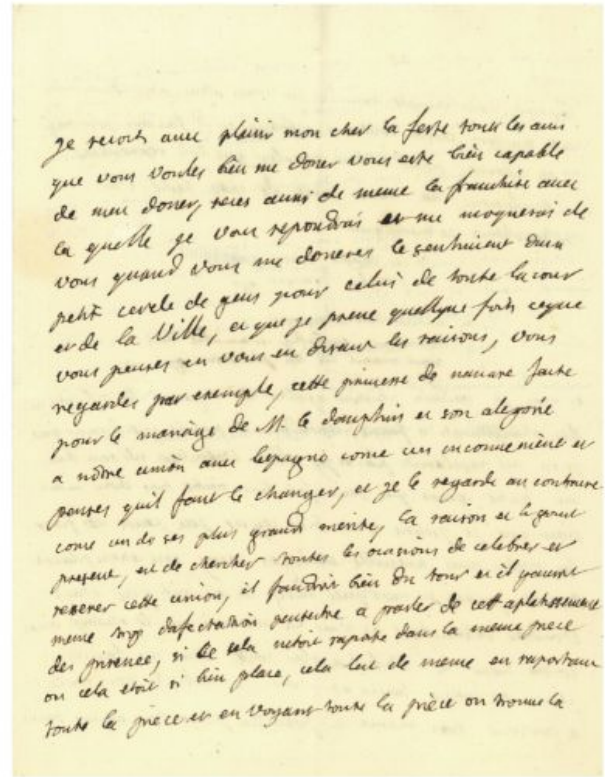
L.A., [février 1745], à Denis Pierre Jean PAPILLON DE LA FERTÉ (intendant des Menus Plaisirs de la Maison du Roi) ; 2 pages et demie in-4.

500 / 700 €

Amusante lettre à propos de La Princesse de Navarre.

[Cette comédie-ballet de VOLTAIRE, avec musique de Jean-Philippe RAMEAU, a été représentée le 23 février 1745 à Versailles à l'occasion du mariage du Dauphin et de l'Infante Marie-Louise.]

Il reçoit tous ses avis avec plaisir, et souhaite que La Ferté reçoive de même « la franchise avec la quelle je vous repondrai et me moquerai de vous quand vous me donerez le sentiment dun petit cercle de gens pour celui de toute la cour et de la ville, et que je prene quellquefois ce que vous pensez en vous en disant les raisons. Vous regardez par exemple, cette Princesse de Navare faite pour le mariage de M. le dauphin et son alegorie a notre union avec l'Espagne come un inconvenient et pensez quil faut le changer, et je le regarde au contraire come un de ses plus grands merites, la raison et le goust present, est de chercher toutes les ocasions de celebrer et resserer cette union, [...] et il y auroit meme trop daffectation peut estre a parler de cett aplatissement des Pirenee, si cela netoit raporté dans la meme piece ou cela etoit si bien placé, [...] et en voyant toute la piece on trouve lapropos tout simple tout ce que vous otriés pour diminuer cett apopos seroit contraire a lobjet »... Il cite quelques extraits qu'il imagine que l'intendant retrancherait, alors que lui-même voudrait plutôt en ajouter « de ce genre la »... Cependant il peut y en avoir que lui-même cèderait, « dans un autre genre qui peut fort bien nestre pas bon » : pour bien juger, il invite La Ferté à lui envoyer un exemplaire de la pièce, avec indications des suppressions qu'il voudrait, et la distribution des rôles : il promet « de nen parler a persone pas meme a Preville pour vous eviter toute tracasserie, et quand nous serons convenus des changemens a faire je vous dirai ce que je pense de Prieur dont je viens dexaminer la piece quil a fait avec la



musique de La Borde qu'il voulait qui fut jouee a Fontainebleau et donc jai été obligé de lui dire ce que jen pensois jai dit aussi que le repertoire aresté et tout arangé il etoit impossible dy rien changer »...

On joint 2 L.A. au même, [1768-1769], la seconde avec adresse et cachet de cire rouge aux armes.

RICHELIEU maréchal de : voir n° 822.

756

ROCHON DE CHABANNES Marc-Antoine-Jacques (1730-1800) auteur dramatique.

L.A.S. « Rochon de Chabannes ci-dev^t chargé des aff^{es} du Roy aupres de l'Électeur de Saxe », Paris 23 décembre 1789, à Jacques NECKER « premier Ministre des finances » ; 3 pages in-fol.

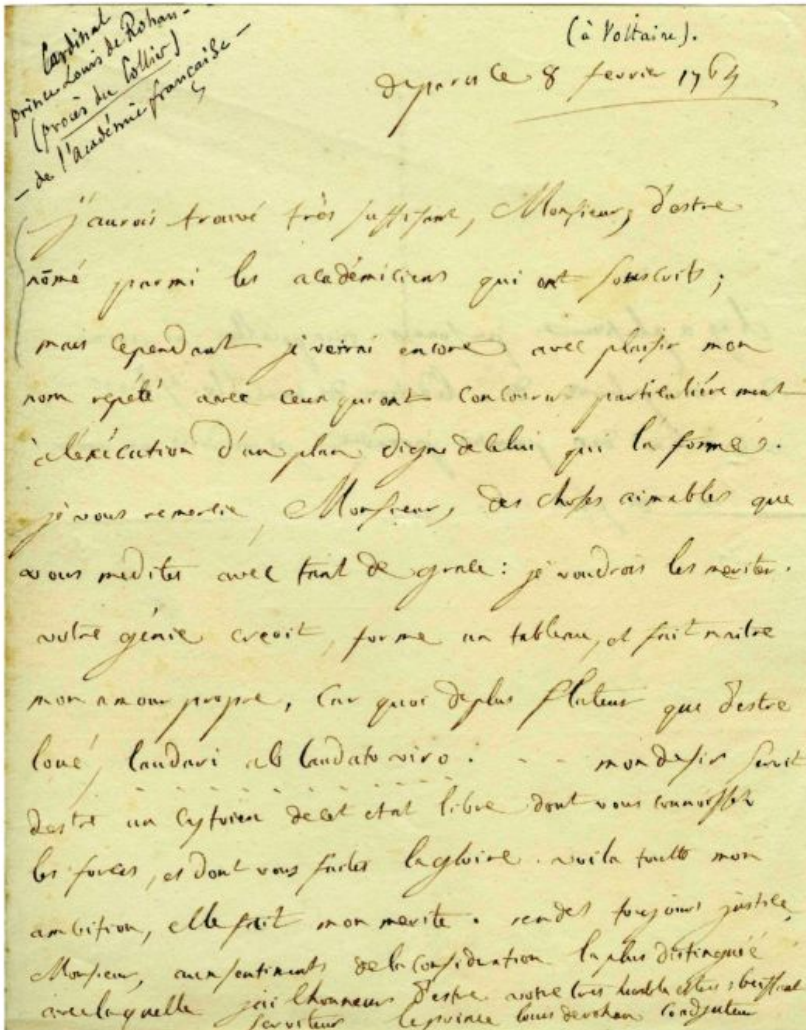
400 / 500 €

Curieuse lettre financière sur les billets.

« Un des grands inconveniens des billets de la Caisse d'Escompte, c'est celui de n'avoir pas de maitre, et de pouvoir facilement etre perdus, volés, ou incendiés, et beaucoup de gens en consequence sont degoutés de ces effets de portefeuille. Il y auroit un moien

facile d'en faire des fonds assurés et disponibles en meme tems ; ce seroit de créer un certain nombre de billets dont on indiqueroit le premier numero au public, pour les distinguer des billets d'es-compte, de porter ces N^{os} sur des registres par lettres alphabetiques du nom des possesseurs, et que ces possesseurs fussent obligés de signer leurs noms sur ces registres, et d'y joindre une devise, de les parafer meme, et de les sceller de leurs armes ou chiffres, si vous le jugiés a propos »... Il indique la procédure à suivre lorsque les billets changeraient de mains, et les précautions à prendre pour protéger ces billets devenus propriétés désirables, « surtout s'ils etoient cautionnés sur un demembrement de biens ecclesiastiques »...

On joint une autre L.A.S. à propos d'une pièce qu'on ne représentera pas (27 messidor), et 2 P.S., dont une autographe : reçus pour des livres et des recettes de théâtre, Paris 1787-1797.



757

ROHAN Louis-René-Édouard, cardinal de (1734-1803) prélat et diplomate, évêque de Strasbourg, héros malheureux de « l'affaire du Collier » [AF 1761, 36° f].

L.A.S. « le prince Louis de Rohan Coadjuteur », Paris 8 février 1765, à VOLTAIRE ; 1 page et quart in-4.

800 / 1 000 €

Au sujet de l'édition des Œuvres de Corneille par Voltaire avec ses Commentaires sur Corneille.

« J'aurois trouvé très suffisant, Monsieur, d'estre nommé parmi les académiciens qui ont souscrits ; mais cependant je verrai encore avec plaisir mon nom répété avec ceux qui ont concouru particulièrement à l'exécution d'un plan digne de celui qui l'a formé. Je vous remercie, Monsieur, des

choses aimables que vous me dites avec tant de grâce : je voudrais les mériter. Votre génie croit, forme un tableau, et fait naître mon amour propre, car quoi de plus flatteur que d'estre loué, *laudari ab laudato viro*... Mon desir seroit d'estre un citoyen de cet état libre dont vous connoissez les forces, et dont vous faites la gloire. Voilà toute mon ambition, elle fait mon mérite. [...] Il y a plusieurs personnes auxquelles j'ai promis des exemplaires de l'édition de Corneille. S'il est encore temps d'en pouvoir prendre je voudrais en avoir trois de plus... »
L'Académie française au fil des lettres, p. 134-135.

Provenance : ancienne collection Henry FATIO (II, 15-17 juin 1932, n° 1067).

On joint 2 L.A.S., [1769 et s.d.] ; une L.S. avec compliment autogr. au cardinal Consalvi (Ettenheim 1801). Plus une L.S. du cardinal de SOUBISE, 12 avril 1749, au marquis Honorati.

758

ROLLIN Charles (1661-1741) historien et pédagogue.

P.A.S. « C. Rollin », Paris 14 juin 1737 ; 1 page oblong in-8 (montage à fenêtre).

200 / 250 €

Reçu de l'Abbé Varoquier « Procureur du Collège de Beauvais la somme de trente-cinq livres pour une année de ma rente constituée sur ledit collège »...

759

ROQUETTE Henri-Emmanuel de (1655-1725) prédicateur [AF 1720, 38° f].

4 MANUSCRITS autographes, [1721-1724] et s.d. ; 18 pages in-fol. ou in-4.

1 500 / 2 000 €

Rare ensemble de manuscrits de travail, avec ratures et corrections.

[Raoul Bonnet n'avait recensé que des quittances signées de l'abbé de Roquette.]
Éloge de Marc-René d'ARGENSON [mort le 8 mai 1721], dont la « passion dominante » fut le bien public : ses services et succès touchent à la magistrature, la police, les finances publiques et privées... - Traduction en français d'HORACE (*Satires*, livre II, satire 3), suivie d'un commentaire, au dos et dans les marges d'une L.A.S. à lui adressée par Jean-Baptiste de VALINCOUR (1653-1730), 28 novembre 1724 ; scène dialoguée entre Stertinius et Agamemnon : « Digne fils d'Atree pourquoi refusez vous la sepulture a Ajax et dou vient cet ordre inhumain de ne pas recueillir ses cendres »... - **Discours sur la vanité des grandeurs humaines**, faisant valoir que ces grandeurs ne satisfont pas nos désirs, ni ne nous exemptent de chagrins, ni n'adouissent les maux qui nous accablent. « Quel est l'appas de la grandeur la liberté la domination le repos l'indépendance on se figure la grandeur comme une situation heureuse et tranquille, ou degagé de tout soin affranchy de tout devoir [...] mais au fond la grandeur produit elle l'indépendance ou plustost la sujettion la contrainte la servitude ne sont-elles pas attachees a la grandeur »... Etc. - Hommage adressé à un évêque élu à l'Académie : éloge de sa famille au service du Roi, son éloquence, sa vertu...

On joint une L.A.S. « Roquette », 9 octobre ; une P.S. « L'abbé de Roquette » (quittance de rente sur vèlin), 1703 ; plus 2 P.S. de Gabriel de ROQUETTE (1623-1707), évêque d'Autun (1671-1698).

L'Us de Roquette N. Land - française

à peine avons nous essuie nos Larmes sur la porte
de trois celebres academiciens que la mort de m^r. Dargason
nous oblige de repandre de nouvelles larmes nous refais
nos regrets et nos eloges a ce grand homme ^{un homme si distingué} et si recommandable a
la posterte par sa naissance par ses emplois ses dignites ses talens
et plus encore par son zele et son desir d'ouïr pour le bien
public ce fut le zele et la passion dominante. On peut dire
qu'il en a esté la victime puisque la langueur et le pouce
qui ont abrégé ses jours furent la suite et l'effet de son
application si fatigable a provenir ^{les malheurs} de réparer les maux et
^{reparer} Les malheurs qui menaçoient ou qui des loient ^{de} la patrie
Il fit dans la Ville d'Angoulesme les premiers essais de
la magistrature ^{son mérite éclatant y recabliant les obs} et la renommée
^{curiosité de la province et la renommée en porta les fruits} qu'il estoit a quise pour a bientost jusques a la leur Le trait
premier de sa reputation qu'il se estoit a quise. Son nom ny
estoit pas inconnu Les ayeux de la Cour estoient illustres par Les negoci
trations et les ambassades. Paris ce petit monde qui se forme
dans la vaste enceinte tant de vices et de vertus tant de grandeur
et de miseres ^{receut} se vantoit d'aplanir ^{pour} et de remplir la place
du magistrat ^{et le laboureur} qui veilloit au maintien
de la justice et des loix elles repressoient ^{par} tout les ordres
^{leur a personne} Les hommes a quise ^{la justice} l'ordre la tranquillite la liberte la modeste
^{et nous libere de tout} regnerent de plus en plus ^{qui estoit de tout nous pour} non par rapport a les regards d'autrui
et pénétrants. La fraude l'artifice ne pouvoient luy servir de protection
La justice innocente trouvoit en luy un protecteur le lelt de l'inc
on vangeur Incorruptible. Les vagabonds Les scelerats Les gens mal
Intentionnés trembloient sous ^{sa vigilance} les exactes poursuites Les tenebres
Les plus epaisses Les retraites Les plus profondes ne pouvoient
deroier a ses exactes ^{exactes et continuelles poursuites} poursuites nous l'avons vu
dans des emotions populaires animee de cette noble audace qui ins
pyeta. mais esté des loix souffrir aux fureurs d'une populace irritée
^{de sa seule presence} Calmer Les esprits ^{de sa} Reprimer Les mutins par la seule presence
^{la raison} ramener a l'obeissance et a la raison luy que la fain Indoit a tout
regle autorisoit a recourir ny ny a l'autorite ny a la raison

760

ROSE Toussaint (1611-1701) secrétaire de Mazarin, puis secrétaire du cabinet de Louis XIV et son secrétaire de la main [AF 1675, 2^e f].

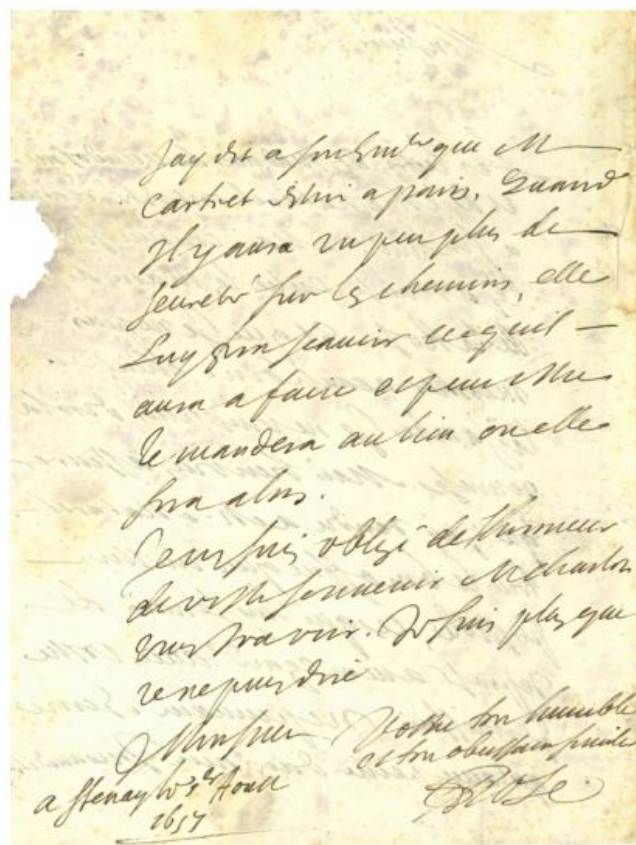
L.A.S. « Rose », Stenay 1^{er} août 1657, à Jean CHAPELAIN, conseiller du Roi, secrétaire général de la Marine ; 2 pages in-4, adresse avec cachets de cire rouge, un brisé, l'autre sur lac de soie jaune (légères mouillures, petit manque avec perte de quelques lettres).

1 000 / 1 500 €

Très rare lettre comme secrétaire de Mazarin.

Les lettres de Mme de Vendôme et de M. Matarel ont été rendues à Son Éminence, mais Rose ne peut dire la réponse, seulement « assurer que jay rendu a M. Matarel tout le bon office quil m'estoit possible ; ce qui luy servit de reponse a mon egard. Avec vostre permission ne pouvant écrire qu'avec peine dans mon incommodité, jay dit a son Em^{te} que M. Cartret seroit a Paris. Quand il y aura un peu plus de seureté sur les chemins, elle luy fera scavoir ce quil aura a faire et peut-estre le mandera au lieu ou elle sera alors »...

On joint une P.S. « Rose » sur vélin : quittance de ses gages (1200 livres) de secrétaire du Cabinet du Roi pour l'année 1694.



761

ROTHELIN Charles d'Orléans, abbé de (1691-1744) numismate, bibliophile, théologien et littérateur [AF 1728, 11^e f].

2 L.A.S., 4 P.A.S. et 2 P.S. « L'Abbé de Rothelin » ou « Charles d'Orléans de Rothelin abbé de Corneilles » (4 cosignées par son frère Alexandre marquis de ROTHELIN), Moussy-le-Vieux ou Paris 1720-1743 ; 9 pages et quart formats divers, 2 adresses avec cachets de cire rouge aux armes (2 portraits gravés joints).

500 / 600 €

[26 juin 1731], à son cousin le duc de SULLY. Une difficulté s'élève dans sa négociation, au sujet du seigneur de qui relève la terre. « On écrit du pays même quelle relève de Tancarville, que M^{rs} de Longueville en la donnant a M^{rs} de Rothelin ont exigé cette dependance, enfin qu'il y a eu une foy et hommage et peut estre plus d'une vendüe par les seigneurs de Varenquebecq au château de Tancarville ». Le président de la Chambre des Comptes de Rouen a promis de rendre la réponse la plus exacte qu'il pourra... - 16 janvier 1732, reçu de 16 000 livres de M. DUVAU pour la vente des « medailles d'or du cabinet de M^r de Maisons dont jay été adjudicataire et que je luy ay cedées »... 26 octobre, à Daniel POLLUCHE, à Orléans. Il lui sait gré de l'amitié qu'il lui témoigne, mais « le prix d'un louis d'or que demande actuellement le possesseur de ce médaillon ne me convient pas quoy qu'il soit bien moins deraisonnable que le premier qu'il demandoit. [...] Je me suis fait une loy depuis longtemps de n'offrir jamais au-dessus de ce que je voulois donner »... - Plus des conventions et comptes avec des fermiers..

On joint une P.S. sur vélin par son père Henry d'Orléans de ROTHELIN, et sa tante Jeanne-Catherine-Henriette d'Orléans de Rothelin (29 décembre 1679).

762

ROY Pierre-Charles (1683-1764) poète et auteur dramatique ; candidat malheureux, il poursuivit l'Académie française de sa vindicte par de violentes satires.

L.A.S. « Roy », Paris 13 octobre [vers 1735], à Monseigneur ; 2 pages in-4.

250 / 300 €

Sur sa candidature à l'Académie française.

Après avoir parlé du divertissement qu'il a écrit pour être mis en musique et donné à la Reine à Soissons, et qu'il charge Monseigneur de lire au Roi, il évoque sa candidature à l'Académie Française : « Il vaque deux places a l'Academie. Depuis 30 ans que mes preuves sont faites, je me suis abstenu de me mettre sur les rangs. Voicy la seule circonstance qui me flateroit. J'aurai une occasion de marquer en prose les sentimens que j'ay exprimes en vers. Mon cœur me founiroit de quoy eviter les repetitions. Le feu Roy fit lui-même Despreaux Academicien, et d'un seul mot luy epargna les sollicitations. Le Roy m'ayant decoré de son ordre, Je ne dois pas commettre lhonneur de cette distinction a lincertitude du succes, et au combat des Cabales »...

On joint une copie d'époque de son poème **Le Coche**, allégorie (3 p. in-4), violente satire contre l'Académie, avec des notes marginales.

763

RULHIÈRE Claude-Carloman de (1735-1791) officier, diplomate, poète et historien [AF 1787, 40^e f].

6 MANUSCRITS autographes ; 8 pages, la plupart petit in-4.

500 / 600 €

Bel ensemble de poésies.

À M. l'abbé de Lille [DELILLE] *sur son poème des Jardins* (5 quatrains) :

« Sur les sommets du double mont
Vous avez scu, mon cher de Lille,
Vous ceindre des lauriers qui couronnent le front
Et d'Hésiode et de Virgile »...

À Mad. *** (19 vers) : « J'ai bravé dans le nord la fureur des hyvers / Les Muses m'ont suivi non loin de ces deserts »... **À Mad. la duchesse de Charmes qui était venue voir le jardin de l'auteur** (huitain) : « Une divinité qu'on revere / Dans cet humble vallon, dans ces modestes lieux »... **L'Occasion** (44 vers, avec quelques ratures et corrections) : « L'occasion fuit sans tourner la tête »...

Brouillon très corrigé d'une épître à un duc en vers et en prose : « Quoi ! la sottise et la méchanceté / Tranquilles dans leur lit dorment à volonté »... Plus une pièce de circonstance offerte à Étienne de Jouy par la nièce de Rulhière.

On joint 3 L.A.S. « Rulhière », 2 P.A.S. et 1 P.S. 15 décembre 1772, comme capitaine réformé de cavalerie, demandant que le duc de La Vrillière l'autorise à consulter les manuscrits de la Bibliothèque du Roi pour son projet d'écrire une histoire de la Marine de France ; sa situation de fortune est « détruite par le renversement de l'état que j'avois aux affaires étrangères »... [Août 1778], au comte d'Angivillier, demandant douze sycomores pour son hermitage... Reçu pour des livres « que le Roi a bien voulu m'accorder » (1785). Certificats de service dans la Cavalerie nationale parisienne (1790-1791). Etc.

764

SACY Louis de (1654-1727) avocat, érudit et philosophe [AF 1701, 2^e f].

L.A.S. « De Sacy », 12 juillet ; sur 1 page petit in-4.

400 / 500 €

« Je suis tres fâché [...] que les contretemps de ma maladie et de ma rechute vous aient attiré quelque refroidissement de la part du Patron » ; il accepte la responsabilité du retard, « mais en vérité j'ay travaillé le plus tost, et le mieux que j'ay pû. Vos observations m'ont paru fort judicieuses. Vous verrez que je m'y suis conformé »...

On joint une P.A.S. de dédicace : « Pour Monsieur de Baigniol de la part de son trop obéissant serviteur De Sacy » (taches).

765

SAINT-AIGNAN François de Beauvillier, duc de (1610-1687) pair de France, premier gentilhomme de la Chambre, lieutenant-général, ordonnateur des fêtes de la Cour, poète [AF 1663, 17^e f].

L.A.S. « Le Duc de St Aignan », Le Havre 4 juin 1674, au marquis de SEIGNELAY ; 3 pages in-4.

500 / 600 €

Intéressante lettre comme gouverneur du Havre.

Voici la quatrième lettre qu'il écrit depuis quinze jours ; il ne doute pas que le marquis en ait rendu compte au Roi, et qu'il ne soit pas

fâché de recevoir des nouvelles de la Manche et de l'armée navale ennemie : « les divers mouvements de ceste flotte les rend sy incertaines qu'on ne les a pas tousjours bien sceuës ; on mescrit mesme de Paris ce matin qu'elle est hors de la Manche et quaparement elle va à Bayonne à Beslisle ; ou en Ré ; mais elle a reviré vers les Dunes. [...] ce matin estant allé à cheval sur les quatre heures à deux lieuës d'icy vers les costes, j'ay entendu un grand-nombre de coups de canon de ces costés là ; mais je ne peux juger ce que ce peut estre ; ny quel dessein ces gens la peuvent avoir sy ce n'est d'attendre que M. le Prince soit attaché à quelque place pour tomber sur le lieu qui leur sera le plus facile ; car pour Dunkerque je m'imagine que quelque envie qu'ils en ayent, ils auront peine à la passer »... Du reste, les places de ce gouvernement sont en état de peu les craindre, et lui-même « prest à me mettre à la teste d'un corps de neuf à dix mil hommes ». Avec leurs quatre pièces de canon, il a « peine a croire que leur milice batte celle-cy ; bien que le comte d'Hornes et Farjeau se promettent merveilles »...

766

SAINT-AIGNAN François de Beauvillier, duc de (1610-1687) pair de France, premier gentilhomme de la Chambre, lieutenant-général, ordonnateur des fêtes de la Cour, poète [AF 1663, 17^e f].

L.A.S. « Le Duc de St Aignan », [1680 ?], à Madeleine de SCUDÉRY ; 3 pages in-4 (portrait gravé joint).

600 / 800 €

Belle lettre relative aux Conversations sur divers sujets de Mlle de Scudéry (1680).

Il a reçu son présent à genoux : « Ce qui vient de vous mademoiselle porte avec soy une recommandation qui charme ceux à qui il est adressé ; et je me fais un sy grand honneur de voir qu'ay écrit d'aussy belles choses vous m'ayés cru capable d'en connoistre le prix que je vous en seray obligé toute ma vie ; ces livres incomparables que vous nommés si galamment des amys commodes nont pas demeuré longtemps seuls dans mon cabinet. J'ay desja eu une longue conférence avec le premier, qui m'a dit des choses sy delicates sy justes et si bien tournées a la louange du Roy que j'ay devoré ce que je devois goûter peu a peu »... Il admire en particulier ce que dit Timocrate à Telesile et à Cephise, de ce grand monarque, « ma passion dominante », et l'entretien de Chrisante et Noromate, « qui m'a fait connoistre que les religieux les plus sçavans et les plus zellés ne sont pas ceux qui parlent le mieux contre le libertinage ; et que mademoiselle de Scudery est toujours inimitable »...

Au dos de la lettre, Madeleine de SCUDÉRY a noté de sa main : « Le Duc de St Aignan ».



767

SAINT-AMANT Marc-Antoine de Gérard de (1594-1661) poète, **membre fondateur** de l'Académie française [AF 1634, 22^e f].

P.A.S. « St Amant » ; 1 page oblong in-12 avec restes de poudre d'or sur l'encre (découpée d'un ouvrage).

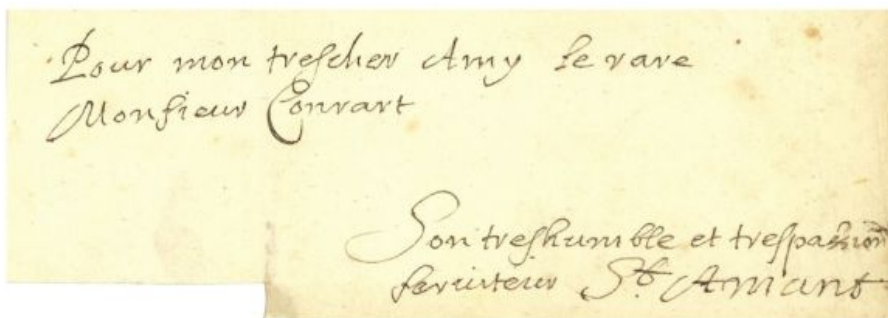
1 500 / 2 000 €

Rarissime dédicace à Valentin CONRART.

« Pour mon tres cher Amy le rare

Monsieur Conrart

Son tres humble et tres passionné serviteur S^t Amant ».



768

SAINT-ÉVREMOND Charles de Marquetel de Saint-Denis de (1614-1703) moraliste, pamphlétaire et philosophe, il ne fut jamais académicien : un pamphlet trouvé chez Fouquet l'avait obligé à s'exiler en 1661 et il vécut tout le reste de sa vie en Angleterre.

L.A., [Londres] 11 décembre 1699, à l'abbé de HAUTEFEUILLE à l'hôtel de Bouillon à Paris ; 3 pages in-4, adresse avec reste de cachet de cire rouge.

1 000 / 1 500 €

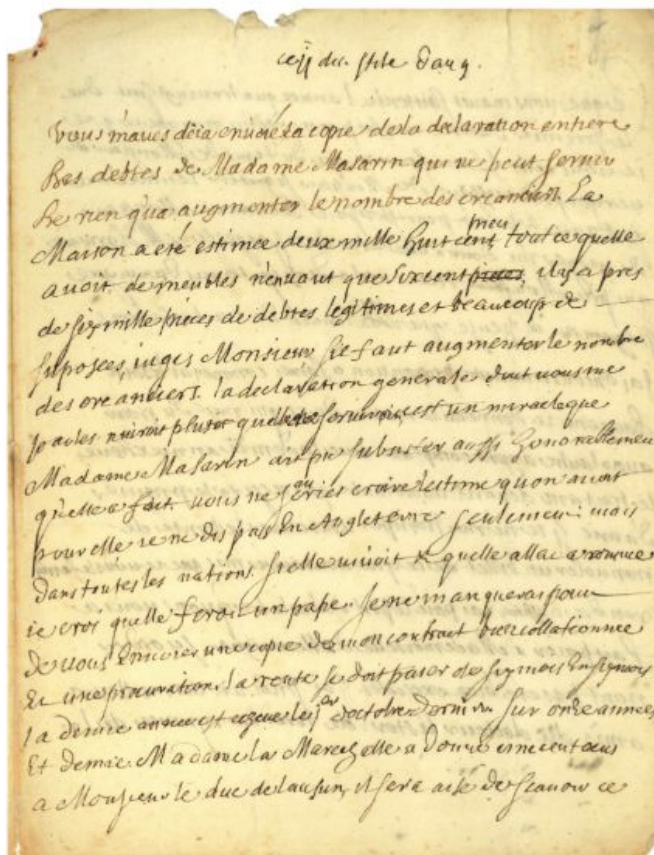
Belle lettre après la mort de son amie et protectrice, Hortense MANCINI, duchesse de MAZARIN (décédée le 2 juillet), et sur **NINON DE LENCLOS**.

Il parle de « la declaration entiere des debtes de Madame Masarin qui ne peut servir de rien qu'à augmenter le nombre des creanciers. La maison a été estimée deux mille huit cent pieces, tout ce quelle avoit de meubles n'en vaut que six cent, il y a pres de six mille pieces de debtes légitimes et beaucoup de suposées [...] cest un miracle que Madame Masarin ait pu subsister aussi honorablement qu'elle a fait. Vous ne scauries croire lestime quon avoit pour elle, je ne dis pas en Angleterre seulement, mais dans toutes les nations. Si elle vivoit & quelle allat a Romme je croi quelle feroit un pape ». Il évoque la rente qui lui est versée « de six mois en six mois. La demie année est escheue le 1^{er} doctobre dernier. Sur onze années et demie Madame la Marechalle a donné cinc cent ecus à Monsieur le duc de LAUZUN, il sera aisé de scavoir ce que vous m'aves fait tenir »... Il a une proposition à faire : « Comme jai besoin

dargent je donnerai la moitié de ce qui m'est du pour avoir lautre argent comptant avec la demie année cheue, le traitant devant avoir lautre qui echera le premier d'avril si je ne me trompe »...

Il demande des nouvelles de NINON DE LENCLOS, « qui ma ecrit une letre qui feroit honte a tous les academiciens sans en

excepter un seul. Je n'en ai jamais eüe une meilleure ; & ce qui men plait, cest quil y a un naturel qui feroit autant de honte a la jeunesse, que lexactitude & la justesse en pourroit faire a Messieurs de l'academie »... *L'Académie française au fil des lettres*, p. 84-87.



769

SAINT-LAMBERT Jean-François de (1716-1802) poète, conteur et philosophe, collaborateur de l'*Encyclopédie* [AF 1770, 10^e f].

L.A. et L.A.S. « S^t Lambert », [1783-1801]; 4 pages petit in-4 et 1 page in-8, adresse.

500 / 700 €

Au Val 8 novembre [1783], à son ami Jean-François MARMONTEL. Sur des

affaires de l'Académie : il se réjouit que son ami ait accepté la place de secrétaire perpétuel, alors que l'abbé Trigaud « trotte et intrigue » en faveur de SUARD, prétendant que MM. de Beauvau et Duras donneraient leur voix à celui-ci... Il conseille à Marmontel de se ménager, et de prendre quelque repos ; Beauzée le suppléera volontiers... Il évoque Bréquigny, Lavalette, Millot, La Harpe, Delille, Choiseul-Gouffier et Bailly (« un intrigant, singe de M^r de Buffon, faiseur d'antitèses et de galimatias »), et la disgrâce de d'ORMESSON... Il félicite Marmontel

pour *Didon*, et demande des nouvelles du *Dormeur éveillé*...

Saint-Germain 12 décembre, à l'imprimeur AGASSE. Son silence est étrange : « envoyés moi des épreuves [...] chés le citoyen Houdetot »...

On joint une P.S., reçu de rentes viagères du duc d'Orléans (1774).

770

SAINT-PIERRE Charles-Irénée Castel, abbé de (1658-1743)

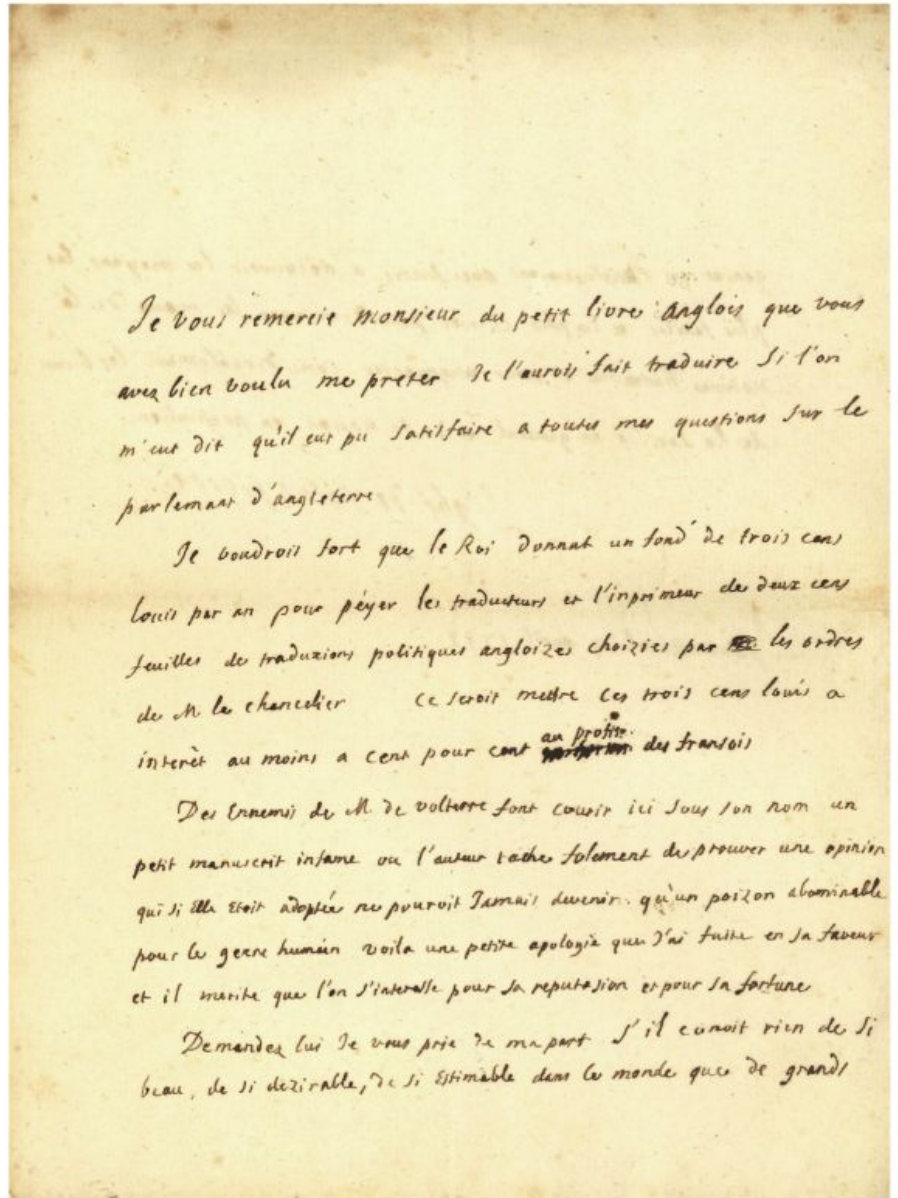
diplomate, écrivain politique et philosophe, auteur du *Projet de paix perpétuelle* [AF 1695, 8^e f].

L.A.S. « L'abé de Saint Pierre », au Palais Royal 4 avril 1737, à Nicolas-Claude THIÉRIOT, chez M. de La Popelinière ; 1 page et demie in-4, adresse (portrait gravé joint).

1 000 / 1 500 €

Rare lettre au sujet de Voltaire.

Il remercie du prêt du petit livre anglais ; il voudrait que le Roi donnât 300 louis par an pour faire traduire et imprimer des écrits anglais choisis par ordre du Chancelier : « Ce seroit mettre ces trois cens louis a interêt au moins a cent pour cent au profit des françois. Des ennemis de M. de Volterre [VOLTAIRE] font courir ici sous son nom un petit manuscrit infame ou l'auteur tache folement de prouver une opinion qui si elle estoit adoptée ne pouroit jamais devenir qu'un poizon abominable pour le genre humain. Voila une petite apologie que j'ai faite en sa faveur et il merite que l'on s'interesse pour sa reputation et pour sa fortune. Demandez lui je vous prie de ma part s'il conoit rien de si beau, de si dezirable, de si estimable dans le monde que de grands genies qui s'employeroient avec succes a decouvrir les moyens les plus faciles et les plus eficaces pour diminuer les maux de la nature humaine et pour augmenter considerablement les biens de la société en generation et de sa nasion en particulier »...



771

SAINT-PIERRE bernardin de (1737-1814) [AF 1803, 27^e f].

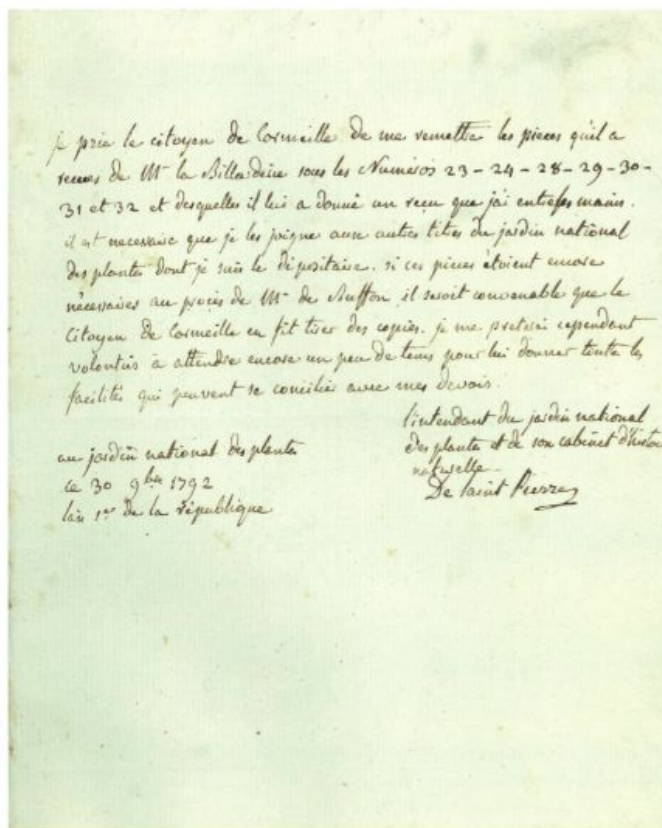
L.A.S. « l'intendant du jardin national des plantes et de son cabinet d'histoire naturelle De Saint Pierre », « au Jardin national des plantes » 30 novembre 1792, au citoyen de CORMEILLE, homme de loi ; ¾ page in-4, adresse.

600 / 800 €

Il le prie de remettre des pièces reçues de M. LA BILLARDIÈRE contre reçu : « Il est nécessaire que je les joigne aux autres titres du Jardin national des plantes dont je suis le dépositaire. Si ces pièces étoient encore nécessaires au procès de M^r de BUFFON, il seroit convenable que le citoyen de Cormeille en fît tirer des copies. Je me preterai cependant volontiers à attendre encore un peu de tems pour lui donner toutes les facilités qui peuvent se concilier avec mes devoirs »...

On joint un manuscrit (copie d'époque, inachevée), **Histoire de Paul et Virginie** (cahier in-4).

SAINT-PIERRE Bernardin de : voir n° 477.



772

SAINTE-PALAYE Jean-Baptiste de LA CURNE de (1697-1781) historien, archéologue et philologue [AF 1758, 6^e f].

3 L.A.S. « S^{te} Palaye », 1749-1762 ; 9 pages in-4, une adresse (biffée) avec cachet de cire noire.

600 / 800 €

Venise 17 mai 1749, à Monseigneur, exprimant sa gratitude pour sa bonté : « nous irons mon frere et moi habiter ce bienheureux Palais que je regarderai comme le temple de la bonté de l'hospitalité et de toutes les vertus »... Ils ont reçu hier confirmation d'une nouvelle qu'ils appréhendaient, mais qui a amené le public à rendre justice « aux lumières, à la capacité, et à l'intégrité de celui qui n'a peut être de persecuteurs que nos véritables ennemis »... *Paris 20 mars 1750*, à Charles de CAYLUS, évêque d'Auxerre, dont le cardinal Passionei souhaite recevoir les ouvrages... *3 janvier 1762*, au Président de BROSES (nom biffé). Condoléances sur la mort de sa femme ; il rend compte de la lecture à l'Académie des inscriptions du mémoire du Président sur le Pont-Euxin, et parle des travaux de leur ami Foncemagne...

773

SAINT-PRIEST François-Emmanuel Guignard, comte de (1735-1821) diplomate et ministre.

4 L.A.S. et 1 L.S. « de St Priest », 1783-1810 ; 9 pages in4.

300 / 400 €

Constantinople 10 décembre 1783. Ambassadeur en Turquie, il souhaite en partir, après seize ans de présence, et être « quitte de ma galère » ; il a écrit au comte de CHOISEUL ; il suppose que le maréchal veut « se rendre porteur des réformes de l'ordonnance du Levant ; en attendant le commerce souffre de la liberté des étrangers »... *1^{er} mars 1784*, peu avant son départ de Constantinople : « je suis mis au rang des serviteurs inutiles comme les bons de l'évangile et je ne m'en plains pas ». Il ajoute que l'Impératrice de Russie lui a fait don de son portrait dans une superbe tabatière et que sa femme a reçu des fourrures, « c'est finir sur la bonne bouche »... *17 janvier 1789*, remerciant un cousin qui l'a complimenté pour son entrée au Conseil du Roi... *31 octobre 1789*, il envoie aux prévôts des marchands et échevins de Lyon un décret de l'Assemblée nationale qui sursoit à toute convocation de provinces et d'états. *Genève 17 septembre 1810*, il évoque une affaire concernant M. de Saint-Victor et le duc de Cadore. **On joint** une l.s. de son père, intendant du Languedoc, Montpellier 12 juin 1782, au sujet de travaux contre les crues du Rhône ; et une lettre de sa femme née Riquet de Caraman, [1825], répondant à une recommandation de M. de Barante.

SALLIER Claude (1685-1761) abbé, érudit, philologue et bibliothécaire [AF 1729, 16^e f].

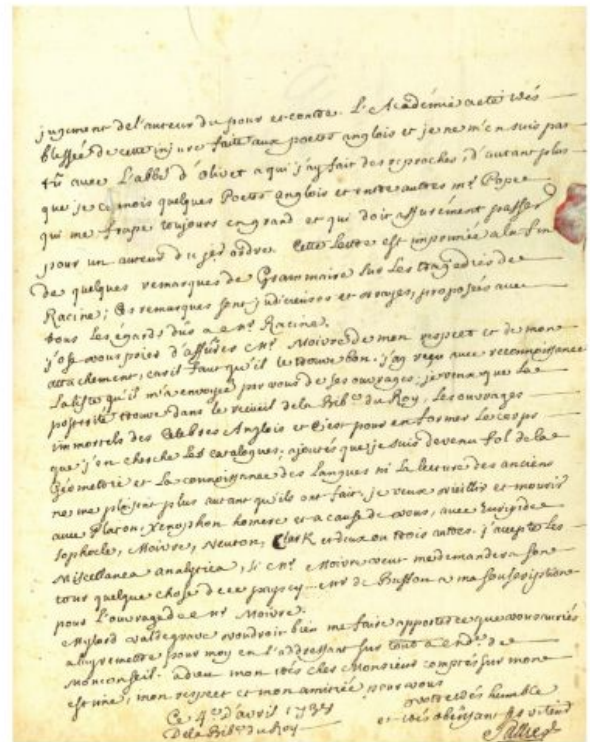
L.A.S. « Sallier », Bibliothèque du Roy 4 avril 1738, à Jean-Bernard LE BLANC, chez le duc de Kingston, à Londres ; 3 pages in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes (brisé)).

500 / 700 €

Belle lettre littéraire.

Ayant parlé de son jeune ami bien des fois avec M. de BUFFON, il est d'avis que « votre travail seul ne vous procurera que de la reputation et point d'établissement », et il l'encourage se mettre en état de s'acquitter de certains emplois, faisant miroiter son soutien à l'Académie. Puis, ayant comparé les vers de NIVELLE DE LA CHAUSSÉE défavorablement à ceux de VOLTAIRE, il l'entretient d'une lettre au président BOUHIER que l'abbé d'OLIVET lut le jour de la réception du duc de LA TRÉMOILLE, « sur la nécessité de la versification pour la poesie et de la rime pour la versification. [...] je fus très surpris d'entendre traiter de *viles et brutes productions* les ouvrages anglois de pur bel esprit. La lettre est imprimée sous mes yeux et je vois que c'est un faux jugement de l'auteur du pour et contre. L'Académie a été très blessée de cette injure faite aux poètes anglois [...] je connois quelques poètes anglois et entre autres M^r POPE »... Il parle de ses efforts pour enrichir la Bibliothèque du Roi d'ouvrages anglais immortels, et avoue être « devenu fol de la géométrie et la connoissance des langues ni la lecture des anciens ne me plaisent plus autant qu'ils ont fait. Je veux vieillir et mourir avec Platon, Xenophon Homere et a cause de vous, avec Euripide, Sophocle, Moivre, Neuton, Clark et deux ou trois autres »...

On joint 2 autres L.A.S. *Paris 18 juin 1736*, à Jean ALBERTI à Harlem (1 p. ½ in-4, adresse avec cachet de cire rouge aux armes) ; en latin, en son nom et en celui de François SEVIN, faisant appel aux connaissances de ce commentateur du grammairien Hésychius d'Alexandrie...



Bibliothèque du Roy 18 janvier 1751 (1 p. in-4). Ayant appris la mort d'Alberti, il craint pour le second volume de l'Hésychius : « Je suis inquiet de l'exemplaire original des notes de feu M^r Kuster que je luy avois envoyé. Le libraire devoit en avoir soin et il auroit dû m'avertir. Il est d'intérêt public que la Bibliothèque du Roy ne perde rien à la facilité qu'elle a pour communiquer aux savants, même étrangers »...

775

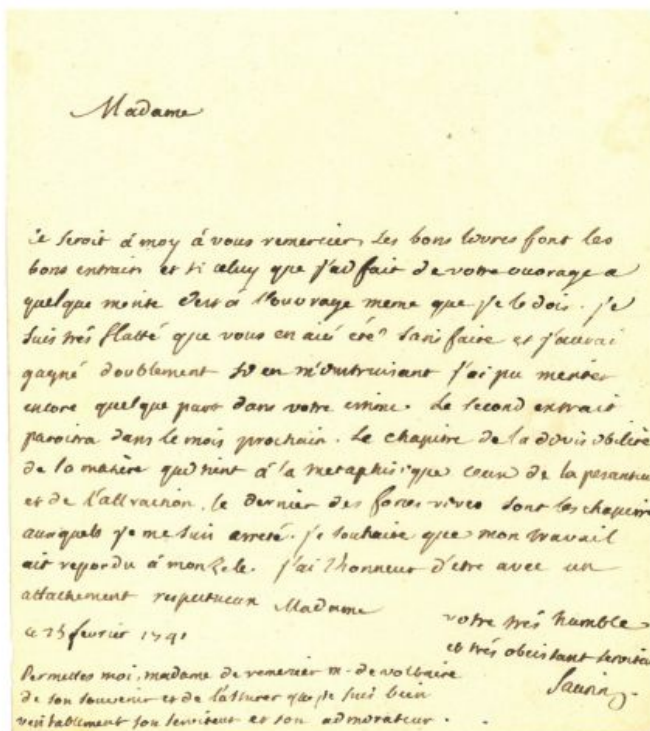
SAURIN Bernard-Joseph (1706-1781) avocat et auteur dramatique [AF 1761, 39^e f].

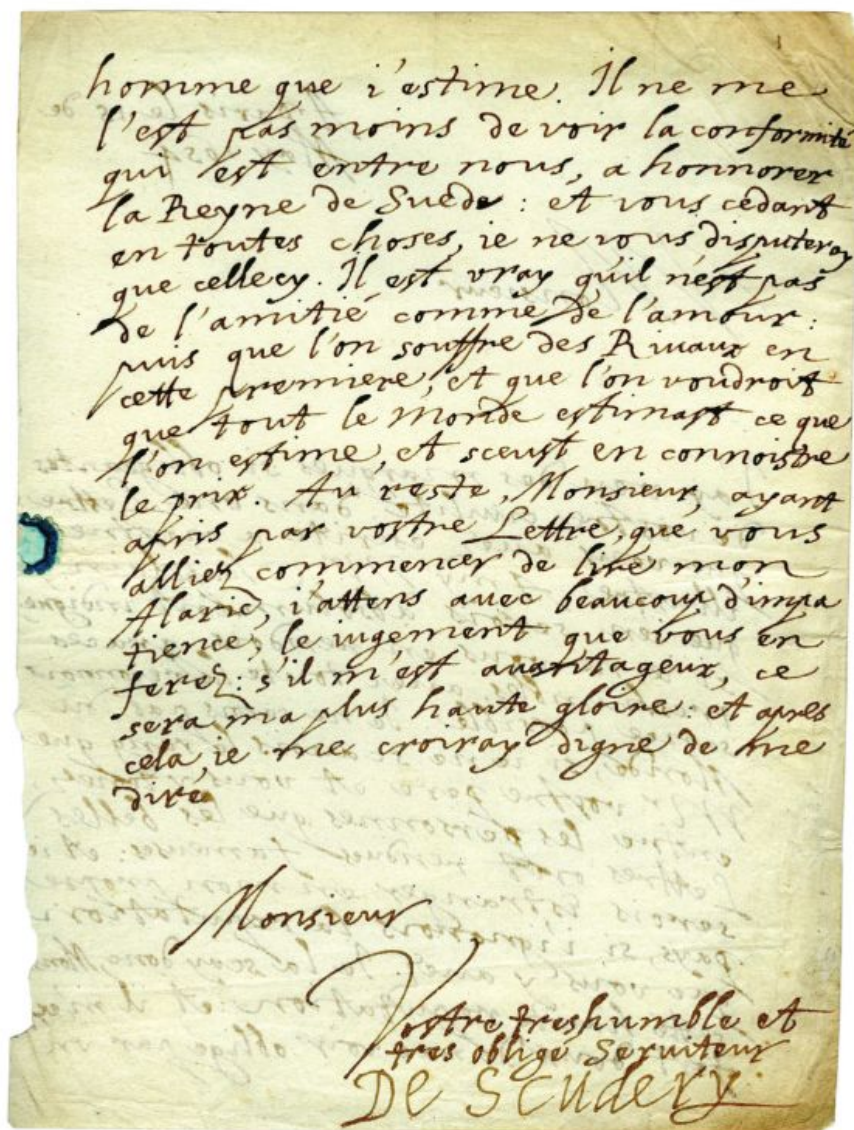
L.A.S. « Saurin », 25 février 1741, [à Émilie du CHÂTELET] ; 1 page in-4 (portrait gravé joint).

500 / 600 €

Il la remercie de l'envoi de son ouvrage [*Institutions de Physique*, 1740] : « Les bons livres font de bons extraits et si celui que j'ai fait de votre ouvrage a quelque mérite c'est à l'ouvrage même que je le dois ». Un second extrait paraîtra le mois suivant. « Le chapitre de la divisibilité de la matière qui tient à la métaphysique ceux de la pesanteur et de l'attraction, le dernier des forces vives sont les chapitres auxquels je me suis arrêté. Je souhaite que mon travail ait répondu à mon zèle ». Il la prie de « remercier M. de VOLTAIRE de son souvenir et de l'assurer que je suis bien véritablement son serviteur et son admirateur »...

On joint une L.A.S. à BACULARD D'ARNAUD, 28 avril [1761] (1 p. in-4, adresse avec sceau de cire rouge)..., sur son discours de réception : « je n'ai visé qu'à n'être pas ridicule sans être tout à fait plat et surtout à ne rien dire dont les gens de lettres ne dussent être contents ; je pense comme vous qu'il est bien fâcheux que leurs divisions fournissent contre eux des armes aux sots »... Plus un MANUSCRIT autographe (2 p. in-4) de vers extraits de pièces de ROTROU : *Hercule mourant*, *Laure persécutée*, *Le Véritable Saint Genest*, *Don Bernard de Cabrera*, *Venceslas*...





776

SCUDÉRY Georges de (1601-1667) poète, romancier, auteur dramatique [AF 1650, 32^e f].

L.A.S. « De Scudéry », Paris 15 mai 1654 ; 2 pages in-4 (petit manque sur un bord avec perte de quelques lettres).

1 500 / 2 000 €

Belle et rare lettre littéraire, parlant de la Reine Christine de Suède et de son poème Alaric.

Scudéry remercie son correspondant de sa « civilité » à son égard, manifestée dans une lettre « a nostre illustre Amy Mr CHAPELAIN [...] Je ne serois pas du Monde, si je ne scavois le rang que M^r vostre pere et vous y tenez, entre les personnes que les belles Lettres ont rendues fameuses : et je serois estrange en mon propre pays, si

j'ignorois la reputation que vous y avez. [...] il m'est fort doux de me voir obligé par un homme que j'estime. Il ne me l'est pas moins de voir la conformité qui est entre nous, a honorer la Reyne de Suede : et vous cedant en toutes choses, je ne vous disputeray que celle cy. Il est vray qu'il n'est pas de l'amitié comme de l'amour : puis que l'on souffre des Rivaux en cette premiere, et que l'on voudroit que tout le monde estimast ce que l'on estime, et sceust en connoistre le prix. Au reste, Monsieur, ayant appris par vostre Lettre, que vous alliez commencer de lire mon Alaric, j'attens avec beaucoup d'impatience, le jugement que vous en ferez : s'il m'est avantageux, ce sera ma plus haute gloire. et apres cela, ie me croiray signé de l'ne dire

Provenance : collections Alfred SENSIER (11-13 février 1878, n° 484), et Benjamin FILLON (15-19 juillet 1878, VII, n° 956).

Monsieur

n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous ie
 si me suis passé la hardiesse de vous faire une
 priere si elle ne regardoit vostre gloire aussi bien
 que ma satisfaction mais ne doutant point
 que vous ne soyez sensible a cette noble passion
 des grandes ames i ose vous dire qu'après avoir
 assemblé les portraits de tous les Illustres de nostre
 Nation je croirois n'avoir rien fait si ie
 n'avois celuy du Grand Scevole et comme ie
 sçay que vous en avez un ie vous supplie Monsieur
 de me le vouloir prêter pour en faire une
 copie ie le reconnoistray avecques soing et vous
 le renverraye dans peu de jours ie m'y joine
 que vous ne voudriez pas mon dessein puis
 qu'il n'a pour objet que la reputation d'un
 homme de qui vous sçavez la vie et pour
 vous montrer que cest dans vostre Maison que
 ie cherche les grands personnages mon Lagny
 a ordre de vous faire voir le portrait de
 vostre grand oncle que si mon nom par
 malheur n'a pas l'honneur d'être connu de
 vous nostre amy commun Mr. Colletet
 vous dira que rien ne peut vous en donner
 et sçay ie vous assure qu'après cette grace
 ie seray toute votre vie

Monsieur

Vostre tres humble et tres
 obéissant serviteur
 de S. CUDERY

777

SCUDÉRY Georges de (1601-1667) poète, romancier, auteur dramatique [AF 1650, 32^e f].

L.A.S. « De Scudery », à Abel SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE (1566-1652) ; 1 page in-fol., adresse.

1 000 / 1 500 €

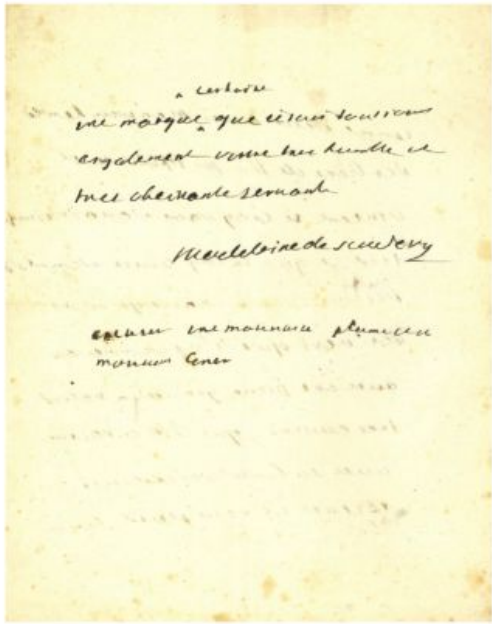
Belle et rare lettre.

Il n'a pas l'honneur d'être connu de lui, mais a cependant la hardiesse de lui faire une prière qui regarde « votre gloire aussi bien que ma satisfaction mais ne doutant point que vous ne soyez sensible a cette noble passion des grandes ames j'ose vous dire qu'après avoir assemblé les portraits de tous les Illustres de nostre Nation je croirois

n'avoir rien fait si je n'avois celuy du Grand Scevole » [le grand poète Gaucher de SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE (1536-1623), père d'Abel]. Il le prie de lui prêter ce portrait afin qu'il en fasse faire une copie... Ce dessein « n'a pour objet que la reputation d'un homme de qui vous tenez la vie ». Son laquais, en retour, lui montrera « le portrait de vostre grand oncle » [Charles de Sainte-Marthe, également poète]. Il se recommande de leur ami Guillaume COLLETET...

Provenance : collection Christian LAZARD (19 mai 1967, n° 72)

On joint une P.A.S. de dédicace (1 page in-4 détachée d'un livre, mouillures) : « Pour Monsieur le Marquis de Montausier par son tres humble et tres obeissant serviteur De Scudery ».



778

SCUDÉRY Madeleine de (1607-1701) romancière, l'une des plus célèbres Précieuses.

L.A.S. « Madeleine de Scudéry », 4 juin [1695 ?]; 1 page et demie in-4.

700 / 800 €

« Comme vous avez Monsieur hérité des biens de feu M^r l'Abbé de S^t Vincent [Jean-Baptiste BOISOT (1639-1694)] je croy vous devoir envoyer tout ce que je luy eusse donné s'il eut vescu. Je vous envoye donc des vers que j'ay donnés et avec une pierre gravée en relief tres curieux, que S.M. a receus avec sa bonté accoustumee »...

SCUDÉRY Madeleine de : voir nos 532, 536, 590, 608, 750, 766, 812.

779

SEDAINE Michel Jean (1719-1797) poète, auteur dramatique et librettiste [AF 1786, 7^e f].

L.A.S. « MJ Sedaine », 29 juin 1773 ; 2 pages et demie petit in-4 (portrait joint).

500 / 600 €

Il a lu le mémoire de son correspondant à l'Académie. « M^r CONTANT [D'IVRY] a fait voir ses plans, et expliqué ses projets et l'Academie, apres examen, a nommé six commissaires trois de la premiere classe et trois de la seconde, pour les examiner avec plus d'attention, en faire leur rapport, et decider d'apres lui. M^r Contant s'est chargé de leur remettre ses plans [...]. L'academie apprenant par le mémoire en question que Monsieur le Marquis de MARGNY son directeur general a signé les premiers plans agréés du Roi a crû ne devoir rien faire au préalable sans demander ses ordres »...

On joint une L.A.S. à Victor LOUIS, 16 mars 1790, demandant un laissez-passer pour faire voir sa salle de spectacle à des amis (1 p. in-8).

780

SEGRAIS Jean Regnaud de (1624-1701) poète, romancier et auteur dramatique, il fut le secrétaire de Mlle de Montpensier et le collaborateur de Mme de La Fayette [AF 1662, 6^e f].

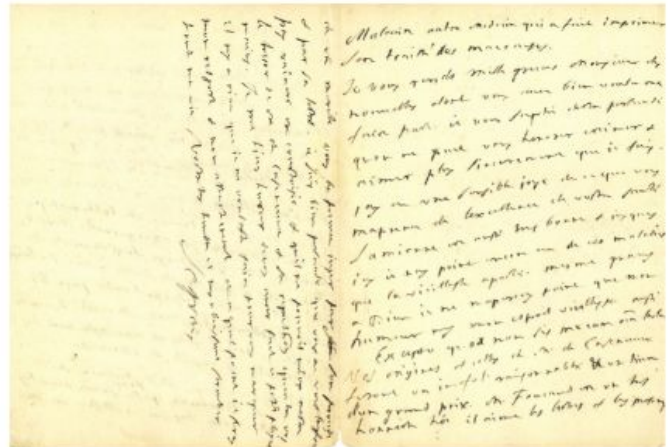
2 L.A.S. « Segrais » et 1 L.A., Caen août-octobre 1689, à Gilles MÉNAGE ; 8 pages in-4, une adresse avec cachet de cire rouge aux armes (une lettre déchiffrée à l'encre dans les interlignes ; portrait gravé joint).

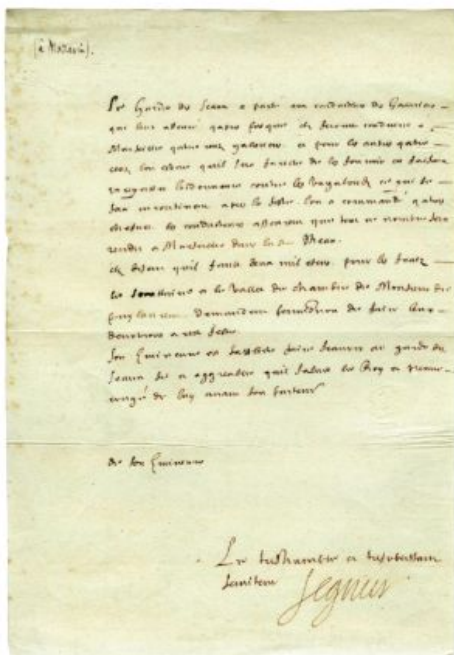
1 000 / 1 500 €

Belle correspondance à Ménage.

13 août 1689. Il doit tout à l'honnêteté de M. l'Intendant, qui va venir à Paris et logera à l'hôtel de Montbazou... « Voicy ce que je trouve de l'ethimologie de la Macreuse ou Macquerote, dans le livre de M. Graindorge frere de ce M. de Premont a qui M. de Soissons a dedié son traist de opt. genere interpretandi page 67. Les Hollandois l'appellent Mercoot & ceux de Frise Marcol dou est venu nostre nom de Macroule & ensuite de Macreuses »... 24 août. C'est chez M. de Matignon, à Thorigny, en compagnie de M. l'Intendant qu'il a reçu sa lettre et celle pour ce dernier, qui en parut « extremement satisfait. Il a tant destime pour vous qu'il est difficile que lamitie ne se face pas entre vous quand vous vous connoistres. Je fis part de vos nouvelles a la belle et grande compagnie et je me trouvoy a leur reception M. d'Avranches [HUET] estoit du nombre »... 6 octobre. Il apprend que Ménage est tombé, et « qu'apres avoir cru avoir lepaule demise vous en estes quitte pour une grande contusion et que vous vous tiendres heureux si dans un mois vous poves remuer le bras »... Il souhaite être tenu au courant des suites car « rien ne me peut donner plus de joye que de vous savoir en bonne disposition et je vous suis attaché par de si fortes considerations qu'asseurement je sentiray comme en moy mesme tout le bien et le mal qui vous arrivera »...

On joint une L.A.S. à la suite d'une lettre de sa femme Claude Acher de Segrais, Caen 23 juin 1692, à leur cousine Mme de Tilli (2 p. oblong in-8, adresse) ; une NOTE autographe (1 p. in-4), discussion érudite au sujet d'un « Pagus » mentionné dans une charte publiée par Baluze (avec copie jointe). Plus un portrait dessiné à la mine de plomb par Léopold Massard (11,5 x 9,5 cm).





781

SÉGUIER Pierre (1588-1672) magistrat, Chancelier de France ; **un des fondateurs** de l'Académie, dont il devint le Protecteur à la mort de Richelieu ; il fut alors remplacé [AF 1635-1643, 1^{er} f].

L.A.S., [au cardinal MAZARIN] ; 1 page in-4.

500 / 700 €

Sur les galères.

« Le Garde des Sceaux a parlé aux conducteurs des galleriens qui l'ont assuré qaprès Pasques ils feront conduire à Marseille quatre cents galleriens. Et pour les autres quatre cents lon espere quil sera facile de les fournir en faisant enregistrement contre les vagabonds ce qui se fera incontinent apres la feste. Lon a commandé quatre chesnes. Les conducteurs assurent que tout ce nombre sera rendu a Marseilles dans la St Jean »...

782

SÉGUIER Pierre (1588-1672) magistrat, Chancelier de France ; **un des fondateurs** de l'Académie, dont il devint le Protecteur à la mort de Richelieu ; il fut alors remplacé [AF 1635-1643, 1^{er} f].

L.A.S. « Segulier », Paris 4 février [1647], à Nicolas COUSTE, lieutenant particulier au baillage et siège présidial de Sens ; 1 page in-fol., adresse avec cachet de cire rouge aux armes (portrait gravé joint).

400 / 500 €

Au sujet d'une affaire « concernant le testament du deffunct Monsieur le president Segulier mon oncle [...] mais mes affaires me rettenant encor pour quelques jours de deca, jay pensé vous faire ce mot pour vous prier de nous rendre en cette occurrence la faveur en bienveillance que la matiere de nostre affaire peust porter »... Il ne se fera

aucune précipitation en cette affaire, « laquelle est de si grand poids et consequence quelle merittent bien un peu de temps pour donner loysir et aux parties de la solliciter et aux advocats de la defendre. Nous pensions envoyer nos memoires pour instruire nos advocats mais l'indisposition survenue a celluy qui y travailloit nous a remis jusques icy, ce qui me fait desirer unne remise de la playdoierie pour avoir le loisir de nous rendre de dela »...

783

SÉGUIER Pierre (1588-1672) magistrat, Chancelier de France ; **un des fondateurs** de l'Académie, dont il devint le Protecteur à la mort de Richelieu ; il fut alors remplacé [AF 1635-1643, 1^{er} f].

L.A.S. « Segulier », Pontoise 14 mars 1650 ; 1 page in-fol.

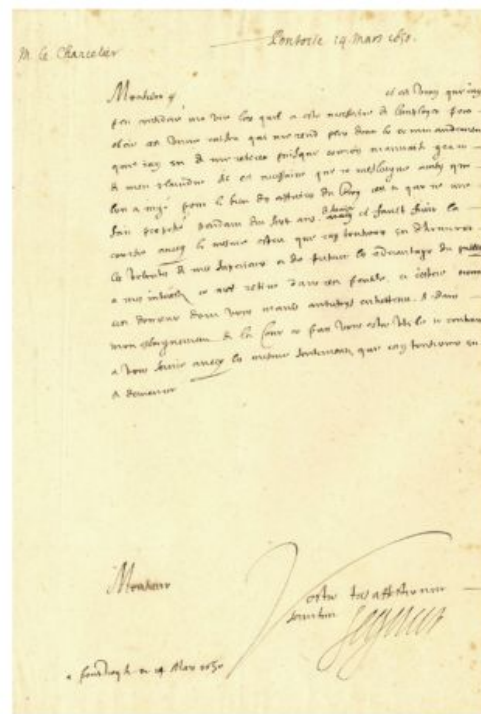
600 / 800 €

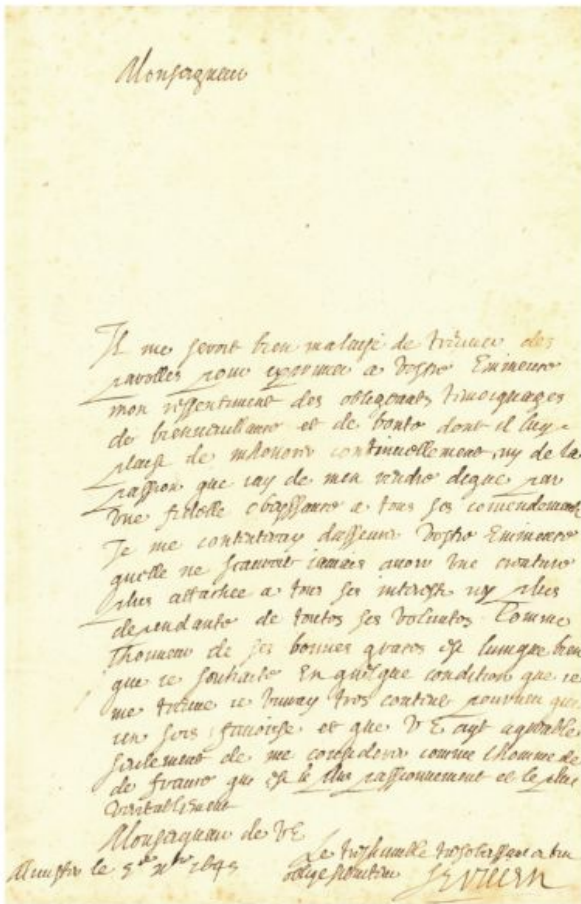
Belle lettre lors de sa disgrâce.

« Il est vray que jay peu consideré ma vie lors qu'il a este necessaire de l'employer pour obeir c'est une raison qui me rend plus doux le commandement que jay eu de me retirer puisque j'aurais mauvais genre de me plaindre sil est necessaire que je mesloigne ainsy que lon a jugé pour le bien des affaires du Roy cest ce que je me suis proposé pendant dix sept ans de servir. Il faut finir la course avecq le mesme estat que jay toujours eu d'honorer les volentes de mes superieurs et de preferer les avantages du publicq a mes interests et me retirer dans cest penser, et jespere trouver cest douceur dont vous mavés autrefois entretenu, si dans mon esloignement de la Cour je peux vous estre utile et continuer a vous servir »...

On joint une L.A.S. (1 page oblong in-8), pour savoir si le cardinal de RICHELIEU veut que le conseil des dépêches se réunisse « pour delliberer des monnoyes »...

SÉGUIER Pierre : voir n° 560.





784

SERVIEN Abel (1593-1659) diplomate et ministre [AF 1634, 27^e f].

L.A.S. « Servien », Münster 5 décembre 1645, à Monseigneur [le cardinal MAZARIN] ; 1 page in-fol., adresse avec restes de cachet de cire rouge.

500 / 700 €

Belle lettre protestant de son dévouement à Mazarin, alors qu'il négocie le traité de Westphalie.

« Il me seroit bien malaisé de trouver des parolles pour exprimer a Vostre Eminence mon ressentement des obligeants temoignages de bienveillance et de bonte dont il luy plaise de rhonorer continuellement, ny de la passion que jay de men rendre digne par une fidelle obeyssance a tous ses comendements. Je me contenteray dassurer Vostre Eminence quelle ne scauroit jamais avoir une creature plus attachee a tous ses interests ny plus dependante de toutes ses volutez. Comme lhonneur de ses bonnes graces est lunique bien que je souhaite en quelque condition que je me trouve je vivray tres content pourveu que jen sois favorise et que VE ayt agreable seulement de me considerer comme lhomme de France qui est le plus passionnement et le plus veritablement Monseigneur de VE le tres humble tres obeissant et tres oblige serviteur »...

785

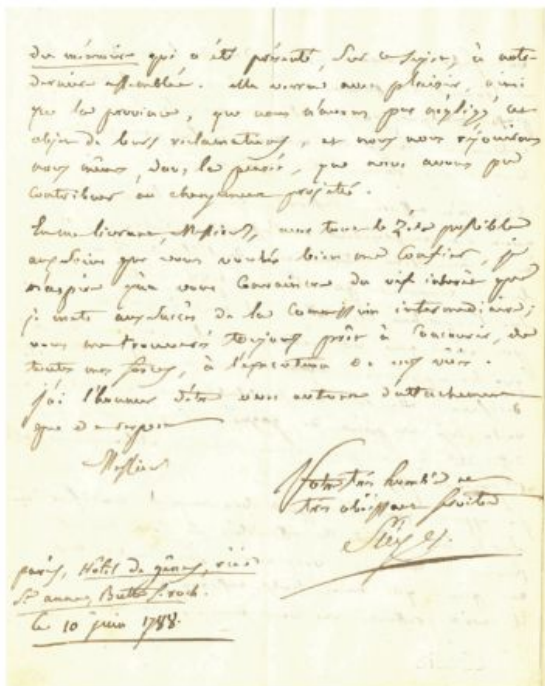
SIEYÈS Emmanuel-Joseph (1748-1836) abbé, homme politique, conventionnel (Sarthe), membre du Directoire, essayiste [AF 1803, 31^e f].

L.A.S. « Sieyes », Paris 10 juin 1788, à Messieurs ; 4 pages in-4 (portrait gravé joint).

400 / 500 €

Longue lettre comme commissaire à la Chambre supérieure du Clergé de France.

Il a tardé à répondre, attendant « les intentions certaines de M. le contrôleur général » sur les divers articles les concernant, notamment l'impôt des vingtièmes. Il fait préparer un mémoire par Polverel, avocat au parlement, qui pense que « tant que nous n'aurions pas l'abonnement des 20^{es}, il seroit inutile de presser celui des autres impositions directes » ; mais Sieyès l'engage à préparer ce mémoire pour ne pas perdre de temps. « Je lui ai fait remarquer aussi, que l'abonnement des 20^{es}, étoit, on ne sait pourquoi, comme tombé en paralysie au contrôle général » ; mais cela ne dispense pas de présenter le mémoire... Il a prié le duc de LUXEMBOURG de présenter leurs articles au ministre des finances ; il attend le résultat de sa démarche... Il apprend de différents côtés « que le roi renonçoit pour l'année 1788 à tout excédent sur l'imposition des 20^{es} ; [...] voilà déjà un point de gagné [...] J'ai appris qu'on s'occupoit beaucoup de modifier l'impôt sur les curés, toutes les assemblées se sont empressées de fournir des mémoires »... Il engage ses correspondants à envoyer le leur...



786

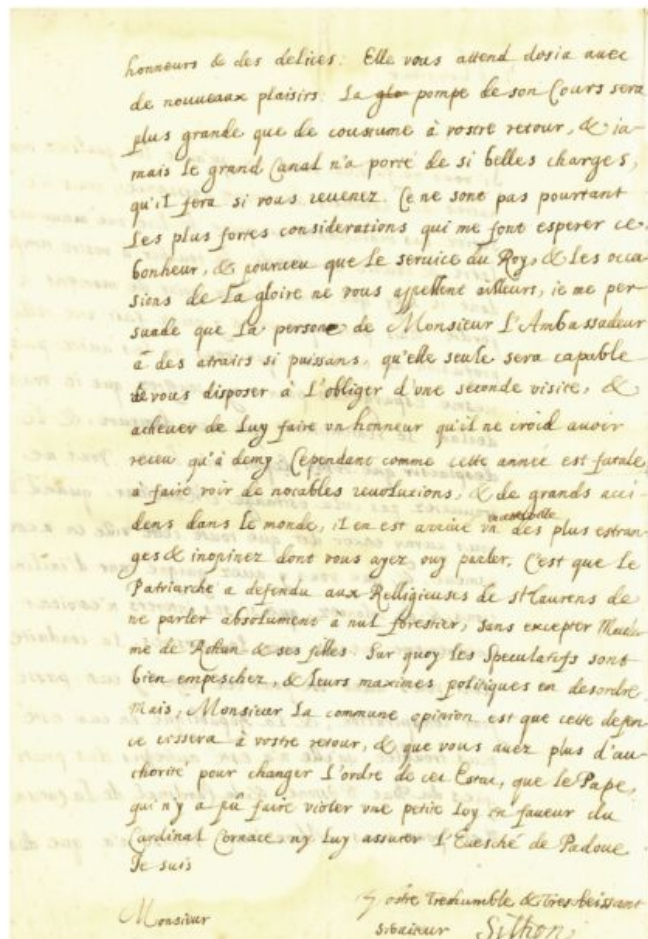
SILHON Jean de (1596 ?-1667) conseiller d'État, philosophe et écrivain politique ; **membre fondateur** de l'Académie [AF 1634, 24^e f].

L.A.S. « Silhon », [Venise, vers 1630 ?] ; 2 pages in-fol.

800 / 1 000 €

Belle et rare lettre de Venise.

Après tant de civilités, le départ de Venise de son correspondant laisse à Silhon un grand déplaisir. « Vous ne trouverez pas cela estrange, Monsieur, quand je vous auray encor dit que toute cette ville en a esté esmeüe, & que vous y avez gagné tant d'inclinations, & de volonte, que si ses interets n'estoient entierement meslez avec les nostres, la conduite dont vous avez usé pour cet effet, y eust passé pour conspiration, & la Republique en eust esté plus troublée, qu'elle n'a esté autrefois des pratiques du Duc d'Ossone, & du Cardinal de La Cueva. Mais pour vous, Monsieur, Venise n'a que des honneurs & des delices. Elle vous attend desja avec de nouveaux plaisirs : la pompe de son cours sera plus grande que de coustume à vostre retour, & jamais le grand Canal n'a porté de si belles charges, qu'il fera si vous revenez. [...] pourveu que le service du Roy & les occasions de la gloire ne vous appellent ailleurs, je me persuade que la persone de Monsieur l'Ambassadeur a des attraits si puissans, qu'elle seule sera capable de vous disposer à l'obliger d'une seconde visite, & achever de luy faire un honneur qu'il ne croit avoir veu qu'à deux. Cependant comme cette année est fardée, à faire voir de notables reuolutions, & de grands accidens dans le monde, il en est arrivé ^{un nombre} de plus estranges & inopinées dont vous ayez vuy parler. C'est que le Patriarche a defendu aux Religieuses de St Laurens de ne parler absolument à nul forestier, sans excepter Madame de Rohan & ses filles. Sur quoy les Speculatifs sont bien empeschez, & leurs maximes politiques en desordre. Mais, Monsieur la commune opinion est que cette defence cessera à vostre retour, & que vous avez plus d'autorité pour changer l'ordre de cet Estat, que le Pape, qui n'y a pû faire violer une petite Loy en faveur du Cardinal Cornare, ny luy assurer l'Evesché de Padoue. Je suis



787

SIRMOND Jean de (1589 ?-1649) poète néolatin, historiographe de Louis XIII, **membre fondateur** de l'Académie [AF 1634, 16^e f].

P.S. « De Sirmond », Riom 23 juin 1645 ; vélin oblong in-4 (un bord déchiré avec perte de 5 fins de lignes).

400 / 500 €

Très rare pièce [c'est le document reproduit et commenté par Raoul Bonnet].

Jean de Sirmond, « Con^t du Roy, et Historiographe de F[rance] », confesse avoir reçu la somme de 2.000 livres, « pour trois quartiers des gages & appointements de ma Charge »...

788

SUARD Jean-Baptiste (1732-1817) journaliste et littérateur [AF 1774, 26^e f].

L.A.S. « Suard de l'Académie française », Paris 23 février 1777, à Monseigneur ; 2 pages in-fol.

400 / 500 €

« Je suis occupé d'un grand ouvrage de littérature qui demande beaucoup de recherches et par conséquent de livres. La plupart de ceux de l'Imprimerie royale que le Roi s'est réservés et dont la disposition est confiée à votre sagesse, me seroient de la plus grande utilité, surtout l'*Histoire naturelle*, et le *Recueil des ordonnances*. L'encouragement des lettres et des gens de lettres est sans doute un des motifs de cette institution, j'ai cru [...] qu'ayant un très grand besoin de livres pour un travail utile et très peu de moyens pour m'en procurer, je pourrais aspirer à participer aux dons que Sa Majesté veut bien en faire »...

SURIAN Jean-Baptiste (1670-1754) oratorien, prédicateur, évêque de Vence [AF 1733, 25^e f].

L.A.S. « Surian p^{re} de l'Oratoire », Paris 7 septembre [1722], à Monseigneur ; 7 pages in-4 (un coin un peu rongé sans perte de texte, petites fentes au pli, petit trou par bris de cachet).

500 / 700 €

Belle lettre avec une prière avant le prochain couronnement de Louis XV (25 octobre 1722).

« J'obeis a vos ordres, et vous envoie la priere que je fis le jour de saint Louis pour le Roi ; après avoir parlé de la mort si edifiante du Saint, j'ajoute. Avant que de consommer son sacrifice, il fait venir Philippe son fils aîné [...], il le benit tendrement, et comme s'il eut voulu par ce prince laisser encore a la France toutes ses vertus, il lui dit. Mon fils, aimés Dieu de tout vostre cœur, évités son offense. S'il vous comble de prosperités humiliés vous, s'il vous afflige adores le ; aimés vostre peuple et les pauvres ; ne faites jamais la guerre sans necessité ; souvenés vous, mon fils, que le monde passe, et qu'il n'y a de solide que Dieu. Puissent ces grandes paroles estre entendües de tous les rois ; puissent elles entrer profondément dans le cœur de nostre monarque auguste, a qui son bizayeu mourant les répéta avec tant de pieté, et de tendresse »... Suit l'invocation à Saint Louis, protecteur du royaume et du jeune prince du même sang, « assis sur le meme throne, exposé dans un âge si tendre aux mêmes eceuil, puisse t-il offrir a la France la même fidelité a Dieu, le même amour pour ses peuples », etc., « puisse-t-il nouveau soldat de Jesus Christ, nourri depuis peu de sa chair, bientost consacré par son onction, combattre, vivre, regner pour Sa gloire »...

On joint 2 L.A.S. « Jean Baptiste E. de Vence », Vence 1745-1749, à François-David BOLLIOUD DE SAINT-JULIEN, receveur général du clergé, à Paris (3 pages et demie in-4, adresses avec un cachet de cire rouge aux armes), au sujet du paiement des revenus de son abbaye.

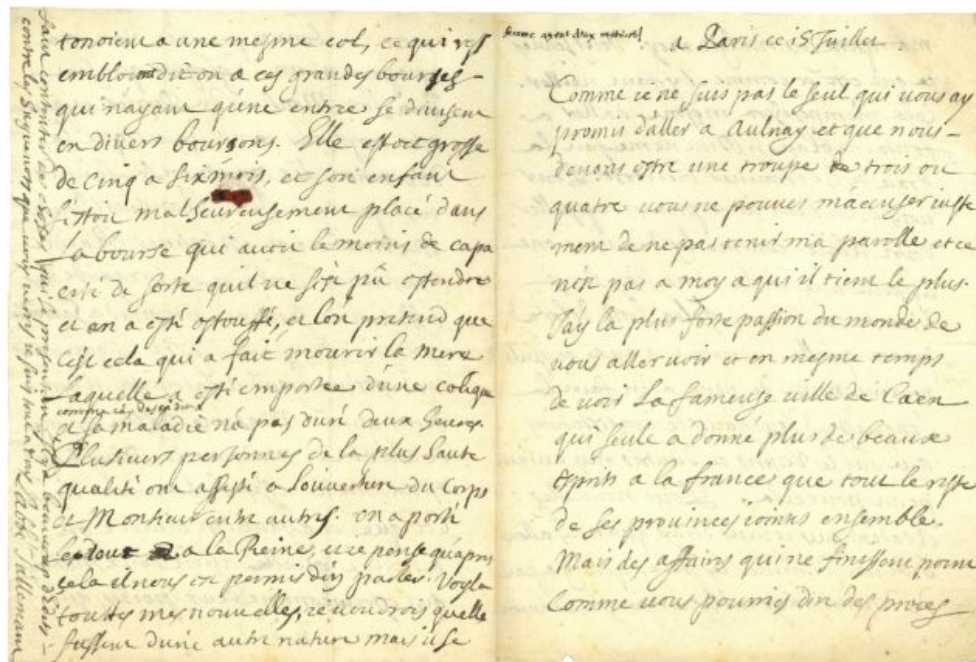
TALLEMANT François l'Aîné (1620-1693) aumônier du Roi, traducteur de Plutarque [AF 1651, 16^e f].

L.A.S. « L'abbé Tallemant », Paris 15 juillet [1681, à Pierre-Daniel HUET] ; 4 pages petit in-4.

800 / 1 000 €

Longue, rare et curieuse lettre de nouvelles de l'Académie et de la Cour.

Il est empêché d'aller à Aunay et à Caen, à son grand regret, car des affaires et des procès l'arrêtent à Paris. « Pour vous Monsieur vous pouvez appeler vostre abaié comme les Venitiens ont appellé une ville je ne sçay si cest Vicence ou Verone *filia sine dolore* parce qu'elle se rendit a eux et qu'ils n'eurent point de pene à en faire la conquête »... Il donne des nouvelles de l'Académie, dédaignant et les discours en prose et les vers proposés pour les prix. « On y aperçoit un églogue qui sent bien son Monsieur du Perrier et peut-estre trop, car vous sçaves que la disposition des esprits en sa faveur n'est pas grande. Monsieur DOUJAT est Directeur et Monsieur RACINE chancelier voila ce qui regarde les officiers ce sera au premier a haranguer. Si josois vous parler icy de fisque vous qui estes un grand anatomiste, je vous dirois qu'une Madame Arsan femme de chambre de Madame la Dauphine estant morte asses subitement d'une colique et ayant esté ouverte on a trouvé qu'elle avoit deux matrices qui [...] tenoient a une mesme col, ce qui ressembloient dit-on a ces grandes bourses qui n'ayant qu'une entree se divisent en divers boursons. Elle estoit grosse de cinq a six mois, et son enfant sestoit malheureusement placé dans la bourse qui avoit le moins de capacité de sorte qu'il ne s'est pû estendre et en a esté estouffé, et l'on pretend que c'est cela qui a fait mourir la mere [...] Plusieurs personnes de la plus haute qualité ont assisté a l'ouverture du corps et Monsieur entre autres. On a porté le tout a la Reine [...] Voyla toutes mes nouvelles, je voudrois quelle fussent d'une autre nature mais il se faut contenter des choses qui se presentent. Il y a beaucoup d'édits contre les huguenots »... HUET a noté en haut de la lettre : « femme ayant deux matrices ».



791

TALLEMANT Paul le Jeune (1642-1712) abbé, théologien, prédicateur, écrivain et numismate [AF 1666, 5^e f].

L.A.S. « L'abbé de Tallemant », 7 février, à l'évêque d'Avranches [Pierre-Daniel HUET] ; 1 page in-8, adresse.

400 / 500 €

Toujours docile à Monseigneur, il a surmonté sa paresse et « corrigé les rimes de fontaine et de chesne » ; suivent huit vers :

« Se trouvâ par hazard près de cette fontaine.
La fraîcheur de ses eaux, et l'ombrage charmant
A soulager sa soif l'incitent doucement »...

Il ajoute : « Je me suis essayé sur les espines, je n'en ay pû venir a bout, je ne trouve point de termes propres »...

On joint une NOTE a.s. « Tallemant » : « on a achevé la revision des remarques de M. de Vaugelas » (1 p. obl. in-12). Plus une copie des provisions de la charge d'intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, en sa faveur (1681).

792

TARGET Jean-Baptiste (1733-1806) avocat et homme politique [1785, 15^e f].

L.A.S. « Target », 28 juillet 1769, [à Charles-Joseph NATOIRE ?] ; 2 pages in-4.

500 / 700 €

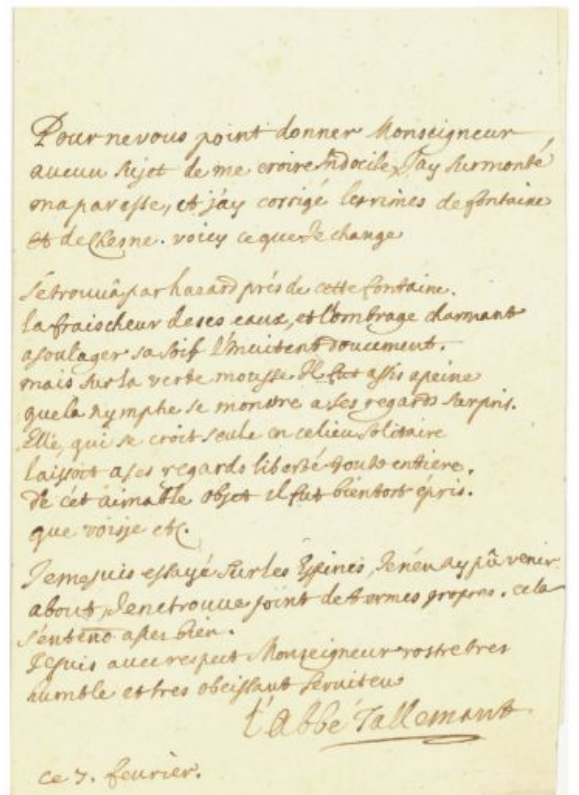
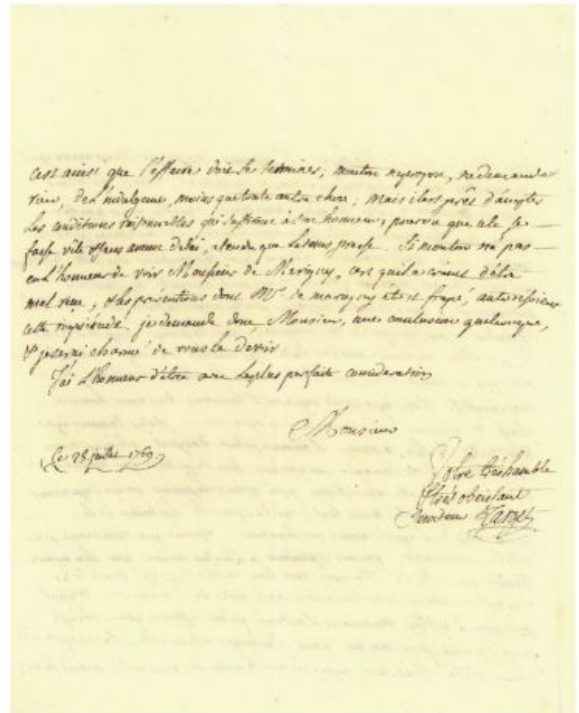
Au sujet du procès de l'architecte Mouton contre le peintre Natoire.

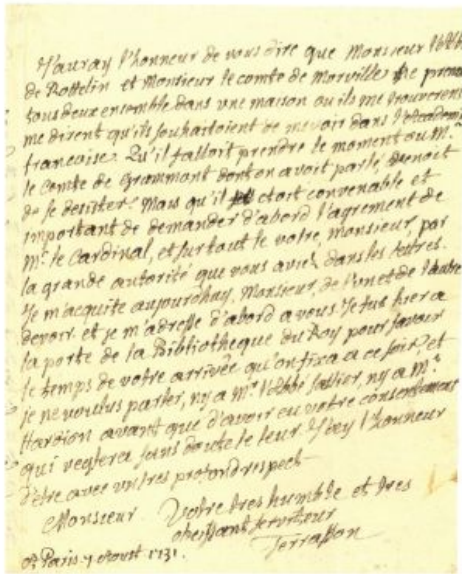
[Charles-Joseph NATOIRE (1700-1777), directeur de l'Académie de France à Rome, en avait chassé l'architecte Adrien MOUTON (1741-1820) qui avait refusé de présenter au directeur un billet de confession pour les Pâques ; Mouton gagna son procès en 1770, Natoire étant condamné à 20.000 livres de dommages et intérêts, et au dépens.]

Il envoie un mémoire, et en demande une lecture attentive, rappelant qu'un arrêt provisoire ordonne déjà l'exécution de la sentence, et que tout est suspendu par la négociation que le Chancelier a proposée. « Il ne s'agit que de réparer l'honneur du jeune homme chassé, & calomnié. Il a demandé des réparations, & des dommages & intérêts, si l'on s'arrange, il ne veut plus d'argent, à l'exception de ses frais ; il ne demande que quelque chose de public, qui annonce l'erreur dont il a été la victime »... Il croit que le Parlement l'admettrait... « J'apprens cependant à l'instant même que l'on assure Mouton que M. de Marigny veut bien oublier le passé »...

On joint ce mémoire manuscrit, 17 décembre 1768 (6 pages in-4), commentant un mémoire italien « dont l'objet est de justifier la conduite que Monsieur Nattoire directeur de l'Academie françoise d'Architecture a Rome a tenue envers le sieur Mouton un des eleves de cette academie », mais dont les moyens sont insuffisants « pour repondre aux plaintes du S. Mouton, ni pour disculper le Directeur de l'academie ». Au cœur du contentieux est la question des billets de communion pascale. On rappelle les canons du 4^e concile de Latran, l'obligation de se confesser et de communier, l'affichage habituel des interdits de la communion, etc. ; on relève ensuite des inconvénients de cette pratique de Rome : multiplication des profanations des Mystères, trafic des billets de communion entre gens du peuple... Le devoir de Natoire est de veiller sur les mœurs des élèves, mais il est condamnable non seulement pour avoir outrepassé son autorité, et voulu « assujettir des françois aux pratiques romaines. Les françois qui demeurent à Rome sous la protection du Roi, doivent y vivre suivant nos maximes »... En conclusion : « la conduite de Monsieur Nattoire n'est point excusable »...

TARGET Jean-Baptiste : voir n^{os} 548, 803.





793

TERRASSON Jean (1670-1750) oratorien, mathématicien et philosophe, professeur de grec et latin au Collège Royal [1732, 12^e f].

L.A.S. « Terrasson », Paris 7 août 1731, [à Jean-Paul BIGNON] ; 3 pages in-4.

400 / 500 €

Récit d'une démarche auprès du cardinal de Fleury. [Une des deux lettres connues de Raoul Bonnet.]

Le marquis de Lassay fils a présenté à Son Éminence le livre de Terrasson [Sethos, traduite d'un manuscrit grec], et en a profité pour lui parler « de la pensée que l'on avoit eue de donner à M^r de Mayran [DORTOUS DE MAIRAN] le secretariat de l'Academie des sciences » : il a repris la proposition de Terrasson d'un partage de pension. « M^r le Cardinal [de FLEURY] fut charmé de cette ouverture, et il repondit qu'il seroit ravi de contenter par la deux honnetes gens, dont l'un refusoit une place qui etoit due à l'autre, et dont l'autre remettoit au premier une partie des emolumens attachez à l'employ. Il ajouta que les courtisans fournissoient rarement un pareil exemple, et qu'enfin M^r de FONTENELLE quittant quand il luy plairoit, il regardoit la chose comme conclüe »... L'abbé de Rothelin et le comte de Morville ont exprimé le souhait de voir Terrasson à l'Académie ; mais il lui faudra l'agrément du Cardinal et de son correspondant, « par la grande autorité que vous aviez dans les lettres »...

794

TESTU Jacques, abbé de BELVAL (1626 ?-1706) prédicateur, traducteur, aumônier du Roi, poète [AF 1665, 15^e f].

2 L.S. « Labbé Testu », Paris [1699 ?], à Monseigneur [le cardinal de BOUILLON] ; 3 pages in-4 chaque.

600 / 800 €

Intéressantes lettres de nouvelles, et sur la querelle des rites. 13 juillet. Il a dîné hier aux Missions étrangères avec les « deux petits grands hommes », comme les appelle l'abbé de CHOISY :

« ils m'ont appris que l'affaire du prieuré de l'abbé de Choisy est enfin heureusement terminée, je suis tres persuadé Monseigneur que c'est votre ouvrage »... Il rassure Monseigneur sur son procès, et sur ses propres efforts pour le rapprocher de l'archevêque, puis transmet quelques nouvelles concernant la duchesse de LUDE, la comtesse de GRAMMONT (elle a passé quelques jours à Port Royal des Champs pendant l'octave du Saint Sacrement : « cela a déplû au Roy »), la mort de Mme MAZARIN (« pas fort diferente de sa vie [...], on remarie desja M. de Mazarin »), Monsieur et Madame (ils se rendent en Lorraine pour se trouver aux couches de la duchesse de Lorraine)... 21 septembre. Les « deux petits grands hommes ont passé tout le matin chés moy, ils m'ont communiqué un ouvrage qu'ils ont fait et qu'ils enverront a Rome sur l'affaire de Confusius, j'ay trouvé beaucoup de force d'eloquence et de grandes aparences de vérité dans cet ouvrage, vous en jugeres mieux que moy ; apres m'avoir éclaircy du fonds pour m'instruire de la forme ils ont bien voulu me faire un recit de toute leur conduite et de tout ce qui s'est passé depuis le commencement de cette affaire jusqu'à present »... Il doute que Rome se prononce promptement, « cependant il est a craindre que ce schisme reproduise de mechans effets dans la Chine et n'empêche les fruits que les Missions y auroient pû faire »...

On joint une P.A.S., Paris 10 mars 1676, projet de conciliation pour une affaire de tableaux avec le duc de Richelieu (demi-page in-4, mouill.). Plus une p.a.s. d'un homonyme, contrôleur général de la Maison de Monsieur (1671).

795

THOMAS Antoine-Léonard (1732-1785) poète et critique [AF 1766, 30^e f].

L.A., 30 juillet [1766], à CHAMFORT ; 2 pages et demie in-4, adresse avec fragment de cachet de cire noire (quelques taches).

600 / 800 €

Très belle lettre sur les débuts littéraires de Chamfort.

« Ne vous découragés point mon cher ami pour un accident qui en soimeme est très peu de chose. Vous aviez fait un bon ouvrage et votre ouvrage vous reste. Faites le imprimer, il vous fera honneur et l'estime publique sera votre prix. Il vaut bien l'autre. Songez que Voltaire et Fontenelle ont manqué ces prix la ; et ils n'en ont pas moins été de grands hommes. [...] Ne vous découragés point mon ami ; et mettez vous à travailler sérieusement. Je crains que les deux dernières années vous ne vous soyez un peu trop livré au monde. Il amuse, mais il ne laisse rien. A votre age le temps est préteux, c'est celui du travail, des forces et de l'imagination ardente, et de la sensibilité profonde. Vous avez tout cela, ramassez le, faites en usage et vous irez où vous voudrez. [...] J'aimerois bien mieux comme vous paroissez le désirer vous meme vous voir appliqué tout entier au théâtre. C'est la première des carrières, c'est là qu'on se crée en un instant. [...] Cependant si vous vous sentez assez de courage pour traiter ce discours, ce n'est que trois ou quatre mois employés. [...] Mais avant de vous décider, il faut calculer toutes les lectures que vous avez à faire, toute l'étendue de votre sujet, si vous ne voulez pas en faire un lieu commun »... Etc.

THOMAS Antoine-Léonard (1732-1785) poète et critique [AF 1766, 30^e f].

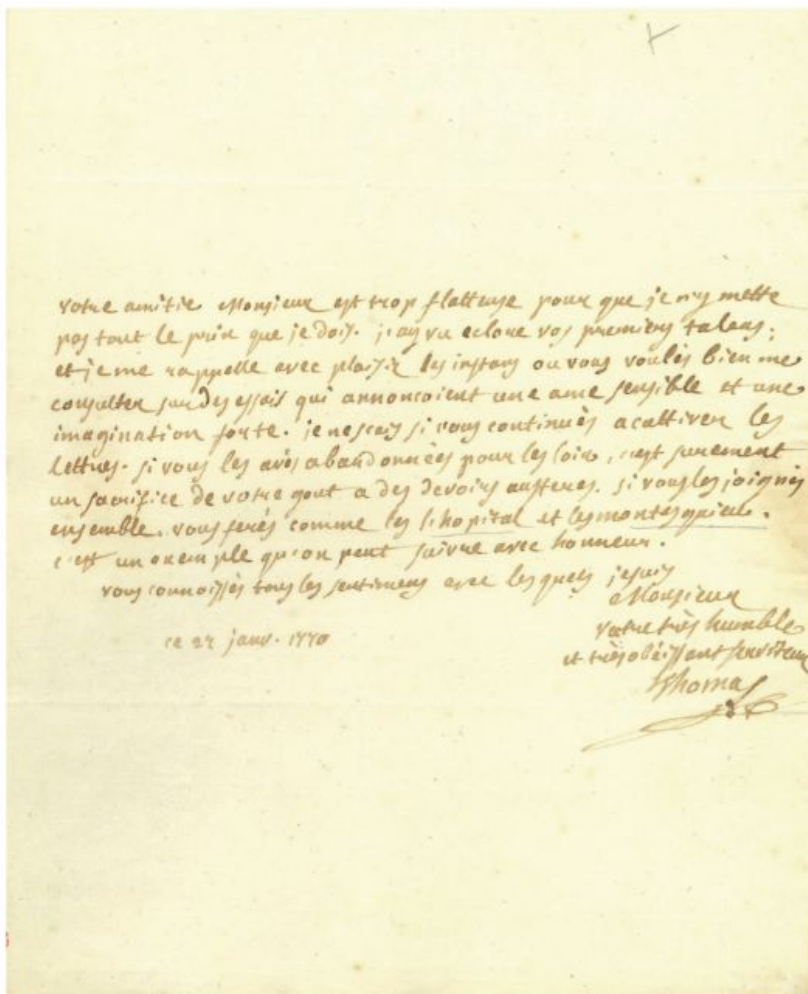
6 L.A.S. « Thomas », 2 L.A. et 1 L.S., Paris 1770-1779, au président Antoine Bonnier d'ALCO, à Montpellier ; 10 pages in-4, adresses avec cachets de cire (brisés).

1 200 / 1 500 €

Belle correspondance littéraire au jeune président de la Cour des Aides de Montpellier.

27 janvier 1770. « J'ay vu eclorre vos premiers talens ; et je me rappelle avec plaisir les instans ou vous voulés bien me consulter sur des essais qui annoncoient une ame sensible et une imagination forte » ; mais ces débuts littéraires prometteurs ont peut-être été sacrifiés à « des devoirs austeres. Si vous les joignés ensemble, vous ferés comme les L'Hopital et les Montesquieu »... 1^{er} septembre 1774. « Vous pouver chanter Mahomet second et les turcs tout a votre aise, sans craindre de choquer la pourpre romaine. Les muses, comme vous sçaves, sont filles du Ciel ; et les beaux vers sont de toutes les religions. Le cardinal ambassadeur [BERNIS] qui a uni la barette au myrthe d'Horace, sçait qu'il faut vivre en paix avec toutes les puissances »... [1774]. Il ne s'étonne pas de l'approbation que le cardinal de Bernis a donnée à ses vers : la poésie « a fait sa réputation dans un temps ou il n'aspiroit qu'a la réputation. Depuis il a eu mieux a faire, et au lieu de concilier des rimes et d'arranger des hémistiches, il s'est occupé a concilier et arranger des etats »... 24 avril 1775. « Le patriarche de Ferney [VOLTAIRE] parle a son aise de l'envie ; c'est Apollon qui parle sur le corps du serpent pithon terrassé a ses pieds. Mais les dents du monstre sont terribles, et tout le monde n'a pas les flèches du dieu. Je vous souhaite [...] une des flèches de son carquois. C'est a vous d'irriter le monstre et de le vaincre »... 7 juillet 1775. Il s'étonne de voir une de ses lettres particulières insérées dans le *Mercure* : elles sont « peu faites pour les regards du public. M^r de Voltaire seul peut avoir ce droit ; tout ce qui echappe de sa plume, peut interesser, et ses eloges deviennent des titres »... 20 janvier 1777, sur l'avancement de son « poème de Pierre le Grand »... 14 juillet 1778. Il déplore les circonstances de l'enterrement de VOLTAIRE, et les interdits de publicité et de représentation théâtrale qui ont suivi sa mort... 6 février 1779. « L'éloge de M. de Voltaire proposé a l'académie doit reveiller tous les talens. En le celebrant, il faut parler sa langue, et des vers dignes de lui sont le plus bel hommage »... Etc.

On joint une intéressante l.a.s. d'un homonyme, Valon 14 juin 1678, commentant les Psaumes en vers français de Valentin CONRART.



797

THOMAS Antoine-Léonard (1732-1785) poète et critique [AF 1766, 30^e f].

L.A.S. « Thomas » et 2 L.A., 1775-1779 ; 8 pages in-4, 2 adresses avec cachet de cire rouge.

600 / 800 €

Paris 23 septembre 1775, à Jean-François DUCIS. Il le remercie pour sa dernière pièce : « J'y ay reconnu la fierté de votre pinceau, et votre ame noble et sensible. Vous avés l'imagination solitaire qui se nourrit profondément d'elle-même, et converse plus avec la nature qu'avec la mode et l'opinion. Par là vous aurés toujours un caractere a vous, et c'est peut-être le premier mérite des ouvrages, c'est du moins un des plus rares. Je suis tres impatient de voir la mort d'Œdipe sur notre théâtre. On y verra surement une energie et une profondeur de sentimens qui décèle le véritable poète tragique »...

À Alexandre DELEYRE. Marly 30 mai 1779. « Je ne vois point le berger Sophocle. [...] Il a de grands plans de travail, de solitude. Il prend sa secousse pour s'enfoncer dans quelque désert ; mais jusqu'à present il n'a point changé de place. Son ame semble inquiète et mal a l'aise ; elle paroît chercher l'antre et les rochers où Euripide dit-on, composoit ses tragédies ; mais il ne les a point encore trouvés »... Il esquisse le tableau des bois de Marly où il logerait bien le poète tragique... 8 juin 1779. Éloge des travaux champêtres auxquels se livre son ami à Dammarie-les-Lys ; il l'invite à le rejoindre à Marly où s'est installé DUCIS, « le père d'Œdipe et de Mackbeth [...] ». Il est fatigué du monde et de Versailles, et d'oisiveté, et de gloire »... Il n'a rien entendu dire de Rousseau et de Glück, mais le poème des *Fastes* de LEMIERRE a paru, et il attend avec impatience celui de ROUCHER : « celui là surement est poète ; et il parle a ceux qui ont de l'imagination »...



798

TOURREIL Jacques de (1656-1714)
traducteur et orateur [AF 1692, 40^e f].

L.A.S. « De Turreil », Versailles « ce
lundi au soir » [juin 1703, au Président
de LAMOIGNON]; 1 page in-4.

600 / 800 €

**Sur l'élection du Président de Lamoignon
à l'Académie et son refus.**

[Sur ordre de Louis XIV, qui voulait écarter la
candidature de l'abbé de Chaulieu (soutenu
par le prince de Condé et le duc de Maine)
à la succession de Charles Perrault, Turreil
annonça à l'Académie celle du président
Lamoignon qui fut élu à l'unanimité, mais qui
préféra refuser cet honneur; le Roi imposa
alors la candidature du cardinal de Rohan.
Voir aussi le n° 503.]

« Je vous declare, Monsieur, que nostre
auguste protecteur vient d'agreer vostre choix
en des termes, que vostre modestie desa-
voueroit fort. Entre le Roy et vous le debat,
Monsieur. Je ne m'en mesle plus, nous
avons fait nostre devoir, malheur à vous si
vous manquez au vostre, et si vous donnez
au public une scene, ou nous jouerons le
beau rolle »...

C'est la seule lettre connue de Turreil,
d'après Raoul Bonnet (vente Étienne Cha-
ravay, 27 mars 1874).

799

**TRESSAN Louis-Élisabeth de
La Vergne, comte de** (1705-1783)
lieutenant général et écrivain, il
traduisit les romans de chevalerie
et fit des travaux sur l'électricité [AF
1780, 31^e f].

L.A.S. « Tressan », Toul 19 mai 1752, à
M. de VAUX, receveur des Finances à
Lunéville; 5 pages in4, adresse avec
cachet de cire rouge à ses armes
(brisé).

400 / 500 €

**Sur ses démarches pour faire élire M. de
Vaux à l'Académie de Nancy.**

Il insiste sur les raisons pour lesquelles celui
qu'il appelle son « cher et aimable panpan »
doit être élu, malgré l'ostracisme injuste de
la cabale. Il cite le nom des académiciens
qui donneront sûrement leurs voix et lui
promet que, lorsqu'il le verra élu, il lâchera
quelques traits « contre les sots mes chers
confreeres, de plaisanter sur le peu de boules
noires qui surement nous resteront encore,
et [...] dans le discours que je prononceray
en reponse au votre vous aurez lieu d'être
content, et que vos ennemis seront humiliés
[...] et quand vous auriez toute la fermetté
inebranlable pour refuser les amis qui vous
desirent et vous apellent, j'aime mieux que
vous doniez à l'academie le degout de la
refuser que de ployer sous la mechanceté de
ceux qui veulent vous en exclure »...

800

**TRESSAN Louis-Élisabeth de
La Vergne, comte de** (1705-1783)
lieutenant général et écrivain, il
traduisit les romans de chevalerie
et fit des travaux sur l'électricité [AF
1780, 31^e f].

3 L.A.S. « Tressan Lt gl », Paris 1774 et
s.d.; 9 pages in-4 (portrait gravé joint).

400 / 500 €

15 juillet 1774. Recommandation de ses beaux-
frères : l'aîné, le chevalier RUSSEL, continue
de servir au Conseil supérieur de Pondichéry
malgré la réforme qui supprima ses appoin-
tements, et il remplit en plus les fonctions de
commissaire des guerres et de Lieutenant civil
des Noirs; dans cette dernière charge, « fidelle
a vos principes et a vous imiter, il est parvenu
a [...] gagner la confiance et l'amitié des noirs
sur lesquels il a pris le plus grand empire »...
L'autre, lieutenant-colonel de cavalerie, a
succédé au commandement de M. Ygles à
l'armée d'Aden Ali Kan et « ami intime de son
fils, c'est un garçon d'une haute valeur »... Etc.
- 20 août [1783], à un nouveau correspondant

de l'Académie des sciences, dont il annonce
l'élection malgré « quelques vieilles barbes
qui trouvoient cette charmante mine de vint
ans bien jeune pour figurer avec la leur »...
Le duc de La Rochefoucauld, d'Alembert,
Condorcet, Le Bossut, etc. ont déclaré « que
dans cette academie on dattait pour l'age de
l'utilité de ses ouvrages »... Il parle de son éloge
de FONTENELLE... - Mardi, à un marquis,
annonçant sa prochaine arrivée à Versailles...

On joint un POÈME autographe signé, 7 vers
en hommage à une princesse d'Orléans : « Je
naquis pour servir vos augustes ayeux / Ils
ont aimé des miens le service et l'hommage »...
suivi de précisions sur les services de son
grand-oncle, premier aumônier de Monsieur,
et de sa grand-tante, « fille d'honneur de
Madame en 1672 »...; et une P.A.S., 3 juin
1737, lettre de change. Plus une p.a.s. de son
père (quittance, 1738).

801

**TRESSAN Louis-Élisabeth de
La Vergne, comte de** (1705-1783)
lieutenant général et écrivain, il
traduisit les romans de chevalerie
et fit des travaux sur l'électricité [AF
1780, 31^e f].

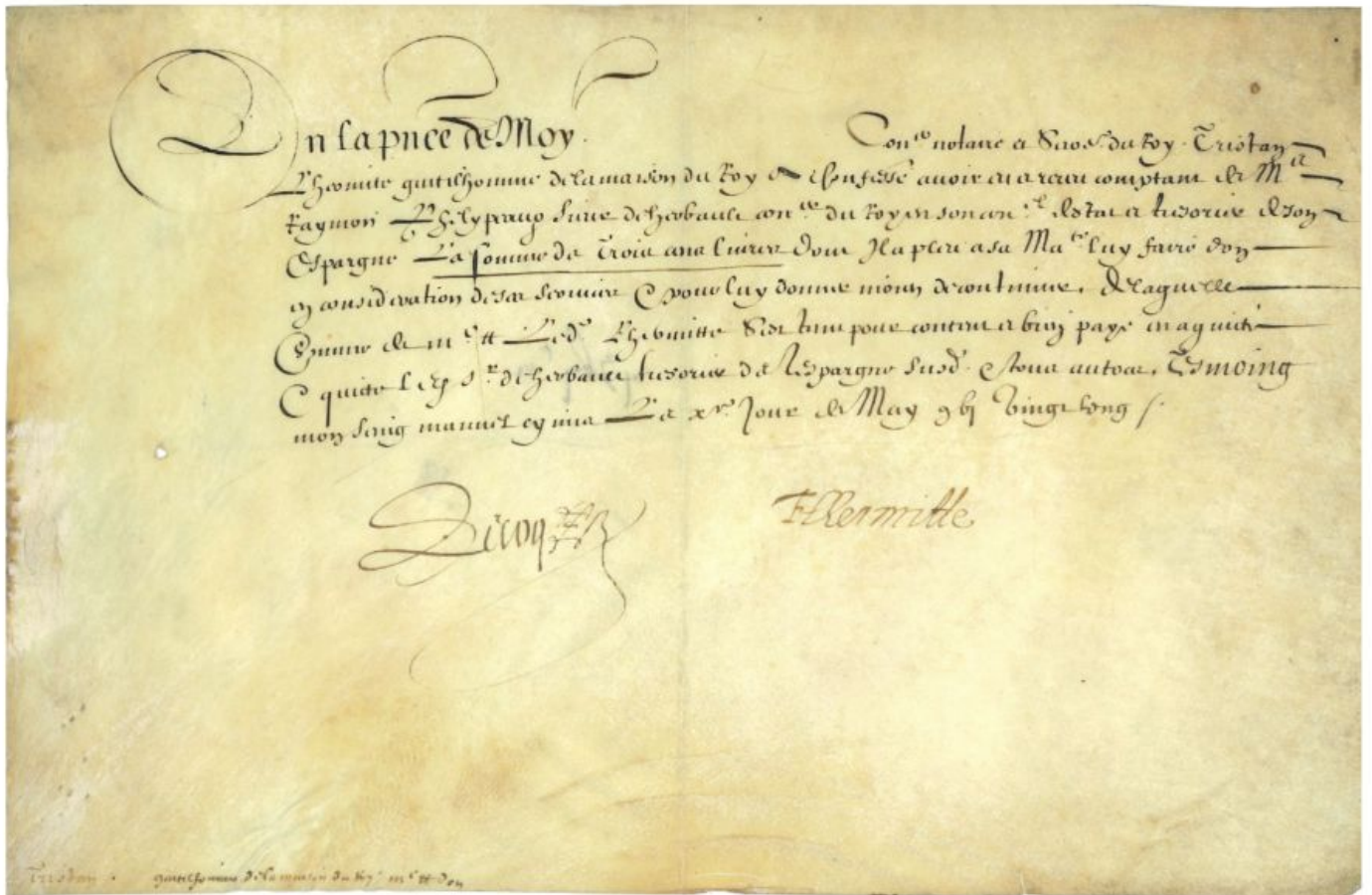
L.A.S. « Tressan Lt gl », Franconville
22 janvier [1783 ?], à Mme de
COURCELLES; 3 pages et demie in-4,
adresse (petite déchirure par bris de
cachet, légères fentes au pli).

300 / 400 €

**Sur son Corps d'extraits de romans de
chevalerie** (4 vol., 1782).

Il la remercie de sa lettre flatteuse : « lorsque
j'ay fait ce receuil j'ay esperé faire mieux
conoitre l'esprit dans lequel j'avois ecrit ces
extraits; ceux qui ne feront que s'amuser
des contes, le liront peut estre comme une
bibliothèque bleuë rajeunie et renouvelée :
mais ceux qui auront quelques conoissances
anterieures sur l'histoire de France et sur les
ordres differens de la nation y trouveront peut
estre quelque chose d'utile et de necessaire
mesme a retenir. Il est du ressort de la phi-
losophie d'etudier les mœurs des nations »...
L'ouvrage est frivole en apparence, mais « bien
vu au flambeau de la philosophie apprend aux
hommes a devenir meilleurs »; Tressan aspire
à instruire la jeunesse en l'amusant... « Lorsque
j'ay ecrit pour les academies des sciences je
me suis occupé du tres petit nombre d'esprits
de votre ordre, mais qu'ay je gagné par un
travail de quarante ans, helas de n'estre pas lu,
n'y entendu, et d'estre harsellé par le premier
Grimaud qui saura faire une épigrame dans
un obscur journal »...

**TRESSAN Louis-Élisabeth de La Vergne,
comte de** : voir n° 823.



802

TRISTAN L'HERMITE François L'HERMITE, dit (1601-1655) poète, auteur dramatique et romancier [AF 1648, 17^e f].

P.S. « FLhermitte », 15 mai 1621 ; vélin oblong in-4.

4 000 / 5 000 €

Rarissime quittance, seule pièce connue en mains privées (c'est la pièce unique reproduite et citée par Raoul Bonnet, p. 174-175).

« Tristan Lhermite gentilhomme de la maison du Roy » reconnaît avoir reçu du trésorier de l'Épargne, Raymond Phelypeaux sieur de Herbault, la somme de 300 livres « dont il a pleu a sa Ma^{te} luy faire don en consideration de ses services et pour luy donner moien de continuer »...

Provenance : collections Edgar Gourio de REFUGE (23-24 décembre 1902, n° 35), puis René KERVILER.

803

TRONCHET François-Denis (1726-1806) avocat, défenseur de Louis XVI.

L.A.S. « Tronchet », Paris 10 février [sic pour mars 1785] au soir, [à Jean-Baptiste TARGET] ; 1 page in-4, adresse avec cachet de cire rouge brisé (le nom du destinataire été été découpé, petit manque à un coin).

300 / 400 €

Sur la réception de Target à l'Académie française (10 mars 1785). Tronchet le félicite encore, mais fait toutefois une observation sur la phrase de son discours relative à l'éloquence chez les Athéniens : « Vous avez dit que l'éloquence qui entretient l'énergie de la nation est préférable à la tranquillité publique. Cette idée, prise comme principe général, peut être considérée comme fautive, et encore plus comme dangereuse »... Il lui suggère de la particulariser, c'est à dire de la présenter « comme une maxime propre au génie et à la constitution des Athéniens »... Puis il fait une autre remarque sur la réponse de M. de NIVERNON qui pourrait ne pas plaire à certains de leurs confrères avocats...

805

VALINCOUR Jean-Baptiste du Trousset de (1653-1730) écrivain et historiographe de France, secrétaire du comte de Toulouse, ami de Boileau et de Racine [AF 1699, 13^e f].

3 L.A., Paris et Versailles 1726-1728, au Président Jean BOUHIER, à Dijon ; 6 pages et demie in-4, une adresse.

800 / 1 000 €

Belle correspondance littéraire au président Bouhier.

27 janvier 1726. Toutes les richesses de Samuel Bernard ne pourraient réparer la destruction des biens de Valincour [« horrible incendie », note Bouhier, de sa maison de Saint-Cloud, « avec tous ses meubles, tableaux, papiers, bibliothèque, & même sa vaisselle d'argent »]. « Aussi ne feray-je pas le philosophe mal à propos avec vous je vous avoue que l'affliction n'est pas médiocre »... 12 janvier 1727. La garde d'une feuille de vin fournit l'occasion de citer une ode d'Horace et une fable de Phèdre ; il est content de l'approbation donnée à son dixain pour la pauvre Mme DACIER : « si j'estois capable d'avoir quelque complaisance pour les folies qui me sont échappées ce seroit pour celle la heureusement elles sont ensevelies dans un profond oubli »... Tel Trissotin, il donne plus qu'on ne lui demande : « vous aurez encore la première chanson que j'ay faite en ma vie » ; suit un sizain sur l'amour que l'on ne saurait cacher... 19 novembre 1728. Il parle avec humour du *Te Deum* qu'on chante dans son cœur pour la convalescence du Roi, alors que S.E. estime qu'un madrigal suffirait dans la chapelle de l'Académie... Il juge comme lui le poème de POPE : son discours sur Homère « marque plus de lecture et d'esprit que de goût. Nous avons sur les Anglois plus d'avantage pour la poésie et les belles lettres qu'ils n'en ont sur nous pour la géométrie »...

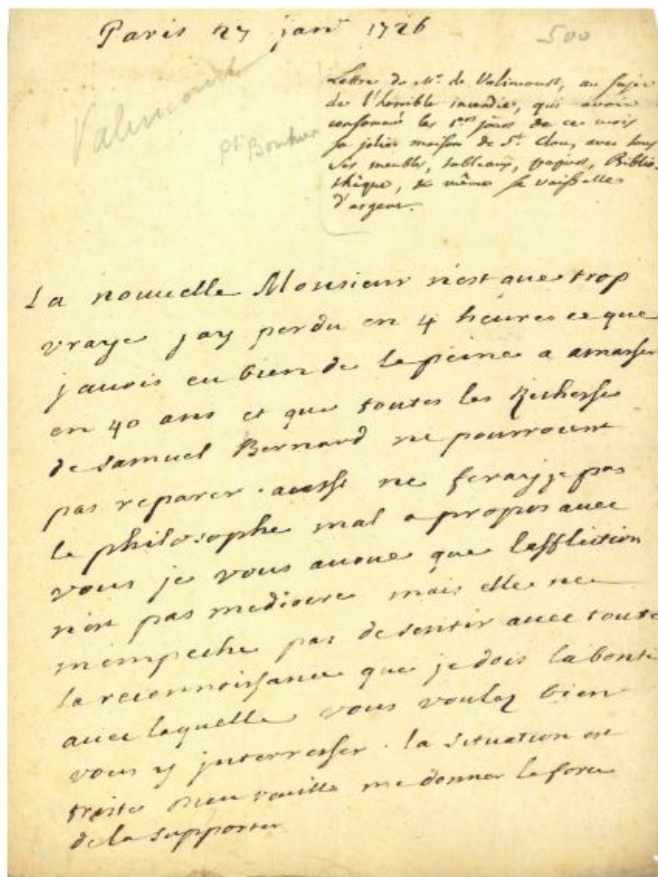
804

TRUBLET Nicolas-Charles-Joseph (1697-1770) abbé, moraliste et littérateur, adversaire de Voltaire.

L.A.S. « Trublet » et L.A., 1740-1749 ; 2 et 3 pages in-4, adresses avec cachets de cire rouge aux armes.

300 / 350 €

4 novembre 1740, à Charles-Augustin de Ferriol d'ARGENTAL. Dès le retour de S.E. de Frascati, il s'est renseigné sur ce que S.E. lui a écrit : « je ferai tous mes petits efforts pour seconder les desirs de S.E. et les vôtres »... 29-30 juillet 1749, à la comtesse de VERTEILLAC. Il a reçu ses lettres, et celle de Mme la Présidente pour M. de FONTENELLE. « Il ne s'agit plus du prince Constantin ; il s'est désisté en faveur de l'abbé Le Blanc, et c'est pour celui-ci que Mad^e de POMPADOUR sollicite de toutes ses forces. Jugez si la partie est égale entre nous. Ma consolation est d'avoir le public pour moi [...] et le soulèvement est à un point que je crois qu'il ébranleroit la protectrice, si elle en étoit bien instruite »... Quelques nouvelles de la Cour...



806

VALINCOUR Jean-Baptiste du Troussel de (1653-1730) écrivain et historiographe de France, secrétaire du comte de Toulouse, ami de Boileau et de Racine [AF 1699, 13^e f].

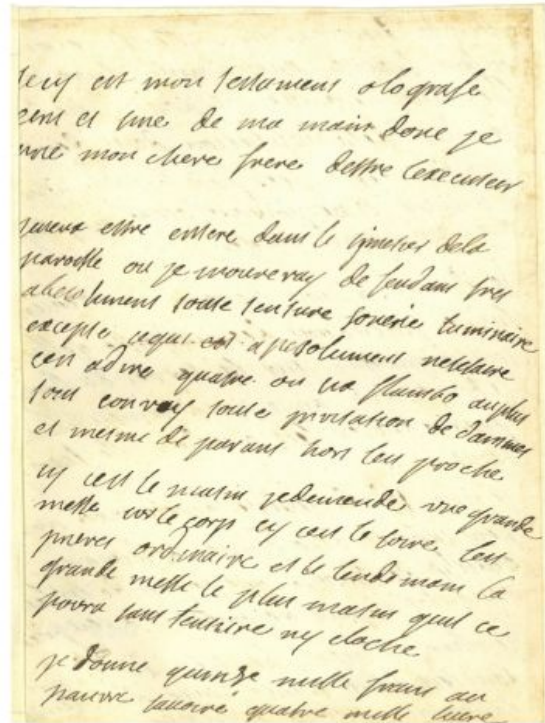
P.A.S. « Du Troussel de Vallincourt », Paris 28 mai 1729 ; 5 pages et demie in-4 (bords renforcés).

600 / 800 €

Son testament.

« Cecy est mon testament olografe escrit et sine de ma main dont je prie mon chere frere destre lexeceuteur. Je veux estre entere dans le cimetiery de la paroisse ou je moureray defendant tres absolument toute tenture sonerie lumineaire excepte ce qui est apesolument necessaire cest a dire quatre ou six flambo au plus tout convoy »... Après les instructions pour la messe, suivent des legs d'argent, d'objets ou de rentes aux pauvres, aux enfants trouvés, à l'hôpital général et « au fille de la visitation de S^t Denis qui seront destinee pour batire une infirmerie »... D'autres héritiers comprennent un neveu, des domestiques, et sa sœur Mme Méricourt. « Je defand tres expresement quon recherche auqun des ecris qui peuve mestre echapee encore plus que lon songe a les faire imprimer »... Il demande pour sa famille la protection du cardinal de Fleury, du Chancelier, du duc de Noailles et du marquis de Torcy... Etc.

On joint 2 L.A.S. et 1 L.S. 2 novembre 1715, il demande à M. de Clairrembault, pour le Régent, un mémoire « de tout ce qui a esté fait au sujet de la gardecoste depuis 1672 et 1676 jusqu'en 1705 »... 20 janvier, à la comtesse de Plelo... 6 mai, au Premier Président à Aix, au sujet d'un procès...



807

VAUGELAS Claude Favre de (1585-1650) grammairien, membre fondateur de l'Académie, il travailla quinze ans au Dictionnaire [AF 1634, 32^e f].

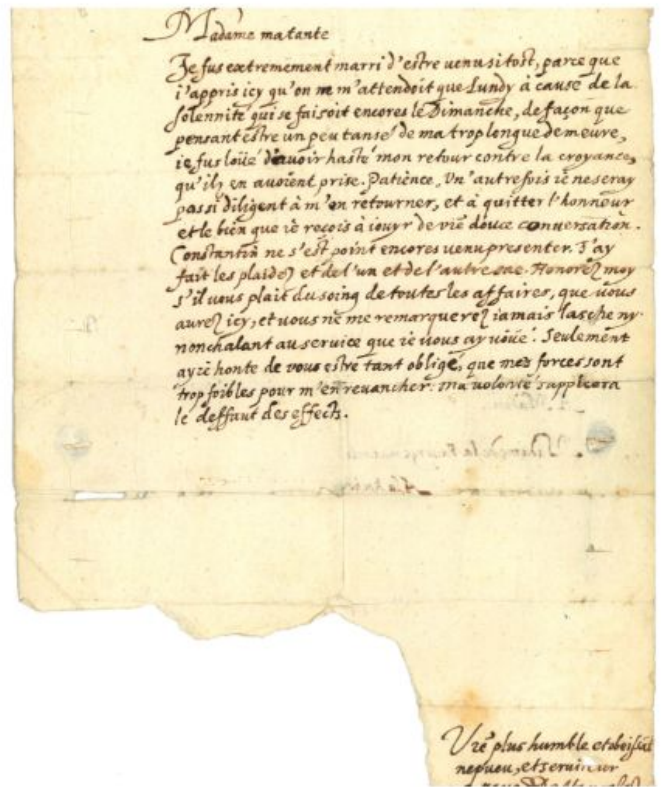
L.A. et L.A.S. « C. Favre de Vaugelas », à sa tante Madame de LA FAVERGE ; 1 page petit in4 (manque le bas) avec adresse au verso, et 1 page in-fol. (un coin déchiré sans toucher le texte) avec adresse au verso et 2 petits cachets cire rouge aux armes.

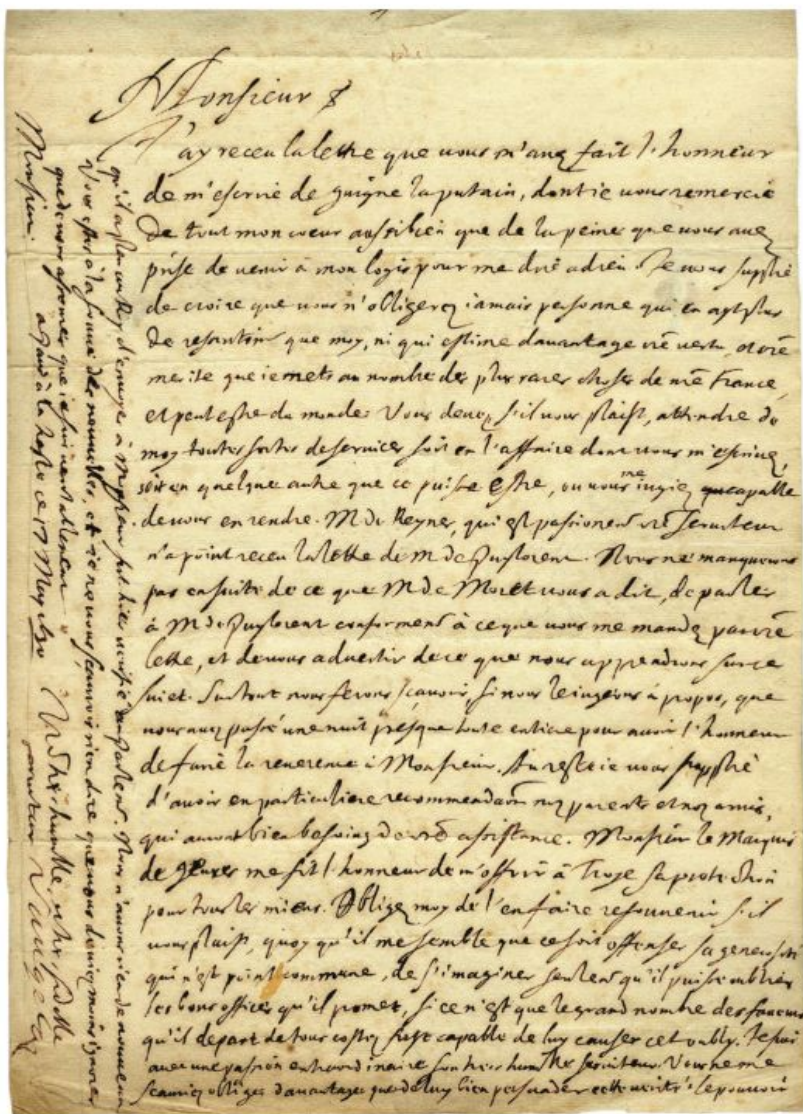
1 200 / 1 500 €

Rares lettres de jeunesse du futur grammairien à sa tante.

« Pallas fust la tresque bienvenue chez Telemachus, par ce qu'elle apportoit des nouvelles a la chaste Penelope du retour de son bienayme mary Olysses : Je desirerois fort affectueusement que ceste mienne lettre fust une Pallas messagere d'une si bonne nouvelle. [...] Vous me prevenes, & prejuges que je me veux efforcer, a rechercher des consolations, & par ce que vous me prevenes, & voyes trop mieux tout ce que je vous pourrois apporter, je desisteray, non tant par crainte d'avoir esté decouvert, que pour peur de vous fascher par la repetition de ce que souvent, vous estes proposee »...Et il lui offre « l'encens de mon affection sur l'autel de vos vertuz »... Il est « marri d'estre venu si tost, parce que j'appris icy qu'on ne m'attendoit que Lundy à cause de la solennité qui se faisoit encores le Dimanche [...] Patience. Un'autre fois je ne seray pas si diligent à m'en retourner, et à quitter l'honneur et le bien que je reçois à jouyr de vre douce conversation ». Il supplie sa tante de l'honorer « du soing de toutes les affaires que vous aurez icy, et vous ne me remarquerez jamais lasche ny nonchalant au service que je vous ay voué. [...] Ma volonté suppléera le deffaut des effects »...

On joint 3 L.A.S. de son frère René FAVRE DE LA VALBONNE, à la même (3 pages infol., adresses).





808

VAUGELAS Claude Favre de (1585-1650) grammairien, **membre fondateur** de l'Académie, il travailla quinze ans au *Dictionnaire* [AF 1634, 32° f].

L.A.S. « Vaugelas », Paris « à la haste » 17 mai 1630, à Pierre d'HOZIER, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy ; 1 page in-fol., adresse au verso avec petits cachets de cire rouge (un brisé) sur lacs de soie noire.

2 500 / 3 000 €

Rarissime et très belle lettre au grand généalogiste.

« J'ay receu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Guigne la putain [Guignes, Seine-et-Marne], dont je vous remercie de tout mon cœur aussi bien que de la peine que vous avez prise de venir à mon logis pour me dire adieu. Je vous supplie de croire que vous n'obligerez jamais personne qui en ayt plus de ressentiment que moy, ni qui estime davantage vostre vertu, et vostre merite que je mets au nombre des plus rares choses de nostre France, et peut

estre du monde »... Après ce compliment, il évoque une affaire où, nommant MM. De Reynes, de Puylorrens et de Moret, il est prêt à rendre service à d'Hozier et à faire savoir que « vous avez passé une nuit presque toute entiere pour avoir l'honneur de faire la reverence à Monsieur ». Et il prie d'Hozier « d'avoir en particuliere recommandation nos parents et nos amis, qui auront bien besoin de vostre assistance ». Puis il fait l'éloge du marquis de GESVRES qui lui « fit l'honneur de m'offrir à Troye sa protection pour tous les miens. Obligez moy de l'en faire resouvenir s'il vous plaist, quoy qu'il me semble que ce soit offenser sa generosité, qui n'est point commune, de s'imaginer seulement qu'il puisse oublier les bons offices qu'il promet, si ce n'est que le grand nombre des faveurs qu'il depart de tous costez fust capable de luy causer cet oubly. Je suis avec une passion extraordinaire son tres humble serviteur »... Il ajoute avant de finir : « Le pouvoir qu'il a pleu au Roy d'envoyer à Monsieur fut hier verifié au Parlement »...

Provenance : collection Alfred MORRISON (VI, p. 303).

809

VAURÉAL Louis-Guy de Guérapin de (1688-1760) prélat, évêque de Rennes, et diplomate [AF 1749, 23^e f].

3 L.A.S. « + L'Ev. de Rennes », 1741-1754 ; 4 pages in-4.

250 / 300 €

Madrid 21 mai 1741, condoléances à une Altesse... *Paris 4 septembre 1749*, au duc de NIVERNOIS, lui recommandant l'abbé de SAINT-PHALLE, qui va à Rome et « dès sa tendre jeunesse s'étoit devoüé aux missions de la Chine » ; docteur de Sorbonne, il servit douze ans dans les missions du Tonkin et pourra faire part à S.E. de vues « qui en mesme tems qu'elles seroient très avantageuses a la Religion pourroient aussi ouvrir une porte à la France pour etablir dans ce pays un commerce fort utile »... *Rennes 8 mai 1754*, à Monseigneur, condoléances : « Le maistre de la vie et de la mort a mis le cœur de V.A.S. a la plus terrible de toutes les epreuves : nous ne pouvons pas luy demander pourquoy il a separé tant de vertus qu'il avoit uni, nous ne pouvons que nous soumettre. [...] Les plus indifferents en sont touchés, que dois-je donc sentir moy qui ay commencé a vous aimer quand vous avez commencé a vivre »...

810

VERJUS Louis de (1629-1709) **comte de CRÉCY**, DIPLOMATE ET CONSEILLER D'ÉTAT [AF .1679, 22^e F].

2 L.A.S. « Le comte de Crecy » et « Verjus de Crecy », 1683-1697 ; 1 page et demie in-fol. et 2 pages in-4.

400 / 500 €

Ratisbonne 25 décembre 1683, galant remerciement remerciant une Altesse pour un cadeau de venaison : « mon épouse voudroit presque me disputer destre autant à V.A. que j'y suis [...]. Mais je tiens qu'en cela personne ne doit prétendre de m'atteindre »... *Lille 10 mars 1697*, à Monseigneur [le cardinal de BOUILLON]. Son empressement à obéir aux ordres de S.A. dépassera toujours l'expression de son zèle, et M. de Sertes « ne pourra guère surpasser la passion que j'auray pour tout ce qui regardera la satisfaction de V.A. et les intérêts de sa Maison dans la conjoncture des affaires où le Roy daigne m'employer »...

On joint 3 P.S., dont 2 sur vélin, 1699-1700 : constitution de rente et quittances.

811

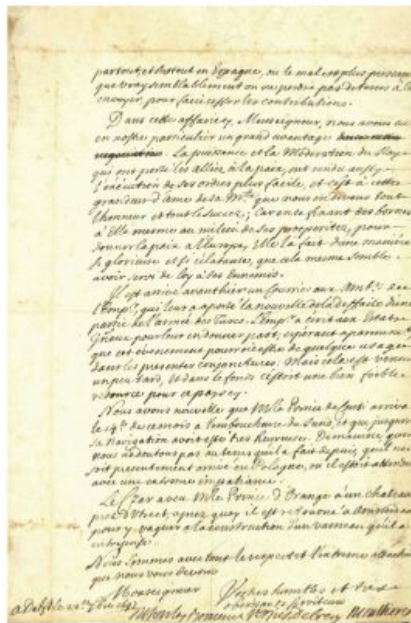
VERJUS Louis de (1629-1709) **comte de CRÉCY**, diplomate et conseiller d'État [AF .1679, 22^e f].

L.S. « Verjus de Crecy » cosignée par les trois autres plénipotentiaires de HARLAY, BONNEUIL et de CALLIÈRES, Delft 22 septembre 1697, à Monseigneur ; 3 pages grand in-fol. (petits manques marginaux).

500 / 700 €

Au lendemain de la signature des traités de Ryswick.

Le sacrifice de quelques avantages a porté ses fruits : l'Espagne, l'Angleterre et la Hollande « ont enfin accepté les offres du Roy [...] avant-hier, nous avons signé trois traittez de paix avec ces trois Puissances et un quatrième de commerce avec la Hollande »... Cela ne s'est pas passé « sans de fort grands mouvemens de la part des allies », mais ils ont eu un grand avantage en la puissance et la modération du Roi : « c'est à cette grandeur d'ame de Sa M^{te} que nous en devons tout l'honneur et tout le succes ; car en se fixant des bornes à Elle mesme au milieu de ses prosperitez, pour donner la paix a l'europe, Elle l'a fait d'une manière si glorieuse et si éclatante, que cela mesme semble avoir servy de loy à ses ennemis »...



812

VERJUS Antoine de (1632-1706) jésuite, premier directeur des Missions françaises du Levant en Chine et aux Indes.

L.A.S. « Verjus », Versailles 25 novembre, [à Madeleine de SCUDÉRY] ; 1 page in-8.

300 / 400 €

Il veut l'informer de la « trop bonne fortune » qu'a eue le billet qu'elle lui a écrit : « Comme tout le monde n'a pas le mesme don que moy de déchiffrer ce que vous écrivez, j'en fis un extrait de ma main de tout ce qui regarde la maladie du Roy sur le dos mesme du billet, afin que le RP de LA CHAIZE en pust faire plus aisement la lecture a Sa M^{te}. Ce qu'il a fait il n'y a que deux heures en presence de M^e de MAINTENON, qui dit d'abord que connoissant vostre zele comme Elle le connoissoit Elle sestonnoit qu'on n'eust encore rien veu de vous sur ce sujet ; et cet extrait ayant este lu ensuite fut estimé et applaudi autant que je le desirois et sans doute beaucoup que vous ne l'esperiez »...

813

VICQ D'AZYR Félix (1748-1794) médecin et naturaliste, médecin de Louis XVI et de Marie-Antoinette [AF 1788, 1^{er} f].

2 L.A.S. « Vicq » (signature coupée) et « Vicq d'Azyr », 1775-1794 ; 3 pages in-4 (petit manque à un coin de la 1^{ère}).

300 / 400 €

29 novembre 1775. Envoi d'un mémoire. Il serait « a propos de faire imprimer la consultation que je vous ai laissée et [...] bon qu'un medecin revit les epreuves ». Il voudrait quelques exemplaires de l'imprimé. « Je ne scaurois vous exprimer combien M. TURGOT a de confiance en vous »... *24 ventose II (14 mars 1794)*. « Je presente au citoyen CHAUMETTE deux exemplaires d'une instruction que j'ai été chargé de rediger par la Commission temporaire des arts et qui a ensuite été adoptée par le Comité d'instruction publique de la Convention nationale. Le plan tracé dans cette instruction pour l'inventaire et la conservation des objets d'arts & de sciences sera executé dans toute l'étendue de la republique »...

VOISENON Claude-Henri de Fusée, abbé de (1708-1775) abbé, poète, romancier et auteur dramatique [AF 1762, 13^e f].

L.A.S. « l'abbé de Voisenon », et MANUSCRIT autographe avec Charles-Simon FAVART (1710-1792), 1773 et s.d. ; 2 pages petit in-4, et 3 pages in-4 (portrait gravé joint).

400 / 500 €

Belleville 8 juillet 1773. « Votre nom [...] est fait pour aimer protéger et récompenser les gens de lettres », notamment leur ami LEMIERRE. Le duc d'AIGUILLON « se connoit

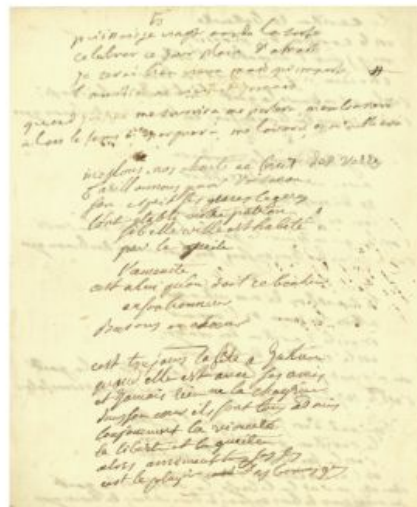
trop en gens de merite distingué pour ne pas rendre justice au votre »...

Le carillon de Belleville... Chanson dont les cinq premiers couplets sont de la main de Voisenon, les quatre autres de la main de Charles-Simon Favart (comme l'atteste son petit-fils Charles Favart) :

« Le carillon de Belleville
Est le carillon du plaisir,
On y joint l'aimable a l'utile ;
Chacun n'y suit que son desir,
C'est là qu'on trouve la gaitté, la
liberté, et la santé.

C'est le séjour des bons enfans, des
bons vivans, des bonnes gens »...

Les couplets de Favart célèbrent Voisenon :
« Meslons nos chants au bruit des verres /
Carillonons pour Voisenon »... puis Justine,
et Santerre...



VOITURE Vincent (1597-1648) poète et épistolier, il fut **un des membres fondateurs** de l'Académie française [AF 1634, 33^e f].

Fin de L.A.S. « Voiture », Valence 26 février [1642], à Claude de MESMES comte d'AVAUX, « Ambassadeur extraordinaire pour le Roy en Allemagne » ; 3 pages in-fol., adresse avec cachet de cire rouge sur lacs de soie rose (portrait gravé par J. Lubin joint).

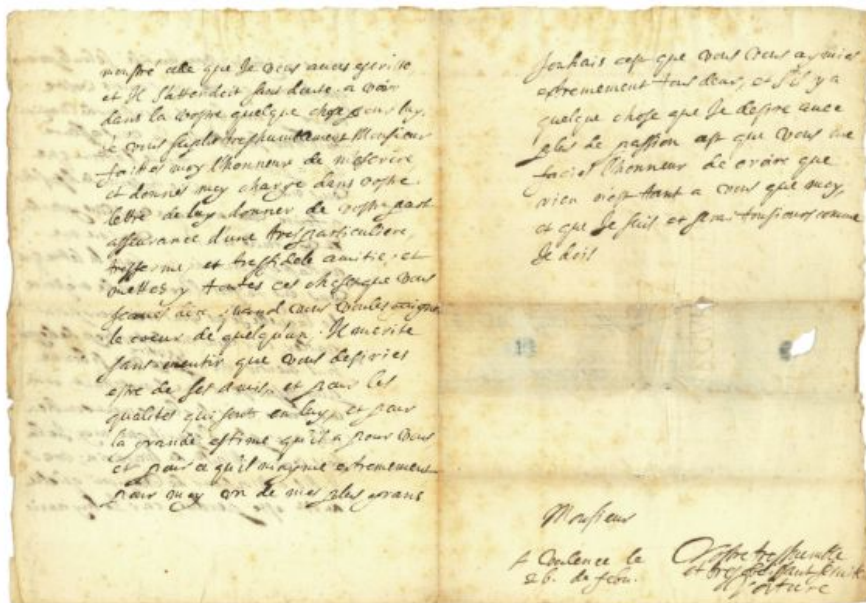
1 500 / 2 000 €

Lettre inédite à son protecteur.

[Claude de Mesmes, comte d'AVAUX (1595-1650), surintendant des Finances, « l'homme de la robe qui avait le plus bel esprit, et qui écrivait le mieux en français », selon Tallemant des Réaux ; en 1642, il engage Voiture comme premier commis aux appointements de 4 000 livres.

Voiture parle ici de Léon Bouthillier, comte de CHAVIGNY (1608-1652), secrétaire d'État aux affaires étrangères.]

Voiture pense que le comte d'Avaux aura son congé « pour lequel Monsieur de Chavigni fait tous ses efforts ; je vous assure qu'il a pour vous toute l'estime que vous merites, et une tresgrande disposition a faire avecque vous une grande, et veritable amitié ». Quant à la lettre que Voiture a reçue du comte, et qu'il



a montrée à MAZARIN : « vous me feistes trop de despit sans mentir d'en escrire une si bonne pour response à une si meschante, et de me faire voir si clairement combien vous avez plus d'esprit que moy »...

On joint un début de L.A. au même, Paris 25 avril (2 pages in-fol. avec ratures et corrections) : « Je fais donc ce qu'il vous plaist Monseigneur, et me resous a ne vous escrire

que des billets quoy que les vostres me discouragent, et m'ostent toute esperance d'en pouvoir escrire de mesme ; je ne comprends pas comment en si peu de lieu vous pouvez mettre tant de choses, et si belles. [...] Pour moy qui n'ay pas vostre force il faut que je prenne ma secousse, et j'ay besoin de plus d'espace pour m'esbranler »... Etc.

VOITURE Vincent (1597-1648) poète et épistolier, il fut **un des membres fondateurs** de l'Académie française [AF 1634, 33^e f].

L.A.S. « Voiture », 11 août [1645], à Claude de MESMES comte d'AVAUX ; 9 pages in-fol. (petite déchirure marginale au dernier feuillet par bris de cachet sans toucher le texte).

4 000 / 5 000 €

Belle lettre en partie inédite évoquant notamment le mariage de Julie d'Angennes devenue marquise de Montausier, et les négociations du traité de Westphalie.

[Claude de Mesmes, comte d'AVAUX (1595-1650), surintendant des Finances, « l'homme de la robe qui avoit le plus bel esprit, et qui écrivoit le mieux en françois », selon Tallemant des Réaux, avait été nommé en 1643, avec le duc de Longueville et Abel Servien, pour représenter la France aux conférences de Munster qui devaient aboutir en 1648 au traité de Westphalie, mettant fin à la guerre de Trente Ans. Depuis 1642, il entretenait Voiture comme premier commis aux appointements de 4 000 livres.

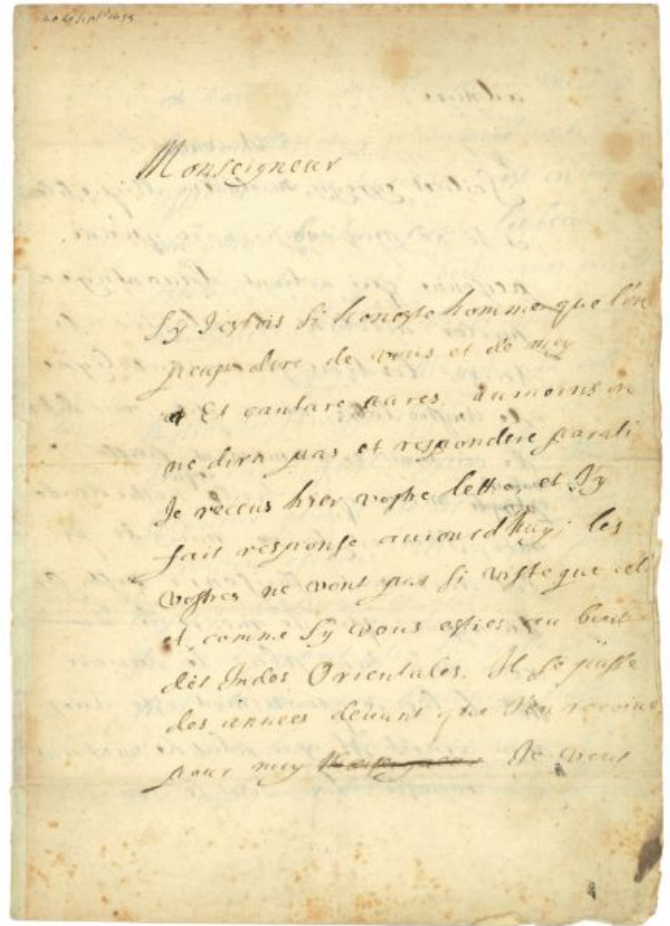
Il s'agit ici de la lettre même envoyée au comte d'Avaux, qui a noté en tête la date de sa réponse (20 septembre 1645), mais qui l'a rendue à Voiture afin que celui-ci puisse l'insérer dans ses *Œuvres* ; Étienne Martin de Pinchesne (1616-1680), le neveu de Voiture, y a porté quelques corrections, et a biffé d'un trait de plume de nombreux passages, qui sont restés inédits et ne figurent pas dans l'édition de cette lettre CCII des « Lettres de Monsieur de Voiture » dans l'édition originale posthume des *Œuvres de Monsieur de Voiture* en 1650 chez Augustin Courbé (p. 713-716). Elle est émaillée de citations latines.

Julie d'ANGENNES (1607-1671), fille aînée de la fameuse marquise de Rambouillet, célèbre pour sa beauté comme par son esprit par lesquels elle enchantait les familiers de la Chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet, finit par épouser, un mois avant cette lettre, le 13 juillet 1645, le marquis Charles de MONTAUSIER (1610-1690), son soupirant depuis quatorze ans, qui avait fait composer pour elle le précieux recueil de la *Guirlande de Julie*.]

« Monseigneur

Sy j'estois si honeste homme que l'on peust dire de vous et de moy Et cantare pares, au moins on ne dira pas et respondere parati. Je receus hier vostre lettre, et j'y fais response aujourd'huy, les vostres ne vont pas si viste que cela et, comme sy vous esties au bout des Indes Orientales, il se passe des années devant que j'en receive, pour moy je vous admire [...] et je ne puis comprendre qu'une personne qui a tant d'avantage a parler, ait tant de plaisir a se taire ; les trois premieres lignes de vostre lettre, et ce que vous dittes de ce mois extremement passé, valent mieus que tout ce que nostre Academie scauroit faire, mais de quel sel aves vous assaisonné vostre fin du repas. Que je meure si jamais rien m'a tant plu ; le pauvre M^r Le Lievre qui n'avoit esté dans mon esprit il y a plus de vint ans, y a repassé, luy, tous ses convives, et toute sa maison avec une joye incroyable, et y a ramenè toutes les especes de ce tems la ; cest en verité un grand bonheur pour les beaux esprits de ce que vous aves eu de meilleures choses a faire que nous [...] Quel regret j'ay Monseigneur quand je lis les choses que vous escrives de n'estre pas aupres de vous, et quel mauvais tour je cognois que la fortune m'a fait de m'avoir destiné a passer ma vie loin d'une personne si precieuse et si delicieuse tout ensemble »...

Il a lu plus d'une fois à la marquise de MONTAUSIER « ce que vous m'avez escrit pour elle, et de tant de lettres qui luy sont venues de tous costés, elle a dit que l'on ne luy a rien escrit de si galant, elle m'a commandé de vous dire qu'elle est extremement aise que vous approuvies son mariage, qu'elle ne l'eust pas tenu bien fait si vous n'y eussies ajousté vostre consentement, et qu'elle vous l'eut demandé si vous eussies esté icy [, et que vous seres tousjours plenipotenciaire



dans ses affaires, come vous l'estes a cette heure dans la plus importante qu'ait le Roy *passage biffé*]; mais que dans vostre absence elle avoit jugé sur beaucoup de tesmoignages d'affection qu'elle scavoit que M^r le Marquis de Montosier avoit reçu de vous, que vous ne series pas contraire a une chose qu'il desiroit ; elle et Monsieur son mari m'ont chargé de vous faire mille remerciments de leur part, et de vous assurer [avec les plus expresses parolles qui se puissent trouver, *biffé*] de leur treshumble service ; au reste Monseigneur je suis bien aise de ce que vous aves un commis qui face parler de luy dans le monde, et que l'on me cognoisse un peu plus dans les pays estrangers que M^r Filandre, et M^r Coiffier »...

Puis Voiture évoque les négociations, ainsi que la rivalité entre Avaux et SERVIEN : « On n'aura guiere plus de joye de la paix generale, que les honestes gens en ont eue, de la paix de vous et de Mons^r Servien. Je crois que cest tout de bon comme vous me l'escrives, [...] si vous poves faire que cela dure il ne se peut rien de mieus »... Suivent deux paragraphes biffés, le premier concernant MAZARIN, le second la fameuse marquise de SABLÉ, ainsi que ses propres gages : « Monsieur le Cardinal en plusieurs rencontres a tesmoigné d'en avoir une extreme joye.

Madame la Marquise de Sablé a esté bien aise de voir les trois lignes que vous avés mises pour elle, mais il vous faudra bien faire d'autres choses que cela pour l'appaiser. Il y a trois mois que j'ay receu mes deux mille six cents livres pour cette année, et je suis prest de recevoir mes gages du conseil, que l'on me paye en rente comme aux autres ». Puis Voiture ajoute, avant la formule finale de politesse : « Je vous rens mille graces tres humbles du soin qu'il vous plaist avoir de mes affaires »...

L'Académie française au fil des lettres, p. 32-37.

VOITURE Vincent (1597-1648) poète et épistolier, il fut **un des membres fondateurs** de l'Académie française [AF 1634, 33^e f].

L.A.S. « Voiture » (incomplète), Paris 9 janvier [1647, à Claude de MESMES comte d'AVAUX] ; 10 pages in-fol. sur 5 feuillets.

3 000 / 4 000 €

Importants fragments en partie inédits d'une des plus longues lettres de Voiture, parlant des négociations du traité de Westphalie et de la duchesse de Longueville, et répondant aux railleries sur son âge et ses lunettes.

[Claude de Mesmes, comte d'AVAUX (1595-1650), surintendant des Finances, « l'homme de la robe qui avoit le plus bel esprit, et qui écrivoit le mieux en françois », selon Tallemant des Réaux, avait été nommé en 1643, avec le duc de Longueville et Abel Servien, pour représenter la France aux conférences de Munster qui devaient aboutir en 1648 au traité de Westphalie, mettant fin à la guerre de Trente Ans. Depuis 1642, il entretenait Voiture comme premier commis aux appointements de 4 000 livres.

Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de LONGUEVILLE (1619-1679) sœur du Grand Condé et du prince de Conti, et future

héroïne de la Fronde, avait rejoint son mari à Munster où elle charmait tous les diplomates, et était célébrée comme la « déesse de la Paix et de la Concorde ».

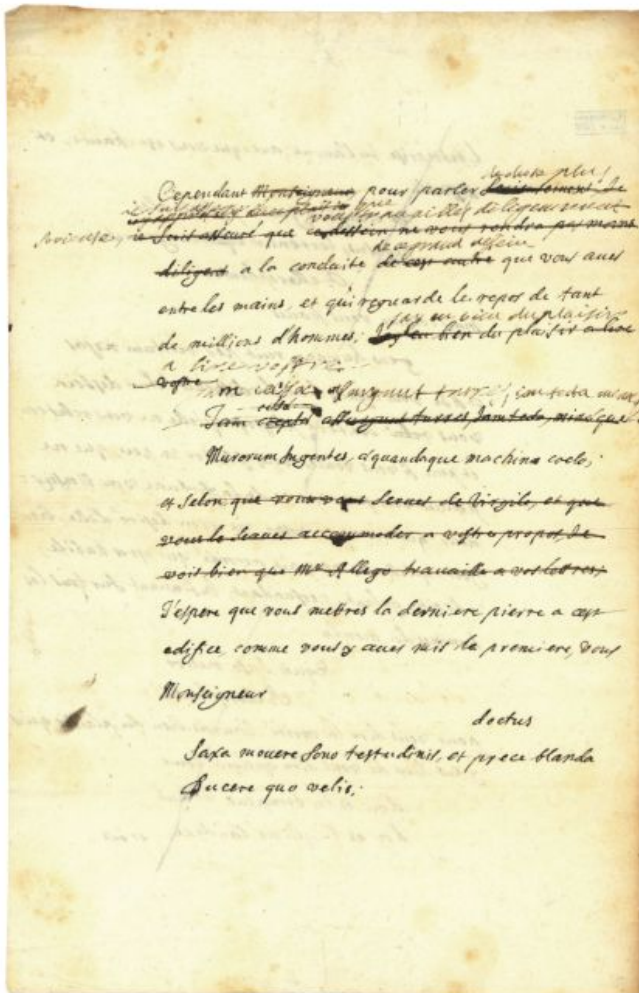
L'examen des plis des feuillets montre qu'il s'agit ici de la lettre même envoyée au comte d'Avaux, qui l'a rendue à Voiture afin que celui-ci puisse l'insérer dans ses *Œuvres* ; Étienne Martin de Pinchesne (1616-1680), le neveu de Voiture, y a porté des corrections, et a biffé d'un trait de plume de très nombreux passages, qui sont restés inédits et ne figurent pas dans l'édition de cette lettre CCXV des « Lettres de Monsieur de Voiture » dans l'édition originale posthume des *Œuvres de Monsieur de Voiture* en 1650 chez Augustin Courbé (p. 787-800). Elle est émaillée de citations latines.

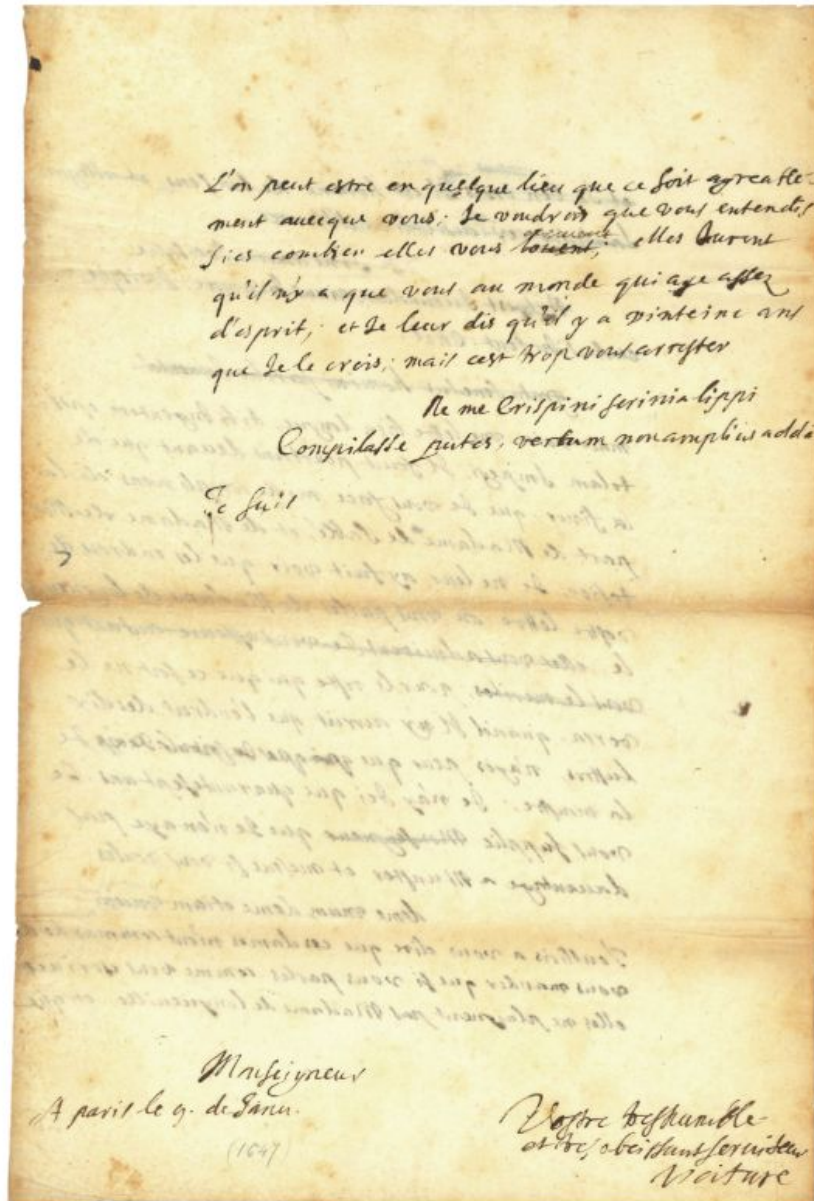
Cette lettre a été démembrée feuillet par feuillet, et patiemment reconstituée par des achats successifs ; elle demeure cependant encore incomplète, notamment du début (2 ou 3 feuillets) puis de deux feuillets. Notre premier feuillet [cachet de la coll. A Juncker] correspond à la p. 792 (« Cependant pour parler [...] quo velis »), plus la seconde page entièrement biffée ; le second feuillet donne la suite de la p. 792 (« Au reste je suis entièrement de vostre avis [...] extrêmement reussi »), plus la seconde page entièrement biffée ; après une lacune d'un feuillet, notre troisième feuillet [vente du 25 juin 1993, n° 249] correspond aux p. 794-795 (« en me la représentant si serieuse [...] discourir sur la pointe ») ; il se poursuit sur le quatrième feuillet, correspondant aux p. 795-797 (« d'une esguille. Il reste [...] mais vous que jay veu »). Après une lacune d'un feuillet, le dernier feuillet [Charavay, cat. 796, octobre 1989, n° 42619] donne la fin de la lettre avec la formule de politesse et la signature, p. 799-800 (depuis « il est homme de bon sens »...).

Après avoir badiné à propos de la lettre qu'il a reçue de Monseigneur, Voiture commence ici : « Cependant Monseigneur, pour parler sérieusement, je suis assuré que ce dessein ne vous rendra pas moins diligent à la conduite de cest autre que vous avez entre les mains, et qui regarde le repos de tant de millions d'hommes. [...] J'espere que vous mettres la dernière pierre a cest edifice, comme vous y avez mis la première [...] si je vous cognois bien, la difficulté d'un dessein vous excitera plustost qu'elle ne vous rebutera ; et puis, si vous vouldes vous flatter un peu, que ne pouldes vous pas esperer de la fortune, vous Monseigneur qui n'aves en vostre vie rien désiré d'elle, bienfort, qu'elle ne vous ait accordé, qui estes habile, adroit, galant, persuadant, insinuant sur tous les hommes du monde [...] J'admire pour vous dire le vray, qu'au milieu de tant de soins, vous puissies faire de si longues et de si admirables lettres, et que dans le tems que vous conduises les plus grandes et les plus importantes choses du monde, il semble que vous ne songies qu'à en escrire de belles, et de galantes »... Et Voiture de comparer les lettres du comte à celles du cardinal d'Ossat et du cardinal du Perron. Ce passage serait en fait recopié d'un brouillon pour combler une lacune dans sa dernière lettre. « Monseigneur que la comparaison que je fais de vos vers à ceux de Ciceron ne vous rebute pas d'en faire d'autres, ma conscience me remord de vous en avoir parlé si rudement, et il me semble que j'ay fait avecque vous, comme je vous ay oui dire que fait Ronsard avec Desportes quand il luy monstra la descente de Rodomont »...

Puis il évoque la duchesse de LONGUEVILLE, que le comte a représentée « si serieuse et si politique ; nous avons ici du plaisir a nous l'imaginer entretenant M^r Lampadius (on m'a dit que d'ordinaire il est vestu de satin violet) M^r Vulteiis et M^r Salvius, et surtout ce gros holandois [...] Je ne scais pas de quoy elle peut entretenir ces Messieurs la, [...] ni si elle leur parle a propos, mais je l'ay veue ici souvent en beaucoup de compagnies qu'elle ne savoit pas dire trois mots, et qu'elle ne desserroit pas les dents en une apresdinée ; celui qui luy conseille d'apprendre l'Alleman pour se divertir a bien fait rite Madame de Sablé et Madame de Montozier »...

Quant aux reproches que fait le comte sur la rareté des lettres de Voiture, « ces plaintes la ne me semblent pas moins obligantes que vos louanges, [...] et puis vous cognoisses mieus que personne quel

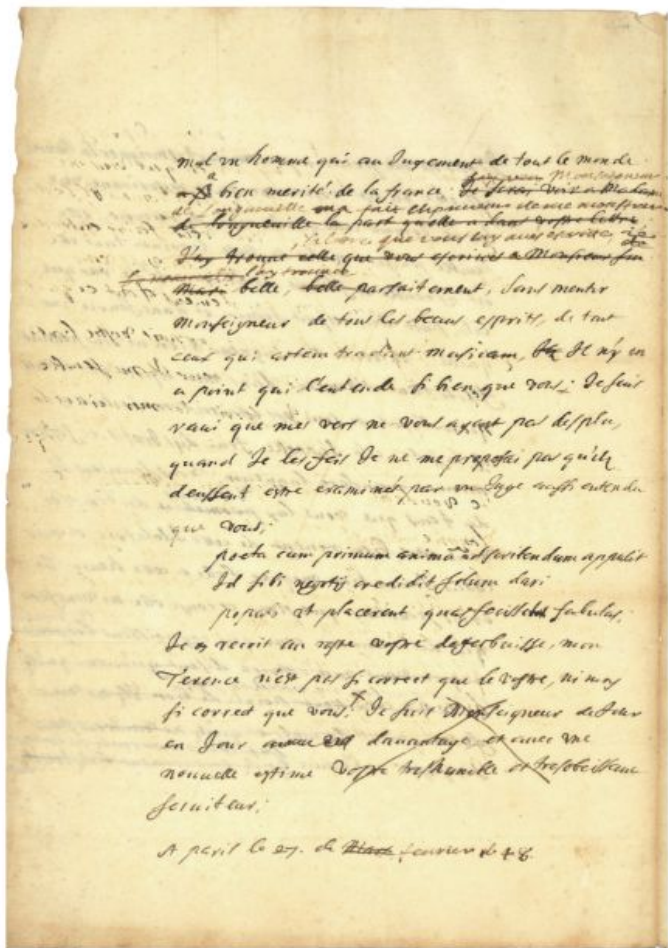




embarras cest que ces lettres, qui n'ont aucun subject reel, et ou il faut discourir sur la pointe d'une esguille ».

Quant aux réprimandes faites par le comte à Voiture à la fin de sa lettre : « Vous me representes la messeance qu'il y a d'estre vieus et amoureux ; vous me mettes dix lustres sur la teste, et par dessus le marché une Olimpiade courante (car vous confondes les nombres latins et grecs pour faire parestre la somme plus grande, et vous ne faites pas mesme de conscience d'adjouster quelque chose a la rapidité du tems), vous m'allegues mes lunettes, et il est vrai que je m'en sers depuis six mois, et que j'en ay en vous escriuant cecy, vous me reprochés ma barbe et mes cheveux gris, et là-dessus [...] quand donc, me dittes vous, sera til tems de faire retraitte [...] voules vous loger l'amour avec les rhumes, la goutte, et la gravelle, et mettre ensemble toutes les maladies de la vieillesse et de la jeunesse ; quel desordre, quelle honte [...] Lorsque je vous entens faire des reprimandes si severes. quand vous auries passé vostre vie sur le haut d'une colonne, ou dans les desers de la Thebaide renonçant au

monde, et à ses pompes, vous ne parleries pas d'une autre sorte »... Il est temps de finir : « Mais voici une lettre bien longue, tibi ingentem epistolam impeggi. Il faut pourtant devant que de la finir, que je vous face mille compliments de la part de Madame de Sablé, et de Madame de Montosier », à qui il n'a montré que les passages de la lettre du comte concernant Madame de Longueville : « Pour le reste qui que ce soit ne le verra, quand il n'y auroit que l'endroit des dix lustres, n'ayez peur que je la monstre. Je n'ay ici que quarante sept ans, je vous supplie Monseigneur que je n'en aye pas davantage a Munster [...] J'oubliais a vous dire que ces dames m'ont commandé de vous mander que si vous parles comme vous escrives elles ne plaignent pas Madame de Longueville et que l'on peut estre en quelque lieu que ce soit agreablement avecque vous. Je voudrois que vous entendissiez combien elles vous louent. Elles jurent qu'il n'y a que vous au monde qui ayt assez d'esprit, et je leur dis qu'il y a vintcinc ans que je le crois »...



818
VOITURE Vincent (1597-1648) poète et épistolier, il fut **un des membres fondateurs** de l'Académie française [AF 1634, 33^e f].

2 L.A. (minutes, une incomplète du début), Paris 27 février 1648 et s.d., [à Claude de MESMES comte d'AVAUX] ; 2 pages in-fol. chaque.

2 000 / 2 500 €

Probablement la toute dernière lettre de Voiture, trois mois avant sa mort.

[Il s'agit de brouillons, le second signé d'une fermesse ; Étienne Martin de Pinchesne (1616-1680), le neveu de Voiture, y a porté des corrections et additions, a biffé d'un trait de plume certains passages qui sont restés inédits, et a fait de ces deux morceaux une seule lettre CCIX des « Lettres de Monsieur de Voiture » dans l'édition originale posthume des *Œuvres de Monsieur de Voiture* en 1650 chez Augustin Courbé (p. 787-800).

Voiture est mort le 24 mai 1648. Il fait ici allusion à la disgrâce du comte d'Avaux, que les intrigues d'Abel Servien ont écarté de la fin des négociations de Munster.]

« Vous ne pouviez pas mieux tesmoigner la bonne assiette ou est vostre ame qu'en m'écrivant une lettre comme celle que je viens de recevoir ; elle semble puisée medio de fonte leporum tant elle est agreable et fleurie, et il est aisé de voir que cela part d'un esprit

serain, et d'une source tranquille. En verité Monseigneur rien ne vous pouvoit faire tant d'honneur dans mon esprit que de voir qu'en l'estat ou sont vos affaires vous sachiez rire de la sorte ; cela s'appelle frui diis iratis, et fortunae minaci mandare laqueum ; vous souvient il du tems que vous luy prometties des Temples, vous estes bien revenu de cette idolatrie, et vous vous scavez bien moquer d'elle a cette heure. Je crois pourtant que pour ce coup elle ne vous fera que des menaces ; ceux qui cognoissent les gens a qui vous aves affaire disent qu'encore qu'ilz ne vous veuillent point de bien, ilz ne vous feront point de mal, et qu'ils ne voudront pas s'exposer à l'envie qu'ilz encourroient s'ilz traittoient mal un homme qui au jugement de tout le monde a si bien merité de la France ». Puis il loue la lettre écrite par le comte au duc de Longueville, et évoque son propre poème [Épître à M. le Prince] : « Je suis ravi que mes vers ne vous ayent pas desplu, quand je les feis je ne me proposai pas qu'ils deussent estre examinés par un juge aussi entendu que vous »...

La fin de lettre, collée au feuillet précédent, commence par une page entièrement biffée d'un trait de plume. Voiture y parle des démarches qu'il veut faire en faveur du comte : « Moy qui cognois vostre bonté, vostre franchise et vostre cœur il me semble Monseigneur que je ferois des merveilles la dessus, et que je pourrois persuader tout ce que je voudrois » ; notamment auprès du duc de LONGUEVILLE : « me faisant l'honneur de me tesmoigner fort de m'aymer, et sachant combien je suis a vous, il trouvera estrange que je ne luy parle de rien, je pense donc qu'il sera bien que vous m'ordonniez de luy dire quelque chose de vostre part »... Et il conclut : « Si je m'y cognois bien vous estes le meilleur et le plus sage homme du monde, mais vous estes le plus plaisant homme du monde aussi, et l'on ne s'en douteroit pas »...

819
VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A.S. « V », « Samedy » [9 août 1732], à Pierre-Robert de CIDEVILLE, « conseiller au parlement à Rouen » ; 1 page grand in-8, adresse.

4 000 / 5 000 €

Jolie lettre avec un sizain, à propos de Zaïre.
 [Pierre-Robert Le Cornier de CIDEVILLE (1693-1776) avait été le condisciple de Voltaire, et resta son grand ami. La tragédie **Zaïre** de Voltaire sera créée à la Comédie-Française le 13 août 1732.]

« Messieurs Formond et Cideville
 De grâce pardonez au stile
 Qui ma Zaire barbouilla,
 Lorsqu'étant en sale cornette
 A la hate on vous l'envoia
 Avant d'avoir fait sa toilette.

Jetois si pressé messieurs mes juges quand je fis le paquet que je vous envoyai une leçon de Zaire qui n'est pas tout a fait la bonne. Mais figurez vous que la dernière scene du 3 acte et la dernière du quatre entre Orosmane et Zaire sont comme il faut. Imaginez vous qu'Orosmane n'a plus le billet entre les mains et l'a déjà fait donner à un esclave quand il se trouve avec Zaire à qui il a toujours envie de tout montrer. Croiez qu'il y a bien des vers corrigez, et que si je n'étois pas aussi pressé que je le suis vous auriez de moy des lettres de dix pages ».

Correspondance (Pléiade), t. I, p. 355.

66.

Samedi 9. aout
1732

Messieurs Formond et Beville
De grace pardonnez au style
qui me zaire Barboiille,
lors qu'étant en sale cornette
à la hâte on vous l'envoia
avant d'avoir fait sa toilette

j'étois si pressé mes feurs mes juges
quand je fis le paquet que je vous
envoiaj une leon de zaire qui n'est
pas tout a fait la bonne, mais figurez
vous que la dernière sene du 3 acte
et la dernière du quatre entre orotmane
et zaire sont comme il faut. imaginez
vous qu'orotmane n'a plus le billee
entre les mains et la déjà fait donner
à un esclave quand il se trouve avec
zaire a qui il a toujours envie de tout
montrer. croiez qu'il y a bien des vers
à corriger et que si je n'étois pas aussi
pressé que je le suis vous auriez de moy
des lettres de 10 pages V

820

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

Discours prononcez dans l'Académie française, le Lundi 9 mai MDCCXLVI à la réception de M. de Voltaire (Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1746) ; in-4, broché, couverture de papier marbré avec titre manuscrit, dans une chemise de chagrin vert du XIX^e siècle à décor doré et à froid (plats un peu frottés).

400 / 500 €

Édition originale du discours de Voltaire, succédant au Président Bouhier, et de la réponse du directeur de l'Académie française, l'abbé d'OLIVET. [Bengesco II, 2593].

À l'intérieur de la chemise, étiquette du libraire londonien Maggs Bros, indiquant la provenance : *De la bibliothèque du comte de Chambord (Henri V, duc de Bordeaux)*.

On joint un autre exemplaire, cartonnage percaline mauve au chiffre doré HM (*Henry-Joseph Pierson*), de la collection Henri MONOD.

821

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A., 26 mai [1746], « Mémoire pour M. le lieutenant general de police [Claude-Henri FEYDEAU DE MARVILLE]. Affaire des libelles » ; 2 pages in-4.

3 000 / 4 000 €

Curieuse lettre inédite sur l'affaire des libelles.

[L'élection de Voltaire à l'Académie Française le 25 avril 1746 a fait fleurir les libelles anonymes, dus notamment à Pierre-Charles ROY et à l'abbé RAYNAL ; Voltaire a fait saisir ces libelles diffamatoires contre lui et l'Académie, et mène de son côté l'enquête].

Voltaire remercie le lieutenant général des « bons ordres » qu'il a donnés au sujet des libelles, et fait observer que « la découverte des vignettes, et autres ornemens est un moyen sur pour convaincre tout imprimeur » ; on peut ainsi « remonter à la source de tous les libelles ». Il résume la situation en 6 points.

« 1^o Il paroît clair que Jorri et la veuve Lormel cy devant indiqués sont coupables

2^o que le petit colporteur de Lormel fils a accusé la Bienvenu pour ne pas accuser son maître, aussi coupable.

3^o que Felizot étoit en correspondance avec Jorri »...

Il supplie d'interroger l'abbé La Forgue, sous-bibliothécaire des Quatre-Nations ; Gardier (domestique de Voltaire) lui a entendu avouer « qu'il avait porté chez la Bienvenu le second libelle pour le faire imprimer ». Il prie aussi « de permettre que le principal intéressé en cette affaire [Voltaire lui-même] puisse parler à Jorri et à Lormel s'ils sont en prison (comme il n'en doute pas) pour tacher d'avoir de nouvelles preuves juridiques contre l'auteur », ce dont il rendra compte...

822

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

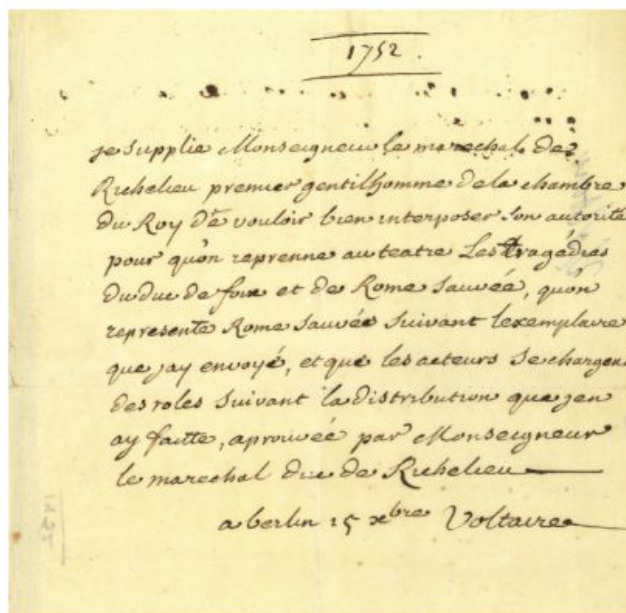
L.A.S. « Voltaire », Berlin 15 décembre [1752], au maréchal de RICHELIEU ; 1 page in-4.

2 500 / 3 000 €

Sur ses tragédies *Le Duc de Foix et Rome sauvée, ou Catilina*.

« Je supplie Monseigneur le maréchal de Richelieu premier gentilhomme de la chambre du Roy de vouloir bien interposer son autorité pour qu'on reprenne au teatre les tragédies du duc de Foix et de Rome sauvée, qu'on represente Rome sauvée suivant l'exemplaire que jay envoyé, et que les acteurs se chargent des roles suivant la distribution que jen ay faite, approuvée par Monseigneur le maréchal duc de Richelieu »...

Correspondance (Pléiade), t. III, p. 854.



823

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

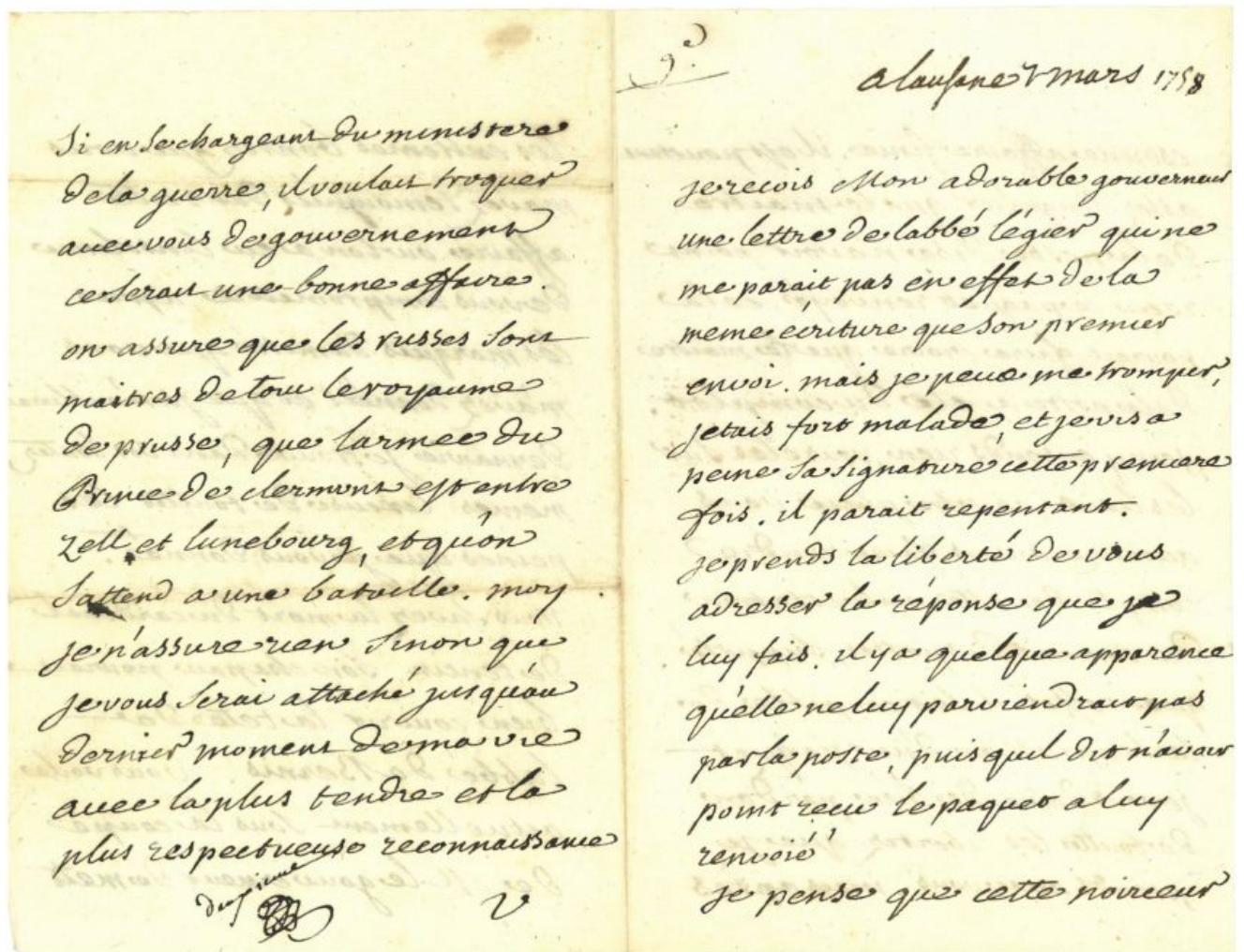
L.A.S. « V », Lausanne 7 mars [1758], au comte de TRESSAN ; 4 pages in-8.

4 000 / 5 000 €

Belle lettre sur les nouvelles du temps.

[Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de TRESSAN (1705-1783), littérateur, physicien, collaborateur de l'Encyclopédie, était alors gouverneur de Toul.]

« Je reçois mon adorable gouverneur une lettre de l'abbé Légier » [Pierre LÉGIER (1734-1791) littérateur franc-comtois], dans laquelle « il parait repentant », mais dit n'avoir pas reçu ses vers que Voltaire lui avait fait renvoyer. « Je pense que cette noirceur est une affaire finie ». Voltaire demande cependant à Tressan de s'enquérir auprès du commis des postes au sujet de ce paquet qui a disparu... « Je vous demande bien pardon de toutes les libertez que je prends avec vous ; mais après les extremes bontez que vous m'avez témoignéés dans cette affaire ou l'on a eu l'insolence de vous compromettre, apres les marques d'amitié que vous m'avez données et que je n'oublierai



de ma vie je trouve dans vos bontez memes l'excuse de toutes les peines que je vous donne ».

Puis il évoque les affaires du temps : « Vous savez la mort du cardinal de TENCIN. Son chapau pouroit bien couvrir la tete de l'abbé de BERNIS. Vous voila actuellement sous la coupe de M. le gouverneur de Mets [Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors]. Si en se chargeant du ministère de la guerre, il vouloit troquer avec vous de gouvernement ce seroit une bonne affaire. On assure que les Russes sont maîtres de tout le royaume de Prusse, que l'armée du Prince de Clermont est entre Zell et Lunebourg, et qu'on s'attend a une bataille. Moy je n'assure rien sinon que je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie »...

Correspondance (Pléiade), t. V, p. 96.

824

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A.S. « Voltaire », aux Délices 26 mars [1759], à Jacques-Bernard CHAUVELIN, intendant des finances ; 1 page in-4, plus 1 page in-4 copie d'un mémoire par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE avec titre autographe (déchirure réparée au scotch).

Au sujet de sa terre de Tournay.

[Voltaire avait acquis du président Charles de BROSSES en 1758 le château et la terre de Tournay, sous forme de bail à vie.]

« J'ose représenter encor que je suis prest à payer si je dois. Mais je supplie Monsieur de Chauvelin de lire mon dernier mémoire. Je me soumetts toujours à sa décision et à ses ordres. Je luy présente mon respect »...

Suit le mémoire, copié par Wagnière, mais dont Voltaire a écrit le titre de sa main : « **Mémoire envoyé aux fermes générales** », dans lequel il fait observer aux fermiers généraux : « 1^o Que j'ai commencé par demander leur avis, et que je me soumetts sans aucun procez à la décision de M^r Chauvelin, sur l'affaire du centième denier qu'on exige pour la terre de Tournay, terre de l'ancien dénombrement » ; 2^o qu'il doit faire pour 12.000 livres de réparations... « 3^o Que la Terre de Tournay est toute entière dans l'ancien dénombrement de Genève, que cette terre n'est sujette à aucun droit, quel qu'il puisse être, que ne paient ni taille, ni capitation, ni dixième, ni lods, ni aucun droit, elle ne peut être sujette à celui du centième ». Enfin que le président de Brosses lui a « garanti toutes les franchises et tous les privilèges ; qu'ainsi ce serait à lui qu'il faudroit s'adresser »...

Correspondance (Pléiade), t. V, p. 433 (et 437).

2 000 / 2 500 €

«reteniez des reçus qui me sont necessaires,
 faut il que vous me mettiez en peril, quand
 vous ny etes pas! votre famille ne peut
 jamais redemander un ^{ecrit} double a la miennne;
 mais elle peut demander le paiement
 des billets mal conçus, que vous m'avez fait
 signer, portant je tiendrai compte, au lieu
 de mettre jay reçu a compte. un heritier
 mal instruit peut se prevaloir de cette
 erreur, et ~~me~~ demander avec bonne foy
 ce que mes heritiers ne devraient point
 il faut donc que vous me mettiez a l'abri
 quand vous y etes.
 jay annullé j'annulle tous billets tout
 escrit a votre charge, faites en donc autant
 a mon égard. c'est une justice qu'on n'a
 jamais refusée, et que sans doute vous ne
 refuserez pas. jay l'honneur d'être
 Monsieur votre tres humble et tres
 obéissant serviteur Voltaire

825

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A.S. « Voltaire », aux Délices 25 février 1760, à Jean-Louis LABAT, baron de GRANDCOUR ; 4 pages in-4.

4 000 / 5 000 €

Longue lettre au banquier et homme d'affaires genevois, qui avait négocié pour Voltaire l'acquisition des Délices.

« Il est vray que je digère mal. Il n'est pas moins vray que je n'ay pu digérer votre refus de me donner une quittance generale après que je vous en ay donné une. Vous croiez que j'ay un papier de vous du mois d'avril, un double d'un ancien compte. [...] J'ay toujours eu en vous assez de confiance pour n'exiger aucune sureté. Je vous ay rendu tous les papiers que j'ai retrouvés concernant la seule affaire que j'aye jamais eue avec vous [un prêt au duché de Saxe-Gotha en 1758], et vous ne m'avez rendu aucun des miens ». Ce double a d'ailleurs été annulé par une quittance générale... « ma situation est précisément le contraire de la votre. Je vous ay rendu des papiers qui ne vous chargent pas, et vous retenez ceux qui me chargent. Je vous ay donné une quittance generale et vous ne m'en avez point donné. [...] Vous

avez eu mon argent entre vos mains et je n'ay jamais eu le votre. A mesure que vous m'avez rendu mon argent vous m'avez fait signer des reçus, et il y en a de votre main qui portent que je **vous tiendrai compte**. J'ay signé ces reçus par la confiance que j'ay toujours eue en vous. Mais malheureusement, il se trouve que ces reçus, portant que je **vous tiendrai compte** sont des billets exigibles. Il parait par la nature de ces billets que je vous suis redevable quoyque je ne le sois pas. Je me vois exposé, moy ou mes héritiers, à payer en cas de malheur un argent que je ne dois point ».

Il supplie Labat de mettre tout en règle : « Faut-il que vous me mettiez en peril, quand vous n'y etes pas ! Votre famille ne peut jamais redemander un écrit double à la miennne ; mais elle peut demander le paiement des billets mal conçus, que vous m'avez fait signer, portant je **tiendrai compte**, au lieu de mettre j'ai **reçu a compte**. Un héritier mal instruit peut se prevaloir de cette méprise, et me demander avec bonne foy ce que mes heritiers ne devraient point. Il faut donc que vous me mettiez à l'abri quand vous y etes. J'ay annullé j'annulle tous billets tout écrit à votre charge, faites en donc autant a mon égard. C'est une justice qu'on n'a jamais refusée, et que sans doute vous ne refuserez pas »...

Correspondance (Pléiade), t. V, p. 806.

M. de Voltaire.
Le Roi de Prusse.

13 sept^{bre}

nous faisons nos compliments a l'Academie
francoise et a celle des belles lettres des
honneurs et de la justice qu'elles ont
rendus a Monsieur Titon du Tillet
nous luy souhaitons une longue
jouissance de ces petits agrements
nous luy presentons nos obeissances
et a tout ce qui l'environne

Denis. Corneille

et plus bas Voltaire

parce que M. du Molard lui avoit écrit
que les deux célèbres Académies lui avoit
donné ses entrées a leur Assemblée particulière

826

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A.S. « Voltaire », cosignée par Mme DENIS et Mlle CORNEILLE, 13 septembre [1761], à Évrard TITON DU TILLET ; 1 page in-4.

3 000 / 4 000 €

Curieuse pièce félicitant l'Académie française et celle des Belles-Lettres d'avoir donné à Titon du Tillet l'entrée dans leurs assemblées particulières.

[Évrard TITON DU TILLET (1677-1762) avait conçu le projet d'un monument du *Parnasse français*, dont il publia en 1727 une *Description du Parnasse françois*, qui connut plusieurs éditions augmentées. Il avait été le premier soutien de Marie-Françoise CORNEILLE (1742-1805), descendante du grand Corneille, avant de la confier à Voltaire qui en

fit sa pupille. est la nièce de Voltaire.]

« Nous faisons nos compliments a l'académie françoise et a celle des belles lettres des honneurs et de la justice qu'elles ont rendus a Monsieur Titon du Tillet. Nous luy souhaitons une longue jouissance de ces petits agrements. Nous lui présentons nos obeissances et a tout ce qui l'environne »...

Le document est cosigné « Denis » par Marie-Louise Mignot, Mme DENIS (1712-1790), la nièce de Voltaire, et « Corneille », Marie-Françoise CORNEILLE (que Voltaire avait recueillie à Ferney en 1760) ; « et plus bas Voltaire ».

Au-dessous, Titon du Tillet a noté : « parce que M^r du Molard lui avoit écrit que ces deux célèbres Académies lui avoit donné ses entrées a leur Assemblées particulières ».

Correspondance (Pléiade), t. VI, p. 568.

Provenance : collection Alfred BOVET (n° 725).

cornille, qui regarde la profession, elle est certainement
 plus convenable et plus utile que la ridicule
 consultation du pauvre Auer.

je travaille sur Pierre, je commente, j'ai un lourd,
 est une terrible entreprise de commenter trente
 deux pièces dont vingt deux ne sont pas suppor-
 tables, et ne méritent pas d'être lues.

Les estampes étoient commencées, les crammes
 les veulent, je ne me mêlerai que de commenter,
 et d'avoir raison si je peux. Dieu me garde
 d'ailleurs de permettre qu'ils donnent une annonce
 avant qu'on puisse imprimer. je veux qu'on ne
 promette rien au public, et qu'on lui donne
 beaucoup à la fois. mes anges j'ai le cœur serré
 du triste état où j'étais la France, je ne ferai
 jamais de tragédie si plate que notre situation,
 je me console comme je peux, qu'importe un pécadot,
 ou regardé? il faut que je vive pour me distraire
 du chagrin que me donne le sort de ma patrie.
 je vous aime mes divins anges, et c'est la ma plus
 chère consolation. je baise le bout de vos ailes v

*n. B. qu'imprimez qu'on le dise l'oiseuil ait l'air d'un homme au cas
 potique: moi de Palais au cas de l'oiseuil de l'oiseuil
 ne peut pas de l'oiseuil de l'oiseuil qui l'oiseuil.*

827

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A.S. « V », 28 septembre [1761, au comte d'ARGENTAL];
 4 pages in-4.

8 000 / 10 000 €

Très belle et longue lettre sur les événements du temps et la guerre de Sept Ans, sur sa pièce *Le Droit du seigneur* et ses pamphlets facétieux sous les pseudonymes de Picardet et Charles Gouju, sa pièce *Tançrède* et *Mademoiselle Clairon*, et son travail pour l'édition du *Théâtre de Corneille*.

[Charles-Augustin Ferriol, comte d'ARGENTAL (1700-1788), administrateur et diplomate, alors ambassadeur de France à Parme et Plaisance, fut un des plus fidèles amis et correspondants de Voltaire, qui l'appelait, avec sa femme, ses « divins anges ».]

« O mes anges. Tout ce que j'ay prédit est arrivé. Au premier coup

de fusil qui fut tiré, je dis en voila pour sept ans. Quand le petit Bussi [François de BUSSY] alla à Londres, j'osai écrire a M^r le duc de CHOISEUIL qu'on se moquait du monde et que toutes ces idées de paix ne serviraient qu'a amuser le peuple. J'ay prédit la perte de Pondicheri, et enfin j'ay prédit que le droit du seigneur de M^r Picardet réussirait. Mes divins anges, c'est parce que je ne suis plus dans mon pays que je suis profete. Je vous prédis encor que tout ira de travers, et que nous serons dans la décadence encor quelques années, et décadence en tout genre ; et j'en suis bien fâché ».

Puis il parle de la *Lettre de Charles Gouju à ses frères* contre les Jésuites : « Je crois avec vous qu'il y a des moines fanatiques et meme des teologiens imbécilles. Mais je maintiens que dans le nombre prodigieux des teologiens fripons, il ny en a jamais eu un seul qui ait demandé pardon a Dieu en mourant [allusion au curé MESLIER], a commencer par le pape Jean douze, et a finir par le jesuitte Letellier et consors. Il me parait que Gouju écrit contre les teologiens fripons

24^e Jany 1761

O mes anges

tout ce que j'ay prédit est arrivé. au premier coup
de fusil qui fut tiré, j'edis en voila pour sept ans,
quand le petit Buffi alla a Londres, j'ay écrit
a Mr le Duc de Choiseuil qu'on se moquait du monde
et que toutes ces idées de paix ne serviraient qu'a
amuser le peuple. j'ay prédit la perte des pontife-heris,
et enfin j'ay prédit que le Duc du Saigneau
de ce Picardet reussirait. mes divins anges.
C'est par ce que je ne suis plus dans mon pays
que je suis profete. Je vous prédis encor que tout
ira de travers, et que nous serons dans la décadence
encor quelques années, et décadence en tout genre,
et j'en suis bien fâché.
on m'envoye des gouju je vous en fais part.
Je vous envoie avec vous quelques moines fanatiques
et meme des theologiens unbecilles, mais je
maintiens que dans le nombre prodigieux des
theologiens frons, il ny en a jamais eu un seul

qui se confirment dans le crime en disant, la religion chretienne est fautive donc il ny a point de Dieu. Gouju rendrait service au genre humain s'il confondoit les coquins qui font ce mauvais raisonnement ». Il cite sa pièce *Zulime* : « Mais vraiment ouy. Dieu qui savez punir qu'Atide me haisse, est une assez jolie priere a Jesus Christ. Mais je ne me souviens plus des vers qui précèdent. Je les chercherai quand je retournerai aux Délices ». Puis il parle de sa tragédie *Tancrède* et de Mademoiselle CLAIRON : « Jetais desesperé, je jurais quand mademoiselle Clairon disait

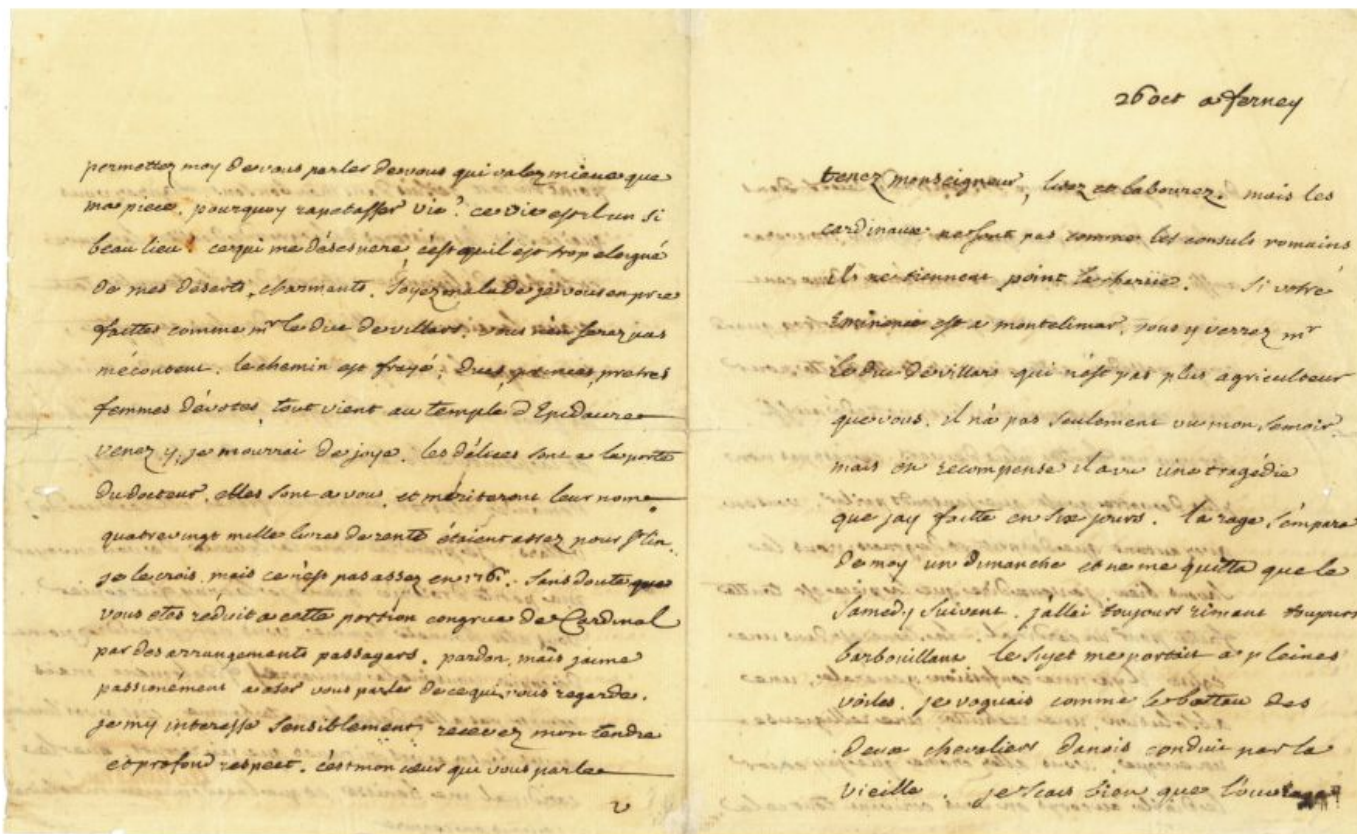
On croit qu'a Solamir mon cœur se sacrifie

Eh pauvre femme. Il sagit bien icy de ton cœur, il sagit de n'etre pas pendue ! Pourquoi parles tu de Solamir ? [...] Enfin, il y a mille raisons qui doivent faire réprover ce detestable vers qui commence par ces mots comiques *on croit*. Qu'on ait la bonté de me faire appercevoir de mes défauts, je remercie a genoux, mais qu'on gâte ma piece par des vers qui me donnent la fièvre ! je vous avoue que j'en mourrais

de chagrin ». Il faut empêcher Mlle Clairon de dire ce vers...

Puis il parle de son travail sur Pierre CORNEILLE. « Je travaille sur Pierre. Je commente, je suis lourd. C'est une terrible entreprise de commenter trente deux pieces dont vingt deux ne sont pas supportables, et ne méritent pas d'être lues. Les estampes étaient commencées. Les Crammer les veulent. Je ne me mêlerai que de commenter, et d'avoir raison si je peux. Dieu me garde seulement de permettre qu'ils donnent une annonce avant qu'on puisse imprimer. Je veux qu'on ne promette rien au public, et qu'on luy donne beaucoup a la fois ». Et il conclut : « Mes anges j'ay le cœur serré du triste état ou je vois la France. Je ne ferai jamais de tragédie si platte que notre situation. Je me console comme je peux. Qu'importe un Picardet ? ou Rigardet ? Il faut que je rie pour me distraire du chagrin que me donnent les sottises de ma patrie. Je vous aime, mes divins anges, et c'est la ma plus chère consolation. Je baise le bout de vos ailes »...

Correspondance (Pléiade), t. VI, p. 593.



828

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A.S. « V », Ferney 26 octobre [1761, au cardinal de BERNIS] ; 4 pages in-4.

6 000 / 8 000 €

Belle lettre au cardinal de Bernis, en lui envoyant l'Épître sur l'Agriculture, et parlant de sa tragédie Olympie.

« Tenez monseigneur, lisez et labourez. Mais les cardinaux ne sont pas comme les consuls romains, ils ne tiennent point la charüe. Si votre Eminence est à Montelimar, vous y verrez M^r le duc de VILLARS qui n'est pas plus agriculteur que vous. Il n'a pas seulement vu mon semoir. Mais en recompense il a vu une tragédie que jay faite en six jours. La rage s'empara de moy un dimanche et ne me quitta que le samedy suivant. J'allai toujours rimant toujours barbouillant. Le sujet me portait à pleines voiles. Je voguais comme le bateau des deux chevaliers danois conduit par la vieille. Je scais bien que l'ouvrage des six jours trouve des contradicteurs dans ce siecle pervers, et que mon démon trouvera aussi des sifleurs. Mais en vérité deux cent cinquante mauvais vers par jour, esce trop, quand on est possédé ? Cette piece est toute faite pour vous, ce n'est pas que vous soyez possédé aussi. Car vous ne faites plus de vers ; ce n'est pas non plus de votre goust, que jentends parler. Vous en avez autant que d'esprit et de graces ; nous le savons bien. Je veux dire

que la piece est toute faite pour un cardinal. La scene est dans une église. Il y a une confession générale, une absolution, une rechutte, une relligieuse, un évêque. Vous allez croire que jay encor le diable au corps en vous écrivant tout cela. Point du tout, je suis dans mon bon sens. Figurez vous que ce sont les misteres de la grande deesse. La veuve et la fille d'Alexandre retirées dans le temple. Tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, tout ce que les plus grands malheurs ont de touchant, les grands crimes de funeste, les passions de déchirant, et la peinture de la vie humaine de plus vray. Demandez plustot à votre confrere M. le duc de Villars. Je prendrai donc la liberté de vous envoyer ma petite drolerie quand je l'auray fait copier. Vous etes honnete homme, vous n'en prendrez point de copie. Vous me la renverrés fidelement. Mais ce n'est pas assez detre honnete homme. C'est à vos lumieres à vos bontez à vos critiques que jay recours. Que le cardinal me bénisse, et que l'academicien m'éclaire. Je vous en conjure ».

Puis il évoque l'exil du cardinal à Vic-sur-Aisne : « Pourquoi rapetasser Vic ? Ce Vic est-il un si beau lieu ? Ce qui me désespere, c'est qu'il est trop éloigné de mes deserts charmants. Soyez malade je vous en prie. [...] Vous n'en serez pas mécontent. Le chemin est frayé ; ducs, princes, pretres, femmes dévotes, tout vient au temple d'Epidaure. Venez y ; je mourrai de joye. Les Délices sont à la porte du docteur [TRONCHIN]. Elles sont à vous, et mériteront leur nom... ».

Correspondance (Pléiade), t. VI, p. 640.

L'Académie française au fil des lettres, p. 128-133.

pas cela pour vous dénigrer, mais je pretends que
 si vous approuvez, et si mad^e de Chauvelin est
 emüe, la piece est bonne, ou du moins touchante
 ce qui est encor mieux. en un mot vous l'aurez,
 et je vous remercie de me l'avoir demandée,
 je me mets aux pieds de votre belle actrice
 quand verrai-je le jour où elle jouera la fille,
 et m^e Denis la mere, soyoy le bonhomme !
 je persiste fermement dans l'opinion où je suis
 que Dieu nous a créés et mis au monde pour
 nous amuser, que tout le reste est plat ou
 horrible. je supplie votre excellance de
 vouloir bien dire à monseigneur Gastoaldi, combien
 je l'estime, j'ose dire même combien je l'aime
 recevez mes tres tendres respects

829

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.A.S. « V », Ferney 6 décembre [1761], au marquis de CHAUVELIN, ambassadeur à Turin ; 2 pages in-4.

5 000 / 6 000 €

Belle lettre sur son théâtre, sa pièce *Olympie*, et sa colère contre Genève.

[À la suite des remous causés par l'article « Genève » dans l'*Encyclopédie*, Voltaire va devoir quitter les Délices où il avait construit un théâtre pour s'installer à Ferney.]

« Disposez ordonnez ; je pars avec douleur de Ferney [sic] ou jay basti un tres joli teatre, pour aller sur le territoire damné de Geneve qui a déclaré la guerre aux téatres. Ne trouvez vous pas qu'il faudrait bruler cette ville ? En attendant que Dieu fasse justice de ces heré-

tiques, ennemis de Corneille et du pape, je ferai transcrire l'œuvre des six jours [*Olympie*] tel qu'il est. Je ny veux rien changer. Je veux devoir les changements à vos conseils, et sur tout à l'impression que cela fera sur le cœur de Madame de Chauvelin, car soit dit sans vous déplaire, tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer. Mais je pretends que si vous approuvez, et si Mad^e de Chauvelin est emüe, la piece est bonne, ou du moins touchante ce qui est encor mieux. En un mot vous l'aurez et je vous remercie de me l'avoir demandée. Je me mets aux pieds de votre belle actrice. Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et M^e Denis la mere, et moy le bonhomme ! Je persiste fermement dans l'opinion où je suis que Dieu nous a créés et mis au monde pour nous amuser, que tout le reste est plat ou horrible »...

Correspondance (Pléiade), t. VI, p. 708.

L'Académie française au fil des lettres, p. 128-133.

830

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.S. « V », 26 août 1765, à l'acteur Henri-Louis LEKAIN ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 1 page et demie in-8.

1 500 / 2 000 €

Sur Mademoiselle Clairon et son Oreste.

[Mademoiselle CLAIRON (1723-1803) est venue passer un mois à Ferney près de Voltaire, et y joua le rôle d'Électre dans la tragédie *Oreste* (1750) de son hôte.]

« Monsieur Le Kain sera servi comme il le desire, par le jeune homme dont nous avons si souvent parlé ; il ne perdra rien pour attendre, et il n'attendra pas longtemps.

Mad^{le} Clairon a joué Electre d'une manière si supérieure et si étonnante qu'elle m'a fait aimer cette pièce ; il n'y manquait que Monsieur Le Kain. Je le prie très instamment de me faire l'amitié de compiler les registres de la Comédie ; on veut savoir quel jour et combien de fois on la jouée, soit à Paris, soit à la Cour, et le produit des chambrées »... La lettre a été publiée dans les *Mémoires de Henri Louis Lekain*, publiés par son fils aîné (1801, p. 206) ; ce dernier a inscrit au bas de la lettre : « Mon père avait conservé cette lettre, comme un monument de son admiration pour le talent de M^{lle} Clairon ».

Correspondance (Pléiade), t. VIII, p. 167.

831

VOLTAIRE (1694-1778) [AF 1746, 33^e f].

L.S. « Voltaire », Ferney 13 avril 1776, aux frères LAVERGNE et fils, banquiers à Lyon ; la lettre est écrite par son secrétaire Jean-Louis WAGNIÈRE ; 1 page et demie in-4, adresse avec marque postale de *Ferney*.

1 000 / 1 200 €

Il évoque le frère de son correspondant et son séjour à Nice : « il doit avoir passé des jours fort agréables avec M^r De Trudaine, intendant des finances, Mad^e De Trudaine, et M^r Delille mon confrère, qui sont allés chercher la santé dans le même coin du monde. J'aurais bien du faire ce voyage ; mais je suis trop vieux pour me transplanter ». Puis il s'adresse à Lavergne « en qualité de vieux malade. Je compte assez sur vos bontés pour vous demander votre protection auprès du meilleur apothicaire de Lyon. Je voudrais trois onces d'excellentes pilules de Sthal nouvellement faites. Cela m'est plus nécessaire dans l'état où je suis qu'une lettre de change. [...] Je vous demande bien pardon d'une commission pareille, mais il faut avoir pitié des gens qui souffrent »...

Correspondance (Pléiade), t. XII, p. 509.



832

[**VOLTAIRE**]. **GÖRBITZ Johan** (1782-1853) peintre norvégien.

DESSIN original au lavis de sépia, signé en bas à droite ; 36 x 26 cm.

1 000 / 1 200 €

Beau portrait de VOLTAIRE, en buste, le front ceint d'une couronne de lauriers, émergeant d'une nuée.

VOLTAIRE : voir nos 478, 496, 565, 582, 604, 618, 644, 663, 667, 682, 724, 726, 757, 775.

833

WATELET Claude-Henri (1718-1786) peintre et graveur, poète et auteur dramatique [AF 1760, 7^e f].

2 L.A.S. « Watelet » et 1 L.A., 1773et s.d. ; 3 pages in-4 ou in-8.

250 / 300 €

12 janvier 1773. Hommage de reconnaissance et de respect... 11 février [1776], priant un ami de lui adresser l'ordonnance destinée à Jean-Pierre HOUEL et des lettres de recommandation de M. de Vergennes : « il partira vers le 18 de ce mois pour se rendre directement à Naples »... - À un « tres illustre confrere », le félicitant sur sa « brillante reception » académique...

ACADÉMIE FRANÇAISE.

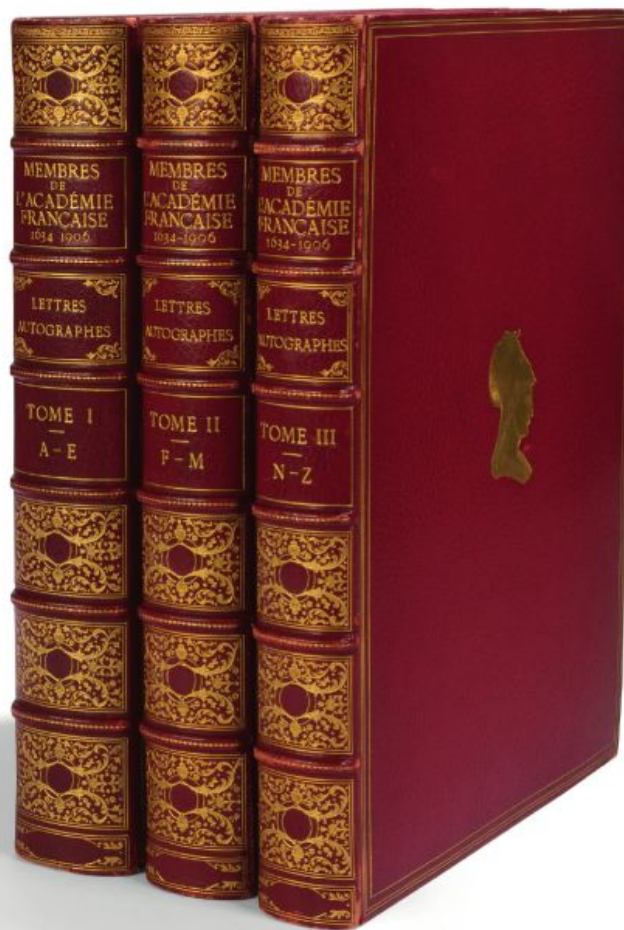
450 lettres ou pièces, la plupart L.A.S., 1634-1906 ; montées à fenêtre dans des feuillets de papier vélin, le tout relié en 3 forts volumes de maroquin rouge, cadre de filets dorés et tête de Minerve dorée sur les plats, dos ornés, dentelle intérieure, tranches dorées (*Riviere & Son* ; charnières un peu fatiguées).

30 000 / 40 000 €

Collection exceptionnelle de lettres, documents et manuscrits autographes des membres de l'Académie française depuis sa fondation en 1634 jusqu'au début du XX^e siècle, avec des pièces rarissimes.

Tome I. **A-E.**

RICHELIEU (Armand, cardinal de) : P.S., Paris 13 avril 1624.
 ABEILLE (Gaspard) : L.A.S., 9 août 1713, à Mlle de La Force. ABOUT (Edmond) : L.A.S. à un ami. ADAM (Jacques) : P.S. comme secrétaire de Louis-François de Bourbon prince de Conti, co-signée par le prince et la princesse de Conti, 12 juin 1727, brevet de lieutenant des gardes pour M. de Feux. AGUESSEAU (Henri Jean-Baptiste d') : L.A.S., 28 juillet 1809. AICARD (Jean) : L.A.S., 17 février 1897, à Mme Michelet. AIGNAN (Étienne) : L.A.S., 13 germinal, au citoyen Mahé-rault. ALARY (abbé Pierre Joseph) : L.A., mars 1725, à P. de Pardaillan de Gondrin d'Antin, évêque de Langres. ALEMBERT (Jean Le Rond d') : L.A.S., Paris 16 juillet, à l'abbé Roussier, sur les accords musicaux. AMELOT DE CHAILLOU (Jean-Jacques) : L.A.S., Versailles 16 décembre. AMPÈRE (Jean-Jacques) : L.A.S., 11 mars 1855. ANCELOT (Jacques) : L.A.S., 25 septembre 1843. ANDRIEUX (François) : L.A.S., 26 janvier 1830, à M. Dallissant notaire. ARGENSON (Marc-René de Voyer marquis d') : L.S., 10 mars 1714, aux maîtres et gardes des marchands drapiers et merciers. ARGENSON (Marc-Antoine-René d'), marquis de PAULMY : P.S., 30 décembre 1781. ARNAUD (François, abbé) : L.A.S. à Mercier de Saint-Léger, bibliothécaire de Sainte-Genève. ARNAULT (Antoine- Vincent) : L.A.S., 25 décembre 1824, à Ad. Bossange. AUDIFFRET-PASQUIER (Edme-Armand-Gaston duc d') : L.A.S., 20 janvier 1882. AUGER (Louis-Simon) : L.A.S., 19 août 1809, à Michaud. AUGIER (Émile) : L.A.S., 4 juin 1845, à François Ponsard. AUMAËLE (Henri d'Orléans duc d') : L.A.S., Londres 20 avril 1851. AUTRAN (Joseph) : L.A.S., Paris 8 décembre 1858. BAILLY (Jean-Sylvain) : L.S., Paris 16 juillet 1790. BALLANCHE (Pierre-Simon) : L.A.S., jeudi matin, à une dame. BALLESDENS (Jean) : page de titre des *Discorsi poetici* de Faustino Summo (Padova, Bolzetta, 1600), avec sa signature et celle de Philippe DESPORTES. BALZAC (Jean-Louis GUEZ de) : L.A. à Ménage, en latin. BAOUR-LORMIAN (Louis-Pierre-Marie) : L.A.S., à Amaury Duval, 11 février 1807. BARANTE (Prosper de) : L.A.S., 15 mars 1825. BARBIER D'AUCOUR (Jean) : P.S., 11 octobre 1683 (seule pièce connue, reprod. par R. Bonnet, coll. Refuge). BARBIER (Auguste) : L.A.S., 7 mai 1861, à un poète et ami. BARBOUX (Henri) : L.A.S., 17 juin 1893. BARTHÉLÉMY (Auguste) : L.A.S., Ville d'Avray 23 juin 1844, à la baronne Conrad. BATTEUX (Charles, abbé) : L.A.S., Paris 8 juillet 1763. BAUSSET (Louis-François, cardinal de) : L.A.S., Maffliers dimanche 9 août. BAUTRU (Guillaume) :



P.S., 10 septembre 1661. BAZIN DE BEZONS (Claude) : P.S., Béziers 7 décembre 1669. BAZIN (René) : P.A.S., 16 juin 1910. BEAUVAU-CRAON (Charles-Juste, prince de) : L.A.S., Saint-Hubert 17 mai 1771, à M. de Grosley. BELLE-ISLE (Charles-Louis-Auguste Fouquet de) : L.S. en partie autographe, Versailles 7 avril 1760. BELLOY (Pierre-Laurent Buirette de) : L.A.S., samedi 7 septembre, à M. Antoine, sculpteur ; et billet autogr. au même, 29 juin. BERNARD (Claude) : L.A.S., Paris 14 janvier 1869. BERNIS (François-Joachim de Pierres, cardinal de) : P.S., Rome 30 juin 1785, à son en-tête, certificat pour François Cacault. BERRYER (Pierre Antoine) : L.A.S., mardi 18 mars. BERTHELOT (Marcelin) : L.A.S., Paris 8 février 1903. BERTRAND (Joseph) : L.A.S. BIGNON (Jean-Paul, abbé) : L.S., 27 décembre 1711. BIGNON (Jérôme) : L.A.S., 15 février 1737. BIGOT DE PRÉAMENEU (Félix-Julien-Jean) : L.S., Paris 21 février 1809. BIOT (Jean-Baptiste) : L.A.S., Paris 10 mars 1850, à une dame. BISSY (Claude de Thiard, comte de) : L.S., Paris 30 mars 1771, à M. Fevret de Saint-Memin. BLANC (Charles) : L.A.S., 6 avril 1859, au duc de Luynes.

BOILEAU (Charles, abbé) : L.A.S., vendredi matin, à M. de Valois le Jeune. BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas) : lettre avec poème (faux). BOILEAU (Gilles) : P.S., 4 mars 1662. BOISGELIN (Jean de Dieu, cardinal de) : L.A.S., Tours 18 août 1803, à son neveu Florian de Kergolay. BOISMONT (Nicolas Thyrel, abbé de) : L.A.S., Paris 15 août. BOIS-ROBERT (François Le Métel de) : poème autographe, *Replique a M^r Le Nostre* (avec adresse à Pellissier Fontanier). BOISSIER (Gaston) : L.A.S. BOIVIN (Jean) : L.A.S., Chaillot 6 septembre 1726. BONALD (Louis-Gabriel, vicomte de) : manuscrit autographe, *Souvenirs de l'Orient*, Milhau 2 mai 1839, adr. au rédacteur du journal *La France*. BONAPARTE (Lucien) : P.S., 13 floréal VIII. BORNIER (Henri de) : L.A.S., juin 1882, à un « cher maître ». BOSSUET (Jacques-Bénigne) : P.S. comme évêque de Meaux, Paris 30 mai 1682, en latin. BOUFFLERS (Stanislas de) : L.A.S., 18 février 1783, à un marquis. BOUGAINVILLE (Jean-Pierre de) : P.A.S., 15 mars 1757. BOUHIER (Jean) : L.A.S., Dijon 11 décembre 1740, à M. Charbonnier, greffier. BOURBON (Nicolas) : L.A.S. en latin, Paris 12 janvier, à Denis Petau. BOURGET (Paul) : L.A.S., Oxford 16 août, à une demoiselle. BOYER (Claude) : L.A.S., Toulouse 24 octobre, à Madeleine de Scudéry. BOYER (Jean-François) : L.A.S. comme ancien évêque de Mirepoix, Paris 15 octobre 1744, à M. de Marville. BOZE (Claude Gros de) : P.S., Paris 4 septembre 1745. BRÉQUIGNY (Louis-Georges de) : 2 L.A.S., au chevalier de Keralio. BRIEUX (Eugène) : L.A.S. à un ami. BRIFAUT (Charles) : L.A.S., Paris 6 mai 1820, à Mme Chéron. BROGLIE (Victor, duc de) : L.A.S., Paris 17 octobre 1840, à un comte. BROGLIE (Albert, duc de) : L.A.S., 13 janvier 18[82], au vicomte de Gontaut-Biron. BRUNETIÈRE (Ferdinand) : L.A.S., Paris 6 septembre 1906, à une dame. BUFFON (Georges-Louis Leclerc, comte de) : P.A.S., Montbard 12 mars et 19 mai 1761. BUSSY-RABUTIN (Roger, comte de) : P.S., 16 mai 1679, contresignée par sa femme ; et P.S., 15 septembre 1665. BUSSY-RABUTIN (Michel-Roger, abbé de) : P.S., 31 août 1719.

CABANIS (Pierre-Jean-Georges) : L.A.S., Auteuil 8 messidor VIII (27 juin 1800), à Frochot. CAILHAVA (Jean-François) : L.A.S., à un ministre. CAMBACÉRÈS (Jean-Jacques-Régis de) : L.S., Paris 13 mai 1815, au comte Dejean. CAMPENON (Vincent) : L.A.S., à Étienne. CAMPISTRON (Jean Galbert de) : L.A.S., au camp de S. Benedetto 4 mai 1703, à M. de Folard. CARNÉ (Louis de) : L.A.S., mars 1842, au ministre des Travaux publics. CARO (Elme) : L.A.S., 1^{er} décembre 1868 ; et manuscrit autographe, *Fragments d'un portrait*. CASSAGNE (Jacques) : manuscrit autographe, *Julien l'Apostat ou l'Idolatrie foudroyée*, début d'une tragédie en vers. CHABANON (Michel-Paul-Gui de) : L.A.S., Paris 24 mars 1760, à Monseigneur. CHALLEMEL-LACOUR (Paul) : L.A.S., à un ami. CHAMFORT (Sébastien-Roch-Nicolas) : L.S., Paris 15 juillet 1793, au citoyen Gislain. CHAMILLART (Jean-François de) : P.S. comme évêque de Senlis, Paris 22 juin 1707. CHAMPAGNY (Franz de) : L.A.S., Melun 27 septembre 1854, à Alphonse de Calonne. CHAPELAIN (Jean) : L.A.S., Paris 7 avril 1665, sur les Descartistes, Huygens, etc. CHARMES (Francis) : L.A.S., Paris 15 novembre, à un libraire. CHARPENTIER (François) : L.A.S., Paris 1^{er} mai 1661, à M. de la Mesnardière. CHASTELLUX (François-Jean, chevalier de) : L.A.S., Paris 11 octobre 1775, à M. Tenon, chirurgien major. CHATEAUBRIAND (François-René de) : L.A.S., 7 mars 1823, à Bergasse. CHÉNIER (Marie-Joseph) : P.S., 26 messidor III (14 juillet 1795), comme membre du Comité de Sûreté générale (signée par neuf autres membres). CHERBULIEZ (Victor) : L.A.S., Paris 1^{er} mai. CHOISEUL-GOUFFIER (Marie-Gabriel-Florent-Auguste, comte de) : L.A.S., 8 mai 1812, à M. Tilliard. CLARETIE (Jules) : L.A.S., 25 mai 1890. CLERMONT (Louis de Bourbon-Condé, comte de) : P.S., Paris 23 juin 1762. COËTLOSQUET (Jean-Gilles du) : L.S. comme évêque de Limoges, 2 avril 1754. COISLIN (Armand de Camboust, duc de) : P.A.S., 26 octobre 1696. COISLIN (Pierre de Camboust, duc de) : P.S., 17 février 1684. COISLIN

111 /
 Dans le dessein où je suis de m'acquitter envers
 le public de la promesse que j'eluy ay faite de
 donner la suite de l'histoire de l'Académie, je
 vous prie, Monseigneur, de m'envoyer un catalogue
 exact des livres que vous avez faits et de
 ouvrages auxquels vous travaillez encore ; je
 seray bien aise d'en rendre compte au public et de
 leur donner un éloge convenable à leur mérite,
 aussi bien qu'à vos autres bonnes qualités qui
 ont assez éclaté pour ne m'estre pas inconnues.
 Vous obligerez, Monseigneur, celui qui est avec
 respect votre très-humble et très-obéissant serviteur
 Furrière

(Henri-Charles, duc de) : L.A.S. comme évêque de Metz, 7 juin 1719. COCHIN (Denys) : L.A.S. COLARDEAU (Charles-Pierre) : P.A.S., Paris 23 novembre 1760, vente de deux pièces à Duchesne. COLBERT (Jean-Baptiste) : L.S. avec une ligne autographe, Saint Germain 18 décembre 1676. COLBERT (Jacques-Nicolas) : P.S. comme archevêque de Carthagène, Rouen 23 décembre 1684.

COLLETET (Guillaume) : poème autographe (brouillon, signature apocryphe), *A Monsieur le Mareschal de La Meilleraye, Sonnet*. COLLIN D'HARLEVILLE (Jean-François) : L.A.S., Epluche 23 prairial, au citoyen Chéron. CONDILLAC (Étienne Bonnot de) : L.A.S., Paris 20 septembre 1755. CONDORCET (Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de) : P.S., Paris 28 février 1786, rapport à l'Académie des Sciences sur le mémoire d'Anisson sur l'imprimerie. CONRART (Valentin) : L.A.S., Paris 21 juin 1669 ; P.S., 10 novembre 1660. COPPÉE (François) : L.A.S., Paris 30 janvier 1895, à une dame. COSTA DE BEAUREGARD (Charles, marquis) : L.A.S., Seillans (Var), à un ami. COUSIN (Victor) : L.A.S., 26 février 1840, à Eugène Scribe.

CRÉBILLON (Prosper Jolyot de) : manuscrit, *L'École des amours grivois, opéra comique ballet, Divertissement flamand*, avec 3 lignes a.s. en fin, 14 juillet 1744 (29 p. in-fol.). CUVIER (Georges) : L.A.S., Paris 13 janvier 1817, en faveur du naturaliste Savigny. CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste) : L.A.S., Paris-Passy 22 septembre 1876, à une dame. DACIER (André) : L.A.S., Paris 15 mars 1711, sur le Cabinet du Roy. DACIER (Bon-Joseph) : L.A.S. comme secrétaire perpétuel, Paris 23 août 1826 (sur la mort de Jefferson). DANCHET (Antoine) : L.A.S., Paris 1^{er} septembre 1716, à l'abbé Bignon. DANGEAU (Philippe de Courcillon, marquis de) : P.S., 5 août 1676. DARU (Pierre-Antoine, comte) : L.A.S., 28 mai 1826. DELAVIGNE (Casimir) : L.A.S., 5 mars. DELILLE (Jacques, abbé) : P.S., Londres 20 décembre 1800. DESCHANEL (Paul) : L.A.S., lundi. DE SÈZE (Raymond, comte) : L.S., Paris 24 avril 1818. DESTOUCHES (Philippe Néricault) : L.A.S., Fortoiseau 20 mai 1736, à Nivelles de la Chaussée. DESTUTT DE TRACY (Antoine-Louis-Claude) : L.A.S., 2 août 1788, à Davrange. DEVAINES (Jean) : L.A.S., Paris 9 fructidor III (26 août 1795).

DOMERGUE (François-Urbain) : L.A.S., Paris 21 janvier 1808, au ministre Crétet. DONNAY (Maurice) : L.A.S., à un ami. DORTOUS DE MAIRAN (Jean-Jacques de) : P.S., Extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences, 27 mai 1757, signé aussi par Grandjean de Fouchy ; et manuscrit autographe de notes sur Montesquieu, Trudaine et lui-même. DOUCET (Camille) : L.A.S., à Mélanie Waldor. DOUJAT (Jean) : L.A.S., 17 octobre 1677, à l'abbé Gilles Ménage. DOUMIC (René) : L.A.S., 8 août 1877. DROZ (Joseph) : L.A.S., Paris 1^{er} décembre 1843. DUBOIS (Guillaume, cardinal) : L.A.S. DU BOS (Jean-Baptiste, abbé) : L.A.S., à M. Toinard. DU CAMP (Maxime) : L.A.S., Baden Baden 28 mai 1890, à un confrère. DUCIS (Jean-François) : P.A.S., Versailles 5 septembre 1810. DUCLOS (Charles Pinot) : L.A.S., Paris 5 janvier 1758. DUFAURE (Jules) : L.A.S., Paris 23 mars 1844. DUMAS (Jean-Baptiste) : L.A.S. à un confrère. DUMAS fils (Alexandre) : L.A.S., Puits 10 juillet 1882. DUPANLOUP (Félix) : L.A.S., jeudi 21, à une dame. DUPATY (Louis-Emmanuel) : L.A.S., 5 janvier 1841, à Baour-Lormian. DUPIN (André) aîné : L.A.S., Paris 14 mai 1828, au baron Mounier. DURAS (Emmanuel-Félicité de Durfort, maréchal duc de) : L.A.S. DU RESNEL (Jean-François du Bellay, abbé) : L.A.S., Paris 2 octobre. DURUY (Victor) : L.A.S., 30 juin, à un ancien collègue. DUVAL (Alexandre) : L.A.S. à Mademoiselle Mars. DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper) : L.A.S., mardi, à M. Hayward.

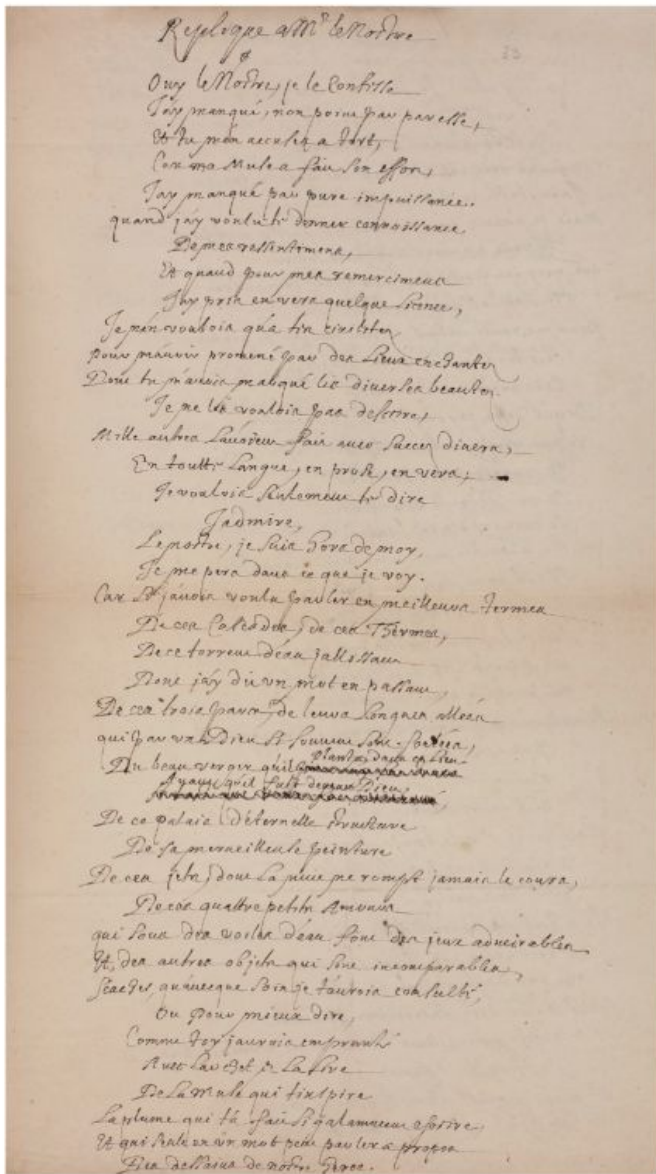
EMPIS (Adolphe) : L.A.S., 18 août 1856, à un confrère. ESMÉNARD (Joseph-Alphonse) : L.S., Paris 29 mars 1811, à Étienne. ESTRÉES (César, cardinal d') : L.A.S., Paris 25 juin 1708. ESTRÉES (Jean, abbé d') : P.S., Paris 28 janvier 1701. ESTRÉES (Victor-Marie, maréchal duc d') : L.S., Paris 20 juillet 1720, contresignée par L.A. de Bourbon comte de Toulouse. ÉTIENNE (Charles-Guillaume) : L.A.S., à M. Bignon.

Tome II. F-M.

FAGUET (Émile) : L.A.S., Chatelaillons 13 septembre 1895, à M. d'Haussonville. FALLOUX (Alfred, vicomte de) : L.A.S., Segré 6 mars, à la comtesse B. de Castellane. FAVRE (Jules) : L.A.S., Paris 28 juillet

150
Guerindey, 20 août 1828 142
Mes deux compatriotes d'Europe,
je ne puis en ce moment, à mon
grand regret, aller vous présenter, je
demande ce que vous demandez, et
vous ce que vous voulez. Notre alliance
est le commencement de l'unité. Soyons
calmes.
Hors d'Europe, les gouvernements
font tout quelque chose, mais rien de
ce qu'ils s'achètent à faire de justice
contre votre sécession, contre votre liberté,
contre votre souveraineté. Regardez
la France sans inquiétude, et toujours
avec douceur, quelquefois avec un
sourire. Le suprême desir est en
vous.
Toute ce qui a fait, même votre tour,
pour servir, l'ordre de marches, de
travaux et de peuples, vous vous contentez
peuple, l'Europe, en France vous une
seule chose, la Paix.
Votre ami
Victor Hugo

1857, à un conseiller. FÉLETZ (Charles-Marie de) : L.A.S., juillet 1837. FERRAND (Antoine-François-Claude, comte) : P.S., Paris 30 juillet 1815. FEUILLET (Octave) : L.A.S., Paris 6 mars 1877. FLÉCHIER (Esprit) : L.A.S., Nîmes 28 janvier 1701, à M. de Nobilé. FLEURY (André-Hercule, cardinal de) : L.A.S., Paris 28 mars 1716, à un marquis. FLEURY (Claude) : L.A.S., Versailles 2 décembre 1690, à M. Toinard. FLORIAN (Jean-Pierre Claris de) : L.A.S., Paris 13 août 1788, à la marquise d'Esplan. FLOURENS (Pierre) : L.A.S., Jardin des plantes 14 septembre 1864. FONCEMAGNE (Étienne Lauréault de) : L.A.S., Palais Royal 15 octobre, à Malesherbes. FONTANES (Louis-Marcelin, comte de) : P.S., diplôme de bachelier en Droit, 5 août 1809. FONTENELLE (Bernard Le Bouyer de) : L.A.S., Paris 17 février, belle et longue lettre de 7 pages à Monseigneur, se défendant d'être paresseux. FOURIER (Joseph, baron) : L.A.S., Paris 5 février 1821, à Cuvier. FRANCE (Anatole) : L.A.S., à un « cher maître ». FRANÇOIS DE NEUFCHÂTEAU (Nicolas-Louis) : L.A.S., Paris 21 février 1816, à « Messieurs de la Société Royale d'agriculture ». FRAYSSINOUS (Denis) : L.A.S., Prague 7 mars 1836, à la princesse Angelina Radziwill ; L.A.S., Paris 18 octobre 1815, au préfet de La Salle. FREYCINET (Charles de) : L.A.S., Glion 29 novembre 1892, à la comtesse de Lesseps. FURETIÈRE (Antoine) : L.S., à l'évêque de Soissons, au sujet de « la suite de l'histoire de l'Académie ». GAILLARD (Gabriel-Henri) : P.S., Paris 6 novembre 1792. GARAT (Dominique-Joseph) : L.A.S., Paris 6^e complémentaire, à Lakanal. GENEST



(Charles-Claude, abbé) : L.A.S., Versaille 8 février, à Madeleine de Scudéry. GIRY (Odet-Joseph de Vaux de, abbé de Saint-Cyr) : L.A.S., 19 octobre 1760. GODEAU (Antoine) : L.A.S. comme évêque de Vence, 15 juillet, à l'abbé Faget. GRATRY (Auguste) : L.A.S. GRÉARD (Octave) : L.A.S., Paris 10 mai 1875. GRESSSET (Jean-Baptiste) : L.A.S., 8 juin 1774, à Monseigneur. GUÉRAPIN DE VAURÉAL (Louis-Guy), évêque de Rennes : P.S., Madrid 15 avril 1745. GUILLAUME (Eugène) : L.A.S., Paris 16 juillet 1871, à un baron. GUIRAUD (Alexandre, baron) : L.A.S., Villemartin 21 octobre 1837, à l'abbé Th. Perrin. GUIZOT (François) : L.A.S., Val Richer 23 septembre 1852, au libraire Bogue à Londres. HABERT DE MONTMOR (Henri-Louis) : P.S., 30 avril 1656, contresigné par Loménie de Brienne. HALÉVY (Ludovic) : L.A.S., Paris 2 décembre 1858, à un ami. HANOTAUX (Gabriel) : L.A.S., à un ami. HARCOURT (François-Henri, duc d') : L.A.S., Harcourt 21 septembre 1783, à M. de Thorane, maréchal de camp. HARDION (Jacques) : L.A.S., Compiègne 13 juillet 1732. HARLAY DE CHAMPVALLON (François de) : P.S. comme archevêque de Paris, 2 avril 1683. HAUSSONVILLE (Joseph-Othenin de Cléron, comte d') : L.A.S., Paris 27 avril 1881. HAUSSONVILLE

(Othenin-B. Gabriel de Cléron, comte d') : L.A.S., 23 juin. HÉNAULT (Charles-François, président) : L.A.S., Paris 17 février 1767, à un comte. HEREDIA (José Maria de) : L.A.S. HERVÉ (Édouard) : L.A.S., Paris 23 août 1864, à une amie. HERVIEU (Paul) : L.A.S., 22 avril 1895, à Edmond Le Roy, rédacteur du *Gil Blas*. HOUDAR DE LA MOTTE (Antoine) : dédicace a.s. à M. d'Argenson, sur *Le Souverain, Ode* (Du Puis [1712]). HOUSSAYE (Henry) : L.A.S. HUET (Pierre-Daniel) : L.A., Paris 22 octobre 1706, à Mme Guesdon ; P.S., Paris 2 septembre 1718. HUGO (Victor) : L.A.S., Guernesey 20 août 1878, à ses « chers compatriotes d'Europe », message pour le meeting pour la Paix : « Continuez de marcher, de travailler et de penser. Vous êtes un seul peuple, l'Europe, et vous voulez une seule chose, la Paix ». JANIN (Jules) : L.A.S., 3 novembre 1841. JAY (Antoine) : L.A.S., à M. Buchon. JOUY (Joseph Étienne, dit) : L.A.S., vendredi matin, à M. Courtin. JURIEU DE LA GRAVIÈRE (Edmond) : L.A.S., Paris 7 novembre 1876. LABICHE (Eugène) : L.A.S., Paris 29 janvier 1849, à M. Beck. LA CHAPPELLE (Jean de) : P.S., 10 mai 1681, mémoire du bourrelier Bornu pour le prince de Conti, signé par François-Louis de Bourbon-Conti. LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude NIVELLE de) : L.A.S., St-Germain 5 juillet 1735, à M. Sablier. LA CONDAMINE (Charles-Marie de) : L.A.S., Paris 4 juin 1757, à François Boissier de Sauvages, sur son mariage, son voyage en Italie, les expériences de Réaumur, Fréron et Voltaire, etc. LACORDAIRE (Henri-Dominique) : L.A.S., Sorèze 26 juillet 1861, à M. Barutel, un ancien élève. LACRETELLE aîné (Pierre-Louis de) : L.A.S., à Étienne. LACRETELLE jeune (Charles de) : L.A.S., [Mâcon 16 août 1883], à Mme Bertin de Vaux. LACUÉE comte de Cessac (Jean-Gérard) : L.A.S., Paris 22 août 1815, au duc d'Otrante [Fouché, qui apostille] ; L.A.S., Paris 9 vendémiaire IV (1^{er} octobre 1795), au citoyen Daurière. LA FAYE (Jean-François Leriget de) : L.A.S., 23 mars 1730, à Monseigneur. LA FORCE (Henri-Jacques, duc de) : L.S., 7 mars 1703. LA HARPE (Jean-François de) : P.S., Paris 13 octobre 1789. LAINÉ (Joseph, vicomte) : L.A.S., 30 avril 1834, au baron Mounier. LALLY-TOLENDAL (Trophime-Gérard, marquis de) : L.A.S., Bordeaux 14 septembre et Mouchy-Noailles 7 octobre 1810. LAMARTINE (Alphonse de) : L.A.S., 10 mai 1845, à un illustre collègue ; poème a.s., sizain : « L'humanité n'est pas le bœuf à courte haleine ». LA MONNOYE (Bernard de) : L.A.S., Paris 29 mai 1715, à M. de Salins. LA MOTHE LE VAYER (François de) : P.S., 20 novembre 1628. LAMY (Étienne) : L.A.S., Cize 18 septembre 1873, au directeur des Douanes. LANGUET DE GERGY (Jean-Joseph) : L.A.S., Paris 21 juin 1750, à l'évêque de Langres. LAPLACE (Pierre-Simon, comte) : L.A.S., ce septidi, à Chaptal. LAPRADE (Victor de) : poème a.s., *Sainte Thérèse*, sonnet. LAUJON (Pierre) : L.A.S., Paris 22 septembre 1781, à Stanislas Champein. LAVEDAN (Henri) : L.A.S., à une demoiselle. LA VILLE (Jean-Ignace, abbé de) : L.A.S., Versailles 27 septembre 1751. LAVISSE (Ernest) : L.A.S., 17 juin 1853, à une dame. LAYA (Jean-Louis) : L.A.S., Sevrans 13 vendémiaire XI, au citoyen Agasse, propriétaire du *Moniteur*. LE BRUN (Ponce-Denis Échouard) : P.A.S. ; et 2 poèmes autographes, *Ode* : « Prens les ailes de la colombe », et *Ode, Querelle de Jupiter et de l'amour dans l'Olympe*. LEBRUN (Pierre-Antoine) : L.A.S., Paris 27 novembre 1809, aux membres du comité de la Comédie Française. LÉCONTE DE LISLE (Charles) : L.A.S., samedi, à un ami. LE FRANC DE POMPIGNAN (Jean-Jacques) : L.A.S., Pompignan 23 septembre 1766, à M. Dufour directeur des postes. LEGOUVÉ (Gabriel) : L.A.S. à Amaury Duval. LEGOUVÉ (Ernest) : L.A.S. LEMAITRE (Jules) : L.A.S., Dinard 31 août 1907. LEMERCIER (Népomucène) : L.A.S., 28 avril 1831, au baron Larrey. LEMIERRE (Antoine-Marin) : L.A.S., 5 décembre 1781, à Young. LEMOINNE (John) : L.A.S., Paris 18 novembre, à sa petite Madeleine. LÉMONTEY (Pierre-Édouard) : L.A.S. à M. Maron ; manuscrit a.s., *Marguerite de Valois*. LESSEPS (Ferdinand de) : L.A.S., Paris 19 novembre 1867, à une demoiselle. LÉVIS (Pierre-Marc-Gaston, duc de) : L.A.S., 17 février, à un confrère. LITTRÉ (Émile) : L.A.S., Roscoff 5 août 1865, à son ami Rosseuw. LOMÉNIÉ DE BRIENNE (Étienne-Charles de) : L.A.S. comme archevêque de Toulouse, 5 septembre, à M. de Senac. LOMÉNIÉ (Louis de) : L.A.S., Paris 24 janvier. LOTI (Pierre) : L.A.S. LOUVOIS (Camille Le Tellier, abbé de) : L.A.S., Paris

15 juin 1699. LUYNES (Paul d'Albert de) : L.A.S. comme évêque de Bayeux, 22 janvier 1739.
 MALESHERBES (Guillaume-Chrétien de Lamoignon de) : L.A.S., 7 avril 1752, au Dr François Boissier de Sauvages. MALEZIEU (Nicolas de) : P.A.S., 9 décembre 1694. MARET duc de BASSANO (Hugues) : L.A.S., Fontainebleau 28 septembre 1807. MARMIER (Xavier) : L.A.S., 16 septembre ; poème autographe signé, *Französische Huldigung für Schinkel*, 5 mai. MARMONTEL (Jean-François) : P.S., 1^{er} août 1790. MARTIN (Henri) : L.A.S., 12 mars 1878, à son « cher compagnon d'armes et compagnon de voyage ». MASSILLON (Jean-Baptiste) : P.S. come évêque de Clermont, 16 décembre 1729. MASSON (Frédéric) : L.A.S., Asnières sur Oise 19 juillet. MATHIEU (François-Désiré, cardinal) : L.A.S., Rome 6 décembre 1903, au cardinal Coullié archevêque de Lyon, en latin. MAUPERTUIS (Pierre-Louis Moreau de) : L.S., Berlin 30 décembre 1752, à F.A. de Moncrif. MAURY (Jean-Sifrein, cardinal) : L.A.S., Rome 7 décembre 1815, au duc de Richelieu. MAZADE-PERCIN (Charles de) : L.A.S., Paris 9.I.1880.
 MEILHAC (Henri) : L.A.S., à Vizentini. MÉRIMÉE (Prosper) : L.A.S., Paris 27 juillet 1832, en faveur d'Élie de Beaumont. MERLIN DE DOUAI (Philippe-Antoine) : L.A.S., Paris 30 avril 1815, à un comte. MESMES (Jean-Jacques de, comte d'Avaux) : P.S., 30 novembre 1665. MESMES (Jean-Antoine de, comte d'Avaux) : 2 P.S., Paris 29 mai 1708, 19 déc. 1709. MÉZÉRAY (François-Eudes de) : L.A.S., 1^{er} janvier 1680, à M. Pegere. MÉZIÈRES (Alfred de) : L.A.S., Paris 14 mars, à Jules Simon.

MICHAUD (Jean-François) : L.A.S., lundi matin, à François Roger. MIGNET (François-Auguste) : L.A.S., Paris 26 janvier 1855. MILLOT (Claude-François-Xavier) : L.A.S., Besançon, 12 août 1768, à M. Bonnet, trésorier du duc de Parme.
 MOLÉ (Mathieu, comte) : L.A.S., Champlâtreux 2 octobre 1816, à un marquis. MONCRIF (François-Augustin Paradis de) : P.A.S., 31 mars 1740. MONGIN (Edme) : P.S., 14 janvier 1724. MONTALEMBERT (Charles, comte de) : L.A.S., Paris 2 janvier 1850, à M. Fontaine. MONTAZET (Antoine de Malvin de) : L.A.S. comme évêque d'Autun, 29 août 1747, au cardinal de Luynes. MONTAZET (Antoine de Malvin de) : P.S. comme archevêque de Lyon, 27 mars 1777. MONTESQUIEU (Charles de Secondat de) : L.S., Bordeaux 6 janvier 1752, à M. Warburton à Londres, remerciant pour l'envoi des œuvres de Pope avec ses remarques : « ce sont les gravures qui furent gravées sur le bouclier d'Achille »... MONTESQUIOU FÉZENSAC (Anne-Pierre de) : L.S., Paris 11 mai 1791. MONTESQUIOU FÉZENSAC (François-Xavier, abbé de) : L.A.S., Paris 31 janvier, à un compatriote. MONTGAULT (Nicolas-Hubert, abbé de) : P.S., Versailles 5 mars 1712, cosignée par Louis XIV (secrétaire) et par Louis d'Orléans duc de Chartres. MONTMORENCY-LAVAL (Mathieu, duc de) : L.S., Paris 23 novembre 1825, à Victor Hugo. MORELLET (André, abbé) : L.A.S. MORVILLE (Charles-Jean-Baptiste Fleuriou, comte de) : L.A.S., Versailles 20 avril 1725. MUN (Albert de) : L.A.S., 1^{er} juillet 1892. MUSSET (Alfred de) : L.A.S., à F. Buloz.

lieu de Soleil et de Centre. Cette imagination m'a toujours plus ri que par une autre et sur ce pied là je me suis par tant entrée dans le sens de Monsieur Grandjeu que luy dans le mien, lequel toutefois j'en suis resté de queter lorsqu'on me fera voir ce mouvement circulaire impossible, et celui de la ligne droite de Kepler nécessaires car ma creance en cela est une matière première qui peut admettre toute sorte de formes, et malheur il y est par si d'aie que j'oserois jurer de non pouvoir être mieux illuminé. Je vous envoie la copie de la lettre de Monsieur Huggens à M. Thevenot qui est principalement écrite sur les accidens de la comète dernière, ou vous trouverez quel est pour vous aussi bien que Kepler en ce qui regarde la ligne droite. Vous nous mandez quelque jour ce que vous en avez pensé. Je vous loue fort de votre amour pour l'Anatomie. C'est par où le grand Democrite commença et à ceux de philosophes. Pour que cette passion vous occupe maintenant vous êtes étrangement de ne vous être partouvé luy et luyer lorsque M^r Stenon ce merveilleux Danois a fait dans cet Art les plus belles expériences que l'on ait encore vues, jusques à faire M^r les Descartes ces Dogmatiques si tranquilles et si opiniâtres, à tomber d'accord de l'erreur de leur Patriarche pour la glandule du cerveau et pour son usage naturel, à la présence des plus honnestes gens de Paris, sur laquelle cependant il

il fondoit toutes les opérations de l'Âme estant que savonnaible. Mais ce n'est pas la seule chose pour laquelle il s'est fait admirer, et il faudra essayer avant qu'il nous quite de l'obliger à donner un traité de ses nouvelles Découvertes avec leurs figures pour plus de dilucidité. Reflex sans doute tous les Anciens et tous les Modernes en ce genre de discipline et comme il est au dessous de trente ans on peut attendre de luy beaucoup de nouvelles nouveautés du loup humain et de grands éclaircissements pour mieux faire à l'avenir la Médecine. Assurez je vous prie tous nos illustres Amis de vos quartiers de mes respects, et vous assurez de votre sorte de la passion qu'aura toute sa vie pour votre vertu

Monsieur
 De Paris le 7.
 Avril 1665.

Votre très humble et très obéissant
 serviteur
 Chapelain

Paris, le 19 oct. 1886.

Mon cher maître,
merci mille fois de votre bienveillante promesse
à l'égard de Straus.

Je m'empresse de vous dire que j'ai fait erreur en vous
demandant un jour d'excuse pour le 26. J'ai oublié que
l'Institut des Sciences tenait sa séance annuelle de
cinq académies le 25 octobre que la séance du soir
sera renvoyée au mardi 2. Voici ce que je ferai : le
mardi 2 j'irai à l'Institut à faire la lecture de ma note
aussitôt après la correspondance, et tout de suite après
j'irai à l'Académie de Médecine faire la même
lecture, à l'heure que le Bureau m'indiquera -

La souscription a atteint et un peu dépassé 1700 mille
francs. Les Bourses anglaises se mettent en mouvement par
reconnaissance pour mes études sur les principes de leur
art.

Votre bien dévoué

L. Pasteur

Pasteur

Tome III. **N-Z.**

NAIGEON (Jacques-André) : P.A.S., Paris 14-30 septembre 1793.
 NICOLAÏ (Aimar-Charles-Marie de) : L.S., Paris 10 mars 1783. NISARD (Désiré) : L.A.S., Paris 6 mai 1848, à un critique. NIVERNOIS (Louis-Jules Mancini-Mazarini, duc de) : P.S., 17 novembre 1782. NOAILLES (Paul, duc de) : L.A.S., 6 août 1850, à un comte. NODIER (Charles) : L.A.S., 15 novembre 1830, au colonel Bory de Saint-Vincent.
 OLIVET (Pierre-Joseph Thoulier, abbé d') : L.A.S., Paris 12 septembre 1736, au R.P. Nicéron. OLLIVIER (Émile) : L.A.S., 15 mai 1844, à Lesobre. PAILLERON (Édouard) : L.A.S., à Amédée Achard. PARIS (Gaston) : L.A.S., 2 juin 1872, à Achille Vogue. PARNY (Évariste de Forges de) : L.A.S., 4 germinal IX (25 mars 1801), sur la perte de sa fortune. PARSEVAL-GRANDMAISON (François-Auguste) : L.A.S., 27 décembre 1822, à Mille Mars. PASQUIER (Étienne, duc) : L.A.S., Paris 28 novembre 1807. PASTEUR (Louis) : L.A.S., Paris 19 octobre 1886, à un cher maître, sur la lecture d'une note à l'Académie, et le succès de sa souscription. PASTORET (Claude-Emmanuel de) : L.A.S., Paris 12 avril 1817, au marquis Octave Falletti de Barol (avec notice autogr. par Silvio Pellico). PATIN (Henri) : L.A.S., 27 septembre 1854, à Alfred de Musset. PAVILLON (Étienne) : P.S., 20 mai 1704.
 PELLISSON (Paul) : P.S., 21 février 1679 ; L.A.S., 24 juillet 1685, à M. Nouet. PÉRÉFIXE (Paul-Philippe Hardouin de) : P.S. comme archevêque de Paris, 2 juin 1666, cosignée par plusieurs religieuses de la Visitation Notre-Dame.
 PERRAUD (Adolphe) : L.A.S., 13 février 1865 ; L.A.S. comme évêque d'Autun, 2 septembre 1884. PERROT D'ABLANCOURT (Nicolas) : L.A.S., Ablancourt 22 avril. PERRAULT (Charles) : P.A.S., 1^{er} octobre 1666, à M. Le Fouin. PICARD (Louis-Benoît) : L.A.S., 14 vendémiaire, au citoyen Thomas Desages.
 POINCARÉ (Raymond) : L.A.S., 8 mars, à un ami. POLIGNAC (Melchior, cardinal de) : L.A.S., Varsovie 10 janvier 1696, en italien, à E. Barberino. PONCET DE LA RIVIÈRE (Michel) : L.A.S. comme évêque d'Angers, 24 mars 1726. PONGERVILLE (Jean-Baptiste Sanson de) : L.A.S., Nanterre 18 octobre 1840, à Charles Romey. PONSARD (François) : L.A.S., Paris 13 avril 1843, à une dame. PORTALIS (Jean-Étienne-Marie) : L.S., Paris 16 novembre 1806, aux commissaires de la Comptabilité nationale. POTIER (Nicolas) : P.S., Paris 3 janvier 1672. PRÉVOST (Marcel) : L.A.S., 6 janvier, à une dame. PRÉVOST-PARADOL (Lucien-Anatole) : L.A.S., jeudi 9, à Jules Favre.
 QUÉLEN (Hyacinthe-Louis de) : L.A.S. comme vicaire général, Maffliers 30 septembre 1817, au duc de Damas-Crux ; L.A.S. comme archevêque de Paris, Conflans 3 septembre 1829, à un comte ; plus L.A.S. de QUÉLEN DE LA VILLEGLÉE, Saint-Denis 5 février 1823. QUINAULT (Philippe) : P.S., 1^{er} décembre 1670.
 RACAN (Honorat de Bueil, marquis de) : P.S., 20 novembre 1633. RACINE (Jean) : signature sur page de titre de l'*Histoire de l'état présent de l'Empire Ottoman* (1670). RADONVILLIERS (Claude-François Lysarde de) : L.A.S., Versailles 30 mai 1758. RAYNOUARD (François) : L.A.S., Paris 20 septembre 1807, à M. de Villeneuve. REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY (Michel-Louis-Étienne, comte) : L.A.S., Paris 4 janvier, à M. Cheron. RÉGNIER-DESMARAIS (François-Séraphin) : P.S. comme secrétaire perpétuel de l'Académie Française, Paris 25 novembre 1702. RÉGNIER (Henri de) : L.A.S., Paris juin 1909. RÉMUSAT (Charles) : L.A.S., 26 juin 1844, à une dame. RENAN (Ernest) : L.A.S., Sèvres 26 juillet 1866, à Daremberg. RENAUDOT (Eusèbe) : P.S., Paris 15 janvier 1704. RIBOT (Alexandre) : L.A.S., Paris 29 janvier 1890. RICHELIEU (Louis-François-Armand du Plessis, maréchal duc de) : P.S., Paris 4 novembre 1785. RICHELIEU (Armand du Plessis, duc de) : L.A.S. RICHEPIN (Jean) : L.A.S., Pourville 28 juillet 1903, à ses fils ; poème a.s., à Coquelin.
 ROEDERER (Pierre-Louis, comte) : L.A.S. à Gentil. ROGER (François) : L.A.S., Paris 22 novembre 1823, à un ancien collègue. ROHAN (Armand-Gaston-Maximilien, cardinal de) : L.S., Mutzig 28 septembre 1739. ROHAN-SOUBISE (Armand, cardinal de) : L.S., Paris 10 février 1749, à l'abbé Honorati à Rome. ROHAN (Louis-René-Édouard, cardinal de) : L.S., Rochefort 14 mars 1790. ROQUELAURE (Jean-Armand, comte de) : L.A.S., Paris 10 novembre 1789, à la marquise de

*il n'est que trop vrai que c'est
 d'argent à l'épaule démise.
 on croit que cet accident n'aura
 point de suite funeste
 pour moy jay la tête démise
 de mille affaires embarrassantes
 voilà bil pas eneor s^t tartufe
 vernet couru german des
 s^t gruzel, et des s^t billard
 qui m'accable des chicannes
 vous avez là un étranges
 voisin,*

Caumont. ROQUETTE (Henri-Emmanuel, abbé de) : P.S., Paris 12 mars 1709. ROSE (Toussaint) : P.S., 22 juillet 1699. ROSTAND (Edmond) : portrait signé. ROTHELIN (Charles d'Orléans, abbé de) : L.A.S., Paris 24 septembre 1715, au comte Dugua. ROUJON (Henry) : L.A.S. Paris 2 décembre 1903, à Paul Beurdeley. ROUSSE (Edmond) : L.A.S., 18 mai 1877. ROUSSET (Camille) : L.A.S., 9 avril 1879. ROYER-COLLARD (Pierre-Paul) : L.A.S., jeudi 27 mars, à un collègue. RULHIÈRE (Claude-Carloman de) : L.A.S., épître en partie en vers, à un duc.
 SACY (Louis de) : P.S., Paris 11 septembre 1702. SACY (Samuel Silvestre de) : L.A.S., 8 juin 1869, à une comtesse. SAINT-AIGNAN (François-Honorat de Beauvilliers, duc de) : P.S., 19 octobre 1665. SAINT-AIGNAN (Paul-Hippolyte de Beauvilliers, duc de) : L.S., Rome 16 juin 1735, à l'archiprêtre Beliard. SAINT-ANGE (Ange-François Fariou de) : L.A.S., Paris 6 vendémiaire XI (28 sept. 1802), à Ginguené. SAINTE-AULAIRE (François-Joseph de Beaupoil, marquis de) : L.A.S., Lisbonne 2 avril 1735, au comte de Verteillac. SAINTE-AULAIRE (Louis de Beaupoil, comte de) : L.A.S., Aix en Savoie 2 août 1816, à M. de Launède. SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin) : L.A.S., Paris 9 mars, à son cher Louard. SAINTE-PALAYE (Jean-Baptiste de LACURNE de) : L.A.S., Paris 5 mai 1743, à Monseigneur. SAINT-LAMBERT (Jean-François, marquis de) : L.A.S., Sannois 24 mai, au citoyen Agasse. SAINT-MARC GIRARDIN (Marc Girardin, dit) : 2 L.A.S. SAINT-PIERRE (Charles-Irénée Castel, abbé de) : L.A.S., Paris 3 avril 1738, au cardinal de Fleury. SAINT-PIERRE (Bernardin de) : L.A.S., 7 messidor II (25 juin 1794), aux citoyens de la Commission exécutive de l'instruction publique, sur sa carrière ; manuscrit autographe, 2 p. de brouillon pour ses *Harmonies de la nature*. SAINT-PRIEST (Alexis, comte de) : L.A.S., Copenhague 6 mai 1839. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER (René Taillandier, dit) : L.A.S., Paris 28 mars 1869. SALLIER (Claude) : L.A.S., 21 mars 1732. SALVANDY (Narcisse-Achille de) : L.A.S., Graveron 7 janvier. SANDEAU (Jules) : L.A.S., samedi. SARDOU (Victorien) : L.A.S., Marly-Le-Roy 19 avril, à un Président. SAURIN (Bernard-Joseph) : P.S., Paris 18 janvier 1781. SAY (Léon) : L.A.S., 1^{er} avril, à M. Davilliers.

SCRIBE (Eugène) : L.A.S., Montalais 9 novembre 1841. SEDAINE (Michel-Jean) : L.A.S., 8 janvier 1775. SEGRAIS (Jean Renaud de) : L.A.S., Caen 15 février [1695], au marquis de Bougis. SÉGUIER (Pierre) : P.S., 27 décembre 1634. SÉGUIER (Antoine-Louis) : L.A.S. SÉGUR (Louis-Philippe, comte de) : L.A.S., 6 juillet 1812, à Barbé-Marbois. SÉGUR (Philippe-Paul, comte de) : L.A.S., Boisboudran 15 septembre 1831, à un préfet. SÉGUR (Paul marquis de) : L.A.S., 5 juillet (?). SERVIEN (Abel) : L.S., Paris 5 janvier 1653, à M. de Valbelle. SICARD (Roch-Ambroise, abbé) : L.A.S., Paris 13 mai 1807, à Mme Chéron. SIÉYÈS (Emmanuel-Joseph) : L.A.S., Bruxelles 31 décembre 1817, à M. Dinoux. SILHON (Jean) : L.S. à Monseigneur. SIMON (Jules) : L.A.S., à Robert David d'Angers. SOREL (Albert) : L.A.S., Paris 11 novembre 1890, à un confrère. SOUMET (Alexandre) : L.A.S., Toulouse 22 juin [1821 ?], à Raynouard. SUARD (Jean-Baptiste) : L.A.S., 4^e complémentaire XII (20 sept. 1804), à M. de Gérando chez Mme Récamier. SULLY-PRUDHOMME (Armand Prudhomme, dit) : L.A.S., Paris 17 octobre 1890, à une dame. SURIAN (Jean-Baptiste) : L.A.S. comme évêque de Vence 13 août 1746, à M. de Saint-Julien. TAINÉ (Hippolyte) : L.A.S., Paris 31 décembre. TARGET (Jean-Baptiste) : L.A.S., 15 juillet 1784, à M. de Fontblanche. THEURIET (André) : L.A.S., Paris 21 mai 1887, à un confrère. THIERS (Adolphe) : L.A.S., vendredi, à M. Philippe Dupin. THOMAS (Antoine-Léonard) : P.A.S. (son testament), Paris 10 septembre 1781. THUREAU-DANGIN (Paul) : L.A.S., Paris 15 mai 1874, à un confrère. TISSOT (Pierre-François) : L.A.S., 4 mars 1833, à Dupin aîné. TOCQUEVILLE (Alexis de) : L.A.S., 28 novembre 1855, à une dame. TRESSAN (Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de) : L.A.S., à Cassini de Thury. TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph) : L.A.S., Paris 5 mars 1761. VALINCOUR (Jean-Baptiste du Troussel de) : L.A.S., Versailles 2 février 1705. VANDAL (Albert) : L.A.S., Paris 27 février 1882, à Achille Vogue. VATOUT (Jean) : L.A.S., 31 octobre 1826, à M. Redouté ; chanson, *Le Maire d'Eu* (copie). VERJUS (Louis) : L.A.S., Saint-Denis 14 juin 1664, à M. l'abbé Gilles Ménage. VICQ D'AZYR (Félix) : L.S., 3 février 1792, à M. Bonhomme fils. VIÉL-CASTEL (Louis de) : L.A.S., Paris 19 janvier 1852, à M. de Lacour. VIENNET (Jean-Pons-Guillaume) : L.A.S., Val St-Germain 27 septembre 1856. VIGNY (Alfred de) : L.A.S., 25 mars 1857. VILLAR (Noël) : L.S. comme Président du Comité d'Instruction publique, Paris 11 floréal II (30 avril 1794). VILLARS (Claude-Louis-Hector, maréchal duc de) : L.S., Paris 5 juin 1717, à l'évêque de Saint-Omer ; L.S., Paris 8 mai 1718, contresignée par Biron. VILLEMALIN (Abel-François) : L.S., Paris 9 février 1831, au baron Larrey. VITET (Louis) : L.A.S., à son cher Eugène. VOGÜÉ (Melchior de) : L.A.S., Paris 17 janvier 1864, à un docteur à Breslau. VOGÜÉ (Eugène-Melchior de) : L.A.S., Paris 6 novembre 1890. VOISENON (Claude-Henri de Fusée de) : P.S., 13 décembre 1750. VOLNEY (Constantin-François Chassebeuf, comte de) : L.A.S., Paris 12 germinal, à un préfet. VOLTAIRE (François-Marie Arouet de) : L.A.S., aux Délices 10 décembre 1760, à M. Héron, au sujet de son procès contre le président de Brognes ; L.A. inédite, [1770 ?], se plaignant de « St Tartufe Vernet cousin germain de St Grizel, et de St Billard qui m'accable de chicannes »... WATELET (Claude-Henri) : L.A.S., Moulin Joli 19 septembre 1764, à M. Sabatier de Cabre. BARRÈS (Maurice) : L.A.S.

Provenance : vente Drouot 10 décembre 1954, M^e Le Blanc, Pierre Cornuau expert, adjudgé 570.000 F.

835

ACADÉMICIENS, XVII^e SIÈCLE.

13 P.S et 3 L.A.S. (9 portraits gravés joints).

400 / 500 €

Jean BAUDOIN (dédicace a.s.). Claude BAZIN DE BEZONS (quittance, 1676 ; joint : 2 pièces de ses fils Armand et Jacques). Claude BOYER (quittance, 1693). François de CALLIÈRES (l.a.s., 23 août 1696). Armand de Camboust duc de COISLIN (2 l.a.s., 1697-1701, et p.s., 1665). Louis COUSIN (quittance, 1672). Jacques ESPRIT (quittance a.s., 1681 ; joint une lettre à la marquise de Sablé faussement attribuée à Esprit). François de LA MOTHE LE VAYER (quittance, 1663). Olivier PATRU (p.s., 1657). Étienne PAVILLON (3 p.s., 1656-1692, une concernant les cordonniers de Metz). Jean-Jacques Renouard de VILLAYER (2 quittances, 1678).

836

ACADÉMICIENS XVIII^e SIÈCLE. A-B.

12 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

400 / 500 €

Gaspard ABEILLE (1705). Henri d'AGUESSEAU (1801, au citoyen Desaugiers). Jean-Jacques AMELOT de CHAILLOU (au prince de Grimberghen). Charles BATTEUX (aux libraires Saillant et Nyon). Nicolas BEAUZÉE (1778, à M. de Cotte). Claude de Thiard de BISSY (3, 1754-1771). Louis de BOISSY (signature et portrait gravé ; joint 2 poèmes du lieutenant Louis de Boissy en 1768). Louis-Georges de BRÉQUIGNY (3, 1784 et s.d., une à Mercier de Saint-Léger).

837

ACADÉMICIENS XVIII^e SIÈCLE. C.

13 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

400 / 500 €

Pierre-Jean CABANIS (2 floréal XII, à Laya). Jean-François CAILHAVA (6, 1789-1802, à Laya, de Sèze, le rédacteur du *Moniteur*...). Jean Galbert de CAMPISTRON (lettre écrite par lui et signée par Louis de Vendôme, 1704, et las du camp de Condé 1706). Jean-François-Paul Lefèvre de CAUMARTIN (1709). Jean-Baptiste Vivien de CHATEAUBRUN (1738). Jean-François COLLIN d'HARLEVILLE (2, à Mme Le Blanc, 1804 à Le Chat ; plus 2 portraits).

838

ACADÉMICIENS XVIII^e SIÈCLE. D-E.

14 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

400 / 500 €

Urbain DOMERGUE (6, 1777-1803, dont une note concernant ses ouvrages de grammaire). Jean-Jacques DORTOUS de MAIRAN (2, 1754-1766). Nicolas-François DUPRÉ de SAINT-MAUR (1751 ; on joint 6 pièces de membres de sa famille). Emmanuel-Félicité de Durfort duc de DURAS (4, 1771-1774). Jean, abbé D'ESTRÉES (Madrid octobre 1703).

839

ACADÉMICIENS XVIII^e SIÈCLE. F-H.

9 lettres, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Étienne Lauréault de FONCEMAGNE (5, 1731-1767, à J.B. d'Anville, Nivelles de la Chaussée, etc.). Claude-François FRAGUIER. Gabriel, abbé GIRARD (1747, à Le Cat, sur la langue française). François-Henri duc d'HARCOURT (2, 1780-1789).

840

ACADÉMICIENS XVIII^e SIÈCLE. L-N.

11 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Pierre-Louis LACRETELLE aîné (4, à Laya, Gerando... ; plus une lettre à lui adressée, et copies d'une lettre et d'un poème *Le Combat des grâces et des muses*). Charles-Armand-René duc de LA TRÉMOILLE (1726). Pierre-Marc-Gaston duc de LÉVIS. Jacques-Louis de Valon marquis de MIMÉURE (1707). Nicolas-Hubert de MONTGAULT (2, 1728-1772). Aymar-Charles de NICOLAY (2).

841

ACADÉMICIENS XVIII^e SIÈCLE. P-V.

8 L.A.S. et 3 L.S.

400 / 500 €

Évariste de PARNY. François-Joseph de Beauvoil de SAINT-AULAIRE (1742). Antoine-Louis SÉGUIER (1784). Joseph SÉGUY (à Crozat). Raymond comte de SÈZE (1787, et portrait). Honoré-Armand duc de VILLARS (4, 1742-1752 ; plus imprimé de son Oraison funèbre, Aix 1770).

842

LITTÉRATEURS A-B.

16 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Louis-Laurent ANISSON (1743, à M. de Thuret). Jacques ANISSON-DUPERON (1772, à M. d'Esparron). François-Thomas BACULARD D'ARNAUD (3, 1779-1786, une à l'avocat Duchosal). Gaspard Guillard de BEAURIEU (« Dernière lettre de Beurieu »). Joseph-Elzéar BERNARDI (Carpentras 1774, au Dr Calvet). Antoine, chevalier BERTIN (1781, au président Dupaty). François-Georges Mareschal, marquis de BIÈVRE (à M. de Vaudoyer). Adrien BLIN DE SAINMORE (2, à Dulaure au sujet de la Société philanthropique, et 1801). Pierre-Nicolas BONAMY (2, 1764 et s.d.). Jean-Nicolas BOUILLY (Orléans 1791, au libraire Brunet). Gabriel BROTIER (manuscrit autogr., *Éloge historique de M. Guérin*, et note a.s., 1787). Jean-Thomas BRUGUIÈRE (1800, à Ducray-Duminiil).

843

LITTÉRATEURS D-F.

13 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

400 / 500 €

Anne-Henri de DAMPMARTIN (3, 1790-1813, à Bernardin de Saint-Pierre et à Arthus Bertrand). Étienne DELRIEU (1810, à propos de la Société Philanthropique). Charles-Albert DEMOUSTIER (2 à la citoyenne Leprieur, dont un petit poème). Claude-Joseph DORAT (à Méréard de Saint-Just). Pierre DUCANCEL (1797, à Framery). Jean-Baptiste DUPATY (à Ruault). Jean ECKARD (2, à Villenave et Lambin-Bonnières). Gabriel FEYDEL. Nicolas FRAMERY (à Amaury Duval).

844

LITTÉRATEURS G-J.

17 lettres, la plupart L.A.S., ou manuscrits.

400 / 500 €

Jean-Pierre GALLAIS (à sa femme ; 3 brouillons de manuscrits ou poèmes ; on joint 4 l.a. à Gallais par Hélié-Charles de Talleyrand-Périgord prince de Chalais). Julien-Louis GEOFFROY. Philippe-Louis GÉRARD (à Mme Mayon, et 2 mss autogr., dont un sermon sur la Pentecôte). Pierre-Paul GILBERT DE VOISINS (1754, au chancelier de Lamoignon). Jean-Baptiste GRAINVILLE (1804). Pierre-Jean GROSLEY (1738, à son ami Gouthier le jeune). François-Charles HUERNE DE LA MOTHE (1760, à Malesherbes). Louis de JAUCOURT (Lille 1774, au banquier Caccia).

845

LITTÉRATEURS L-N.

17 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

400 / 500 €

Pierre-Antoine de LA PLACE (dédicace). Gabriel-François LE JAY. Jacques LELONG (1706). Pierre LETOURNEUR (2, 1773-1786). Jean-Charles LUCE DE LANCIVAL (1803-1809, une à Saint-Ange). Benoît-Joseph MARSOLLIER (3, dont 2 à Lachabeaussière). Charles MILLEVOYE (1804, à Laya). Christophe-Félix Galart de MONTJOYE (1796). Félix NOGARET (5, 1767-1800, une à Mahéral).

846

LITTÉRATEURS P-X.

10 lettres ou pièces, la plupart L.A.S.

300 / 400 €

Barthélemy PLANTERRE (1793). Antoine-Alexandre PONSINET le jeune (à Baculard d'Arnaud). Chanoine F. PRÉVOST (L.A.S. avec poème, Amiens 1742). Antoine-François QUÉTANT (à M. Guy). Pierre-Honoré ROBBÉ DE BEAUVESET (1790, à Baculard d'Arnaud). Thomas ROUSSEAU (1788). Pierre Barnabé Farmain de ROZOI (cession à la veuve Duchesne de son manuscrit *Le oui et le non, ou Mémoires de Madame de Veuville*). Philippe Plancher dit VALCOUR (1808, à Palloy). Augustin marquis de XIMENÉS (1800, candidature de sous-bibliothécaire à l' Arsenal ; 1815, et poème avec vers de Pleyre).

Je ne vous ai pu dire la raison qui m'a empêché de vous faire
plus tôt cette réponse; il vous aura dit aussi combien
j'ay été sensible aux termes civils et obligeans dont
vous avez accompagné vos observations comme
au plaisir de comédie que j'ay seen par mon
livre me conduire l'honneur d'une personne de votre
réputation, et de la conserver avec soin et de m'en rendre
aussi impatiemment l'usage de mon retour à Paris,
pour aller chez vous monsieur et vous continuer
mes très humbles respects.

Labrousse

Vendredi au soir à Versailles.

en 1690. ou 1691. vers le mois de sept.

LES COLLECTIONS



ARISTOPHIL

24

LITTÉRATURE

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I. DE LA FONDATION

À LA SUPPRESSION

RÉVOLUTIONNAIRE (1634-1793)



Mercredi 20 novembre 2019
à 14h
Drouot-Richelieu salle 9

À renvoyer avant 18h
la veille de la vente
par mail à / please mail to:
bids@drouot.com

Les ordres d'achat ne seront pris
en compte qu'accompagnés
d'un RIB et d'une pièce d'identité.

Après avoir pris connaissance des
conditions de vente décrites dans le
catalogue, ainsi que des conseils aux
acheteurs, je déclare les accepter
et vous prie d'acquiescer pour mon
compte personnel aux limites
indiquées en euros, les lots que j'ai
désignés ci-contre.

(Les limites ne comprenant pas les frais
légaux).

I have read conditions of sale and the
guide to buyers and agree to abide
by them. I grant your permission to
purchase on my behalf the following
items within the limits in euros. (These
limits do not include fees and taxes).

Date & signature :

DROUOT
ESTIMATIONS

ORDRE D'ACHAT
ABSENTEE BID FORM

Précisez votre demande / Precise your request :

- ORDRE D'ACHAT / ABSENTEE BID FORM
- ENCHÈRE PAR TÉLÉPHONE / TELEPHONE BID FORM

Remplissez le formulaire / fill in the form :

NOM / NAME

PRÉNOM / FIRST NAME

ADRESSE / ADDRESS

..... CODE POSTAL / ZIP CODE

VILLE / CITY PAYS / COUNTRY

TÉLÉPHONE 1 TÉLÉPHONE 2

MAIL

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT / LOT DESCRIPTION	LIMITE EN EUROS / TOP LIMIT OF BID IN EUROS
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente sera faite au comptant et conduite en Euros.

Les acquéreurs paieront, en sus des enchères des frais de 25 % HT soit 30 % TTC.
(Pour les livres uniquement : 25 % HT soit 26,375 % TTC).

Attention :

- + Lots faisant partie d'une vente judiciaire suite à une ordonnance du TC honoraires acheteurs : 14,40 % TTC (pour les livres, 12,66 % TTC)
- ° Lots dans lesquels la SVV ou un de ses partenaires ont des intérêts financiers.
- * Lots en importation temporaire et soumis à des frais de 5,5 % à la charge de l'acquéreur en sus des frais de vente et du prix d'adjudication.
- # Lots visibles uniquement sur rendez-vous
- ~ Lot fabriqué à partir de matériaux provenant d'espèces animales. Des restrictions à l'importation sont à prévoir.

Le législateur impose des règles strictes pour l'utilisation commerciale des espèces d'animaux inertes. La réglementation internationale du 3 Mars 1973 (CITES) impose pour les différentes annexes une corrélation entre le spécimen et le document prouvant l'origine licite. Ce règlement retranscrit en droit Communautaire Européen (Annexes A/B/C) dans le Règle 338/97 du 9/12/1996 permet l'utilisation commerciale des spécimens réglementés (CITES) sous réserve de présentation de documents prouvant l'origine licite ; ces documents pour cette variation sont les suivants :

- Pour l'Annexe A : C/C fourni reprenant l'historique du spécimen (pour les spécimens récents)
- Pour l'Annexe B : Les spécimens aviens sont soit bagués soit transpondés et sont accompagnés de documents d'origine licite. Le bordereau d'adjudication de cette vacation doit être conservé car il reprend l'historique de chaque spécimen. Pour les spécimens récents protégés repris au Code de l'Environnement Français, ils sont tous nés et élevés en captivité et bénéficient du cas dérogatoire de l'AM du 14/07/2006. Ils peuvent de ce fait être utilisés commercialement au vu de la traçabilité entre le spécimen et les documents justificatifs d'origine licite. Les autres spécimens bénéficiant de datation antérieure au régime d'application (AM du 21/07/2015) peuvent de ce fait être utilisés commercialement.

Pour les spécimens antérieurs à 1947 présents sur cette vacation, ils bénéficient du cas dérogatoire du Règle 338/97 du 9/12/1996 en son article 2 m permettant leur utilisation commerciale. En revanche, pour la sortie de l'UE de ces spécimens un Cites pré-convention est nécessaire. Pour les spécimens d'espèce chassables (CH) du continent Européen et autres, l'utilisation commerciale est permise sous certaines conditions. Pour les espèces dites domestiques (D) présentes dans cette vacation, l'utilisation commerciale est libre. Pour les spécimens anciens dits pré-convention (avant 1975) ils respectent les conditions de l'AM du 23/12/2011 et de ce fait, peuvent être utilisés commercialement. Les autres spécimens de cette vacation ne sont pas soumis à la réglementation (NR) et sont libres de toutes utilisations commerciales. Le bordereau d'adjudication servira de document justificatif d'origine licite. Pour une sortie de l'UE, concernant les Annexes I/A, II/B et III/C un CITES de réexport sera nécessaire, celui-ci étant à la charge du futur acquéreur.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité de Drouot Estimations et de son expert, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la présentation de l'objet portées au procès-verbal de la vente. Les attributions ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

L'ordre du catalogue sera suivi.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les reproductions au catalogue des œuvres sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons est néanmoins possible. Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

Le texte en français est le texte officiel qui sera retenu en cas de litige. Les descriptions en anglais et les indications de dimensions en inches ne sont données qu'à titre indicatif et ne pourront être à l'origine d'une réclamation.

L'état de conservation des œuvres n'est pas précisé dans le catalogue, les acheteurs sont donc tenus de les examiner personnellement avant la vente. Il ne sera admis aucune réclamation concernant d'éventuelles restaurations une fois l'adjudication prononcée.

Les rapports de conditions demandés à Drouot Estimations et à l'expert avant la vente sont donnés à titre indicatifs. Ils n'engagent nullement leurs responsabilités et ne pourront être à l'origine d'une réclamation juridique. En aucun cas, ils ne remplacent l'examen personnel de l'œuvre par l'acheteur ou par son représentant.

ENCHERES

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le Commissaire-priseur, le lot sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

Important : Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente. Toutefois, nous acceptons gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. Notre responsabilité ne pourra être engagée notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

Nous acceptons gracieusement les ordres d'enchérir qui ont été transmis. Nous n'engageons pas notre responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission de l'ordre écrit. En portant une enchère, les enchérisseurs assument la responsabilité

personnelle de régler le prix d'adjudication, augmenté des frais à la charge de l'acheteur et de tous impôts ou taxes exigibles. Sauf convention écrite avec Drouot Estimations, préalable à la vente, mentionnant que l'enchérisseur agit comme mandataire d'un tiers identifié et agréé par Drouot Estimations, l'enchérisseur est réputé agir en son nom propre. Nous rappelons à nos vendeurs qu'il est interdit d'enchérir directement sur les lots leur appartenant.

RETRAIT DES ACHATS

Les lots qui n'auraient pas été délivrés le jour de la vente, seront à enlever sur rendez-vous, une fois le encaissé, à Drouot Estimations, 7 rue Drouot, 75009 Paris.

Contact pour le rendez-vous de retrait :

Clémence CLAUDE, cclauded@drouot.com, + 33 1 48 01 91 00.

Dans le cas où les lots sont conservés dans les locaux de Drouot Estimations au-delà d'un délai de quinze jours de stockage gracieux, ce dernier sera facturé 15€ par jour de stockage coffre pour les bijoux ou montres d'une valeur < à 10 000 €, 30 €/ jour pour les lots > à 10 000 €.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de magasinage qui sont à leur charge.

Le magasinage n'entraîne pas la responsabilité du Commissaire-Priseur ni de l'expert à quelque titre que ce soit.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et Drouot Estimations décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les lots seront délivrés à l'acquéreur en personne ou au tiers qu'il aura désigné et à qui il aura confié une procuration originale et une copie de sa pièce d'identité.

Les formalités d'exportations (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois. L'étude est à la disposition de ses acheteurs pour l'orienter dans ces démarches ou pour transmettre les demandes à la Direction des Musées de France.

REGLEMENT DES ACHATS

Nous recommandons vivement aux acheteurs de nous régler par carte bancaire ou par virement bancaire.

Conformément à l'article L.321-14 du code de commerce, un bien adjudgé ne peut être délivré à l'acheteur que lorsque la société en a perçu le prix ou lorsque toute garantie lui a été donnée sur le paiement du prix par l'acquéreur.

Moyens de paiement légaux acceptés par la comptabilité :

- Espèces : (article L.112-6 ; article L.112-8 et article L.112-8 al 2 du code monétaire et financier)
- Jusqu'à 1 000 €
- Ou jusqu'à 10 000 € pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation de passeport)
- Paiement en ligne sur (jusqu'à 1500 €)
<http://www.drouot-estimations.com/paiement/>
- Virement : Du montant exact de la facture (les frais bancaire ne sont pas à la charge de l'étude) provenant du compte de l'acheteur et indiquant le numéro de la facture.

Drouot Estimations
BNP PARIBAS
PARIS LA CENTRALE
(00828)

IBAN : FR76 3000 4008 2800 0106 2854 076

- Carte bancaire (sauf American Express et carte à distance)
- Chèque : (Si aucun autre moyen de paiement n'est possible)
- Sur présentation de deux pièces d'identité
- Aucun délai d'encaissement n'est accepté en cas de paiement par chèque
- La délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement
- Les chèques étrangers ne sont pas acceptés

DÉFAUT DE PAIEMENT

Drouot Estimations réclamera à l'adjudicataire défaillant des intérêts au taux légal majoré de 5 points et le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance, avec un minimum de 500 €, incluant en cas de revente sur folle enchère :
- la différence entre son prix d'adjudication et le prix d'adjudication obtenu lors de la revente
- les coûts générés par ces nouvelles enchères

COMPÉTENCES LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

Conformément à la loi, il est précisé que toutes les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des prises et des ventes volontaires et judiciaires de meuble aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise. La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat. Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).

CONDITIONS OF SALE

Purchased lots will become available only after full payment has been made. The sale will be conducted in Euros. In addition to the hammer price, the buyer agrees to pay a buyer's premium along with any applicable value added tax. The buyer's premium is 25% + VAT amounting to 30% (all taxes included) for all bids. Books (25% + VAT amounting to 26,375%).

NB:

- + Auction by order of the court further to a prescription of the court, buyers fees 14,40% VTA included. Books (12,66% VTA included).
- ° Lots on which the auction house or its partners have a financial interest
- * Lots in temporary importation and subject to a 5,5% fee in addition to the regular buyer's fees stated earlier..
- # An appointment is required to see the piece
- ~ This lot contains animal materials. Import restrictions are to be expected and must be considered.

The legislator imposes strict rules for the commercial use of inert animal species. The international regulations of March 3, 1973 (CITES) requires for different annexes a correlation between the specimen and the documentation proving the origins to be lawful. This regulation transcribed in European Community law (Annexes A/B/C) in Rule 338/97 of 9/12/1996 permits commercial use of regulated specimens (CITES) upon presentation of documentation proving lawful origin; these documents for this variation are as follows:

- For Annex A: C/C provided outlining the specimen's history (for specimens of recent date)
- For Annex B: Bird specimens are either banded or equipped with transponders, and are accompanied by documents of licit origin. The auction's sale record must be conserved as it contains the complete history of every specimen.

All cases concerning specimens of recent date that are protected under the French Environmental Code and which were born and raised in captivity are permitted by the derogation clause AM of 14/07/2006. As such, they can be used commercially provided traceability between the specimen and the documentation proving licit origins. Other specimen cases dating prior to clause AM of 21/07/2015 can, due to this fact, be used commercially. Specimens dating before 1947 included in this auction sale benefit from clause 2M of the derogatory Rule 228/97 of 9/12/1996, permitting their use for trade. However, exporting them outside of the EU them requires a pre-CITES Convention agreement.

For huntable species of the European continent and elsewhere, commercial use is allowed under certain conditions. Domesticated species (D) included in this auction sale are free for trade. Old specimens from before the Convention (i.e. before 1975) comply with the conditions of the AM of 23/12/2011 and, as such, are free for trade. The other specimens in this auction sale are not subject to NR regulations and are free for commercial use and trade. The auction record will substantiate their licit origin.

To leave the EU, with regards to the Annexes I/A, II/B et III/C, a CITES re-export document at the expense of the acquirer will be necessary.

GUARANTEES

Drouot Estimations is bound by the indications stated in the catalogue, modified only by announcements made at the time of the sale noted in the legal records thereof. Attributions were made according to scientific and artistic knowledge at the time of the auction.

An exhibition prior to the sale permits buyers to establish the conditions of the works offered for sale and no claims will be accepted after the hammer has fallen. Some difference may appear between the original work and its illustration, there will be no claims in such matter. The dimensions are given only as an indication.

The condition of the works is not specified in the catalogue, buyers are required to study them personally. No requests will be accepted concerning restorations once the hammer has fallen.

Any condition report requested from Drouot Estimations and the expert before the sale is provided as an indication only.

It shall by no means incur their liability may not constitute a basis for legal claim after the sale. It cannot replace a personal examination of the work by the buyer or his representative.

BIDS

The highest and final bidder will be the purchaser.

Should the auctioneer recognise two simultaneous bids on one lot, the lot will be put up for sale again and all those present in the saleroom may participate in this second opportunity to bid.

Important: Bidding is typically conducted in the auction house. However, we may graciously accept telephone bids from potential buyers who have made the request. We bear no responsibility whatsoever in the case of uncompleted calls made too late and/or technical difficulties with the telephone. We also accept absentee bids submitted prior to the sale. We reserve the right to accept or deny any requests for telephone or absentee bidding.

In carrying a bid, bidders assume their personal responsibility to pay the hammer price as well as all buyer's fees and taxes chargeable to the buyer. Unless a written agreement established with Drouot Estimations, prerequisite to the sale, mentioning that the bidder acts as a representative of a third party approved by

Drouot Estimations, the bidder is deemed to act in his or her own name. We remind our sellers that bidding on their own items is forbidden.

COLLECTION OF PURCHASES

The lots not claimed on the day of the auction, can be retrieved at Drouot Estimations, 7 rue Drouot, 75009 Paris, by appointment. You can contact Clémence CLAUDE, cclaude@drouot.com + 33 1 48 01 91 00 in order to organize the collection.

Drouot Estimations offers 15 days of storage following the sale. Beyond this delay buyers are advised that storage costs will be charged €15/ day for lots < €10,000, and €30/ day for lots > €10,000.

Buyers are advised to collect successful lots as soon as possible to avoid handling and storage costs which may be incurred at their expense.

The auctioneer is not responsible for the storage of purchased lots. If payment is made by wire transfer, lots may not be withdrawn until the payment has been cleared, foreign cheques are not accepted.

From the moment the hammer falls, sold items will become the exclusive responsibility of the buyer. The buyer will be solely responsible for the insurance, Drouot Estimations assumes no liability for any damage to items which may occur after the hammer falls.

The purchased lots will be delivered to the buyer in person. Should the buyer wish to have his/her lot delivered to a third party the person must have a letter of authorization along with a photocopy of the identity card of the buyer.

Export formalities can take 2 or 3 months to process and are within buyer's province. Please contact Drouot Estimations if you need more information concerning this particular matter.

PAYMENT

We recommend that buyers pay by credit card or electronic bank transfer.

In compliance with Article L.321-14 of French commercial law, a property sold at auction can be delivered to the buyer only once the auction firm has received payment or complete guarantee of payment.

Legally accepted means of payment include:

- Cash (article L.112-6, L.112-8 and Article Article L.112-8 paragraph 2 of the Monetary and Financial Code)

- max. €1,000

- max. €10,000 for private individuals who have their tax domicile abroad (upon presentation of a valid passport)

- Payment on line (max €1,500)

- <http://www.drouot-estimations.com/paiement/>

- Electronic bank transfer

The exact amount of the invoice from the buyer's account and indicating the invoice number. (Note: Bank charges are the buyer's responsibility.)

Drouot Estimations
BNP PARIBAS
PARIS LA CENTRALE
(00828)
IBAN: FR76 3000 4008 2800 0106 2854 076

- Credit cards (except American Express and distance payment)

- Cheque (if no other means of payment is possible)

- Upon presentation of two pieces of identification

- **Important: Delivery is possible after 20 days.**

- Cheques will be deposited immediately. No delays will be accepted.

- Payment with foreign cheques will not be accepted.

PAYMENT DEFAULT

In the event of late payment on winning bids Drouot Estimations will claim the legal rate of interest, plus five percent. A minimum fee of €500 will also be due for any other costs incurred by reason of default, including the following in the case of resale on false bidding:

- The difference between the price at which the lot was auctioned and the price obtained at its resale;

- The costs incurred by new auctioning.

LAW AND JURISDICTION

In accordance with the law, it is added that all actions in public liability instituted on the occasion of valuation and of voluntary and court-ordered auction sales are barred at the end of five years from the hammer price or valuation. These Conditions of purchase are governed by French law exclusively. Any dispute relating to their existence, their validity and their binding effect on any bidder or buyer shall be submitted to the exclusive jurisdiction of the Courts of France.

son conseil, tant en la creation qu'au gouuernement
du monde, il luy eust donné de meilleurs aduis qu'il
n'en auoit pris, et que d'ordinaire il n'en suiuiroit.
Après vne si haute folie, vous ne deuez pas trouuer
estrange que quelques vns soient extrauagans. Le
vulgaire a esté de tout temps iuge très-inique de la
vertu: Mais neanmoins elle n'a iamais manqué
d'admirateurs; et si ceux qui n'ont qu'on peu d'instinct
et qui ne scauent que murmurer, ne luy sont pas fa-
uorables, C'est à nous, Monseigneur, a vous tesmoigner
que les personnes raisonnables, et ceux qui scauent
parler, sont du bon party.

Vostre treshumble, tresobeis-
sant et très fidele seruiteur

A Batzar le 7. Aoust 1630

BALZAC



DROUOT
ESTIMATIONS